Adoption et mise en place des IFRS en Argentine : d'une lecture néo-institutionnelle à une perspective structurationniste

Marcela Montoya-Supiot

▶ **To cite this version:**

Marcela Montoya-Supiot. Adoption et mise en place des IFRS en Argentine : d'une lecture néo-institutionnelle à une perspective structurationniste. Economies et finances. Université d'Angers, 2019. Français. NNT : 2019ANGE0033 . tel-03122012

HAL Id: tel-03122012
https://theses.hal.science/tel-03122012

Submitted on 26 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE BRETAGNE ECONOMIE LOIRE ET GESTION

université angers

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE D'ANGERS
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 597
Sciences Economiques et sciences De Gestion
Spécialité : « *Sciences de Gestion*»

Laboratoire GRANEM
Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management

Par
Marcela MONTOYA-SUPIOT

Adoption et mise en place des IFRS en Argentine

D'une lecture néo-institutionnelle à une perspective structurationniste

Thèse présentée et soutenue à Paris, le 11 décembre 2019

Composition du Jury

Rapporteurs :	**DAVID Gilles** , MC HDR. Université de Bourgogne. **MARD Yves**, Professeur des Universités. Université Clermont-Auvergne.
Examinateurs :	**BOISSELIER Patrick**, Professeur des Universités. CNAM Paris. **COLASSE Bernard**, Professeur des Universités Emérite. Université Paris Dauphine. **ESCAFFRE Lionel**, Professeur des Universités. Université d'Angers.
Membre invité :	**CHANTIRI Rouba**, Maître de Conférences. Université Paris Dauphine.
Directeur de thèse :	**KUSZLA Catherine,** Professeur des Universités. Université Paris Nanterre.

Titre : **Adoption et mise en place des IFRS en Argentine :** d'une lecture néo-institutionnelle à une perspective structurationniste

Mots clés : IFRS, Argentine, néo-institutionnelle, structuration.

Résumé : Notre étude s'intéresse à la compréhension du processus d'adoption et de mise en place des IFRS en Argentine. L'objectif est d'identifier les mécanismes et les facteurs associés de l'adhésion argentine à la convergence comptable. Nous présentons les forces institutionnelles internationales ainsi que locales qui ont permis ce choix normatif. Nous analysons également la façon dont ces normes se mettent en place par l'étude de la perception de professionnels quant à l'intégration des nouvelles normes dans la préparation des états financiers. Nous avons adopté un cadre théorique à deux perspectives mobilisant la théorie néo institutionnelle et la théorie de la structuration. Notre approche est interprétative et nous avons analysé les contenus issus notamment des entretiens personnels avec des membres des professions concernées.

Le cas argentin semble rejoindre le cas de la plupart des pays en développement. Les institutions internationales jouent un rôle important dans les processus d'adoption mais les acteurs locaux semblent trouver leur compte à ce changement, notamment dans la légitimation de leur action. Par ailleurs, l'étude de la mise en place montre la rencontre entre le global et le local, permettant la manifestation des facteurs locaux et des acteurs qui se verront bousculés dans cette dynamique. Ce processus mettra en évidence le jeu entre les institutions politiques, économiques et professionnelles du contexte, les entreprises et l'esprit des IFRS.

Title : **Adoption and implementation of IFRS in Argentina** : from a new-institutional approach to a structuration perspective

Keywords : IFRS, Argentina, neo-institutional, structuration

Abstract :

Our study focuses on the understanding of the process of adoption and implementation of IFRS in Argentina. The objective is to identify the mechanisms and factors associated with Argentina's adherence to accounting convergence. We present the international and local institutional forces that allowed this normative choice. We also analyze how these standards are implemented through the study of perception on the preparation of financial statements. We adopted a theoretical framework using two perspectives: the neo-institutional theory and the structuration theory. Our approach is interpretative, we have analyzed the contents of personal interview.

The Argentinean case seems to join the cases of most developing countries. International institutions play an important role, but local actors seem to find some benefit, especially through legitimation. Moreover, the study of the IFRS application shows the meeting between the global and the local aspects, allowing the manifestation of the local factors and actors, jostled in this dynamics. This process highlights the interplay between the context, political, economic and professional institutions, the financial statements preparers and the spirit of IFRS.

L'Université d'Angers n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Remerciements

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidée pendant la réalisation de cette recherche, de la réflexion jusqu'à la rédaction.

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse, Catherine Kuszla, qui a accepté le défi de canaliser mon enthousiasme pour la compréhension des paradoxes et des contradictions argentins. Son soutien et ses conseils m'ont aidée à démêler la complexité du phénomène argentin et ont permis d'étayer le développement de cette recherche.

Cet exercice n'aurait pu voir le jour également sans les encouragements de Catherine Crapsky-Deffains de l'Université d'Angers qui m'a orientée vers un travail doctoral et sans un support de plus long terme de la part de Clémence Garcia qui m'a accueillie à la *Faculty of International Social Sciences* de l'Université de Gakushuin lors de mon séjour de trois ans au Japon. Qu'elles en soient toutes deux remerciées car l'exercice s'avérait périlleux : en effet, il s'agit d'une thèse sur l'Argentine, conçue et dirigée depuis la France et construite au Japon.

Les membres de mon Comité de suivi de thèse, en particulier Mme Rouba Chantiri, m'ont apporté avec bienveillance et patience de nombreux conseils qui m'ont permis d'avancer plus efficacement. Je leur adresse toute ma reconnaissance.

Une thèse sur l'Argentine nécessitait le support des personnes engagées localement dans les processus étudiés : un grand merci à Enrique Fowler Newton et à Maria Luz Casabianca pour leurs explications éclairantes.

Je suis très honorée de la présence dans mon jury des professeurs Bernard Colasse et Lionel Escaffre et en particulier de MM. Yves Mard et Gilles David qui ont accepté la lourde tâche de rapporteurs de mes travaux, sans oublier celle de Mme Rouba Chantiri, suffragante. Merci beaucoup pour leur disponibilité et l'intérêt qu'ils porteront à ces travaux.

M. Jean-Louis Bernier, ancien directeur financier, VP du groupe Limagrain, a effectué un important travail de correction de mon expression et de relecture qui a été fondamental pour la rédaction finale. Je lui suis très reconnaissante de son aide et de ses efforts.

Au bout de ce parcours, je ne peux oublier dans mes remerciements mes proches, mes trois enfants qui ont fait preuve d'une grande patience sans toujours trop comprendre ce que leur maman pouvait bien faire aussi longtemps devant un écran d'ordinateur et bien évidemment mon mari qui n'a jamais cessé de croire en moi particulièrement dans les périodes de doute.

Aujourd'hui, enfin, je pourrai apporter une réponse positive à cette question dérangeante et récurrente : « Où en es-tu avec ta thèse ? ».

Numérotation des Figures

FIGURE 0-1. CARACTERISATION DES PRINCIPAUX ACTEURS DE L'HARMONISATION (ADAPTE DE NOBES ET PARKER (2006). 24
FIGURE 0-2 A LA RECHERCHE D'UNE PERSONNALITE ARGENTINE AU SEIN DE L'IASB ET L'IFRS FOUNDATION 26
FIGURE I-1 DETAIL DU SITE INTERNET DE LA BANQUE MONDIALE (WWW.WORLDBANK.ORG) 42
FIGURE I-2 MISE A JOUR DE LA BANQUE MONDIALE AVRIL SUR LA SITUATION ARGENTINE, 2019. HTTP://WWW.WORLDBANK.ORG/EN/COUNTRY/ARGENTINA/OVERVIEW (TRADUIT PAR NOS SOINS). 42
FIGURE I-3 HIERARCHIE DES NORMES COMPTABLES EN ARGENTINE : LES NORMES LEGALES AU SOMMET. 61
FIGURE I-4 PLACE DES NORMES PROFESSIONNELLES DE LA COMPTABILITE DANS LA HIERARCHIE DES NORMES. 62
FIGURE I-5 ORGANISATION JURIDIQUE DES NORMES LIEES AUX ETATS FINANCIERS. 63
FIGURE I-6 MEMBRES DU GLENIF: GROUPE DE NORMALISATEURS NATIONAUX DE L'AMERIQUE LATINE (WWW.GLENIF.ORG/WHO-WE-ARE/) 76
FIGURE I-7 LES TROIS NIVEAUX D'AUTORITE SUR L'ADOPTION ET LES JURIDICTIONS LOCALES. 79
FIGURE I-8 LES TROIS NIVEAUX D'AUTORITE SUR LE PROCESSUS D'ADOPTION. 79
FIGURE I-9 EVOLUTION DE L'INFLATION ENTRE 1995 ET 2013. 91
FIGURE I-10 PROCESSUS D'APPROBATION DES NORMES IFRS EN ARGENTINE 101
FIGURE I-11 SCHEMA D'EMISSION, DE CONSULTATION ET D'APPROBATION DES NORMES COMPTABLES IFRS – INTERACTION ACTEURS NATIONAUX-INTERNATIONAUX. 102
FIGURE I-12 REPARTITION DES ENTREPRISES ARGENTINES EN FONCTION DE LA NATURE DES NORMES COMPTABLES UTILISEES EN 2012, SELON BARBEI *ET AL*. (2013) 107
FIGURE III-1 INTERACTIONS ENTRE INSTITUTIONS DANS LE CHAMP ORGANISATIONNEL, BARBU ET BAKER (2009) 164
FIGURE III-2 LES DIMENSIONS DE LA DUALITE DU STRUCTUREL, GIDDENS (1984, 78) 196
FIGURE III-3 LE CADRE NEO-INSTITUTIONNEL DE L'HOMOGENEISATION COMPTABLE 230
FIGURE III-4 LES ETAPES DU CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE EN ARGENTINE 235
FIGURE III-5 LES EPISODES DU CHANGEMENT DE MODELE COMPTABLE EN ARGENTINE 235
FIGURE III-6 CADRE D'ANALYSE ISSU DE LA TNI POUR LA MISE EN OEUVRE DES IFRS EN ARGENTINE 239
FIGURE III-7 L'ANALYSE DU DECOUPLAGE PARA LA COMPARAISON ENTRE MYTHE ET REALITE 239
FIGURE III-8 LE POUVOIR DE LA FACPCE SUR LES NORMES COMPTABLES ET SUR LES ENTREPRISES 240
FIGURE V-1 GRILLE D'ANALYSE DE L'HOMOGENEISATION COMPTABLE 287
FIGURE V-2 LES ETAPES DE L'HARMONISATION COMPTABLE 299
FIGURE VI-1 SYNTHESE DES DECOUPLAGES OBSERVES 366
FIGURE VII-1 UNE RHETORIQUE INTERNATIONALE CONFRONTEE A LA REGION SUD-AMERICAINE ET A L'ARGENTINE 424

FIGURE VII-2 LES CONDITIONS DE LA REUSSITE MANQUANTES DE LA MISE EN OEUVRE DES IFRS EN ARGENTINE 435

Numérotation des Tableaux

TABLE 0-1 REPRESENTATION DES PAYS D'AMERIQUE DU SUD AU SEIN DES INSTANCES COMPTABLES INTERNATIONALES (LOPES, 2015) TRADUIT EN FRANÇAIS PAR NOS SOINS. 25
TABLE 0-2 QUESTIONS DE RECHERCHE ET PERSPECTIVES ADOPTEES POUR Y REPONDRE 36
TABLE I-1 GRANDES ETAPES DE LA REGULATION COMPTABLE ARGENTINE (EXTRAIT MILETI ET AL. 2003) 86
TABLE I-2 DIFFERENCES ATTENDUES ENTRE NORMES IFRS ET NORMES ARGENTINES AU MOMENT DE LA DECISION D'ADOPTION – SOURCE ERNST&YOUNG 103
TABLE I.3 SYNTHESE DES ELEMENTS POLITIQUES, INSTITUTIONNELS ET ECONOMIQUES CARACTERISANT LE CONTEXTE DE LA NORMALISATION COMPTABLE EN ARGENTINE 116
TABLE II. 1 STRATEGIE DE NORMALISATION ET THEORIES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SELON BEN OTHMAN ET KOSSENTINI (2015) 141
TABLE III-1 REPONSES ORGANISATIONNELLES AUX PRESSIONS SELON OLIVER (1991) P. 152 (*TRADUCTION PERSONNELLE).* 152
TABLE III-2 PROPOSITION DES CHOIX STRATEGIQUES FACE AUX DEMANDES CONFLICTUELLES DANS LES ORGANISATIONS SELON PACHE ET SANTOS (2010). 157
TABLE III-3 PREDICTION DU CHANGEMENT ISOMORPHE SELON DIMAGGIO ET POWELL 1983, (TRADUCTION PERSONNELLE). 161
TABLE III-4 Organisations du champ organisationnel et isomorphismes, Barbu et Baker (2009) 163
TABLE III-5 SYNTHESE DES ETUDES NATIONALES FONDEES SUR UNE APPROCHE NEO-INSTITUTIONNELLE 184
TABLE III-6 LA THEORIE DE LA STRUCTURATION APPLIQUEE AU GOODWILL ET AUX IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, SYNTHESE DE TOLLINGTON, 2006 (NOTRE TRADUCTION). 209
TABLE III-7 LA MATRICE TS DE L'ADOPTION DES IFRS 233
TABLE III-8 LA MATRICE DE LA TS OU CADRE D'ANALYSE STRUCTURATIONNISTE POUR L'ANALYSE DE L'ADOPTION DES IFRS EN ARGENTINE 237
TABLE III-9 CADRE D'ANALYSE DE LA MISE EN OEUVRE DANS UNE PERSPECTIVE STRUCTURATIONNISTE 242
TABLE III-10 RAPPEL DES QUESTIONS ETUDIEES 243
TABLE III-11 UN DOUBLE CADRE CONCEPTUEL 243
TABLE IV-1 LES PARADIGMES EN SCIENCES DE GESTION SELON GIROD-SEVILLE M.; PERRET V., DANS THIETART R.A. ET COLL. (1999) 252
TABLE IV-2 NOTRE POSITIONNEMENT FACE AUX CRITERES DE VALIDITE D'AVENIER ET THOMAS (2012) 258
TABLE IV-3 PROTOCOLE-CADRE THEORIQUE OPERATIONNALISE POUR LES NORMALISATEURS 268
TABLE IV-4 PROTOCOLE-CADRE THEORIQUE OPERATIONNALISE POUR LES AUDITEURS/FORMATEURS 270

TABLE IV-5 PROTOCOLE-CADRE THEORIQUE OPERATIONNALISE POUR LES PREPARATEURS 271
TABLE IV-6 MODALITE DE CHOIX DES INTERVIEWES. 275
TABLE IV-7 DETAIL DES QUESTIONNAIRES REÇUS PAR CATEGORIE D'ACTEURS 276
TABLE IV-8 DETAIL DES INTERVIEWS REALISEES PAR CATEGORIE D'ACTEURS. 277
TABLE IV-9 REPARTITION DE LA TOTALITE DES REPONDANTS PAR CATEGORIE 278
TABLE IV-10 ANALYSE CAPITALISME VERSUS COMMUNAUTARISME DE DILLARD ET AL. (2004) 284
TABLE V-1 HYPOTHESES DU CHANGEMENT ISOMORPHE (NIVEAU ORGANISATIONNEL) ET SITUATION DES INSTITUTIONS ARGENTINES FACE AU PHENOMENE DE CONVERGENCE INTERNATIONALE. 296
TABLE V-2 HYPOTHESES DU CHANGEMENT ISOMORPHE (NIVEAU CHAMP ORGANISATIONNEL) ET SITUATION DES INSTITUTIONS ARGENTINES FACE AU PHENOMENE DE CONVERGENCE INTERNATIONALE 297
TABLE V-3 SYNTHESE DES ISOMORPHISMES A L'OEUVRE EN TERMES DE CONTENU 298
TABLE V-4 MODELES COMPTABLES A CHAQUE ETAPE 299
TABLE V-5 CARACTERISTIQUES DE CHAQUE ETAPE DE L'HARMONISATION EN ARGENTINE 299
TABLE V-6 LE CADRE STRUCTURATIONNISTE DE L'ANALYSE DE L'ADOPTION DES IFRS EN ARGENTINE 301
TABLE V-7 SIGNIFICATION QUALIFICATION DE LA DIMENSION DE LA STRUCTURE DANS LE CADRE D'ANALYSE DE LA TS 307
TABLE V-8 QUALIFICATION DE L'INTERMEDIATION POUR LA DIMENSION DE LA SIGNIFICATION DANS LE CADRE DE L'ANALYSE DE L'ADOPTION DES IFRS EN ARGENTINE SELON LA TS 310
TABLE V-9 QUALIFICATION DE L'INTERACTION DANS L'ACTION SOCIALE POUR LA DIMENSION SIGNIFICATION (ADOPTION DES IFRS) 315
TABLE V-10 DIMENSION DE LA SIGNIFICATION - 1°Q 316
TABLE V-11 QUALIFICATION DE LA STRUCTURE DANS SA DIMENSION LEGITIMATION (ADOPTION DES IFRS EN ARGENTINE) SELON LE CADRE D'ANALYSE DE LA TS 320
TABLE V-12 QUALIFICATION DE L'INTERMEDIATION DANS SA DIMENSION LEGITIMATION (1Q) SELON LE CADRE D'ANALYSE TS 322
TABLE V-13 QUALIFICATION DE L'INTERACTION DANS L'ACTION SOCIALE DANS SA DIMENSION LEGITIMATION (1Q) SELON LE CADRE D'ANALYSE DE LA TS 324
TABLE V-14 DIMENSION DE LA LEGITIMATION - 1Q 325
TABLE V-15 QUALIFICATION DE LA STRUCTURE DANS SA DIMENSION DOMINATION (1Q) SELON LE CADRE D'ANALYSE DE LA TS 332
TABLE V-16 QUALIFICATION DE L'INTERMEDIATION DANS SA DIMENSION DOMINATION (1Q) SELON LE CADRE D'ANALYSE TS 334
TABLE V-17 QUALIFICATION DES INTERACTIONS DE L'ACTION SOCIALE DANS SA DIMENSION DOMINATION (1°Q) SELON LE CADRE D'ANALYSE DE LA TS 335
TABLE V-18 ANALYSE DE LA DIMENSION DOMINATION (1° Q) SELON LE CADRE DE LA TS 336
TABLE V-19 SYNTHESE DE L'ANALYSE STRUCTURATIONNISTE DE L'ADOPTION DES IFRS EN ARGENTINE (1°Q) 341

TABLE V-20 NOTRE POSITIONNEMENT SUR LA BASE DE ENGLUND *ET AL.* (2011) 342
TABLE VI-1 QUALIFICATION DE LA STRUCTURE DANS SA DIMENSION SIGNIFICATION (2°Q) AVEC LE CADRE TS 370
TABLE VI-2 QUALIFICATION DE L'INTERMEDIATION DANS SA DIMENSION SIGNIFICATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 375
TABLE VI-3 QUALIFICATION DU SYSTEME D'ACTION SOCIALE DANS SA DIMENSION SIGNIFICATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 384
TABLE VI-4 SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA DIMENSION SIGNIFICATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 385
TABLE VI-5 QUALIFICATION DE LA STRUCTURE DANS SA DIMENSION LEGITIMATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 388
TABLE VI-6 QUALIFICATION DE L'INTERMEDIATION DANS SA DIMENSION LEGITIMATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 391
TABLE VI-7 QUALIFICATION DU SYSTEME D'ACTION SOCIALE DANS SA DIMENSION LEGITIMATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 397
TABLE VI-8 SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA DIMENSION LEGITIMATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 399
TABLE VI-9 QUALIFICATION DE LA STRUCTURE DANS SA DIMENSION DOMINATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 403
TABLE VI-10 QUALIFICATION DE L'INTERMEDIATION DANS LA DIMENSION DOMINATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 407
TABLE VI-11 QUALIFICATION DE L'ACTION SOCIALE DE LA DIMENSION DOMINATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 409
TABLE VI-12 SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA DIMENSION DOMINATION (2°Q) AVEC LE CADRE DE LA TS 410
TABLE VI-13 SYNTHESE DE L'ANALYSE STRUCTURATIONNISTE DE LA MISE EN OEUVRE DES IFRS .. 412
TABLE VII-1 INFLATION EN ARGENTINE REELLE OU PREVISIONNELLE DE 2013 A 2018 - SOURCE CAQ 2017 438
TABLE VIII-1 SYNTHESE DE FORCES A L'OEUVRE DANS LE PROCESSUS D'ADOPTION (Q1 TNI) 450
TABLE VIII-2 LES INFLUENCES RECIPROQUES DES TROIS DIMENSIONS SUR LA STRUCTURE, L'INTERMEDIATION ET L'ACTION SOCIALE. 451

Index des abréviations

AFIP	Administracion Federal de Ingresos Publicos
BM	Banque Mondiale
CE	Commission Européénne
CECyT	Centro de Estudios Cientificos y Tecnicos
CENCyA	Consejo Emisor de Normas de Contabilidad y Auditoria
CEUNT	Comisión Especial para la Unificación de Normas Técnicas
CNV	Comisión Nacional de Valores
CPCE	Consejo Profesional de Ciencias Economicas
CPCECBA	Consejo Profesional de Ciencias Economica de la Ciudad de Buenos Aires
DGA	DIreccion General de Aduanas
DGI	Direccion General Impositiva
DGRSS	Direccion General de Recursos de la Seguridad Social
FACPCE	Federacion Argentina de Consejos Profesionales de Ciencias Economicas
G20	Group of Twenty
GLENIF	Grupo Latinoamericano de Emisores de Normas de Informacion Financiera
IAS (a)	International Accounting Standards
IAS (b)	International Auditing Standards
IASB	International Accounting Standards Board
IASC	International Accounting Standards Committee
IFAC	International Federation of Accountants
IFRS	International Financial Reporting Standards
IOSCO	International Organization of Securities Commission
MERCOSUR	Mercado Común del Sur
PCGA	Principes comptables généralement acceptés
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONU	Organisation des Nations Unies
RT	Resolucion Técnica
SSN	Superintendencia de Seguros de la Nacion
TNI	Théorie Néo-institutionnelle
TS	Théorie de la Structuration

Table des matières

REMERCIEMENTS 3

NUMEROTATION DES FIGURES 4

NUMEROTATION DES TABLEAUX 6

INDEX DES ABREVIATIONS 9

INTRODUCTION 14

0. CHAPITRE INTRODUCTIF 16

0.1 UN PROCESSUS DE NORMALISATION COMPTABLE INTERNATIONALE EN EXPANSION 16

0.1.1 Le mouvement de mondialisation 16

0.1.1.a Pourquoi les pays en développement adoptent-ils les IFRS ? 17

0.1.2 Un changement de conception de l'entreprise portée par les normes dans lequel l'implication des Etats nécessite d'être analysée 18

0.1.3 Des acteurs économiques mondiaux face aux acteurs nationaux 22

0.1.4 L'Amérique Latine et l'IASB 24

0.2 UN PROCESSUS D'INTEGRATION DE PRATIQUES ET DE REPRESENTATIONS COMPTABLES 27

0.2.1 L'importance de la rhétorique 27

0.2.2 Les limites de la standardisation pour les pays en développement 28

Les pays en développement : ont-ils une singularité comptable ? 28

0.3 QUESTIONS DE RECHERCHE 30

1) Quels sont les mécanismes qui ont joué dans l'adoption des IFRS en Argentine ? 33

2) Quels sont les mécanismes de mise en œuvre ? 34

0.4 CHOIX EPISTEMOLOGIQUE ET METHODOLOGIQUE 34

0.5 PLAN DE LA THESE 37

PARTIE I CONSTRUCTION DE LA RECHERCHE CONTEXTE, REVUE BIBLIOGRAPHIQUE, CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE ET METHODOLOGIE 40

I. CONTEXTE, REVUE BIBLIOGRAPHIQUE, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE 41

I. CHAPITRE 1 ÉTUDE DU CONTEXTE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL NATIONAL ET DE L'ENVIRONNEMENT COMPTABLE ARGENTIN 41

I.1 Une configuration politico-économico-comptable atypique voire paradoxale 41

I.1.1. Pays en développement et Argentine : quelques points à préciser 41

I.1.2 L'Argentine, un pays atypique ? 50

Conclusion du I.1. Le paradoxe argentin et les essais d'explication 65

I.2 Les acteurs régionaux et locaux de la normalisation comptable 71

I.2.1 Les acteurs professionnels de la normalisation comptable : nationaux, FACPCE et CPCE, et régionaux, le GLENIF 73

I.2.2 Les régulateurs comptables à caractère public nationaux ou régionaux 76

I.2.3. Les entreprises cotées et leurs liens avec des multinationales étrangères 80

Conclusion du 1.2. De multiples acteurs nationaux et régionaux, institutionnels ou professionnels, publics ou privés, encore peu ouverts à l'international et cherchant à structurer leurs interrelations internationales/nationales ou nationales/provinciales. 82
I.3. La normalisation comptable en Argentine : une histoire loin d'être récente 83
I.3.1. Un modèle comptable argentin préexistant 83
I.3.2. L'adoption des IFRS 88
Conclusion I.3. La mise en place en 2012 : entre optimisme et obstacles 98
I.4. IFRS : caractéristiques de leur adoption en Argentine, de leur intégration dans le référentiel argentin, et premiers retours sur leur mise en place 100
I.4.1. Les caractéristiques de l'adoption en Argentine : en bloc mais avec une exception 100
I.4.2. Procédure d'intégration des IFRS dans le référentiel applicable en interne 100
I.4.3. Les retours sur la mise en place des IFRS en Argentine 102
Conclusion du I.4. Une évolution constante du contexte, mais avec un blocage autour de la question de l'inflation 112
Conclusion du chapitre I 113
1. Des politiques économiques quasi autarciques non favorables à l'ouverture mais qui évoluent en 2015 ou des contradictions à dépasser 113
2. Le paradoxe de la représentation de la réalité et de la normalisation comptable : où comment s'affranchir des représentations infidèles de la réalité 114
II. CHAPITRE 2 : REVUE BIBLIOGRAPHIQUE RELATIVE AUX PROCESSUS DE NORMALISATION COMPTABLE 117
II.1. Pour comprendre l'efficacité du processus… 117
II.1.1. Par rapport aux objectifs annoncés 117
II.1.2 Par rapport aux facteurs locaux 124
II.2. Sur l'application des IFRS en Amérique latine 128
II.2.1. Des IFRS qui imprègnent les normes locales : les poids lourds de l'Amérique Latine 128
II.2.2. Des IFRS qui s'installent en douceur 132
II.2.3. Le facteur local d'abord… 133
II.2.4. Autant de façon d'adopter que de pays ! 135
II.3 Sur le rapport entre comptabilité et économie 137
II.3.1 La Banque Mondiale et l'information financière en Amérique latine 138
II.3.2 Les IFRS et le développement économique 140
II.3.3 Sur le pouvoir de la comptabilité 143
Conclusion chapitre 2 144
III. CHAPITRE 3. DES CADRES THEORIQUES PERTINENTS: CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS ET PHENOMENES DE STRUCTURATION 145
III.1 La théorie néo-institutionnelle (Meyer et Rowan, 1977) et son intérêt pour l'étude des processus d'adoption de normes comptables 145
III.1.1. La position de Meyer et Rowan (1977) 145
III.1.2. Les extensions de Meyer et Rowan (1977) 151
III.1.3 Les développements de DiMaggio et Powell (1983) 158
III.1.4. Application à la recherche en normalisation comptable et aux choix comptables 161
III.1.5. Etudes sur le découplage en IFRS et sur la contradiction institutionnelle 185

III.2. La prise en compte des phénomènes de structuration : Giddens (1984) *192*
III.2.1. La théorie de la structuration de Giddens. 192
III.2.2. Comptabilité et Théorie de la structuration (TS), une utilisation des concepts à des niveaux hétérogènes 197
III.2.3 Complémentarité entre néo-institutionnalisme et structuration 224
III .3. Notre cadre théorique : une double approche TNI et TS pour saisir deux processus : adoption ET mise en place des IFRS en Argentine *228*
III.3.1. Une première question de recherche portant sur les mécanismes qui ont joué dans l'adoption des IFRS et une double perspective : TNI et TS 228
III.3.2. Notre seconde question de recherche concernant le bilan de la mise en place des IFRS 238
Conclusion du chapitre 3 : synthèse de notre cadre théorique *243*
IV. CHAPITRE 4 METHODOLOGIE ADOPTEE ET CONSIDERATIONS EPISTEMOLOGIQUES 245
IV.1 Une recherche qualitative à deux perspectives : la notion de processus d'adoption et de mise en œuvre au centre d'institutions et de systèmes d'action *245*
IV.1.1. Points clés de notre démarche et transparence quant à nos choix 246
IV.1.2. Les implications de deux perspectives théoriques 250
IV.2. Épistémologie de la recherche *251*
IV.2.1. Le choix de l'approche interprétative 251
IV.2.2. La validité de notre recherche 255
IV.3 Mode de recueil de données *261*
IV.3.1. Justification du mode « entretien » 261
IV.3.2. Analyse documentaire en complément et en contrôle 263
IV. 3.3. Implications méthodologiques pour l'étude du changement comptable 263
IV. 3.4. Catégories d'acteurs à mobiliser 266
IV.4. Le protocole de recherche et le codage des données *267*
IV.4.1. La grille d'analyse des perceptions (micro) et des discours formels (macro) 267
IV. 4.2. Le traitement des données qualitatives par une analyse de contenu 271
Conclusion du chapitre 4 : Synthèse de la méthodologie *281*
PARTIE II : ANALYSE, RESULTATS ET DISCUSSION 285
II. ANALYSE, RESULTATS ET DISCUSSION 286
V. CHAPITRE 5 : PREMIERE QUESTION PORTANT SUR LES MECANISMES DE L'ADOPTION DES IFRS 286
V.1 Analyse avec la théorie néo-institutionnelle *287*
V.2 Le modèle IFRS comme nouvelle structure *298*
★ Synthèse sur la première question de recherche 338
VI. CHAPITRE 6 : QUELS SONT LES MECANISMES AGISSANT DANS SA MISE EN PLACE ? 347
VI. 1 Analyse avec la TNI : mythe et découplage *347*
VI .2 Analyse avec la TS : la pratique de préparation des états financiers en IFRS en Argentine *366*
* Synthèse relative à la deuxième question de recherche 411
VII. CHAPITRE 7 RESULTATS ET DISCUSSION 419
VII.1 RESULTATS OBTENUS ISSUS DE NOTRE ANALYSE 419

VII.1.1 PREMIERE QUESTION DE RECHERCHE sur l'adoption des normes comptables en Argentine (1Q) *419*
VII. 1.2 DEUXIEME QUESTION DE RECHERCHE sur la mise en œuvre des IFRS (2Q) *421*
VII.2 DISCUSSION 423
VII.2.1 Les points saillants de la question de l'adoption des IFRS *423*
VII.2.1.1 L'intérêt de l'adoption prime sur son efficacité : la rhétorique dans l'intermédiation au-dessus la performance de l'adoption 424
VII.2.1.2 Le choc institutionnel et les logiques compétitives 426
VII.2.1.3 Le choc des familles comptables : la persistance d'un groupe latino-américain 427
VII.2.1.4 Un porteur du bien commun inattendu : la profession 429
VII.2.2 Les points saillants de la question sur la mise en oeuvre *430*
VII.2.2.1 L'importance de la conformité avec les IFRS et la persistance de l'asymétrie d'information 431
VII.2.2.2 Ni image fidèle ni utilité de l'information : l'éthique et la pertinence du modèle 433
VII.2.2.3 Le normalisateur local s'aligne en normes locales sur l'IAS 29 en cours de route : stratégie de survie ? 434
VII.2.3 Le problème de fond : la contradiction structurelle *434*
VII.2.3.1 Source de contradiction préexistante : la non reconnaissance de l'inflation par le gouvernement local pendant notre étude 435
VII.2.3.2 Pour quoi l'IASB accepte un potentiel confit avec l'Etat ? 438
VII.2.3.3 Sources de contradiction apparues avec la convergence : absence de régulation des IFRS pour les situations inflationnistes 439
VII.2.3.4 Jusqu'où peut-on tenir avec le décalage entre la réalité et la comptabilité ? Un retour sur l'exception argentine 439
VII.2.3.5 La solidité des institutions : condition de la réussite de la mise en place 441
VII.2.4 Questionnements de fond sur la normalisation de la convergence comptable *441*
VII.2.4.1 L'adoption de cadres comptables inadaptés au contexte 441
VII.2.4.2 Quelles solutions en 2018 pour comptabiliser l'inflation dans les états financiers ? 444
VII.2.4.3 La place et le pouvoir des pays en développement et inflationnistes dans la normalisation comptable internationale. 445
VIII. CHAPITRE 8 CONCLUSION GENERALE 449
VIII. 1 One size does NOT fit all *449*
Les perspectives des IFRS en Argentine 455
VIII. 2 Limites de la recherche *456*
VIII. 3 Perspectives de recherche *457*
BIBLIOGRAPHIE* **462**

Introduction

L'Argentine est un pays qui s'est fait remarquer dans son histoire récente dans différents domaines : sa vibration sportive, ses va-et-vient politiques et ses crises économiques. Ces dernières ont été couplées à des périodes de prospérité fragiles qui ont marqué une évolution particulière, souvent déterminée par les changements politiques. Dans ce cadre, Taylor (2014) introduit le concept de « paradoxe argentin» : les pays tendent généralement à aller vers le développement et non le contraire, pourtant *« il y a le cas notable d'un pays qui a démarré sa vie relativement riche et a fini comparativement pauvre. C'est … le grand puzzle ou paradoxe argentin* ». En effet, le contexte économique argentin porte des tensions et des distorsions qui le rendent complexe dans son fonctionnement et dont l'étude ne serait pas séduisante des économistes attirés par les explications à cause unique (Taylor, 2014)[1]. Boyer et Neffa (2007)[2] évoquent aussi le paradoxe argentin en étudiant la crise financière de 2001, qui d'après eux serait « *le démenti de la vision optimiste selon laquelle la globalisation financière apporterait un lissage des évolutions macroéconomiques pour les économies périphériques*. »

Pourtant ces particularités économiques n'ont pas entravé les effets du discours sur la globalisation financière et le besoin de convergence comptable qui a trouvé un terrain fertile au sein du corps normalisateur comptable. En effet, la profession comptable argentine fait partie d'une communauté « transnationale », au sens de Djelic et Quack (2010)[3], l'IFAC (*International Federation of Accountants*), où l'idée de l'adoption des IFRS en Argentine a germé. Néanmoins, il faut souligner que cette profession est organisée localement selon un modèle fédéral, cohérent avec l'organisation politique, et qu'elle est indépendante de l'Etat. Cette profession détient le pouvoir de normaliser la comptabilité et de s'autoréguler, ce qui entraîne de nombreuses sources de conflit en interne.

L'étude que nous entreprenons est nourrie par le besoin de comprendre en profondeur un processus peu étudié en Argentine: l'adoption et la mise en œuvre locale de normes internationales. La complexité de l'environnement institutionnel de la profession comptable liée aux acteurs internationaux est exacerbée en Argentine par l'organisation politique fédérale interne.

1 Alan TAYLOR, « The Argentine Paradox: Microexplanations and Macropuzzles » (présenté à Exceptional Argentina, Harvard, 2014), http://economics.ucdavis.edu/people/amtaylor/files/w19924.pdf.

2 Robert BOYER et Julio César NEFFA, « La crise argentine 1976-2001: lectures institutionnalistes et régulationnistes », s. d., 47.

3 Marie-Laure DJELIC et Sigrid QUACK, Transnational Communities: Shaping Global Economic Governance (Cambridge University Press, 2010), Google-Books-ID: FAehIuC7W4YC.

Nos travaux cherchent à répondre à deux questions : premièrement quels sont les mécanismes qui ont joué dans l'adoption des IFRS en Argentine ? Et deuxièmement, quels sont les mécanismes qui ont participé à leur mise en œuvre concrète dans ce pays ?
L'analyse des différents aspects impliqués dans le choix normatif et leur mise en œuvre se fera à la lumière d'une double perspective sociologique : néo-institutionnelle et structurationniste. Nous pouvons dès à présent préciser que ces approches sont peu populaires en Argentine pour étudier les sciences économiques, la finance ou la comptabilité, aussi n'avons-nous pas relevé dans notre revue bibliographique d'études relatives à ce pays se référant à ces cadres.

Nous débuterons notre thèse par un chapitre introductif où nous allons préciser dans quel contexte de régulation comptable et de globalisation internationale s'inscrit le processus argentin de convergence comptable.

Dans la première partie, nous ferons une présentation des institutions argentines principales et nous aborderons leur évolution récente afin de bien imprégner le lecteur du contexte. Portant notre intérêt sur le changement institutionnel, nous présenterons notre cadre théorique selon les deux perspectives sociologiques retenues et expliquerons son intérêt grâce à l'analyse de travaux précédents mobilisant ces théories. Nous définirons notre méthodologie et notre positionnement épistémologique et nous justifierons nos choix. S'agissant d'une étude qualitative sur la base d'entretiens et d'une recherche documentaire, nous soumettrons enfin notre protocole de recherche et nos modes de codification de nos sources.

La deuxième partie correspond à l'analyse du contenu des entretiens réalisés suivant les deux perspectives de notre cadre théorique, ce qui nous permettra de répondre à nos deux questions de recherche. La Théorie Néo-Institutionnelle – TNI (Meyer et Rowan, 1977 ; DiMaggio et Powell, 1983) fournira une approche centrée sur l'étude des isomorphismes, du mythe et du découplage. La Théorie de la Structuration (Giddens, 1984) - TS nous permettra, elle, de produire une lecture du processus de changement normatif susceptible de nous éclairer sur les conditions permettant ce changement de structure. Nous exploiterons en outre les nombreuses extensions et applications de ces théories pour mieux préciser notre analyse.
Nous mettrons en évidence des sujets dérivés des questions principales dans la partie Discussion, où nous aborderons des questions inscrites dans notre protocole de recherche qui mériteraient un approfondissement, ceci à la lumière de certains auteurs de notre revue bibliographique.
Enfin, nous émettrons nos conclusions de façon à clôturer une étude que nous avons vécue comme intense en découverte et riche en perspectives.
Les limites de cette recherche sont énoncées à la fin du document ainsi que les nouveaux axes de recherche dégagés par notre travail. En effet, c'est une première d'appliquer une approche

sociologique à deux perspectives sur l'environnement comptable argentin. Nous considérons très humblement que cette thèse peut constituer une base solide permettant d'approfondir et de comprendre le « paradoxe » comptable argentin.

0. Chapitre Introductif

0.1 Un processus de normalisation comptable internationale en expansion

L'étude de l'adoption des IFRS en Argentine s'impose parce qu'il s'agit d'un symbole de la globalisation financière et comptable. L'Argentine est un pays instable économiquement, à tradition inflationniste, avec une histoire politique propre à un pays en développement. Lorsqu'elle décide d'appliquer des normes comptables issues d'une institution internationale dont l'intérêt principal est de fournir des règles comptables aux acteurs des marchés financiers, elle se trouve confrontée à un contexte où les enjeux de l'émission des normes comptables internationales méritent d'être précisés et analysés de manière plus approfondie.

Un des enjeux les plus fréquemment cités (Hopper *et al*. 2016[4] ; Chiapello, 2005[5]) a trait au concept de mondialisation et donc au changement culturel entrainé par l'adoption des IFRS ou plus généralement la convergence comptable. Derrière cet enjeu se pose la question de l'identification du normalisateur international.

0.1.1 Le mouvement de mondialisation

« *Quasiment du jour au lendemain, la mondialisation est devenue le problème le plus urgent de notre ère* » Stiglitz (2001)[6] .

Hopper *et al.* (2016) se sont intéressés très récemment à l'impact de la mondialisation sur les normes comptables dans les pays en développement. Partant d'une définition assez large de la « mondialisation », issue de la géographie économique, Hopper *et al.* (2016) remarquent que ce phénomène est encore plus prononcé dans le domaine financier et dans le domaine bancaire où la technologie de l'information et les divers éléments des marchés financiers globaux ont accéléré la mobilité des facteurs de production. Leur analyse avance l'hypothèse selon laquelle cette tendance crée un environnement concurrentiel, ce qui conduit à une croissance économique plus rapide et ramène le niveau des revenus des pays pauvres vers celui des pays

4 Trevor HOPPER, Philippe LASSOU et Teerooven SOOBAROYEN, « Globalisation, accounting and developing countries », Critical Perspectives on Accounting, doi:10.1016/j.cpa.2016.06.003.

5 E. CHIAPELLO, « Les normes comptables comme institution du capitalisme. Une analyse du passage aux normes IFRS en Europe à partir de 2005 », Sociologie du Travail 47, no 3 (juillet 2005): 362-82, doi:10.1016/j.soctra.2005.06.002.

6 Joseph STIGLITZ, Globalization and Its Discontents (Penguin UK, 2015), Google-Books-ID: LOAeCgAAQBAJ.

riches. Cependant, comme il est remarqué dans l'étude, les pays du Nord (les « riches »), même s'ils « épousent » le libre commerce, peuvent toujours limiter cet environnement ; ils ont ce pouvoir. Or qu'en est-il des pays du Sud ?

Cette mondialisation et les échanges multiples ainsi créés entraînent des interactions économiques, politiques et culturelles. La culture devient un aspect à prendre en compte. D'après l'étude de Hopper *et al.* (2016), on ne peut ignorer le risque que l'approche néolibérale réduise les problématiques culturelles à des simples incitations économiques et diffuse une mentalité orientée vers les marchés qui éliminerait toute autre forme de réflexion et d'imagination (*cf.* McGuigan, 2005 dans Hopper *et al.*, 2016).

La mondialisation n'est pas uniquement le résultat inévitable des innovations technologiques, des marchés et des forces sociopolitiques, mais elle est partiellement le produit des politiques menées par les régulateurs économiques majeurs : la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Organisation Mondiale du Commerce.

Selon l'IASB en 2018[7], pour les 166 pays suivis par cette instance, 144 pays exigent les IFRS pour toutes ou la plupart des entreprises cotées, 12 pays permettent cette utilisation, 9 pays ont leurs propres normes ou sont sur le chemin de la convergence et 1 pays l'exige seulement pour les institutions financières. En ce qui concerne les pays du G20, 15 pays sur 20 au total exigent l'utilisation des IFRS pour leurs entreprises. L'Argentine, elle, fait partie des pays ayant adopté les IFRS pour les entreprises cotées.

Le processus de normalisation comptable relève d'une gouvernance et d'une régulation « transnationales » dont Djelic et Sahlin-Andersson (2006)[8] ont mis en évidence la portée et l'ampleur des activités. La prolifération institutionnelle liée à ces modes de gouvernance et de régulation transnationales mènerait à une réorganisation du monde des institutions et de ses influences.

Nous chercherons donc à mettre en lumière ces influences dans le cadre de l'adoption et de l'application des IFRS en Argentine.

0.1.1.a Pourquoi les pays en développement adoptent-ils les IFRS ?

Zeghal et Mhedhbi (2006)[9] ont étudié les forces ayant joué un rôle dans l'adoption des normes internationales par les pays en développement. Ils ont identifié des facteurs pouvant expliquer

7 https://www.ifrs.org/-/media/feature/around-the-world/adoption/use-of-ifrs-around-the-world-overview-sept-2018.pdf?la=en

8 Marie-Laure DJELIC et Kerstin SAHLIN-ANDERSSON, Transnational Governance Introduction: A World of Governance – The Rise of Transnational Regulation, 2006, doi:10.1017/CBO9780511488665.001.

9 Daniel ZEGHAL et Karim MHEDHBI, « An analysis of the factors affecting the adoption of international accounting standards by developing countries », The International Journal of Accounting 41, no 4 (décembre 2006): 373-86, doi:10.1016/j.intacc.2006.09.009.

ce processus dans ces pays. L'information comptable et financière y est encore peu fiable malgré leur besoin d'attirer des capitaux et la demande croissante des investisseurs individuels, institutionnels et des agences multinationales (*cf*. Richter Quinn, 2004). La probabilité d'adoption des IFRS serait en lien avec **:**

- *Le niveau d'éducation lié au degré de compétence de la profession,*
- *L'appartenance culturelle à un groupe de pays, surtout l'influence anglo-américaine sur le travail de l'IASB,*
- *L'existence d'un marché de capitaux tendant à établir un système comptable qui garantisse la production et la divulgation d'information de qualité.*

Par ailleurs, la croissance économique et le degré d'ouverture externe comme facteurs dans le cadre du développement du système comptable d'un pays n'ont pas été considérés comme ayant un impact significatif.

Selon Zeghal et Mhedhbi (2006), les pays en développement qui n'ont pas une ascendance anglo-américaine ont plus de difficultés à adopter les IAS/IFRS et ceci devrait intéresser les organismes normalisateurs.

Nous approfondirons l'étude de la comptabilité des pays en développement dans notre Partie I pour cerner au mieux les différents facteurs en jeu.

0.1.2 Un changement de conception de l'entreprise portée par les normes dans lequel l'implication des Etats nécessite d'être analysée

E. Chiapello (2005)[10] analyse le passage vers les nouvelles normes en Europe et son impact sur la conception de l'entreprise et sur le capitalisme européen. Pour rappel, la Commission Européenne vers la fin des années 90 décide d'une harmonisation comptable européenne et porte son choix sur le référentiel de l'IASC.

Pour Ramanna (2013)[11], l'UE, et plus particulièrement en son sein la Grande-Bretagne, est centrale dans la création et le développement de l'IASB et à la base même de son identité.

Le changement vers le modèle IFRS fait basculer tous les concepts comptables, par exemple ceux liés à la valorisation et à la juste valeur. Cette dernière introduit non seulement des modèles mathématiques plus complexes, mais aussi de la volatilité, car la valeur de marché va dépendre de la conjoncture. D'ailleurs, Ball (2006)[17] nous met en garde contre « la fascination

10 CHIAPELLO, *Loc. cit.*, juillet 2005.

11 Karthik RAMANNA, « The International Politics of IFRS Harmonization », Accounting, Economics and Law 3, no 2 (2013): 1–46, doi:10.1515/ael-2013-0004.

17 Ray BALL, « International Financial Reporting Standards (IFRS): Pros and Cons for Investors », SSRN Scholarly Paper (Rochester, NY: Social Science Research Network, 13 septembre 2006), https://papers.ssrn.com/abstract=929561.

de la juste valeur » et Perry et Nolke (2006)[18] nous montrent le changement de perspective que la comptabilité à la juste valeur amène.

En réalité, le débat sur la juste valeur n'est pas nouveau en France (voir Colasse et Casta, 2001)[19]. Mais la préoccupation sur la vision de l'entreprise portée par les normes, est toujours présente (voir Colasse, 2016)[20].

Un nouveau principe pour les comptabilités autres qu'anglo-saxonnes est celui de la prééminence de la substance sur la forme[21] dont la mise en œuvre du principe laisse de la marge pour l'appréciation du préparateur. Par ailleurs, la pertinence de l'information est également privilégiée. Cormier *et al.* (2012)[22] démontrent que l'information issue des normes IFRS est plus pertinente pour les marchés boursiers que celle issue des normes françaises au-delà de la période de transition. Escaffre et Sefsaf (2010)[23] , de leur côté, ont étudié la *value relevance*, à savoir l'association entre les valeurs comptables et les cours boursier en France (seulement en IFRS) et aux Etats-Unis (US GAAP) afin de déterminer dans quel pays elle était la plus importante. Ils ont trouvé, à l'inverse, que les états financiers en IFRS des entreprises françaises cotées avaient plus de pouvoir explicatif que leurs équivalents américains.

Le sujet de la pertinence a également été abordé par rapport au terrain d'adoption des IFRS pour la Tunisie (Chouchane, 2010[24], Trabelsi 2013[25]), l'Espagne (Callao *et al*. 2007)[26], et pour des études multi-pays (Prather-Kinsey, 2006[27], Rodriguez *et al.* 2016[28]).

---

18 James PERRY et Andreas NÖLKE, « The Political Economy of International Accounting Standards », Review of International Political Economy 13, no 4 (2006): 559-86, http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/25124089.

19 Bernard COLASSE et Jean-François CASTA, Juste valeur : Enjeux techniques et politiques (Economica, 2001), https://basepub.dauphine.fr//handle/123456789/1858.

20 Bernard COLASSE, « Comptabilité et vision de l'entreprise », Le Débat, no 192 (5 décembre 2016): 83-93, doi:10.3917/deba.192.0083.

21 Ce principe priorise la nature économique de l'événement et introduit le concept de transfert des avantages et des risques et du contrôle effectif pour décider de l'enregistrement des événements économiques.

22 Denis CORMIER, Samira DEMARIA et Pascale LAPOINTE-ANTUNES, « La valorisation boursière des états financiers des sociétés françaises : pertinence du référentiel IFRS, Value Relevance of Financial Statements under IFRS versus Local GAAP : Evidence from France », Comptabilité - Contrôle - Audit Tome 18, no 2 (25 décembre 2012): 99-124, http://www.cairn.info.buadistant.univ-angers.fr/revue-comptabilite-controle-audit-2012-2-page-99.htm?1=1&DocId=208684&hits=6692+6685+.

23 Lionel ESCAFFRE et SEFSAF, « La qualité informationnelle des Chiffres Comptables (IFRS Marché Français vs US GAAP Marché Américain) », Archives Ouvertes, 9 octobre 2010. https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/524889/filename/p165.pdf.

24 Besma CHOUCHANE, « Pertinence des normes comptables IAS/ IFRS au contexte culturel tunisien », La Revue des Sciences de Gestion 245-246, no 5 (2 décembre 2010): 129-40, doi:-.

25 Raoudha TRABELSI, « Vers un dispositif d'appréciation de la pertinence des IFRS dans un contexte pré-implémentation », International Journal of Innovation and Applied Studies 3, no 3 (juillet 2013): 626-50, http://www.issr-journals.org/ijias/.

26 Susana CALLAO, José Ignacio JARNE JARNE et José LAINEZ, « Adoption of IFRS in Spain: Effect on the comparability and relevance of financial reporting », Journal of International Accounting, Auditing and Taxation 16, no 2 (2007): 148-78.

Le principe de prudence comptable a été remis en cause par les normes IFRS qui exigent parfois des revalorisations régulières à la juste valeur même si elles sont supérieures à la valeur comptable. En France, la prudence au sens économique aurait inspiré les choix comptables intervenus en matière de normes IFRS et ses options. (Demaria et Dufour, 2012[29])

Les normes IFRS privilégient les attentes **des investisseurs** d'après la lecture du cadre conceptuel. En fonction de ces attentes sont associées des méthodes comptables qui vont mieux révéler l'apparition des profits comptables et l'augmentation de la valeur de l'entreprise du point de vue de l'actionnaire. Il s'agit d'une vision à court terme de l'entreprise réduite à une attente de la hausse des cours de la part des investisseurs (Colasse, 2009[30]).

La conception de l'entreprise change lorsque la juste valeur devient la méthode de valorisation des éléments de l'entreprise. Les états financiers préparés sur cette base communiquent en fait sur la valeur de l'entreprise en cas de vente de ses composants (Chiapello, 2005)[32]. Les concepts de stocks-options ainsi que celui de *comprehensive income,* seraient des invitations à se lancer dans la spéculation boursière et dans la communication financière aux dépens de l'information financière (Colasse, 2009) .

De cette manière, ce passage de référentiel comptable encouragerait une modification des mentalités. Les normes IFRS, *« [elles] favorisent, ou tout au moins accompagnent, une économie financiarisée sans frontières et participent à l'expansionnisme gestionnaire* » (Hoarau et Teller, 2007)[34]. Elles pourraient être « *les supports d'une colonisation invisible du monde par le capitalisme anglo-saxon »* Colasse (2015)[35]. Dans le même sens, Perry et Nolke (2006)[36] concluent que « *la fair value comporte de nombreux risques pour la comptabilité, notamment la manière dont le paradigme comprime une vision attendue de l'avenir en valeurs actuelles qui peuvent ensuite être confondues avec la réalité économique* ». Ce tournant explique aussi la

---

27 Jenice PRATHER-KINSEY, « Developing countries converging with developed-country accounting standards: Evidence from South Africa and Mexico », The International Journal of Accounting 41, no 2 (2006): 141-62, doi:10.1016/j.intacc.2006.04.007.

28 Bernard COLASSE, Dictionnaire de la Comptabilité (Paris: La Découverte, 2015).

29 Samira DEMARIA et Dominique DUFOUR, « Les choix d'options comptables lors de la transition aux normes IAS/IFRS : quel rôle pour la prudence ? », Comptabilité - Contrôle - Audit Tome 13, no 3 (1 décembre 2007): 195-218, http://www.cairn.info.buadistant.univ-angers.fr/resume.php?ID_ARTICLE=CCA_133_0195.

30 Bernard COLASSE, « IFRS : Efficience versus instabilité », 2009, http://basepub.dauphine.fr/xmlui/handle/123456789/7574.

32 CHIAPELLO, *Loc. cit.*, juillet 2005.

34 Christian HOARAU et Robert TELLER, « IFRS : les normes comptables du nouvel ordre économique global ? », Comptabilité - Contrôle - Audit Tome 13, no 3 (15 novembre 2012): 3-20, http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CCA_133_0003.

35 COLASSE, *Op. cit.*, 2015.

36 PERRY et NÖLKE, Loc. cit.

transformation de la stratégie des firmes qui passe de *« cumuler et réinvestir » à «* downsize *et distribuer* » (Perry et Nolke, 2006, citant Lazonick et O'Sullivan, 2000[37]).

Finalement, pour Salazar *et al.* (2006)[38], la comptabilité n'est pas neutre ou aseptisée. Son application est parfois centrée exclusivement sur des procédures techniques, oubliant des éléments basiques du développement professionnel : l'analyse, la critique, l'opinion et l'interprétation (Salazar *et al.* 2006).

Ces nouveaux concepts que nous venons de présenter vont devoir se confronter aux différents contextes des pays en développement.

En synthèse, les travaux que nous venons d'analyser nous éclairent sur la façon dont les normes comptables peuvent changer la vision traditionnelle que nous avons de l'entreprise.

Or, dans ce changement, quelle est la place de l'État ?

La question de la place de l'État attire l'attention depuis bien longtemps déjà. Zeff (1978)[39] a ainsi étudié l'environnement normalisateur américain des années 70, lorsqu'on commençait à identifier l'intervention des forces externes dans la normalisation comptable, invoquant des arguments différents de ceux traditionnellement avancés, liés aux « **conséquences économiques** » de la normalisation comptable. Par ce terme, on comprend l'impact des états comptables sur la prise de décision de l'entreprise, du gouvernement, des syndicats, des investisseurs et des créditeurs. Les normalisateurs devaient alors envisager le fait que le résultat de ces prises de décision pouvait se faire au détriment des autres parties concernées. La demande de prise en compte des conséquences économiques est révolutionnaire sachant qu'auparavant on supposait que la normalisation comptable était neutre dans ses effets ou que ces effets n'étaient pas rendus publics.

Il conclut que ce que le pouvoir public attend du normalisateur est l'étude, lorsqu'il fait la norme, des aspects susceptibles d'avoir des conséquences néfastes. Dans ce cas, il incombe au FASB de montrer que les bénéfices de la norme sont plus importants que les conséquences néfastes. Dans le cas contraire, le FASB ne devrait être surpris qu'une résolution politique soit imposée par des forces externes.

---

37 William LAZONICK et Mary O'SULLIVAN, « Maximizing Shareholder Value: A New Ideology for Corporate Governance », *Economy and Society*, février 2000, 23.

38 Carlos Alberto MONTES SALAZAR, Omar de Jesús MONTILLA GALVIS et Eutimio MEJIA SOTO, « Analisis del marco conceptual para la preparacion y presentacion de estados financieros conforme al modelo internacional IASB », Estudios Gerenciales, 31 décembre 2006, 61-84, https://www.icesi.edu.co/revistas/index.php/estudios_gerenciales/article/view/208.

39 Stephen A. ZEFF, « The rise of economic consequences », The Journal of Accountancy, décembre 1978, https://www.uam.es/personal_pdi/economicas/lcanibano/2007/Tema%208%20T%20Positiva/Zeff_1978.pdf.

Au niveau international, la séparation entre l'élaboration des normes internationales, leur mise en œuvre et leur contrôle, conduit à une régulation fragmentée source de conflit de légitimité : politique *versus* technocratie (Hoarau et Teller, 2007[40]).

L'analyse de Zeff (1978) sur les conséquences économiques de la normalisation comptable n'a pas perdu en actualité. Cependant, la place de l'État ne semble pas être la même dans la régulation internationale.

Djelic et Sahlin-Andersson (2006)[41] ont remarqué qu'avec l'expansion des opérations internationales, la gouvernance de ces activités peut avoir lieu entre et à travers les états. Les agences des États négocient avec des associations, des organisations internationales, des normalisateurs et des acteurs corporatifs : les États sont, certes, actifs, mais contraints par des acteurs et des activités de régulation. Reste à confirmer le rôle de l'Etat argentin dans ce mouvement de convergence comptable.

Dans le chapitre suivant, nous allons identifier les acteurs de la normalisation comptable internationale. Cette étude passera d'abord par la description de chaque institution impliquée.

0.1.3 Des acteurs économiques mondiaux face aux acteurs nationaux

Parmi les auteurs hispanophones s'étant intéressés au sujet, Morales Parada et Jarne Jarne (2006)[42] expliquent, citant Lainez (2001)[43], que les organisations internationales privées et publiques étant intervenues dans l'harmonisation comptable internationale sont les suivantes :

- L'OCDE qui a établi en 1975 un « comité sur l'investissement international et les entreprises multinationales » avec un code visant à protéger les investissements des grandes firmes et à favoriser le développement du commerce international.
- L'ONU qui en 1974 a créé la commission d'entreprises transnationales, laquelle deux ans plus tard présentait dans ses conclusions le besoin de créer un groupe « expert en normes internationales de comptabilité ».
- L'IASB qui est reconnu depuis des années comme étant l'organisme normalisateur au niveau international.
- L'IFAC qui promeut depuis 1977 la standardisation des normes professionnelles d'audit et d'éthique dans la formation universitaire, dans la procédure d'audit, *etc*. Elle représente au moins 150 organisations professionnelles comptables du monde entier.

---

40 HOARAU et TELLER, Loc. cit.

41 DJELIC et SAHLIN-ANDERSSON, Op. cit.

42 Fernando MORALES PRADA et Jose Ignacio JARNE JARNE, « Los avances de la armonizacion contable internacional en Argentina, Brasil y Chile », Revista Contabilidad y Auditoria 173 (2006): 132-46, ttps://es.scribd.com/document/323442274/Los-avances-de-la-armonizacion-contable-internacional-en-Argentina-Brasil-y-Chile-copia-2-doc.

43 José LAINEZ, « Principales aportaciones al proceso armonizador. El IASC », dans Manual de Contabilidad Internacional (Madrid: Piramide, 2001).

Une institution n'a pas été nommée, la Banque Mondiale (BM), acteur important dans les choix de politiques auprès des pays en développement.

M. Annisette (2002)[44] a étudié la structure de la Banque Mondiale et ses fonctions explicites et implicites. Elle précise que « *la BM a forcé les pays en développement à libéraliser le commerce, à déréguler les marchés de capitaux, à privatiser les entreprises publiques, à démanteler les programmes sociaux et à fournir un traitement national* » pour les investisseurs étrangers dans un certain nombre d'activités (ex. services, banques, etc…). » Tout ceci devrait déclencher localement des changements comptables susceptibles d'entraîner une amélioration de l'efficacité (*efficiency*). Mais si ces mesures ont bien généré des changements, ceux-ci n'ont pas toujours été ceux qui étaient attendus : ils ont conduit parfois à exacerber des caractéristiques non désirées des structures comme des élites plus puissantes , un environnement plus dur pour la classe ouvrière, moins démocratique, plus servile.

D'autres institutions n'ont pas été citées :

- Le **G20** (Groupe des 20) est un forum international pour la coopération économique, financière et politique. Il aborde les défis globaux et cherche à générer des politiques publiques pouvant les résoudre. Il est composé par l'UE et 19 autres pays dont l'Argentine (www.g20.org). En 2009 le G20 a déclaré le besoin de renforcer le système financier, faisant appel, entre autres, aux normalisateurs comptables. Leur but est d'élaborer un ensemble de normes comptables globales de haute qualité dans un contexte indépendant (Déclaration de Pittsburgh, 2009).
- L'**IOSCO** (*International Organization of Securities Commissions)* fondée en 1983 est composée de régulateurs publics des marchés financiers. Aujourd'hui, cette institution est reconnue au niveau international comme étant celle qui fixe les normes au niveau des marchés financiers. En 2000, faisant suite à une évaluation des IAS de l'époque et à une remontée de questions techniques à l'IASB, l'IOSCO a recommandé l'utilisation des normes IAS aux entités réunies en son sein[45]. Ensuite en 2005, elle a fini par donner son accord pour l'utilisation des IFRS dans les états financiers des entreprises avec cotation internationale.[46]

---

44 Marcia ANNISETTE, « The true nature of the World Bank », Critical Perspectives on Accounting 15, no 3 (avril 2004): 303-23, doi:10.1016/S1045-2354(03)00064-9.

45 IOSCO, « Resolution Concerning the Use of IASC Standards for thePurpose of Facilitating Multinational Securities Offerings andCross-border Listing », Press Release (Sydney Australia: IOSCO, 17 mai 2000), https://www.iosco.org/news/pdf/IOSCONEWS26.pdf.

46 Statement on the Development and Use of IFRS 2005 « *As numerous countries around the world now engage in the adoption of IFRS in 2005 and beyond, the Technical Committee reaffirms its support for the development and use of IFRS as a set of high quality international standards in cross-border offerings and listings.* »

- Le **Mercosur** (Mercado Común del Sur) a été un acteur indirect de la normalisation, par l'influence commerciale régionale interentreprises.
- Le **GLENIF o**u GLASS (*Group of Latin American Standard Setters*), enfin, créé en 2011, et qui réunit les normalisateurs comptables de l'Amérique latine.

Nobes et Parker (2006)[47] classent ces acteurs de l'harmonisation en tenant en compte des critères de portée géographique et de secteur. Nous allons utiliser cette grille d'analyse pour positionner nos acteurs.

	Portée	
Secteur	**Mondiale**	**Régionale**
Gouvernemental	ONU, OCDE, IOSCO, G20, BM	Mercosur
Professionnel	IFAC	GLENIF
Indépendant	IASB	
Mix	-	-

Figure 0-1. Caractérisation des principaux acteurs de l'harmonisation (adapté de Nobes et Parker (2006).

Ensuite nous allons étudier un acteur central dans le processus d'harmonisation comptable qui nous intéresse, le normalisateur international IASB. Son étude revêt une importance fondamentale car c'est lui qui a le pouvoir de créer et modifier la norme.

0.1.4 L'Amérique Latine et l'IASB

Nous avons remarqué la faible participation des pays d'Amérique du Sud (qui ont décidé de participer à la convergence comptable) face à la forte participation des pays d'Amérique du Nord, dont le principal membre reste à l'écart.

Chantiri et Kahloul (2012) ont confirmé l'existence d'une vision commune de l'information comptable portée par les membres du normalisateur international. En effet il s'agirait d'une communauté épistémique caractérisée par un ensemble des membres experts dans le domaine, partageant des valeurs et un code de conduite acquis tout au long de leur expérience professionnelle. La légitimité de l'IASB a été questionnée également, l'organisme dispose d'une légitimité procédurale fondée sur le *due process* et d'une légitimité substantielle fondée sur son cadre conceptuel (Burlaud et Colasse, 2010). De plus, les sources du *due process* sont fragiles car elles sont réservées aux parties pouvant participer grâce à l'importance de leurs ressources financières et techniques (Chiapello, 2005)[48].

47 Christopher W. NOBES et Robert PARKER, *Comparative International Accounting*, 9° (Prentice hall, 2006).
48 CHIAPELLO, *Loc. cit.*, juillet 2005.

Lopes (2015)[49] a étudié la mise en place de normes IFRS en Amérique Latine, mais sous l'angle de leur relation avec l'IASB. Ainsi elle constate que la majorité des pays d'Amérique latine en sont à une étape similaire de leur adoption. À l'exception du Paraguay, tous les autres pays se sont publiquement engagés à évoluer vers un ensemble de normes comptables de haute qualité. Cependant, les conditions d'application des normes sont différentes selon les pays, tout comme la version adoptée des normes.

L'analyse montre que les normalisateurs nationaux sont engagés avec les objectifs suivants :

- La diffusion et la proposition d'améliorations des normes IFRS existantes,
- Les réponses au développement de nouvelles normes,
- La coordination de l'alignement entre l'agenda et les points de vue de l'IASB et ceux de l'Amérique latine,
- Le leadership de la convergence internationale de ces pays.

Le GLENIF (*Grupo Latinoamericano de Emisores de Normas de Informacion Financiera*), évoqué précédemment, est une organisation créée au sein de la région d'Amérique Latine en 2011 qui joue un rôle important dans les échanges avec l'IASB. On y relève une participation prééminente du Brésil et du Mexique soulignée par Lopes (2015)), mais l'Argentine et le Venezuela sont néanmoins présents (*cf.* tableau ci-dessous) :

Institutions	**Groupes ou comités**	**Pays d'Amérique latine représentés**
IFRS Foundation	Conseil de Surveillance	Brésil
	Trustees : 22 membres au total	dont Amérique du Sud (1 personne) Brésil
	IASB	Brésil 1 personne
	Comité d'Interprétation de l'IFRS	*Aucun*
Corps consultatifs IASB	Conseil consultatif de l'IFRS	Brésil (1 personne) et Mexique (1 personne)
	Forum consultatif des normes comptables	GLENIF
	Groupe des économies émergentes	**Argentine** (*Jorge GIL),* Brésil (1 personne), Mexique (1 personne)
	Groupe consultatif des crises financières	**Argentine** (*Fermin del Valle*), Brésil (1 personne)
	Comité consultatif sur les marchés financiers	Brésil (2 personnes)
	Forum des préparateurs	Brésil (1 personne)
	Groupe de mise en œuvre de la norme IFRS pour PME	**Argentine** (*H. Casinelli et Jorge GIL*, remplacé par M. *Kerner*), Brésil (2 personnes), Panama (1 personne).

Table 0-1 Représentation des pays d'Amérique du Sud au sein des instances comptables internationales (Lopes, 2015) traduit en français par nos soins.

49 Ana Isabel LOPES, « The participation of Latin American Bodies in the IASB : un update and increased role » (présenté à Encuentro XVI AECA 2014, Leiria, Portugal), http://www.aeca1.org/pub/on_line/comunicaciones_xviencuentroaeca/cd/33a.pdf.

Figure 0-2 À la recherche d'une personnalité argentine au sein de l'IASB et l'IFRS Foundation

Ø	AUCUNE REPRÉSENTATION ARGENTINE dans la structure principale,
Ø	
Ø	

Dans la structure connue de l'IASB, détaillée sur le site internet[50], aucun argentin ne fait partie des membres ou *trustees* (*cf.* figure ci-dessus). L'absence de représentation est particulièrement flagrante.

Suite à la globalisation des normes IFRS, le travail de l'IASB a dû s'appuyer sur différents corps d'experts, les ***Advisory Bodies*** **(Corps Consultatifs)** conseillant l'organisme dans des aspects très spécifiques liés à l'appartenance d'un pays à une région, à certaines caractéristiques économiques du pays ou au type d'entreprise pour laquelle on produit une norme. Dans ce cadre-là, l'Argentine a pu participer aux discussions des groupes suivants évoqués ci-dessus :

- ***Groupe des économies émergentes*** (*EEG : Emerging Economies Group*). L'Argentine est membre de ce groupe, représenté par M. Gil.
- ***Groupe de mise en œuvre de la norme IFRS pour les PME*** (*SME Implementation Group*).
- ***Groupe consultatif des crises financières (Financial Crisis Advisory Group).***

L'IASB reçoit des conseils et des retours sur les normes IFRS, en général de la part des émetteurs des normes comptables nationales ou régionales.
Au moment où l'Argentine se prépare à cette mise en place, la plupart des pays d'Amérique Latine font de même, la date de transition étant fixée entre 2008 et 2015.

50 http://www.ifrs.org

0.2 Un processus d'intégration de pratiques et de représentations comptables

0.2.1 L'importance de la rhétorique

La légitimité substantielle est liée au cadre conceptuel utilisé pour l'émission des normes. L'élément le plus important de ce cadre est la définition des objectifs de la comptabilité et des destinataires de l'information comptable. Pour Burlaud et Colasse (2010) il s'agirait d'un choix politique en raison de son lien avec la gouvernance d'entreprise. Dans leurs travaux, face aux nombreuses crises, ces auteurs s'interrogent sur le recours à la juste valeur comme critère d'évaluation justifié par l'efficience de marchés. En effet, il y aurait un écart entre le cadre et la réalité, écart qui mesure la faiblesse de la légitimité substantielle des IFRS. C'est probablement pour cette raison, estiment les auteurs, qu'une rhétorique sur la neutralité, l'image fidèle, la transparence et le caractère juste de l'information financière a été développée.

Concernant le rapport entre rhétorique et normalisation comptable, Young (2003)[51] a réalisé une étude du FASB et des stratégies de légitimation mises en place. Young (2003) a remarqué qu'un normalisateur peut mettre en place une stratégie de rhétorique pour s'assurer que ses normes soient perçues comme étant le résultat d'un processus rationnel. On s'assurerait ainsi de la séparation des aspects techniques et politiques et du fait que les normes ne sont pas le résultat des désirs des agents ou d'un processus d'ajustement (accommodation).

De cette manière, les normes seraient conçues selon des intérêts particuliers, ne pouvant donc pas être **neutres**. De la même façon, le concept de **l'image fidèle** de l'information financière en tant que représentation objective de l'entreprise est très discutable. Ce concept va à l'encontre de la littérature dominante selon laquelle il y a autant d'images que d'utilisateurs de l'information, selon Hines (*cf.* 1988)[52]. De plus, la définition de l'information « fiable » a trait à la représentation des évènements qu'elle est censée représenter.

À cette rhétorique s'ajoute le concept de ***fair value***, traduit par l'expression *juste valeur* pour parler de la *valeur de marché*. Cet habillage avec le mot « juste » ferait aussi partie de la rhétorique de l'IASB, rhétorique construite au fil du temps pour compenser des normes théoriquement très faibles.

---

51 Joni YOUNG, « Constructing, Persuading and Silencing: The Rhetoric of Accounting Standards », Accounting, Organizations and Society 28 (2003): 621-38, https://ac.els-cdn.com.buadistant.univ-angers.fr/S0361368202000168/1-s2.0-S0361368202000168-main.pdf?_tid=db7de428-a826-11e7-8e64-00000aab0f6b&acdnat=1507027230_5dec0ca2ff70a14a8495bbceafd60276.

52 Cf Ruth D. HINES, « Financial accounting: In communicating reality, we construct reality », Accounting, Organizations and Society 13, no 3 (1988): 251-61, https://econpapers.repec.org/article/eeeaosoci/v_3a13_3ay_3a1988_3ai_3a3_3ap_3a251-261.htm.

L'IASB a été décrit comme ayant *« émergé … pour établir des normes de reporting financier international et pour concevoir la convergence à ce niveau avec huit normalisateurs nationaux leaders à travers une procédure formelle de liaison*. » (Zeff, 2002)[54]

L'IASB a été capable d'introduire « *rapidement et sans questionnement* » les normes internationales « *en raison de la forme particulière d'autorité privée transnationale qu'elle représente* » (Perry et Nolke, 2006).[55]

La montée de la *fair value* et de l'autorité privée transnationale est expliquée par Perry et Nolke (2006) avec l'argument de l'efficience des marchés : il y aurait des économies de conformité à la norme, une autorité privée serait préférée parce qu'une régulation publique amènerait des considérations politiques non souhaitables dans une perspective d'efficacité. S'écarter du courant le plus important peut être traité comme étant politique.

Nous venons de montrer ce que la recherche en comptabilité questionne dans la normalisation internationale, les raisons et les arguments utilisés afin d'éclairer le processus de convergence comptable. Nous allons maintenant étudier comment l'harmonisation comptable s'intègre dans les pays en développement.

0.2.2 Les limites de la standardisation pour les pays en développement

La recherche en comptabilité internationale a déjà soulevé des facteurs laissant entrevoir des particularités qui rendraient les pays en développement différents des pays développés.

Les pays en développement : ont-ils une singularité comptable ?

Perera (1989)[57] soutient que la comptabilité est un produit de l'environnement, elle est unique dans un espace-temps et les pratiques seraient différentes en raison de la diversité des conditions environnementales. Il note que les systèmes comptables des pays en développement sont largement des extensions de ceux des pays développés, particulièrement des pays occidentaux capitalistes, comme le Royaume-Uni et les États-Unis, qui se sont disséminés via les investisseurs, les multinationales, les firmes d'audit. Néanmoins, en ce qui concerne les normes internationales, il affirme *« Les principes et pratiques comptables des pays capitalistes occidentaux n'ont jamais été 'vendus' aux pays en développement sur la base d'arguments convaincants vis-à-vis des besoins locaux, en complément de leur supériorité supposée.* »

Ainsi Perera (1989) suggère qu'il faut évaluer la pertinence et l'efficacité des systèmes comptables du style anglo-américain qui se mettent en place dans d'autres contextes.

---

54 Stephen A. ZEFF, « "Political" Lobbying on Proposed Standards: A Challenge to the IASB », Accounting Horizons 16, no 1 (mars 2002): 43-54, http://www.ruf.rice.edu/~sazeff/PDF/March%202002%20Horizons.pdf.

55 PERRY et NÖLKE, Loc. cit.

57 M.H.B PERERA, « Accounting in developing countries: A case for localised uniformity », The British Accounting Review 21, no 2 (juin 1989): 141-57, doi:10.1016/0890-8389(89)90193-5.

En 1964, Wilkinson[58] analysait les possibilités pour la comptabilité de se transformer en langage international. Il identifiait à l'époque les forces qui commençaient à jouer pour obtenir des états financiers significatifs à travers les frontières, sans pour autant oublier les particularités des pays. Ces forces étaient, entre autres, l'influence des mouvements de capitaux sur les principes comptables des pays récepteurs et l'influence des traditions légales. Par exemple, la loi romaine et le code Napoléon ont influencé l'Amérique latine.

L'Argentine est un exemple du résultat de multiples influences : un code civil basé sur le code Napoléon et une profession comptable organisée sous forme associative, techniquement indépendante de l'État.

Toujours selon Wilkinson (1964), apparaissent :

- **Une uniformité réfléchie** (*meaningful*) : il faut éviter d'imposer des règles uniformes et arbitraires de façon à satisfaire les besoins à la fois du management et des investisseurs. Il faudrait peut-être les standardiser pour des besoins d'information similaires.
- Le danger de la **conformité aveugle** : *« l'uniformité complète est merveilleuse pour le comptable fainéant* (*lazy*)*. Les réponses à n'importe quel problème peuvent être trouvées dans un livre. Les circonstances ne collent pas forcément ? Ce n'est pas grave, elles doivent être intégrées de force dans le cadre* ». « *Heureusement »*, dit Wilkinson, « *je pense que ceci est juste un mauvais rêve. En étendant notre influence vers d'autres pays souverains, le processus doit être celui de la persuasion pour la standardisation plutôt que celui de la coercition pour l'uniformité. »*

Que penserait Wilkinson du phénomène de convergence comptable internationale, notamment dans les pays en développement ? La conformité aveugle est pour lui un mauvais rêve.

Toujours selon Wilkinson (1964), les différences d'opinions doivent être traitées avec une ouverture d'esprit. Il développe l'exemple suivant :

> « *… une entreprise en Argentine …a emprunté des dollars à long terme pour la construction d'un actif corporel. S'il y a une dévaluation postérieure qui augmente le passif en pesos, il est logique en local d'ajouter l'excès au coût d'origine de l'actif. Ceci ne serait pas acceptable aux États Unis… Mais dans ce cas nous devons nous souvenir que leurs pratiques* (argentines ici) *sont plus près de la réponse correcte que les nôtres* (américaines). *Nous n'avons pas encore trouvé la solution à la comptabilité des niveaux de prix. Le traitement argentin ajustant le coût de l'immobilisation à une variation mesurable d'un passif lié est un pas dans la bonne direction...* »

Il faut noter que ce commentaire est antérieur à tout le débat sur la comptabilité d'inflation, surtout dans les années 70 lorsque l'inflation a touché les États-Unis, entre autres pays.

58 Theodore L. WILKINSON, « Can Accounting Be an International Language? », The Accounting Review 39, no 1 (1964): 133-39, http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/243176.

Nous pouvons retenir de Wilkinson (1964) que « *l'idée que des méthodes comptables rigides peuvent produire des résultats uniformes et significatifs serait fallacieuse. Il est plus important que les méthodes comptables soient adaptées à la situation actuelle de l'entreprise et appliquée d'une façon cohérente à travers les années*. »

Nous venons de voir deux auteurs qui avaient remarqué voilà de nombreuses années l'existence des particularités dans les pratiques comptables des pays, notamment les pays en développement. Par conséquent, nous considérerons que les caractéristiques des contextes des pratiques comptables locales peuvent influencer le mode de mise en œuvre des normes IFRS, notamment en raison du lien entre les pratiques comptables dans un contexte et les objectifs de la comptabilité d'un cadre normatif donné.

0.3 Questions de recherche

Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux pays ont décidé d'adopter les normes internationales de comptabilité ou d'entamer un processus de convergence vers ces normes. Dans ce processus, ils ont abandonné ou ajusté leurs propres normes comptables locales pour préparer leurs états comptables suivant des nouvelles règles. Certains pays n'ont pas eu le choix parce que les institutions financières leur ont suggéré fortement de changer de référentiel comptable pour conquérir la confiance des marchés (ROSC, 2007)[60]. Parmi ceux-ci se trouve l'Argentine qualifiée de pays « en développement » et disposant d'un processus normalisateur particulier (Miletti *et al*, 2001)[61].

L'adoption formelle a été précédée pendant une dizaine d'années d'un processus d'harmonisation comptable ayant imprégné les normes locales sous l'action du normalisateur comptable local. Bien que l'organisation professionnelle ait recommandé l'adoption des IFRS, la décision formelle a été prise par l'autorité des marchés financiers, dépendante de l'Etat, au moyen d'une règlementation spécifique.

En 2009, la *Comision Nacional de Valores* (CNV), le régulateur boursier argentin dépendant du Ministère de l'Économie, décide que les entreprises cotées sous son contrôle devront publier leurs états comptables en normes "*IFRS full*" à partir du 1er janvier 2012.[62].

Or, lorsqu'on se renseigne sur les responsables de l'élaboration du référentiel international comptable, on apprend qu'ils sont, pour la plupart, des représentants d'organisations pratiquant

60 Rapport ROSC Banque Mondiale : Argentine (2007): « une adhésion plus importante aux normes internationales contribuera à promouvoir la confiance des investisseurs et prêteurs, ce qui constitue un ingrédient clé pour que les entreprises locales obtiennent l'accès au crédit et attirent des capitaux à long terme » (ma traduction de l'espagnol)

61 Mabel MILETI et al., « Evolucion historica de la contabilidad y su relacion con la investigacion y regulacion contable en EEUU, sur de Europa, y Argentina. », 2001.

62 http://www.cnv.gob.ar/LeyesyReg/CNV/esp/RGC576-10.htm

ou ayant des liens avec une tradition de comptabilité anglo-saxonne (Chantiri et Kahloul, 2012)[63].

Il faut savoir que les mécanismes de normalisation s'appuient sur des communautés d'acteurs (ici, dans le cadre des IFRS), une communauté formée des représentants internationaux particulièrement impliqués dans des organisations comptables ou d'audit de tradition anglo-saxonne œuvrant dans des économies développées.

Par ailleurs, le modèle économique argentin a été décrit comme étant différent (Kydland *et al*. 1997)[64] même parmi les modèles économiques émergents et sud-américains. Il a même été qualifié de « paradoxal » [le « paradoxe argentin » de Taylor[65]].

De même, l'organisation de la profession comptable présente des particularités liées notamment au système fédéraliste qui sous-tend la structure politique du pays.

Le phénomène intéressant, dans ce cadre, est l'interaction entre deux mouvements contradictoires ou paradoxaux d'intégration internationale et de différenciation locale. Cette interaction peut être étudiée quel que soit le pays. D'ailleurs, la littérature est riche sur ce sujet, certains auteurs choisissant de décrire l'adoption des IFRS soit :

- par pays : Australie [Chapple, 2014][66], Pologne [Vellam, 2012][67], Bangladesh [Mir et Rahaman, 2005][68], Iraq [Hassan *et al.* 2014][69], Émirats arabes unis [Irvine, 2008][70], Allemagne [Heidhues et Patel, 2011][71], Espagne [Callao *et al*. 2007][72], Tunisie [Trabelsi, 2013][73], Kazakhstan [Tyrral *et al*, 2007][74] entre autres.

63 Rouba CHANTIRI-CHAUDEMANCHE et Anouar KAHLOUL, « Les acteurs de la normalisation comptable internationale : une communauté épistémique ? », Comptabilité - Contrôle - Audit Tome 18, no 1 (1 avril 2012): 9-37, doi:10.3917/cca.181.0009.

64 Finn KYDLAND et Carlos ZARAZAGA, « Is the Business Cycle of Argentina "Different"? », Economic Review - Federal Reserve Bank of Dallas, 1997, http://www.finnkydland.com/papers/Is%20the%20Business%20Cycle%20of%20Argentina%20Different.pdf.

65 TAYLOR, « The Argentine Paradox: Microexplanations and Macropuzzles ».

66 Sandra CHAPPLE, « Adoption of International Financial Reporting Standards in Australia: structure, agency and unintended consequences » (University of Wollongong, 2014), http://ro.uow.edu.au/theses/3984.

67 Iwona VELLAM, « The adoption of IFRS in Poland: an institutional approach » (phd, University of Greenwich, 2012), http://gala.gre.ac.uk/9457/.

68 Monir MIR et Abu RAHAMAN, « The adoption of international accounting standards in Bangladesh: an exploration of rationale and process », Accounting, Auditing and Accountability Journal 18, no 6 (2005): 816-41.

69 Enas A. HASSAN, Michaela RANKIN et Wei LU, « The Development of Accounting Regulation in Iraq and the IFRS Adoption Decision: An Institutional Perspective », The International Journal of Accounting 49, no 3 (septembre 2014): 371-90, doi:10.1016/j.intacc.2014.07.001.

70 Helen IRVINE, « The global institutionalization of financial reporting: The case of the United Arab Emirates », Accounting Forum 32, no 2 (juin 2008): 125-42, doi:10.1016/j.accfor.2007.12.003.

71 Eva HEIDHUES et Chris PATEL, « Chapter 3 Adoption of IFRS in Germany: A Neo-Institutional Analysis », Studies in Managerial and Financial Accounting 23 (20 décembre 2011): 43-74, doi:10.1108/S1479-3512(2012)0000023008.

72 CALLAO, JARNE JARNE et LAINEZ, Loc. cit.

73 TRABELSI, Loc. cit., juillet 2013.

- par région : Amérique latine [Vasquez Quevedo *et al*. 2013[75] ; Rathke *et al.* 2016[76] ; Ivanovich *et al*. 2012[77]],
- ou globalement sous le terme « pays en développement » [Zehri et Chouaibi, 2013[78] ; Trabelsi, 2016[79] ; Nurunnabi, 2015[80]], pour en citer quelques-uns.

Les IFRS sont étudiées également en fonction de leur efficacité (Sánchez-Martin *et al*. 2014[81] ; Rodriguez Garcia *et al.* 2016[82] ; Horton *et al.* 2013[83], Mohammadrezaei *et al*. 2015[84], Daske, 2006[85] ; Kim et Shi, 2012[86], entre autres) et aussi dans leur contenu intrinsèque (Colasse, 2004[87]; Richard, 2015[88]).

---

74 David TYRRAL, David WOODWARD et Almagoul RAKHIMBEKOVA, « The relevance of International Financial Reporting Standards to a developing country: Evidence from Kazakhstan », The International Journal of Accounting 42, no 1 (2007): 82-110, doi:10.1016/j.intacc.2006.12.004.

75 Noemi VASQUEZ QUEVEDO, Mariana CARRIL MARQUEZ et Maria PASCUAL GARCIA, « Estado Actual de Latinoamérica en relacion al proceso de adopcion de las NIIF », *Contabilidad y Auditoria* 38, no Ano 19 (décembre 2013), http://bibliotecadigital.econ.uba.ar/download/cya/cya_v19_n38_03.pdf.

76 Alex Augusto Timm RATHKE et al., « International Financial Reporting Standards and Earnings Management in Latin America », Revista de Administração Contemporânea 20, no 3 (juin 2016): 368-88, doi:10.1590/1982-7849rac2016140035.

77 Juan IVANOVICH PAGES, Angelica PEÑA CORTES et Isabel TORRES ZAPATA, « Un analisis critico a las NIIF-IFRS y a los procesos de adopcion e implementacion en America Latina y el Caribe » (présenté à II Seminario de Redila, Santa Fe, Argentina: ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE FACULTADES Y ESCUELAS DE CONTADURIA Y ADMINISTRACIÓN, 2012), http://www.alafec.unam.mx/docs/macroproyectos/analisis_macro.pdf.

78 Fatma ZEHRI et Jamel CHOUAIBI, « Adoption determinants of the International Accounting Standards IAS/IFRS by the developing countries », Journal of Economics Finance and Administrative Science 18, no 35 (décembre 2013): 56-62, doi:10.1016/S2077-1886(13)70030-1.

79 Raoudha TRABELSI, « Are IFRS Harder To Implement For Emerging Economies Compared To Developed Countries A Literature Review », Journal of Modern Accounting and Auditing 12, no 1 (janvier 2016): 1-16, http://www.davidpublisher.org/Public/uploads/Contribute/56946b13dbb98.pdf.

80 Mohammad NURUNNABI, « The impact of cultural factors on the implementation of global accounting standards (IFRS) in a developing country », Advances in Accounting 31, no 1 (juin 2015): 136-49, doi:10.1016/j.adiac.2015.03.015.

81 Miguel Eduardo SANCHEZ-MARTIN, Rafael DE ARCE et Gonzalo ESCRIBANO, « Do changes in the rules of the game affect FDI flows in Latin America? A look at the macroeconomic, institutional and regional integration determinants of FDI », European Journal of Political Economy 34 (juin 2014): 279-99, doi:10.1016/j.ejpoleco.2014.02.001.

82 Martha del Pilar RODRIGUEZ GARCIA et al., « Does an IFRS adoption increase value relevance and earnings timeliness in Latin America? », Emerging Markets Review 30, no Supplement C (1 mars 2017): 155-68, doi:10.1016/j.ememar.2016.11.001.

83 Joanne HORTON, George SERAFEIM et Ioanna SERAFEIM, « Does Mandatory IFRS Adoption Improve the Information Environment?* », Contemporary Accounting Research 30, no 1 (2013): 388–423, doi:10.1111/j.1911-3846.2012.01159.x.

84 Fakhroddin MOHAMMADREZAEI, Norman MOHD-SALEH et Bahman BANIMAHD, « The effects of mandatory IFRS adoption: A review of evidence based on accounting standard setting criteria », *International Journal of Disclosure and Governance* 12, no 1 (2015): 29-77, https://www.researchgate.net/profile/Norman_Mohd_Saleh/publication/270855013_The_effects_of_mandatory_IFRS_adoption_A_review_of_evidence_based_on_accounting_standard_setting_criteria/links/5630e7d108ae3de9381cd2ae.pdf.

85 Holger DASKE, « Economic Benefits of Adopting IFRS or US-GAAP - Have the Expected Cost of Equity Capital Really Decreased? », Journal of Business Finance <html_ent Glyph="@amp;" Ascii="&"/> Accounting 33, no 3-4 (avril 2006): 329-73, doi:10.1111/j.1468-5957.2006.00611.x.

Nous avons précédemment relevé les critiques relatives à la légitimité de l'IASB en tant que normalisateur international proposant un cadre de normes comptables applicables dans tous les environnements (Burlaud et Colasse, 2010). Dans ce mouvement de convergence comptable, un pays adoptant devrait respecter les caractéristiques suivantes :

- être fortement représenté dans les instances de normalisation,
- être proche du modèle économique porté par les normes comptables,
- ne pas être un pays en développement.

A priori, le processus de normalisation ou convergence comptable serait peu touché par des mouvements de différentiation.

Mais que se passe-t-il quand les pays qui adoptent et mettent en place les normes IFRS sont peu représentés, ont une économie qualifiée d'atypique et sont en développement ? Ce qui est le cas de l'Argentine.

Dans ce cas, les interactions, le jeu entre intégration [convergence comptable] et différenciation (dans l'adoption et la mise en œuvre), est-il plus dynamique ?

Dans ces conditions tellement particulières, il est pertinent de se poser les questions suivantes :

1. ***Quels sont les mécanismes qui ont joué dans l'adoption des normes IFRS en Argentine ?***
2. ***Quels sont les mécanismes de sa mise en œuvre ?***

Notre étude sera fondée sur une grille d'analyse que nous allons construire et les résultats seront générés par une étude empirique du cas de l'adoption des IFRS en Argentine et de leur application.

1) Quels sont les mécanismes qui ont joué dans l'adoption des IFRS en Argentine ?

Il s'agit de déterminer les forces qui ont joué un rôle dans l'adoption des normes IFRS en Argentine. Bien que l'on sache que la décision a été prise par l'autorité des marchés financiers, nous souhaitons connaître plus en détail les facteurs concernés ainsi que leur mécanisme d'influence. Pour cela nous procéderons à une revue de la littérature sur l'adoption des IFRS dans les pays en développement. Nous relèverons les cadres théoriques utilisés et construirons

---

86 Jeong-Bon KIM et Haina SHI, « Voluntary IFRS Adoption, Analyst Coverage, and Information Quality: International Evidence », Journal of International Accounting Research 11, no 1 (mars 2012): 45-76, doi:10.2308/jiar-10216.

87 Bernard COLASSE, « Harmonisation Comptable Internationale: de la résistible ascension de l'IASC/IASB », Gérer et Comprendre 75 (mars 2004), https://core.ac.uk/download/pdf/6368928.pdf.

88 Jacques RICHARD, « The dangerous dynamics of modern capitalism (from static to IFRS' futuristic accounting) », Critical Perspectives on Accounting, The Global Financial Crisis, 30, no Supplement C (1 juillet 2015): 9-34, doi:10.1016/j.cpa.2014.09.003.

une grille d'analyse avec l'aide de cadres théoriques adaptés à notre étude. Cette grille d'analyse sera appliquée aux entretiens qui seront réalisés dans le cadre de notre recherche sur l'adoption des IFRS en Argentine.

2) Quels sont les mécanismes de mise en œuvre ?

Les objectifs de l'adoption des IFRS ont été décrits dans la règlementation d'adoption. Par ailleurs, le cadre conceptuel international fournit aussi les objectifs de l'information pertinente à la prise des décisions des utilisateurs. Afin d'enrichir notre analyse empirique et en profitant du fait que l'adoption est déjà entrée en vigueur, nous voulons saisir la perception des acteurs sur l'application concrète des normes IFRS. Étant donné que nous allons avoir accès à plusieurs acteurs du processus d'adoption et de sa mise en application, nous souhaitons identifier les principaux aspects impliqués dans cette mise en place. Ces aspects sont multiples en raison de la complexité institutionnelle de base, sans oublier les institutions intervenant dans le processus de convergence. Par ailleurs, nous voulons garder à l'esprit les objectifs de l'information comptable, information à la source de tout ce qui entraîne ce mouvement de convergence comptable internationale.

0.4 Choix épistémologique et méthodologique

Notre étude portera sur un phénomène de normalisation comptable, plus précisément le choix comptable fait par l'Argentine du cadre comptable international pour ses entreprises cotées ainsi que sa mise en place.

S'agissant d'un phénomène d'adoption des normes IFRS qui se place dans une vague d'harmonisation comptable, nous sommes dans un processus d'homogénéisation. Le processus de changement de cadre normatif va être approché comme étant un changement institutionnel, il va être traité suivant des théories sociologiques pertinentes permettant de le décrire et de l'expliquer tant au niveau des facteurs que du processus de changement lui-même.

Pour répondre à nos deux questions de recherche, nous allons utiliser certains concepts de la théorie néo-institutionnelle (Meyer et Rowan, 1977[89] ; DiMaggio et Powell, 1983[90]) et de la théorie de la structuration (Giddens, 1984[91]).

89 John W. MEYER et Brian ROWAN, « Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony », American Journal of Sociology 83, no 2 (1 septembre 1977): 340-63, http://www.jstor.org/stable/2778293, ArticleType: research-article / Full publication date: Sep., 1977 / Copyright © 1977 The University of Chicago Press.

90 Paul DIMAGGIO et Walter POWELL, « The Iron Cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields », American Sociological Review 48, no 2 (avril 1983): 147-60.

91 Anthony GIDDENS, The Constitution of Society (UK: Polity Press, 1984).

Selon DiMaggio et Powell (1983), la bureaucratisation et d'autres types d'homogénéisation émergent hors de la structuration des champs organisationnels par l'action de l'Etat et des professions. Nous allons considérer le phénomène de l'adoption des IFRS en Argentine comme un phénomène d'homogénéisation et nous allons répondre ainsi à notre **1ère question de recherche**. Le concept de la théorie néo-institutionnelle qui reflète le mieux le processus d'homogénéisation est le concept d'**isomorphisme** institutionnel. Nous allons identifier les forces ayant joué un rôle dans la décision d'adoption des normes IFRS en Argentine. Ceci nous aidera à répondre à notre première question de recherche sur les facteurs de l'adoption. Ensuite, nous souhaitons incorporer à cette analyse une étude plus approfondie des aspects liés au **pouvoir et à la dimension spatio-temporelle** du changement. En effet, « *l'approche institutionnelle ne se pose pas la question de comment ces modèles* (liés aux mythes et cérémonies) *arrivent et quels intérêts ils servent.* » (DiMaggio et Powell, 1983). Le cadre théorique nous permettant d'intégrer ces aspects susceptibles de nous aider dans l'approfondissement du phénomène est la théorie de la structuration (Giddens, 1984). Elle a été très utilisée en comptabilité et gestion comme Englund, Gerdin et Burns (2011[92]) le signalent dans leur travail de synthèse. Ces auteurs constatent que la comptabilité a été analysée à la fois en tant que structure ou système ou interaction. Ils ont aussi montré que la comptabilité pouvait être utile en tant que structure de signification, comme partie de la structure de légitimation ou comme structure de domination.

Pour la **2ème question de recherche** concernant la mise en place des IFRS et son analyse via le processus de préparation des états financiers, nous allons procéder de la façon suivante : nous allons faire appel à Meyer et Rowan (1977)[93] qui se sont intéressés aux concepts d'efficience, de mythes et de découplage, les mythes étant considérés comme des éléments structurants issus de l'institutionnalisation des professions, programmes et technologies. La comptabilité est considérée par les auteurs comme faisant partie des technologies, elles-mêmes faisant partie des éléments de la structure formelle. Dans ce contexte, la comptabilité pourrait être vue comme ayant une fonction de mythe et dans ce sens les IFRS pourraient aussi avoir la même fonction**.** Nous allons donc étudier comment ce mythe se met en place et nous allons vérifier l'existence de tous les aspects le caractérisant en tant que tel. Meyer et Rowan ont également avancé que les organisations, de façon à réussir dans leur fonctionnement, découplent leurs activités externes des activités internes liées à leur cœur de métier. Nous voudrions savoir si, dans notre cas, ce mécanisme se met en place.

92 Hans ENGLUND, Jonas GERDIN et John BURNS, « 25 Years of Giddens in accounting research: Achievements, limitations and the future », Accounting, Organizations and Society 36, no 8 (novembre 2011): 494-513, doi:10.1016/j.aos.2011.10.001.

93 MEYER et ROWAN, Loc. cit.

À l'aide la théorie de la structuration (TS), il pourra être intéressant d'étudier les conditions de la mise en place à partir de la vision des acteurs du processus de réalisation des états financiers. Nous ne nous concentrons pas sur le processus administratif et comptable qui est interne à l'entreprise, mais sur la perception de l'action d'émission des états financiers. L'action réside donc dans la production et l'émission des états financiers en IFRS par les entreprises cotées.

Le contexte de l'interaction sociale est composé des institutions liées, touchées directement ou indirectement par cette production, ainsi que des parties prenantes de l'entreprise elle-même.

La période analysée doit être précisée car le moment des entretiens, qui ont été conduits entre 2014 et 2016 est important ; les perceptions qui seront relevées sont ancrées dans ce contexte temporel, économique, politique et social.

En synthèse, notre perspective d'analyse pour nos questions de recherche est la suivante (tableau ci-après):

Questions de recherche	Perspective Néo-Institutionnelle	Perspective Structurationniste
1) Quels sont les mécanismes qui ont joué dans l'adoption des IFRS en Argentine ?	Analyse des isomorphismes (DiMaggio et Powell, 1983)	Analyse des dimensions de la structure et de l'action sociale de la normalisation (Giddens, 1984)
2) Quels sont les mécanismes à l'œuvre dans sa mise en place ?	Analyse de l'efficience, mythe et découplage (Meyer et Rowan (1977)	Analyse des dimensions de la structure et de l'action sociale de l'application des normes (Giddens, 1984)

Table 0-2 Questions de recherche et perspectives adoptées pour y répondre

L'utilisation complémentaire de c es deux théories n'est pas nouvelle. Les bénéfices issus de cette double approche ont été identifiés par Boitier et Rivière (2010)[94] *: « établir des ponts entre ces deux théories permet d'obtenir une grille d'analyse qui enrichit l'étude des dynamiques institutionnelles autour de la comptabilité et du contrôle au sein des organisations* ».

C'est avec une recherche qualitative que nous trouverons les réponses à nos questions. En effet, les discours des acteurs interviewés nous fourniront le matériel nécessaire permettant d'identifier, dans le cas de l'Argentine et pour la problématique de l'adoption et de la mise en place des IFRS, les aspects les plus significatifs du phénomène. De façon à pallier les risques

94 Marie BOITIER et Anne RIVIERE, « Vers une perspective étendue de l'analyse néo-institutionnelle : quels apports pour la recherche en comptabilité-contrôle ? » (présenté à La Comptabilité, le contrôle et l'audit entre changement et stabilité, France, 2008), https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/522382/filename/p158.pdf.

habituellement décrits dans ce type de recherche et afin d'améliorer la fiabilité et la validité des résultats issus de notre travail, nous nous attacherons à préciser nos méthodes et procédures.

Dans un cadre de complexité économique et financière, nous souhaitons identifier et comprendre les facteurs et mécanismes impliqués afin de les expliquer : notre position épistémologique est « l'interprétativisme ».

Notre démarche est abductive : à partir de l'analyse des faits et des discours, des conjectures vont être définies, lesquelles seront sujettes à discussion.

Pour ce qui est de la validité, notre intérêt porte sur un événement particulier de convergence comptable, et nous comptons sur la robustesse du cadre théorique pour nous aider dans la compréhension du processus de convergence. Signalons que nous avons les compétences linguistiques et culturelles susceptibles d'identifier les aspects du contexte utiles à nos objectifs de recherche.

Afin de recueillir les données qui nous permettront de comprendre le phénomène et de répondre nos questions, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs. Nous avons également analysé des documents liés à la normalisation comptable et à son application. La presse professionnelle et générale va être surveillée de façon à contrôler et corroborer l'importance des variables ou facteurs sur lesquels nous nous concentrons. Les données ainsi collectées feront l'objet d'une analyse en fonction d'une grille issue de nos cadres théoriques.

En raison de contraintes de disponibilité et de formation liées à notre localisation, nous avons décidé de ne pas utiliser de logiciel d'analyse de contenu. Nous avons redoublé nos efforts pour structurer notre analyse, étape qui, de toutes les manières, aurait été nécessaire et préalable à l'utilisation d'un logiciel d'analyse de contenu. Nous avons par la suite procédé à une analyse « manuelle » certes, mais systématique.

Nos travaux seront restitués selon le plan indiqué ci-après.

0.5 Plan de la thèse

Après ce premier chapitre introductif (chapitre 0) visant à comprendre les éléments fondateurs de notre questionnement et la pertinence de notre recherche, nous présenterons nos travaux en deux parties.

La première s'attachera à la **construction de notre recherche** qui passe :

- premièrement par une analyse approfondie du contexte de la convergence comptable en Argentine (chapitre 1),
- deuxièmement par une recension des travaux précédemment publiés quant à l'efficacité attendue ou réelle de ce processus en général et en Amérique Latine (chapitre 2),

- troisièmement (chapitre 3) par la présentation des concepts et théories pertinents pour assoir un cadre d'analyse de nos observations utile pour nos questionnements (cadre relevant ici d'une double perspective néo-institutionnelle et structurationniste) et par l'analyse des apports ou limites de ces théories dans des travaux parus antérieurement dans le domaine de la comptabilité et de l'audit.
- quatrièmement (chapitre 4) par l'explication de notre méthodologie et de notre positionnement épistémologique.

La seconde présentera les **résultats obtenus et leur discussion** :

- tout d'abord (chapitre 5) les résultats relatifs à l'adoption des IFRS en Argentine issus d'une analyse fondée d'une part sur la notion clé d'isomorphisme (théorie néo-institutionnelle) et d'autre part sur le concept de structure ou structurel selon Giddens (1984) ; ensuite les résultats relatifs à la deuxième question de recherche issus de l'analyse avec notre double cadre théorique (chapitre 6)
- par la suite (chapitre 7A) les résultats relatifs cette fois aux mécanismes à l'œuvre dans la mise en place des IFRS, toujours selon la double perspective théorique ;
- ceci avant de développer et discuter, dans le chapitre 7B, les principaux apports de notre recherche ;
- pour conclure par un dernier et court chapitre (chapitre 8) qui terminant par les perspectives et les limites de cette recherche.

Plan de la Thèse

Introduction

Ch 0 : *Un processus de normalisation comptable internationale en expansion*

Q1: Mécanismes d'adoption des IFRS
Q2: Mécanismes de leur mise en place

Partie I

Ch 1 : Etude du contexte politique, économique et institutionnel

De l'a-typicité
Les acteurs et les institutions
La normalisation comptable en Argentine
L'adoption des IFRS

Ch 2 : Revue bibliographique

Pour comprendre l'efficacité du processus
Les IFRS en Amérique Latine
Le rapport entre comptabilité et économie

Ch 3 : Nos cadres théoriques: le changement institutionnel et le phénomène de structuration

Deux perspectives: statique et processuelle

Ch 4 : Méthodologie

Entretiens semi directifs – Analyse de contenu
Approche Interprétativiste

Partie II

Ch 5 : Sur la 1° question de recherche: analyse des résultats selon grille TNI et TS

Ch 6 : Sur la 2° question de recherche: analyse des résultats selon grille TNI et TS

Ch 7 : Résultats et Discussion : des généralités et des questions de fond

Ch 8 : Conclusion et des perspectives de recherche

PARTIE I CONSTRUCTION DE LA RECHERCHE

CONTEXTE, REVUE BIBLIOGRAPHIQUE, CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE et METHODOLOGIE

I. Contexte, revue bibliographique, cadre théorique et méthodologie

Dans cette partie, nous allons étudier en profondeur les thèmes suivants :

- **Chapitre 1** Étude du contexte argentin : les acteurs et les institutions liés à la normalisation comptable ;
- **Chapitre 2** Revue bibliographique : concernant d'une part la normalisation comptable dans les pays en développement et l'efficacité de la convergence et d'autre part les cadres théoriques choisis par les précédents auteurs dans des contextes similaires.
- **Chapitre 3** Construction et présentation de notre grille d'analyse à deux perspectives.
- **Chapitre 4** Présentation des aspects méthodologiques et épistémologiques de cette recherche.

I. Chapitre 1 Étude du contexte politique, économique et institutionnel national et de l'environnement comptable argentin

I.1 Une configuration politico-économico-comptable atypique voire paradoxale

I.1.1. Pays en développement et Argentine : quelques points à préciser

Le concept de pays en développement provient d'une catégorisation issue d'une mesure du niveau de développement élaborée par la Banque Mondiale.

Le classement des pays par la Banque Mondiale[95] se fait à l'aide du critère de Revenu National Brut *per capita* et propose quatre niveaux :

- *Faible revenu : 1025 $ ou moins,*
- *Faible-moyen revenu : entre 1026 $ et 4035 $,*
- *Moyen-haut revenu : entre 4036 $ et 12475 $,*
- *Haut revenu : plus de 12475 $.*

Selon Hopper *et al.* (2016),[96] il s'agit d'une mesure utile et objective mais pouvant cacher des disparités de revenus au sein d'un même pays. La disparité entre riches et pauvres peut être accentuée dans certaines régions.

Lorsqu'on examine le profil de l'Argentine en octobre 2016, nous trouvons des informations statistiques actualisées sauf celle concernant l'inflation, en raison de problèmes liés à son calcul.

95 Data help desk World Bank, « World Bank Country and Lending Groups – World Bank Data Help Desk ». https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups.

96 HOPPER, LASSOU et SOOBAROYEN, Loc. cit.

L'inflation mise en évidence sur le tableau de la Banque Mondiale pour l'Argentine est de 10,6% pour 2013 ; cette année étant la dernière, sur ce point, disponible.

Figure I-1 Détail du site internet de la Banque Mondiale (www.worldbank.org)

The economic context remains volatile. After a fall of 2.5% of GDP in 2018, a contraction of 1.3% is expected for 2019. With an annual inflation of over 50% (the highest level since 1991), the Argentine peso regained volatility and depreciated more than 13% during 2019.

Last Updated: Apr 08, 2019

« Le contexte économique reste volatile. Suite à une chute du PIB de 2018 de 2,5%, une diminution de 1,3% est attendue en 2019. Avec une inflation annuelle de 50% (la plus haute depuis 1991), le peso argentin est plus volatil et il s'est déprécié de plus de 13% déjà en 2019. »

Figure I-2 Mise à jour de la Banque Mondiale Avril sur la situation argentine, 2019. http://www.worldbank.org/en/country/argentina/overview (Traduit par nos soins).

Les institutions internationales qui s'occupent de suivre statistiquement le développement des pays dans le monde sont en général le Fonds Monétaire International et les Nations Unies.

Nielsen (2011)[97] a compilé l'information suivante concernant la catégorisation de certaines organisations internationales : le FMI, les Nations Unies et la Banque Mondiale.

Comme Nielsen (2011) l'a souligné, lorsqu'il s'agit de classer les pays en fonction de leur niveau de développement, il n'y a pas de critère d'acceptation générale. C'est la raison pour laquelle elle passe en revue les différents classements. Son étude propose donc une comparaison pratique des classements des pays basée sur les rapports de 2010 de chaque institution. Le tableau suivant est une synthèse du travail de Nielsen où les pays sont classés en ordre décroissant et de la manière suivante :

97 Linge NIELSEN, « Classifications of Countries Based on Their Level of Development: How it is Done and How it Could be Done? » (FMI, février 2011), https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2011/wp1131.pdf.

- pour le classement du FMI, des pays avancés aux pays éligibles à l'octroi des aides pour la réduction de pauvreté et la croissance (3 niveaux).
- pour les Nations Unies, selon le niveau de développement humain, du plus haut au plus bas (5 niveaux).
- pour la Banque Mondiale le classement va des pays à hauts revenus aux pays à bas revenus en passant par ceux aux revenus moyens (3 niveaux).

Même si leur approche et leur méthodologie sont différentes, les trois classements ont en commun le fait de classer 20-25% des pays en tant que pays développés. Le groupe des pays en développement est large ; les trois institutions ont identifié des sous-groupes. Les explications fournies à propos des seuils sont rares ou inexistantes selon l'étude.

Dans tous les cas, l'Argentine se trouve toujours identifiée dans la catégorie intermédiaire, entre les pays développés et les pays sous-développés.

Nous venons d'identifier ce dont il est question lorsqu'on parle de pays en développement. Le principal critère de classement se réserve à une question de niveaux de revenus susceptibles de permettre aux pays d'accéder à un certain niveau de développement. Il convient de se poser ensuite la question de la comptabilité dans ces pays, question abordée par de nombreux chercheurs, dont Perera (1989), qui s'est interrogé sur l'existence de particularités comptables dans les pays en développement, comme nous l'avons vu dans notre chapitre introductif.

Or, quels sont les facteurs qui pourraient agir dans le passage aux IFRS de ce groupe de pays ?

I.1.1.1. Les pays en développement et les IFRS

Hopper *et al*. (2016)[98] estiment que l'adoption des IFRS par les pays en développement est souvent recommandée afin d'attirer des fonds étrangers ; cependant diverses études (*cf.* Gordon, Loeb et Zhu, 2012 [99]; *cf.* Nnadi et Soobaroyen, 2015[100]) avancent des preuves contradictoires quant à cette relation.

Bien que quelques auteurs s'accordent sur le fait que la mise en place des IFRS dans les pays en développement peut aider à l'amélioration de la confiance dans l'information financière ou permettre d'attirer de nouveaux investisseurs et des ressources, d'autres prétendent que les modèles comptables avancés, comme celui des IFRS, ne seraient pas *appropriés à l'environnement économique des pays en développement.* Abd-Elsalam et Weetman (2003)

98 HOPPER, LASSOU et SOOBAROYEN, Loc. cit.

99 L. A. GORDON, M. P. LOEB et W. ZHU, « The Impact of IFRS Adoption on Foreign Direct Investment », 2012, doi:10.1016/j.jaccpubpol.2012.06.001.

100 Matthias NNADI et Teerooven SOOBAROYEN, « International Financial Reporting Standards and Foreign Direct Investment: The Case of Africa », Advances in Accounting 31 (16 juin 2015), https://eprints.soton.ac.uk/378143/.

soutiennent par exemple l'importance d'un effet de familiarité avec le cadre comptable et avec la langue dans le cas des économies émergentes.

Nous allons donc étudier deux travaux sur l'analyse des facteurs déterminants dans l'adoption des normes internationales par les pays en développement.

Nous avons déjà introduit les travaux de Zeghal et Mhedhbi (2006)[101]. Ils ont étudié les forces en présence dans l'adoption des normes internationales.

Leur revue de la littérature a permis de détecter deux écoles concernant les positions sur l'adoption de normes IFRS :

1) Les pro-IFRS, qui basent leurs arguments sur :
   a) L'amélioration de la qualité de l'information financière,
   b) L'amélioration de la comparabilité au niveau international,
   c) La facilitation des opérations entre pays permettant une meilleure globalisation des marchés financiers.
   d) Plus particulièrement pour les pays en développement, le renforcement de l'intégration et de la compétitivité dans les marchés financiers.
2) Les anti-IFRS, qui considèrent que chaque pays a ses propres facteurs environnementaux spécifiques à prendre en compte lorsque qu'on établit un système comptable. Selon Perera (1989), précédemment cité, les systèmes d'information comptable élaborés par les pays développés ne sont pas appropriés aux modèles de décision des pays moins développés.

Afin de développer un cadre d'hypothèses, Zeghal et Mhedhbi partent du principe que la décision d'un pays en développement en vue d'adopter les IAS est motivée par un groupe de facteurs environnementaux spécifiques. Leurs résultats montrent que les pays en développement ayant adopté les IAS/IFRS ont des taux de croissance économique plus élevés, un taux d'éducation plus élevé, avec un marché de capitaux et ont une culture anglo-américaine. En faisant des tests de corrélation et de régression, les variables concernant la culture, le niveau d'éducation et l'existence de marché de capitaux sont ressorties comme ayant un impact significatif sur l'adoption des normes IAS/IFRS. La croissance et l'ouverture économique ont eu un impact statistique non-significatif. Nous prêterons attention à l'existence ou l'impact de ces variables dans notre cas d'étude.

Comme avancé précédemment, les pays en développement qui n'ont pas une culture anglo-américaine ont plus de difficultés à adopter les IAS/IFRS, et ceci devrait intéresser les organismes normalisateurs.

En 2013 et en se basant sur cet article de Zeghal et Mhedhbi (2006), Zheri et Chouaibi (2013)[102] ont étudié l'adoption des normes IAS/IFRS par les pays en développement, mais **cette fois-ci dans un cadre volontaire**. Cette étude nous intéresse parce qu'en Argentine la règlementation

101 ZEGHAL et MHEDHBI, Loc. cit.
102 ZEHRI et CHOUAIBI, Loc. cit.

a laissé la possibilité d'une application volontaire aux entreprises autres que celles pour lesquelles il s'agissait d'une obligation.

Leurs hypothèses de recherche ont trait aux facteurs propres aux environnements institutionnels de chaque pays : *culture, croissance économique*, *disponibilité d'un marché de capitaux*, *niveau d'éducation*, *ouverture au monde extérieur*, *système légal*, *facteur politique.*

Leurs résultats montrent que les pays ayant adopté les IFRS sont caractérisés par un niveau d'éducation et un niveau de croissance élevés. Ces pays sont en général des pays ayant un système légal du type *Common Law* et une culture anglo-saxonne forte.

L'analyse des variables a fait ressortir que la culture, le système politique et l'existence des marchés de capitaux n'ont pas influencé l'adoption d'une façon significative, contredisant ainsi partiellement les résultats de Zeghal et Mhedhbi (2006).

L'effet marginal de la culture dans l'adoption des IFRS peut s'expliquer par l'absence de traditions comptables dans les pays émergents, les IFRS pouvant combler ce vide.

Le manque d'impact du marché de capitaux peut s'expliquer par la jeunesse de ces marchés ainsi que par l'importance accordée à la dette comme moyen de financement.

Le facteur politique n'a pas trouvé de place significative non plus, dû peut-être au fait qu'il influence la vie sociale et économique dans les pays émergents, il n'en est pas de même pour la comptabilité. En effet l'adoption est liée aux facteurs institutionnels environnementaux ainsi qu'à la situation macroéconomique. Ceci permet d'identifier un « isomorphisme coercitif » dans la tendance à l'adoption des IFRS des pays en développement.

En ce qui concerne notre cas particulier de l'Argentine, nous sommes face à un pays dans lequel l'organisation professionnelle a décidé d'harmoniser les normes locales avec les IFRS avant d'adopter ces normes. On observe que parallèlement à cette décision d'harmonisation, l'Argentine, avec un marché de capitaux traditionnel de petite taille, a connu une croissance économique forte entre 2003 et 2011 (7,5% par an). Malgré une certaine influence de la culture anglo-américaine, dans l'organisation professionnelle par exemple, nous ne pouvons pas situer complètement l'Argentine dans cette sphère culturelle. En effet, culturellement, l'Argentine a incorporé toute à long de son histoire, de nombreux aspects européens en raison de la colonisation et de l'immigration, ainsi que des aspects britanniques et américains, notamment dans des opérations financières. Cependant, la profession argentine a bien accueilli les IFRS et les a progressivement incorporées au cadre local.

Nous allons maintenant passer à l'étude de l'un des groupes des pays en développement, celui de l'Amérique Latine.

I.1.1.2. Le cas de l'Amérique latine

Les IFRS ont été accueillies en Amérique Latine il y a déjà plusieurs années, lorsque la région a commencé à parler d'harmonisation comptable et de convergence dans les années 90.

Une famille comptable préexistante

Dans les études des familles comptables, un groupe latino-américain a semblé se dégager dans la recherche. Da Costa, Bourgeois et Lawson (1978)[103] ont produit une classification à partir de l'analyse de pratiques comptables menée par Price Waterhouse (1973). Sur cette base ils ont déterminé trois groupes dont un incluant l'Amérique du Sud, les États-Unis, la France, l'Allemagne, entre autres. Les deux autres groupes sont la Grande-Bretagne avec neuf anciens membres de l'empire britannique et le Canada et les Pays Bas qui n'ont pu être classés.

Franck (1979), puis Nair et Franck (1980), ont effectué une étude plus élaborée des caractéristiques du *reporting* financier, en les divisant en caractéristiques de mesure et de divulgation (*disclosure)*.

Leurs résultats déterminent quatre modèles : le modèle britannique Commonwealth, **le modèle latino-américain,** le modèle de l'Europe continentale et le modèle américain.

En 1993, Doupnik et Salter ont établi une classification des systèmes comptables par *cluster*, selon l'orientation comptable macro ou micro. Ils ont identifié neuf *clusters*, dont l'un comprenant l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Mexique.

Une certaine singularité a donc été identifiée dans la zone de l'Amérique latine et aujourd'hui on pourrait s'attendre à ce que des facteurs spécifiques à ce contexte prennent une place dans notre analyse de la mise en place des normes internationales.

Une diversité comptable à la base

Les particularités n'existent pas seulement au niveau régional, mais aussi à l'intérieur de la région latino-américaine.

Mejia Soto *et al.* (2008)[104] proposent une étude de la pertinence des normes internationales pour les PME latino-américaines. Ils ont conclu que « *les pays qui ont adopté les normes internationales de comptabilité sans aucune réflexion et débat ont trouvé des obstacles parfois sans solution.* »

103 R.C. DA COSTA, J.C. BOURGEOIS et W.M. LAWSON, « A classification of international financial accounting practices », International Journal of Accounting, 1978.

104 Eutimio MEJIA SOTO, Carlos Alberto MONTES SALAZAR et Omar De Jesús MONTILLA GALVIS, « Fundamentos Teóricos Del Modelo Contable Común Para Las Pymes De América Latina: Una Alternativa A La Regulación Contable Internacional Iasb », Estudios Gerenciales 24, no 107 (avril 2008): 59-85, doi:10.1016/S0123-5923(08)70037-8.

Ils pensent qu'il faudrait un *« modèle comptable latino-américain qui réussisse à interpréter la réalité sociale, environnementale, politique et économique des pays membres. Que celui-ci résulte d'un travail démocratique, participatif, libre et autonome. »*

Lorsque cette étude a été faite, les normes IFRS sur les PME n'avaient pas été émises encore d'une façon définitive. Mejia Soto *et al.* (2008) estimaient à cette époque que *« de toute façon, cette norme* (IFRS pour PME) *n'obéit pas aux besoins et demandes des conditions propres des PME des pays sous-développés. Il ne suffit pas de connaître et appliquer techniquement les normes ; il faut dans un premier temps, une vision critique, la capacité d'évaluer la pertinence ou l'inconsistance du modèle avec les intérêts des entreprises et nationaux. »*

Concernant cette diversité et la recherche sur les IFRS dans les pays en développement, Macias et Quintero (2015)[105] avertissent que ces pays « *diffèrent d'une façon significative dans leur environnement socio-culturel et dans les caractéristiques des institutions, donc les résultats ne sont pas ouvertement généralisables*. »

Une deuxième analyse effectuée par Ivanovich *et al.* (2012)[106] et préparée par l'Université de Santiago de Chile à la demande de l'ALAFEC (*Asociacion Latinoamericana de Facultades y Escuelas de Contaduria y Administracion)* part d'une posture différente.

Le processus de convergence vers les IFRS fait partie de la mutation des systèmes et de l'évolution historique des rapports entre les acteurs. Selon les auteurs, il devient indispensable ou inévitable d'absorber complètement ce jeu de normes, Cependant, pour une bonne application, il faut de nouvelles règles de conduites, de nouveaux acteurs, de nouveaux rôles pour les acteurs, ce qui implique un changement de système. Par exemple, auparavant, les organismes professionnels étaient en charge de l'émission des normes comptables, alors que maintenant ils ont un rôle de médiateur entre les organismes émetteurs internationaux et le pays

La source anglo-saxonne représente une barrière pour les professionnels habitués à travailler en ayant comme principale préoccupation des considérations fiscales, qui ne participent pas à la prise des décisions. D'un autre côté, la présence de 98% de PME et de quelques grands groupes dans la région fait que les marchés financiers ne se sont pas développés.

Un autre aspect sensible pour la région serait la langue. La traduction réclame l'interprétation de concepts, souvent étrangers, qui portent une vision différente. En partant du fait que les

105 Hugo MACIAS et Dora QUINTERO, « Efectos de la aplicacion de IFRS en paises menos desarrollados: Revision de estudios empiricos », Lumina, Enero Diciembre 2015, 86-110, http://revistasum.umanizales.edu.co/ojs/index.php/Lumina/article/viewFile/1670/1714.

106 IVANOVICH PAGES, PEÑA CORTES et TORRES ZAPATA, « Un analisis critico a las NIIF-IFRS y a los procesos de adopcion e implementacion en America Latina y el Caribe ».

normes IFRS ont été émises dans un contexte de capitalisme, qui ne correspond pas à celui dans lequel évoluent les acteurs latino-américains partagés entre un nouveau socialisme ou un néo-libéralisme.

Selon Ivanovich *et al.* (2012)[107], dans ce contexte et selon la tradition latino-américaine qui consiste à incorporer des éléments des pays développés dans leurs normes, les pratiques des IFRS se sont imposées, mais non sans complications. Étant donné que tous les pays sont plongés dans la « recherche frénétique » de modes de convergence vers les IFRS, mais en perdant de vue que ce processus pose des défis trop ardus en raison de la taille des marchés , celui-ci a été retardé dans plusieurs pays comme le Mexique et plus particulièrement en Argentine en raison du pouvoir des organisations professionnelles locales et du développement d'une profession à caractère national.

Dans certains pays, l'influence nord-américaine est forte dans les modèles comptables (Chili, Mexique). D'autres ont développé un système hybride appelé « modèle latino-américain » sous l'influence simultanée du modèle anglo-saxon et du modèle continental.

L'étude conclut par une série de recommandations qui mettent en garde la communauté au regard de la prise en compte de facteurs qui pourraient jouer un rôle sur l'apparition des pratiques liées à la « comptabilité créative **»**. Ces facteurs sont la formation de la profession aux aspects de l'évaluation et des affaires, jusque-là méconnus en raison de la taille des marchés financiers et de la culture. On note également le développement de la règlementation sur la responsabilité des auditeurs et sur la gouvernance des entreprises. Ce dernier aspect n'est pas développé en raison de la concentration économique très importante dans la région. En dernier lieu, l'existence d'options dans les normes IFRS pourraient aussi contribuer aux pratiques de la « comptabilité créative ». Mais nous pouvons souligner que cette possibilité n'est pas spécifique au contexte latino-américain.

En résumé, cette étude nous aide à mieux positionner l'Argentine, dans les variables qui seraient importantes dans cette convergence comptable, laquelle malheureusement n'est pas analysée en détail. La convergence est considérée comme nécessaire et inévitable mais sans prendre en compte les conditions du contexte général.

Il est intéressant de retenir les caractéristiques du contexte comptable pour l'Argentine, faisant partie du Groupe 2, analysées par Ivanovich *et al*. :

- *« Le développement de la profession comptable est très important.*
- *Les objectifs de la comptabilité sont l'application de la loi fiscale (67%) et de la loi comptable (33%).*

107 Ibid.

- *Les utilisateurs de l'information sont les organismes régulateurs, les banques et entités financières.*
- *Le système fiscal influence beaucoup la pratique professionnelle,*
- *Les sous-systèmes de principes comptables avant les IFRS sont le conservatisme, la continuité de l'exploitation, l'encouru-perçu.*
- *Les sous-systèmes de formation comptable : exercice professionnel avec obtention d'un diplôme universitaire.*
- *Le sous-système d'évaluation existant n'appartient à aucune catégorie existante, il intègre plusieurs catégories.*
- *La culture comptable selon les valeurs de Gray (1998) est mixte.* »

Dans ce cadre qui commence à prendre une couleur particulière, nous souhaitons avoir un aperçu des raisons ayant poussé ce groupe de pays à adopter les IFRS.

Les facteurs de l'adoption des IFRS en Amérique latine

Les pays ont été regroupés selon leurs affinités dans ce processus de convergence ou d'adoption. Ces affinités ont été opérationnalisées à travers les variables ci-après : existence d'une Bourse, caractère obligatoire pour les entreprises et situation entre adoption ou convergence. Les résultats de Vasquez Quevedo *et al.* (2013) montrent que, dans 90% des cas, la décision d'adoption émane d'une autorité publique, tandis qu'en Argentine et au Chili la décision a été le fait d'une organisation privée. En réalité, nous précisons que la décision d'adoption des IFRS en Argentine vient de l'autorité des marchés financiers (CNV), qui dépend du Ministère de l'Économie, donc la décision émane d'une autorité publique, bien que la FACPCE (*Federacion Argentina de Consejos Profesionales de Ciencias Economicas*) ou la CSA (Chambre des Sociétés Anonymes) aient pu la recommander. Par l'étude de la norme de l'adoption, l'IOSCO a sa place comme facteur d'influence dans la décision d'adoption par la CNV. De la même façon, la profession a recommandé en amont cette décision et a pris le relais ainsi que le leadership pour l'incorporation normative en interne et sa mise en place concrète. Bien que l'étude de Vasquez Quevedo *et al.* (2013) précise que l'adoption a été demandée à la CNV par la Chambre des Sociétés Anonymes (privée), nous n'avons pas trouvé de preuve de ce rapport.

La date d'adoption des IFRS s'étend de 2004 à 2014. Tous les pays ayant une Bourse ont décidé d'adopter ou de converger vers les IFRS et la majorité de ces pays a décidé d'obliger toutes les entreprises à les adopter.

En conclusion**,** Vasquez Quevedo *et al.* (2013) montrent l'importance qui a été accordée aux normes internationales en Amérique latine. Un facteur déterminant ayant influencé la décision de les adopter a été l'existence d'une Bourse nationale. *« Les utilisateurs de l'information financière des entreprises cotées en Bourse requièrent de l'information compréhensible et*

comparable et les IFRS fournissent l'outil parce elles constituent des standards utilisés partout dans le monde ».

D'un autre côté, les principaux défis relevés par les entreprises selon les auteurs ont été le manque de guides techniques-comptables, de guides pour une première adoption, de personnel qualifié et de technologie.

Nous venons d'étudier les particularités régionales en matière comptable et de décision d'adoption des IFRS. Maintenant, nous allons recentrer notre étude sur les particularités non seulement comptables, mais plus largement financières, économiques et politiques de l'Argentine lorsque ceci s'avère pertinent.

I.1.2 L'Argentine, un pays atypique ?

Chaque pays a ses propres particularités qui semblent, à première vue, céder face à la force de la mondialisation. Les discours dans tous les domaines mettent ce fait en avant et cela paraît inévitable. L'Argentine, comme tous les pays, a ses propres particularités susceptibles de jouer un rôle dans le processus d'adoption et normalisation comptable, ainsi que dans celui de la convergence comptable.

I.1.2.1 La dimension politique : le fédéralisme argentin

Dans une étude sur le droit constitutionnel argentin, Bazan (2013)[108] nous explique que le fédéralisme est un processus dynamique avec de nombreuses formules possibles de configuration.

Dans le cas de l'Argentine, un des aspects important de l'autonomie des unités constitutives des fédérations est que celles-ci ont leurs propres constitutions, modifiables dans les limites de la constitution nationale. Cependant, dans la pratique, on se trouve face à un isomorphisme entre les formes centrales et les unités, ainsi qu'entre celles-ci. Cette autonomie législative des provinces est garantie par l'article 121 de la constitution :

> *Art.121 : « les provinces conservent tout le pouvoir non délégué par cette constitution au gouvernement fédéral et celui qu'elles ont gardé par des accords spéciaux au moment de leur incorporation. »*

En Argentine, les attributions et les compétences ont été distribuées comme suit :

- Exclusives de l'État : par exemple décider de l'intervention dans une province ou déclarer l'état de siège,

108 Víctor BAZAN, « El Federalismo Argentino: situacion actual, cuestiones conflictivas y perspectivas. », Estudios constitucionales 11, no 1 (2013): 37-88, doi:10.4067/S0718-52002013000100003.

- Exclusives des provinces : par exemple, dicter leurs constitutions et codes procéduriers,
- Concurrentes : par exemple établir des impôts internes indirects,
- Exceptionnelles relevant de l'Etat : par exemple établir les impôts directs,
- Exceptionnelles relevant des provinces : par exemple, dicter des codes de fonds si l'État ne l'a pas fait.
- Partagées entre État et Provinces : par exemple lorsqu'il faut une double décision.

Les provinces ne peuvent pas empiéter sur la compétence fédérale ni déroger à une norme fédérale d'un niveau hiérarchique supérieur tel que la Constitution Nationale, les lois de la nation et les traités internationaux. Les provinces doivent respecter une loyauté fédérale et la Constitution a bien délimité ce que les provinces ne peuvent pas faire comme par exemple: créer des lois commerciales, établir des douanes, créer de la monnaie, dicter les Codes Civil, Commercial et Pénal, *etc.*

Ces normes règlent la répartition des compétences entre nation et Provinces créant un environnement de délimitation complexe. À ce propos, le rapport ROSC (2007)[109] avait précisé que le système fédéral était partiellement responsable de la fragmentation du cadre de présentation de l'information financière, étant donné l'autonomie de chaque province et de celle de la ville de Buenos Aires.

La réglementation des professions ne fait pas partie des attributions conservées par l'autorité fédérale, c'est donc aux provinces de s'en occuper. Dans ce cadre, les professions comptables et économiques se sont organisées autour des CPCE (*Consejo Profesional de Ciencias Economicas*) provinciaux.

Les provinces préexistaient donc à la Nation. D'une manière générale, le fédéralisme argentin s'inspire du modèle américain, d'où il tire sa forme présidentialiste, mais avec des niveaux de décentralisation différents et ceci dans un contexte historique spécifique. En Argentine, le fédéralisme a été adopté de façon à **dépasser les antagonismes et les luttes** entre *unitaires* et *fédéraux*. Ces derniers n'étaient pas des fédéraux dans le sens du modèle américain, mais des indépendantistes promouvant une Confédération dont le **fondement était l'opposition à Buenos Aires**.

La distribution des compétences s'est faite dans ce contexte. Les CPCE *(Consejos Profesionales de Ciencias Económicas)* provinciaux « préexistent » et ces CPCE réunis ont créé la FACPCE *(Federación Argentina de Consejos Profesionales de Cs. Económicas),* laquelle autrement n'existerait pas.

109 World Bank, « Report on the Observance of Standards and Codes (ROSC) - Accounting and Auditing » (Banco Mundial, juillet 2007), https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/7907/AAA350ESW0AR0B1C0Disclosed061251091.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

La Constitution argentine a subi quelques modifications depuis 1853, notamment en 1994, avec par exemple le changement de statut de la Ville de Buenos Aires qui n'est plus une ville avec un maire, mais une « ville autonome » (CABA : *Ciudad Autonoma de Buenos Aires*) avec un « chef de la ville » tout en étant la Capitale Fédérale de l'Argentine. Bazan (2013) estime que malgré les efforts des réformes constitutionnelles visant à renforcer le fédéralisme, le centralisme a augmenté, tout comme la subordination financière et économique de la plupart des provinces à la Nation. Le président a cumulé plus de pouvoirs, empiétant sur le législatif, dictant les « Décrets d'Urgence » (*Decretos de Necesidad y Urgencia*) et parfois exerçant une pression sur le pouvoir judiciaire dans des sujets de transcendance institutionnelle. Ceci aboutit à un déficit démocratique, aspect central du fonctionnement du fédéralisme.
Par exemple, la norme qui interdit l'ajustement par inflation en Argentine est un « décret d'urgence », qui constitue un des outils du pouvoir.

I.1.2.2 La dimension économique : entre inflation, marché des capitaux et intérêt des cabinets d'audit

L'environnement économique fournit le cadre dans lequel les entreprises développent leurs activités, de la même façon qu'il établit les conditions de leur fonctionnement.
Pour caractériser l'environnement économique argentin, les variables de la Banque Mondiale liées aux indices de protection des investisseurs minoritaires et aux indices sur les paiements d'impôts, entre autres, s'avèrent utiles. En ce qui concerne la protection légale des investisseurs minoritaires, les indices pour l'Argentine se détachent de la moyenne latino-américaine et se rapprochent de la moyenne française. Par exemple, sur le site de la Banque Mondiale on constate que l'indice de protection des investisseurs est de 2,92%, représentant la croissance moyenne sur 10 ans. Le même indice pour la France est de 2,92%[110].

Un marché des capitaux a priori *dynamique (rapport ROSC, 2007)*

Selon le rapport ROSC (*Report on Observance of Standards and Codes*) réalisé en 2007, l'Argentine possède un marché de capitaux bien développé, avec 168 entités enregistrées (au moment de l'étude), un potentiel considérable pour un développement dynamique. C'est le seul rapport ROSC réalisé pour l'Argentine, ce qui nous prive de données actualisées. L'importance

[110] https://tcdata360.worldbank.org/indicators/h2e15b0d6?country=ARG&indicator=647&countries=FRA&viz=line_chart&years=2007,2017 Consulté le 2/8/19 Le site de la BM a été consulté plusieurs fois pendant cette thèse. Les rapports utilisés à un moment donné peuvent disparaître du site en raison de changement de la manière d'exposer l'information ou au changement des méthodologies.

de la taille du marché est due à quelques entreprises étrangères cotées à la Bourse de Buenos Aires. La liquidité est insuffisante pour les opérations des investisseurs institutionnels : les investisseurs étrangers préfèrent détenir des actions argentines *via* des ADRs (*American Depositary Receipt*) cotées à New York plutôt que *via* l'équivalent à la Bourse de Buenos Aires, privant cette dernière d'un potentiel de transactions. Le marché des obligations est présenté également comme ayant du potentiel.

Les entreprises cotées sont en majorité détenues par des familles ou des multinationales. Selon l'estimation des participants, entre 80 et 90% des entreprises cotées ont un actionnaire qui en a le contrôle.

Depuis 2001, l'autorité des marchés financiers (CNV) a entrepris une démarche visant à renforcer la gouvernance corporative. Il faut encore la poursuivre pour obtenir une meilleure application de la loi. Dans certains secteurs, le manque de ressources ralentit l'application légale de niveau international. Cependant la CNV obtient des résultats remarquables au vu des moyens en sa possession selon ROSC (2007). A ce sujet, Rodriguez de Ramirez (2014)[111] a constaté dans son travail exploratoire que le degré de respect des normes de gouvernance corporative n'est pas total. Bien qu'on puisse accéder à 80-85% des Annexes concernant ce sujet, celles-ci peuvent être incomplètes ou rédigées d'une manière vague.

En ce qui concerne la protection des investisseurs, un système de protection des droits de minoritaires est en place ; cependant l'efficacité de ces mécanismes de protection (*shareholder redress*) est faible voire nulle. Ces commentaires de la Banque Mondiale sont inquiétants malgré certains scores comparables aux indicateurs français en matière de protection des investisseurs. Pour ce qui est de la question de politique générale, selon le ROSC il n'y a pas de raison que le marché de capitaux argentin soit moins dynamique que ceux de la région. En bref, afin de gagner en dynamisme, le ROSC recommande une mise à jour des règles de fonctionnement du marché en se focalisant sur toutes les leçons apprises après les crises. En interne, il recommande un renforcement des institutions de direction des entreprises.

Il s'agit là des aspects où la globalisation rencontre le local : la régulation financière est confrontée à un certain profil de marché financier où les entreprises, dans leur majorité, manquent de dimension au niveau international.

111 Maria Del RODRIGUEZ DE RAMIREZ, « Responsabilidad social, transparencia y gobierno societario. Un estudio exploratorio de las practicas recientes en Argentina. » (Buenos Aires, 2014), http://bibliotecadigital.econ.uba.ar/download/cayrs/cayrs_v4_n8_01.pdf.

Selon l'OCDE, (2015)[112], il y a un manque d'évaluation quantitative au regard de l'importance de l'impact des groupes, en conséquence, il n'y a pas d'information consolidée sur les groupes économiques en Argentine.

Cette information est à pondérer avec l'étude de Barbei *et al.* (2012)[113] dans laquelle on apprend que la majorité des entreprises qui passent par la CNV n'appartiennent pas à des groupes économiques. Pour l'OCDE 8 des plus grandes entreprises sur 10 font partie d'un groupe, mais ceci n'est pas représentatif de l'ensemble des entreprises contrôlées par la CNV.

Une condition persistante : l'inflation

Santarcángelo (2010)[114] a testé les théories néoclassiques, keynésiennes et marxistes de l'inflation dans le cas de l'Argentine à partir de la crise de 2001. Il explique que les approches néoclassiques et keynésiennes, qui soutiennent des théories liées à la non-intervention de l'État, à la limitation des augmentations salariales, au refroidissement de l'économie, se sont révélées inadaptées dans le cas argentin ; elles ont donc été abandonnées. En outre, il s'avère que d'après l'étude, les causes de l'inflation en Argentine viendraient de l'augmentation internationale des prix, effet négatif renforcé par l'absence d'organisme national chargé d'un calcul fiable de l'inflation et surtout par un conflit distributif entre classes sociales.

Santarcangelo (2010) distingue des causes conjoncturelles et des causes structurelles :

- **Causes conjoncturelles** : la croissance des prix internationaux et les problèmes de mesure de l'inflation en font partie. Les solutions pour Santarcangelo seraient que l'État essaie d'isoler les prix locaux des internationaux avec des politiques telles que les contrôles de prix ou les rétentions à l'exportation, ainsi que la restauration de la fiabilité de l'organisme statistique.
- **Causes structurelles** : le conflit entre capital et travail pour l'appropriation de l'excédent. Si « *on accepte que le comportement des prix vienne d'une bataille distributive, la solution n'est pas universelle, mais elle serait la prise d'une position face à un conflit spécifique* » selon lui.

Donc, la question inflationniste en Argentine aurait ses racines non seulement dans le manque de réaction appropriée à l'évolution des prix internationaux, mais aussi dans les conflits institutionnels et sociaux internes. L'aspect institutionnel constitue un élément méritant notre attention.

---

112 OCDE, « Corporate Governance of Company Groups in Latin America | OECD READ edition » (OCDE, 2015), http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/governance/corporate-governance-of-company-groups-in-latin-america_9789264241725-en.

113 Alejandro BARBEI et al., « Caracterizacion de las empresas que hacen oferta publica en Argentina: una investigacion empirica. » (présenté à 18° Encuentro Nacional de Investigadores Universitarios del Area Contable y 8° Simposio Regional de Investigacion Contable, La Plata , Argentina, Nov 12).

114 Juan Eduardo SANTANCARGELO, « La inflacion en Argentina en el siglo XXI: debates teoricos y evidencia empirica », Ensayos de Economia, no 36 (juin 2010), http://www.revistas.unal.edu.co/index.php/ede/article/viewFile/20834/21743.

Un marché attractif pour les grands acteurs de l'audit

Fafatas et Sun (2010)[115] ont étudié le rapport entre la part de marché des Big4 au niveau des pays et leurs tarifs dans les économies émergentes, dont l'Argentine. L'hypothèse qu'ils testent est que les Big 4, ayant une part de marché dominante dans les économies émergentes, chargent une prime pour leurs services d'audit, *ceteris paribus*.

Leur étude quantitative se focalise sur la période 2002-2005, pour l'Argentine la période après la crise financière.

Ils ont identifié les auditeurs suivants comme étant les leaders en Argentine :

2002 : Deloitte & T. (43%) et Ernst & Young (37%)
2003 : Deloitte & T. (47%) et Ernst & Young (27%)
2004 : Deloitte & T. (42%), Ernst & Young (24%) et PWC (24%)
2005 : Deloitte & T. (37%) et Ernst & Young (36%)

Le prix des services d'audit est analysé face à ses déterminants. Les résultats de Fafats et Sun montrent que, dans les économies émergentes, les Big 4 avec une position dominante obtiennent une prime d'approximativement 27% par comparaison aux autres firmes. La conclusion de ces résultats est que le réseau des Big 4 aurait des motivations économiques visant à construire une présence dominante dans les économies émergentes. Ils construisent une expérience spécifique ainsi qu'une réputation forte dans ce type de pays, ce qui bénéficie à l'ensemble du réseau, les bureaux internationaux étant alors susceptibles d'attirer davantage des clients souhaitant faire évoluer leurs opérations internationales.

I.1.2.3 La dimension institutionnelle (l'apport des travaux de Grimson *et al.,* 2012 pour l'analyse de la Bourse de Buenos Aires et de l'autorité fiscale)

Suivant Grimson *et al.* (2012)[116] le cas du développement argentin est présenté souvent comme l'exemple particulier d'un échec, dont une des raisons serait le processus de formation de l'état national argentin. Ils notent en particulier, en comparaison avec l'état brésilien, que l'histoire argentine est « ***une histoire de discontinuité*** ». Le Brésil a réussi à changer sans pour autant

115 Stephen FAFATAS et Kevin Jialin SUN, « The relationship between auditor size and audit fees: futher evidence from Big Four market shares in emerging economies », Research in Accounting in Emerging Economies 10 (2010): 57-85, doi:10.1108/S1479-3563(2010)0000010008.

116 Alejandro GRIMSON, Ana CASTELLANI et Alexandre ROIG, « Institutional Change and Development in Argentina », dans Institutions Count: Their Role and Significance in Latin American Development (Princeton University, 2012), https://books.google.com.ar/books?id=eOoO4E6Wl3cC&pg=PA39&dq=grimson+roig&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwiYgeOOg-jcAhWlyYUKHVQZDyAQ6AEIKTAA#v=onepage&q=grimson%20roig&f=false.

subir de discontinuité politique, institutionnelle ou territoriale. En Argentine, après la guerre d'indépendance au début du XIXème siècle, il y a eu une guerre civile, une instabilité institutionnelle cyclique, une confrontation entre Buenos Aires et les provinces, cette confrontation ayant perduré au XXème siècle. Nous l'avons vu précédemment lorsqu'on a présenté les aspects du fédéralisme argentin. Les auteurs précisent que la discontinuité n'est pas mauvaise en soi, mais lorsque ceci constitue une caractéristique de l'État, la qualité de ses institutions en est nécessairement affectée.

Les études des institutions argentines, selon Grimson *et al.* (2012), d'un point de vue sociologique ou politique rendent compte du conflit intra et interinstitutionnel qui ressort dans les différentes étapes du processus d'intervention de l'Etat ainsi que de la détérioration de sa capacité.

Dans ce travail sur **la qualité institutionnelle**, ce concept est défini par l'existence de trois **facteurs internes** : fonctionnement « méritocratique », immunité face à la corruption et absence d'îlots de pouvoir dans l'organisation, ainsi que de trois **facteurs externes** : la pro activité, la flexibilité technologique (l'ouverture à l'innovation) et la capacité à construire des alliances externes (*cf.* Portes, 2009)[117]. Ces facteurs vont être analysés par Grimson *et al*. pour **quatre** institutions argentines en charge des services publics du courrier, de l'aviation civile, des impôts (l'autorité fiscale) et la Bourse de Buenos Aires. Il s'agit d'études empiriques réalisées séparément en 2008 et condensées par Grimson *et al*. (2012). Nous allons synthétiser les résultats concernant deux institutions : la Bourse et l'autorité fiscale et nous allons exposer les conclusions générales des auteurs. L'étude de la Bourse nous intéresse car elle constitue un contexte où les états financiers en IFRS circulent. Le Fisc nous intéresse aussi car nous allons découvrir le poids qu'il a sur la profession comptable.

Le développement de la Bourse de Buenos Aires, bien que celle-ci date de 1854, a été contraint par des limitations structurelles de la captation de l'épargne privée en Argentine. Sa structure organisationnelle dépend d'un complexe d'institutions financières qui démontre une tension aigüe entre les agents traditionnels et de nouveaux acteurs, surtout les grandes banques. La Bourse de Buenos Aires maintient une continuité de vieilles pratiques qui la rapproche d'un club de gentlemen. Elle présente un caractère dual arborant d'un côté des valeurs, des formes d'organisation et des dirigeants fortement traditionnels, et de l'autre, mais plus récemment, des valeurs, des organisations et des acteurs liés à la globalisation financière

117 Alejandro PORTES, Las instituciones en el desarrollo latinoamericano. Un estudio comparado, Siglo XXI (Mexico, 2009), http://www.fes-sociologia.com/files/res/15/11.pdf.

intégrant notamment le saut technologique des dernières années. (*cf.* Heredia, 2009)[118] cité par Grimson *et al* (2012).

L'autorité fiscale, ou AFIP (*Administración Federal de Ingresos Públicos*), est donc la réunion de vieilles institutions marquées par des particularités en termes de ressources humaines, de statuts et de logiques d'action publique différentes. À cela s'ajoute le régime de coparticipation à savoir le cadre règlementaire régissant la distribution des ressources fiscales entre nation et provinces, soit un des principes fondateurs du fédéralisme.

Dans les années 90, l'objectif était de limiter la dépense publique, l'appareil de perception des impôts s'est alors modernisé, la lutte contre l'économie souterraine est devenue un des objectifs principaux. Toute décision visait le paiement du service de la dette externe croissante. Après la crise de 2001-2002, lorsque la légitimité du discours néolibéral s'est évaporée, selon Grimson *et al.* (2012), l'augmentation de la perception des impôts est devenue plus importante que la diminution de la dépense publique. Le néolibéralisme et le post-néolibéralisme, partant d'objectifs différents, ont eu besoin de moderniser les dispositifs pour améliorer la perception fiscale.

L'étude des facteurs internes et externes de la qualité institutionnelle en Argentine par Grimson *et al.* (2012), qui se sont appuyés également sur les travaux de Heredia (2009), a permis de relever plusieurs points importants concernant la Bourse de Buenos Aires et l'autorité fiscale (DGI puis AFIP) :

- La Bourse de Buenos Aires serait un cas contradictoire ou ambigu à plusieurs titres :
  - premièrement en interne, elle présente le cas d'une gestion traditionnelle basée à la fois sur des valeurs traditionnelles de stabilité de l'emploi, sur un système de promotions liées à l'ancienneté et des valeurs de performance académique avec des critères liés à la productivité. Malgré la contradiction, elle remplirait ses missions correctement (*cf.* Heredia 2009). Les îlots de pouvoir présents sont liés à la norme et à la tradition et empêchent les réformes.
  - deuxièmement, en externe, l'institution se montre désireuse d'attirer de nouveaux investisseurs, mais d'un autre côté elle ne réussit pas à canaliser l'épargne et l'investissement, ce qui est pourtant sa principale fonction. En effet, la résistance des épargnants argentins à abandonner les investissements à rentabilité fixe et l'aversion au risque dus aux dernières crises est trop importante.
  - troisièmement la Bourse présente des ambiguïtés. D'un côté, son infrastructure ressemble à celles d'autres pays d'Amérique latine, ayant incorporé des équipements et programmes pour faciliter les opérations. Mais les interviewés ont une représentation très différente d'une entité perçue comme étant conservatrice, réfractaire aux changements.
    D'après Grimson *et al.* (2012) la Bourse est proactive avec l'extérieur, mais plus résistante aux changements technologiques lorsqu'il s'agit de modifier un processus en interne.

118 Mariana HEREDIA, « Entre reflexividad, legitimacion y performatividad: el discurso economico en la instauracion y la crisis de la convertibilidad », Critica en desarrollo, 2do semestre 2008, 191-214, http://historiapolitica.com/datos/biblioteca/heredia1.pdf.

- quatrièmement la Bourse de Buenos Aires est une exception parmi les organisations argentines étant donné que tous les interviewés de l'étude de Heredia (2009) font confiance aux acteurs du marché boursier. Il faut savoir qu'en interne, une politique de contrôles croisés a été mise en place ainsi qu'un système informatique amélioré. En externe, la CNV a mis en place des contrôles satisfaisants, le personnel de la CNV et de la Bourse ayant un haut degré d'immunité face à la corruption. Ceci est caractéristique de la majorité des institutions locales, toujours suspectées de corruption.
- Enfin, cinquièmement, il n'y a pas eu de politiques cohérentes permettant le renforcement du marché des capitaux et du rôle de cette institution. Par exemple, la Bourse a exigé que des avantages fiscaux soient accordés aux entreprises qui souhaitaient ouvrir leurs capitaux, sans succès. Le politique préfère promouvoir le développement économique par la banque publique, ce qui n'encourage pas à la promotion des marchés de capitaux.

• Dans le cas de **la DGI (Dirección General Impositiva, direction des impôts ou administration fiscale)**, la communication est très importante afin de changer les mentalités. Il ne faut pas oublier la forte tradition d'évasion fiscale existante en Argentine. Les stratégies de communication de l'autorité fiscale ont les objectifs suivants : développer une « *nouvelle culture fiscale* », « *avoir un pays en bon état* », et « *créer une nouvelle citoyenneté* ». Le travail de Grimson *et al.* (2012) précise qu'un des interviewés a indiqué que les styles de communication varient entre « *vendre de la peur* » ou *« vendre de la citoyenneté* ».

Pour **la DGI**, suivant Grimson *et al*. (2012) la valeur centrale est «***l'efficacité de l'institution dans la perception des impôts*** *: soit par le « terrorisme fiscal ou par des méthodes de génération de conscience citoyenne. »* La seconde caractéristique clé est le fait que « *l'organisation tourne autour d'une intelligence fiscale* **»** permettant de produire de l'information. L'organisation tourne autour de la production, du contrôle et de l'accès à l'information. Le rapport entre information et pouvoir a une signification spéciale ici, car l'information ne représente pas un simple moyen de collecter l'impôt, mais constitue un objectif en soi, devenant un symbole de l'institution. La qualité de l'information gérée par l'institution garantit sa légitimité et la confiance qu'elle inspire aux acteurs. « *L'organisation n'est pas regardée par rapport à ce qu'elle fait, mais pour ce qu'elle pourrait faire* ». On ne parle pas d'une action collective qui accomplit ses objectifs, mais de *« la production d'un imaginaire sur le caractère potentiellement illimité de l'action publique en économie* » (Grimson *et al.* 2012). Ceci est comparable au pouvoir de la police dans l'environnement des rapports économiques. L'efficacité de la DGI renforce en fait la souveraineté de l'État, l'organisation donne toute sa puissance à une institution réservant une place centrale à l'État dans les relations économiques, dimensionnant son propre marché (Roig, 2009)[119].

Les cas de la DGI et de la Bourse montrent le caractère central de l'État et les logiques de financement de son action dans le processus de formation des institutions. (Grimson *et al.* 2012)

Nous avons fait appel aux travaux de Grimson *et al.* (2012) car nous voulions montrer les caractéristiques des institutions argentines. Nous avons cherché à tirer profit de leur analyse de

119 Alexandre ROIG, « La direccion general impositiva de la Argentina », Working Paper 0805d. (CMD Princeton University, septembre 2008), https://www.princeton.edu/cmd/working-papers/idlac08/wp0805d.pdf.

la Bourse et de l'autorité fiscale, car ce sont deux institutions fortement liées, directement ou indirectement, à l'adoption des normes comptables pour la première et, de plus, à la profession comptable en général pour la deuxième.

I.1.2.4 L'environnement comptable

Le profil comptable argentin est très proche de celui des pays ayant une comptabilité dite continentale. Selon Radebaugh *et al.* (2006)[120] la comptabilité argentine s'est focalisée sur la satisfaction des besoins des créditeurs et des autorités fiscales.
Nous allons maintenant étudier comment la comptabilité se positionne institutionnellement, par l'étude des cadres légaux qui la soutiennent et qui la règlementent. Cette analyse nous permettra de mettre en lumière les enjeux politiques et/ou économiques qui l'influencent.

Le fédéralisme comptable
Selon l'étude de Berri *et al.* (2002)[121], nous pouvons constater l'esprit de ce que la normalisation comptable représente en Argentine. Il faut noter que cette étude a été réalisée après le début de l'harmonisation comptable et avant la décision d'adoption. Les normes comptables constituent les bases sur lesquelles l'information financière, produit final du système comptable de l'entreprise, est préparée. Ces états comptables peuvent être compris comme des comptes rendus administratifs montrant les aspects les plus significatifs des opérations des entreprises. La préparation suivant les normes comptables donne à ces états comptables un caractère vraisemblable et fiable. Ces normes incluent des critères d'évaluation et de présentation afin que l'information soit utile à l'utilisateur externe ; si elle est biaisée ou erronée, elle n'atteint pas son objectif et peut occasionner des dommages financiers aux utilisateurs. Dans ce cas, il appartient à l'État d'établir un cadre de sécurité des transactions commerciales utilisant cette information, ainsi que la protection juridique des droits des investisseurs et propriétaires. De ce point de vue, les normes comptables sont des normes techniques (il faut une compétence professionnelle pour les appliquer) et des normes légales (il faut l'Etat pour établir un cadre de sécurité). Dans ce contexte, le contenu des normes ne devrait jamais être à la portée des

120 Lee RADEBAUGH, S. J. Gray et Ervin BLACK, International Accounting and Multinational Enterprises, 6th éd. (Wiley), http://as.wiley.com/WileyCDA/WileyTitle/productCd-EHEP000522.html.

121 Ana Maria BERRI et al., « SISTEMAS DE REGULACIÓN CONTABLE: Análisis comparativo de los sistemas argentino, mexicano, español, británico y alemán » (présenté à Septimas Jornadas « Investigaciones en la Facultad » de Cs Economicas y Estadisticas, Rosario, Arg, 2002), http://www.fcecon.unr.edu.ar/web-nueva/sites/default/files/u16/Decimocuartas/Mileti,Berri,Marcolini,Veron_sistema%20de%20regulacion%20contable.pdf.

préparateurs des états comptables parce que leurs intérêts seraient contraires à l'intérêt public (Berri *et al.* 2002 se référant à Fowler Newton, 2001).

Les normes comptables argentines, comme présentées au début de ce travail, sont composées par des :

- ***Normes légales*** issues du droit des sociétés et du code de commerce,
- ***Normes professionnelles,*** celles émises par l'organisation professionnelle,
- ***Normes institutionnelles dictées par les organismes de contrôle.***

a) Les normes légales

Tout d'abord, en commençant par le sommet institutionnel, le **Code de Commerce** argentin exige de toutes les entreprises qu'elles fournissent des rapports annuels, et des entreprises cotées qu'elles fournissent des rapports trimestriels. C'est à dire que nous sommes face à une obligation légale dont la source est le code du commerce et qui oblige toutes les entreprises à avoir une comptabilité.

Ensuite, en descendant dans la hiérarchie légale, nous avons les prescriptions de la **loi des sociétés commerciales** qui fournit des précisions sur les documents comptables[122]. Cette loi porte :

- Sur l'autorisation d'utiliser des moyens informatiques.
- Surtout sur les obligations que les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés par actions ainsi que les sociétés mères doivent respecter.
- Sur la définition des états comptables importants : le bilan (art. 63), le compte de résultat (art. 64), les annexes (art. 65) et le rapport des administrateurs (art. 66). Cette loi identifie ce que chaque document doit inclure.

Enfin, dans un des premiers points de cette loi, les précisions suivantes sont apportées :

- La CNV ou d'autres autorités de contrôle pourront exiger des sociétés cotées la présentation d'un tableau de fonds de roulement ainsi que tout autre document d'analyse. Le mot « fonds » est défini comme actif courant moins passif courant.
- Et, ce qui est d'une importance fondamentale pour notre recherche, cette loi établit dans son art. 62 que *« les états comptables correspondant aux exercices complets ou périodes intermédiaires dans un même exercice, devront être confectionnés* ***en monnaie constante****.* »

122Infoleg, Ley 19.550 de Sociedades Comerciales, http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/25000-29999/25553/texact.htm.

Les états financiers à monnaie constante sont ceux qui sont exprimés en monnaie homogène, c'est à dire en monnaie de date de la clôture des états comptables.

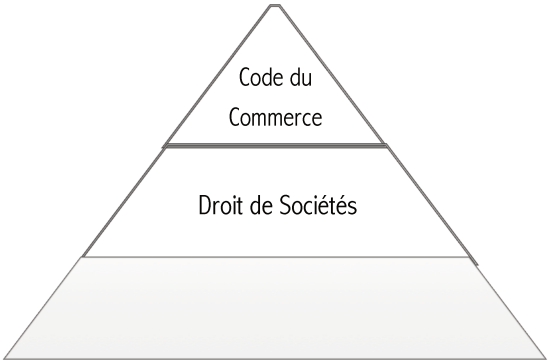

Figure I-3 Hiérarchie des Normes Comptables en Argentine : les normes légales au sommet.

Si les deux premiers niveaux correspondent aux normes légales, le troisième correspond aux normes professionnelles.

b) *Les normes professionnelles*

Il faut préciser ici, qu'en Argentine, nous parlons principalement de « normes professionnelles » lorsqu'on fait référence aux normes comptables, la raison étant qu'il s'agit de normes concernant des sujets techniques liées à l'exercice de la profession comptable et d'audit.

La normalisation comptable en Argentine **en 2002**, avant l'adoption des IFRS est caractérisée par :

- « *La prépondérance des professionnels dans l'émission des normes comptables, bien que non-exclusive* » car les organismes de contrôle de l'Etat interviennent aussi dans leur domaine.
- « *L'organisation fédérale argentine fait que la norme n'est pas unifiée et qu'il peut y avoir des différences entre les provinces*. » (Berri *et al*. 2002)

Pour rappel, dans l'organisation fédérale argentine, les provinces gardent toutes les compétences qu'elles n'ont pas déléguées à la Nation.

De la même façon, la profession comptable possède une organisation fédérale

Les professionnels de chaque province sont organisés au sein de **CPCE** *(Consejos Profesionales de Ciencias Económicas)* :

- Entités de droit public, sans appartenance à l'État,
- Créées pour exercer le contrôle sur l'exercice professionnel,
- Autorisées à émettre des normes d'audit, donc des normes pour la préparation et l'émission des états comptables.

Les CPCE provinciaux gardent leurs pouvoirs mais délèguent la normalisation comptable au niveau fédéral (FACPCE : *Federacion Argentina de Consejos Profesionales en Ciencias Economicas*).

La FACPCE a créé dans son organisation une commission, dont le nom a changé plusieurs fois, mais qui s'occupe de la normalisation comptable. Cet organisme normalisateur a comme principale mission l'émission des projets de normes professionnelles ou RTs (**RT** pour *resoluciones técnicas*). Nous allons maintenant approfondir l'étude du normalisateur comptable, son histoire et sa façon de travailler.

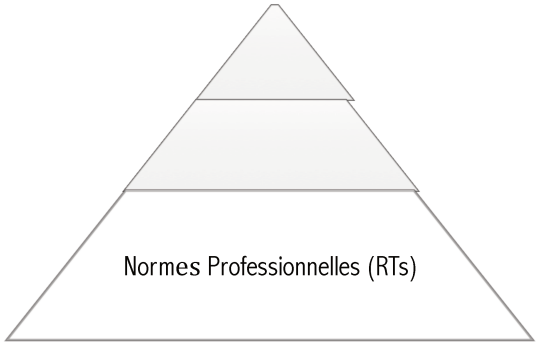

Développées par une commission de l'organisation professionnelle fédérale (FACPCE)

Figure I-4 Place des normes professionnelles de la comptabilité dans la hiérarchie des normes.

Pour Sanz Santolaria (2017)[123], l'Argentine possède un système de régulation comptable anglo-saxon, avec une profession comptable organisée autour de puissants collèges professionnels autorisés à dicter des normes comptables et d'audit. L'ordre comptable basique ainsi que le minimum d'informations requises sont établis par la loi, bien que l'initiative privée puisse aussi développer et appliquer ce cadre juridique.

Cependant, selon Sanz Santolaria (2017), il ne faut pas oublier le poids des moyens de financement des entreprises qui amène à classer la réglementation argentine dans le système continental. Même si on relève des points en commun avec des pays à régulation publique, l'importance de l'ajustement par inflation fait que l'Argentine appartiendrait aussi à un système sud-américain indépendant.

Nous avons décrit les normes et règlementations existantes lors de la présentation de l'environnement comptable local. Le Code du Commerce et la Loi des Sociétés Commerciales cadrent d'une façon générale la production des états comptables.

Nous venons de voir dans cette partie les particularités des normes professionnelles.

123 Carlos Javier SANZ SANTOLARIA, « La Contabilidad Internacional: sistemas contables comparados », Acciones e Investigaciones Sociales (Dpt Contabilidad y Finanzas, Universidad de Zaragoza), http://www.unizar.es/centros/eues/html/archivos/temporales/04_AIS/AIS_04_05.pdf.

Nous pouvons donc synthétiser dans le cadre suivant la place de la réglementation comptable des états financiers.

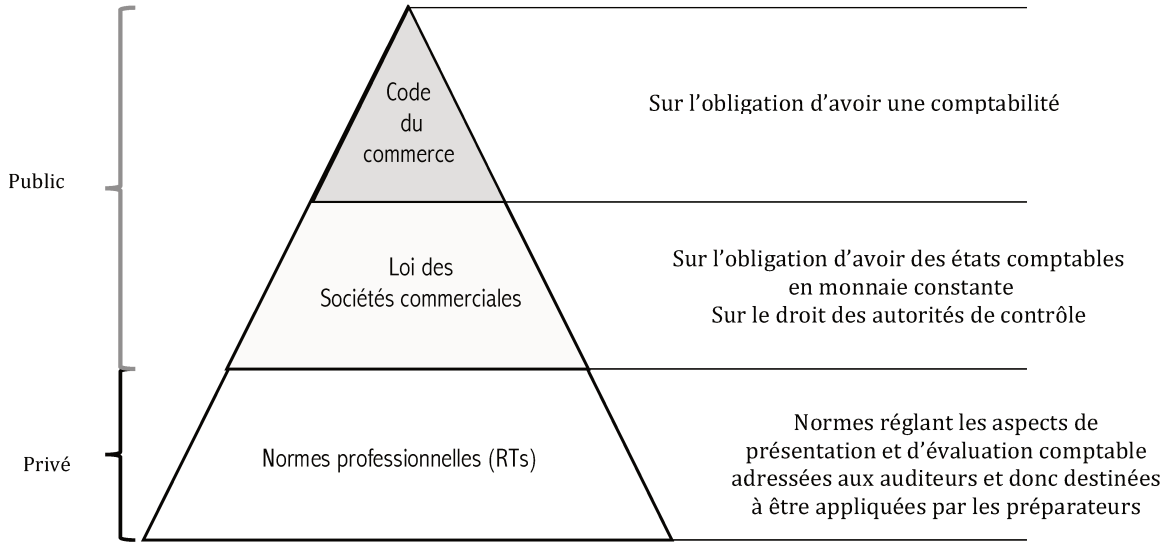

Figure I-5 Organisation juridique des normes liées aux états financiers.

On remarque donc à ce niveau que le processus d'élaboration des normes s'est structuré grâce à la mise en œuvre de deux sources différentes :

- Une règlementation d'origine **publique** donnant le cadre général de la préparation des états comptables,
- et une règlementation de source **privée** donnant les normes de présentation et d'évaluation à utiliser dans l'audit, et donc dans la préparation des états financiers.

c) Les normes comptables des organismes de contrôle

Les normes de comptabilité issues des organismes de contrôle de l'Etat vont s'appliquer exclusivement aux entreprises sous leur juridiction.

Les organismes de contrôle sont les suivants :

- La Banque centrale (*Banco Central de la Republica Argentina ou BCRA*) qui a à sa charge l'application de la loi des entités financières.
- L'Autorité des Marchés financiers (*Comision Nacional de Valores ou CNV)* qui s'occupe des entreprises faisant un appel public à l'épargne par l'offre de titres.
- L'Autorité des Personnes juridiques au niveau provincial (par ex. Inspeccion de Personas Juridicas) qui adopte ou accepte les normes comptables professionnelles relevant de son domaine d'intervention.

- L'Autorité sur les Associations et l'Économie Sociale qui avait des normes comptables propres, non harmonisées avec les normes professionnelles. Le Ministère du Travail se base cependant sur les normes professionnelles.
- L'Autorité sur les fonds de pension (Superintendencia de Administradoras de Fondos de Jubilaciones y Pensiones ou SAFJP) a ses propres normes, mais participe en tant qu'invité au CENCyA (*Consejo Emisor de Normas de Contabilidad y Auditoria*) établi au sein de la FACPCE.
- L'Autorité sur les Assurances (SSN – *Superintendencia* de Seguros de la Nación) dicte ses propres normes, lesquelles sont semblables aux normes professionnelles.
- L'Autorité sur les Risques du Travail (SRT- *Superintendencia de Riesgos del Trabajo*) qui se base sur les normes du SSN.
- L'Autorité sur les services de santé qui dicte ses normes basées sur les normes professionnelles.

A la lecture de cette liste regroupant des acteurs multiples, nous pouvons comprendre la raison pour laquelle la Banque Mondiale a diagnostiqué, pour le cas de l'Argentine, que son *« cadre légal pour la comptabilité et l'audit semble raisonnablement solide, mais fragmenté, parfois trop complexe, avec beaucoup des lois établissant différentes conditions pour des secteurs particuliers » (ROSC, 2007).*

Cadre légal local fragmenté et besoin de renforcement de la conformité

Le rapport ROSC pour l'Argentine, établissant un diagnostic du cadre légal de la comptabilité, a été émis en juillet 2007 avec des commentaires reçus en 2008 et 2009, le diagnostic ayant eu lieu entre décembre 2006 et mai 2007. Le Ministère de l'Économie a autorisé sa diffusion en juin 2009.

Au-delà de ceux déjà évoqués, les principaux points synthétisés dans le rapport sont les suivants :

- « *Dans le cas de l'Argentine, le renforcement de l'information financière des entreprises est essentiel dans la mesure où le pays cherche à améliorer la confiance de la communauté des entreprises afin de stimuler l'investissement* » ainsi que « *la stabilité du secteur bancaire argentin* ».
- « *Le rapport cherche, via l'analyse des pratiques, à appuyer la stratégie du gouvernement pour a) améliorer le climat d'investissement pour les entreprises argentines, b) propulser la compétitivité commerciale par l'alignement des normes d'information financière et de bonne gouvernance avec les pratiques des principaux associés commerciaux du pays et c) garantir une meilleure transparence dans le secteur public ainsi que dans le secteur privé*. »
- Concernant les normes d'information financière et d'audit, *« des efforts ont été faits… pour adopter les normes internationales… Cependant les normes locales ne sont pas si exigeantes que les normes internationales. Donc, une meilleure adhésion à ces dernières aurait un impact positif sur l'accès au crédit et aux capitaux à long terme* ».

- La profession comptable et d'audit est caractérisée par ce rapport comme étant solide et bien perçue par la communauté des entreprises. Le rapport remarque également la division intervenue en 1990 entre l'organisation professionnelle de Buenos Aires et la FACPCE qui s'est résolue par la suite. Nous allons approfondir l'histoire professionnelle récente dans les pages suivantes.
- La fonction d'audit présente plusieurs points faibles :
    - *« L'accès* à la profession est basé seulement sur une certification universitaire »,
    - « *Le développement professionnel continu est juste encouragé tandis qu'au niveau international, il est exigé*. »
    - « *L'absence de réels systèmes efficaces de vérification de qualité professionnelle*».

Face à cette situation, « *la conséquence est que certains auditeurs externes pourraient manquer de capacité technique et professionnelle pour remplir correctement leurs obligations* ».

- Enfin, en matière de *monitoring* et d'exigence de conformité, des progrès sont nécessaires, précise ce rapport : un défi significatif est l'exigence de conformité aux obligations d'information financière des entreprises, surtout pour celles qui sont cotées.

Nous étudierons ensuite les caractéristiques des institutions comptables argentines dans le point I.3. dédié à la recherche des aspects pouvant être identifiés comme **atypiques** ou particuliers à notre environnement argentin. Cet approfondissement se justifie dans le cadre de notre besoin de compréhension du processus de changement institutionnel. Mais auparavant, pour conclure ce premier point consacré aux caractéristiques du contexte politique, économique, institutionnel et de l'environnement comptable argentin, il convient de clarifier ce que nous pouvons appeler le « paradoxe argentin » pour reprendre l'expression de Taylor (2014)[124] ou Aghion (2016)[125], situation qui n'est pas sans conséquence sur le processus d'adoption et de mise en œuvre de la normalisation comptable.

Conclusion du I.1. Le paradoxe argentin et les essais d'explication

Nous avons mentionné dans notre introduction que le cas argentin constituait un paradoxe du point de vue économique, en raison des incohérences ou des tendances inattendues ou inexpliquées dans son comportement économique.

La définition d'un paradoxe est la suivante selon l'encyclopédie Larousse :

- « *opinion contraire aux vues communément admises,*
- *être, chose ou fait qui paraissent défier la logique parce qu'ils présentent des aspects contradictoires* ».

124 TAYLOR, « The Argentine Paradox: Microexplanations and Macropuzzles ».

125 Philippe AGHION, « Les énigmes de la croissance selon Aghion » (text, Collège de France, 1 octobre 2015), http://annotations.blog.free.fr/index.php?post/2015/10/04/Les-%C3%A9nigmes-de-la-croissance-selon-Aghion.

Un paradoxe porterait donc en soi une contradiction.

Taylor (2014) a utilisé cette expression lorsqu'il a essayé de fournir des explications à une des *« plus dramatique divergence de notre ère »*, celle du revenu par habitant, laquelle est mise en évidence par l'histoire économique de l'Argentine. Pour qualifier la situation économique, ont été aussi utilisées les expressions « *exceptionnelle »* (Di Tella, 2014)[126], « *différente»* (Kydland et Zarazaga 1997[127] sur les cycles économiques), « *puzzle »* (Melo, 2007[128] sur la fiscalité), souvent pour tenter d'expliquer les raisons d'une mauvaise performance économique nationale face au potentiel des ressources existantes ou des conditions données.

* Un paradoxe économique

L'économie argentine a souvent été caractérisée comme atypique en raison de la défaillance des arguments conventionnels pour expliquer son évolution.

Dans la presse écrite en ligne[129] et dans les blogs[130] sur l'économie, nous pouvons trouver une phrase qui a été attribuée à Simon Kuznets, même si certains auteurs la précisent apocryphe : « *il y a quatre types de pays dans le monde : les développés, les sous-développés, le Japon et l'Argentine* ».

Nous avons trouvé aussi que « l'*Argentine est le seul pays dans le monde qui était "développé" en 1900 et "en développement" en 2000*» (Campos, 2014)[131] . Campos a essayé de trouver les causes et les effets de la stagnation argentine pendant les cent dernières années. Il a testé plusieurs explications qui avaient été avancées pour justifier le déclin argentin : l'ouverture commerciale, l'instabilité macroéconomique, le changement institutionnel, le développement financier domestique et l'intégration financière internationale. Il a étudié leurs effets sur la croissance économique (effet direct), la volatilité de la croissance (effet indirect), sur le court et le long terme et sur des crises structurelles.

Ses résultats ont montré que l'instabilité **institutionnelle** — politique et financière — a eu un effet négatif sur la croissance, sa volatilité et le court et long terme. Dans un deuxième temps, l'intégration financière internationale, qui a modifié l'attitude de certains acteurs, notamment

126 Rafael DI TELLA, Edward GLAESER et Lucas LLACH, « Exceptional Argentina » (présenté à Exceptional Argentina, Harvard, s. d.), http://piketty.pse.ens.fr/files/DiTellaetal2013.pdf.

127 KYDLAND et ZARAZAGA, « Is the Business Cycle of Argentina "Different"? », 1997.

128 Marcus André MELO, « Institutional Weakness and the Puzzle of Argentina's Low Taxation », Latin American Politics and Society 49, no 4 (2007): 115-48, http://www.jstor.org/stable/30130826.

129 The Economist, « A century of decline », *The Economist*, février 2014, http://www.economist.com/news/briefing/21596582-one-hundred-years-ago-argentina-was-future-what-went-wrong-century-decline.

130 « There are four kinds of countries in the world: developed countries, undeveloped countries, Japan and Argentina », Mostly Economics, http://mostlyeconomics.wordpress.com/2014/02/20/there-are-four-kinds-of-countries-in-the-world-developed-countries-undeveloped-countries-japan-and-argentina/.

131 Nauro CAMPOS, « A century of stagnation? Insights from the economic history of Argentina », VOX CEPR Policy Portal, 20 décembre 2014. https://voxeu.org/article/riddle-argentina.

les prêteurs, a eu aussi des effets négatifs. L'ouverture internationale, enfin, est apparue comme une explication valide, mais avant 1930.

Le facteur institutionnel apparaît comme vecteur de l'a-typicité.

Kydland et Zarazaga (1997)[132] ont fait remarquer que l'analyse des données des pays latino-américains peut ne pas être aussi fiable que celle de leurs homologues de l'OCDE, en raison des changements méthodologiques fréquents et des corrections des erreurs précédentes. Dans leur étude, ils se sont focalisés sur l'Argentine, de façon à comprendre les cycles économiques et ce qui les génère**. Ils ont constaté que la haute inflation caractérisant les pays latino-américains** est en général prise en charge par des politiques de stabilisation ayant un impact sur une variable nominale comme le taux de change. Selon les auteurs, les observations montrent que lorsque l'on analyse les variables du PIB ou de la consommation résultant d'une politique de ce type, l'effet espéré n'est pas toujours celui attendu, ce qui remet en cause l'efficacité et la compréhension des cycles économiques.

De la même manière, cette forte inflation peut être indicatrice des failles méthodologiques dans le calcul des variables macroéconomiques. Ceci, combiné avec des taux d'inflation élevés, ne permet pas au gouvernement d'avoir des prévisions de consommation fiables à des fins de politique fiscale. La volatilité de la consommation publique est beaucoup plus importante que la moyenne internationale. Les problèmes de mesure ayant leur origine dans le contrôle des changes ou l'existence de taux de change « cachés » pendant la période étudiée motivaient les entreprises à surévaluer les importations et à sous-évaluer les exportations.

En conséquence, selon Kydland et Zarazaga, le challenge pour le modèle du cycle économique réel (Kydland & Prescott, 1990)[133] serait d'expliquer la volatilité de la production en tenant compte, comme Mendoza (*cf.* 1995)[134] le suggère, de « ***l'idiosyncrasie de l'environnement économique argentin*** **»,** donc de caractéristiques spécifiques au pays, liées à d'autres facteurs réels ou de politique économique.

Pour terminer cette description du paradoxe argentin, en novembre 2014 à Harvard s'est tenue une conférence organisée par un professeur d'économie argentin, Rafael Di Tella, appelée

132 Finn KYDLAND et Carlos E. J. M. ZARAZAGA, « Is the Business Cycle of Argentina "Different"? », SSRN Scholarly Paper (Rochester, NY: Social Science Research Network, 17 juillet 1997), https://papers.ssrn.com/abstract=9550.

133 Finn KYDLAND et Edward PRESCOTT, « Business cycles: real facts and a monetary myth », Quarterly Review, no Spr (1990): 3-18, https://econpapers.repec.org/article/fipfedmqr/y_3a1990_3ai_3aspr_3ap_3a3-18_3an_3av.14no.2.htm.

134 Enrique MENDOZA, « The Terms of Trade, the Real Exchange Rate, and Economic Fluctuations », International Economic Review 36, no 1 (1995): 101-37, https://econpapers.repec.org/article/ieriecrev/v_3a36_3ay_3a1995_3ai_3a1_3ap_3a101-37.htm.

« Exceptional Argentina ». Di Tella *et al.* (2014)[135] y ont communiqué leurs idées qui sont les suivantes :

- Aucun exceptionnalisme : « pas très riche avant, pas très pauvre maintenant » (1° Hypothèse). D'un point de vue économique, les indicateurs n'étaient pas et ne sont pas très intéressants, ni en 1900 ni en 2000. Le capital humain et physique ainsi que le niveau technologique n'étaient pas comparables aux pays développés. L'Argentine manquait d'ingrédients pour un développement durable et selon les auteurs, elle était essentiellement une économie sous-développée devenue temporairement riche en raison d'une abondance de terres de qualité et d'une meilleure technologie de transport venue d'ailleurs.
- Instabilité politique et mauvaises politiques (2° Hypothèse). L'instabilité politique a permis la mise en place de politiques contrariant parfois la croissance et antinomiques à celles des autres pays développés.
- Chocs externes : hors du contrôle argentin, l'économie mondiale (3° Hypothèse) impacte les opportunités commerciales du pays.
- Certains chocs internes (4° Hypothèse) : tels que l'absence d'innovation et de technologie qui ont provoqué un effet négatif sur le développement industriel du pays. Ces hypothèses entrainent très vite de mauvaises réactions politiques et une dynamique politique perverse.

Taylor (2014)[136] a étudié la grande divergence dans le revenu par habitant à partir de cette époque et le rôle joué par les barrières commerciales et l'investissement.

Selon Taylor (2014), « *nous sommes dans un pays avec une histoire économique désordonnée* ».

Pour ce « **macro-puzzle** », il essaiera de donner des « **micro-explications** » pour comprendre ce qui n'a pas marché entre la politique publique et la performance économique. Selon lui l'évolution du commerce extérieur met en évidence les difficultés dans l'importation de biens de capitaux et de biens intermédiaires et un désavantage comparatif pour des pays comme l'Argentine. Sa recherche montre également les difficultés à mobiliser de manière adéquate l'accumulation de capital, même si des conditions profitables apparaissent. Les raisons avancées par Taylor (2014) pour ce problème sont « *le risque lié à un évènement macroéconomique* », le problème du « *risque de défaut et la question des droits de propriété. En plus des évènements rares liés aux fluctuations des marchés,… il faut reconnaître l'explicite confiscation ou redistribution de richesse ou d'autres échecs du droit de propriété dans l'histoire économique*. »

135 Rafael DI TELLA, Edward GLAESER et Lucas LLACH, Exceptional Argentina (Cambridge: Harvard University Press, 2014), http://www.ucema.edu.ar/conferencias/download/2014/04.30AE.pdf.

136 TAYLOR, « The Argentine Paradox: Microexplanations and Macropuzzles ».

Au-delà de ces « *micro-explications* », Taylor a essayé de comprendre pourquoi de tels choix ont été faits tout au long de l'histoire économique étant donné que les micro-explications pourraient ne pas être totalement probantes au regard de l'explication cherchée.

Par conséquent, des raisons de fond ont également été explorées par Taylor (2014) :

- *Géographie et empire* : les arguments géographiques et historiques se révèlent insuffisants pour expliquer l'évolution économique argentine. La clé de l'explication historique réside dans l'impact du *« mécanisme de la persistance de la politique économique : l'inégalité persisterait en raison de la préservation des institutions « extractives » qui favorisent les élites et génèrent une inégalité dans les revenus et l'éducation… Le problème à expliquer n'est pas que le pays ne s'est jamais développé ; il bénéficie des conditions de réussite mais il est néanmoins tombé dans le sous-développemen*t. »

Sans mettre de côté les facteurs exogènes, deux composantes supplémentaires déterminantes de la situation argentine peuvent être envisagées selon Taylor (2014):

- *Origine légale* : la fin du processus d'indépendance du pays a vu la signature d'une Constitution d'inspiration américaine et suisse en 1853. Le Code civil est apparu plus tard en 1869, sur la base du Code civil français. Ces deux systèmes ont coexisté depuis ; alors qu'au XIXe siècle c'était la jurisprudence qui avait prééminence dans l'exercice du droit, le Code civil est devenu prééminent au XXe siècle. La coïncidence du déclin économique et de l'amoindrissement de la tradition anglo-saxonne mériterait des recherches supplémentaires, estime Taylor (2014).
- *Potentiel pour le commerce international et les flux de capitaux* : avant 1914, la stratégie de croissance était l'ouverture aux capitaux et le développement des exportations à avantage comparatif basées sur des produits primaires. Ceci avait débouché sur de très hauts revenus par habitant. Après 1914, cette stratégie n'était plus viable. L'Argentine, comme les autres pays, s'est tournée vers une situation d'autarcie persistant jusqu'à présent explique Taylor (2014).

Le cas de l'Argentine est un exemple extrême : comme elle avait le plus à perdre dans les échanges commerciaux, les chocs commerciaux adverses pouvaient causer plus de dommages dans ce contexte, selon Taylor (2014).

Nous venons d'identifier quelques raisons qui expliquent l'histoire économique difficile de l'Argentine. Celle-ci est analysée comme un paradoxe économique, reposant sur des faiblesses institutionnelles liées à la construction du pays en tant qu'économie moderne. Les faiblesses institutionnelles seraient au cœur des conditions ayant empêché la réussite du projet économique du pays.

Nous tenons à présenter également la recherche de Melo (2007) constatant un paradoxe fiscal en lien également avec les institutions argentines.

* Un paradoxe fiscal

Melo (2007)[137] s'est intéressé à la raison pour laquelle la **fiscalité en Argentine** se trouvait à un niveau très bas, il a appelé son travail le *« puzzle »* de taxes basses. Selon cet auteur, la raison réside, là encore, dans **la nature des institutions politiques**, et plus particulièrement l'influence du fédéralisme sur cette instabilité, d'autres facteurs tels que la polarisation politique et la centralisation du pouvoir pouvant être également mentionnés.

Comme Melo (2007) le rappelle, un système fiscal efficient est un bien public et peut être créé efficacement seulement si les acteurs ont un horizon à long terme. Les institutions fédérales argentines ont créé des motivations inadéquates pour les acteurs concernés, contribuant ainsi à une instabilité politique systémique (*cf.* Levitsky et Murillo, 2006 a, b)[138].

Le **cas de l'Argentine** montre comment l'instabilité politique affecte les choix stratégiques des gouvernements au regard du système fiscal. D'une façon systématique, chaque gouvernement « *passe le seau* » ou « passe le bébé » pour reprendre une expression populaire française, au gouvernement suivant. (*cf.* Della Paolera *et al.* dans Della Paolera et Taylor, 2003)[139]

Pour Melo (2007), les choix des gouvernements pour renflouer les caisses de l'Etat dans des environnements politiques instables se porteraient prioritairement sur l'extraction de ressources à partir de l'inflation, au lieu d'utiliser un mécanisme fiscal normal. Lorsque les horizons temporels sont plus courts, le gouvernement n'est pas encouragé à construire une capacité administrative générant des bénéfices susceptibles de devenir un bien public.

Toutes ces études nous permettent d'identifier les aspects paradoxaux, ou tout simplement particuliers, présents dans le contexte économique, politique et social, susceptibles d'avoir un impact dans notre recherche.

Pour conclure sur le paradoxe argentin, retenons que nous avons identifié les quatre points significatifs suivants :

137 MELO, Loc. cit.

138 Steven LEVITSKY et Maria Victoria MURILLO, Argentine Democracy: The Politics of Institutional Weakness, The Pennsylvania State University Press, 2006, https://books.google.com.ar/books?id=uvxGrSeK9b0C&printsec=frontcover&dq=levitsky+murillo+2006&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwiPhqLq3uncAhUIXRoKHWWfD24Q6AEIKTAA#v=onepage&q&f=false.

139 Gerardo della DELLA PAOLERA et Alan M. TAYLOR, A New Economic History of Argentina (Cambridge University Press, 2003), Google-Books-ID: 1PxjcoYAohcC.

- Des institutions politiques questionnées dans leur compétence pour surmonter l'aléa économique.
- Une organisation fédérale ayant des difficultés de fonctionnement et des cadres légaux hybrides.
- Une histoire marquée par l'opposition entre Buenos Aires et les provinces.
- Une instabilité politique récurrente depuis la création du pays.

I.2 Les acteurs régionaux et locaux de la normalisation comptable

Nous avons fait référence aux acteurs mondiaux de la convergence comptable dans le chapitre introductif : l'IASB, l'IFAC, la Banque Mondiale, le G20, entre autres.
Maintenant nous allons faire un point sur les acteurs de la région latino-américaine et, localement, de l'Argentine.

Un préalable : un point conceptuel sur la régulation comptable et ses « régulateurs » est à évoquer.
À cette étape, il peut être utile de faire un point sur les principaux concepts liés à la régulation comptable. Nous allons le faire avec Colasse (2005)[140] qui commence par différencier régulation, réglementation et normalisation.

> *« Régulation : le processus de production, de mise en œuvre et de contrôle de l'application des normes comptables.*
> *Réglementation : une forme particulière de régulation appuyée sur les prérogatives et l'action de l'État et se développant par conséquent dans un espace national.*
> *Normalisation : un concept faisant référence à l'un des aspects de la régulation, la production des normes.* »

Il existe deux formes-type de régulation comptable, toujours avec Colasse (2005) :

- La régulation étatique : dans le contexte national, l'Etat (au sens large) est un régulateur complet pouvant constituer un obstacle à la bonne adaptation de la régulation comptable à une vie économique de plus en plus dominée par les marchés financiers. Ce type de régulation peut entraîner **la tentation** du normalisateur, dans ce cas l'Etat, *« d'utiliser la normalisation, la capturer, pour répondre à ses besoins propres en information* ».

- La régulation professionnelle ou autorégulation qui intègre la profession libérale liée à la comptabilité. Ce qui légitime *a priori* la profession comptable libérale comme

140 Bernard COLASSE, « La régulation comptable entre public et privé », dans Les normes comptables internationales, instruments du capitalisme financier (Paris, 2005), 27-48, https://basepub.dauphine.fr//handle/123456789/736.

régulateur, c'est son organisation et sa compétence technique, la **légitimité politique étant inférieure**. La profession comptable étant une des parties prenantes, les autres parties peuvent, à juste titre, craindre, qu'en tant que régulateur, elle **manque de neutralité** et qu'elle oriente les normes en fonction de ses intérêts corporatistes : par ex. en élaborant des normes sophistiquées nécessitant obligatoirement son intervention contribuant à l'augmentation de la demande de prestations comptables. Par ailleurs la profession comptable n'est pas homogène et des dissensions peuvent surgir en son sein.

Dans notre cas, le normalisateur comptable argentin est principalement l'organisation professionnelle.

De cette analyse il apparaît que tout régulateur comptable est confronté à un problème de légitimité, ce qui amènerait à penser qu'une bonne régulation comptable reposerait sur une collaboration entre privé et public.

À ce sujet, la recherche argentine en comptabilité, avec Mileti *et al.* (2003)[141], estime que la différence vient de l'objectif de l'information comptable mis en avant par ces deux régulateurs (public et privé). Dans les pays anglo-saxons, selon Miletti *et al*. (2003), le droit étant plus guidé par des principes, le développement des organisations professionnelles est donc encouragé par la faiblesse de règles juridico-comptables formelles. D'un autre côté, la régulation publique est acceptée dans les pays où les instruments juridiques encadrent toute l'activité sociale. Les deux systèmes deviennent complémentaires avec le droit commercial de chaque pays, via les diverses institutions. Lorsqu'il s'agit d'une régulation publique, cela se fait par une organisation de l'Exécutif, souvent sous l'égide du Ministère de l'Économie, comme c'est le cas pour l'Espagne ou la France. Si la régulation est privée, elle se met en place *via* les organisations professionnelles, comme c'est le cas en l'**Argentine**.

Bien que la coercibilité de la régulation professionnelle soit corporative, le prestige des organisations professionnelles et l'acceptation générale des normes professionnelles conduisent à leur reconnaissance par le gouvernement qui leur donne ainsi une validité et une autorité suffisante, comme dans le cas typique de la SEC validant les normes FASB.

Cependant, en 1988 les Espagnols Tua Pereda et Angulo[142] estimaient déjà que les formes pures de régulation n'existaient pas en raison de :

- La logique prééminente du public qui exerce une tutelle, plus ou moins active, sur l'activité professionnelle,

141 Mabel MILETI et al., « La regulacion contable: fundamentos teoricos, sistemas contables y desarrollos en distintos paises » (présenté à 8vas Jornadas Investigaciones en la Facultad de Ciencias Economicas y Estadistica, Rosario, Arg: Universidad Nacional de Rosario, 2003), http://www.fcecon.unr.edu.ar/web/sites/default/files/u16/Decimocuartas/Mileti,Berri,Gastaldi,Marcolini,Veron_la%20regulacion%20contable.pdf.

142 José Antonio Gonzalo ANGULO et Jorge Tua PEREDA, Introducción a la contabilidad internacional (Ministerio de Economía y Hacienda, 1988), Google-Books-ID: diRGAAAAYAAJ.

- La collaboration plus ou moins étroite entre public et privé dans l'élaboration des normes comptables,
- L'évolution des systèmes comptables et l'impact de cette évolution sur la régulation.

Dans le même sens, Chantiri-Chaudemanche (2009)[143] précise que *« l'opposition entre normalisation publique et privée mérite donc d'être nuancée. La tendance va vers un renforcement du rôle de l'Etat pour organiser le dispositif et conférer un caractère obligatoire aux normes, renfonçant le pouvoir des organismes de normalisation.*»

Dans le cas de l'Argentine, nous savons que c'est l'organisation professionnelle la principale responsable de la normalisation comptable. Nous allons maintenant identifier plus précisément ses acteurs.

I.2.1 Les acteurs professionnels de la normalisation comptable : nationaux, FACPCE et CPCE, et régionaux, le GLENIF

Pour rappel :
FACPCE : *Federacion Argentina de Consejos Profesionales en Ciencias Economicas.*
CPCE : *Consejo Profesional en Ciencias Economicas.*
GLENIF : *Grupo Latinoamericano de Emisores de Normas de Informacion Financiera.*

Des conseils provinciaux (CPCE) rassemblés dans une Fédération (FACPCE)

La Banque Mondiale a constaté dans son rapport ROSC (2007)[144] que nous avons précédemment analysé, que le cadre légal de la comptabilité et de l'audit en Argentine semble raisonnablement solide bien qu'il soit fragmenté et parfois excessivement complexe : les lois sont nombreuses établissant différentes règles pour des secteurs ou des juridictions particuliers. (ROSC, 2007). C'est dans cet environnement que la profession comptable évolue, face à des enjeux techniques et légaux particuliers.
De plus, nous avons déjà expliqué que l'Argentine possède une situation spécifique. Il s'agit de **sa forme d'organisation politico-administrative** établissant des états provinciaux, où les lois

143 Rouba CHANTIRI-CHAUDEMANCHE, « Organismes de normalisation », dans Encyclopédie de Comptabilité, contrôle de gestion et audit, dir. Colasse B (Economica, 2009), 1109-19, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00678807.
144 World Bank, « Report on the Observance of Standards and Codes (ROSC) - Accounting and Auditing ». Banque Mondiale

favorisent l'indépendance des provinces dans le contrôle de la profession comptable par des Conseils locaux (Morales Prada et Jarne Jarne, 2006) [145].

Or cet ensemble de règles établit que la préparation des états financiers, qualifiés dans le pays d "états de publication", doit respecter les normes suivantes, selon ce que nous avons étudié en I.1.2.4 :

- Normes Comptables Professionnelles (NCP),
- Normes Comptables Légales (NCL).

Dans l'étude du fédéralisme ci-dessus, nous avions constaté que la réglementation des activités professionnelles revenait aux provinces. Chacune d'entre elles disposant d'un Conseil Professionnel en Sciences Economiques (CPCE) autonome et contrôlant la profession comptable de sa juridiction.

Ces conseils sont organisés autour d'un organisme de 2° niveau, la **FACPCE** (**Federacion Argentina de Consejos Profesionales de Ciencias Economicas**). Selon les statuts, cet organisme est chargé de « *dicter des normes technico-professionnelles d'application générale dans l'exercice de la profession* »[146]*, entre autres fonctions.*

Au sein de la FACPCE, le CENCyA (Consejo Elaborador de Normas de Contabilidad y de Auditoria) a été créé. C'est « *un organisme… en charge d'élaborer (dans l'intérêt public) et de diffuser les normes de comptabilité et d'audit, qui seront émises par la FACPCPE, afin d'être ultérieurement autorisées par les CPCE* » provinciaux. [147]

La philosophie de la FACPCE, selon son site internet[148], est dominée par deux valeurs :

- « *Suprématie des institutions* » : les sujets d'intérêt commun trouvent leur solution dans un travail d'ensemble.
- « *Engagement avec la profession* » : avec le progrès technique, le contexte socio-politique et le jeu d'intérêts sectoriels, la Fédération lutte pour la défense de l'union (« *gremial* ») et la hiérarchisation de la profession.

La FACPCE existe par la volonté des CPCE provinciaux qui sont associés dans sa création.

Les normes comptables sont établies par la FACPCE, dont toutefois la structure diffère de celle des autres pays latino-américains. La FACPCE est formée par 24 Conseils distincts qui se réunissent pour approuver les normes (RT= *Resoluciones Técnicas*) concernant des sujets

145 Fernando MORALES PRADA et José Ignacio JARNE JARNE, « Clasificacion internacional de los sistemas contables de Argentina, Brasil y Chile », Panorama Socioeconomico 24, no 032 (2006): 90-95.

146 https://www.facpce.org.ar/institucional-estatuto.php

147 https://www.facpce.org.ar/files/cencya/reglamento_cencya1.pdf

148 https://www.facpce.org.ar/institucional-filosofia.php

spécifiques. Chaque Conseil représente une juridiction en Argentine. Après l'approbation par la FACPCE, chaque Conseil ratifie localement ou non la norme. Il en résulte que l'harmonisation au sein du pays ne peut être atteinte que si chaque juridiction ratifie les normes d'une façon uniforme.

Le rapport ROSC[149] précise que le corps professionnel peut générer des ressources financières significatives venant de l'adhésion de ses membres et des droits de timbres sur la signature des états financiers. Cet autofinancement est vital pour le dynamisme de l'organisation professionnelle.
Les CPCE de chaque juridiction ont également d'autres fonctions. Ils contrôlent l'exercice professionnel de chaque juridiction par le suivi des adhésions et le contrôle disciplinaire de leurs membres. Il n'existe pas d'organisme fédéral surveillant les CPCE.

Un intermédiaire régional en Amérique du Sud : le GLENIF

Jusqu'en 2011, les opinions émises par chacun des pays d'Amérique du Sud n'avaient aucune influence dans la pensée de l'IASB.
Dans ce cadre, les émetteurs de normes comptables de ces pays se sont regroupés en 2011 et ont formé le groupe latino-américain des émetteurs de normes comptables (***GLASS :*** *Group of Latino-american standard setters*) ou **GLENIF** en espagnol (ou en français *Groupe latino-américain des émetteurs de normes d'information financière*) (figure I-5 ci-après précisant les pays membres du GLENIF). Le GLENIF, à travers ses représentants, communique en direct avec l'IASB.

149 World Bank, « Report on the Observance of Standards and Codes (ROSC) - Accounting and Auditing ». page 14

Membres du GLASS

Figure I-6 Membres du GLENIF: groupe de normalisateurs nationaux de l'Amérique Latine (www.glenif.org/who-we-are/)

Les **objectifs** de ce groupement, affichés sur leur site web sont les suivants :

- Travailler avec l'IASB sur les aspects techniques des normes, tout en respectant la souveraineté des pays.
- Promouvoir l'adoption et la convergence vers les IFRS.
- Coopérer avec les gouvernements, les régulateurs et les autres organisations régionales, nationales et internationales contribuant à l'amélioration de la qualité financière des états financiers dans la région.
- Coopérer à la diffusion des normes IFRS.

En 2012, l'IASB propose la création de comités de conseil au sein de la même institution. L'IASB fait un appel aux membres ayant, entre autres conditions, comme intérêt le reporting financier. L'**ASAF** (Accounting Standards Advisory Forum) voit le jour composé par des pays ou des institutions régionales, dont le **GLASS.**

Cette dernière constitue donc une des voies utilisées par les pays d'Amérique latine pour intervenir dans la normalisation de l'IASB.

I.2.2 Les régulateurs comptables à caractère public nationaux ou régionaux

Les organismes de contrôle de l'État ont le droit d'établir l'ensemble des normes comptables que les entreprises sous leur contrôle doivent suivre. En règle générale ils renvoient vers les normes professionnelles issues de la FACPCE, mais il peut y avoir des exceptions. Les autorités liées à la règlementation comptable des entreprises sont la CNV (*Comision Nacional de Valores*),

la Banque Centrale, l'IGJ (*Inspeccion General de Justicia* : le contrôleur des personnes morales dans la Ville de Buenos Aires), l'autorité fiscale nationale ou AFIP (*Administracion Federal de Ingresos Publicos*). Nous allons préciser leurs compétences, car ce sont des institutions très importantes dans notre recherche.

Au niveau national

L'Autorité des Marchés Financiers ou CNV

L'organisme argentin qui veille à la transparence des marchés financiers argentins, à la fixation des cours et à la protection des investisseurs est la **CNV** (*Comision Nacional de Valores*). Cette organisation est **autarcique** et elle est rattachée au Ministère de l'Économie selon la description de sa structure organisationnelle[150]. Elle est financée par l'Etat et a le pouvoir de taxer les acteurs des marchés de capitaux[151]. Selon la presse financière[152], cette caractéristique de financement public sème le doute sur son indépendance dans la régulation des marchés ou dans l'autodétermination stratégique. Son action touche les sociétés faisant appel public à l'épargne, sur les marchés primaires, secondaires et les intermédiaires de ces deux marchés. Cette entité exige des entreprises cotées la présentation d'états financiers audités et elle a été à l'origine de la demande de mise en place des IFRS dans l'environnement qu'elle contrôle.

Le contrôle des personnes morales : la DPJ ou l'IGJ

Le contrôle des personnes morales se fait en Argentine au niveau provincial, sauf pour le cas de la ville de Buenos Aires, car il s'agit de la capitale fédérale. Dans les provinces, l'organisme chargé du contrôle s'appelle Direction des Personnes Morales (*Direccion de Personas Juridicas*) et dans la Ville de Buenos Aires, il s'appelle *Inspeccion General de Justicia-IGJ*.

L'IGJ est un organisme qui dépend du Ministère de la Justice (national) et sa fonction consiste à contrôler et à enregistrer les sociétés commerciales, les sociétés étrangères, les associations et les fondations qui sont constituées dans la juridiction de la ville de Buenos Aires, à l'exception de celles sous contrôle de la CNV.

Les compétences concernant la comptabilité sont les suivantes[153] : contrôler le respect de normes technico-comptables, vérifier la distribution de dividendes, analyser la réévaluation technique,

150 http://www.cnv.gob.ar/quees.asp?Lang=0

151http://www.cnv.gov.ar/EducacionBursatil/versionpdf/03_Acerca%20de%20la%20CNV%2029%2002%2008.pdf

152 « Reguladores en la mira: La capacidad de la CNV genera más dudas que la nueva normativa bursátil », El Cronista, 5 novembre 2012, http://www.cronista.com/finanzasmercados/Reguladores-en-la-mira-La-capacidad-de-la-CNV-genera-mas-dudas-que-la-nueva-normativa-bursatil-20121105-0010.html.

153 http://www.jus.gob.ar/igj/la-igj/organigrama/direccion-de-sociedades-comerciales.aspx

intervenir lors d'un signalement aux autorités, dans l'analyse de l'information comptable de sociétés étrangères, et dans l'émission et le contrôle de timbres perçus.

Dans la ville de Buenos Aires, le régulateur local, l'IGJ, admet seulement l'utilisation des IFRS dans la mesure où l'entreprise démontre qu'elle les adopte en raison d'un lien de contrôle, contrôle conjoint ou influence significative (horizontale ou verticale) avec une autre entité obligée d'appliquer les NIIF (*Normas Internacionales de Información Financiera* ou IFRS en anglais**) dans** la sphère de la CNV. De la même façon, l**'**IGJ n'accepte pas des états financiers ajustés par inflation, en vertu du Décret 664/03.

Selon le rapport ROSC[154] cette entité fait peu en termes de révision du contenu des états comptables. Cette tâche de révision n'apparaît pas nécessaire et contribue à augmenter le coût d'investissement en Argentine.

L'AFIP ou l'autorité fiscale

L'Argentine n'a pas de code fiscal, mais les différentes catégories d'impôts sont définies dans des lois séparées, et fréquemment modifiées. Nous avons présenté une analyse de cette institution dans l'analyse de l'a-typicité institutionnelle. (I.1.2.3)

Au niveau régional

Le MERCOSUR

En 1991 le MERCOSUR a été fondé par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. En 1993 il a été créé, au sein du MERCOSUR, le GIMCEA (Grupo de Integracion del MERCOSUR, Contadores, Economistas y Administradores) composé des quatre membres fondateurs plus le Chili, pays associé. Le GIMCEA a été créé non seulement par les organisations comptables, mais également par des organisations professionnelles en économie et en gestion des cinq pays. L'objectif du groupe était la réalisation d'études comparatives en ce qui concerne les normes en vigueur dans chaque pays.

En 1997, le GIMCEA déclare que les normes internationales constituent la référence à suivre afin de réussir l'harmonisation comptable en local (Carazay *et al*., 1998)[155].

En synthèse nous pouvons donner une représentation graphique des différents acteurs tout d'abord nationaux (Figure I-6 ci-dessous) et régionaux ou internationaux en fonction de leur

154 « ROSC 2007 Accounting and Auditing» Banque Mondiale

155 Cristina CARAZAY et al., « Revision del modelo de valores corrientes en Argentina » (présenté à Terceras Jornadas Investigaciones en la Facultad, Rosario, Arg, 1998), 10, https://rephip.unr.edu.ar/bitstream/handle/2133/8546/Carazay%2CFernandez%2CNannini%2CSuardi_revision%20de%20modelos.PDF?sequence=3&isAllowed=y.

zone d'influence (Figure I.7 ci-dessous). Le niveau provincial s'avère se révèler particulièrement riche en acteurs professionnels.

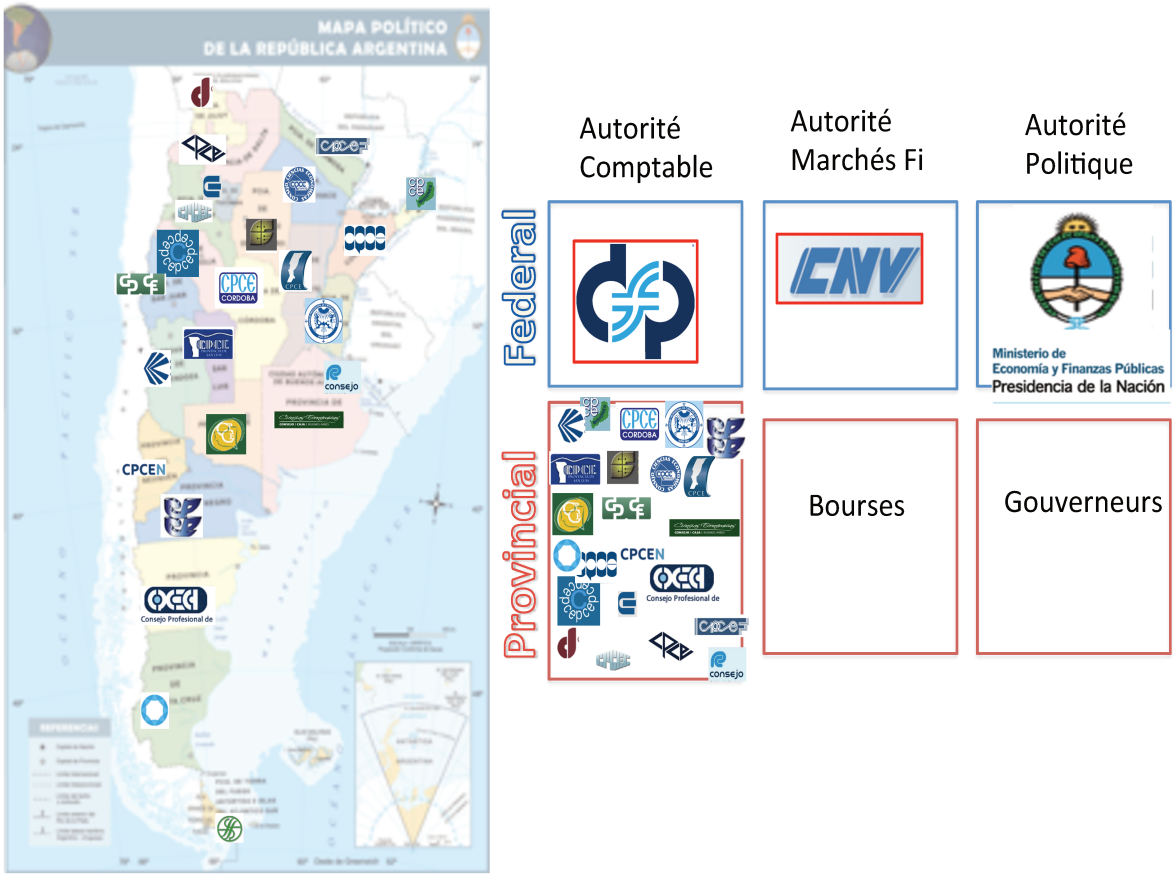

Figure I-7 Les trois niveaux d'autorité sur l'adoption et les juridictions locales.

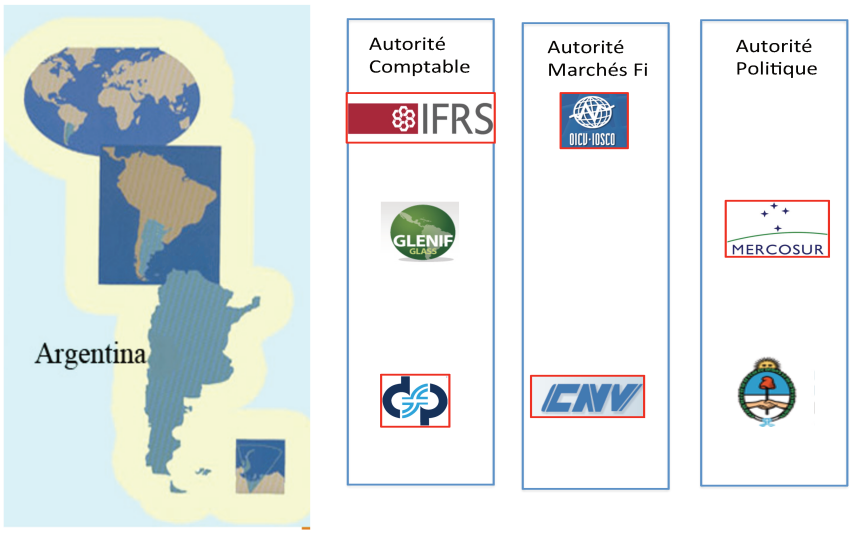

Figure I-8 Les trois niveaux d'autorité sur le processus d'adoption.

I.2.3. Les entreprises cotées et leurs liens avec des multinationales étrangères

En 2003, le CPCE de la Ville de Buenos Aires était séparé de la FACPCE. Lors d'une présentation[156] de l'ancien responsable de la CNV devant le IIMV (*Instituto Iberoamericano de Mercado de Valores),* on pouvait lire : « *la CNV a adopté (pour les entreprises cotées) les normes comptables du CPCE de la Ville de Buenos Aires. Raison : 90% des entreprises cotées ont leur domiciliation dans la capitale car la Ville de Buenos Aires est le centre économique et financier de la République Argentine*. »

Cette affirmation souligne les enjeux économiques, professionnels, de normalisation et politiques en Argentine et le poids de la Ville de Buenos Aires.

Caractérisation des entreprises argentines cotées

Barbei *et al.* (2012)[157] ont fait l'étude des entreprises sous le contrôle de la CNV afin de les caractériser. Pour rappel, ce sont les entreprises cotées en Bourse, contrôlées par la CNV, qui doivent préparer des états financiers en IFRS. Les états financiers analysés ont été ceux clos en 2010. Cette étude publiée en 2012 a été un des points de départ de cette thèse, une bonne manière pour nous de nous familiariser avec la population des entreprises.

En **2010**, 846 entreprises sont obligées de présenter des états financiers avec la périodicité exigée par le régime d'information de la CNV. De ce groupe, 268 entreprises ne présentent pas d'information mise à jour et elles sont qualifiées d'**inactives (**elles ne respectent pas le régime de présentation d'information périodique). Les entreprises présentant une information financière à jour sont qualifiées d'**actives** et elles sont au nombre de 578. Dans ce groupe, il y a 179 entreprises contrôlées directement et les 399 restantes sont des filiales des précédentes.

Sur les 578 entreprises actives :

- 73% clôturent leur exercice comptable le 31/12.
- 31% sont dans l'intermédiation financière, 18% dans l'industrie, 11% dans les services immobiliers et aux entreprises.
- 68% présentent des états financiers individuels et 31,5% des états financiers consolidés, 0,5 % ne renseignent pas cette information. Donc 68% ne sont pas des groupes économiques.
- +/- 8% ne présentent pas d'information comptable.

156 Roberto BRITOS, « Normas Argentinas de Contabilidad y Normas Internacinales » (présenté à II Reunion del Grupo de Expertos Contables, Antigua, Guatemala, Diciembre 2003), http://www.iimv.org/iimv-wp-1-0/resources/uploads/2014/12/RobertoBritosGEC03.pdf.

157 BARBEI et al., « Caracterizacion de las empresas que hacen oferta publica en Argentina: una investigacion empirica. »

- 478 entreprises ont leur siège en Argentine (82,7%) : *Ville de Buenos Aires 77,3%, Cordoba, 4,4%, Santa Fe 3,8%, Autres 14,6%.*
- 98 siègent à l'étranger (17%) => *Uruguay 25,5%, Brésil 16,3%, Paraguay 12,2%, USA 11,2%, Autres 34,8%.*
- Sans information (0,3%).

Parmi les 179 sous contrôle direct de la CNV, 85 entreprises émettent des obligations négociables, 57 des actions et 27 les deux.

Parmi les 846 entreprises, d'un point de vue économique et financier, il est important de souligner que 52,6% n'ont pas de dette financière et 30% ont un résultat net négatif.
Barbei *et al.* concluent que :

- Le marché financier à partir duquel on obtient le financement par l'émission de capital et de dette est très réduit étant donné le niveau d'activité économique existant.
- En dehors des actions et obligations, le contexte argentin utilise aussi d'autres types d'instruments financiers, tels que les chèques différés, qui se sont développés en local.
- L'obligation négociable est le principal titre coté.
- La distribution par siège montre peu de participation des entreprises étrangères dans le marché financier local mais une importance du Mercosur.

Nous considérons que c'est probablement cette situation et son potentiel pour le développement de marché de capitaux argentin qui a encouragé l'adoption des IFRS.
Barbei *et al*. (2017)[158] ont mis à jour l'étude de Barbei *et al*. (2012). Ils constatent une évolution de 2012 à 2016 du nombre d'entreprises actives de 578 en 2010 à 679 en 2016.
L'étude de Barbei *et al*. (2017) confirme l'importance des obligations dans les instruments négociés à la CNV. L'augmentation du nombre d'entreprises actives est expliquée par l'augmentation des entreprises sous contrôle indirect (+104). Il s'agit d'entreprises qui ne sont pas obligées d'appliquer les IFRS et qui, pour la plupart, ne les appliquent pas. Barbei *et al* (2017) précisent que, sur ces 104 nouvelles entreprises, 80 utilisent les normes locales et 23 les IFRS.
Un point nouveau étudié par cette recherche est celui des économies de conformité au sein des groupes économiques. Ils ont constaté que sur 201 cas (les entreprises actives sous contrôle

158 Alejandro BARBEI et al., « Descripción de entidades bajo el régimen de oferta pública a partir de información contable* », Documento de Trabajo N° 040 (La Plata , Argentina, novembre 2012), https://www.econo.unlp.edu.ar/frontend/media/4/12104/11c2cb109d1a1ee9ac3ffd802c920e54.pdf.

direct en 2016), seulement 13% (27 entreprises) correspondent à des cas où la maison-mère et la filiale appliquent le même ensemble de normes. Le reste correspond à des cas où la norme comptable de la mère est différente à celle de la filiale.
La conclusion de Barbei *et al*. (2017) challenge la présomption de l'existence des économies de conformité au sein d'un groupe économique : *« Avec nos données on réfute la présomption par laquelle les IFRS opèrent comme une politique comptable d'uniformité… par la génération des avantages lors de la préparation de l'information financière*… ».
Alali et Romero (2012)[159] ont remarqué que 50% des entreprises cotées à la bourse de Buenos Aires sont contrôlées par des multinationales et que 19% étaient présentes sur des bourses internationales.

Les entreprises cotées sont les premières concernées par la mise en œuvre des IFRS. Nous constatons que leur structure financière pourrait effectivement être renforcée par l'apport d'autres types de capitaux. Le potentiel existe. Cette particularité de l'environnement économique concret des entreprises est à prendre en compte dans notre analyse de l'adoption de la normalisation IFRS.

Ball (2006)[160] a signalé l'importance des variables du contexte économique et institutionnel dans l'adoption et l'application des IFRS, variables que nous avons cherché à analyser jusqu'à présent. Nous allons, maintenant, passer à l'étude des variables de l'environnement comptable, pouvant jouer un rôle dans notre recherche, la normalisation comptable en Argentine, tant dans son adoption que dans sa mise en œuvre concrète.

Conclusion du 1.2. De multiples acteurs nationaux et régionaux, institutionnels ou professionnels, publics ou privés, encore peu ouverts à l'international et cherchant à structurer leurs interrelations internationales/nationales ou nationales/provinciales.

Nous pouvons synthétiser la nature des acteurs de l'adoption et de la mise en œuvre des normes comptables en Argentine en relevant les 3 points suivants :

- Au niveau international : la présence de l'Argentine dans les instances mondiales est faible rendant nécessaire une médiation à un niveau intermédiaire : la région sud-américaine. De

159 Fatima ALALI et Silvia ROMERO, « The use of the Internet for corporate reporting in the Mercosur (Southern common market): The Argentina case », Advances in Accounting 28, no 1 (1 juin 2012): 157-67, doi:10.1016/j.adiac.2012.03.009.
160 BALL, « International Financial Reporting Standards (IFRS) ».

plus c'est la profession comptable elle-même, et non un acteur public qui, depuis seulement 2011, s'est investie dans le GLENIF et qui sert de relais.

- Au niveau national, le poids de Buenos Aires est déterminant, ce qui déséquilibre fondamentalement la Fédération tant au niveau économique que politique ; au niveau comptable, le CPCE de Buenos Aires est une forme d'Etat dans l'Etat.
- Enfin, la mobilisation pour les entreprises de nouveaux capitaux attirés par un environnement comptable de qualité, découlant de la mise en place des IFRS, développement promu par la CNV, ne porte en fait que sur un nombre limité d'entreprises de la capitale argentine.

I.3. La normalisation comptable en Argentine : une histoire loin d'être récente

I.3.1. Un modèle comptable argentin préexistant

Lorsque l'idée de la convergence comptable vers les IFRS est arrivée en Argentine, le champ organisationnel de la profession ainsi qu'une certaine tradition de normalisation comptable s'étaient déjà développés et mis en place.

I.3.1.1. L'origine de l'organisation comptable

En 1962, un grand travail sur les « Principes et Normes Minimums » a été approuvé lors d'une Assemblée Nationale. Ces travaux furent présentés lors d'une Assemblée Interaméricaine, ils s'enrichirent des travaux d'autres pays et en 1965 la version finale fut approuvée en tant que « Principes Comptables Généralement Acceptés » (PCGA). Une synergie régionale voit alors le jour.

En 1969, une nouvelle Assemblée Nationale présenta ses recommandations relatives aux normes approuvées en 1965 et une nouvelle période marquée par l'institutionnalisation d'études commence.

A partir de 1973, les CPCE commencèrent à jouer un rôle important : ces conseils sont des organisations non-publiques créées pour contrôler la pratique des professionnels diplômés (*graduated*) en Sciences Economiques.

Cette même année, la loi 20488 donna le pouvoir à ces Conseils d'émettre des normes, mais étant donné l'organisation fédérale du pays, ils décidèrent de créer un corps chargé de coordonner leurs efforts. La FACPCE fut créée avec l'objectif de réunir les différents conseils par leur participation volontaire. Les Conseils de la Ville de Buenos Aires et de la Ville de Cordoba ne participèrent pas. La même année le CECyT (*Centro de Estudios Cientificos y Tecnicos*) dépendant de FACPCE, fut créé avec l'objectif d'étudier et d'émettre les normes comptables professionnelles (RT).

Entre 1973 et 1983, trois normes appelées « *Resolución Técnica* » (RT) ont été émises et adoptées par les provinces avec des modifications ou des limitations.

Jusqu'en 1975, on utilisait l'expression « PCGA » (principes de comptabilité généralement acceptés) pour parler des normes comptables, empruntant à ce sujet la qualification des principes américains. Malgré l'apparition des premières RT en 1975, l'expression PCGA resta en vigueur jusqu'au milieu des années 80 en raison des discussions existantes liées à l'absence d'accord sur des questions basiques d'évaluation, de présentation et d'unité de mesure.

En 1982 les Conseils des villes de Buenos Aires et Cordoba furent incorporés à la FACPCE.

Un des principaux soucis de la seconde moitié du XXème siècle en Argentine est la comptabilité de l'inflation et ses ajustements ; les publications à ce sujet augmentent proportionnellement à l'inflation (Wirth et Mattessich, 2006).[161]

En 1983, le Code Civil (qui inclut une partie sur le droit des sociétés) ajoute un article stipulant que les états comptables doivent être présentés en monnaie homogène et que les entreprises mères doivent présenter des états consolidés.

À ce moment, est créée la CEUNT (*Comision Especial para la Unificacion de Normas Tecnicas*), une commission au sein du CECyT, ayant la responsabilité de préparer les projets pour les normes techniques. On attribue la création de la CEUNT à la menace d'intervention gouvernementale dans l'émission de normes comptables face au manque d'harmonisation interne (Rodriguez de Ramirez , 2002[162], *cf.* Fowler Newton,2005[163], p. 68 dans Previts *et al*. 2011[164]) . La CEUNT fut dissoute, les statuts du CECyT furent modifiés et le CENCyA fut créé en 1994.

Les professionnels ont continué l'émission de normes comptables et d'audit, mais ces propositions n'étaient pas validées de manière homogène dans chaque juridiction. Il n'y avait pas d'uniformité dans l'application entre les différentes provinces.

Dans ce cadre, l'idée de l'harmonisation comptable émergea.

I.3.1.2. Evolution de la normalisation comptable argentine

161 Maria Cristina WIRTH et Ricardo MATTESSICH, « Accounting Books of Argentina: publications, reseach and institutional background », Revista Espanola de Historia de la Contabilidad, no 4 (juin 2006).

162 RODRIGUEZ DE RAMIREZ, « El proceso reciente de normalizacion contable en Argentina: un caso modelo para el analisis », Contabilidad y Auditoria 8-16 (Diciembre 2002), http://www.econ.uba.ar/www/institutos/contable/centro_auditoria/trabajos/El_proceso_reciente_de_normalizacion_contable_en_argentina.pdf.

163 Enrique FOWLER NEWTON, Cuestiones contables fundamentales (Buenos Aires: La Ley, 2005).

164 Gary PREVITS, Peter WALTON et P. W. WOLNIZER, A Global History of Accounting, Financial Reporting and Public Policy: Americas (Emerald Group Publishing, 2011).

Comme nous venons de l'expliquer, l'idée de l'harmonisation comptable internationale date de la fin des années 90. Elle se matérialisera quelques années plus tard et aboutira à une adoption obligatoire des IFRS pour un groupe d'entreprises cotées en 2012.

Face aux processus de régulation comptable à l'étranger, l'histoire de la régulation comptable en Argentine est la suivante, selon Mileti *et al.* (2003)[165] et dont nous repris les grandes étapes dans le tableau suivant :

165 MILETI et al., « La regulacion contable: fundamentos teoricos, sistemas contables y desarrollos en distintos paises ».

Situation temporelle et nature de la régulation	**Cas de l'Argentine : évolution**	Commentaires
Jusqu'à 1973 : élaboration des règles à partir des objectifs de l'information financière, pensée déductive, besoin des utilisateurs, construction du cadre conceptuel	**1859** : Code de Commerce de Buenos Aires. **1862** Ce Code est déclaré national, en vigueur à partir de **1890.** **1891** : Collège des *Graduates* en Sciences Economiques à Buenos Aires avec des fonctions syndicales seulement. Dès **1941** : Organisation d'Assemblées des « *Graduates »* par la FAGCE (Federacion Argentina Graduados Ciencias Economicas) **1945-49** : Création des CPCE dans les provinces afin de contrôler l'exercice professionnel. **1962** : L'Assemblée Nationale des *Graduates* approuve les « *Principes et Normes Minimums technico-comptables pour la préparation des états financiers, avec des indications de forme et de contenu et relatives aux rapports des professionnels indépendants* ». **1963** : Réforme du Code du Commerce : + normes sur les états comptables **1965** : La Conférence Interaméricaine approuve le texte définitif « *Principes et Normes de Comptabilité généralement acceptés* » (PCGA) **Juin 1969** : Création de l'ITCP au sein de la FAGCE, pouvant émettre des normes, qui, qu'une fois approuvées par la FAGCE, devenaient obligatoires pour la profession. **Sept 1969** : La VIIe Assemblée des *Graduates* ratifie les PCGA. **1972** : loi régissant le droit des sociétés (L19550) contenant les normes sur la présentation des EECC.	**Vide légal sur qui a l'attribution d'émettre des normes comptables.** *De facto* la FAGCE a occupé cette place, mais sans aucun pouvoir pour contrôler la conformité, la raison étant que l'aspect **disciplinaire** par rapport à l'exercice professionnel était dans les mains des CPCE provinciaux.
1973-1990 : régulation normative, émission des normes liées aux besoins des utilisateurs et objectifs des états comptables.	**1973** : Création de la FACPCE qui crée le CECyT afin de s'occuper de l'émission des normes comptables et d'audit. **1973** : L'Autorité des Assurances contrôle les entités avec activités d'assurance et émet ses propres normes comptables similaires aux normes des professionnels comptables **1977** : L'Autorité sur les Coopératives contrôle ce type d'entités et émet ses propres normes en phase avec les PCGA de 1962. **1980** L'Autorité des Marchés Financiers contrôle les sociétés par actions faisant appel public à l'épargne et dicte des normes comptables sur la présentation et l'évaluation. **1981** : La Banque Centrale met en vigueur des normes pour des entités financières. **1983** : Le droit des sociétés incorpore **l'ajustement par inflation en tant que norme légale**, établie par la norme professionnelle RT 6. **1985** Accord entre la FAGCE et la FACPCE sur la **validation des normes par les CPCE**, la préparation des normes par le CECyT et soumission des projets au FAGCE. **1988** : Un décret établit que le Ministère de Travail doit établir les normes comptables des syndicats sur la base des normes professionnelles.	Pas d'acceptation unanime des normes Des entités de l'État interviennent dans la régulation en émettant des normes comptables.
De 1990 à la date de l'étude soit 2003 : globalisation et efforts d'harmonisation comptable	1994 : Au sein du CECyT on crée le CENCyA intégré par des chercheurs et représentants des CPCE avec l'objectif d'avoir plus de consensus.	

Table I-1 Grandes étapes de la régulation comptable argentine (Extrait Mileti et al. 200

Cette rapide analyse du développement de normes comptables en Argentine grâce aux travaux de Mileti *et al*. (2003) montre que le premier objectif de la profession comptable argentine n'a pas été la normalisation mais les objectifs liés aux fonctions syndicales ainsi que le contrôle de l'exercice professionnel, ce qui est toujours d'actualité. Ce contrôle n'est pas fait par l'Etat mais par la profession elle-même. La volonté de l'organisation professionnelle de développer des normes comptables est apparue en 1962, ce qui n'est pas tardif si on compare au développement de normes comptables dans le monde en général. La fluidité de la normalisation a été souvent limitée par la séparation de Buenos Aires du reste du pays. De plus, les entités de l'Etat ont été investies d'un pouvoir régulateur en matière comptable dans leur domaine de compétence, par exemple les marchés financiers, les entités financières, les assurances, l'autorité fiscale.

À la complexité de la distribution des compétences locales viendra s'ajouter progressivement l'idée de l'harmonisation comptable au sein de l'organisation professionnelle, ce qui fera rentrer d'autres acteurs sur le terrain comptable argentin.

L'histoire comptable argentine, à l'instar de son histoire économique, a fourni à la profession l'opportunité de développer un modèle comptable propre. Ce modèle s'est adapté, au fur et à mesure de l'histoire, aux besoins des professionnels, toujours en lien avec la comptabilité des entreprises.

I.3.1.3. L'harmonisation comptable à partir des années 90

Suivant la présentation de Helman et Britos (2008)[166], responsables de la CNV en 2008, la décision de l'harmonisation serait venue de la CNV qui a influencé la FACPCE, vers 1997.

Comme Rodriguez de Ramirez (2002)[167] l'explique, en 1995, l'IASC signe un accord avec l'IOSCO et la FACPCE adhère à l'IFAC, adhérant automatiquement à l'IASC. En interne, une période d'analyse et de diffusion des IFRS débute, aboutissant à l'émission des normes locales (RT17 et RT20), et fournissant un cadre conceptuel.

Suivant Palacios Manzano et Conesa (2005)[168], au niveau régional, le GIMCEA (Groupe Intégration Mercosur Comptabilité Économie et Administration) avait été créé **en 1993** afin d'établir une étude comparative des normes comptables en vigueur dans chaque pays membre : Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Chili. En revanche, pour ces auteurs, c'est en

166 Hector HELMAN et Roberto BRITOS, « La CNV ante NIIF », septembre 2008, http://www.cnv.gob.ar/Publicaciones/Helman/IFRS2008HHb.pdf.

167 RODRIGUEZ DE RAMIREZ, *Loc. cit.*, Diciembre 2002.

168 Mercedes PALACIOS MANZANO et Isabel MARTINEZ CONESA, « El proceso de armonización contable en latinoamérica: camino hacia las normas internacionales », Revista Contabilidade & Finanças 16, no 39 (décembre 2005): 103-17, doi:10.1590/S1519-70772005000300009.

1997 que le CENCyA démarre les efforts d'harmonisation étant donné le contexte d'harmonisation régional et la position de l'IFAC. Palacios Manzano et Conesa (2005) précisent qu'en 1997, le GIMCEA établit que ce sont les IAS qui doivent être suivis dans le processus d'harmonisation régionale, de façon à insérer la région dans le courant global.
Les efforts d'harmonisation ont débuté pour certains en 1993 avec une ouverture régionale, pour d'autres en 1995 avec l'adhésion à l'IFAC ou encore en 1997 avec les efforts d'une commission technique au sein de la FACPCE. Nous allons considérer pour notre étude que le début de l'harmonisation comptable se situe en 1995, car l'adhésion à l'IFAC représente une volonté d'ouverture envers le monde comptable international matérialisé par la signature d'un engagement fondateur d'un changement d'esprit dans la profession comptable. De plus, malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé des antécédents dans les actions ou décisions du GIMCEA.

I.3.2. L'adoption des IFRS

I.3.2.1. Les prémisses de l'adoption

1998/2001 : premiers travaux perturbés par des conflits internes et l'évolution même des normes internationales

En 1998 l'organisation professionnelle lance un plan de travail visant à minimiser et éviter les différences avec les normes IAS. Tout ce que les normes comptables locales ne traitaient pas a été ajouté en *fonction des IAS :* c'est le cas par exemple des règles relatives au traitement du leasing, des regroupements d'entreprises *(business combinations*), des instruments financiers, du bénéfice par action, de l'information par segment. Pour le reste, les normes locales ont été changées dans la mesure où elles ne contredisaient pas le modèle argentin défini. Les différences considérées comme importantes pour le modèle argentin ont été gardées.
Selon Palacios Manzano et Martinez Conesa, (2005), ce n'est que lorsque l'IFAC organise sa réunion annuelle à Buenos Aires en Mai 1999 que la plupart des professionnels « *découvrent* » que cette adhésion imposait l'obligation de diffuser les normes en vigueur et de les appliquer. Fin de l'année 2000, une période d'analyse des normes comptables internationales débute alors, aboutissant à l'émission des normes RT 16 (nouveau cadre conceptuel), RT 17 à RT 20.
Ainsi **l'harmonisation comptable se matérialise** dans l'émission d'un ensemble de normes, quelques-unes remplaçant des normes existantes, en phase avec les normes internationales, tout en respectant dans le même temps quelques aspects propres du pays.

Bref, le normalisateur argentin au sein de la FACPCE, va prendre en 1998 la version des normes internationales existantes à cette époque comme base de l'harmonisation des normes locales. Ces normes locales vont être modifiées et un cadre conceptuel inspiré de l'international verra le jour en 2000, en tant que norme locale.

Mais le normalisateur argentin ne s'attendait pas au changement du cadre international qui a suivi la décision d'adoption par l'Union Européenne. en 2002. Ceci a entraîné un déphasage partiel du cadre normatif argentin issu de la volonté d'harmonisation. Le normalisateur l'a constaté dans les remarques préalables de l'Acta de Tucuman de 2013 :

« *L'expérience a démontré que cet effort* (d'harmonisation) *est rapidement devenu obsolète car,* a posteriori *de l'émission des nouvelles normes et comme conséquence de leur adoption par l'UE, l'IASB a modifié, dans une très courte période, l'IAS 16*» (Acta de Tucuman, 2013).

A partir de l'harmonisation, la FACPCE va suivre de près le travail de l'IASB.

Parallèlement l'IASC se transforme en IASB laissant la place aux membres venant de différentes et nouvelles localisations ou secteurs.

Durant l'année 2000, en interne, la Fédération et le CPCECABA (CPCE de la Ville de Buenos Aires) sont en désaccord concernant l'ensemble de normes professionnelles (RT 16 et suivantes sur les questions de valorisation) qui avaient été approuvées fin 2000 par l'organe exécutif de la Fédération.

En 2000 le CPCECABA (Ville de Buenos Aires) suspend son adhésion à la Fédération. Cette demande de suspension est acceptée par la Fédération en 2001. Un des motifs mis en avant par le CBCECABA a été le besoin d'élargir la période de consultation des nouvelles normes techniques approuvées par la Fédération en Décembre 2000 et ceci jusqu'à juin 2001. Il est important de souligner que, durant cette période, des élections ont eu lieu au sein de ce Conseil, qui compte le plus d'adhérents de toutes les juridictions, le rendant plus fort du point de vue économique et financier.

Selon les termes d'un ancien président de la FACPCE, M. Phielipp en 2001, faisant référence au besoin de trouver un consensus normatif en interne pour faire face à l'harmonisation internationale, « *devant cette réalité, on peut conclure qu'il est difficile* (de réaliser*) un processus d'harmonisation* ». [169]

Selon l'Acta de Tucuman (2013), « *face à cette réalité* (l'IASB avait changé très rapidement la version des normes harmonisées) *et à la décantation du concept d'harmonisation dans celui de convergence, … on a pris un nouveau chemin : le plan d'action avec l'IFAC a été spécifié,*

169 Abel Maria CANO MORALES, « Algunas experiencias exitosas en Latinoamérica relacionadas con la estandarizacion contable », Investigación y Reflexión XVIII, no 2 (décembre 2010): 207-26, http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=90920053012.

l'application des IFRS des entreprises cotées a été engagée et l'accord avec la CNV (qui était aussi intéressée par leur adoption) dans l'instrumentation a été achevé.»

Fowler Newton (2009)[170] précise que depuis le remplacement de l'IASC par l'IASB il était pratiquement impossible pour la FACPCPE d'analyser les changements successifs et fréquents des IFRS afin de les adopter en interne,

En synthèse, l'idée d'harmonisation comptable s'est matérialisée par une adaptation de la norme locale au cadre international autour des années 2000. Cette version des IFRS a changé ensuite, laissant le cadre local antérieurement harmonisé déphasé par rapport à la réalité. De plus, certains aspects de la forme de l'harmonisation ont déclenché des conflits internes dans la profession.

La crise financière et la dévaluation surviendront donc dans un cadre de conflit professionnel ajoutant de nouvelles sources de problèmes de technique comptable.

Les origines du Décret 663 de 2003

Le cas de la dévaluation de janvier 2002 met en évidence les rapports entre les institutions liées au reporting financier. Cette dévaluation est issue d'une « Loi d'urgence publique et réforme du régime de change » qui a modifié le modèle économique le 6 janvier 2002. À partir de là, selon Rodriguez de Ramirez (2002)[171], des changements se sont succédés impactant la situation patrimoniale des entreprises.

Le **Décret 1269/02** avait été émis afin d'éviter que la variation des prix modifie les résultats en raison de l'exposition à l'inflation.

La réaction des différentes institutions liées au reporting financier et au traitement comptable des éléments financiers impactés par la dévaluation a été hétérogène.

La question était essentiellement technique, portant sur la valorisation des éléments bilanciels en devises, sur la date d'ajustement des états comptables, sur le détail des notes explicatives et sur la rédaction des rapports d'audit dans cette conjoncture de crise. Deux articles du droit des sociétés relatifs aux fonds propres négatifs ont été suspendus jusqu'au 10/12/2003.

Cette période a été très turbulente et a montré, une fois de plus, les faiblesses au sein de la profession argentine organisée pour faire face aux besoins de normalisation comptable face à l'évolution économique.

170 Enrique FOWLER NEWTON, « Analisis de la RT 26 », Enfoques, s. d., http://www.fowlernewton.com.ar/doctrinas/rt26.pdf.

171 RODRIGUEZ DE RAMIREZ, *Loc. cit.*, Diciembre 2002.

Le décret 664/2003[172] émis par le Président, concerne les états comptables des entreprises et il est adressé aux autorités de contrôle dépendant de lui : la CNV, la BCRA (*Banco Central de la Republica Argentina)*, l'IGJ, entre autres.

Le décret précisait aussi que la crise économique avait été surmontée grâce à l'accomplissement des objectifs fiscaux et monétaires fixés. En conséquence, la stabilité des prix et des taux de change du second semestre de 2002 rendait nécessaire la révision des mesures afin d'éviter qu'un cadre normatif destiné à corriger des situations désormais inexistantes ne persiste.

Dans le schéma suivant, nous pouvons constater un pic d'hyperinflation en 2001/2002 mais nous pouvons aussi constater que l'inflation n'a jamais disparu du contexte économique.

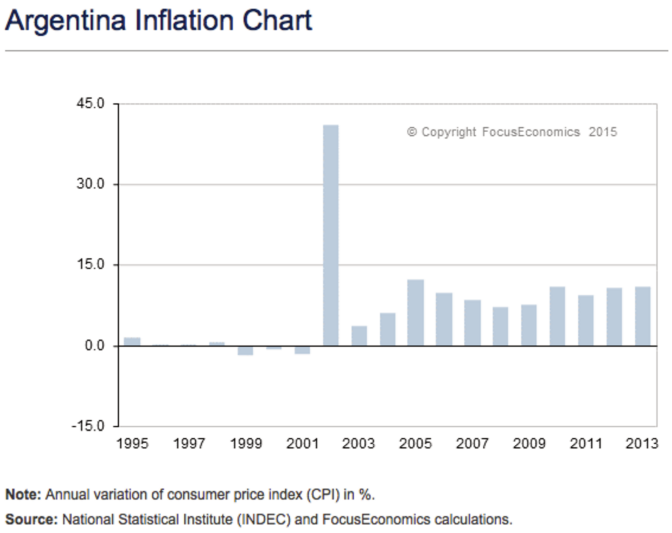

Figure I-9 Evolution de l'inflation entre 1995 et 2013.

En effet, même s'il est vrai que le niveau d'inflation n'atteint pas à partir de 2003 celui connu lors de la crise de 2001, nous ne sommes pas pour autant face à une stabilité des prix comme ce fut le cas, par exemple, avant 2001.

Enfin, ce décret oblige les organismes de contrôle à n'accepter des états comptables que s'ils observent l'art.10 de la Loi 23928 modifiée par le Décret 1269/02 et par le Décret 664/03. En fait, les états financiers ajustés par inflation ne sont plus recevables par les autorités de contrôle de l'État, dont le Fisc et la CNV. Ce décret n'a jamais été revu depuis 2003 alors que l'inflation est réapparue plus tard.

172 Poder Ejecutivo Nacional, « Decreto 664/2006 », 25 mars 2003. http://docs.argentina.justia.com/federales/decretos/decreto-n-664-2003-mar-25-2003.pdf.

Le conflit interne de la profession 2000-2004

La dévaluation ayant frappé l'économie argentine fin 2001/début 2002 n'a pas arrangé les choses : la FACPCE a adopté une méthode d'ajustement des comptes et le CPCE de la Ville de Buenos Aires une autre.

Cette même année 2002, les CPCE adhérant alors à la FACPCE, signent un accord, **l'Acte de Catamarca,** par lequel les CPCE s'engageaient à approuver, sans modification, tout ce que la Fédération allait émettre en termes de normes comptables. L'objectif était d'assurer l'uniformité en interne. L'Acte de Catamarca sera révisé 10 ans plus tard et se transformera en **Acta de Tucuman**. Seul le CPCE de la Ville de Buenos Aires n'a pas adhéré tout de suite en 2002, mais seulement 5 ans plus tard. Les conséquences de cet Acte de Catamarca ont été analysées par Ostengo (2013)[173].

Cette règlementation visait à éviter une pratique ancienne. Lorsqu'une norme était soumise à l'avis de la profession par la CECyT, une période de consultation avait déjà eu lieu. Même si la Fédération approuvait ces normes, les différents Conseils avaient le droit de ne pas les valider [174] ou de les approuver avec des modifications sans pour autant se désaffilier, ce qui conduisait à des jeux de normes différentes par juridictions. Face à cette situation, les CPCE ont signé un accord précisant qu'une norme soumise à considération des membres du CECyT, ne pouvait plus être modifiée.

Pendant cette période marquée par des hésitations internes, les professionnels argentins ont toutefois participé en 2004 à un Congrès de Comptabilité rejoignant les pays du Mercosur où le sujet de la convergence avait été soulevé. Mais pour en tirer les conséquences en Argentine, il fallait d'abord unifier les normes comptables en interne.

A partir de ce moment précis, il a été reconnu en interne qu'il existait des sujets pour lesquels il fallait trouver un accord. Deux représentants ont donc été désignés pour discuter et se mettre d'accord autour des sujets sensibles. Le CPCECABA a choisi Ricardo Ambrosio et la FACPCE Jorge Gil, responsable aussi du CECyT.

A ce moment l'important se résumait en une volonté d'harmonisation commune. En 2004 ces deux institutions signèrent un accord pour unifier les normes comptables et d'audit en Argentine.

En synthèse, suite aux efforts d'harmonisation comptable en local avec le référentiel international, la crise financière de 2001 a mis en avant les différences existantes entre la profession organisée des provinces et celle de Buenos Aires. Ces deux organisations sont

173 Hector OSTENGO, « La armonizacion internacional de normas contables », *Imagen Profesional*, no Edition 2 online (décembre 2013), http://www.facpce.org.ar:8080/iponline/edicion-no-2/.

174 « Unificacion de normas contables », Universo Economico 76 (Aout 2005), http://www.consejo.org.ar/publicaciones/ue/ue76/normascontables.htm.

restées éloignées pendant au moins 5 ans, jusqu'en 2004, où un point de rencontre permettant de cheminer ensemble pût être trouvé afin de pouvoir aborder les prochaines étapes dans de bonnes conditions.

L'Argentine, ou plus précisément une partie de la profession comptable ainsi que l'Autorité des Marchés Financiers, décidèrent d'adopter l'harmonisation internationale même si en interne une dés-harmonisation existait depuis 1973.

Fermin del Valle, de nationalité argentine, vice-président de l'IFAC entre 2004-2006, expose les objectifs qui devraient idéalement animer la profession comptable, dans un entretien en 2005 : « *maintenant que les normes comptables sont unifiées, il faut garder l'homogénéité. Les objectifs de la profession devraient être la qualité, l'homogénéité nationale et la convergence internationale* ».

Finalement, de cette revue de littérature relative à la normalisation en Argentine, nous comprenons que c'est plus particulièrement l'organisation professionnelle qui a saisi l'enjeu de l'adoption des normes et qui a trouvé la façon la plus adéquate pour le pays de participer à la normalisation internationale.

I.3.2.2. La décision d'adoption (2006-2012)

Le résultat de l'action coordonnée d'acteurs financiers et de la profession : le rôle majeur de la CNV et de la FACPCE

H. Casinelli, dans Molina (2015)[175], montre que des « *intérêts de la profession et de la régulation* » expliquent l'adoption des IFRS dans le pays. La FACPCE, faisant partie de l'IFAC, devait être en phase avec la SMO 7 (*Statement of Membership Obligations*) et la CNV faisant partie de l'IOSCO comptait avec la recommandation de cette dernière pour appliquer les IFRS dans sa sphère de contrôle. Ensuite, la signature d'un protocole au sein du Mercosur a accéléré le mouvement et finalement en 2007 la CNV a accepté et a demandé à la FACPCE de s'occuper de la coordination de la mise en place de l'adoption.

En 2007, la SEC autorise la présentation des états financiers sans réconciliation avec les US GAAP s'ils sont présentés en IFRS. La Chambre des Sociétés Anonymes découvre alors le besoin d'adopter les IFRS en Argentine, selon Kozak (2016)[176].

175 Rafael MOLINA et al., « El proceso de convergencia con las Normas Internacionales de Información Financiera en España, Perú y Argentina », Contabilidad y Negocios 9, no 18 (19 mars 2015): 6-26, http://www.revistas.pucp.edu.pe/index.php/contabilidadyNegocios/article/view/11609.

176 Marcelo KOZAK, « Proceso de implementación NIIF en la República Argentina desde la perspectiva de los preparadores » (présenté à Seminario y Talleres Internacionales sobre NIIF y NIIF Pymes, Buenos Aires, 27 juillet 2016), https://www.facpce.org.ar/pdf/kozak.pdf.

La résolution émise avait été élaborée sous la coordination de la FACPCE et avec la participation de la CSA (Chambre des Sociétés Anonymes), la Bourse de la Ville de Buenos Aires, le CPCECABA et la CNV. Le consensus entre ces institutions leaders localement était considéré comme très important.

En Août 2007, une commission composée de représentants de la CNV, de la FACPCE et du CPCECABA (la profession de la Ville de Buenos Aires) a élaboré des conclusions relatives à l'adoption des IFRS qui furent communiquées par la suite à chaque institution.

En Novembre 2007, l'autorité des marchés financiers valide le plan d'action pour l'adoption des IFRS et demande la préparation d'un plan de mise en place à présenter avant mars 2008.

En parallèle, en novembre 2007, le plan d'action pour l'accomplissement des recommandations de l'IFAC (SMO 1 à 7), préparé par la FACPCE est présenté lors de la réunion annuelle aux Conseils provinciaux. Il est validé et rendu à l'IFAC en janvier 2008.

En mars 2009, la norme comptable argentine adoptant les IFRS est émise, il s'agit de la RT 26.

En décembre 2009, la *Comision Nacional de Valores* (CNV), institution qui régule les entreprises cotées en bourse en Argentine et dépendant du Ministère de l'Économie, décide que les entreprises cotés sous son contrôle, devront publier leurs états comptables en normes "*IFRS full*", suivant la RT 26 : *« adoption des normes IFRS complètes comme unique façon d'élaborer les états comptables des entités qui négocient leurs titres et obligations. »*[177], et ce pour les exercices ouverts à partir du 1° janvier 2012. L'information comparative obligatoire inclura l'exercice ouvert à partir du 1° janvier 2011, ce qui signifie que la date de transition est le 31 décembre 2010.

Cette adoption est **complète**, les normes IFRS étant retenues, *a priori* dans leur intégralité et sans modifications ni interprétations locales, comme établi par l'IASB.

Les avantages de l'application des normes IFRS, décrits par la CNV dans la règlementation concernant l'adoption des IFRS, la RG 562/2009, sont *:*

- *« Que la CNV considère les IFRS comme des normes de qualité internationalement reconnues, dont l'adoption est une condition nécessaire pour favoriser les investissements que notre pays requiert.*
- *Que l'information financière élaborée soit comparable, fiable, objective et pertinente au niveau international,*

177 Traduction de « La adopción de las NIIF/IFRS completas como única forma de elaboración de los estados contables de los entes quay hacen oferta pública de sus valores negociables .»

- Que les IFRS permettent *« l'attraction des capitaux extérieurs en raison de la facilité de la prise des décisions de la part des investisseurs dans un monde où les flux internationaux de capitaux acquièrent de plus en plus d'importance. »* [178]

Il est pertinent de préciser que la décision d'adopter les IFRS de la part de l'organisation professionnelle ne faisait pas l'unanimité. La presse financière constatait en 2008 un décalage entre les normes internationales et la réalité vécue par les professionnels. Fowler Newton (2009)[179] précise que l'adoption est argumentée notamment par l'acceptation généralisée des normes et non pas par leur qualité qui est questionnable.

Analyse de la FACPCE sur l'impact légal et comptable de l'adoption des IFRS

Veron Medina (2012)[180] précise qu'en 2007 le processus de mise en place des IFRS débute en Argentine avec l'élaboration d'un plan de la part des diverses parties prenantes. Pour élaborer ce plan, ces parties ont pris en compte l'expérience européenne, les opinions des analystes boursiers et des auditeurs des entreprises concernées.

Donc l'analyse de la décision d'adoption a eu lieu et nous avons eu l'opportunité de la consulter sur le site internet de la CNV[181]. Elle s'est appuyée sur une étude réalisée par une commission spéciale de la FACPCE à partir de :

- L'analyse de l'impact de l'adoption sur le pays et la profession comptable.
- La recherche sur les processus similaires dans d'autres pays d'Amérique latine.
- Les interviews avec plusieurs parties prenantes (Bourse, analystes, auditeurs, *etc.*).
- Des enquêtes auprès des entreprises concernées.
- Des enquêtes auprès des auditeurs.
- La consultation à l'IASB sur les méthodes d'évaluation des filiales étant donné qu'il s'agissait d'une des différences avec le format local.

La Commission Spéciale a fait une analyse d'impact de l'adoption. Elle a estimé que l'impact peut être légal et/ou comptable. Cependant, selon l'analyse, rien n'empêcherait l'adoption des IFRS.

Les conclusions de la Commission Spéciale sur les enquêtes réalisées auprès des entreprises font état :

178 CNV, Resolución General No 562 Adopción de normas internacionales d'información financiera, 2009, http://www.cnv.gob.ar/LeyesyReg/CNV/esp/RGC562-09.htm.

179 FOWLER NEWTON, « Analisis de la RT 26 ».

180 Carmen VERON MEDINA, « La implementacion de las normas internacionales de informacion financiera NIIF en el Mercosur » (présenté à 4ta Convocatoria Catedra AECA Carlos Cubillo de Contabilidad y Auditoria, Rosario, Arg, 2012).

181 Plan de Implementacion de la adopcion de las NIIF/IFRS completas, document à télécharger à partir de google, logé sur le site www.cnv.gov.ar/proyectoenconsulta/proyectofacpce/planadopcion...

1. d'un faible nombre de réponses,
2. du fait que les réponses sont divisées entre les entreprises n'ayant pas d'opinion sur les avantages des IFRS pour faciliter l'accès aux marchés financiers et les entreprises qui croyaient à ces avantages (l'étude ne fournit pas les proportions),
3. d'un niveau moyen de connaissance du sujet par la direction et le personnel comptable, entre autres.

Concernant les professionnels, le rapport mentionne, entre autres :

1. un nombre important de réponses,
2. le fait que la majorité d'entre eux considère que leur connaissance des IFRS est très bonne, suite à des formations mises en place en avance,
3. le fait que les services fournis en matière d'IFRS aux clients concernent des besoins de consolidation à l'étranger.

Le rapport conclut qu'il n'est pas adéquat d'effectuer une application anticipée en raison du risque de manque de comparabilité et de confusion.

La décision obligeant les entreprises cotées sous le contrôle de la CNV à adopter les IFRS s'est appuyée sur l'opinion des interviewés. Ces derniers ont tranché d'une façon catégorique, déterminant une application par ce groupe d'entreprises, à l'exclusion de PME. Cette manière de finaliser la prise de décision constitue un aspect remarquable mettant en avant le poids des différents acteurs dans notre cas particulier.

La Commission Spéciale a demandé alors la liste des entreprises cotées (130 entreprises) dans le but de les interroger *via* une enquête.

Ces 130 entreprises étaient assez hétérogènes, soit en raison de différences de structure de capital, soit par leurs liens avec l'étranger ; une dizaine d'entre elles étaient cotées aux Etats Unis, quelques-unes au Brésil et en Europe.

A partir de là, un chronogramme a été réalisé, marquant les différentes étapes entre la présentation d'un plan, les discussions avec les principaux acteurs, l'élaboration d'un projet de norme argentine (*Resolucion Tecnica*) par laquelle les IFRS seraient définitivement introduites. Il faut noter que plusieurs étapes de discussion avec les acteurs institutionnels ont été considérées à différents niveaux.

Le résultat de ce processus de discussion a été la validation de la norme professionnelle RT 26 (*Resolución Técnica*) de la part de la FACPCE et de la norme *Resolución 562/09* (dorénavant Res.562/09) par la CNV adoptant d'une manière complète et obligatoire les IFRS pour les entités cotées.

Deux secteurs ont un processus d'adoption particulier : les **banques** qui sont sous le contrôle de la Banque Centrale Argentine et les compagnies d'assurance qui sont sous le contrôle de la

Superintendance d'Assurances (SSN). Ces deux types de sociétés suivent les règlementations de leurs organismes de contrôle en ce qui concerne leurs comptabilités. Ces institutions devraient passer aux IFRS à partir de 2018 par décision de l'organisme de contrôle.

Enfin, la création en 2011 du GLENIF (*Grupo Latinoamericano de Emisores de Normas de Informacion Financiera*) renforce l'engagement de l'Amérique Latine dans l'adoption des IFRS comme langage comptable unique de la région. Ceci faciliterait, comme déjà évoqué, le développement des marchés boursiers, les investissements internationaux et la comparabilité de l'information comptable (Veron Medina, 2012)[182].

L'Autorité fiscale face aux IFRS (l'AFIP)

En 2012, année de la mise en place des IFRS, l'Autorité Fiscale a émis une réglementation, la RG 3363[183], par laquelle tous ceux qui préparent leurs états financiers en IFRS devront présenter leurs comptes à cette autorité fiscale, avec en annexes :

- leurs États Financiers **en normes locales**.
- un Rapport Professionnel détaillant les différences entre formats. Ce rapport doit être validé par un commissaire aux comptes.

Par exemple, une entreprise dans l'obligation de préparer ses états financiers en IFRS doit présenter :

- des états financiers en IFRS pour présenter ses comptes à la Bourse,
- des états financiers suivant les règles fiscales,
- des états financiers préparés en normes locales, juste pour accompagner la liasse fiscale.

Les raisons motivant cette situation sont :

- que les méthodes sont différentes entre les entreprises obligées de reporter en IFRS et celles qui ne le sont pas,
- que celles qui préparent des « bilans commerciaux » doivent calculer leurs impôts et leurs taxes en fonction des normes locales,
- que l'inclusion des Annexes faciliterait la lecture et l'interprétation de l'information.

En fait, cette norme de l'Autorité Fiscale a surpris toutes les entreprises qui avaient commencé à préparer leurs états financiers en IFRS car le résultat comptable servant de base pour préparer la liasse fiscale devait être le résultat comptable selon les normes locales.

182 VERON MEDINA, « La implementacion de las normas internacionales de informacion financiera NIIF en el Mercosur ».

183 http://www.infoleg.gov.ar/infolegInternet/anexos/200000-204999/202000/norma.htm

A partir de cette décision, l'organisation professionnelle, la FACPCE, à travers son organe normalisateur la CENCyA, a dû normaliser la présentation à faire à l'AFIP au moyen d'un guide.

La presse donne son opinion au sujet de la position du Fisc face aux IFRS :

« *Une fois de plus, l'attitude des autorités pertinentes face aux IFRS en vigueur traduit prioritairement un manque de connaissance et en conséquence une incertitude, écartant alors son application, au moins temporairement, dans le cadre fiscal…*
Il ne s'agit pas de l'adoption directe du système comptable dans l'environnement fiscal, mais de l'adoption, dans l'environnement fiscal, du système comptable comme support basique, en l'ajustant lorsqu'il est nécessaire afin d'arriver aux objectifs des taxes. » » (El Cronista, 2015)[184]

Sur le plan fiscal, il était attendu que l'adoption totale des IFRS dans les comptabilités servirait de base à la déclaration fiscale. Cependant cela n'a pas été le cas, générant ainsi de nombreuses déceptions au sein des professionnels et montrant que le système comptable est probablement un outil de calcul d'un objectif de taxes déjà préétabli.

Conclusion I.3. La mise en place en 2012 : entre optimisme et obstacles

En 2009 le magazine du CPCE de la Ville de Buenos Aires a publié une interview de M. Kozak[185] qui est chargé du reporting comptable et de la loi Sarbanes-Oxley-SOX et directeur de la chambre des sociétés anonymes. Il a précisé les points les plus importants impactant les entreprises lors de la mise en place des normes en Argentine. Pour lui, *« le processus d'internationalisation du langage financier était inexorable… L'adoption trouve notre profession mieux préparée, du point de vue conceptuel et pragmatique, par rapport à ceux qui ont vécu la même chose dans d'autres pays. Ceci en raison de la convergence vers les normes internationales, décidée dans les années 90 par la profession argentine… Nous sommes très proches d'arriver à un consensus global sur la manière de mesurer la richesse et de rendre compte du résultat à la communauté des entreprises.* »

En ce qui concerne les normes comptables internationales, et plus précisément celles relatives à la valorisation, les IFRS sont plus complexes parce qu'elles concernent plus largement les opérations commerciales. En particulier, elles ont installé le concept de la juste valeur d'une

184 « Aplicación de normas internacionales de información financiera y su alcance e impacto en el orden tributario », El Cronista, 22 juin 2015, http://www.cronista.com/fiscal/Aplicacion-de-normas-internacionales-de-informacion-financiera-y-su-alcance-e-impacto-en-el-orden-tributario-20150622-0006.html.

185 Marcelo KOZAK, « El desafio de la implementacion de las NIIF en la Republica Argentina: la perspectiva empresaria », Publicaciones Consejo 9 (septembre 2009), http://consejo.org.ar/publicaciones/consejo/consejo9/niif.htm.

façon radicale. Bien que les normes argentines prévoient déjà les valeurs de marché pour les instruments financiers, les IFRS en élargissent le champ d'application. Cependant, la valorisation des stocks constitue une différence importante parce que les normes locales prévoient les valeurs de marché et les IFRS le coût historique. Pour Kozak, les différences importantes viendront des stocks dans les entreprises qui détiennent des volumes importants. Ceux qui décideront d'évaluer les immobilisations corporelles à des valeurs de marché et ceux qui devront reconnaître des impôts différés passifs pour la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles y verront probablement une différence significative.

De la même façon, la présentation peut constituer un point de divergence en raison d'une exposition plus importante de détails et des annexes. Un défi pour les entreprises argentines viendra de la présentation agrégée de la rémunération des cadres, de la politique d'évaluation ainsi que de la gestion des risques qui impliquera en particulier de les identifier, de les mesurer, de les maîtriser, le tout dans un processus formalisé inexistant jusqu'alors.

D'un autre côté, Casinelli (2015)[186] explique que l'autorité fiscale continue de demander des états comptables en normes locales, ce qui alourdit la structure administrative des entreprises. Dans la ville de Buenos Aires, l'IGJ admet les IFRS seulement si l'entité justifie qu'elle les applique parce qu'elle est sous le contrôle ou l'influence significative d'une autre entité obligée d'appliquer les IFRS par la CNV. L'utilisation volontaire des normes IFRS complètes est très faible et l'utilisation des IFRS pour les PME quasiment nulle. Selon Casinelli (2015), quelques entités ont utilisé les IFRS pour PME pour renvoyer leurs comptes à leur société mère étrangère, mais elles n'ont pas présenté ces comptes aux autorités locales parce qu'elles n'y sont pas obligées.

En synthèse, lorsque la décision de l'adoption des IFRS a été prise en 2009 et révisée en 2010, l'espoir d'une généralisation des IFRS dans le pays était important, une des preuves étant l'ouverture légale laissée à l'adoption volontaire. Cependant, dès le début de la mise en place en 2012, notamment avec la réaction des institutions publiques à des états comptables en IFRS, le terrain ne semblait pas être propice à une diffusion massive.

186 MOLINA et al., Loc. cit.

I.4. IFRS : caractéristiques de leur adoption en Argentine, de leur intégration dans le référentiel argentin, et premiers retours sur leur mise en place

I.4.1. Les caractéristiques de l'adoption en Argentine : en bloc mais avec une exception

Maintenant nous allons décrire le processus d'adoption des IFRS en Argentine. La présentation de l'IASB sur son site officiel fournit l'information suivante concernant ce pays[187] :

- L'Argentine s'est engagée publiquement dans la convergence comptable.
- Les normes IFRS ont été adoptées pour toutes les entreprises dont les actions et les obligations sont négociées dans un marché public et sont régulées par la CNV.
- L'obligation d'utiliser les IFRS concerne les états financiers consolidés et individuels dans la mesure où ces derniers doivent suivre la RT 26.
- Pour les entreprises qui ne sont pas obligées de préparer leurs états financiers en IFRS, leur utilisation à des fins statutaires en local est décidée par la Direction des Personnes Morales de chaque province. Aujourd'hui plus de la moitié des provinces permettent aux entreprises non cotées d'utiliser les IFRS. Cependant, à Buenos Aires, où plus de la moitié des entreprises non cotées sont installées, cela n'est pas permis.
- Un choix existe pour les entreprises non obligées d'appliquer les IFRS : utiliser les IFRS pour PME ou les normes locales.
- Le pays a réalisé une modification des normes IFRS qui devait être appliquée par les entreprises argentines : la méthode du VPP (*Valor patrimonial proporcional* correspondant à l'*equity method* ou mise en équivalence) doit être utilisée dans les comptes individuels pour valoriser les participations. Initialement les états financiers individuels ne pouvaient pas utiliser cette méthode. En 2014, la norme IAS 27 a ouvert cette possibilité de valoriser en « *equity method* » et de ce fait les états financiers sont désormais conformes aux IFRS.

I.4.2. Procédure d'intégration des IFRS dans le référentiel applicable en interne

Le site de l'IASB explique la façon dont les IFRS s'intègrent dans la réglementation comptable argentine.

En 2009, les normes IFRS et leurs interprétations ont été adoptées en bloc pour une application à partir de 2012. Les normes IFRS développées par la suite seront adoptées en interne via une « Circulaire ». La procédure prévoit que le CENCyA doit approuver les nouvelles normes IFRS avant qu'elles ne soient applicables. Ceci se fait après une période de consultation et un appel à commentaires de 30 jours. Ensuite le CENCyA prépare un *draft* de « Circulaire » qui est présenté à la FACPCE, laquelle décide de l'approbation de la norme. Ensuite une copie

187 IASB, « Profil Argentine » (IASB), http://www.ifrs.org/use-around-the-world/use-of-ifrs-standards-by-jurisdiction/argentina/.

est distribuée à chaque CPCE qui décide aussi de l'approbation dans sa juridiction. Une copie est également envoyée à la CNV pour incorporation dans le corpus des règles à respecter (Figure I-10 suivante).

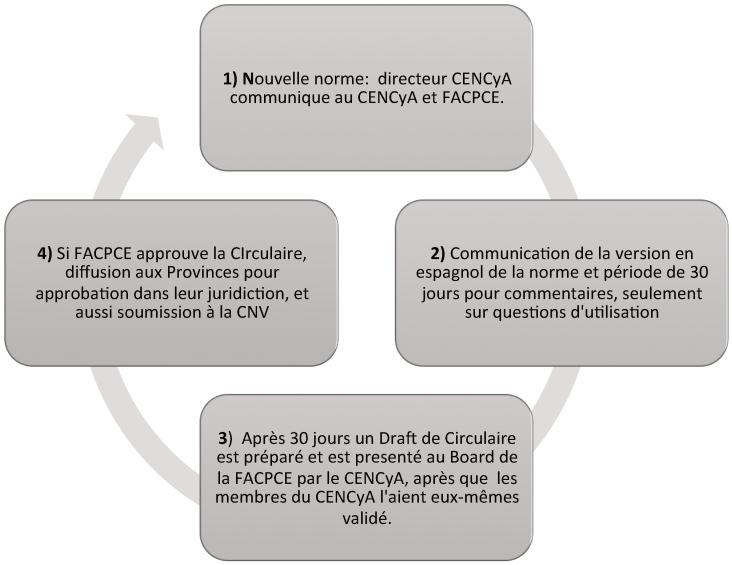

Figure I-10 Processus d'approbation des normes IFRS en Argentine

Un point très important est l'existence de l'Acte de Catamarca. Il évite que, dans le processus de normalisation comptable, les provinces puissent présenter à nouveau une norme à la Fédération pour modification : une fois émise, elle doit être acceptée en l'état dans sa juridiction. Cet Acte de Catamarca sera analysé dans l'étude de l'évolution de la profession comptable dans la prochaine partie.

Ainsi, le normalisateur CENCyA (*Consejo Elaborador de Normas de Contabilidad y Auditoria*), au sein de la FACPCE dispose, entre autres prérogatives, de celle de l'émission de normes professionnelles, incluant les normes de comptabilité et d'audit. Sachant qu'au niveau international ces normes sont élaborées séparément par l'IASB (comptables) et l'IFAC (audit), le CENCyA au niveau local va recueillir les travaux de deux organisations pour analyse puis adoption si la norme est jugée pertinente. La FACPCE travaillera en coordination avec les institutions gouvernementales pour tout ce qui concerne les questions de normalisation comptable.

En synthèse, en tenant compte des caractéristiques du processus de consultation, de normalisation et de contrôle par les institutions impliquées, tant internationales que

nationales, les flux de normalisation comptable et d'audit prennent la forme suivante (Figure I-11 ci-après) :

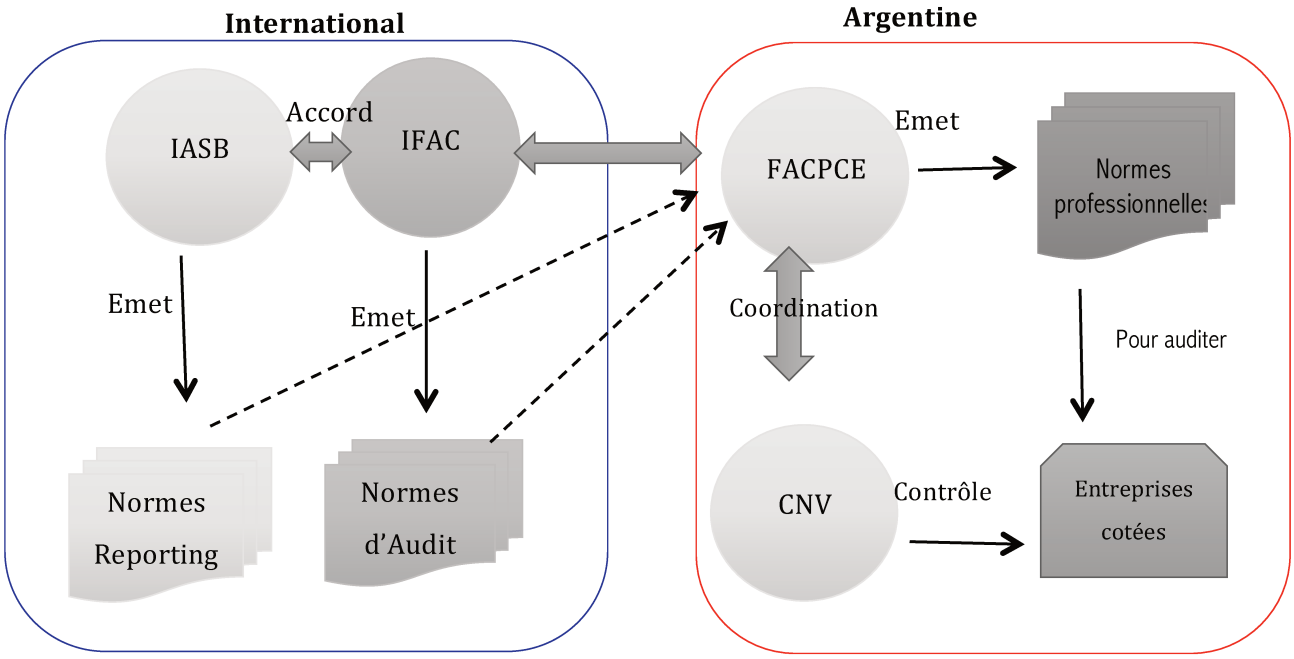

Figure I-11 Schéma d'émission, de consultation et d'approbation des normes comptables IFRS – Interaction acteurs nationaux-internationaux.

I.4.3. Les retours sur la mise en place des IFRS en Argentine

Nous allons à présent examiner les études qui ont déjà été faites sur l'adoption et la mise en place des IFRS en Argentine.

Une première analyse qui peut s'avérer utile concerne l'étude des différences entre les normes comptables locales et internationales, l'utilité étant d'identifier les sources de différences et éventuellement les risques de mauvaises applications.

Les différences entre les IFRS et les normes comptables argentines

Les principales différences entre les deux formats ont été exposées par Ernst & Young sur leur site internet[188] pour l'Argentine avant la mise en place. Il s'agissait de différences attendues (Tableau suivant).

188 https://www.ey.com/ar/es/issues/ifrs/issues_gl_ifrs_nav_ifrs_local-gaap-comparisons

DIFFERENCES	Normes IFRS	Normes locales
Présentation des états financiers : - Importance - Séparation courant-non courant ou selon liquidité - Etat de résultat global - Résultat Extraordinaire - Annexes et Information complémentaire	 Etats financiers consolidés Obligatoire Obligatoire Non autorisé Très détaillé	 Etats financiers individuels - N'existe pas Autorisé Moins détaillé
Comptabilité des groupes - Méthode de la mise en équivalence - Calcul du goodwill : Coût de transaction Amortissement Goodwill négatif	 Interdit Dépense Impossible Impossible	 Autorisé Capitalisé Possible selon critères Possible et amortissable
Etats financiers consolidés - Définition de contrôle	Le pouvoir de définir les politiques opérationnelles et financières afin d'obtenir des avantages.	Le contrôle n'est pas lié à l'obtention d'avantages mais il est lié à une participation dans les FP.
Conversion en devises - Différence entre monnaie de présentation et monnaie de fonctionnement	Possible	Distinction inexistante
Comptabilisation et évaluation des actifs et des dettes - Stocks - Immobilisations corporelles - Immobilisations incorporelles *- Impairment*	 Coût historique Modèle de coût historique ou de réévaluation Modèle de coût historique ou de réévaluation Définition d'une UGT (unité génératrice de trésorerie)	 Valeur courante (de remplacement ou de reproduction) avec impact au résultat Modèle de réévaluation non autorisé Modèle de réévaluation interdit. Les dépenses d'organisation et pré opérationnelles peuvent être capitalisées Définition d'une AGT (activité génératrice de trésorerie) légèrement différente de l''UGT
Impôt sur le résultat : Impôt courant Impôt différé	 Valeur nominale (escomptée sous condition) Valeur nominale	 Valeur escomptée Valeur nominale pour les entreprises cotées
Calcul des Provisions	La « meilleure estimation » du montant nécessaire à éteindre la dette	La valeur la plus basse des options attendues.
Avantages du personnel	Valeur nominale ou actuelle, selon critères	Valeur actuelle

Table I-2 Différences attendues entre normes IFRS et normes argentines au moment de la décision d'adoption – source Ernst&Young

À première vue, l'importance donnée par les IFRS aux états consolidés ainsi que l'évaluation à la juste valeur des participations montrent l'importance accordée à la perspective corporative (le groupe). En Argentine, le point de vue de l'entreprise individuelle est privilégié au point que, lors de l'adoption, la différence concernant l'évaluation des participations avec la méthode de la mise en équivalence, bien qu'interdit en IFRS, a été conservée. Et c'était la seule différence exposée par l'organisation professionnelle justifiée par le respect de la tradition argentine.

Des études sur les aspects qualitatifs et les enjeux de l'adoption

D'un point de vue conceptuel, H. Casinelli (2008)[189] fait une analyse de l'évolution des paradigmes comptables pour en expliquer un nouveau, attaché aux normes IFRS. Même s'il parle d'« *imposition des pratiques comptables anglo-saxonnes* », il ne questionne pas la légitimité de cette imposition. Ainsi, pour Casinelli, la comptabilité passe d'un paradigme patrimonial à un paradigme de l'utilité, l'objectif consistant maintenant à fournir une information utile aux différents utilisateurs pour la prise de décision.

Casinelli fait un point sur la « *signification mondiale de l'adoption* » : l'approche de l'utilité de l'information montre qu'elle doit faciliter les transactions sur les marchés par une détermination adéquate du prix. Selon Gomez (*cf*. 2004), c'est pour cela qu'il faut *« fournir de l'information qui rend viable les transactions dans les marchés* » et ainsi favoriser « *une correcte formation des prix* ». Casinelli (2008) constate que « *l'adoption des IFRS au niveau mondial représente le triomphe de la doctrine anglo-saxonne* »

Cette référence au concept de « manque de connaissance en finance » aurait un lien avec une publication de The Economist » de 2008. Nous n'avons pas trouvé cette publication originale car non spécifiée dans l'article. Nous avons cependant constaté qu'en 2008 The Economist parlait de « financial literacy » en matière des finances personnelles. [190][191]

Casinelli conclut que, étant donné la nouvelle orientation de la comptabilité vers les marchés financiers, les pratiques comptables anglo-saxonnes se sont imposées. La conséquence naturelle est une comptabilité de la juste valeur. Le dernier point soulevé est celui de la faisabilité pour tous les pays concernés par la mise en place d'une comptabilité basée sur ces principes, modèle qui augmenterait la qualité des états financiers, éviterait les fraudes et inspirerait la confiance des marchés. Même si KPMG est surpris de la facilité du processus de

189 Hernan CASINELLI, « Claves para entender el presente y el futuro de las normas contables » (présenté à III Jornadas Universitarias Internacionales de Contabilidad, Uruguay, 2008).

190 « Getting it right on the money », The Economist, 3 avril 2008, https://www.economist.com/briefing/2008/04/03/getting-it-right-on-the-money.

191 « The money talks », The Economist, 5 décembre 2008, https://www.economist.com/news/2008/12/05/the-money-talks.

mise en place des IFRS dans le monde (*cf.* Rapport KPMG 2006)[192], il est trop tôt pour en juger précise Casinelli.

Un problème de comparabilité loin d'être résolu

Belga *et al.* (2013)[193] se concentrent sur quelques aspects de présentation des états financiers en 2013, mais questionnent aussi quelques difficultés que les IFRS ont soulevées concernant la comparabilité.

L'étude inclut un cas pratique où il est possible de constater les différences de présentations lorsque coexistent différents formats comptables, comme c'est le cas en Argentine. Souvenons-nous qu'il y a obligation pour les entreprises cotées de comptabiliser en IFRS, les autres pouvant utiliser les IFRS en option. Ce qui leur laisse le choix entre format local, IFRS ou IFRS pour PME.

L'étude remarque que « *bien que l'Argentine soit un pays avec une longue expérience dans l'élaboration de normes comptables avec des critères propres, il a été reconnu depuis longtemps le besoin d'avancer vers l'harmonisation internationale des normes comptables, demande poussée par le monde des entreprises* ».

Donc, en Argentine, les états financiers sont préparés en IFRS ou IFRS PME ou en normes locales. Les auteurs s'interrogent : est-ce que deux jeux d'états comptables appartenant à deux entreprises différentes dont une utilise les IFRS et l'autre les normes locales, seraient comparables ? Et ils répondent que la comparabilité n'est pas parfaite, mais que les difficultés liées à cet attribut de l'information pourraient être minimisées si l'on incluait une information sur :

- La norme abandonnée,
- La norme adoptée,
- La raison du changement,
- L'effet sur le patrimoine.

Cependant, le problème de l'harmonisation internationale que l'Argentine essayait de résoudre a été intériorisé. En 2013, à la date de l'article, il existait en Argentine trois formats comptables dans le reporting interne, le principe de comparabilité était donc concerné. En 2018, il existe cinq formats possibles avec l'ajout de nouveaux formats prenant en compte les besoins des entreprises moyennes et petites. Comme le cas pratique exposé dans l'étude de 2013 le décrit, selon les normes comptables utilisées, une entreprise montrera une capacité économique ou

192 KPMG International, « Informe de KPMG Internacional sobre la situacion actual del proceso de adaptacion" » (United States: KPMG International, 2006).

193 Liliana BELGA et al., « La RT 26: ¿solución y/o problema? », dans Jornadas Universitarias de Contabilidad, 34; Jornadas Universitarias Internacionales de Contabilidad, 4, Santa Fe, 30-31 octubre - 1 noviembre 2013. (présenté à Jornadas Universitarias de Contabilidad, 34; Jornadas Universitarias Internacionales de Contabilidad, 4, Santa Fe, 2013), http://nulan.mdp.edu.ar/1947/#.VOLChsaxwfE.

financière différente. La solution à cette situation serait d'apporter une information complémentaire adaptée comme décrit précédemment parce que « *nous considérons que la tendance de la globalisation est irréversible* » (Belga *et al*., 2013)[194].

Le responsable de la Chambre de Sociétés Anonymes, Marcelo Kozak (2016)[195] dans sa présentation à la FACPCE sur les retours de la mise en place soulève les aspects suivants :

- *Le « processus d'adoption des IFRS est réussi en termes de respect des échéances, de la qualité de l'information générée et du bas niveau de conflits ».*
- *Bonne planification du secteur public coordonné avec le secteur privé.*
- Adoption full *des IFRS émises par l'IASB, sans adaptations comme recommandé par les meilleures pratiques.*
- *Harmonisation régulatrice en amont des aspects sociaux, légaux et fiscaux, de façon à éviter des effets non souhaités*.
- *Des émetteurs* (des états financiers*) nationaux prêts pour accéder au financement international (garantie de compétitivité par application des IFRS et IAS (International Auditing Standard).*
- *Possibilité d'étendre les IFRS à d'autres entités.*
- *Plus de rigueur et de transparence comptable en raison de plus de normes de gouvernance corporative.*
- *Des professionnels argentins disponibles pour appliquer des IFRS et fournir des services à l'étranger et aux étrangers.*
- *Un objectif reste encore à accomplir: que les normes IFRS soient enseignées dans les parcours universitaires des experts comptables*. »

Nous constatons à nouveau le lien réalisé par les acteurs entre cadre comptable utilisé et garantie de compétitivité.

Les principaux défis identifiés par Kozak (2016) ont été les suivants :

- IFRS 15 Contrats avec les clients : plus de complexité dans l'estimation des revenus et des escomptes, un impact plus important dans les systèmes informatiques, risque de dissociation avec la facturation et les problèmes fiscaux, plus d'exposition. Risque que les préparateurs n'utilisent plus l'information par segment.
- IFRS 16 Contrats de location : reconnaissance d'actif et de passif, risque que les préparateurs n'utilisent plus l'information par segment, changement dans le classement de dépenses et impact sur EBITDA et le ratio d'endettement.
- IFRS 9 Pertes attendues sur crédits : il faut estimer avant le retard de paiement.
- IAS 7 plus d'exposition sur les activités de financement.

En synthèse, en ce qui concerne les aspects qualitatifs de l'application des IFRS, les aspects suivants ressortent :

194 Ibid.

195 KOZAK, « Proceso de implementación NIIF en la República Argentina desde la perspectiva de los preparadores ».

- l'ajout des formats IFRS aux divers formats existant déjà en local met au défi la comparabilité recherchée,
- Une profession comptable argentine conciliante, prête à faire des efforts pour que l'adoption se passe bien.

Évaluations quantitatives du premier impact

Plusieurs études ont déjà vu le jour :

➢ Comparaison Résultat net (RN) et Résultat intégral (RI) : des écarts de conversion importants

L'intérêt pour l'utilité de l'information comptable revient avec Barbei *et al.* (2013)[196].

L'utilité de l'information pour la prise de décision est analysée selon la définition de la norme en fonction des caractéristiques de pertinence, de fiabilité et de neutralité.

Concernant l'information pertinente pour les investisseurs, Barbei *et al*. (2013) ont pris comme base une étude faite en Espagne (*cf*. Arimany Serrat *et al.* 2011)[197], où on analyse le nouveau concept apporté par les IFRS, le Résultat intégral face au Résultat Traditionnel. A cette fin, ils ont déterminé, comme cela avait été fait dans l'étude espagnole, le total des entreprises cotées qui publient en IFRS pour l'année 2012.

Dans le cas de l'Argentine (Figure suivante) :

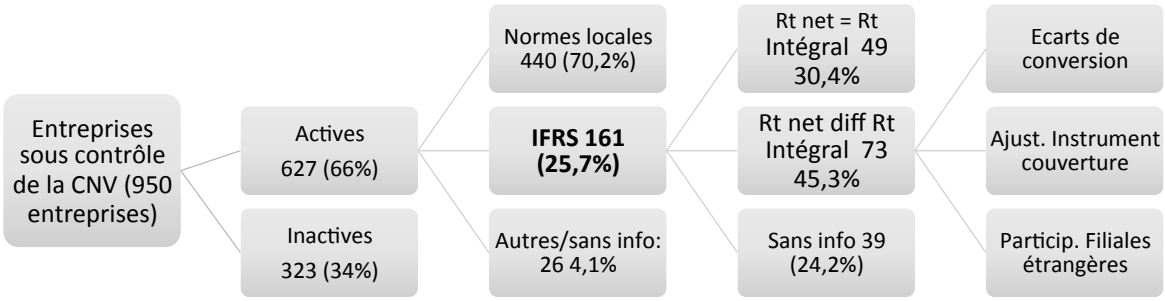

Figure I-12 Répartition des entreprises argentines en fonction de la nature des normes comptables utilisées en 2012, selon Barbei *et al*. (2013)

196 Alejandro BARBEI et al., « Estados Financieros y Utilidad de la Informacion: una investigacion exploratoria » (présenté à XXXIV Jornadas Universitarias de Contabilidad, Santa Fe: Centro Estudios Contabilidad International, 2013).

197 Núria ARIMANY SERRAT, Soledad MOYA GUTIERREZ et Gonzalo RODRIGUEZ PEREZ, « Relevancia valorativa del resultado global y sus Componentes frente al resultado neto », Revista de Contabilidad 14, no 2 (août 2011): 147-75, doi:10.1016/S1138-4891(11)70031-0.

Sur 161 entreprises argentines appliquant les IFRS, le résultat net a été comparé avec le résultat intégral. On note les situations suivantes :

- Résultat net = Résultat intégral => 49 entreprises= 30,4 %
- Résultat Net ≠ Résultat intégral =>73 entreprises= 45,3 %, révélant ainsi l'existence des composantes « *Other Comprehensive Income*-OCI ».
- Sans information => 39 entreprises = 24,2 % (États financiers consolidés ou en devises).

Dans les 45,3 % présentant des composantes « *Other Comprehensive Income* » dans leur résultat global, les éléments les plus fréquemment cités sont, par ordre d'importance, la différence de conversion (57 %), ensuite les avantages de retraite (16 %) et enfin les participations dans d'autres sociétés (12,6 %).
Faisant une analyse du poids financier de chaque ajustement entre RN et RI, 97 % du montant total des ajustements correspond aux différences de conversion.
Les conclusions de l'étude argentine ne sont pas assez claires en termes d'impact ou d'utilité d'information. Cependant, elles ramènent à l'étude espagnole de base où les différences de conversion constituent un élément ajoutant de la valeur indicative supplémentaire au résultat net. Il s'agirait d'une mesure ne dépendant pas du système comptable, mais des pays où se situent les participations.

- Selon le cabinet d'audit Ernst & Young

Ernst & Young[198] a fait une évaluation du premier impact des IFRS sur la base des conciliations présentes juste avant l'ouverture des comptes en IFRS. Ce travail analyse les principales exemptions invoquées ainsi que les principaux ajustements réalisés sur 56 entités cotées par secteur d'activité. Les conclusions sont que l'impact quantitatif n'est pas significatif : +7 % sur la valeur des actifs, +3 à 7 % sur le résultat.

- Selon les travaux académiques

Slosse (2014)[199] dans son article précise que suite à l'application, les fonds propres, en général, ont augmenté. Il est intéressant de remarquer qu'une entreprise, YPF S.A., anciennement

198 ERNST & YOUNG, « Expertos explican que cambios generó en las empresas la adopción de las normas internacionales », iProfesional, 31 août 2012, http://www.iprofesional.com/impuestos/143779-Expertos-explican-que-cambios-genero-en-las-empresas-la-adopcion-de-las-normas-internacionales.

199 Carlos Alberto SLOSSE, « Normas contables y de auditoria. Ejercicio profesional. Situacion en la Argentina. », Portal de Promocion y Difusion Publica del Conocimiento Academico y Cientifico,

entreprise pétrolière publique, privatisée en 1993 et renationalisée en 2012, n'a pas réalisé de réévaluation de ses actifs immobilisés étant donné qu'elle a choisi comme monnaie de fonctionnement le dollar US. Après avoir recalculé les coûts historiques des actifs immobilisés en dollar, la valeur des actifs a augmenté d'une façon très importante, avec contrepartie en fonds propres.

Selon Slosse (2014)[200], certaines sociétés d'investissement ont dû réévaluer leurs propriétés avec des réévaluations techniques, générant des impôts différés passifs. En ce qui concerne les instruments financiers, ceux utilisés dans le pays ne sont pas sophistiqués et n'entraînent donc pas de modifications significatives. Pour les marchandises, la valeur historique et la valeur courante étant proches, il n'y a pas eu d'ajustement significatif. Pour les créances, on note un ajustement significatif relatif à la composante financière implicite. Au niveau du compte de résultat, c'est l'apparition de la notion de Résultat intégral généré par les écarts de conversion des investissements dans des sociétés étrangères qui retient l'attention. Le nombre de notes et annexes a augmenté significativement par rapport à ce qui se fait en local.

Pour les entreprises qui ne sont pas obligées d'établir des comptes en IFRS, elles ont le choix de présenter les comptes en normes locales, IFRS pour PME ou IFRS. À la connaissance de l'auteur, aucune entreprise de ce groupe n'a choisi de comptabiliser dans un autre format que le format local. Selon Slosse (2014), c'est probablement pour éviter les complications, les coûts supplémentaires, les honoraires des auditeurs et maintenir le *statu quo*.

Barbei *et al*. (2013)[201] travaillent sur un groupe d'entreprises cotées à la bourse de Buenos Aires faisant partie de l'indice MERVAL25, clôturant leurs comptes au 31 décembre et qui ne sont pas des entités financières. Il y en a 9 pour lesquelles des ratios financiers ont été calculés. En moyenne, si on regarde les variations significatives (supérieures à +/ — 5 %), entre le reporting en normes locales et en IFRS, selon le type de ratio, on constate que la solvabilité diminue, l'endettement augmente et la rentabilité diminue fortement.

Parmi ces 9 entreprises, 3 opèrent dans le secteur énergétique. Celles-ci ont été analysées plus en profondeur et les auteurs ont vérifié que l'impact, à la date de transition, portait sur des aspects essentiels du bilan et compte de résultat, en particulier, les immobilisations corporelles et incorporelles, les marchandises, les revenus et le coût des ventes.

Facultad de Ciencias Economicas y Sociales, Univ. Mar del Plata, Ano 20, no Nro 42-43 (2014): 109-12, http://nulan.mdp.edu.ar.

200 Ibid.

201 BARBEI et al., « Caracterizacion de las empresas que hacen oferta publica en Argentina: una investigacion empirica. »

Veron *et al.* (2016)[202] étudient l'évolution du niveau de conservatisme des bilans par une comparaison avant et après IFRS. Ils comparent les ratios MTB (Market-to-Book : la relation entre le cours boursier et la valeur comptable de l'entreprise) et ils concluent que ce niveau a augmenté pour les entreprises appliquant les IFRS. Bien que l'application de la juste valeur laisse supposer des changements importants, il est probable pour Veron *et al.* que le passage du coût de remplacement (normes locales) au coût historique (IFRS) pour les stocks ait pu jouer.

Enfin, Kuchen et Baldasarre (2015)[203] ont trouvé qu'en première application, la plupart des 134 entreprises de leur étude (94%) ont subi en moyenne une augmentation des fonds propres de 26% et de 5% pour les résultats.

- *Selon l'organisation professionnelle*

Nous avons déjà présenté l'intervention[204] à la FACPCE de M. Kozak, responsable de la chambre de sociétés anonymes, réalisée en juillet 2016, Cette présentation comprenait deux points complémentaires liés au sujet de conjoncture, l'inflation, qui ne pouvait être occulté lors de l'analyse des impacts de la mise en place des IFRS. Ces points, déjà analysés, sont les difficultés liées au calcul d'indice d'inflation pertinent et les contraintes règlementaires à l'ajustement.

En synthèse, les professionnels retiennent de l'application des IFRS les impacts suivants :

- Un impact quantitatif globalement positif en termes de variation des fonds propres et de résultat,
- Une opportunité en première application face au choix de la monnaie de fonctionnement ou la réévaluation d'actif,
- Des dilemmes et des inquiétudes liés à la position des institutions argentines.

202 Carmen VERON et al., « El conservadurismo de balance en las empresas argentinas cotizadas » (présenté à 21° Jornadas Investigaciones en la Facultad de Cs Econ. y estadisticas, Rosario, Arg, 2016), 17, https://www.fcecon.unr.edu.ar/web-nueva/sites/default/files/u16/Decimocuartas/veron_y_otros_el_conservadurismo_de_balance.pdf.

203 Julieta KUCHEN et Guilermina BALDASARRE, « Variacion del patrimonio neto (y resultado) de empresas que aplicaron NIIF por primera vez » (présenté à XIX Encuentro de Jovenes Investigadores - UNL, Santa Fe, Argentina, 2015), http://bibliotecavirtual.unl.edu.ar:8080/colecciones/bitstream/handle/123456789/8124/6.1.1.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

204 KOZAK, « Proceso de implementación NIIF en la República Argentina desde la perspectiva de los preparadores ».

Des alertes et des critiques du processus, parfois pertinentes

Nous présentons d'abord une alerte concernant les normes d'audit argentines et ensuite les critiques qui se posent sur les IFRS en Argentine.

Slosse (2014) a étudié les normes d'audit argentines. Il précise que, dans le cas des sociétés cotées, les normes ont été alignées sur les normes internationales après la convergence des normes comptables. Pour le reste, il existe une version locale allégée des normes internationales d'audit écartant les points concernant les normes éthiques et de contrôle de qualité.

Dans son article dans le magazine de la FACPCE, Ostengo (2013)[205] questionne la forme dont les IFRS ont été adoptées en Argentine. La décision aurait dû faire partie d'un plan stratégique d'harmonisation, comme aux États Unis, « *un processus réflexif, consensuel, intégral et flexible* ».

Par ailleurs les conséquences de l'Acte de Catamarca ont été remarquées :

- On éliminait une des caractéristiques les plus importantes du système professionnel local résidant dans son fédéralisme, et permettant jusqu'alors à chaque CPCE d'analyser et décider de l'adoption d'une norme dans le ressort de sa juridiction.
- Ces décisions visaient la préparation du terrain pour l'« adoption » des IFRS.

En effet, la tendance était à la concentration de la profession en interne qui faisait suite à la concentration du pouvoir de décision dans quelques pays, éliminant les organisations techniques de chaque niveau régional. Nous avons vu qu'une tendance de regroupement régional se matérialisait en même temps.

La réaction argentine a été similaire à celle de plusieurs pays. Au début, il y a eu une réflexion sur le comment faire. Ostengo (2013) précise que malheureusement la réflexion n'a pas été encadrée par un plan stratégique. Les circonstances suivantes expliqueraient cette situation:

- Un corps normatif préexistant développé d'une façon consensuelle bien connu et maîtrisé par la profession.
- Un corps normatif, produit de la culture nationale et régionale.
- Un corps normatif identifié et en synergie avec les normes légales et du droit des sociétés.
- Un tissu économique argentin composé majoritairement de petites entreprises comme on peut le voir :
    - 70 % sont des PME,
    - 15 % seulement sont des grandes entreprises ou des filiales étrangères,
    - Et 15 % sont des mini-entreprises.

Donc seulement 15 % des entreprises en Argentine seraient concernées par le modèle de l'utilité de l'information lié au modèle international.

205 OSTENGO, Loc. cit.

Même si ce processus peut être vu comme une « *nouvelle colonisation* » de la comptabilité par la culture anglo-saxonne[206], on croit qu'avec le temps et avec une représentation plus importante des pays en développement chez le normalisateur, cela peut être résolu. Cependant l'auteur estime qu'il faudrait « *huiler* » les rapports entre représentants et représentés, pour récréer le consensus local existant jusqu'alors.

Ostengo (2013) explique que, lors de formations dispensées lors de la diffusion des normes, ce qu'on cherchait c'était à réussir à tout prix une consolidation uniforme des états financiers. Dans ce cas, la seule qualité recherchée était l'uniformité de l'information.

Cette réflexion exhorte à nous interroger sur la capacité de l'Argentine à pouvoir établir son propre plan stratégique comptable. A-t-elle encore le pouvoir de décider de son sort comptable ? Et l'Amérique latine le peut-elle également ?

Conclusion du I.4. Une évolution constante du contexte, mais avec un blocage autour de la question de l'inflation

2013- L'Acte de Tucuman et un changement de cible

Nous avons assisté tout au long de ce chapitre, bien qu'à distance, à l'évolution des conditions et des enjeux du processus d'adoption. Un sujet qui a pris de l'importance avec les années a été celui de l'inflation et de son impact sur la comptabilité et le reporting. Avec l'accélération de l'inflation et sa non reconnaissance dans les comptes, les questionnements se sont développés et l'attention s'est concentrée sur ce qui bloquait l'ajustement. Les positions ont par la suite évoluées.

Et si l'IAS 29 devenait applicable en Argentine ? L'année 2016

« Les conditions sont données pour qu'il y ait (dans les états financiers) l'ajustement par inflation, peut-être au début pour les entreprises cotées en Bourse ou pour les plus grandes » dit en 2016 M. Lloveras, directeur Audit de Deloitte Argentine, selon Infonegocios[207].

Face à cette situation, les actions mises en place pour débloquer la situation résident dans le recours à l'analyse, le travail coordonné entre acteurs ainsi que dans une demande de révision de la régulation par l'Etat. À ce jour, août 2018 et compte tenu de l'accélération de l'inflation au cours des dernières années, la situation a changé face à ce qui constitue une évidence

206 Ostengo précise que ceci est relatif étant donné que les Etats Unis, premier pays anglo-saxon n'a pas encore adopté les normes parce que, lui, il s'appuie sur un plan stratégique d'adoption.

207 « Camino libre para el ajuste de balances por inflación (al menos para las empresas que cotizan en Bolsa) », *Infonegocios*, 12 mai 2016, https://infonegocios.info/y-ademas/camino-libre-para-el-ajuste-de-balances-por-inflacion-al-menos-para-las-empresas-que-cotizan-en-bolsa.

économique et les états financiers pourraient commencer à être ajustés à partir du deuxième semestre 2018. La FACPCE a émis un communiqué, (pas une norme) en informant que l'ajustement par inflation devrait s'appliquer aux exercices clôturés à partir du 1° juillet 2018 pour toutes les entreprises, étant donné que la norme locale est calquée sur l'IAS 29. [208]

Fiscalement, les conditions règlementaires allant dans le sens d'un ajustement ont été modifiées cette année. Cependant l'ombre du Décret 664/2003 est toujours là car toujours en vigueur. Le 19 juillet 2018 la presse financière faisait état de deux perceptions de la situation complétement différentes: d'un côté l'ajustement par inflation fiscal réunit toutes les conditions pour démarrer [209] et de l'autre côté, l'ajustement fiscal par inflation ne serait pas envisageable dans cette situation économique[210] pour des raisons budgétaires.

Conclusion du chapitre I

Notre revue du contexte et de son évolution nous permet d'identifier deux points importants qui relèvent de l'économie, de la politique économique et du rôle de la comptabilité dans sa fonction de représentation, à savoir :

1. Des politiques économiques quasi autarciques non favorables à l'ouverture mais qui évoluent en 2015 ou des contradictions à dépasser

Les indices d'inflation ont eu des problèmes de crédibilité depuis 2008, problèmes soulevés par le FMI qui ont abouti à l'émission d'un avertissement envers le pays début 2012. En effet, selon le site Global Capital[211] la sous-estimation de l'inflation a entrainé des accusations envers le gouvernement sur divers sujets : la poursuite des politiques de croissance non-soutenables, une économie financée trop largement par les obligations et des dépenses trop liées à l'indice d'inflation.

En 2012, l'Argentine reste fermée aux marchés internationaux : des restrictions au taux de change sont décidées, des contrôles de capitaux sont en place depuis des années, bloquant les

208 ERREPAR, « Nota de la FACPCE. Ajuste por inflación a partir del 1/7/2018 - », Editorial Errepar, 25 juillet 2018, https://blog.errepar.com/2018/07/25/nota-de-la-facpce-ajuste-por-inflacion-a-partir-del-1-7-2018/.

209 AMBITO FINANCIERO, « Con alza de precios de 30,5% a junio, se dispara el ajuste por inflación impositivo 2018 », ambito.com, http://www.ambito.com/928030-con-alza-de-precios-de-305-a-junio-se-dispara-el-ajuste-por-inflacion-impositivo-2018.

210 EL CRONISTA, « Seguiría prohibido el ajuste por inflación para subir impuestos y cumplir con FMI », El Cronista, http://www.cronista.com/columnistas/Seguiria-prohibido-el-ajuste-por-inflacion-para-subir-impuestos-y-cumplir-con-FMI-20180718-0084.html.

211 Matthew PLOWRIGHT, « Argentina: The Cost of under-Reporting Inflation », Global Capital, 2 février 2012. https://www.globalcapital.com/article/yvxm95ccjj5p/argentina-the-cost-of-under-reporting-inflation.

flux de capitaux. L'Argentine garde aussi une position antagoniste vis-à-vis du FMI, elle n'emprunte pas et refuse l'entrée de ses représentants pour conduire leurs contrôles annuels.
Dans ce cadre, les normes IFRS sont utilisées pour la première fois, des normes dont l'utilisation est pourtant censée permettre aux entreprises d'attirer des capitaux.
Se lancer dans un tel changement normatif, qui porte en soi l'intégration des marchés comme objectif ultime, n'est-il pas voué à l'échec face à un gouvernement voulant rester presque en autarcie ?
Nous sommes au milieu de notre recherche en décembre 2015, lorsqu'à la suite d'un changement de gouvernement, les restrictions au taux de change et les contrôles de capitaux sont éliminés en raison d'une nouvelle politique économique.

L'objectif central de cette thèse essaiera d'identifier les facteurs ayant participé au processus de décision d'adoption pour comprendre ce paradoxe. Cette analyse nous fournira probablement des éléments pour comprendre.

2. Le paradoxe de la représentation de la réalité et de la normalisation comptable : où comment s'affranchir des représentations infidèles de la réalité

Le concept de paradoxe renferme celui de contradiction. Les IFRS véhiculent le concept de représentation de la réalité mais la réalité économique argentine ne peut pas être représentée par ce cadre normatif. Pourtant il a été adopté et appliqué. A partir de là, nous pouvons constater le paradoxe de l'image fidèle.
Concernant le concept d'image fidèle associé aux IFRS : « *cette notion d'image fidèle est importée et correspond à la notion britannique jamais définie de true and fair view… il s'agirait pour les préparateurs de comptes, de donner une image véridique et honnête [loyale] de la réalité. Mais de quelle réalité s'agit-il ? La comptabilité doit-elle traduire les relations juridiques ou les phénomènes économiques ? » « Par ailleurs n'y-a-t-il pas plusieurs images fidèles de l'entreprise, autant que d'utilisateurs de l'information comptable ? » (*Colasse, 2015)[212].
Dans l'environnement argentin, toutes ces questions s'avèrent pertinentes.
Pour démarrer cette analyse, il faut savoir que la profession argentine, lorsqu'elle a normalisé et adopté le cadre conceptuel des IFRS **en local**, a remplacé le concept d'image fidèle par celui de « *rapprochement de la réalité* » (Resolucion Técnica 16)[213]. Le concept d'image fidèle ou représentation de la réalité subsistant seulement pour les entreprises obligées d'appliquer les IFRS.

212 COLASSE, *Op. cit.*, 2015.
213 FACPCE, Normas Contables Profesionales - Resoluciones Técnicas, http://www.facpce.org.ar:8080/normasweb/index_argentina.php?c=1&sc=1.

Nous sommes donc en présence de deux concepts qu'il faut distinguer :

- Rapprochement de la réalité : un concept issu de la tradition comptable locale, qui part du principe que l'information comptable n'est pas exacte étant donné que des événements portent en eux un degré d'incertitude et demandent des estimations.
- Image fidèle : un concept intégrant le cadre conceptuel international et qui porterait l'idée que la comptabilité fournirait des mesures exactes (d'une valeur à un moment donné)[214]

Or, d'après notre étude du contexte, nous avons des raisons de nous préoccuper de la qualité de la représentation donnée par l'information comptable. La définition de l'inflation ne peut être occultée comme le rappelle Colasse (2015) : « *Dans ces contextes de forte inflation, les comptables peuvent-ils continuer à faire comme si l'unité monétaire était stable et à additionner choux et carottes ? Non, sans doute, car l'inflation fait perdre toute signification aux bilans.* »
Une étude préparée par Zgaib *et al.* (2014)[215] montre les problèmes normatifs existants en Argentine portant atteinte au concept d'image fidèle des états financiers. Cette étude a été présentée lors du Congrès de la FACPCE de 2014, à la suite duquel une demande a été transmise au Pouvoir exécutif pour qu'il laisse sans effet le décret interdisant l'ajustement par l'inflation des états financiers, mais cette demande est restée lettre morte.

Le sujet de l'inflation peut être un sujet marginal pour l'IASB étant donné le faible nombre de pays concernés. Par exemple, entre 2009 et 2013, sur 176 pays, 11 % d'entre eux avaient une inflation supérieure à 10 % par an et seulement 2 % d'entre eux une inflation supérieure à 20 % par an. Selon les statistiques de la Banque Mondiale, seuls l'Iran, le Venezuela et la Biélorussie avaient dépassé le seuil de l'IAS 29.
Il faut noter que c'est ce seuil qui légitime le non-ajustement par inflation qui s'impose en Argentine, seuil qui semble déraisonnable pour le normalisateur argentin depuis déjà 2009, lorsqu'une commission avait proposé une révision de l'IAS 29.

En conclusion, même sans arriver au seuil de l'IAS 29, l'information perd sa signification et ne reproduit plus l'image fidèle d'une entité. Dans ce cas-là, est-ce qu'il s'agit d'un faux bilan au sens de Colasse (2015)[216] dans son dictionnaire : un « *faux bilan : un bilan qui n'est pas fidèle* ».

214 Juan Carlos VIEGAS, Luis Norberto RIAL et Ignacio Fabián GAJST, « La informacion prospectiva: proyecciones y pronosticos », *Contabilidad y Auditoria* 6, no 12 (décembre 2000).
215 Alfredo ZGAIB et al., « Relevancia, imagen fiel y umbral cuantitativo de la NIC 29 y al RT 39. El caso de los balances no ajustados por inflacion de entidades que cotizan en Bolsa de Buenos Aires » (présenté à 20° Congreso Nacional de Profesionales en Ciencias Economicas, Salta, Argentina, 2014).
216 COLASSE, *Op. cit.*, 2015.

Cependant ce faux bilan ne serait pas l'objet d'un acte intentionnel de la part du préparateur, mais résulterait de l'application stricte de la loi ou d'une norme.

Par ailleurs, Klee (2009) explique que « *l'image fidèle est fragile lorsque les dispositions comptables sont incomplètes ou manipulées* »[217].

Dans notre cas, il serait le résultat de l'application stricte de la norme IAS 29 pour l'hyperinflation et la non-application d'une réévaluation de certains actifs pouvant pallier les effets de perte de valeur. Une conséquence certainement non souhaitée par aucun organisme normalisateur mais une conséquence pourtant bien réelle.

De ce premier chapitre présentant les éléments de contexte politique, économique, institutionnel et comptable du processus de régulation et normalisation comptable en Argentine, nous pouvons retenir les éléments principaux suivants (Tableau I.11)

Nature et condition	L'Argentine est un pays généralement qualifié de pays en développement ayant ses racines dans la diversité de l'Amérique Latine. Un point commun de tous ces pays est le besoin de capitaux pour financer leurs économies, la solution régionale se trouverait dans l'adoption des IFRS.
Configuration politique	Organisation fédérale avec un fonctionnement tendu ainsi qu'un équilibre politique précaire historiquement. La base de la comptabilité est réglée dans le code civil et le droit de sociétés. Dans notre cas, le président a utilisé son pouvoir d'émettre des Décrets d'Urgence pour interdire l'ajustement par inflation dans la comptabilité en 2003 : ces décrets sont toujours en vigueur.
Condition économique	De nombreuses sources de fragilité et d'instabilité : - Un modèle économique historiquement agro-exportateur, sensible aux cours des matières premières et des devises. - Un déficit fiscal tenace financé souvent par émission monétaire, entraînant comme conséquences : • Une inflation persistante et des dévaluations fréquentes. • Un marché de capitaux peu développé.
Organisation professionnelle	- Organisation fédérale introduisant une tension entre les provinces et la Fédération. - Pouvoir d'émettre de normes comptables et d'audit pour les professionnels. - Organisation en tension avec la sphère politique en raison de l'ingérence de cette dernière dans le domaine de la comptabilité.
Acteurs économiques	- Les entreprises ont accepté le défi des IFRS et nous avons constaté la séparation naturelle entre les grandes entreprises (situées dans la Ville de Buenos Aires) et le reste du pays. - Des cabinets d'audit qui ont vu leur marché de services fleurir.

Table I-3 Synthèse des éléments politiques, institutionnels et économiques caractérisant le contexte de la normalisation comptable en Argentine

217 Louis KLEE, « Image fidèle et représentation de l'entreprise », dans Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit, 2° (Paris: Economica, 2009).

Après avoir étudié les éléments du contexte argentin et montré leur complexité et leurs contradictions, il nous faut maintenant procéder à une revue bibliographique qui nous permettra de comprendre et de saisir les aspects liés à notre problématique. Ainsi nous essayerons d'identifier les variables et les conditions présentes dans leur complexité. Il s'agit maintenant de construire notre cadre conceptuel et théorique.

II. Chapitre 2 : Revue bibliographique relative aux processus de normalisation comptable.

Après avoir fait une étude du contexte où nous avons identifié les principaux acteurs et enjeux du processus, nous nous tournons maintenant vers la recherche scientifique pour connaître l'état de l'art des différents aspects du phénomène qui nous intéresse.

Etant donné qu'il s'agit d'un processus de choix de normes comptables ainsi que de leur mise en œuvre, nous allons analyser les différents éléments liés à l'efficacité d'un tel processus.

II.1. Pour comprendre l'efficacité du processus…

Comme nous l'avons constaté, le processus de convergence comptable et d'harmonisation s'est fait en Argentine autour de la communication des avantages que ce processus entraînerait : attraction de capitaux, transparence, comparabilité, *etc.* Nous allons étudier ce que la recherche nous apprend concernant ces avantages.

II.1.1. Par rapport aux objectifs annoncés

Lorsque nous consultons la règlementation expliquant les raisons de l'adoption des IFRS en Argentine, les aspects et les objectifs suivants sont mis en avant par la CNV (*Comision Nacional de Valores*), l'autorité de marchés financiers locale :

- *« … la CNV considère que les IFRS sont des normes de qualité internationalement reconnues, dont l'adoption est une condition nécessaire pour favoriser les investissements que notre pays requiert.*
- *… l'information financière élaborée selon les normes IFRS est comparable, fiable, objective et pertinente au niveau international.*
- *… l'attraction des capitaux extérieurs est favorisée en raison de la facilité de la prise des décisions de la part des investisseurs dans un monde où les flux internationaux de capitaux acquièrent de plus en plus d'importance. »* [218]

Nous constatons sur ce point qu'il y a un mélange entre le cadre comptable IFRS et le concept de qualité d'un processus d'émission d'information financière.

---

218 CNV, *Resolución General Nº 562 Adopción de normas internacionales d'información financiera*.

À partir des raisons évoquées pour l'adoption des IFRS en Argentine, nous allons approfondir chaque aspect à l'aide de la recherche existante. Nous pensons qu'il est pertinent d'étudier :

1) Les IFRS en tant que normes de qualité internationalement reconnues,
2) L'adoption des IFRS comme condition pour l'attraction de capitaux étrangers,
3) L'information en IFRS comme garantie de comparabilité, fiabilité, objectivité et pertinence.

II.1.1.1. Les IFRS comme normes de qualité internationalement reconnues et aux conséquences positives pour l'économie

Dans le Guide des Bonnes Pratiques de l'IFAC, il a été constaté en 2007 que les IFRS sont devenues les principes comptables généralement acceptés *(GAAP*) pour la plupart des missions d'audit mondiales. (Forum of Firms, 2007)[219]

Hoarau et Teller (2007)[220] ont étudié l'arrivée des IFRS dans la perspective de sa signification dans la normalisation internationale et des enjeux à venir. Ils ont constaté qu'en 6 ans (2001 à 2007), la perspective d'existence d'un jeu unique de normes comptables a changé. En 2007, plus de 100 pays imposaient ou permettaient l'utilisation des IFRS, alors qu'à la fin des années 90, peu de sociétés les utilisaient comme référentiel unique. Si l'UE a joué un rôle moteur, la reconnaissance des IFRS sur les marchés américains a été déterminante dans les choix des pays émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie. Hoarau et Teller (2007) estiment qu'ils ne peuvent pas encore affirmer qu'il s'agit d'un référentiel mondial, cependant ils ont avancé la qualification de « référentiel de dogmatique comptable »: dogmatique, concept englobant d'un côté l'affirmation des principes et de l'autre, la représentation, le décor et les montages qui le permettent. Pour expliquer l'application de ce concept en comptabilité, ils tirent de Legendre (*cf.* 2001) l'affirmation selon laquelle « *toutes les cultures, y compris l'Occidentale, vivent de vérités indémontrables, de croyances aspirant au statut d'intouchables dont la cohérence et les conséquences normatives tiennent à leur authentification en bonne et due forme sociale.* » Dans ce cadre, Hoarau et Teller (2007) se sont demandé si cette analyse ne s'appliquerait pas à la représentation issue des IFRS. Le concept de représentation est ici lié au concept du langage issu des normes comptables, langage qui permettrait la construction d'une représentation.

Le concept des « IFRS comme langage global » se retrouve surtout dans la communication faite par les organisations comme l'IFAC[221], les Big 4[222] ou l'IASB[223], ainsi que par la presse générale ou professionnelle lorsqu'elles constatent ce que les IFRS sont devenues.

---

219 Forum of Firms, « Perspectives on the Global Application of IFRS » (IFAC, février 2007).

220 HOARAU et TELLER, *Loc. cit.*

221 IFAC, « Global_Language_For_Business_Reporting », http://www.ifac.org/system/files/downloads/4.0_IFAC_PAIB_Global_Language_For_Business_Reporting.pdf.

La question qui mérite d'être approfondie est celle du potentiel du cadre IFRS pour une applicabilité globale.

Carmona et Trombetta (2008)[224] ont examiné les conditions qui pourraient amener les IFRS à être applicables partout et par tous. Selon eux, l'acceptation globale vient du fait que les IFRS reposent sur des principes, ainsi que sur des notions d'ouverture et de flexibilité.

Mais Ball (2001)[226] précise que des normes de haute qualité ne conduisent pas automatiquement à un *reporting* financier de haute qualité. Les différences dans l'infrastructure économique et politique déterminent la pratique du *reporting* financier.

Hope *et al.* (2006)[227] ont conclu que l'adoption des IFRS par un pays constitue un pas important vers l'amélioration la qualité du *reporting* financier. L'adoption aurait un impact positif sur la croissance économique par l'amélioration des systèmes comptables et politiques de révélation d'information. Cette étude nous guide donc vers l'analyse de la décision d'adoption comme étant une condition assurant des conséquences positives.

Nous allons étudier la façon dont les cadres institutionnels et les traditions s'accommodent lors de l'arrivée des IFRS en Argentine.

II.1.1.2. L'adoption des IFRS comme condition pour l'attraction de capitaux étrangers

Une étude sur l'impact de l'harmonisation comptable sur les investissements étrangers et le commerce international, dans une perspective macroéconomique, a été réalisée par L. Marquez-Ramos (2008)[228]. Elle a analysé l'adoption des IFRS en **Europe,** s'intéressant notamment aux effets économiques attendus : une meilleure qualité de l'information financière et un moindre niveau d'asymétrie entre les pays.

---

222 PWC, « IFRS as a global language – a tentative step forward - IFRS ». http://pwc.blogs.com/ifrs/2008/12/ifrs-as-a-globa.html.

223 IASB, « The Global Financial Reporting-Language-May-2016 ». http://www.ifrs.org/Use-around-the-world/Documents/The-Global-Financial-Reporting-Language-May-2016.pdf.

224 Salvador CARMONA et Marco TROMBETTA, « On the Global Acceptance of IAS/IFRS Accounting Standards: The Logic and Implications of the Principles-Based System », *Journal of Accounting and Public Policy* 27 (2008): 455-61, http://www.observatorioifrs.cl/archivos/05%20-%20Bibliograf%EDa/03%20-%20EF/BEF-005.pdf.

226 BALL, « International Financial Reporting Standards (IFRS) ».

227 Ole-Kristian HOPE, Justin JIN et Tony KANG, « Empirical Evidence on Jurisdictions that Adopt IFRS », Journal of International Accounting Research 5, no 2 (juillet 2006): 1-20, http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=25060666&lang=fr&site=ehost-live.

228 Laura MARQUEZ RAMOS, « The effect of IFRS adoption on trade and foreign direct investments » (Paper 19, 2008).

Sa recherche a suggéré en se référant à Gehrig (1993)[229] que la difficulté à interpréter des états financiers préparés selon des normes locales peut entraver l'investissement étranger. Ceci constitue un des arguments de l'adoption des IFRS dans les pays en développement. Parmi les arguments, pour les investisseurs étrangers, en faveur de l'harmonisation, on trouve la réduction de coûts de passage entre formats comptables, l'encouragement de l'accès aux différents marchés financiers, l'augmentation de la confiance, l'augmentation de la liquidité et la réduction du coût de capital (*cf.* Lew 2005[230]). En fait, l'existence de variantes nationales de la comptabilité créerait des freins qui empêcheraient les flux de capitaux, selon la presse professionnelle argentine. [231]

Pour cela, l'auteure a étudié 27 pays européens entre 1997 et 2007.

Les résultats de Marques-Ramos montrent que la proximité**, les liens issus de la colonisation, l'appartenance à la CE** sont des variables significatives et montrent une corrélation positive. La distance, le langage, un colonisateur commun, sont négativement corrélés. Deux pays européens, ayant des échanges commerciaux et dont les entreprises cotées doivent appliquer les IFRS, vont échanger plus que les autres paires de pays européens, en raison du moindre coût de l'information et de la moindre asymétrie. Dans le cas des pays en développement de l'est de l'Europe, l'adoption a été plus bénéfique pour eux que pour les pays développés de l'Europe. Le changement du système d'information a réduit les asymétries et a augmenté la participation de ces pays dans le monde globalisé. Par ailleurs, les pays qui partagent la tradition légale anglo-saxonne et qui échangent entre eux préfèrent investir en actions et en dettes plus que les pays qui partagent la tradition légale française ou scandinave. En conclusion, Marquez-Ramos (2008) montre que l'harmonisation en Europe est une façon de diminuer les coûts d'information et le manque de familiarité entre les pays. En conséquence, ce processus est une façon importante d'encourager le commerce international et l'investissement étranger direct, surtout dans les pays en transition.

229 Thomas GEHRIG, « An Information Based Explanation of the Domestic Bias in International Equity Investment », The Scandinavian Journal of Economics 95, no 1 (mars 1993): 97-109, https://www.jstor.org/stable/3440137.

230 Jei-Fang LEW, « The Trend of International Accounting Harmonization - ProQuest », The Journal of Applied Management and Entrepreneurship 10, no 1 (2005), https://search.proquest.com/openview/da255db6b1359a348745d12fd559abf8/1?pq-origsite=gscholar&cbl=25565.

231 I-Profesional, « Pyme: expertos recomiendan aplicar normas internacionales de información financiera », iProfesional. http://www.iprofesional.com/notas/96424-Pyme-expertos-recomiendan-aplicar-normas-internacionales-de-informacin-financiera.

Cet aspect du lien des IFRS avec l'investissement direct étranger a été aussi analysé par Bowe Hansen *et al.* (2013)[232] dans une étude quantitative sur 54 000 firmes dans **72 pays,** dont **l'Argentine**, entre 2001 et 2011. L'étude porte sur les motivations de la communication financière, l'application réelle des normes IFRS et leur lien avec l'investissement étranger.

L'hypothèse a été que le niveau d'investissement étranger est plus haut dans les firmes avec des motivations importantes à la communication financière que dans les firmes avec des faibles motivations. Pour l'Argentine, 179 entreprises ont été étudiées, dont 134 avec des capitaux étrangers, soit 74%.

Les résultats de Bowe Hansen *et al.* (2013) montrent que les firmes avec un niveau de transparence plus important, ayant adopté les IFRS, ont un niveau de participation étrangère plus important.

Lorsque dans l'étude a été introduite la variable « *protection légale de l'investisseur* », la situation change. Dans des pays avec une faible protection de l'investisseur, la qualité du *reporting* de la firme va être déterminée par la firme. Mais dans les pays où la protection de l'investisseur est forte, les investisseurs sont sensibles aux facteurs relevant de la firme et à ceux relevant du pays. « *Adopter les normes IFRS peut mitiger l'effet local* (home bias*) mais seulement lorsqu'elles sont utilisées d'une manière rigoureuse. Adopter les IFRS ne suffit pas à attirer des investisseurs* » selon Bowe Hansen *et al.* (2013).

Ces études nous montrent que l'adoption des IFRS pourrait améliorer l'environnement du *reporting* financier mais dans certaines conditions, les questions de l'environnement institutionnel seraient essentielles à la réussite de la dite adoption.

II.1.1.3. L'information en IFRS : une information de qualité et l'impact sur le coût du capital

Nous allons exposer ensuite quelques travaux sur les qualités de l'information comptable préparée en IFRS.

Callao, Jarne et Lainez[233] (2007) livrent une étude sur des entreprises cotées espagnoles dans la période 2004-2007 où ils évaluent la pertinence de la valeur comptable. Ils établissent ainsi que le ratio cours/valeur comptable varie beaucoup selon que des normes locales ou internationales sont appliquées. En effet, la valeur comptable est plus éloignée de la valeur de marché lorsque ce sont les IFRS qui sont appliquées. Cependant, d'après les ratios analysés par l'étude de 2007, l'application des IFRS en Espagne continue à fournir une image conservatrice de l'entreprise, peut-être en raison des valeurs culturelles de la tradition comptable espagnole.

---

232 Bowe HANSEN, Mihail MILETKOV et M. Babajide WINTOKI, « When does the Adoption and Use of IFRS increase Foreign Investment? », 2013, http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.431.9083.

233 CALLAO, JARNE JARNE et LAINEZ, *Loc. cit.*

Lamber, Leuz et Verrecchia (2007)[234] ont démontré que la qualité de l'information comptable peut influencer le coût du capital, directement et indirectement. Ils ont réalisé une étude quantitative. L'effet direct vient de l'augmentation de la qualité de l'information publiée. L'effet indirect se base sur l'impact qu'a, sur les décisions, une meilleure qualité de l'information publiée.

Siqi Li (2010)[235] a fait une étude empirique sur l'impact en Europe des IFRS sur le coût du capital lorsque l'adoption est obligatoire. On note dans ce cas de figure une diminution significative du coût de capital dans les pays où il y a un cadre d'application de la loi solide (« *legal enforcement* »). Les mécanismes permettant cette diminution sont l'augmentation de l'information publiée en IFRS et la comparabilité due à l'uniformité du cadre règlementaire. Une condition pour que cette diminution ait lieu est la qualité de l'application de la loi.

Karamanaus & Nishiotis (2009)[236] ont étudié l'impact sur le coût du capital de **l**'application **volontaire** des normes IFRS. Ils ont relevé des rentabilités anormales positives lors de l'annonce et des réductions économiquement significatives de ces taux à long terme sur les deux années suivantes. Ils ont constaté une augmentation des recommandations des analystes après l'annonce de l'adoption et une réduction du coût de capital implicite.

En réponse à ces divers essais pour vérifier le rapport entre communication financière et diminution du coût de capital, Daske (2006)[237] avait étudié l'environnement allemand lors de la transition aux IFRS. Les résultats n'ont pas pu corroborer l'affirmation selon laquelle le coût du capital diminuerait. Au contraire ils ont montré un coût de capital plus important lorsque le *reporting* s'appuie sur des normes comptables différentes des normes locales pendant la transition.

A la lumière des études, il n'y a pas de lien direct entre adoption des IFRS et coût du capital, mais ces recherches mettent en avant l'importance des variables institutionnelles diverses sur ce coût.

---

234 Richard LAMBERT, Christian LEUZ et Robert E. VERRECCHIA, « Accounting Information, Disclosure, and the Cost of Capital », Journal of Accounting Research 45, no 2 (mai 2007): 385-420, doi:10.1111/j.1475-679X.2007.00238.x.

235 Siqi LI, « Does Mandatory Adoption of International Financial Reporting Standards in the European Union Reduce the Cost of Equity Capital? », The Accounting Review 85, no 2 (2010): 607-36, http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/20744143.

236 Irene KARAMANOU et George P. NISHIOTIS, « Disclosure and the Cost of Capital: Evidence from the Market's Reaction to Firm Voluntary Adoption of IAS », Journal of Business Finance & Accounting 36, no 7-8 (1 septembre 2009): 793-821, doi:10.1111/j.1468-5957.2009.02154.x.

237 DASKE, *Loc. cit.*

Armstrong *et al.* (2010)[238] ont évalué les attentes des investisseurs sur les bénéfices ou les coûts nets de l'adoption des IFRS en Europe. Ils ont trouvé une réaction positive pour les entreprises européennes ayant une qualité basse et une asymétrie d'information élevée avant l'adoption. Ce résultat est conforme avec les attentes des investisseurs concernant l'amélioration que les IFRS apporteraient à la qualité de l'information de ces entreprises. Une réaction négative a été néanmoins trouvée dans les pays à code civil ayant une faible application de la loi (*low legal enforcement*). Ce résultat nous concerne étant donné que l'Argentine est un pays à code civil.

Kim et Shi (2012)[239] se sont intéressés à la façon dont la décision d'adopter volontairement les IFRS affecte le choix des analystes financiers de suivre les entreprises. Ils ont trouvé que les analystes sont plus attirés par les entreprises appliquant les IFRS volontairement que par celles ne les appliquant pas. De la même façon, le surplus d'information publiée associée aux IFRS contribue à la précision de l'ensemble de l'information fournie à l'analyste.

Soderstrom et Sun (2007)[240] se sont aussi intéressés à la qualité de l'information résultant de l'adoption des IFRS. Ils jugent que les différences de qualité comptable entre les pays risquent de perdurer malgré l'adoption des IFRS. La qualité comptable est une fonction du cadre institutionnel de l'entreprise, incluant le système politique et légal du pays. Pour ces raisons, les résultats concernant l'amélioration de la qualité dans un contexte ne sont pas généralisables à un autre contexte, les facteurs charnières étant la qualité des normes, le système légal et politique du pays et les motivations de la communication financière. Le système légal et politique du pays a aussi un effet indirect sur la qualité de la comptabilité, à travers le développement du marché financier, la structure d'investissement, la structure du capital et le système fiscal. Nous avons vu des conclusions semblables avec Ball (2001) dans les pages précédentes.

Nous venons d'apprendre que les conditions de la réussite de la mise en place des normes IFRS sont nombreuses. Ces recherches ont mis en évidence l'importance des facteurs institutionnels du contexte. Regardons quels peuvent être les facteurs contextuels pouvant agir dans notre objet d'étude.

---

238 Christian ARMSTRONG et al., « Market Reaction to the Adoption of IFRS in Europe », The Accounting Review 85, no Nro 1 (janvier 2010): 31-61, http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/27784261?seq=29#page_scan_tab_contents.

239 KIM et SHI, *Loc. cit.*

240 Naomi S. SODERSTROM et Kevin Jialin SUN, « IFRS Adoption and Accounting Quality: A Review », European Accounting Review 16, no 4 (décembre 2007): 675-702, doi:10.1080/09638180701706732.

II.1.2 Par rapport aux facteurs locaux

L'Argentine étant un pays qualifié d'« en développement », nous allons étudier si cette condition crée des avantages ou des difficultés particulières.

II.1.2.1. Sur les difficultés des pays en développement face aux IFRS

Pour les pays sous-développés, la mise en place des standards internationaux de comptabilité et de communication financière n'est pas le résultat d'une étude théorique ou empirique des besoins des utilisateurs et des objectifs de l'information. Elle résulte plutôt d'une faible autonomie dans la détermination de leurs stratégies de croissance, de progrès et de développement social, politique et économique selon Montes Salazar *et al*. (2006)[241]. Dans notre étude du contexte, nous avons constaté qu'il y a eu une enquête réalisée par la FACPCE auprès des entreprises et professionnels concernant l'impact légal et comptable de l'adoption. Il ne s'agissait pas de les interroger sur la pertinence de l'adoption ou de la non adoption, mais sur la manière de faire pour que cela se passe harmonieusement. Pourtant, toujours selon Montes Salazar *et al*. (2006)[242], le développement d'une nation n'est pas le résultat du transfert mécanique de modèles recommandés par des organisations étrangères pour l'intérêt national. Le développement d'un pays s'achève en construisant des modèles qui répondent aux conditions particulières et spécifiques de chaque environnement.

Nobes (2011)[243] signale, lui aussi, que les pays en développement avec peu ou pas d'entreprises cotées devraient évaluer attentivement si les IFRS sont des normes appropriées pour eux.

Trabelsi (2016)[244] a réalisé une revue de la littérature des raisons pour lesquelles les IFRS pourraient être plus difficiles à adopter pour les pays en développement, par rapport aux pays développés. L'auteur met en évidence la nature des entreprises et la culture des pays comme facteurs déterminants :

1. **Selon la nature** des entreprises : dans les pays émergents, il serait plus difficile de mettre en place les IFRS en raison de l'importance des PME dans le tissu économique : «en général, l'adoption est réservée à une catégorie d'entreprises de taille plus importante, laissant les PME utiliser les normes locales ».

En effet, selon Trabelsi (2016) les normes internationales suivent des règles de mise en place non testées qui ne sont pas en phase avec la réalité des PME. Étant donné que les PME

241 MONTES SALAZAR, MONTILLA GALVIS et MEJIA SOTO, « Analisis del marco conceptual para la preparacion y presentacion de estados financieros conforme al modelo internacional IASB ».

242 Ibid.

243 Christopher W. NOBES, « International Variations in IFRS Adoption and Practice » (Londres: ACCA The Association of Chartered Certified Accountants, 2011), http://www.accaglobal.com/content/dam/acca/global/PDF-technical/financial-reporting/rr-124-001.pdf.

244 TRABELSI, *Loc. cit.*, janvier 2016.

constituent une grande partie de l'environnement économique des pays en développement, les IFRS seraient moins pertinentes pour ces pays.

De plus, Trabelsi souligne « « *la problématique des pays en développement et sa faible priorité au sein de l'IASB* ».

En raison du manque de représentation argentine au sein des instances internationales et du besoin en conséquence de création du GLENIF, on peut estimer pour ce pays que la priorité des demandes locales restera faible.

2. **« Selon la culture du pays »,** Trabelsi rappelle sept points **:**

   - « *L'hypothèse de l'**efficacité** des IFRS sur le développement du pays dépend d'une adaptation par le contexte local et environnemental avant l'adoption. Les IFRS ne seraient pas pertinentes pour les pays n'ayant pas adapté lesdits contextes.* »

   - Les quatre conditions nécessaires pour passer aux IFRS, selon C. Fleming, responsable à l'IASB, cité par Trabelsi, à savoir, « *1) des normes comptables, 2) des auditeurs et des comptables qualifiés et indépendants, 3) une autorité régulatrice impartiale et strictement indépendante et 4) un système de gouvernement juste (*fair*)* » ne sont pas aussi facilement réunies dans les pays émergents que dans les pays développés.

   - Enfin, « *la situation de la **discipline comptable** est différente : la diffusion de la connaissance comptable est un processus récent et les ressources pour suivre les recommandations concernant mise en place et contrôle peuvent faire défaut.* »

En Argentine, l'harmonisation comptable a été décidée par la profession comptable donc on peut estimer qu'une organisation de la diffusion intellectuelle du cadre normatif existe.

   - « *Le **manque de participation et de représentation** dans le processus de normalisation fait que les pays émergents ne peuvent pas disposer des professionnels comptables capables de comprendre et mettre en place sans difficulté les IFRS*. »

Retenons que l'Argentine a des représentants au sein de *l'Emerging Economies Group* (1 personne), le *Financial Crisis Advisory* (1 personne) et le *SME Implementation Group* (1 personne) au sein de IASB.

   - « *Une **culture** comptable avec souvent un volet prudentiel à la base ne permet pas de voir l'intérêt de l'adoption, surtout en ce qui concerne la diffusion de plus d'information*. »

La comptabilité argentine a été définie comme appartenant au modèle hybride latino-américain (Ivanovich *et al.* 2012[245]) ou même étant proche du modèle anglo-saxon (Sanz Santolaria, 2017[246]). Le modèle prudentiel à la base n'est donc pas prédominant *a priori*.

- « *Une **orientation** économique avec financement bancaire (moins d'information publiée) est une condition diminuant la probabilité d'adoption des IFRS dans une économie.* »

- ***Le rapport entre la classification comptable du pays et la capacité à mettre en place les IFRS serait un point clé.*** *Les IFRS diffusent la vision anglo-saxonne, soulevant le risque d'incompatibilité avec les identités locales ayant un système comptable continental. Les changements seraient plus difficiles pour ces types des* pays.

Dans notre cas, le système comptable local argentin s'est adapté à l'international, cependant la tradition de financement bancaire persiste. L'existence des deux modèles de base et les difficultés corollaires d'adaptation qui pourraient exister font que, lorsqu'on adopte les IFRS, il peut y avoir une **adoption *de jure* non suivie par une intégration *de facto***. L'harmonisation dans ces cas devrait commencer par une adaptation à la culture anglo-saxonne en commençant par le développement de leur système comptable dit Trabelsi (2016)[247].

Dans le cas argentin, nous avons vu que l'adoption des IFRS a été précédée d'une dizaine d'années par une harmonisation comptable débutée par la création d'un cadre conceptuel.

La conclusion de Trabelsi montre que les pays émergents n'ont pas l'infrastructure ou les besoins réels justifiant l'harmonisation, sauf pour « l'étiquette » des IFRS (*cf*. Daske *et al.* 2013[248]). De la même manière, la globalisation est perçue comme un processus par lequel les pays développés imposent leurs règles à travers un *lobbying* dans les institutions internationales de normalisation.

II.1.2.2. Sur la pertinence des normes dans un contexte donné

Le cadre conceptuel des IFRS propose une définition de la notion de « pertinence », en l'assimilant au terme « *relevance* » (en anglais), qui a trait à la capacité de l'information comptable à influencer et être utile aux décisions des utilisateurs. Cette pertinence existe si l'information à une valeur prédictive et/ou confirmatoire.

245 IVANOVICH PAGES, PEÑA CORTES et TORRES ZAPATA, « Un analisis critico a las NIIF-IFRS y a los procesos de adopcion e implementacion en America Latina y el Caribe ».

246 SANZ SANTOLARIA, « La Contabilidad Internacional: sistemas contables comparados ».

247 TRABELSI, Loc. cit., janvier 2016.

248 Holger DASKE et al., « Adopting a Label: Heterogeneity in the Economic Consequences Around IAS/IFRS Adoptions », 8 janvier 2013, https://papers.ssrn.com/abstract=1864771.

Chamisa (2000)[249], dans Chouchane (2010)[250] a conclu que les normes comptables sont pertinentes si elles sont en accord avec les objectifs et les besoins qu'elles sont censées satisfaire, en tenant compte aussi du contexte spécifique d'application. Il a été démontré que lorsque le marché financier n'existe pas ou que le secteur public est dominant ou qu'on privilégie une présentation conservatrice, les normes internationales ne sont pas pertinentes pour les pays en développement selon Chamisa (2000). Nous avons appris précédemment (dans le paragraphe I.2.3) que le marché financier argentin n'était pas extrêmement développé et que certaines entités du secteur public étaient en mesure de se faire entendre. Dans ce cas, les conclusions de Chamisa (2000) pourraient être intéressantes à tester.

II.1.2.3. L'Amérique latine et la pertinence de la valeur

Suivant Rodríguez Garcia *et al.* (2016)[251], l'adoption des IFRS en Amérique latine reste un phénomène récent et inexploré. Leur étude concerne l'impact des IFRS sur la pertinence de la valeur et de la ponctualité/actualité (*timeliness*) des résultats, en Argentine, au Chili, au Brésil et au Mexique. Le but de l'étude étant l'évaluation de la qualité de l'information avec les IFRS, celle-ci sera analysée à travers deux concepts : la valeur et la ponctualité/actualité de résultats.
Leurs résultats montrent que les variables fondamentales du modèle, *l'Earnings before Interests and Taxes* (EBIT) et les Fonds Propres (FP), sont positives et statistiquement significatives. Les Fonds Propres sont moins significatifs ou pertinents pour la capitalisation boursière que l'EBIT, ce qui montre que les investisseurs latino-américains réalisent des décisions à court terme, reflétées par l'utilisation de l'EBIT plus que des Fonds propres. Ceci renforce l'idée du comportement à court terme des investisseurs de cette région.
Cette étude établit en outre que les IFRS ont eu un impact plus important sur des entreprises à capitalisation élevée que sur celles à faible capitalisation, et que l'information comptable est plus pertinente pour les investisseurs dans des entreprises à capitalisation élevée. Ceci suggère un effet moins important sur la *value relevance* et la prudence des entreprises moins capitalisées, les IFRS pour PME pourraient donc être questionnables en Amérique latine, selon Rodriguez Garcia *et al*. (2016).
Pour les variables fondamentales (EBIT et FP), la pertinence de la valeur est plus importante au Mexique et au Chili qu'au Brésil ou Argentine.
Concernant les différences dans l'environnement économique, les auteurs utilisent les indicateurs de performance économique de la Banque Mondiale qui mesurent la perception de

249 Edward E CHAMISA, « The Relevance and Observance of the IASC Standards in Developing Countries and the Particular Case of Zimbabwe », The International Journal of Accounting 35, no 2 (1 juillet 2000): 267-86, doi:10.1016/S0020-7063(00)00049-2.
250 CHOUCHANE, *Loc. cit.*
251 RODRIGUEZ GARCIA et al., *Loc. cit.*

la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en place des politiques solides permettant le développement du secteur privé : le Chili a la position la plus élevée, suivi par le Mexique, le Brésil et enfin l'Argentine. De plus, le Chili est le pays le plus compétitif de la région suivi par le Mexique. De l'autre côté, le Brésil et l'Argentine montrent une performance économique plus faible. Ces résultats sont homogènes avec des résultats précédents et peuvent partiellement expliquer pourquoi l'adoption en Argentine présente une pertinence de la valeur moins importante et pourquoi l'accent sur la prudence y est moindre que dans les autres pays analysés.

Finalement, les résultats montrent l'importance donnée à l'adoption des normes internationales : des normes de qualité augmenteraient la pertinence de la valeur de l'information comptable.

II.2. Sur l'application des IFRS en Amérique latine

Nous allons maintenant analyser comment certains autres pays d'Amérique Latine vivent ce processus de convergence comptable et/ou d'adoption de normes comptables.

II.2.1. Des IFRS qui imprègnent les normes locales : les poids lourds de l'Amérique Latine

Pour Peña Cortés et Torres Zapata (2012)[252], au **Chili**, avant l'harmonisation, le système comptable chilien faisait partie du **modèle comptable latino-américain**, « *un hybride entre le modèle anglo-saxon et le modèle continental présents dans la région en raison de la forte influence européenne et nord-américaine lors du développement des professions comptables depuis le XIX siècle* ». Ceci se traduisait par :

- un système régulateur qui liait les entreprises au régulateur fiscal plus qu'à la génération d'information pour la prise de décisions,
- un développement modéré de la profession comptable,
- un sous-système universitaire en ligne avec les entreprises, avec très peu de recherche,
- des utilisateurs de l'information comptable avec peu de connaissances dans la matière, ne s'intéressant qu'à la dernière ligne du compte de résultat.

Selon Cano Morales (2010)[253] l'organisation professionnelle chilienne signe en 2004 un accord avec la BID (Banque Interaméricaine de Développement) afin d'insérer le pays dans l'environnement international, la convergence comptable étant le principal outil.

---

252 Angélica PEÑA CORTÉS Cortés et Isabel TORRES ZAPATA, « Analisis critico de la implantacion de las NIIF en Chile: un enfoque sistemico », vol. 10 (présenté à Conferencia Académica Permanente de Investigacion Contable, CAPIC Review, 2012), 43-52, http://www.capic.cl/analisis-critico-de-la-implantacion-de-las-niif-en-chile-un-enfoque-sistemico-critical-analysis-of-the-institution-of-the-ifrs-in-chile-a-systemic-approach/.

253 CANO MORALES, *Loc. cit.*

En 2005, il est décidé que les entreprises cotées présenteront leurs états financiers en IFRS à partir de 2009 et les PME à partir de 2013. Les micro-entreprises devraient les adopter aussi, mais il n'y a pas de date fixée à la date de cet article.

Les résultats trouvés concernent l'identification des acteurs et leurs réseaux. Les acteurs de l'adoption chilienne sont les syndicats, les universités, les entreprises, certaines institutions gouvernementales, le marché, la recherche académique, les institutions internationales.

Il a été remarqué qu'à la suite de la convergence comptable, le pays peut faire partie des organisations supranationales et qu'il devient une pièce d'un réseau international.

Trois groupes d'acteurs ont été identifiés par Cano Morales :

- les acteurs qui gardent leur rôle (les universités, la recherche, les entreprises et les utilisateurs d'information),
- un acteur qui change complètement son rôle : l'organisation professionnelle, avant elle était émettrice des normes, maintenant elle est médiatrice,
- un acteur qui élargit son rôle : l'autorité sur les marchés financiers chiliens, leader dans la mise en place des normes qui devrait, une fois la convergence finie, revenir à son rôle de contrôleur.

Bien que les cabinets d'audit aient été un support important étant donné le manque de connaissance des IFRS au moment de l'adoption, il y a une situation de manque d'indépendance : ces derniers participent à la mise en place des IFRS dans des entreprises qu'ils vont par la suite auditer. Cette situation a été justifiée et validée par les acteurs du système tenant compte du type de convergence développée au Chili : le type « *Bing bang* » de Nobes (2001)[254] selon laquelle il y a élimination de toutes les normes locales. Il y a eu besoin de temps pour former les professionnels et les cabinets d'audit ont élargi leur rôle en étant un support dans l'éducation.

Six acteurs ressortent comme ceux qui soutiennent le système : l'organisation professionnelle chilienne, les Big4, les autres entreprises d'audit, les universités et l'IASB.

Maintenant, la préoccupation est centrée sur l'application du référentiel aux PME. Ce secteur représente 99 % des entreprises et la formation manque. À l'opposé de ce qui s'est passé pour les entreprises cotées, il y a peu de probabilité ou possibilité qu'elle soit financée et la question de l'adéquation du référentiel IFRS à ce groupe d'entreprises demeure.

Concernant les différences entre normes locales chiliennes et normes IFRS, la situation ressemble à celle de l'Argentine. Au Chili, la norme locale diffère de la norme IFRS en ce qui concerne la *« correction monétaire »*. Les états financiers ne sont pas ajustés puisque le niveau d'inflation est bas, les états présentés au fisc sont ajustés par inflation, suivant la loi fiscale.

254 Christopher W. NOBES et al., « GAAP 2001 : A Survey of National Accounting Rules » (Editor Ch. NOBES, 2001), https://www.iasplus.com/en/binary/resource/gaap2001.pdf.

Fin 2009, les entreprises cotées doivent présenter leurs états comptables en IFRS avec une possibilité de différer l'application à l'année suivante. Les banques et les entreprises financières continuent en normes locales harmonisées (IFRS sans la *fair value* de l'IAS 39). En 2013 les normes IFRS PME sont adoptées et obligatoires. Les IFRS sont adoptées en tant que normes comptables locales. Les entreprises non cotées ont le choix d'adopter les IFRS ou IFRS PME, avec les modifications faites pour les entités financières par exemple.

Lima Rodrigues *et al.* (2012)[255] étudient l'évolution comptable **brésilienne** jusqu'à l'adoption des IFRS. En 2005, l'autorité des marchés financiers a décidé la convergence de ses normes comptables avec les IFRS dans le but d'augmenter la transparence, la sécurité de l'information ainsi que de diminuer les coûts associés à l'accès à des fonds externes. La décision est venue du gouvernement. De nouvelles normes fiscales ont été émises ensuite séparant définitivement la comptabilité et la fiscalité. Rodriguez Garcia *et al.* (2017)[256] identifient aussi 2 étapes dans la convergence : à partir de 2005 et à partir de 2007. En 2005 un organisme normalisateur est créé de façon à émettre des normes en phase avec les IFRS. Cet organisme est composé des toutes les parties prenantes (représentants des sociétés cotées, analystes financiers, bourse, organisation professionnelle comptable, auditeurs et chercheurs) et il est indépendant de ces entités. Cependant, les organisations gouvernementales, par exemple l'Autorité Boursière, doivent émettre des résolutions pour les faire rentrer en vigueur et donc les appliquer.
Le Brésil a commencé cette convergence en 2006 pour les intermédiaires financiers et en 2008 pour les entreprises cotées, envisageant une convergence complète pour fin 2010. Les normes IFRS émises par l'IASB ont été reconnues en tant que telles au Brésil en 2007 lorsque l'autorité des marchés financiers a dû harmoniser ses régulations avec les IFRS. Par la création de cet organisme normalisateur, la profession garde la liberté d'adapter les normes comptables, bien que liées aux IFRS.
Selon Cano Morales (2010),[257] la profession brésilienne a fait l'étude comparative logique entre normes locales et internationales et les premiers rapports ont déterminé que le système comptable brésilien est marqué par un mélange permanent entre la comptabilité financière et fiscale. Cette situation met en évidence que l'adoption de normes méconnues, ayant une orientation financière, pourrait signifier un obstacle pour les entreprises locales brésiliennes.

255 Lúcia LIMA RODRIGUES, Paulo SCHMIDT et José Luiz dos SANTOS, « The origins of modern accounting in Brazil: Influences leading to the adoption of IFRS », Research in Accounting Regulation 24, no 1 (avril 2012): 15-24, doi:10.1016/j.racreg.2011.12.003.
256 RODRIGUEZ GARCIA et al., Loc. cit.
257 CANO MORALES, Loc. cit.

Le Brésil a annoncé en 2007 son intention de converger graduellement vers 2010 : en 2008 le Brésil a convergé sur 15 normes et en 2009/2010 sur 40 nouvelles. Et ce pour toutes les entreprises cotées et les entités financières.

Donc à partir de fin 2010, les entreprises cotées appliquent les IFRS pour leurs comptes consolidés et les normes locales harmonisées pour leurs comptes individuels. Les entreprises non cotées appliquent les normes locales harmonisées ou les IFRS en option (Carneiro *et al.* 2017)[258] . Les PME peuvent utiliser les normes brésiliennes équivalentes aux IFRS PME ou celles équivalentes aux IFRS. [259]

Malgré ces ressources, les challenges sont là : au Brésil les entreprises préparent encore leurs comptes en normes locales pour l'autorité fiscale, renchérissant le coût de préparation des comptes ainsi que d'audit. Les coûts d'audit surviennent étant donné qu'il faut vérifier les estimations et les choix des options faites par la direction des entreprises.

Le cas brésilien ressemble au cas argentin en ce qui il y a plusieurs organismes liés à la normalisation comptable et financière, présentant une difficulté supplémentaire lors d'une harmonisation comptable (Cano Morales, 2010)[260].

Pour Santana *et al.* (2014),[261] au Brésil, l'adoption des IFRS entraine une amélioration de la qualité de l'information, un flux d'information vers le marché plus facile, une amélioration de l'environnement informationnel, débouchant sur la réduction du synchronisme. Cette étude met en avant l'importance de l'information financière dans la macroéconomie et montre comment les conditions d'investissement se sont améliorées, ouvrant des opportunités aux capitaux étrangers.

Baracaldo (2013)[262] a étudié le concept de transparence dans le cadre de l'adoption des IFRS dans ce pays. Elle conclut que la transparence n'est pas assurée seulement par l'application d'un ensemble de normes comme les IFRS. La transparence est le résultat de la qualité du contrôle interne, des pratiques de gouvernance corporative, des audits périodiques, des politiques comptables en phase avec l'entité et finalement de l'application des IFRS.

En 2015, les entreprises cotées appliquent les IFRS ainsi que celles ayant une maison-mère ou une filiale obligée et ainsi que celles dont plus de 50% du chiffre d'affaires vient de l'import-

---

258 Juarez CARNEIRO, Lúcia Lima RODRIGUES et Russell CRAIG, « Assessing international accounting harmonization in Latin America », Accounting Forum 41, no 3 (1 septembre 2017): 172-84, doi:10.1016/j.accfor.2017.06.001.

259 IASB, « Profil Brésil selon l'IASB », http://www.ifrs.org/-/media/feature/around-the-world/jurisdiction-profiles/brazil-ifrs-profile.pdf.

260 CANO MORALES, Loc. cit.

261 Verônica De Fátima SANTANA et al., « Economic Effects of IFRS Adoption in Brazil: An Empirical Analysis of Stock Price Synchronicity », SSRN Scholarly Paper (Rochester, NY: Social Science Research Network, 1 janvier 2014), http://papers.ssrn.com/abstract=2383363.

262 Natalia BARACALDO LOZACO, « ¿Es garante del principio de transparencia la implementacion de normas internacionales en Colombia? », Cuadernos de Contabilidad 14, no 36 (2013): 1097-1120.

export. En 2016, le reste des entreprises doit adopter les IFRS PME. En 2015 les micros entreprises pouvaient choisir entre la norme locale ou les IFRS PME.

Suivant Tanaka (2014)[263] **le Pérou** possède trois piliers de la comptabilité : a) le système comptable national qui établit les normes pour les entités privées et publiques. b) les livres comptables, et c) le plan comptable général mis en place en 1973 sur la base du PCG français, car il y avait le besoin d'uniformiser la comptabilité au sujet de la diversité comptable à ce moment-là. Ce PCG a été révisé en 1984 et il est resté en place jusqu'en 2011. En 2011 un PCGE (Plan Comptable Général orienté affaires) a été émis, censé être adapté aux différents aspects de la globalisation des opérations.

Le CNC, le normalisateur péruvien, a établi que les normes péruviennes étaient essentiellement les IAS. Les Péruviens avaient officiellement adopté les normes internationales en 1998, lesquelles n'avaient pas été mises à jour en raison du manque de ressources du normalisateur local pour traiter ces normes et en raison aussi de l'inflation locale. En 2010 l'autorité des marchés financiers a demandé aux sociétés cotées d'appliquer les IFRS début 2011.

En synthèse nous pouvons retenir que des pays comme le Chili, le Brésil ou le Pérou constituent des exemples d'adoption assez intégrale des IFRS, en mettant plus ou moins de temps mais achevant une imprégnation de normes internationales plutôt complète dans leur cadre normatif.

II.2.2. Des IFRS qui s'installent en douceur

C'est surtout le cas du Mexique. Il faut remarquer que cette adoption ne concerne que les sociétés cotées, autres que les entités financières ou d'assurance. Le reste des entreprises peut utiliser les IFRS mais la plupart utilisent les normes locales, sauf les grands groupes non cotés qui utilisent les IFRS ou étudient leur faisabilité.[264] Par ailleurs, au Mexique, la version utilisée des IFRS est celle en anglais, à la différence des autres pays latino-américains et les US GAAP sont autorisés.

Steinbach et Tang (2014)[265] analysent cette adoption. Elle a entrainé des changements dans la stratégie des entreprises ainsi que des changements dans les comportements des ventes, des instruments financiers et du financement. Le Mexique a pris la décision de l'adoption en 2008

263 Gustavo TANAKA, « The Movements toward the Convergence of Accounting Standards in Peru », International review of business, no 14 (2014): 25-59.

264 IASB, « Profil Méxique selon l'IASB », août 2018, http://www.ifrs.org/-/media/feature/around-the-world/jurisdiction-profiles/mexico-ifrs-profile.pdf.

265 Kevin D. STEINBACH et Roger Y. W. TANG, « IFRS Convergence: Learning from Mexico, Brazil, and Argentina », Journal of Corporate Accounting & Finance (Wiley) 25, no 3 (3 avril 2014): 31-41, doi:10.1002/jcaf.21937.

et est passé en IFRS en 2012. Les entités financières n'étaient pas obligées mais il y avait l'utilisation optionnelle à partir de 2008.

Prather-Kinsey (2006)[266] a étudié la convergence comptable du Mexique et de l'Afrique du Sud, à travers une étude quantitative analysant l'utilité de l'information comptable. Cette utilité est approchée par les concepts de pertinence de la valeur et de ponctualité ou actualité de l'information comme dans l'étude postérieure de Rodríguez Garcia *et al.* (2016)[267] citée précédemment. Le concept de la pertinence de la valeur est lié à la valeur en livres et à la valeur boursière. Le concept de ponctualité ou actualité existe lorsqu'il y a des retours anormaux sur le cours dans les 3 jours suivant l'annonce des résultats. Concernant le Mexique, Prather-Kinsey (2006) trouve que la valeur des Fonds Propres et les résultats reportés expliquent les prix du marché. Ceci signifie que des normes comptables locales convergeant avec les IFRS et les USGAAP peuvent produire de l'information plus pertinente et fiable dans un pays en développement. D'autre part, concernant la ponctualité de l'information, les annonces des résultats n'amènent pas de retours différents sur le cours, c'est à dire que l'annonce des résultats au Mexique n'a pas de contenu informationnel pertinent. Ceci ramène l'attention sur l'infrastructure des investisseurs en actions dans les pays en développement.

II.2.3. Le facteur local d'abord…

Par ailleurs, Cano Morales (2010)[268] a aussi étudié **le Venezuela**. En mars 2004, ce pays a annoncé qu'il rentrait dans une période d'adaptation aux normes IFRS jusqu'en 2007. Postérieurement, l'adoption pour les grandes entités a été fixée à décembre 2008 et pour les PME à décembre 2010. A première vue, nous serions tentée de placer le Venezuela dans le groupe des pays ayant intégré facilement les IFRS. Cependant, Peña Molina (2012)[269] précise que le Venezuela les a adoptés sous condition que ces normes ne contredisent pas les aspects spécifiques de l'environnement légal, économique ou technique, raison pour laquelle une analyse exhaustive s'est imposée. Une différence clé était constituée par le seuil minimum de comptabilisation de l'inflation qui, en normes locales, était de 10% (supérieure à 1 digit). Ce seuil local s'est imposé sur la norme internationale car « *même si le taux d'inflation est inférieur à 100% sur 3 ans, ne pas ajuster peut être contraire à l'intérêt de présenter de l'information significative et fiable* ».

---

266 PRATHER-KINSEY, *Loc. cit.*

267 RODRIGUEZ GARCIA et al., Loc. cit.

268 CANO MORALES, Loc. cit.

269 Haydée PEÑA MOLINA, « Análisis de las diferencias entre las Normas Internacionales de Información Financiera (NIIF) y los Principios de Contabilidad (VEN-NIIF) », Revista del Centro de Investigación. Universidad La Salle 10, no 39 (2013), http://www.redalyc.org/resumen.oa?id=34231070009.

Cano Morales (2010) précise que le Venezuela voit l'adoption des IFRS comme un processus qui aidera à améliorer la perception internationale du pays et présentera les entreprises vénézuéliennes comme réceptrices des investissements. Ceci sera possible par la simplification de la révision des états financiers de la part des investisseurs étrangers. Ce changement devrait constituer un avantage comparatif améliorant la position des entreprises. Cependant, les entreprises devront négocier avec le gouvernement la gestion des relations internationales pour construire une vision attractive des entreprises locales. Si le gouvernement continue à faire des achats hostiles d'entreprises, le monde des affaires internationales s'occupera d'isoler n'importe quelle entreprise vénézuélienne, ceci parce que le gouvernement n'assure pas des conditions justes ni ne garantit le respect des libertés.

Il faut préciser que les IFRS sont obligatoires non seulement pour les entreprises cotées mais pour les PME aussi, ce qui fait dire à Cano Morales que les PME ne seront jamais en égalité de conditions de concurrencer les grandes entreprises, mettant en doute la pertinence de l'idée de l'applicabilité des IFRS aux PME.

Gomez *et al.* (2010)[270] précisent que les normes IFRS adoptées sont celles en vigueur en 2005. Toute nouvelle norme internationale serait adoptée seulement après ratification de l'organisme professionnel local.

Les résultats de Gomez *et al.* (2010) montrent qu'il existe une harmonisation significative entre les pratiques étudiées et celles des IFRS qu'ils estiment à plus de 70 %. Parmi les entreprises étudiées, 80 % réalisent des opérations sur le marché international, 80 % sont auditées par des Big4 et 48 % appliquent des principes de gouvernance. L'étude estime que cette situation s'explique par le fait que le Venezuela avait inclus plus de la moitié des IAS en 1997 dans leurs normes locales. En outre, cette étude montre « *que pour utiliser ces normes il n'est pas nécessaire que l'organisme régulateur l'exige, mais il faut que les entreprises aient le besoin de participer dans les marchés internationaux*. »

En ce qui concerne l'**Uruguay,** ce pays a adopté les IFRS comme norme locale en 2007 dès 2009 avec quelques modifications sur les états consolidés de toutes les entreprises, sauf les entreprises financières. Les modifications concernaient d'une part l'ajustement des états financiers par inflation, ajustement maintenu même si le seuil de 100% de l'IASB n'est pas atteint, et d'autre part l'exception sur la comptabilisation des participations dans les états individuels utilisant la mise en équivalence. Pour les sociétés cotées, sauf les financières et d'autres particulières, il est décidé en 2011 qu'elles appliqueront les IFRS dès 2012. En 2012,

270 Oda GOMEZ, Aminta DE LA HOZ et Betty DE LA HOZ, « Armonización de las NIC/NIIF en las prácticas contables de entes emisores no financieros que cotizan en la Bolsa de Valores de Caracas, Venezuela », Contaduría y administración, no 233 (avril 2011): 155-81, http://www.scielo.org.mx/scielo.php?pid=S0186-10422011000100009&script=sci_arttext.

le gouvernement a établi que l'ajustement par inflation n'était plus nécessaire et a adopté la version courante. En 2011, la version courante est adoptée pour les entités financières.

Le **Paraguay** ne s'est pas engagé à aller dans le sens de la convergence, cependant l'harmonisation des normes locales sur la base des IFRS est en cours. Dans ce cadre, les sociétés cotées ont le droit d'utiliser les IFRS mais ne sont pas obligées de le faire, et seulement les plus grandes les appliquent.

Selon Cano Morales (2010),[271] la **Bolivie** a structuré un projet pour contribuer à la fiabilité, l'objectivité, la comparabilité, l'uniformité et la transparence de l'information financière. Le projet tend à ce que les normes comptables locales se rapprochent des normes internationales, en améliorant la qualité aussi de la connaissance des IFRS et la qualité des services professionnels d'audit. Carneiro *et al.* (2017)[272] précisent que toutes les entreprises doivent suivre les normes boliviennes pour préparer leurs comptes statutaires, et seulement les entreprises étrangères ou filiales d'étrangères peuvent utiliser les IFRS pour leurs comptes consolidés. Il n'y a pas de plan de diffusion des IFRS parce que le gouvernement n'est pas d'accord, en conséquence les 14 normes comptables boliviennes continuent à être suivies et les normes IFRS sont appliquées seulement à titre complémentaire.

II.2.4. Autant de façons d'adopter que de pays !

Pour Steinbach et Tang (2014)[273], de façon à assurer une transition douce, les trois pays (Mexique, Chili, Argentine) ont utilisé des techniques qui aideraient les préparateurs et les utilisateurs. Pour commencer, ils ont fait traduire les normes non seulement en espagnol et portugais, mais dans leur langage et dialecte local. De plus, ces pays ont entraîné des formateurs capables de travailler dans les entreprises et les universités. L'Argentine a formé 40 « formateurs ».

« *L'adoption des IFRS a augmenté d'une façon générale la qualité de l'information financière au Mexique, au Brésil et en Argentine. Cependant, la qualité et la comparabilité peuvent être compromises s'il n'y a pas l'infrastructure pour assurer une application cohérente* » (Steinbach et Tang, 2014). Malheureusement nous n'avons pas trouvé dans cet article les éléments qui nous permettraient de voir comment la qualité s'est effectivement améliorée.

271 CANO MORALES, Loc. cit.
272 CARNEIRO, RODRIGUES et CRAIG, Loc. cit.
273 STEINBACH et TANG, Loc. cit.

Steinbach et Tang (2014) concluent qu'il n'y a pas une stratégie de convergence identique pour tous les pays. Dans le même esprit, Cano Morales (2010) explique que chaque expérience a été particulière et unique en Amérique Latine. Bien que certains pays procèdent à une adoption, ou une adaptation ou une harmonisation, la philosophie est la même : rentrer dans le monde des affaires internationales, en égalité de conditions sur le plan de la gestion de l'information et avec une présentation dans un langage compréhensible par toutes les entreprises.

Dans leur étude de l'Argentine, du Chili, du Mexique et du Brésil, Rodriguez Garcia *et al.* (2017)[274] ont trouvé que l'adoption des IFRS a amélioré la qualité de l'information financière des entreprises à importante capitalisation boursière : l'information serait plus pertinente pour la prise de décision. Dans le cas du Chili et du Mexique, la pertinence (*value relevance*) serait plus importante que pour le Brésil et l'Argentine. Les auteurs essayent d'expliquer la performance argentine par sa position très basse dans l'indice de la qualité de la régulation (*cf*. Kaufmann et la. 2009)[275] et par sa faible performance macroéconomique (*cf*. Sala-i-Martin *et al.* 2014[276]).

Suivant Carneiro *et al.* (2017) [277], tandis que certains pays ont adopté les IFRS, d'autres ont préféré converger et adapter les IFRS à leur contexte national (Brésil, Mexique et Argentine). D'autres pays n'ont pas adopté ni convergé (Bolivie et Guatemala). Chaque position serait liée à une conception particulière de la comptabilité selon ces auteurs :

- Adoption : « *les IFRS fournissent de la comparabilité à l'information financière et les pays sans organisme régulateur peuvent profiter des normes prêtes à l'usage* ».
- Convergence : « *la comptabilité est une construction sociale, les normes comptables s'ajustent au contexte, comme les représentants de l'Argentine, du Mexique et du Brésil l'ont précisé. Dans les pays avec une profession forte, il y a eu convergence avec les normes locales, résultante de logiques compétitives* », voire contradictoires :
    - *« Le besoin d'adopter les meilleures pratiques anglo-saxonnes (common law),*
    - *Le besoin de s'ajuster au contexte,*
    - *Le besoin de respecter les normes légales. »*

Le cas de l'Argentine ressemble au cas des pays comme le Brésil ou le Mexique où il y a une organisation professionnelle forte et où il faut jongler avec des conditions corporatives et règlementaires existantes. C'est pour cela qu'il n'y a pas eu une adoption directe de tout le

274 RODRIGUEZ GARCIA et al., Loc. cit.

275 Daniel Kraay KAUFMANN Aart Mastruzzi, Massimo, Governance Matters VIII: Aggregate And Individual Governance Indicators 1996-2008, Policy Research Working Papers (The World Bank, 2009), doi:10.1596/1813-9450-4978.

276 X. SALA-I-MARTIN et al., « The global competitiveness index 3 2014-2015 : Accelerating a robust recovery to create productive jobs and support inclusive growth », The global competitiveness report 2014-15 (Geneva: World Economic Forum, 2014), http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2014-15.pdf.

277 CARNEIRO, RODRIGUES et CRAIG, Loc. cit.

package IFRS mais une convergence où des aspects locaux ont été pris en compte ainsi que les besoins liés à la mise à jour de pratiques comptables.

II.3 Sur le rapport entre comptabilité et économie

L'impact que la comptabilité a sur le reflet qu'elle donne de la réalité économique lui donne le pouvoir de la modéliser, de la façonner suivant une vision déterminée.

De nombreux auteurs se sont penchés sur la question du lien et des interdépendances entre la comptabilité et l'économie.

Zeff (1978)[278] avec les conséquences économiques de la normalisation comptable remet en avant le rôle de l'Etat dans la comptabilité. Burchell *et al.* (1980)[279] présentent les rôles de la comptabilité, notamment celui de créer une conception particulière de la réalité, modélisant ce qui est considéré important, utilisant les catégories du discours dominant. Dans ce sens, nous trouvons de nombreux travaux, parmi lesquels on peut citer les suivants :

« *Par sa capacité de modélisation du fonctionnement économique d'une entreprise, d'une collectivité ou d'un État, la comptabilité est un puissant outil de traduction des enjeux économiques et financiers d'une entité. L'information comptable est en cela pleinement inscrite dans les relations économiques* » (dans Introduction, Nikitin et Richard, 2012)[280]. Dans le même sens, «*en effet, la comptabilité façonne l'économie et la société* ». (Berland et Pezet, 2009)[281]

Dans leur analyse de l'IASB en tant que normalisateur légitime, Burlaud et Colasse (2012)[282] concluent que bien que la comptabilité apparaisse comme au service du politique, elle dépasse la comptabilité comme technique parce qu'on reconnaît qu'elle véhicule une certaine vision de l'entreprise.

Perry et Nolke (2006)[283] constatent par ailleurs le changement véhiculé par les IFRS. Ils précisent que l'introduction de la juste valeur par l'IASB reflète et renforce le changement dans les relations de production où le secteur financier domine de plus en plus le secteur productif, les systèmes économiques nationaux sont déstabilisés et des nouvelles formes d'appropriation sont validées.

---

278 ZEFF, *Loc. cit.*, décembre 1978.

279 Stuart BURCHELL et al., « The Roles of Accounting in Organizations and Society », Accounting, Organizations and Society 5, no 1: 5-27, http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0361368280900173.

280 Marc NIKITIN et Chrystelle RICHARD, Comptabilité, société, Politique: Mélanges en l'honneur du Professeur Bernard Colasse (Paris: Économica, 2012), Google-Books-ID: M8KdMQEACAAJ.

281 Nicolas BERLAND et Anne PEZET, « Quand la comptabilité colonise l'économie et la société. Perspectives critiques dans les recherches en comptabilité, contrôle, audit », Les études critiques en management, une perspective française, 2009, 131-62, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00340418.

282 LAMBERT, LEUZ et VERRECCHIA, Loc. cit.

283 PERRY et NÖLKE, *Loc. cit.*

Lê (2008) [284] dans sa thèse étudie le cas des transitions économiques et comptables du Vietnam. Leur relation d'interdépendance constituerait « *un postulat sous-jacent selon lequel les transformations dans le domaine de la comptabilité sont induites par les changements du système économique… »*.

Dans notre chapitre introductif nous avons fait référence aux travaux de Chiapello (2008)[285] qui explique les façons dont la comptabilité crée l'économie, en organisant les représentations des activités économiques des entreprises, entre autres façons.

De l'analyse des liens entre comptabilité et économie, l'axe du pouvoir de la comptabilité ressort, raison pour laquelle nous allons l'analyser de manière plus approfondie dans les pages suivantes.

Enfin un acteur clé qui a été actif dans l'économie des pays en développement et qui a fait un pas vers les IFRS est la Banque Mondiale. En comprendre le rôle et l'influence est donc déterminant.

II.3.1 La Banque Mondiale et l'information financière en Amérique latine

Des membres de la Banque Mondiale (BM) expliquent les raisons du besoin des IFRS dans la région d'Amérique latine et Caraïbes (Fortin *et al.* 2010)[286] : l'amélioration de l'information financière entrainerait le développement économique. Nous avons étudié les fonctions de la Banque Mondiale avec Annisette (2002)[287] dans la partie introductive. Les IFRS seraient l'outil pour contribuer à améliorer la qualité de l'information financière. Des conférences annuelles se sont donc organisées dans la région, à tour de rôle dans chaque pays depuis que le processus de convergence s'est mis en place dans la région.

Le rapport des membres de la BM constate que la région fait face à des challenges économiques, notamment une très grande inégalité et une croissance volatile qui ont contribué à des taux élevés de pauvreté. Même si la pauvreté a diminué entre 2002 et 2008, le progrès a été menacé par les crises financières venant des États-Unis et d'Europe. Selon Fortin *et al*.

---

284 Nhu Tuyen LÊ, « Evolution des formes comptables en contexte de transition économique: le cas du Viet-nam » (HEC, 2008).

285 Ève CHIAPELLO, « La construction comptable de l'économie », Idées économiques et sociales N° 152, no 2 (1 juin 2008): 26-34, http://www.cairn.info.buadistant.univ-angers.fr/resume.php?ID_ARTICLE=IDEE_152_0026.

286 Henri FORTIN, Ana Cristina BARROS et Kit CUTLER, Accounting for Growth in Latin America and the Caribbean: Improving Corporate Financial Reporting to Support Regional Economic Development, World Bank (The World Bank Group, 2010), http://documents.worldbank.org/curated/en/798741468047930451/Accounting-for-growth-in-Latin-America-and-the-Caribbean-improving-corporate-financial-reporting-to-support-regional-economic-development.

287 ANNISETTE, *Loc. cit.*

(2010)[288] : « *des comptabilités, audits et reporting financiers solides sont essentiels pour promouvoir une croissance équitable et soutenable, guidée par le secteur privé ainsi qu'une gouvernance et une responsabilité renforcée* ». Selon Fortin *et al*. (2010), ces bases promeuvent le développement des marchés de capitaux, facilitent l'accès au financement des entreprises locales, améliorent le climat des affaires et l'intégration des entreprises locales dans le monde, réduisent le risque de crises dans le secteur financier et permettent le fonctionnement correct des entreprises publiques. Fortin *et al* (2010) basent leur travail sur l'expérience dans la préparation de 17 rapports ROSC.

Les conclusions de leur travail remarquent que même si la région a fait des efforts significatifs dans certains aspects, elle peut encore améliorer son système de *reporting* financier avec les actions suivantes :

- ✓ *« **Établir des règles adéquates** : même si les cadres règlementaires sont assez complets, flexibles pour adapter leurs normes, plusieurs pays souffrent d'une règlementation fragmentée. Deux challenges pour établir des règles adéquates sont ceux qui concernent les PME et les entreprises publiques. Les PME sont sujettes à des règles strictes qui augmentent le coût du business, les PME entretiennent une culture de non-conformité et de l'informalité. Pour les entreprises publiques, l'expérience internationale montre qu'il faut qu'elles observent les mêmes règles comptables, d'audit et de gouvernance que les entreprises cotées.*
- ✓ ***Développer une capacité à appliquer les règles.** La plupart des programmes universitaires sont d'une qualité différenciée ou parfois dépassée, ne prenant pas en compte les préoccupations actuelles. La profession comptable joue un rôle de leader dans son renforcement. Les organisations les plus fortes ont mis en place des programmes de formation continue, le reste souffre de revenus bas et de coûts fixes importants. Ces associations ont eu tendance à rester derrière les bonnes pratiques internationales concernant leurs normes. Une certification professionnelle améliorerait les compétences ainsi qu'une amélioration de l'éducation universitaire.*
- ✓ ***Assurer la conformité aux normes** : c'est difficile pour tous les pays de la région. En dehors des marchés financiers, il y a peu de motivation pour les entreprises de suivre les règles sur la comptabilité et l'audit. Par exemple, la transparence dans le* reporting *est perçue comme menaçante vis-à-vis des concurrents. Du point de vue de l'audit, la région commence à aller dans le sens de la création d'un organisme superviseur indépendant des auditeurs. »*

L'Argentine s'est insérée dans ce programme pour progresser dans son développement économique.

Nous allons maintenant étudier comment l'adoption des IFRS s'intègre dans les stratégies de développement des pays.

288 FORTIN, BARROS et CUTLER, Op. cit.

II.3.2 Les IFRS et le développement économique

Ben Othman et Kossentini (2015)[289] décrivent l'existence de 3 différentes stratégies de normalisation comptable existant dans la littérature :

1. Harmonisation ou adoption des IFRS : les transactions et systèmes sont universels. Dans ce cadre, les auteurs rappellent 2 démarches *en se référant à* Belkaoui 2002) :
   a. *Quick fix* (la solution rapide voire miracle) : les IFRS sont adoptées comme des normes nationales.
   b. *Transfert de technologie* : les cabinets d'audit internationaux, les multinationales et les académiques opérant dans ces environnements disséminent ces techniques.
2. Naturaliste : beaucoup de transactions peuvent être universelles, mais il y a toujours un nombre important de différences, liées à l'environnement, qui doivent être réglées. Ben Othman et Kossentini, citant Belkaoui (2002), précisent qu'il y s'agit d'un chemin situationnel où les économies émergentes *adaptent* leurs techniques comptables de nombreuses sources dont les IFRS.
3. Particulariste : la comptabilité est affectée par un environnement spécifique. En conséquence des pratiques comptables uniques sont nécessaires dans chaque économie émergente. Citant Belkaoui, ils font référence au *« chemin évolutionniste »:* les économies émergentes développent ici leurs propres normes sans critères liés aux normes extérieures.

Ben Othman et Kossentini ont adapté les stratégies de Kenny et Larson (1996)[290] dans le tableau suivant. Ce tableau montre le rapport entre ces stratégies et les théories du développement économique, ainsi que les effets sur le développement des marchés dans les économies émergentes.

---

289 Hakim BEN OTHMAN et Anas KOSSENTINI, « IFRS Adoption strategies and theories of economic development », *Journal of Accounting inEmerging Economies* 5, no 1 (2015), https://www.researchgate.net/profile/Hakim_Othman/publication/273354593_IFRS_adoption_strategies_and_theories_of_economic_development/links/551081cc0cf20352196c064a.pdf.

290 R. K. LARSON et S. Y. KENNY, « Accounting standard-setting strategies and theories of economic development: implications for the adoption of international accounting standards », Advances in International Accounting, 1996.

Théorie du développement économique	*Théorie de la Modernisation*	*Théorie de la Contingence*	*Théorie du Système* ***mondial***
Stratégie de normalisation	*Harmonisation*	*Naturaliste*	*Particulariste*
Implication pour l'adoption des IFRS	*Appuyer l'adoption des IFRS sans modification*	*Appuyer l'adoption des IFRS mais seulement si modifiées pour l'environnement local.*	*Appuyer le refus des IFRS*
Prédiction de l'effet sur le développement des marchés	*L'adoption* ***sans*** *modification devrait amener à un développement important du marché de capitaux.*	*L'adoption des IFRS* ***avec*** *modifications devrait amener à un développement important du marché de capitaux.*	*L'adoption des IFRS devrait amener à un développement des marchés de capitaux plus bas.*

Table II. 1 Stratégie de normalisation et théories du développement économique, selon Ben Othman et Kossentini (2015).

À partir de là, Othman et Kossentini ont construit 4 hypothèses testant l'efficacité de chaque stratégie et le développement des marchés dans les économies émergentes.

Ils ont testé 50 économies émergentes, dont l'Argentine. Ils ont mesuré le développement de la capitalisation boursière *via* l'évolution du PIB. Les variables de contrôle introduites concernent : le développement économique, la stabilité macroéconomique (inflation), la conformité légale, le développement de l'intermédiation financière, la liquidité des marchés financiers et le niveau d'investissement.

Leurs résultats et conclusions montrent que plus haut est le niveau de conformité aux IFRS, plus positif et significatif est l'impact sur le développement des marchés de capitaux, ce qui est cohérent avec la prédiction de la théorie de la modernisation de Kenny et Larson (1996). De la même façon, l'adoption partielle n'est pas significative, et même nocive pour ce développement.

Nous avons vu, par ailleurs, plusieurs études qui montrent que l'utilisation des IFRS ne serait pas en phase avec le bon fonctionnement des marchés financiers. Pour rappel, nous venons de voir que la théorie de la modernisation dit que l'adoption des IFRS entraînerait le développement des marchés de capitaux.

B. Colasse (2009)[291] sur l'efficience des IFRS, analyse l'utilisation de la juste valeur comme instrument de mesure et son impact sur les marchés financiers.

L'application des normes IFRS doit *a priori* contribuer à l'efficience des marchés financiers en fournissant de l'information fiable et pertinente pour la prise de décision des investisseurs. Dans ce cadre, l'IASB a choisi la juste valeur comme mesure pertinente des évaluations mais de certains postes du bilan uniquement, en conséquence, le champ d'application est limité. Dans la pratique, la juste valeur est la valeur de marché, on ne peut évaluer donc que les éléments

291COLASSE, *Loc. cit.*, 2009.

ayant un marché fonctionnant correctement (liquide). Pour le reste, il y a d'autres options comme la valeur d'utilité basée sur des calculs actuariels. Lors de la crise de 2008, le niveau de liquidité d'un marché servant de base à la détermination des justes valeurs n'était pas défini. Ceux qui se basaient sur les marchés financiers pour déterminer les valorisations risquaient de perdre comptablement. Ceci a déclenché un amendement immédiat de la norme IAS 39 notamment pour diminuer les conséquences de la situation et les risques de faillite des entités financières. Colasse (2009) constate qu'en cherchant l'efficience des marchés on a abouti à une situation d'instabilité. En effet, il précise qu'il faudrait revoir les conditions d'application de la juste valeur si l'on veut réduire le risque d'instabilité associé au caractère procyclique de l'évaluation en valeur de marché. Lorsque le marché monte, les bénéfices augmentent et les capitaux propres aussi, et le système s'autoalimente. Si le marché descend, alors on se pose la question de la pertinence de la juste valeur comme critère.

Colasse (2009) aborde aussi le thème de la déstabilisation économique et sociale du cadre conceptuel IFRS. Il précise que les destinataires de l'information comptable sont les investisseurs et c'est à eux qu'il faut rendre compte avec les états financiers. Or si la crise est une crise du capitalisme des marchés financiers, est-ce qu'il faut continuer à utiliser un référentiel adressé aux investisseurs boursiers ?

Bien que la juste valeur ne soit qu'un instrument de mesure, elle va jouer un rôle dans la réalité parce que les états financiers vont servir à agir sur le réel. C'est pour cette raison que la normalisation comptable ne doit pas être faite seulement par des experts mais par ceux qui doivent donner les grandes lignes à une société. Cette tâche impliquerait une participation plus active du niveau politique selon Colasse (2009)[292].

Par ailleurs, Perry et Nolke (2006)[293] mettent en garde la société contre les risques de la comptabilité à la juste valeur : elle réduit la vision attendue du futur dans des valeurs présentes, ce qui peut être confondu avec la vision de la réalité économique. Dire que la juste valeur augmente l'efficacité c'est définir cette dernière en termes financiers et à partir de la perspective du secteur financier. Cette vision modifie la stratégie corporative de « *garder et réinvestir* » pour la pousser vers *« réduire (*downsize*) et distribuer* ».

Ces travaux questionnent les conséquences positives que cette stratégie d'harmonisation pourrait avoir dans la croissance économique des pays en développement.

Nous venons d'analyser les différentes perspectives et les enjeux de l'adoption des IFRS dans le cas d'un pays en développement.

---

292 Ibid.

293 PERRY et NÖLKE, Loc. cit.

Nous allons approfondir dans le sous-titre suivant les aspects liés au pouvoir que la comptabilité porterait en elle-même.

II.3.3 Sur le pouvoir de la comptabilité

Lorsque nous avons étudié les rapports entre comptabilité et économie, le concept du pouvoir de la comptabilité est ressorti.

En effet, le pouvoir de la comptabilité sur la réalité économique et sociale avait été négligé et il n'a été redécouvert que depuis peu. La comptabilité reflétant le capitalisme, elle est le résultat des pressions sociales et politiques du changement. Donc si ces dernières changent, les systèmes comptables aussi, soulignent Berland et Pezet (2010)[294]. « *La comptabilité n'est pas seulement le résultat des interactions économiques, elle est aussi un instrument puissant de cadrage et de production de la réalité économique* » Chiapello (2008).[295]

Jack (2017)[296] analyse le pouvoir de la comptabilité selon la théorie sociale. Il y aurait des exemples évidents de l'utilisation de la comptabilité par des entités puissantes qui causent outrage : l'évasion fiscale, la rémunération trop généreuse des cadres et des mesures d'austérité, entre autres. Dans tous les cas, les règles et routines peuvent être suivies mais elles renforcent une construction de la société par laquelle certains sont habilités à accéder à la richesse et d'autres non.

« *Le "pouvoir de la comptabilité" se réfère à la façon dont les personnes acceptent les chiffres et l'interprétation de ces chiffres présentés dans des documents comptables représentant une réalité économique* ». Ce n'est pas la comptabilité qui a produit la pensée capitaliste, reflétée dans l'appropriation de la dernière ligne du compte de résultat par les propriétaires. Mais la comptabilité reflète la société dans laquelle on vit selon Jack (2017). La motivation pour les propriétaires et managers est d'augmenter la participation dans le surplus disponible et d'améliorer la performance des actions dans les marchés. Une possibilité vient de la manipulation des chiffres des états financiers pouvant être de la gestion du résultat ou de la fraude simplement. Tous les directeurs financiers ne sont pas manipulateurs ou fraudeurs, certains choisissent de montrer une représentation la plus juste possible de l'organisation à ses parties prenantes. À cette fin, une organisation liée à la normalisation et à la profession comptable a émergé ayant ses propres pouvoirs et dominant la façon dont on fait le *reporting* financier. En outre, le droit fiscal et des sociétés existe pour contrôler et faciliter les pratiques comptables par les organisations.

---

294 BERLAND et PEZET, Loc. cit.

295 CHIAPELLO, *Loc. cit.*, 1 juin 2008.

296 Lisa JACK, Accounting and Social Theory: An Introduction (Abingdon, Oxon ; New York, NY: Routledge, 2017).

En conséquence, dit Jack (2017), « *les rapports annuels — une partie de la comptabilité — peuvent être interprétés comme maintenant le capitalisme, la structure et la division de classes, le statut professionnel, la régulation et la domination des Big 4* ».

Si les rapports annuels sont une façon de maintenir une structure de pouvoir, il est possible que l'adoption des IFRS en soit une autre. Concernant la convergence vers les IFRS dans le monde, nous avons vu avec Perry et Nolke (2006)[297] que, dans ce modèle, le secteur financier domine de plus en plus le secteur productif, les systèmes économiques nationaux sont challengés et minés et des nouvelles formes d'appropriation sont validées.

Notre analyse des perceptions sur les retours d'expérience concernant l'adoption des IFRS nous éclairera sur les aspects sociaux et politiques, incluant ceux de domination, qui pourraient exister dans la réalité de la normalisation argentine, ainsi que dans son application. Ces aspects seront étudiés, à travers l'analyse des institutions et des processus, de façon à les identifier et comprendre comment la comptabilité argentine incorpore et gère les aspects de pouvoir.

Conclusion chapitre 2

Dans ce chapitre nous avons identifié les objectifs attachés à la décision de d'adoption des normes internationales en Argentine. Il s'agit du besoin d'attirer des capitaux étrangers afin de dynamiser l'économie locale *via* l 'amélioration de la qualité de l'information financière.

Nous avons également étudié l'expérience de plusieurs pays latino-américains avec les IFRS étant donné qu'ils sont à un niveau similaire de développement économique pour certains, ou qu'ils partagent certains traits culturels pour d'autres.

Nous avons approfondi l'étude du rapport entre comptabilité et économie et nous avons constaté l'importance des institutions financières internationales en tant que moteurs du processus d'harmonisations comptable régional. En effet, dans ce cadre, le lien entre qualité du *reporting* et développement économique est mis en avant. Néanmoins, ce rapport apparemment direct lisserait des aspects déstabilisants inhérents au cadre IFRS, comme le concept de juste valeur, ayant été à la base de certaines crises financières.

Finalement, la volonté d'harmonisation comptable face à des défauts avérés du cadre montre que la comptabilité porte un pouvoir en elle, celui de la représentation économique, fonction des critères du cadre comptable. Cela montre également qu'une structure est présente pour mener à bout cet objectif.

297 PERRY et NÖLKE, Loc. cit.

III. Chapitre 3. Des cadres théoriques pertinents: changements institutionnels et phénomènes de structuration

Les changements institutionnels récents dans le champ de la comptabilité, avec le développement des normes comptables IFRS ont conduit à des réflexions sur les transformations institutionnelles (Capron et Chiapello, 2005 ; Chiapello, 2005, 2007 dans Berland et Pezet, 2010). L'adoption de normes comptables peut être vue comme un changement institutionnel et on s'intéressera donc aux théories des institutions.

Les premières études sur les institutions ont eu lieu vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe inaugurant l'institutionnalisme. La théorie institutionnelle a bénéficié plus tard d'un regain d'intérêt avec l'article de Meyer et Rowan (1977) et avec celui de DiMaggio et Powell (1983). Le nouveau courant a pris la forme d'un néo-institutionnalisme s'intéressant aux organisations.

III.1 La théorie néo-institutionnelle (Meyer et Rowan, 1977) et son intérêt pour l'étude des processus d'adoption de normes comptables

III.1.1. La position de Meyer et Rowan (1977)

Meyer et Rowan (1977)[298] ont travaillé sur une variante de la théorie néo-institutionnelle se focalisant sur trois concepts centraux : **les règles institutionnelles, la légitimité et l'isomorphisme.**

La théorie distingue entre la structure formelle d'une organisation et ses activités de tous les jours. La théorie des organisations s'intéresse à la description des **conditions** qui génèrent les structures formelles rationnelles. Or les théories organisationnelles supposent que la coordination et le contrôle de l'activité sont les **dimensions** critiques de la réussite des organisations dans le monde moderne sauf que la recherche empirique met en doute cette hypothèse. En effet un gap entre la structure formelle et informelle a été déterminé ainsi que l'existence des organisations formelles avec couplage lâche *(loose coupling)* selon le constat de Meyer et Rowan (1977).

Les indices de couplage « lâche » sont l'existence des éléments structurels faiblement liés entre eux ou aux activités, des règles souvent non respectées, des décisions souvent non mises en place ou, si elles le sont, aux conséquences incertaines ; les technologies sont d'une efficacité problématique et l'évaluation et l'inspection des systèmes sont subverties ou rendues tellement vagues qu'elles ne peuvent créer de coordination.

La conformité culturelle aux règles institutionnelles dans l'environnement fournit une explication des raisons de l'homogénéisation formelle et des formes du découplage de la

298 MEYER et ROWAN, *Loc. cit.*

pratique. Meyer et Rowan estiment que pour que l'organisation survive et réussisse, les organisations développent des objectifs et des actions qui peuvent n'avoir aucun lien avec leur mission technique. Ceci prédispose les organisations à des tensions pour satisfaire simultanément demandes internes et demandes externes de l'environnement institutionnel. Meyer et Rowan (1977) ont proposé que les organisations, de façon à réussir, découplent leurs activités externes des activités internes, liées à leur cœur de métier, pour gérer ces conflits. En plus du découplage, les organisations peuvent gérer les environnements institutionnels et les techniques conflictuelles par des rituels de fiabilité et de bonne foi et par le tabou du contrôle. Ce qui veut dire que si l'objectif, ou l'action, sont certifiés par un corps professionnel, alors l'objectif ou l'action sont de nature vertueuse et politiquement correcte, qu'en conséquence, il n'y a pas besoin de s'interroger au-delà.

Pour rappel, nous étudions un phénomène de changement institutionnel porté par l'adoption des IFRS en Argentine. Ce cadre comptable devrait faire partie de la structure formelle et nous pouvons nous attendre probablement à constater des découplages.

Les sources de l'institution formelle fournissant de la légitimité

La théorie des organisations a négligé une source de la structure formelle de Weber : la légitimité des structures formelles.

> « *Les structures formelles ne sont pas seulement une création des réseaux relationnels dans l'organisation sociale. Dans les sociétés modernes, les éléments des structures formelles rationalisées sont profondément enracinés et reflètent une compréhension généralisée de la réalité sociale. Un grand nombre de positions, politiques, programmes et procédures des organisations modernes sont contraintes par l'opinion publique, par la vision des éléments importants, par la connaissance légitimée, par le système éducatif, par le prestige social, par la loi et par les définitions de négligence et prudence utilisées dans les tribunaux. Ces éléments de la structure formelle sont des manifestations des règles institutionnelles puissantes, lesquelles fonctionnant en tant que mythes fortement rationalisés, lient des organisations particulières.* » Meyer et Rowan (1977, page 4)[299]

Dans ce cadre, **les mythes**, générateurs des structurelles formelles, ont deux propriétés clés.

I. *« Ce sont des prescriptions rationalisées et impersonnelles, identifiant des objectifs sociaux comme des objectifs techniques, en spécifiant d'une façon règlementaire la façon appropriée de poursuivre les objectifs techniques rationnellement.*
II. *Ils sont très institutionnalisés et donc, au-delà de la discrétion de n'importe quel participant ou organisation.*

De nombreux éléments de la structure sociale sont très institutionnalisés et fonctionnent comme des mythes. Par exemple : ***les professions, les programmes et les technologies****. »* Meyer et Rowan (1977, page 4).

299 Ibid.

Selon ces développements, la profession comptable serait un des éléments résultant de la structure formelle, fonctionnant comme un mythe :

Concernant **les professions,** Meyer et Rowan disent :

> *« Un grand nombre des professions rationalisées émergent. Ce sont des professions contrôlées, non seulement par le contrôle direct de leurs résultats mais aussi par les règles sociales de licences, certifications et scolarité. Les professions sont rationalisées plutôt dans le sens du contrôle impersonnel des techniques que des mystères moraux. En plus, elles sont très institutionnalisées : la délégation des activités aux professions appropriées est socialement attendue et parfois légalement obligatoire indépendamment de tout calcul de leur efficacité » (page 5).*

Concernant **les programmes** :

> *« De nombreux programmes organisationnels formalisés sont aussi dans la société. Les idéologies définissent les fonctions appropriées aux entreprises, aux universités (...), aux hôpitaux (…). Ces classifications des fonctions organisationnelles et les spécifications pour conduire chacune sont des formules préfabriquées disponibles à l'utilisation par une organisation donnée » (page 5).*

Concernant **les technologies :**

> *« Les technologies sont institutionnalisées et deviennent des mythes contraignants pour les organisations. Les procédures techniques, la **comptabilité**, la sélection du personnel ou le traitement de données deviennent des moyens tenus pour acquis pour accomplir les fins organisationnelles. Indépendamment de leur possible efficacité, ces techniques institutionnalisées étiquettent une organisation comme appropriée, rationnelle et moderne. Leur utilisation démontre un degré de responsabilité et évite des réclamations de négligence. » (page 5)*

Pour conclure sur ces trois points *« Ces structures institutionnelles constituent des mythes qui font que l'organisation formelle est plus facile à créer et plus nécessaire. Ces parties constitutives sont considérées comme appropriées, adéquates, rationnelles et nécessaires, les organisations doivent les incorporer pour éviter l'illégitimité. » (*Meyer et Rowan, 1977, page 6).

En conséquence, nous allons assimiler les normes comptables à une technologie et nous allons les considérer comme un mythe contraignant pour l'organisation, dont l'efficacité n'est pas contestée. Nous pouvons étendre cette affirmation au cas qui nous concerne et dire que les normes comptables IFRS constitueraient des mythes dans la structure formelle du contexte argentin, étiquetant l'organisation qui les promeut ou qui les utilise comme légitime.

La tendance des organisations à l'isomorphisme institutionnel

Les organisations sont structurées à leurs environnements et tendent à devenir isomorphes avec eux. Une explication est que les organisations ont des interdépendances techniques et

d'échange avec l'environnement. Une autre explication est que l'organisation reflète structurellement la réalité sociale construite. Ces explications ne sont pas complètement opposées. Les organisations gèrent leur environnement à leurs frontières et imitent les éléments environnementaux dans leurs structures, avec des conséquences différenciées dans leur processus organisationnel.

Nous allons étudier cet aspect de notre réalité institutionnelle.

L'origine des mythes rationnels institutionnels

Partant de la base que nous considérons les normes comptables comme un mythe, nous devons en identifier l'origine. Les mythes rationalisés sont générés par les trois processus suivants selon Meyer et Rowan (1977) p. 8 :

a) *« L'élaboration des réseaux relationnels complexes : qui augmente le nombre des mythes rationalisés. Certains d'entre eux sont généralisés, d'autres dérivent d'éléments structurels spécifiques. Dans ces conditions, une pratique effective, une spécialité, professionnelle ou principe de coordination, peut être codifiée sous la forme d'un mythe, étant avantageux pour les organisations de les incorporer dans une nouvelle structure.*
b) *Le degré d'organisation collective de l'environnement : les mythes générés par des pratiques organisationnelles particulières et diffusés à travers des réseaux relationnels ont de la légitimité basée sur la supposition qu'ils sont rationnellement efficaces ou sur la base de leur mandat légal.*
c) *Les efforts de leadership des organisations locales : les organisations s'adaptent aux contextes mais elles jouent souvent un rôle actif dans la mise en forme de ces contextes, à travers l'institutionnalisation de leurs objectifs dans les règles des autorités.* »

Les efforts visant à configurer les environnements institutionnels se canalisent sur deux dimensions. D'abord, les puissantes organisations forcent leur réseau relationnel immédiat à adapter leurs structures et leurs relations. Ensuite, ces puissantes organisations essaient de construire leurs objectifs et procédures directement dans la société en tant que règle institutionnelle.

L'impact de l'environnement institutionnel dans les organisations

Enfin, l'isomorphisme institutions / environnement a les conséquences suivantes :

c) *« Des éléments jouissant de légitimité externe sont incorporés, sans considération d'efficience. »*
d) *« Les institutions emploient des critères d'évaluation externes ou cérémonieux pour définir la valeur des éléments structurels ».*
e) *« La dépendance vis-à-vis des institutions extérieures réduit la turbulence et maintient la stabilité. »* Meyer et Rowan (1977) p. 9.

Donc, **l'isomorphisme institutionnel** promeut la réussite et la survie des organisations. L'adaptation des IFRS procède-t-elle de ce phénomène ? En incorporant des structures formelles légitimées extérieurement, l'engagement des participants internes et des composantes externes augmente. L'utilisation du critère d'évaluation externe — qui fait passer l'organisation du statut de système indépendant à sous-unité — permet à l'organisation de rester, par définition, dans la réussite, évitant l'échec.

L'augmentation d'un environnement institutionnel élaboré stabilise les relations en interne et en externe. Les Etats centralisés, les associations commerciales, les syndicats, les associations professionnelles et les coalitions entre les organisations standardisent et stabilisent les relations**.**

Inconsistances structurelles relevées par Meyer et Rowan (1977)

Nous étudions également les aspects pouvant contrecarrer la trajectoire du processus d'adoption des normes comptables, en termes institutionnels et organisationnels. En effet, nous avons constaté que notre contexte possède des caractéristiques pouvant challenger cette trajectoire attendue. Lorsque la réussite d'une organisation dépend d'un isomorphisme avec des règles institutionnelles, deux problèmes apparaissent :

1) Les activités techniques et les demandes d'efficacité créent des conflits et des incohérences dans les efforts de l'organisation pour se conformer aux règles cérémonielles de production.
2) Étant donné que les règles cérémonielles sont transmises par des mythes pouvant venir de diverses parties de l'environnement, les règles peuvent être en conflit entre elles.

Ces incohérences sont un problème pour l'efficacité ce qui fait que la coordination et le contrôle deviennent problématiques.

Dans des contextes spécifiques, les insuffisances des prescriptions liées aux mythes généralisés et les éléments structurellement incohérents entrent en conflit sur les droits juridictionnels. En conséquence, l'organisation doit se battre pour faire le lien entre les éléments du cérémoniel et les activités techniques et le lien entre les éléments cérémoniels entre eux.

Solutions aux incohérences

Existent des solutions **partielles** selon la TNI :

1) La résistance aux cérémoniels avec le risque que la négligence de cet aspect-là soit perçue comme de l'inefficacité.
2) La conformité rigide aux prescriptions institutionnelles par la coupure avec l'extérieur. Le risque viendrait de la désillusion face à la perception de l'incapacité de gestion des échanges dans les limites externes de l'organisation.

Les organisations ne doivent pas seulement se conformer aux mythes mais doivent aussi faire semblant de croire que le mythe fonctionne.

3) La reconnaissance de l'incohérence de l'organisation avec les conditions du travail concret mais ceci nie la valeur du mythe et en conséquence sape la légitimité de l'organisation.
4) La promesse de réforme face à un présent perçu non viable, mettant la structure courante dans une situation d'illégitimité.

Enfin des solutions globales peuvent être déployées pour résoudre les conflits entre cérémonial et efficacité en utilisant deux dispositifs : le découplage et la logique de confiance :

- ***Découplage :*** *dans l'idéal les organisations basées sur l'efficacité essaient de garder de près l'alignement entre la structure et l'activité. Dans ce type d'alignement, la conformité est réussie par l'inspection, le contrôle de la qualité du produit, l'évaluation de l'efficacité, etc. Cependant, ce type de politique dans des organisations institutionnalisées rend publiques l'inefficience et l'incohérence. Donc ces organisations protègent leurs structures formelles de l'évaluation sur la base de la performance : l'évaluation et le contrôle sont minimisés, l'ajustement mutuel et l'interdépendance sont gérés informellement. Les avantages du découplage sont clairs : l'hypothèse que les structures formelles fonctionnent vraiment se heurte aux incohérences et aux anomalies impliquées dans les activités techniques. Ceci maintient des structures standardisées et légitimes tandis que ces activités peuvent varier en réponse à des considérations pratiques, d'où le fait que les organisations peuvent être similaires formellement mais montrer beaucoup de diversité dans la pratique.* (Meyer et Rowan 1977) p.17.

- ***La logique de la confiance et de la bonne foi*** *: malgré le manque de coordination et de contrôle, ce n'est pas l'anarchie dans les organisations. Ce qui les légitime, leur permettant de paraître utiles, est la confiance et la bonne foi de leurs participants internes et des composantes externes. Les pratiques suivantes permettent de maintenir la confiance : l'évitement, la discrétion et la négligence. Elles assurent que les participants individuels ne perdent pas la face, soutenant la confiance dans l'organisation et renforçant les mythes* (Meyer et Rowan 1977) p.18

« Garder la face » et le découplage sont les mécanismes qui sous-tendent l'hypothèse que les gens agissent de bonne foi.

Pour résumer, les principales propositions de Meyer et Rowan (1977) sont :

- Concernant l'origine des structures
  1. Lorsque des règles institutionnelles rationnelles sont générées dans un domaine d'activité, les organisations formelles se développent par l'incorporation de ces règles comme des éléments structurels.
  2. Plus moderne est l'organisation, plus étendue est la structure institutionnelle dans certains domaines – a- et plus grand est le nombre de domaines contenant d'institutions rationalisées – b.
     - 1+2a : Les organisations formelles ont plus de probabilité d'émerger dans des sociétés modernes.
     - 1+2b : Les organisations formelles dans un domaine d'activité ont plus de probabilité d'avoir de structures plus élaborées dans des sociétés modernes.

- Concernant l'origine des mythes

  Les organisations qui incorporent des éléments socialement légitimés et rationalisés dans leurs structures formelles maximisent leur légitimité et augmentent leurs ressources et leur capacité à survivre.

- Concernant la solution aux incohérences
  - Par le fait que les tentatives de contrôler et de coordonner les activités dans des organisations institutionnalisées mènent à des conflits et à des pertes de légitimation, les éléments de la structure sont découplés des activités et des autres éléments de la structure.
  - Plus la structure de l'organisation dérive des mythes institutionnels, plus elle maintient une image de confiance, satisfaction et bonne foi, en interne et en externe.
  - Les organisations institutionnalisées cherchent à minimiser l'inspection et l'évaluation de la part des managers internes et des éléments externes.

Nous retiendrons de la théorie de l'isomorphisme et du découplage les conditions de la production de mythes rationnels de la structure.

III.1.2. Les extensions de Meyer et Rowan (1977)

Les réponses stratégiques aux processus institutionnels (Oliver, 1991)

Oliver (1991)[300] a identifié les réponses des organisations suite à une pression institutionnelle vers la conformité et a développé un cadre conceptuel pour prédire l'occurrence des alternatives stratégiques. Oliver va combiner la théorie néo-institutionnelle avec la théorie de la dépendance des ressources pour construire sa grille de réponses stratégiques.

300 Christine OLIVER, « Strategic Responses to Institutional Processes », Academy of Management Review 16, no 1 (janvier 1991): 145-79, doi:10.5465/AMR.1991.4279002.

La théorie NI et celle de la dépendance des ressources ont attribué différents degrés de résistance, activité et conscience de l'intérêt propre au comportement des organisations lorsqu'elles réagissent aux pressions.

Selon Oliver (1991), la théorie NI peut être capable d'expliquer une large gamme de réponses stratégiques à l'environnement institutionnel si elle suppose la possibilité de résistance, conscience, proactivité et intérêt personnel des organisations.

Face aux critiques du manque de prise en compte des concepts d'agence dans la théorie institutionnelle, l'auteure intègre à la théorie des concepts de recherche active de l'intérêt organisationnel lorsque les réponses organisationnelles aux pressions ne sont pas totalement passives et conformes à travers toutes les conditions institutionnelles. Les réponses ainsi peuvent varier entre conformité passive et résistance active, selon la nature et le contexte des pressions. Selon Oliver (1991) les réponses sont les suivantes :

Stratégies	**Tactique**	**Exemple**
Acceptation	Habitude	*Suivi de normes « invisibles »*
	Imitation	*Imitation des modèles institutionnels*
	Conformité	*Obéissance et acceptation des normes*
Compromis	Equilibre	*Equilibrer les attentes des nombreuses parties*
	Pacification	*Apaiser et accommoder les éléments institutionnels*
	Négociation	*Avec les intéressés institutionnels*
Evitement	Occultation	*Occulter la non-conformité*
	Découplage	*Lâcher les attachements institutionnels*
	Echappement	*Changer les objectifs, activités et domaines*
Défi	Rejet	*Ignorer des normes et valeurs spécifiques*
	Challenge	*Contester les règles et demandes*
	Attaque	*Tactique plus intense vers les sources des pressions*
Manipulation	Cooptation	*Importer des éléments avec influence*
	Influence	*Modeler les valeurs et critères*
	Contrôle	*Dominer les éléments et processus*

Table III-1 Réponses organisationnelles aux pressions selon Oliver (1991) p. 152 (*traduction personnelle**).***

Afin de bien saisir chaque stratégie, que nous pouvons potentiellement observer dans notre recherche, retenons les points suivants expliqués par Oliver (1991) :

- « Acceptation » :

La *conformité* ici est l'obéissance consciente à l'incorporation des valeurs, normes et conditions institutionnelles que l'organisation fait stratégiquement en vue de se conformer aux pressions institutionnelles anticipant des bénéfices spécifiques qui peuvent être le support social, des ressources et la prédictibilité. (*cf.* DiMaggio 1988 ; *cf*. Meyer & Rowan 1983)

- « Compromis » :

Les organisations sont parfois confrontées à des demandes institutionnelles conflictuelles ou à des inconsistances entre les attentes institutionnelles et les objectifs internes à l'organisation

liés à l'efficience ou à l'autonomie. Dans ce cas, une des trois tactiques se mettra en place : l'équilibre, la pacification ou la négociation. Ici la conformité est partielle et les organisations sont plus actives dans la promotion de leurs propres intérêts.

- « Evitement » :

Il s'agit ici de l'effort de l'organisation pour empêcher le besoin de conformité. La tactique d' « *occultation* » implique de déguiser une non-conformité derrière une façade de conformité. Du point de vue de la théorie NI, la distinction entre apparence et réalité est une dichotomie théoriquement importante parce que l'apparence plutôt que la conformité réelle est souvent présumée comme étant suffisante pour atteindre la légitimité. Le *découplage* ou relâchement tend à réduire l'inspection et l'évaluation externe par le détachement de ses activités techniques du contact extérieur. L'évitement implique que l'organisation sort du domaine où la pression est exercée ou change d'une façon significative ses objectifs pour éviter de se conformer.

- « Défi » :

Le défi est une forme plus active de résistance. La première tactique, ignorer les normes et valeurs, est une option lorsque le potentiel de la mise en vigueur externe des règles est faible. Le challenge est un rejet plus actif voire une extraction plus active des règles que l'ignorance ou le simple rejet et il implique de défier les pressions jusqu'à faire une vertu de l'insurrection. L'attaque est une tactique de défi encore plus intense et agressive du départ de l'organisation du système de règles qui peut impliquer de dénoncer les valeurs institutionnelles et les éléments externes qui les véhiculent.

- « Manipulation » :

C'est la forme la plus active de changement ou d'exercice du pouvoir sur le contenu des attentes elles-mêmes ou de leurs sources. Ceci peut se faire par la cooptation de la source de pression, c'est à dire l'importation de la composante pour qu'elle rejoigne l'organisation. Le but de la cooptation est de neutraliser l'opposition institutionnelle. L'influence est plutôt dirigée vers les valeurs, les croyances et les critères qualifiant ce qui est acceptable. Le contrôle est une tactique qui tend à établir le pouvoir et la domination sur les éléments externes qui appliquent la pression sur l'organisation. L'objectif ici est de dominer plus que manipuler ou influencer.

Oliver (1991) explique que la réponse stratégique à la pression institutionnelle vers la conformité va dépendre du pourquoi les pressions sont exercées (**cause)**, de qui les exerce (**composantes**), de quelles sont ces pressions (**contenu**), de comment elles sont exercées (**contrôle**) et d'où elles se produisent (**contexte**).

De l'analyse des dimensions, Oliver établit un modèle de prédiction des comportements des organisations. Avec les 5 facteurs institutionnels prédictifs déterminés, elle décline 5 types de réponses stratégiques (*cf.* plus haut) caractérisées par un degré de résistance déterminé (bas, modéré, haut).

Les hypothèses de réponse institutionnelle seront élaborées selon le facteur institutionnel ; Oliver (1991) développe ainsi huit hypothèses relatives à l'impact des facteurs institutionnels sur la probabilité de résistance aux pressions institutionnelles. Celles-ci établissent une corrélation entre une grande probabilité de résistance aux pressions institutionnelles et plusieurs facteurs : des causes (faible degré de légitimation perçu ou faible degré de gain économique perçu), des caractéristiques de composantes (forte multiplicité de composantes, faible degré de dépendance externe de ces composantes), de contenu (faible degré de cohérence des normes institutionnelles avec les objectifs organisationnels, fort degré de contraintes discrétionnaires imposées), de contrôle (faible degré de coercivité des normes institutionnelles, faible degré de diffusion volontaire des normes et pratiques institutionnelles), de contexte (faible degré d'incertitude de l'environnement organisationnel et faible degré d'interconnexion dans l'environnement institutionnel).

Mais de façon à investiguer le processus de choix entre conformité et résistance, il faut des mesures de la perception des variables proposées. Notre thèse n'est pas une étude quantitative mais les concepts d'Oliver (1991) pourraient être utiles par la suite. Certaines hypothèses mise en avant par Oliver (1991) pourraient être vérifiées ou non dans le cas du processus de mise en œuvre des IFRS en Argentine, même si nous ne cherchons pas une validité statistique, à cette étape, peut-être pourrons-nous mettre en évidence l'intérêt de certaines hypothèses grâce à nos observations.

Le « *loose coupling* » et les logiques conflictuelles

Dans cette sous-section, nous souhaitons comprendre le concept de découplage par l'étude des travaux à ce sujet, surtout lorsque deux modèles différents se confrontent. Cette situation pourrait ressembler à la rencontre « modèle comptable international » / « modèle comptable local ». Berente (2009)[301] cite dans sa thèse Orton et Weick (1990) pour définir le « *loose coupling* » ou « couplage lâche ». À noter qu'il différencie « couplage lâche » et « découplage ».

301 Nicholas BERENTE, « Conflicting Institutional Logics and the Loose Coupling of Practice with NASAs Enterprise Information System » (Case Western Reserve University, 2009), https://www.researchgate.net/publication/238735547_Institutional_Logics_and_Loosely_Coupled_Practices_The_case_of_NASA's_Enterprise_Information_System_Implementation.

Le « couplage lâche » est un concept dialectique offrant une alternative entre les systèmes fermement couplés et découplés. Ce sont des « patrons » ou formats d'actions qui sont distincts ou séparés, mais quand même sensibles les uns vis-à-vis des autres d'une façon ou d'une autre.

Les systèmes fermement couplés sont très intégrés et sensibles entre eux, tandis que les découplés sont complètement séparés et insensibles. Les systèmes « lâchement » ou faiblement couplés indiquent la présence des deux types de couplage.

Pour Meyer et Rowan (1977) les institutions conflictuelles coexistent au sein de la même organisation en vertu de leur couplage lâche entre elles. Ces organisations persistent à travers le temps par le découplage de plusieurs de ces activités d'un contrôle rationnel. Entre autres pratiques, les organisations très institutionnalisées tendent à éviter l'inspection détaillée et elles exécutent des activités au-delà de la visibilité des managers et la coordination est gérée informellement. À travers le découplage, la réalité désordonnée de l'activité organisationnelle n'a pas besoin d'interférer avec la « *l'hypothèse que les structures formelles fonctionnent vraiment….le découplage permet à l'organisation de maintenir des structures formelles, légitimes, standardisées tandis que leurs activités varient en réponse aux considérations pratiques* ». (*cf.* Meyer & Rowan, 1977).

Dans sa thèse, Berente (2009) définit les **logiques institutionnelles contradictoires** (« *incongruent institutional logics* ») comme étant celles qui s'appliquent au même domaine et situation et qui ne peuvent pas guider simultanément les pratiques sans fondamentalement changer ces pratiques. Ces logiques contradictoires peuvent coexister par leur couplage lâche.

Ces concepts peuvent nous être utiles si on trouve des logiques institutionnelles ou normatives existantes qui rentreraient en conflit et qui auraient un impact dans notre contexte.

Pache et Santos (2010)[302] constatent que l'existence de demandes institutionnelles multiples et parfois conflictuelles a été reconnue (ils se réfèrent aux travaux de Djelic & Quack, 2004 ; Friedland & Alford, 1991 ; Kratz & Block, 2008, Meyer & Rowan, 1977). Le néo-institutionnalisme suggère que les organisations dans cette situation font face à un dilemme : satisfaire une demande requiert de ne pas respecter les autres (ils renvoient ainsi à Pfeffer & Salancik, 1978) mettant ainsi en risque la légitimité institutionnelle.

La question de Pache & Santos (2010) concerne la manière dont les organisations expérimentent et répondent aux demandes institutionnelles conflictuelles - le « comment ?». Pour cela ils identifient le contexte où les conflits apparaissent, ils étudient comment les

302 Anne-Claire PACHE et Filipe SANTOS, « When Worlds Collide: The Internal Dynamics of Organizational Responses to Conflicting Institutional Demands », Academy of Management Review 35, no 3 (juillet 2010): 455-76, doi:10.5465/AMR.2010.51142368.

organisations expérimentent ce conflit et finalement ils construisent un modèle de prédiction de demandes conflictuelles.

Le conflit institutionnel dans ce travail est l'antagonisme dans les arrangements organisationnels requis par les référents institutionnels. Dans ce contexte, les organisations opèrent au sein des multiples sphères et sont sujettes à des régulations, normes et cultures, multiples et contradictoires.

Sur la base de Meyer et Rowan, Pache et Santos suggèrent que le conflit institutionnel apparaîtra probablement dans des **champs fragmentés**. La fragmentation fait référence au nombre d'organisations ou acteurs incoordonnées desquels les membres dépendent. Ils proposent aussi que lorsque les demandes conflictuelles émergent dans ces contextes, la probabilité qu'elles seront imposées dans l'organisation est fonction de la force des demandeurs à les mettre en vigueur, ce qui est fonction du **niveau de centralisation**. Ces acteurs incluent les organismes de régulation. Les champs très centralisés ont la légitimité et l'autorité pour résoudre les désaccords entre membres et pour imposer des demandes cohérentes à l'organisation. Dans les champs décentralisés, les pressions peuvent être faibles et lorsqu'elles sont incompatibles, elles peuvent être ignorées ou challengées par les organisations. Les plus complexes sont les champs modérément centralisés caractérisés par l'influence compétitive des acteurs multiples et non-alignés dont la pression n'est pas dominante mais assez puissante pour être imposée.

Le cœur de la discussion de Pache & Santos est que la nature du conflit institutionnel (objectifs *vs* moyens) interagit avec le degré de représentation interne (absence, unique ou multiple) pour modeler la façon dont le conflit institutionnel se développe ainsi que les stratégies de réponse. Ils développent sept propositions articulant demandes conflictuelles et stratégies mises en œuvre (*cf*. la description des stratégies selon Oliver, 1991 ci-dessus) – tableau ci-dessous.

« Proposition 1 : Les contextes fragmentés modérément centralisés imposeront probablement plus de demandes conflictuels que les autres.

Proposition 2 : Face à des demandes conflictuelles sur les moyens et en absence de représentation interne de ces demandes, les organisations mettront probablement en place le compromis et l'évitement.

Proposition 3 : Face à des demandes conflictuelles sur les moyens et avec une partie formulant des demandes représentée en interne, les organisations mettront probablement en place l'évitement et le défi.

Proposition 4 : Face à des demandes conflictuelles sur les moyens et avec au moins deux parties formulant des demandes représentées en interne, les organisations mettront probablement en place le compromis si le rapport de forces est équilibré et la manipulation si le pouvoir en interne est déséquilibré.

Proposition 5 : Face à des demandes conflictuelles sur les objectifs en absence de demandes représentées en interne, les organisations mettront probablement en place l'évitement et le défi.

Proposition 6 : Face à des demandes conflictuelles sur les objectifs et avec une partie formulant des demandes représentée en interne, les organisations mettront probablement en place l'évitement, le défi et la manipulation.

*Proposition 7 : Face à des demandes conflictuelles sur les objectifs et avec au moins deux parties formulant des demandes représentées en interne, les organisations mettront probablement en place la manipulation. Plus le rapport de forces est équilibré, plus la manipulation échouera et mènera vers la paralysie organisationnelle ou la séparation (*break-up*). »*

Table III-2 Proposition des choix stratégiques face aux demandes conflictuelles dans les organisations selon Pache et Santos (2010).

Pache & Santos (2010) ont élaboré ainsi un modèle de réponses stratégiques aux demandes en fonction de la nature de la demande (moyens ou objectifs) et des représentations de ces demandes en interne.

Pache et Santos ont essayé de délimiter précisément les dimensions environnementales (fragmentation et centralisation) ainsi que les mécanismes permettant l'agence au sein d'un cadre institutionnel.

Leur recherche est importante dans notre contexte étant donné le nombre croissant de demandes institutionnelles conflictuelles.

Les diverses formes de conflit institutionnel passent par les mécanismes suivants :

- L'influence locale régulatrice, cognitive et culturelle interfère avec les tendances nationales et globales vers l'homogénéisation des règles, valeurs et pratiques. Comme les influences augmentent, la probabilité de conflit aussi.
- La fragmentation du champ organisationnel n'a fait qu'augmenter étant donné le nombre croissant d'institutions spécialisées qui composent la société moderne.
- Les organisations essayent de plus en plus des formes hybrides qui tentent d'intégrer des logiques concurrentielles.

- Finalement, au niveau organisationnel, l'augmentation de la diversité de la force de travail ainsi que la différentiation des occupations augmentent le risque de pressions normatives compétitives.

Ce phénomène est particulièrement évident dans des environnements où les missions et le modèle de dépendance des ressources requièrent l'interaction d'une large variété de parties prenantes intéressées (induisant à la fragmentation) et où l'environnement dépend de peu de fournisseurs de ressources (induisant à la centralisation).

En synthèse, à partir de l'étude du changement institutionnel de Meyer et Rowan (1977), légitimé par le développement de mythes de la part de la structure formelle, les structures informelles peuvent découpler leurs activités par des considérations pratiques. A partir de ce point :

- **Oliver (1991) va étudier les réponses organisationnelles aux pressions développant une catégorisation selon les facteurs de la pression exercée : pourquoi et qui les exerce, leur contenu, *etc*. Cette étude va encourager d'autres études sur les réactions organisationnelles.**
- **Berente (2009) va déterminer dans sa thèse que lorsque l'action ne suit pas ce qu'indique la structure formelle, on peut être face au couplage lâche ou au découplage, précisant la distinction entre ces deux termes.**
- **Pache et Santos (2010) vont identifier les mécanismes qui se déclenchent dans le conflit institutionnel.**

Enfin, il nous faut maintenant évoquer les développements complémentaires qui ont contribué à créer ou enrichir la théorie néo-institutionnelle connue aujourd'hui, notamment ceux de DiMaggio et Powell et leur étude de l'isomorphisme institutionnel.

III.1.3 Les développements de DiMaggio et Powell (1983)

Weber (1952)[303] s'est intéressé à la place dominante que bureaucratie et institutions ont dans la société et au processus qui a permis cette situation : l'institutionnalisation qui développe des sortes de « cage de fer » où l'humanité est emprisonnée.

Ce concept de « cage de fer » a été repris en 1983 par DiMaggio et Powell (1983)[304] lorsqu'ils ont élaboré l'article « *La cage de fer revisitée : isomorphisme institutionnel et rationalité*

303 Max WEBER, The Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism (New York: Scribner, 1952), Google-Books-ID: ez7CAgAAQBAJ.

collective dans le champ organisationnel » renforçant une nouvelle vague appelée le néo-institutionnalisme.

Pour les auteurs, les causes de la bureaucratisation et de la rationalisation ont changé par rapport aux causes de Weber (surtout la compétition entre les firmes du marché). La bureaucratisation et d'autres types d'homogénéisation émergent hors de la structuration des champs organisationnels, par **l'action de l'état et des professions.** Pour différentes raisons, des organisations très structurées fournissent un contexte où les efforts individuels pour gérer l'imprévu et la contrainte aboutissent globalement à l'**homogénéité de la structure, de la culture et du résultat.**

Dans notre contexte de convergence comptable qui s'est généralisé depuis au moins dix ans, l'adoption des IFRS qui a lieu globalement pourrait être considérée comme une forme d'homogénéisation structurelle, véhiculant une culture avec la comparabilité et la qualité de l'information comme résultats recherchés.

Le but de la recherche de ces auteurs était d'expliquer l'homogénéité et non la variation. Au début de la vie d'un « *champ organisationnel* »[305], son émergence et sa structuration sont le résultat des activités d'un groupe d'organisations ; ensuite ces organisations tendent à l'homogénéisation et des nouveaux entrants arrivent, une fois que le champ est établi. Une fois les organisations structurées dans un champ, des forces puissantes émergent pour les emmener vers une ressemblance mutuelle. Dans notre cas, le mouvement global de convergence comptable fait partie de ces forces d'homogénéisation derrière les normes IFRS et le guide de l'IASB.

Les auteurs vont expliquer ce processus d'homogénéisation par le concept d'**isomorphisme**, qui est un processus contraignant qui force une unité d'une population à ressembler aux autres unités qui font face aux mêmes conditions - ils renvoient ici aux descriptions d' Hawleys (*cf.* 1968)[306].

Existent deux types d'isomorphisme : **le compétitif et l'institutionnel.** C'est ce dernier qui constituera un outil approprié pour comprendre le phénomène du changement dans les organisations. Il faut noter que la théorie de l'isomorphisme se préoccupe plus du « menu » des options possibles considérées par les managers que des motivations pour leurs choix. Elle ne s'occupe pas de l'état psychologique des acteurs mais **des déterminants structurels de la gamme des choix** que les acteurs perçoivent comme rationnels et prudents.

---

304 Paul DiMAGGIO et Walter POWELL, « The Iron Cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields », American Sociological Review 48, no 2 (avril 1983): 147-60.

305 « Organizational field: those organizations that constitute a recognized area of institutional life».

306 Amos H. HAWLEY, Human Ecology: A Theoretical Essay (University of Chicago Press, 1968), Google-Books-ID: rhAQlor6e3kC.

Les auteurs identifient trois mécanismes d'isomorphisme à travers desquels le changement institutionnel se produit :

1. **Coercitif** : ce mécanisme est issu de l'influence politique et du problème de la légitimation. Il résulte des pressions exercées par des organisations sur les organisations qui dépendent d'elles. Cette pression peut prendre la forme de l'usage de la force, de la persuasion ou d'une invitation à se joindre à un regroupement.
2. **Mimétique** : L'incertitude est une force puissante qui encourage l'imitation. Lorsque les technologies organisationnelles sont peu comprises ou lorsque les objectifs sont ambigus ou lorsque l'environnement crée une incertitude symbolique, les organisations peuvent se modeler elles-mêmes sur d'autres organisations. Et elles le font parce qu'elles les perçoivent comme étant plus légitimes ou avec plus de réussite. Selon Meyer (1981), les nations périphériques sont très sensibles à l'isomorphisme dans leur forme administrative et leur modèle économique.
3. **Normatif** : la source du changement peut venir de la professionnalisation (la lutte collective des membres d'une profession pour définir les conditions et les méthodes de travail, pour contrôler la production des producteurs — les travaux de Larson, 1999, et Collins, 1979, sont ici mobilisés par les auteurs). Un aspect est l'éducation formelle et la légitimation cognitive produite par les spécialistes universitaires ; l'autre aspect est la montée en puissance de réseaux professionnels diffuseurs de nouveaux modèles.

C'est qui est important à noter est que chaque processus d'isomorphisme institutionnel peut avoir lieu en l'absence de toute preuve attestant qu'il augmente l'efficacité organisationnelle interne.

Les champs organisationnels qui incluent une importante force professionnelle bien formée connaîtront une concurrence de statuts. Comme le prestige et les ressources sont des éléments clés pour attirer des professionnels, les organisations vont essayer de fournir les mêmes avantages que les concurrents, processus qui encourage en soi l'homogénéisation.

Avec ces éléments, DiMaggio et Powell établiront des hypothèses sur le changement vers l'homogénéisation Ce changement peut être prédit au niveau organisationnel ou au niveau du champ organisationnel (tableau ci-dessous).

Niveau organisationnel	
	a) Plus dépendante est une organisation d'une autre organisation, plus elle ressemblera à cette organisation dans sa structure, son environnement et son comportement. ***b)*** Plus centralisée est la fourniture d'une ressource d'une organisation, plus importante sera sa ressemblance avec ses fournisseurs de ressources. ***c)*** Plus est incertaine la relation entre les moyens et les fins, plus cette organisation se modèlera auprès d'une organisation qu'elle perçoit comme performante. ***d)*** Plus les objectifs sont ambigus, plus l'organisation se modèlera sur une organisation perçue comme réussissant. ***e)*** Plus l'organisation fait confiance aux diplômes supérieurs lors du choix de ses directeurs, plus cette organisation ressemblera aux autres dans le champ. f) Plus l'organisation participera aux associations professionnelles, plus haute sera la probabilité qu'elle deviendra comme les organisations de son champ.

Niveau du champ organisationnel
g) Plus le champ organisationnel dépend d'une unique source de ressources vitales, plus important sera le niveau d'isomorphisme. ***h)*** Plus les organisations d'un champ opèrent avec une agence de l'état, plus important sera l'isomorphisme global du champ. ***i)*** Le moins le nombre de modèles alternatifs d'organisation seront visibles dans un champ, le plus rapide sera le taux d'isomorphisme dans le champ. ***j)*** Plus les technologies sont incertaines ou les objectifs ambigus, plus important sera le taux d'isomorphisme. ***k)*** Plus le niveau de professionnalisation dans un champ est important, plus le taux de changement institutionnel isomorphe sera également important. ***l)*** Plus un champ est structuré, plus important est le degré d'isomorphisme.

Table III-3 Prédiction du changement isomorphe selon DiMaggio et Powell 1983, (traduction personnelle).

Si l'on considère que l'adoption des IFRS en Argentine est un phénomène d'homogénéisation, nous allons étudier le contexte et déterminer quelles sources d'isomorphisme ont participé à ce changement institutionnel.

La théorie de DiMaggio et Powell (1983), de la même façon que celle de Meyer et Rowan (1977) ont servi de plateforme pour de nombreuses études relatives au type de phénomène qui nous intéresse, celui de la normalisation comptable. Nous nous proposons d'analyser plusieurs de ces travaux, exhaustivement, en fonction des objectifs de recherche qu'ils traitent et en fonction des pays concernés par ces études. Cette analyse nous aidera à préciser les caractéristiques néo-institutionnelles à étudier dans le cadre de notre propre recherche.

III.1.4. Application à la recherche en normalisation comptable et aux choix comptables

La **théorie institutionnelle et néo-institutionnelle** a été adoptée dans la littérature comptable pour expliquer les choix comptables et le processus de changement comptable. Avec le processus de convergence comptable s'accélérant ces dernières années, nous avons pu identifier de nombreuses études utilisant ce cadre théorique.

III.1.4.1. Etudes des choix comptables avec la TNI

Mézias (1990)[307] conclut que les variables institutionnelles, comme la réglementation, les auditeurs, ont un pouvoir explicatif du choix de comptabilité financière bien meilleur que les variables du modèle économique.

Carpenter et Feroz (1992)[308] étudient l'adoption des normes comptables par la ville de New York et ils concluent que la théorie institutionnelle permet d'expliquer la façon dont les

307 Stephen J. MEZIAS, « An Institutional Model of Organizational Practice: Financial Reporting at the Fortune 200 », Administrative Science Quarterly 35, no 3 (1990): 431-57, doi:10.2307/2393312.

308 Vivian L. CARPENTER et Ehsan H. FEROZ, « Institutional theory and accounting rule choice: an analysis of four US state governments' decisions to adopt generally accepted accounting principles »,

conditions de l'adoption ont été réunies, mais la décision proprement dite d'adoption est mieux expliquée par la théorie politique selon eux.

Philippe Touron (2000)[309] a étudié le cas des choix comptables **en France** bien avant la décision de l'UE. Selon la théorie néo-institutionnelle, les organisations adoptent des structures en réponse aux attentes externes de l'organisation, ainsi la recherche de légitimité déclenche le changement. Dans ce cadre, les managers avec leur comportement symbolique décident d'utiliser l'adoption d'un référentiel comptable international comme justification à des changements de structure interne. Les principes comptables internationaux agissent comme une forme exogène de rationalisation s'imposant comme un moyen de légitimation. Donc, cet auteur s'intéresse aux déterminants de l'adoption des normes comptables reconnues sur le plan international et à la pertinence de la théorie néo-institutionnelle pour expliquer ce choix.

C'est une étude exploratoire qui utilise l'étude de trois cas (Saint-Gobain, Rhône Poulenc et Péchiney. L'unité d'analyse est l'adoption des GAAP reconnue par les entreprises françaises dans la définition de leur politique comptable. Le moment étudié se situe dans les années 70, lorsque le CNC a recommandé l'application des normes de consolidation aux sociétés cotées en Bourse laissant de la place aux traitements divergents. Alors les trois entreprises de l'échantillon ont choisi de se conformer aux principes internationaux pour différentes raisons.

Les déterminants de l'adoption sont étudiés à travers les justifications fournies par les managers et en les replaçant dans leur contexte interne et externe. Il s'agit de :

- ✓ La comparabilité avec les leaders mondiaux : l'adoption est le moyen symbolique de marquer l'appartenance à cette catégorie (**isomorphisme mimétique**).
- ✓ La répartition internationale des activités et la démonstration de la prise en compte des préoccupations des bailleurs de fonds locaux. L'accès aux ressources légitime l'adoption d'un langage international dans un environnement incertain (**isomorphisme mimétique**).
- ✓ Le besoin de préparation des états financiers du Groupe certifiés aux normes internationales. Les préparateurs comptables dans les filiales à l'étranger devraient mieux maîtriser les normes internationales que les normes françaises. (**isomorphisme mimétique**).

Les auditeurs anglo-saxons interviennent dans les trois cas et leur influence est avérée. Les entreprises font une référence *explicite* à leur intervention dans les rapports annuels. Il y a un mécanisme **d'isomorphisme normatif** aussi.

Accounting, Organizations and Society 26, no 7–8 (octobre 2001): 565-96, doi:10.1016/S0361-3682(00)00038-6.

309 Philippe TOURON, « Apports et limites de la théorie institutionnelle des organisations : Etude de trois cas d'adoption de normes comptables internationales en France », dans 21ÈME CONGRES DE L'AFC, 2000, http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00587516.

L'intervention de ces auditeurs joue un rôle symbolique parce qu'elle se transforme en un élément de crédibilité.

Les normes internationales jouent aussi un **rôle symbolique** : l'adoption de normes internationales apparaît comme un critère cérémonial de richesse légitimant les organisations qui les appliquent. Ces organisations sont reconnues engagées dans une forme (exogène) de rationalité s'imposant comme moyen de légitimation : le langage est légitime.

La décision d'adoption est le produit d'un isomorphisme mimétique, relayé par un isomorphisme normatif de la part de professionnels. L'isomorphisme coercitif n'est pas évident parce que l'adoption n'est pas encadrée par la loi. En revanche, selon l'auteur, la théorie institutionnelle expliquerait partiellement le comportement des entreprises face aux normes comptables internationales.

III.1.4.2. Les institutions de la convergence comptable à travers la TNI

Nous avons étudié les organisations internationales qui participent au mouvement de convergence comptable dans l'étude du contexte, Chapitre 1. Maintenant, nous allons enrichir cette étude avec le positionnement des institutions selon le type d'influence ou isomorphisme qu'elles génèrent.

Barbu et Baker (2009)[310] ont identifié les institutions principales qui ont influencé le processus de convergence. En utilisant le cadre néo-institutionnel, ils ont expliqué ce processus par l'influence des organisations sur les entreprises.

Les institutions et organisations participant à la convergence comptable sont les suivantes, selon leur origine :

- Américaines : FAF (*Financial Accounting Foundation*) et FASB (*Financial Accounting Standards Board*), le normalisateur comptable ; la SEC (*Securities and Exchange Commission*), le régulateur boursier et l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*), l'organisation comptable professionnelle.
- Internationales : IASB (*International Accounting Standards Board*) et IASCF (*International Accounting Standards Committee Foundation*), ONU (Organisation des Nations Unies), OCDE (*Organization for Cooperation and Economic Development*), IOSCO (*International Organization of Securities Commissions*) et IFAC (*International Federation of Accountants*).
- Européennes : ARC (*Accounting Regulatory Committee*), EFRAG (*European Financial Reporting Advisory Group*), FEE (Fédération des Experts Comptables Européens), ESC (*European Securities Committee*), CESR (*Committee of European Securities Regulators*).

310 Elena BARBU et C. Richard BAKER, « Institutions Involved in International Convergence of Accounting Standards : A Neo-Institutional and Historical Analysis », Cahiers de Recherche n 2009-01, no E2 (2009): 29 p., https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00518989/document.

Selon Barbu et Baker (2009) l'interaction et l'influence entre les institutions suivent le chemin suivant :

Figure III-1 Interactions entre institutions dans le champ organisationnel, Barbu et Baker (2009)

Les entreprises sont sujettes aux pressions institutionnelles suivantes selon les auteurs :

Coercitif	Gouvernement américain et français (dans l'étude) Union Européenne Normalisateur comptable français Régulateurs boursiers locaux / IOSCO
Normatif	Institutions professionnelles : AICPA, OEC, IASB, FASB Chercheurs : AFC, EAA, AIA Education : Université, école de commerce Cabinets comptables OCDE, IFAC, EFRAG, FEE
Mimétique	Entreprises : multinationales et locales

Table III-4 Organisations du champ organisationnel et isomorphismes, Barbu et Baker (2009).

Il est utile d'identifier et de placer ces institutions dans le cadre d'analyse des isomorphismes parce que nous allons les retrouver dans les cas particuliers de notre revue bibliographique.

III.1.4.3. Les isomorphismes dans l'adoption des normes comptables

Dans le monde globalisé, les Etats vont chercher la conformité aux normes internationales et ils vont changer d'une façon isomorphe pour adopter des systèmes de régulation réputés être appropriés et désirables (Irvine, 2008)[311].

W. Judge *et al.* (2010)[312] étudient la tendance globale à l'adoption des normes IFRS en identifiant ceux qui résistent ainsi que ceux qui les adoptent partiellement.

311 IRVINE, *Loc. cit.*

Partant du principe que les entreprises sont dans une concurrence globale pour les capitaux, elles sont dans une démarche d'adoption d'un référentiel comptable plus accepté.

Dans ce cadre, les positions prises par les pays ont été les suivantes :

- Les pays moins développés perçus comme ayant des comptabilités de basse qualité ont adopté les IFRS de façon à être dans un terrain commun avec leurs homologues plus développés. Par exemple : le Népal et Oman.
- Les pays développés, même avec des normes comptables perçues de haute qualité, se sont engagés à adopter les IFRS ou à modifier leurs normes comptables locales pour mieux refléter l'esprit IFRS.

D'un point de vue économique, les institutions portent les règles du jeu qui définissent les motivations des membres d'une société pour s'engager dans des activités économiques étant soit focalisées sur la croissance, soit re-distributives (*growth degenerative*) (Judge *et al.* se réfèrent ici à North, 2000). Les institutions ont des aspects formels (lois et règles) et informels (conventions) et, ensemble, elles influencent le comportement social et organisationnel. Ainsi les organisations ne seraient pas que des moyens de produire de biens et services mais des entités portant des symboles sociaux et culturels. Dans ce cadre l'approche sociologique, la théorie institutionnelle, dit que les acteurs et les institutions sont en concurrence non seulement pour les capitaux mais aussi pour la légitimité et l'acceptation sociale.

Alors, pour comprendre les systèmes sociaux il faut étudier l'environnement institutionnel parce que c'est à ce niveau que les forces de légitimation agissent.

Les auteurs ont eu recours à la théorie institutionnelle de Scott (2001) avec ses trois niveaux d'analyse : le premier, celui des institutions sociales ; le deuxième concerne les structures de gouvernance et le troisième, les acteurs. Chaque niveau est influencé par les forces d'imposition et de diffusion des normes tandis que de nouveaux modes d'opérer et de négocier sont inventés dans ce processus. La clé derrière ce schéma est que les acteurs sociaux cherchent la légitimité et/ou réinventent les normes de légitimité dans leur contexte institutionnel. Comme nous l'avons déjà évoqué, les forces créent de l'isomorphisme ou similarité de structure, pensée et action dans ce contexte institutionnel.

Comme l'information comptable doit être perçue comme légitime pour être utilisée, la théorie institutionnelle peut être utile pour analyser l'adoption des normes comptables. L'étude de Judge *et al*. (2010)[313] est une investigation empirique basée sur une analyse statistique de l'information recueillie. L'hypothèse de leur étude est que le degré d'adoption dépendra des

312 William JUDGE, Shaomin LI et Robert PINSKER, « National Adoption of International Accounting Standards: An Institutional Perspective », *Corporate Governance: An International Review* 18, no 3 (1 mai 2010): 161-74, doi:10.1111/j.1467-8683.2010.00798.x.

313 Ibid.

types d'isomorphismes en place. Ils ont analysé 132 pays, dont l'Argentine en 2008. À ce moment-là, elle a été prise en compte dans les pays où les IFRS n'étaient pas autorisés.

Leurs résultats montrent que **la pression normative** a été positionnée comme étant le plus fort prédicteur de l'adoption des IFRS. Ceci est possible parce que les normes et pratiques professionnelles vont plus loin que les croyances pratiques communes nationales.

Cette étude a aussi analysé des variables précédemment utilisées dans l'analyse de l'adoption des IFRS comme la culture et le système légal, trouvant que le modèle institutionnel est le meilleur prédicteur de l'adoption des IFRS dans un pays.

Les **limites** de leur recherche sont les suivantes :

- L'adoption ne signifie pas mise en place complète aboutissant à des états financiers transparents, à temps, et fiables. L'étude n'identifie pas les adoptants qui ne vont pas jusqu'au bout de la norme (« *nominal adopters* » *vs* « *serious adopters* »).
- La matière de la recherche est composée d'archives exclusivement. Une étude sur le terrain serait nécessaire concernant l'adoption des IFRS.
- En raison du changement constant de normes IFRS, les études transversales à ce sujet vont rester spécifiques à un moment donné.
- L'étude porte complètement sur le rapport Deloitte (2008) et les conclusions aussi.

L'étude de Judge *et al*. (2010) ouvre notre thèse à l'étude de l'application de la théorie néo-institutionnelle au processus d'adoption des IFRS. Elle nous montre les indicateurs d'isomorphisme dans ce cas précis et elle constate que la décision d'adoption n'est pas la garantie d'une application de qualité.

III.1.4.4. L'adoption des IFRS comme réponse stratégique face aux pressions

Alon et Dwyer (2014)[314], en utilisant la théorie institutionnelle et le concept de dépendance de ressources, analysent l'interaction entre les pressions transnationales et les facteurs locaux, et leur influence sur le niveau d'adoption. Comprendre les raisons pour lesquelles les normes IFRS ont été adoptées avant qu'elles ne gagnent en légitimité globale, est intéressant. Pour les auteurs, **le niveau d'adoption est une réponse stratégique conduite par le jeu des pressions transnationales et la dépendance des ressources au niveau national**. Ils ont étudié les adoptions qui se sont passées autour de 2003, avant l'effet de réseau engendré par la décision de l'UE. Il s'agit d'une étude empirique qui a trouvé que les pays avec un plus grand besoin de ressources étaient plus sensibles aux influences transnationales et avaient plus de probabilité de rendre obligatoire l'adoption des IFRS de manière anticipée. Le niveau de

314 Anna ALON et Peggy D. DWYER, « Early Adoption of IFRS as a Strategic Response to Transnational and Local Influences », The International Journal of Accounting 49, no 3 (septembre 2014): 348-70, doi:10.1016/j.intacc.2014.07.003.

nationalisme influence la portée de l'adoption dans les pays qui ont besoin des ressources : plus de nationalisme, moins d'adoption, cependant si le besoin des ressources est important, il passe avant le nationalisme. Dans ce cas, le pays les adopte d'une façon obligatoire. Les auteurs s'inquiètent de l'efficacité de leur mise en place dans des pays où manque l'infrastructure institutionnelle nécessaire pour freiner la corruption et assurer le contrôle. Ce qui rappelle des travaux concernant **l'adoption superficielle** (*quick fix*) des IFRS comme un moyen de donner l'impression que les normes nationales sous-développées ont été réglées. D'un point de vue théorique, il s'agirait d'une **adoption cérémonielle** sans changement dans les structures et attitudes.

III.1.4.5. Les résultats des études nationales selon la TNI

Notre parti pris a été ici de restituer le plus fidèlement possible les études d'auteurs ayant mobilisé la théorie néo-institutionnelle afin de faire ressortir les concepts qu'ils mobilisent et les résultats qui relèvent de cette théorie.

Les études nationales portent soit sur le processus d'adoption, soit sur la mise en œuvre des IFRS et ses impacts, ou mêlent les deux préoccupations.

Elles sont présentées ici volontairement de manière approfondie pour replacer leurs cadres théoriques, leurs méthodologies et leurs résultats et feront l'objet d'une synthèse finale sous la forme d'un tableau.

L'objectif ici n'est pas uniquement de faire le décompte des pays sous isomorphisme coercitif, ou normatif ou mimétique, mais aussi de comprendre comment des chercheurs ont su saisir et qualifier les mécanismes en jeu dans les processus d'adoption ou de mise en œuvre.

Le cas de la Chine : efficience et légitimité

Wu et Patel (2013)[315] ont abordé le sujet, en essayant de comprendre la **pertinence** de l'adoption d'un modèle anglo-américain de gouvernance et de *reporting* financier dans les économies émergentes, selon une perspective institutionnelle.

L'étude a élaboré un modèle de changement comptable qui fait le lien entre le contexte organisationnel et la dynamique intra-organisationnelle, permettant l'identification des problématiques liées à l'adoption étudiée.

Selon le cadre d'étude proposé par les auteurs, l'environnement institutionnel a les niveaux suivants : influence internationale, influence locale et dynamique intra-organisationnelle où il peut y avoir un découplage.

315 HUIYING WU et Chris PATEL, « Understanding Adoption of Anglo-American Models of Corporate Governance and Financial Reporting in Emerging Economies: An Integrated Institutional Perspective », Journal of Theoretical Accounting Research 8, no 2 (Spring 2013): 186-224, http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=86068026&lang=fr&site=ehost-live.

Ce modèle avait été testé en 2011 par un des auteurs dans le cadre de l'adoption des IFRS en Chine. Son étude révélait qu'en Chine la convergence vers les IFRS était guidée par une volonté d'**efficience** du secteur corporatif et de **légitimité** dans la participation dans le marché global. Les entreprises publiques ayant une performance faible ont mis la pression sur le gouvernement pour réformer les systèmes de gouvernance et de *reporting* dans le sens des modèles anglo-américains, perçus de qualité supérieure. La pression externe qui poussait également à l'adoption de ces modèles était aussi présente.

La contribution de l'étude de 2013 est d'incorporer une **dimension intra-organisationnelle** au contexte institutionnel. Le message central des auteurs est le fait de comprendre que **l'adoption des modèles dit supérieurs** demande la compréhension au préalable de la dynamique intra-organisationnelle qui est largement dépendante des institutions locales.

Le cas de l'Espagne : de l'influence coercitive au mimétisme normatif

Doadrio *et al.* (2015)[316] étudient la réforme comptable espagnole de 2007 à partir d'entretiens et d'une analyse documentaire. La période étudiée débute en 2000 lorsque la Commission européenne commence à évaluer la possibilité de mettre en place les IFRS (pour les entreprises cotées) et l'étude relate tout le cheminement réalisé en Espagne pour aboutir à la réforme de 2007.

Le travail s'est concentré alors sur les groupes de pression participant à ce processus. Ils ont été classés de la façon suivante :

- Isomorphisme coercitif :
  - ICAC (Institut de Comptabilité et Audit des Comptes ; organisme avec la capacité d'émettre des normes) dépendant de l'Exécutif.
  - Autres régulateurs comme l'autorité des marchés financiers (CNMV), la Banque d'Espagne, l'autorité sur les assureurs et fonds de pensions.
  - Ministère de l'Économie, le Fisc.
  - Pouvoir Législatif.
  - Institutions de l'UE.
- Isomorphisme normatif :
  - Association d'auditeurs : ils jouent un rôle fondamental générant la confiance dans l'information financière.
  - Associations d'académiques : les universitaires avec une expérience dans la normalisation (AECA).
  - Autres associations.
- Isomorphisme mimétique :

316 Leopoldo DOADRIO, Maria ALVARADO et Nieves CARRERA, « Reforma de la normativa contable española: analisis de su entramado institucional », Spanish Accounting Review 18, no 2 (2015), http://www.rc-sar.es/verPdf.php?articleId=288.

- Les grands cabinets d'audit : bien que leur influence vienne de l'isomorphisme normatif *a priori*, elle peut aussi venir de leurs intérêts commerciaux et de leur rôle sur le marché, elle peut donc constituer une pression mimétique.
- Associations d'entreprises.
- Autres organismes internationaux : les régulateurs d'autres pays et l'IASB.

Pour l'Espagne, les isomorphismes sont présents. La particularité vient du fait que le rôle coercitif de l'UE venant de l'obligation d'appliquer les IFRS pour les entreprises cotées se transforme en influence mimétique dans le processus de réforme comptable interne. Ceci vient de l'option que l'UE donne aux États membres d'adopter ou d'adapter les IFRS pour les comptes individuels.

Dans le cadre de l'isomorphisme normatif, les universitaires ont une influence normative active, alors que les auditeurs ne semblent pas avoir joué un rôle important dans la réforme.

Les conditions qui expliquent cette situation sont les suivantes :

- L'esprit européiste de la société espagnole explique l'adaptation comptable interne à l'esprit des IFRS européen.
- La maintenance de la souveraineté nationale est reflétée dans le maintien de la tradition comptable pour les comptes individuels et d'un système dual, comme dans le reste de l' UE.

Le cas de l'Estonie : adaptation complète et mimétisme

Alver *et al.* (2013)[317] ont essayé de comprendre comment la globalisation, le *reporting* financier international et les Directives européennes ont affecté les GAAP de l'Estonie.

La méthode utilisée est l'approche intégrée pour étudier les 3 forces de cette théorie.

L'Estonie a fait partie pendant un demi-siècle du système soviétique de comptabilité et en 1990 il y a eu une réforme comptable, la première dans un pays membre de l'ancienne URSS. C'était le premier pas marquant le début de la disharmonie comptable au sein de cette région.

En 1995, la bonne pratique estonienne a été déclarée être basée sur les principes internationalement reconnus. L'Estonie a été le premier pays à aligner par une loi les normes internationales aux normes locales. Comme le gouvernement avait communiqué son désir d'entrer dans l'UE, le normalisateur comptable avait fusionné les Directives européennes avec le Cadre Conceptuel de l'IASC choisissant les alternatives permettant une convergence. Les normes estoniennes sont une synthèse simplifiée des IFRS, orientées surtout vers les PME, avec moins de contraintes d'exposition. En 2004 l'Estonie rejoint l'UE et adopte les IFRS pour

317 Lehte ALVER, Jaan ALVER et Liis TALPAS, « Accounting Policy and Institutional Pressures: The Case of Estonia », GSTF Business Review (GBR) 3, no 1 (2013): 1-7, http://search.proquest.com/docview/1474849519/abstract/1C4625EFA2ED4CD2PQ/1.

les comptes consolidés des sociétés cotées. En parallèle, les normes locales se modifient pour suivre la version européenne des IFRS.

En conclusion, la **pression coercitive** de la part de l'UE depuis l'adhésion est évidente pour les auteurs. Les directives influencent directement l'environnement normatif local ainsi que l'IASB. En Estonie, selon Alver *et al.* (2013), il y aurait une grande différence de qualité entre l'audit d'un cabinet des Big4 et celui d'un autre cabinet. Ceci suggère que l'impact des Big4 sur la présentation des états financiers est significatif, étant donné qu'ils auditent la plupart des entreprises à intérêt public (cotées). En conséquence, ils influencent (**pression normative**) le développement de la comptabilité financière et le cadre de *reporting*.

Pour finir, les auteurs précisent que la tendance à copier des structures ou coutumes des entreprises internationales n'a pas disparu (mimétisme). Cette pression est évidente dans la formation du normalisateur local, l'EASB qui a copié la structure du FASB et de l'IASB.

Le cas de la France : du coercitif et du mimétique

Barbu (2006) [318] démontre le rôle des facteurs institutionnels dans l'application des normes comptables internationales par les entreprises françaises cotées. L'échantillon est composé de 38 entreprises cotées qui ont répondu à un questionnaire permettant d'identifier les raisons de l'adoption des IFRS et, par conséquent, permettant d'identifier les différents types d'isomorphisme.

Pour identifier **l'isomorphisme coercitif**, des questions portant sur l'influence de la réglementation et de la cotation sur les marchés financiers ont été présentées. Ce type d'isomorphisme est lié aux influences politiques et à la légitimité. Les résultats montrent que les bourses de valeurs n'ont pas joué un rôle primordial mais que le Règlement Européen 1606/2002, lui, a joué un rôle décisif dans l'application des normes.

Pour identifier **l'isomorphisme normatif**, des questions sur l'impact de la profession comptable, de l'auditeur, de l'appartenance à une organisation, du directeur de la politique comptable, ont été posées. Seulement l'influence partielle de l'auditeur a été reconnue, pour ceux à qui leur a été conseillée l'application des normes IAS/IFRS.

Pour identifier **l'isomorphisme mimétique**, des questions centrées sur l'importance accordée aux autres groupes plus performants ont été posées. Les résultats montrent que le mimétisme dans l'application des IAS/IFRS est reconnu par une majorité d'entreprises (70 %).

L'étude de **l'isomorphisme institutionnel** permet de comprendre la dynamique de structuration des organisations, par exemple l'adoption des normes IAS/IFRS. Mais aussi de

318 Elena BARBU, « L'application des normes IAS/IFRS par les entreprises françaises cotées : une décision sous influence institutionnelle », dans 27ÈME CONGRES DE L'AFC, 2006, http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548117.

comprendre les raisons de ce choix, qui parfois ne correspondent pas à des critères rationnels d'optimisation économique mais à des critères de recherche de légitimité.

Il existe un autre type d'isomorphisme, le **compétitif** : il suppose une rationalité répondant à la compétition du marché.

Pour saisir si le changement est venu par *l'isomorphisme institutionnel ou compétitif*, des questions concernant l'efficacité de l'application des IAS/IFRS ont été posées. Le but est d'observer si l'application des normes conduit à une amélioration des performances ou à un confort de la légitimité.

Les réponses ont laissé entrevoir que l'application des normes n'a pas eu une utilité en termes de prise de décision ou de diminution des coûts mais qu'elle a été utilisée pour conforter la légitimité.

L'application des normes IAS/IFRS est dépendante d'un environnement institutionnel où l'isomorphisme coercitif est prédominant, doublé d'un isomorphisme mimétique assez important, pour conforter la légitimité.

Le cas de l'Allemagne : coercition, mimétisme et légitimité

Heidhues et Patel (2011)[319] ont étudié le cas de l'Allemagne. Ils précisent que vers la fin des années 80, le débat sur les pratiques comptables internationales a été alimenté par l'augmentation des besoins de capitaux des entreprises allemandes et par la pression corollaire des marchés de capitaux internationaux.

En conséquence, de façon à augmenter la compétitivité des entreprises, en 1998 une nouvelle règlementation a permis aux entreprises cotées de préparer leurs comptes consolidés suivant les USGAAP ou les IAS. Les comptes individuels continueraient à être en norme locale pour des besoins de calcul de dividendes et de taxes. Cette option a introduit des principes anglo-saxons dans le modèle comptable allemand, caractérisé par la protection de créanciers et par le principe de prudence. Ensuite il y a eu la décision de l'UE qui a fait un pas en avant dans la convergence internationale.

Malgré les réformes comptables en local, les auteurs notent encore des différences importantes : le focus sur la protection des créanciers, le maintien du capital et le principe de prudence. Tout au long de l'histoire normative décrite par Heidhues et Patel (2011) les attentes du public ont été prises en compte. Par exemple, les conséquences dévastatrices de l'hyperinflation du début des années 20 ont joué un rôle important dans la formation de la perception de la valeur renforçant les mesures conservatrices.

319 HEIDHUES et PATEL, *Loc. cit.*

Bien que l'Allemagne ait mis en place le concept de « *true and fair view* » seulement pour les sociétés par actions, ce n'est pas un principe primordial et il n'est pas le même que son homologue anglo-saxon. La version allemande s'applique s'il n'y a réellement aucun doute sur l'application de certaines dispositions.

Les auteurs relèvent que le désir des entreprises allemandes d'avoir accès aux marchés de capitaux globaux ainsi que la réaction face au pouvoir des États-Unis ont renforcé l'appui de l'adoption des IFRS comme une solution européenne spécifique. Le cas de Daimler-Benz a été important aussi pour appuyer cette décision, précisent les auteurs. Dans ce cadre-là, le mouvement vers les IFRS peut-être vu plutôt comme une réaction face à la perte de légitimité que comme la conséquence d'une évaluation objective de la supériorité technique des normes. Les raisons de l'adoption étant plutôt les demandes des marchés internationaux de capitaux, les pressions politiques (**coercitif**) et l'objectif d'assurer la légitimité allemande dans un monde globalisé ont peut-être occulté les considérations sur la pertinence des IFRS.

L'internationalisation croissante des marchés de capitaux, combinée au manque d'expérience des comptables dans la préparation de comptes consolidés pour les investisseurs, a pu générer de l'insécurité. L'adoption des IFRS a pu être comprise comme un mouvement stratégique vers des structures perçues comme plus légitimes et plus performantes (**mimétisme**).

Les besoins de préparation d'une double comptabilité et les réconciliations nécessaires dans le secteur industriel ont été un facteur important pour les entreprises préparant des comptes consolidés.

L'IASB dit protéger l'intérêt des créanciers par l'apport de plus d'information tandis que le modèle allemand présente une protection institutionnalisée du créancier. Les IFRS ont échoué dans la satisfaction des entreprises autres que cotées qui gardent des préoccupations allemandes liées à la prudence et à la protection du créancier.

Malgré le souhait d'une convergence internationale, les spécificités des IFRS en Allemagne manquent de support normatif.

Selon Heidhues et Patel (2011), les parties prenantes allemandes ont des réserves importantes envers les IFRS notamment en termes de comparabilité et de fiabilité des IFRS. L'autorité discrétionnaire des comptables face aux estimations de la juste valeur permettrait la gestion du résultat et la comparabilité serait compromise. D'ailleurs, les différences culturelles dans l'interprétation des expressions d'incertitude compromettent la valorisation.

Le gouvernement allemand, selon les auteurs, a toujours eu une autorité totale sur le processus de normalisation comptable, la profession a eu une influence uniquement pour apporter des commentaires ou participer à des *drafts*. Les professionnels ou des personnes privées n'apparaissent pas comme étant assez objectives ou compétentes pour juger les conséquences économiques, sociales et sociopolitiques des normalisations comptables alternatives.

À la lumière de ces conditions, l'adoption des IFRS en Allemagne n'est pas expliquée par l'existence des pressions normatives selon Heidhues et Patel (2011). Les sujets sous discussion montrent un manque de conformité de pensée concernant les normes et valeurs.
Les pressions normatives ont guidé vers l'objectif commun mais il n'y a pas d'accord sur la façon d'y aboutir ensemble.
L'étude fournit des preuves de l'importance du pouvoir économique et de la domination comptable anglo-saxonne dans l'adoption des IFRS en Europe et en Allemagne. Et l'influence croissante du politique sur la normalisation comptable nationale est mise en évidence.

Le cas de la Suède : la place de l'interprétation et du jugement dans l'application différenciée des IFRS

Lundqvist *et al.* (2008)[320] ont étudié les facteurs qui jouent dans l'application différenciée des normes internationales. L'objectif de ce processus devrait être la génération d'une information pertinente mais il a été démontré que d'autres facteurs jouent un rôle. Intégrer une norme comptable, par nature appartenant à un niveau national ou global, dans le *reporting* financier, implique **des choix comptables et une activité d'interprétation au niveau individuel.** Lundqvist *et al*. soulignent qu'il existe des risques et des difficultés liés à l'interprétation et au jugement mobilisés. Ce manque de cohérence atteint la qualité générale du *reporting* ainsi que la qualité selon les pays.
Le cadre théorique de cette étude inclut la théorie néo-institutionnelle, la théorie des ressources et la théorie positive de la comptabilité. Les facteurs ayant un impact dans les choix comptables relevés par les auteurs sont :

- La culture nationale : difficile à opérationnaliser et mesurer,
- Le cadre légal, économique et politique,
- Les pratiques existantes et les visions assumées de l'entreprise au niveau national ou organisationnel.

C'est à travers l'observation participante que les chercheurs vont réaliser leur étude empirique exploratoire sur les comptables suédois et sur la façon dont ils appliquent la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises (*Business Combinations)*.
Historiquement, la Suède a eu un système comptable continental caractérisé par l'importance des propriétaires, un lien avec la fiscalité et un conservatisme comptable. Elle a eu aussi un système d'autorégulation comptable et les IFRS ont été introduites par un régulateur et pour toutes les entreprises.

320 Pernilla LUNDQVIST et al., « IFRS Implementation in Listed Companies – Identification of Factors Leading to Inconsistent Application », 2008, https://gupea.ub.gu.se/handle/2077/10357.

Les résultats ont montré que les facteurs qui impactent la mise en place sont : le manque de ressources, le nombre de comptables, le manque de connaissance de la régulation.

Le cas de la Roumanie : la complexité du contexte

Un premier travail d'Albu *et al*. (2011)[321] a été réalisé par une équipe de l'Académie des Études économiques de Bucarest. La question de recherche traitée par les auteurs est de connaître l'impact de l'application des IFRS sur le changement de l'environnement comptable roumain, les effets de l'application, la perception des principaux acteurs et leur changement de position. Ils ont utilisé des interviews et réalisé une recherche documentaire. Ils ont utilisé les états financiers d'une des entreprises roumaines les plus importantes.

Les cadres théoriques utilisés sont la théorie institutionnelle et la théorie de la structuration, sur la base de l'approche de Dillard *et al.* (2004).

Selon Albu *et al*. (2011)[322], la Roumanie a connu plusieurs phases dans le processus d'adoption et de mise en oeuvre des IFRS :

- Après 1989, la première réforme du modèle comptable a été d'inspiration française (1991-1998) : principes comptables, plan comptable et présentation, alors que le gouvernement maintenait une position d'orientation envers les Directives européennes.
- La deuxième étape (1999-2005) a dirigé la comptabilité vers les IFRS. La Banque Mondiale avait établi un rapport en 1997/98 qui conditionnait son aide financière à, entre autres, l'utilisation des normes IFRS par les entreprises les plus importantes. Les IFRS ont été introduites dans la législation, de cette façon, en 2001, dans le cadre comptable roumain. Il était composé par le plan comptable d'inspiration française, quelques principes anglo-saxons, le cadre conceptuel, les définitions et les principes des IFRS et ses traductions.

Selon l'opinion des auteurs de cette étude, cette réforme comptable a eu un effet limité sur la transparence de l'information financière, sur l'utilisation du jugement professionnel et sur la qualité de l'information comptable, loin des exigences des modèles de comptabilité anglo-saxonne. Le rapport de la Banque Mondiale admet en 2003 que, dans la pratique, la conformité avec les IFRS est partielle, étant donné les rapports forts entre la comptabilité et les taxes. Les normes IFRS étaient appliquées seulement si cela ne contrevenait pas aux règles fiscales.

Les auteurs parlent alors de **non-alignement institutionnel**[323] : les changements dans les systèmes comptables sont justifiés par des évènements externes, souvent des lois, mais ils ont rarement d'impact sur les routines, spécialement si le changement n'est pas cohérent avec les

321 Nadia ALBU et al., « A story about IAS/IFRS implementation in Romania », Journal of Accounting in Emerging Economies 1, no 1 (22 février 2011): 76-100, doi:10.1108/20421161111107868.

322 Ibid.

323 «institutional misalignement »

valeurs traditionnelles partagées. Le seul facteur coercitif a été la Banque Mondiale, il n'y avait pas de « meilleures pratiques » disponibles (pas de facteur mimétique) et la profession, sauf les Big4, n'a pas insisté sur une mise en place correcte (pas de facteur normatif).

À partir de 2005, une nouvelle vague de réformes s'achève par l'application obligatoire des IFRS pour les états consolidés des entreprises cotées et institutions bancaires. Le choix est donné aux autres entreprises d'appliquer soit la 7° Directive, soit les IFRS dans leurs comptes consolidés.

À cette étape, les **pressions coercitives** agissent pour une adoption des IFRS par un nombre important des entreprises. Cependant en 2008, le rapport ROSC de la Banque Mondiale identifie des aspects significatifs qui ne sont pas en ligne avec les IFRS. Concernant **l'isomorphisme mimétique**, il ne s'expose pas en raison d'un manque de pouvoir de l'organisation professionnelle, la force du régulateur étant plus importante, le jugement professionnel est contraint.

En ce qui concerne **l'isomorphisme normatif**, la jeune profession comptable roumaine souffre d'un manque d'expérience dans l'application du jugement professionnel et d'un accès réduit à des pratiques avancées de *reporting* financier. Ce ne sont que les Big4 qui représentent l'isomorphisme normatif.

Les **obstacles trouvés** à une application réussie des normes ont été l'importance des taxes, le manque de formation professionnelle et des ressources, le pouvoir réduit des forces coercitives internes (autre que l'Etat et les Big4).

Albu *et al.* (2011) concluent qu'en changeant seulement les normes comptables sans des changements profonds dans les régulations des marchés de capitaux, dans la politique de développement économique et de gouvernance corporative, cela ne peut pas rendre des résultats attendus dans la qualité du *reporting* financier. Comme ces changements sont réalisés graduellement, la qualité de l'application des IFRS dépendra de l'évolution de l'environnement économique, politique et social.

Existe un second travail réalisé par Albu *et al.* (2014) qui, partant du contexte roumain, analysent comment le changement comptable a lieu dans les institutions et les structures sociales.

Pour expliquer comment on passe du « global » au « local », ils partent de la base que le langage est un schéma conceptuel permettant de faire une représentation de la croyance collective. Ils veulent comprendre comment et pourquoi une signification spécifique émerge dans un contexte. Les entretiens ont montré que la perception roumaine de la juste valeur est différente du sens anglais du terme, et différente entre acteurs. Par exemple pour les auditeurs, les organisations professionnelles et les utilisateurs de la juste valeur, elle est un concept vital

tandis que pour les régulateurs et les préparateurs, elle est fondamentalement liée à la conformité aux règles. En conséquence, les auteurs considèrent que les différents acteurs choisissent de donner une signification aux mots en fonction de leur intérêt, confirmant la fonction de légitimation du comportement des individus portée par la comptabilité.

L'étude du processus normalisateur du cas roumain montre le besoin en augmentation de légitimité technique. Dans le passé, les pressions coercitives du champ politique (adhésion à l'UE, BM, FMI) ont maintenu des besoins importants de légitimité politique pour le régulateur comptable. Cependant, l'apparition d'autres *stakeholders* probablement mènera vers une demande croissante de légitimité technique. Il ressort de cette recherche que les Big 4 considèrent que le normalisateur n'a pas de légitimité technique, seulement une légitimité politique, tandis qu'eux ils l'ont mais ils ne sont pas consultés dans les processus d'émission de normes.

La perception est que l'utilisateur principal est l'État. Les professionnels sont conscients des problèmes non résolus dans les normes et ils comprennent que l'environnement institutionnel mène à la conformité avec la régulation et que les états financiers en normes roumaines sont d'une utilité moyenne vis-à-vis de l'investisseur. Les utilisateurs critiquent la faiblesse du jugement professionnel, l'inutilité des états financiers pour la prise de décision et le biais fiscal du normalisateur national. Face à cette attitude, les professionnels légitiment leur action comme celles de ceux qui font tout pour que les décisions soient bien informées.

D'un autre côté, il y a de grands groupes d'entreprises qui ne sont pas complètement conformes aux IFRS. Les entretiens d'Albu *et al.* (2012) ont révélé que ces groupes, étant donné leur taille et le peu d'entreprises cotées, peuvent se permettre de ne pas être complètement conformes aux IFRS. Le pouvoir des entreprises vient de leur réputation d'où le rôle réduit de l'information comptable. Dans les entretiens, il y a une reconnaissance du peu d'intérêt que la qualité de l'information suscite dans les entreprises, peu d'intérêt justifié par des facteurs institutionnels. Tandis que l'environnement international peut changer, le langage comptable ou la position d'un acteur ou les pratiques restent le résultat de l'environnement local.

Cette étude est riche en enseignements parce qu'elle nous montre que dans la pratique, les conditions du contexte peuvent déterminer une application de normes différente de celle qui est attendue et, en même temps, légitime pour les acteurs.

Le cas des Émirats arabes unis : du coercitif et un risque de découplage

H. Irvine (2008)[324] a réalisé une étude sur les Émirats Arabes Unis (EAU), une fédération de sept états du Moyen-Orient, membre du *Gulf Cooperation Council* (GCC) comme exemple de

324 IRVINE, Loc. cit.

l'adoption des IFRS par une économie émergente, proposant une interprétation institutionnelle dans un contexte global.

Cette étude suggère que dans un monde globalisé, des forces institutionnelles très puissantes opèrent à un niveau international sur des états-nation individuels, lesquels deviennent un champ pour la transmission et l'adoption des pratiques institutionnelles acceptables. En effet, l'interaction des acteurs nationaux avec les organismes internationaux a donné lieu globalement à des structures de domination et des formes de coalition.

En tant que membre de la région *Moyen-Orient et Afrique du Nord*, les EAU sont sujets à des pressions institutionnelles globales de type coercitif, normatif et mimétique de la part de la Banque Mondiale (BM), des marchés de capitaux, des Big4 et de l'IASB, tous identifiés comme des facteurs d'influence dans l'adoption des IFRS. Les normes sont à la fois une manifestation du processus d'institutionnalisation et une technologie à travers de laquelle le processus est mobilisé.

D'un point de vue technique, la mobilité de capitaux à un coût inférieur, une plus efficace allocation des ressources, une meilleure qualité du *reporting* financier et une diminution de la gestion du résultat, ainsi qu'une augmentation de la demande de responsabilité par la BM et le FMI sont des motivations pour cette adoption.

Dans ce processus, les pays se rendent compte que les IFRS fournissent plus que des bénéfices techniques : à savoir également une force de légitimation et un pouvoir symbolique qui donnent aux adoptants de la crédibilité pour être en concurrence pour les investissements directs étrangers (IDE).

Les pressions coercitives informelles des multinationales sont mises en évidence lors de l'ouverture du Dubai International Financial Center (DIFC) en 2005 établissant les EAU comme une nation globalisée, fournissant des opportunités d'investissement. Cependant, ceci renforce le besoin de démontrer l'intégrité et la transparence dans le *reporting* financier ce qui se fait *via* l'adoption des IFRS.

La démonstration la plus importante des pressions normatives institutionnelles est l'apparition d'une grande force de travail professionnellement formée.

La Banque Mondiale, avec sa condition imposée au financement de projets en matière d''accountability', nécessitant la certification par des cabinets comptables réputés, a aidé à la prolifération des opérations internationales des cabinets Big 4. Ces derniers, par leur implantation mondiale, ont joué un rôle significatif dans la globalisation comptable.

Les partenaires commerciaux des EAU venant de partout dans le monde spécialement de l'Europe donnent une motivation supplémentaire pour participer à la diffusion des pratiques globalement désirables. C'est pour cette raison que lorsque la mise en place des IFRS en Europe a été décidée, les EAU ont pris une décision dans le même sens pour les sociétés cotées.

Pour les autres sociétés, c'est une option de les appliquer en tant que « meilleures pratiques » disponibles.

Selon Irvine, les IFRS ont été « vendues » d'un point de vue technique, mais les résultats ne sont pas garantis si l'implémentation n'est pas efficace. Si l'adoption et l'implémentation ne sont pas en phase, ceci peut être dû à des **tensions qui aboutissent à un faible couplage ou à un découplage.**

Rodriguez et Craig (2007)[325]ont étudié également le découplage. Tandis que la vision des institutions internationales semble être que les problèmes de valorisation et *reporting* des professionnels de la comptabilité sont les mêmes partout dans le monde, supposer qu'il n'existe qu'un cadre règlementaire pour tous les besoins de *reporting* et pour toutes les entreprises est une conception qu'ils considèrent comme naïve.

Pour les pays en développement, le problème est que les tendances globales institutionnelles peuvent imposer des structures et des pratiques qui ne s'ajustent pas aux différences et aux besoins locaux comme le rappelle Irvine (2008) citant Sharma et Lawrence (2005)[326].

Même si des pays en développement ont éprouvé des difficultés dans la mise en place des IFRS (Fidji, Bangladesh, Pakistan Kuweit), la décision d'adoption n'a pas été pour eux problématique. Ce fut également le cas des EAU où l'opposition était limitée en raison de sa culture occidentalisée et de son engagement dans la globalisation.

Selon Irvine, lors de la mise en place des IFRS, il est probable que les EAU caractérisés par la concentration de la richesse nationale entre les mains d'intérêts privés puissants, feront face à leur manque de culture de la responsabilité et de la transparence.

Le concept institutionnel de *faible couplage* ou *découplage* suggère que, dans ces situations, le comportement organisationnel réel peut être très différent de celui véhiculé et attendu par des pratiques institutionnalisées.

Le challenge pour les EAU sera, en dépit des changements règlementaires récents d'assurer la transparence et la responsabilité du *reporting* financier de façon à ce que la réalité corresponde aux objectifs de l'adoption.

Le cas du Bangladesh : du coercitif et de la légitimation

Mir et Rahaman (2005)[327] ont étudié l'adoption des IFRS avec la théorie néo-institutionnelle.

325 Lúcia LIMA RODRIGUES et Russell CRAIG, « Assessing international accounting harmonization using Hegelian dialectic, isomorphism and Foucault », Critical Perspectives on Accounting 18, no 6 (septembre 2007): 739-57, doi:10.1016/j.cpa.2006.02.007.

326 Umesh SHARMA et Stewart LAWRENCE, « Public sector reform, global trends vs. local needs: the case of a state rental organisation in Fiji », Journal of Accounting and Organizational Change 1, no 2: 141-64, doi:https://doi.org/10.1108/18325910510635335.

327 MIR et RAHAMAN, *Loc. cit.*

Selon leur étude, la profession comptable du Bangladesh a décidé d'adopter en 1999 toutes les normes internationales applicables au pays en réponse aux pressions des nombreuses agences internationales et des établissements financiers travaillant au Bangladesh de façon à assurer la responsabilité et la transparence dans le *reporting* financier.

Sur la base d'une analyse documentaire et d'entretiens avec des membres des institutions ainsi que des professionnels, les auteurs évaluent le processus et la logique de l'adoption des normes. Ils cherchent à démontrer que cette adoption provient de la recherche de **légitimation institutionnelle** sans une appréciation des variables du contexte local.

L'adoption des normes internationales en 1999 fait suite à une aide financière accordée au gouvernement par la Banque Mondiale à des fins d'amélioration des normes comptables et d'audit. Ensuite le gouvernement a délégué le processus d'adoption à l'autorité des marchés financiers locale et cette dernière a renforcé les pouvoirs de l'organisation professionnelle comptable locale, reconnue ainsi comme l'experte dans la matière, ignorant qu'il y avait deux autres organisations professionnelles dans le pays.

Le processus d'adoption comprend l'étude des normes internationales et de leur validation par l'institution professionnelle comme norme locale. Sont exclus de ce processus selon les auteurs : les universitaires, les deux autres organisations professionnelles, la chambre de commerce et les utilisateurs. Les auteurs signalent une particularité du Bangladesh où l'audit des coûts est obligatoire selon la loi. Or le processus de validation des normes a exclu l'organisation professionnelle regroupant les contrôleurs de gestion.

L'autorité des marchés financiers locale a reçu également une aide de la Banque de Développement asiatique pour faciliter l'adoption des normes. **La question posée par les deux auteurs est la suivante : quel est l'intérêt de tout ce processus** ? L'adoption est-elle nécessaire en raison de marchés de capitaux locaux en croissance et de l'arrivée de nouveaux investisseurs étrangers ?

Les auteurs ont observé de **l'isomorphisme coercitif** et de la **confusion** ainsi que de la **dissension** entre les institutions qui devraient normalement travailler ensemble, en raison de **« la nature non démocratique du processus** ». Le gouvernement a essayé de mettre en place un comité rassemblant d'autres acteurs que les professionnels comptables, mais cela n'a pas fonctionné parce que ces derniers **se considéraient les seuls acteurs légitimes à piloter le processus.**

En conséquence, les auteurs ont observé que les préparateurs des comptes qui n'appartiennent pas à l'organisation comptable en charge du processus font une application minimale des normes internationales. De plus, les universitaires n'étant pas au cœur de la validation des normes, les nouveaux professionnels sortant de l'université ne semblent pas être informés du changement comptable en cours.

Même si la perception générale sur l'adoption est qu'elle obéit à la pression des institutions financières internationales, quelques acteurs interrogés en évoquent des avantages. Il s'agit principalement de l'augmentation de la crédibilité vis-à-vis des investisseurs étrangers qui sont de plus en plus nombreux. L'économie de coûts est également évoquée, faisant référence au fait que construire un cadre comptable à partir de zéro serait plus onéreux. Le gouvernement pour sa part ajoute que l'adoption des normes internationales assure la « *bienveillance* » du support continu des institutions financières.

Comme problèmes spécifiques de l'adoption, les auteurs ont relevé le manque de normes pour de grands secteurs de l'économie locale : le jute, le thé, *etc.*, ainsi que la nouveauté du concept de responsabilité, concept qui devrait trouver une autre façon de s'imposer au-delà de l'adoption de normes internationales. Dans ce pays le niveau de corruption est très important.

Pour Mir et Rahama, (2005), le moteur de l'adoption a donc été la recherche de la légitimation institutionnelle sous la pression des institutions financières internationales, légitimation due au besoin de fournir de la crédibilité aux investisseurs étrangers et de démontrer une responsabilité. Cependant, la perception que le processus est de nature non démocratique génère une situation de conflit interne débouchant sur un faible niveau de conformité aux IFRS.

Nurunnabi (2015), dans son étude sur la mise en place des IFRS au Bangladesh, précise les différentes influences et les acteurs intervenant dans cette mise en place. Des pressions directes et indirectes sont identifiées.

- Coercitive : le Gouvernement agissant à travers ses Ministères du Commerce, de la Justice et des Finances.
- Normative : les deux organisations professionnelles locales (ICAB – *Institute of Chartered Accountants of Bangladesh*- et ICMAB – *Institute of Cost and management Accountants of Bangladesh)*, les agences régulatrices locales, la Banque Mondiale ainsi que le FMI ont imposé les normes internationales.
- Mimétique : les entreprises tendent à imiter les meilleures pratiques disponibles.

  Etant donné qu'il n'y pas de collaboration entre ces organisations, les entreprises sont perdues. Ce manque de coordination est vu par Nurunnabi comme une des raisons de la mise en place des IFRS au Bangladesh.

Le cas de la Tunisie : du coercitif et de la non-pertinence du modèle

Nous étudions ici la thèse[328] de Trabelsi Raoudha soutenue en 2011 ainsi que son article[329] publié par la suite.

En 1997, la Tunisie décide de mettre en place le modèle comptable international de l'époque en abandonnant son modèle local qui était basé sur le modèle continental. Alors que le cadre IFRS a beaucoup évolué depuis cette date, la version tunisienne n'a pas beaucoup changé, et l'écart entre les normes comptables tunisiennes et internationales permet de s'interroger sur la raison qui a poussé la Tunisie à mettre en place ce système comptable à l'époque.

La méthode de recherche se fonde sur l'exposition d'une revue de la littérature, sur une étude exploratoire sur le terrain avec des entretiens avec des professionnels et, enfin, sur une étude empirique dans une démarche quantitative. Les théories mobilisées sont la théorie de la contingence et la théorie néo-institutionnelle et la question de recherche était formulée ainsi : « *comment se mesure l'avancement du processus d'harmonisation et quels sont les déterminants dans un pays à tradition comptable continentale* ? »

Pour répondre à cette question, des questionnaires complétés par des professionnels des cabinets et des entreprises ont permis de constater un faible niveau d'harmonisation *de jure*, mais surtout *de facto*. Les facteurs liés à cette situation sont pour l'auteure contingents mais surtout néo-institutionnels pour les cabinets, et seulement néo-institutionnels pour les entreprises.

La conclusion de cette recherche est que le modèle comptable international n'est pas pertinent pour les entités économiques tunisiennes : l'adoption des normes ayant été le résultat des pressions institutionnelles étrangères, exercées sur les choix politiques et économiques du pays, plutôt qu'une demande de la part des entreprises. Les acteurs qui ont influencé ce processus d'adaptation du modèle anglo-saxon sont selon l'auteure les réseaux internationaux d'expertise comptable et d'audit, notamment les Big4, les multinationales et les parties prenantes étrangères des entreprises exportatrices.

Nous retrouvons ici les acteurs clés de l'adoption dans les pays évoqués précédemment.

Le cas de l'Irak : des forces coercitives puissantes

Hassan *et al.* (2014)[330] sont intéressés à l'intérêt croissant suscité par l'Irak comme canal d'investissement direct et au rôle de la comptabilité dans ce mouvement.

328 Raoudha TRABELSI, « Harmonisation comptable internationale dans les pays émergents: contingences environnementales ou pressions institutionnels? » (Université de Montpellier, 2011).

329 TRABELSI, *Loc. cit.*, juillet 2013.

330 HASSAN, RANKIN et LU, *Loc. cit.*

Les questions de recherche de ce travail cherchent à déterminer les facteurs qui ont influencé le gouvernement irakien dans sa demande de l'application des IFRS pour les entreprises cotées et les facteurs pouvant agir dans le futur.

Le cadre théorique pour étudier ce cas est la théorie institutionnelle de Scott (2001) et de DiMaggio et Powell (1991).

Les auteurs exposent trois niveaux d'analyse : politique, économique, et comptable.

Le point politique précise la nature spécifique du gouvernement en Irak. En effet, en 2003, les États-Unis ont envahi l'Irak et ont mis en place une Autorité provisoire de la Coalition (*Coalition Provisional Authority*-CPA) pour gérer la transition.

D'un point de vue économique, depuis 2003, l'assistance internationale *via* les Nations Unies, la Banque Mondiale et le FMI a joué un rôle important dans la reconstruction de l'Irak. Le pétrole représente 60 % du PIB et 90 % des revenus de l'État. L'agriculture est inexploitée et elle ne suffit pas à nourrir la population, elle est donc importée. Le gouvernement veut donc revigorer l'économie et encourager l'investissement direct.

Du côté de la situation comptable, étant un pays de tradition légale continentale, le gouvernement règlemente beaucoup la comptabilité. Depuis 1970 ont été mis en place des systèmes de planification centrale avec une comptabilité uniforme. En 1988, un organisme émetteur de normes comptables et d'audit a été constitué et a émis des normes basées sur les IAS, avec quelques différences. En 2003 le droit de sociétés a été modifié pour accepter l'investissement étranger jusqu'à 100 % dans toutes les industries sauf le pétrole. Ce n'est qu'en 2009 que l'investissement étranger à 100 % dans ce secteur a été accepté.

En 2004 la CPA a décrété l'obligation pour les sociétés cotées de publier en IFRS, ceci afin d'améliorer la situation économique.

La pression pour adopter les IFRS est venue de la CPA lorsqu'elle a règlementé les marchés financiers. Le gouvernement n'a pas rejeté cette mesure mais n'a pas pris les mesures corollaires pour les faire adopter par le reste des entreprises.

L'Irak a été l'objet de pressions coercitives de la part de la Banque Mondiale et du FMI. Ces organismes ont soutenu le développement économique dans plusieurs juridictions.

L'OMC a aussi exercé un pouvoir coercitif. L'Irak y avait le statut d'observateur en 2004. En 2005 le gouvernement Irakien a soumis une demande d'adhésion, qui fut conditionnée à la qualité du marché de capitaux via l'adoption des IFRS-full et des IAS et à l'ouverture commerciale du pays.

Le gouvernement Irakien a également développé des relations avec des entreprises pétrolières étrangères. Il est aussi à la recherche d'une assistance pour le développement à travers l'investissement étranger direct ou des joint-ventures. Selon les auteurs, il est probable que

l'Irak fasse face à la pression de partenaires étrangers pour mettre en place un système de *reporting* qui coïncide justement avec ceux des partenaires concernés (mimétisme).

L'Irak est un pays impliqué dans des groupements internationaux, économiques ou comptables, qui font pression pour l'adoption des IFRS. Ainsi c'est un pays fondateur de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) et de la Ligue des Etats Arabes. Or parmi les 10 pays les plus importants de cette dernière organisation, 7 demandent aux sociétés cotées de publier leurs états financiers en IFRS.

Du côté de l'implication dans des institutions professionnelles, l'Irak est membre du Groupe des Normalisateurs de l'Asie et l'Océanie (AOSSG) dont l'objectif est de promouvoir l'adoption des IFRS et la convergence vers ces standards.

La profession Irakienne fait partie aussi de l'IFAC, d'où peuvent venir également des pressions. La pression peut donc s'avérer normative également.

Synthèse des études nationales

Dans les cas nationaux particuliers présentés en matière d'adoption des IFRS et analysés avec la théorie néo-institutionnelle, nous retrouvons très souvent les mêmes pressions institutionnelles et les mêmes catégories d'acteurs (institutions internationales, Big 4, l'Etat et les entreprises). Les particularités du changement comptable viendront des caractéristiques contextuelles liées aux institutions locales, à leur pouvoir face à des organisations régionales ou internationales ainsi qu'à l'intérêt porté par le développement du commerce international du pays concerné. Par ailleurs, la recherche ayant produit ces résultats alerte sur les conditions nécessaires pour la réussite et la bonne application des normes IFRS. En effet, une décision d'adoption dans un pays particulier peut se découpler lorsqu'elle est mise en pratique.

			Types d'isomorphismes repérés dans le cadre du processus d'adoption			Eléments complémentaires observés pour la mise en œuvre
Pays	Auteurs	Cadres mobilisés	Coercitif	Normatif	Mimétique	
Chine	Wu et Patel (2013)	TNI	X (supranationales organisations)	X (Big 4)	X (Investisseurs internationaux) Efficience mise en avant	Dynamique intra-organisationnelle et interinstitutionnelle
Espagne	Doadrio *et al.* (2015)	TNI	X (ICAC et les régulateurs	X (Associations d'auditeurs et AECA)	X (Régulateur boursier, la Banque d'Espagne et Big 4)	
Estonie	Alver *et al.* (2013)	TNI	X (UE)	x (Big 4)	X (EASB et grandes entreprises)	
France	Barbu (2006)	TNI	X (CNC, CRC, Parlement Européen, entreprises)		X	Confort de la légitimité
Allemagne	Heidhues et Patel (2011)	TNI	x (UE)	Ø (gros manque)	X (industrie pour accès aux capitaux)	
Suède	Lundqvist (2008)	**TNI,** théorie des ressources et théorie positive	X (un régulateur et pour toutes les entreprise)			Le manque de ressources (nombre de comptables) et manque de connaissance de la régulation
Roumanie	Albu *et al*. (2011) et (2012)	TNI et TS	**X** (Banque mondiale, FMI, UE)	Ø (sauf présence des Big 4 et jeunesse de la profession comptable)	Ø (pas de meilleures pratiques disponibles)	Manque de ressources, importance des taxes. D'une recherche de légitimité politique à technique. Importance de l'environnement.
Emirats Arabes Unis	Irvine (2008)	TNI	X (Banque mondiale, marché des capitaux)	X (Big 4 et IASB)	X Engagement dans la globalisation (occidentalisation)	
Bangladesh	Mir et Rahaman (2005) Nurunnabi (2015)	TNI	X (Gouvernement, BM, FMI)	X (Organisations professionnelles locales)	X (crédibilité / investisseurs recherchée + démonstration de la responsabilité) Meilleures pratiques	Manque de coordination entre acteurs serait en lien avec la mise en place des IFRS
Tunisie	Trabelsi Rainsi (2011)	TNI et Approche Contingente		X Réseaux internationaux d'expertise comptable Big 4	X (multinationales, entreprises en relation avec les entreprises exportatrices)	Déconnexion, faible harmonisation *de jure* et *de facto*
Irak	Hassan *et al.* (2014)		X (CPA, OMC)	X Organisation régionale et IFAC	X (OPEP, partenaires étrangers)	Le pétrole au cœur du changement

Table III-5 Synthèse des études nationales fondées sur une approche néo-institutionnelle

Nous retrouvons globalement les mêmes sources d'influence, néanmoins les travaux cités s'aperçoivent que lors de la mise en place, le processus d'adoption peut prendre une trajectoire et un rythme de mise en œuvre délimitée par le contexte. Plusieurs points complémentaires apparaissent importants au-delà du repérage des types d'isomorphismes : l'existence de dynamiques inter et intra institutionnelles, de processus de coordination (qui fonctionnent ou non) et de ressources clés (qui peuvent manquer, que le pays soit en développement ou non). Ces éléments de coordination, d'environnement, ces dynamiques, ces ressources nécessiteront un cadre d'appréhension, que ne propose pas la TNI, pour les qualifier et comprendre leurs influences mutuelles.

III.1.5. Etudes sur le découplage en IFRS et sur la contradiction institutionnelle

Zelinschi *et al.* (2013)[331]estiment qu'il arrive que les organisations développent un comportement réel en décalage avec leurs pratiques affichées à des fins de conservation de légitimité et de survie dans le cadre d'environnements incertains ou parcourus de logiques institutionnelles contradictoires. Ce découplage peut être de l'hypocrisie organisationnelle ou le reflet d'un comportement rationnel.

Le risque de découplage a d'ailleurs été perçu par plusieurs des auteurs étudiés (Wu et Patel, 2013, Rodriguez et Craig, 2007, Irvine, 2008) dans le paragraphe précédent dans leurs analyses du phénomène de l'adoption des IFRS.

Le cas de l'Égypte

Kholeif (2010)[332] étudie l'utilisation symbolique des IFRS dans une entreprise partiellement privatisée, avec la théorie néo-institutionnelle et ses extensions. Il explique comment l'utilisation des IFRS est modelée par le jeu entre les pratiques comptables, les institutions en conflit, les rapports de pouvoir et l'utilisation de l'informatique dans l'institutionnalisation des règles et routines. La méthode est l'étude de cas.

Les résultats montrent que l'entreprise a fait face à des demandes institutionnelles externes conflictuelles. En tant qu'entreprise détenue partiellement par l'État, elle devait émettre des états en norme locale, en tant qu'entreprise cotée, elle devait émettre des états en IFRS. Pour être conforme à toutes les demandes, l'entreprise a adopté des règles et routines découplées et

331 Dragos ZELINSCHI, Yves LEVANT et Nicolas BERLAND, « Les motivations au découplage : l'exemple de l'introduction de L'IFRS 8 », Finance Contrôle Stratégie, no 16-1 (12 avril 2013), doi:10.4000/fcs.1274.

332 Ahmed KHOLEIF, « A New Institutional Analysis of IFRS Adoption in Egypt: A Case Study of Loosely Coupled Rules and Routines - delivery.php », Research in Accounting in Emerging Economies 10 (2010): 29, https://ssrn.com/abstract=2609057.

l'informatique a été l'outil pour institutionnaliser le système comptable local et préserver le *statu quo*.

L'auteur met en avant les caractéristiques suivantes du découplage :

a) Pressions coercitives conflictuelles entre le normalisateur comptable (l'État) et la bourse : de nouvelles institutions ont été introduites sans des-institutionnaliser les précédentes.

Kholeif (2010) explique que la comptabilité uniforme de cette entreprise publique datait de 1976, elle faisait partie de routines. L'entreprise est privatisée à partir de 1996 pour moins de 20 % de son capital. La Bourse lui demande d'appliquer les normes comptables égyptiennes et la traduction en arabe des IFRS. Les taux de dépréciation utilisés correspondent à l'ancienne pratique étant donné que les IFRS ne les fournissent pas. Le plan comptable était toujours utilisé. Face au conflit des normes, les normes égyptiennes sont appliquées. A ce niveau, si l'auteur évoque un découplage, nous pourrions même aller plus loin que ce constat en interprétant ses observations comme une forme d'hybridation de normes.

b) Les pouvoirs au sein de l'entité et **l'utilisation de l'informatique** pour institutionnaliser la comptabilité uniforme locale issue du gouvernement.

Kholeif relate ici la mise en œuvre des systèmes informatiques. En 1989 un logiciel de comptabilité uniforme avait été installé. En 1998/1999 un nouveau logiciel est implanté, décision liée à la privatisation graduelle, en vue d'obtenir une certification ISO. Cette décision a été perçue comme une décision interne et non comme une obligation externe. Elle n'a pas suscité de résistance car elle ne touchait pas les routines, ce logiciel a été construit sur mesure prenant en compte la comptabilité uniforme utilisée depuis 1976.

Alors, comment une entreprise applique-t-elle les IFRS si elle utilise encore son plan comptable et un *software* basé sur la comptabilité uniforme ? C'est un dilemme qui a été résolu en adoptant des règles et routines découplées. Les IFRS sont les normes dites utilisées pour se conformer à la Bourse mais la comptabilité uniforme est utilisée pour les activités au jour le jour. Les comptables gèrent le développement du logiciel, renforcent leur *statu quo* institutionnel pour préserver leur pouvoir.

L'utilisation cérémoniale des IFRS est un résultat des processus de résistance au changement comptable au sein de l'organisation selon l'auteur.

Nous pouvons néanmoins pressentir ici que les outils, systèmes, structures et schémas de pensée préalables à tout changement comptable ne peuvent être occultés d'une étude sur la mise en œuvre des IFRS, Leur caractère structurant apparaît important dans le cas relaté par Kholeif (2010).

Le cas de la Chine :

Wu et Patel (2010)[333] ont identifié des concepts de découplage dans leur étude sur la Chine. Dans le découplage, ils ont mis en avant les concepts suivants :

- **Conflit d'intérêts et dépendance du pouvoir**

Citant Emerson (1972), les auteurs rappellent que les inégalités dans la dépendance et les déséquilibres du pouvoir mènent à des conflits d'intérêt et au changement social. Citant Greenwood et Hining (1996), ils soulignent que certains des acteurs organisationnels, moins dépendants peuvent résister au changement, changement incompatible avec les institutions existantes. Ces acteurs peuvent avoir la capacité d'intervenir dans le processus, de maintenir le *statu quo* et de protéger leur pouvoir ou de montrer un intérêt pour l'innovation. Pour Wu et Patel, l'introduction des modèles anglo-américains redéfinit les relations entre les managers, les directeurs, les auditeurs, les investisseurs et les normalisateurs en créant des menaces vis-à-vis du pouvoir et de l'autonomie des acteurs. Selon la théorie de la dépendance du pouvoir, les acteurs puissants peuvent alors mobiliser leur pouvoir pour résister au changement et maintenir le *statu quo*.

- **Loose coupling (couplage faible ou lâche).** Ce concept permet de saisir la stabilité de l'organisation et sa flexibilité. Dans cette étude le concept a trait *au processus et à la situation* où la régulation est largement séparée de l'activité organisationnelle réelle. Le *loose coupling* est essentiel pour résoudre les contradictions institutionnelles en étant en conformité avec ce qui est attendu institutionnellement.

Ces deux points nous semblent importants et nous pourrions d'ailleurs articuler cette notion avec le concept de *slack* (non pas dans sa stricte acception financière) mais dans le sens de « *marges de tolérance face aux règles* [qui] *ne sont pas normalisables ni énonçables* » (Bouquin et Kuszla, 2014, p. 217)[334].

Le découplage de l'IFRS 8

L'hypothèse de Zelinschi *et al*. (2008)[335] est que le découplage est généré comme solution aux contradictions exprimées par différentes catégories de parties prenantes dont les points de vue ne s'accordent pas. L'objectif de la recherche est d'identifier les raisons pour les organisations de l'adoption de comportements de découplage dans le cadre de pressions coercitives. Les auteurs s'appuient sur les travaux de Fis et Zajac (2005) et sur ceux d'Oliver (1991). Le comportement de découplage est une situation où la conformité par rapport aux attentes externes est uniquement symbolique (mécanisme de protection et de justification complexe) et pas effective (*cf.* Fiss et Zajac 2005). De l'analyse des réponses stratégiques d'Oliver (1991), il ressort que les parties prenantes de l'organisation jouent un rôle fort et structurent ses réponses. D'ailleurs, sa typologie montre différents types de découplage, des réponses qui peuvent être dépendantes et qui peuvent apparaître ensemble dans un phénomène. Le concept

333 HUIYING WU et PATEL, Loc. cit.

334 Henri BOUQUIN et Catherine KUSZLA, Le contrôle de gestion (Paris: Presses Universitaires de France, 2014).

335 ZELINSCHI, LEVANT et BERLAND, Loc. cit.

de découplage se complexifie et devient ambigu au point qu'on parle de *loose-coopling* ou aussi d'hypocrisie organisationnelle. Le découplage peut-être partiel ne concernant que certains aspects de la structure formelle.

Les motivations au découplage sont étudiées par les auteurs aux trois niveaux de la TNI de DiMaggio et Powell :

- pressions sociétales afin d'affronter des environnements changeants,
- pressions sectorielles :
  - mimétiques : moyen de coordination et de génération des comportements prévisibles.
  - à travers des organes régulateurs.
  - à travers les normes techniques imposées.
- organisationnelles : provenant des tensions internes à l'organisation.

Les motivations au découplage sont étudiées à travers le cas de la mise en place de l'IFRS 8, car cette norme devrait changer substantiellement le contenu de l'information sectorielle pour les entreprises concernées. Étant donné que cette information devrait se baser sur l'information interne, cela poserait des problèmes de confidentialité et de gestion du risque stratégique de divulgation pour les managers. Il s'agit d'une étude de la résistance à l'isomorphisme coercitif.

Les résultats montrent que **les principales raisons** motivant le découplage dans le cas des pressions coercitives sont :

1. Le découplage résulte d'une recherche d'**efficience** autant que d'une **façade**, car les entreprises cherchent à se protéger en ne divulguant pas d'informations confidentielles. Il peut s'expliquer par la peur à perdre des ressources externes ou par le désir de contrôler leur utilisation interne.
2. Bien que le découplage face à la pression coercitive soit supposé ne pas exister, les résultats montrent que cela existe probablement en raison du fait qu'il n'est pas possible de contrôler la conformité totale des entreprises à la norme. Nous retrouvons donc ici l'existence de zones d'ombre, potentielles marges de manœuvre évoquées plus haut. Le contrôle du *reporting* interne face au *reporting* externe peut s'avérer complexe, car le *reporting* interne est, par nature, inaccessible en externe et avec des frontières incertaines. Nous noterons ici que le terme incertain pour qualifier les frontières du *reporting* interne est peut-être inadéquat car la structure d'un *reporting* interne est claire même si elle peut être méconnue (c'est par définition une « structure »), en revanche elle est changeante d'une période à l'autre en fonction des stratégies, et des stratégies de contrôle (des centres de responsabilités et des activités ou *businesses*), ce qui génère des problèmes de comparabilité et de compréhensibilité pour les parties prenantes externes (*cf.* Kuszla et Escaffre, 2016)[336].
3. Le découplage traduit les interactions avec les parties prenantes, externes mais aussi internes.

336 Lionel ESCAFFRE et Catherine KUSZLA, « Les indicateurs de performance communiqués par les entreprises (Non-GAAP Financial Measures) sont-ils représentatifs d'une gouvernance stratégique? », 2016, http://www.anc.gouv.fr/cms/sites/anc/accueil/recherche/etats-generaux-de-la-recherche-c/6emes-etats-generaux--2016.html.

4. Enfin, il semble exister plusieurs types de mimétisme : actif et passif (historique), à court terme et à long terme.

Les conclusions des auteurs montrent que, face à l'IFRS 8, les entreprises se sont contentées de reprendre les informations qu'elles diffusaient selon l'IAS14 et de les restructurer légèrement pour les rendre conformes à l'IFRS 8. Concernant les facteurs de ce découplage, une cohérence réduite entre les obligations institutionnelles (IFRS 8) et les buts organisationnels favorise la résistance organisationnelle aux pressions institutionnelles. Dans l'étude, la résistance se matérialise par une stratégie d'évitement conduisant au découplage.
Il conviendra donc pour notre étude de saisir l'écart possible qui pourrait exister entre des obligations institutionnelles et des buts organisationnels internes des acteurs étudiés.

Contradiction institutionnelle et changement institutionnel : une perspective dialectique à adopter ?

La question du découplage montre bien que les pratiques et les normes peuvent s'affronter ou s'ignorer. Et c'est bien cette zone de conflit ou de vide qu'il faut explorer en adoptant un point de vue qui permette de saisir à la fois les individus en action et les systèmes institutionnels existants ou construits.

Seo et Creed (2002)[337] essayent de dépasser le dilemme de la théorie institutionnelle entre agence et intégration (*embeddedness*) pour expliquer le changement institutionnel. Leur cadre définit le changement institutionnel comme étant le produit de l'interaction de deux dynamiques : la contradiction institutionnelle et la *praxis* humaine. Ils utilisent l'approche de Benson (1977)[338] grâce à laquelle ils décrivent les mécanismes montrant comment les arrangements institutionnels créent diverses incohérences et tensions au sein des systèmes sociaux et entre eux, et comment ces contradictions transforment l'acteur social intégré en agent du changement des arrangements institutionnels. Le concept de « *praxis* », selon Benson cité par les auteurs, « réconcilie l'intégration institutionnelle et l'agence transformatrice ». Leur perspective alerte sur la manière (le comment) dont les formes d'institutionnalisation et de changement institutionnel peuvent être le produit d'une lutte politique entre multiples éléments sociaux avec un pouvoir inégal. Les auteurs se réfèrent aux quatre principes qui

337 Myeong-Gu SEO et W. E. Douglas CREED, « Institutional Contradictions, Praxis, and Institutional Change: A Dialectical Perspective », The Academy of Management Review 27, no 2 (2002): 222-47, doi:10.2307/4134353.

338 J. K. BENSON, « Organizations : A dialectical view », Administrative Science Quarterly, s. d., 22 édition, 1-21.

guident l'analyse dialectique et aux sources de contradiction institutionnelle selon Benson (1977), éléments qui nous semblent mériter une explication :

Principes :

- ⇨ « Construction sociale » : le processus social par lequel les relations sont produites et reproduites d'une façon prédictible.
- ⇨ « Totalité » : l'interconnexion des schémas sociaux, qui sont découplés permettant des résultats divergents ou incompatibles au sein du système interconnecté.
- ⇨ « Contradiction » : ce sont les ruptures ou incohérences entre et dans les structures sociales. Elles produisent des tensions et conflits pouvant parfois modeler la conscience et l'action du changement.
- ⇨ « *Praxis* » : la reconstruction libre et créative de schémas sociaux.

Sources de contradiction :

- ⇨ Le découplage « recherche de légitimité/efficacité fonctionnelle », le problème ici étant d'identifier comment des institutions évitent la recherche des solutions optimales en termes d'efficience au profit d'une protection, ceci sur le long terme.
- ⇨ Une adaptation à court terme qui paradoxalement affaiblit la capacité d'adaptation donc l'adaptabilité sur le long terme.
- ⇨ Une conformité intra-institutionnelle qui crée des incompatibilités interinstitutionnelles.
- ⇨ Enfin, un isomorphisme qui entre en conflit avec des intérêts divergents : ici, c'est le caractère politique du processus de construction sociale qui est mis en avant et qui met en jeu des participants avec des intérêts divergents et des pouvoirs inégaux qui ne sont pas nécessairement en cohérence avec le schéma institutionnel existant reproduit ou prévu, et ces participants peuvent devenir agents de changement.

Ces quatre sources sont probablement interconnectées.

La perspective dialectique du changement institutionnel place l'acteur au centre de la probabilité de changement. C'est la contradiction qui va permettre le changement à travers la *praxis*.

Seo et Creed (2002) vont chercher à vérifier ces contradictions en émettant quatre hypothèses :

a. Intérêts divergents et potentiel des agents pour le changement : le rôle de la praxis

Pour Seo et Creed (2002), le degré de divergence entre les schémas sociaux et les intérêts ou besoins des participants est lié positivement à la probabilité d'émergence de la *praxis* affectant ceux qui vont devenir des agents de changement.

b. Contradictions institutionnelles et le changement réfléchi de la conscience collective

Les auteurs ici synthétisent dans le concept de « non-adaptabilité » plusieurs notions empruntées à d'autres chercheurs : la « capacité » des institutions de Clemens et Cook (1999), la « *portée*

du couplage » de Greenwood & Hining (1996) et le « *degré d'intégration »* d'Uzzi (1997) – *cf.* Seo et Creed (2002).

La *non-adaptabilité* est la mesure par laquelle les schémas institutionnels sont profondément intégrés et couplés. Elle est une *variable* de la situation conditionnant les *deux formes du changement* :

- à partir de l'intérieur graduellement, on parle alors ici de « modelage graduel de la conscience » qui aboutit à une désinstitutionalisation ou à une dispersion à partir desquelles la légitimité commencerait à diminuer
- ou à partir de l'extérieur d'une façon révolutionnaire (la « révolution de l'extérieur ». Cette révolution se produit soit parce que les inefficiences s'accumulent et à long terme le système ne tient plus, soit pace que des contradictions institutionnelles lâches minent le schéma social qui ne tient pas à long terme face à des pressions externes, d'où une crise.

c. La non-adaptabilité comme condition pour le changement

Les auteurs suggèrent qu'en cas de forte « non-adaptabilité », les lacunes en matière d'efficience et l'incompatibilité institutionnelle promeuvent la *praxis* par le moyen d'une crise, par la création des conditions générant une révolution de l'inertie institutionnelle. La perspective dialectique explique que les acteurs ne produisent pas des schémas totalement nouveaux mais qu'ils adoptent des cadres disponibles dans le contexte institutionnel hétérogène.

d. Les incompatibilités interinstitutionnelles et le changement

Selon les auteurs, le degré et le nombre d'incompatibilités interinstitutionnelles augmentent la probabilité d'une *praxis* pour un changement institutionnel par l'augmentation du nombre des cadres ou logiques disponibles pour la construction d'alternatives aux schémas qui peuvent être légitimes et pour mobiliser les efforts pour le changement. Nous pouvons remarquer que la logique de *benchmarking* (référence à d'autres organisations ou pratiques d'autres organisations) que nous connaissons en sciences de gestion par exemple s'inscrit totalement dans ce cadre.

La praxis donne un résultat en fonction des capacités allouées aux acteurs (les moyens) dans leur adoption du changement et dans son déploiement.

L'action collective d'un groupe de « challengeurs » ou « entrepreneurs » peut ne pas nécessairement aboutir au changement souhaité en raison des intérêts personnels d'autres acteurs mieux servis par les schémas sociaux existants. Dans ce cas-là, une phase de débat politique intense et de négociation sur les nouvelles formes à adopter démarre.

Ce cadre de Seo et Creed (2002) signale l'interdépendance du politique et du cognitif dans la création, le maintien et le changement des schémas institutionnels, indiquant que la *praxis* (action) institutionnellement intégrée est un « facteur commun et important du changement institutionnel, au-delà de la conformité orthodoxe ou de la résistance stratégique ».
Ces auteurs mettent l'accent sur le caractère dialectique du changement institutionnel et intègrent dans le débat l'action des individus. Ils soulignent également l'importance des contradictions institutionnelles internes ou internes/externes qui sert de terreau aux pratiques nouvelles non encore institutionnalisées ou en voie d'institutionnalisation. La question des pouvoirs est également importante tant dans les jeux de pouvoirs, les niveaux de pouvoirs que dans les moyens (ressources) mêmes de l'action (la *praxis).*

Il semble donc important pour saisir les changements institutionnels de développer une approche de l'action sociale qui intègre à la fois ce caractère dialectique, et à la fois une compréhension des modalités de construction du schéma social dans sa dimension normative comme le suggère la théorie néo-institutionnelles, politique mais aussi cognitive comme Seo et Creed le proposent, même si ce dernier point reste peu développé.
Dans cette perspective il convient d'explorer les apports de la théorie de la structuration développée par Anthony Giddens (1984) [339] .

III.2. La prise en compte des phénomènes de structuration : Giddens (1984)

III.2.1. La théorie de la structuration de Giddens.

Pourquoi une théorie de la structuration ?

Dans son ouvrage, *« La constitution de la société, Éléments de la théorie de la structuration »*, Giddens (1984) tente d'appréhender la manière dont les actions des acteurs sociaux sont structurées dans un contexte de coprésence (lieux d'interaction de la vie sociale quotidienne) ainsi que la façon dont les systèmes sociaux existent et perdurent. Ceux-ci ne le font que si les actions structurées se reproduisent dans le temps et dans l'espace. L'intérêt de la démarche de Giddens est de relier une action, un comportement humain, à un ensemble de caractéristiques structurelles de son système social. Il va également explorer trois dimensions de l'action sociale, à la fois structurante et structurée, liées au sens donné à l'action, aux pouvoirs mobilisés ou mobilisables et aux normes et valeurs qui permettent de légitimer l'action.
Concernant l'explication du comportement humain, il précise la définition de la notion de sens commun *(« common sense »)* qu'il définit, au-delà de la signification générale, comme « *la*

339 GIDDENS, *Op. cit.*

connaissance partagée (« mutual knowledge ») qui donne du sens à l'action : les significations sont produites et reproduites via l'application pratique et la reformulation continue de ce que « tout le monde sait ».

Plusieurs sciences et disciplines échouent à étudier cette connaissance partagée selon Giddens (1984). Selon lui, les considérations suivantes doivent être prises en compte si on veut comprendre ce « *sens commun* » :

a. *« Il faut accepter que l'aspect ethnographique des sciences sociales soit d'une importance fondamentale.*
b. *Les sciences sociales peuvent « montrer » (donner une forme discursive) les aspects de la connaissance partagée que les acteurs emploient dans leur comportement.*
c. *Les sciences sociales peuvent étudier les conséquences non intentionnelles de l'action. Les acteurs savent ce qu'ils font mais les conséquences échappent à ce qui est leur intention. Ce qui est non-intentionnel ne peut être caractérisé que si on éclaircit ce qui est intentionnel, et ceci suppose la prise en compte des raisons des agents ».*

Pour Giddens (1984), le rôle des conséquences non intentionnelles dans l'action humaine est très important et celles-ci soulèvent plusieurs types de questions. Traditionnellement, les sciences sociales naturelles se sont occupées de cette question en étudiant les conditions de la reproduction sociale : les institutions sociales ont des propriétés qui s'étendent au-delà des contextes spécifiques dans lesquels les individus interagissent. Les « fonctionnalistes » diraient qu'il y a des raisons à l'existence et à la continuité des institutions sociales qui sont assez distinctes des raisons que les acteurs peuvent donner pour leurs propres actions. Récemment, le fonctionnalisme a été critiqué. Les systèmes sociaux humains n'ont pas de besoins et il ne faut pas les analyser en recourant à l'analyse fonctionnaliste selon Giddens. En revanche, il est approprié d'étudier les **conditions nécessaires à la persistance d'un ensemble d'institutions sociales** à travers une période de temps. La reproduction sociale se fait sous des conditions d'« intentionnalité mélangée », c'est à dire, que la perpétuation des institutions sociales implique un mix de conséquences de l'action intentionnelles mais aussi non intentionnelles. Ce mix doit être étudié et il est historiquement variable, il y a toute une gamme de circonstances qui vont des conditions de la reproduction sociale « hautement contrôlées » à des conditions qui impliquent un feedback des conséquences non intentionnelles (donc non contrôlables *a priori*).

A cette étape de sa réflexion, Giddens développe deux critiques de la position de la théorie des institutions face à l'action :

1) expliquer un phénomène de reproduction sociale en considérant les conditions comme une « fonction de x » n'a aucune valeur explicative.

2) Statuer sur l'intentionnalité des actions peut aboutir à des affirmations ambigües, surtout lorsqu'on analyse des conditions de reproduction très contrôlées (où on analyse des systèmes

causes /effets connus ou probables) en occultant celles qui ne le sont pas, donc non contrôlables.

Il va donc développer sa théorie des institutions, essayant de combler les manques et les critiques soulevées.

Les concepts clés de la théorie de la structuration que nous retenons

Les éléments principaux de la **théorie de la structuration - TS** (Giddens, 1984) sont les suivants. Nous avons utilisé ici la synthèse d'Englund *et al.* (2011)[340] complétée des concepts de la TS ne figurant pas sur cette synthèse mais qui nous semblent pertinents pour notre recherche.

- **L'agent connaissant, agissant, sa compétence, ses actions** :
  Pour Giddens, les agents sont traités comme des individus qui connaissent le fonctionnement des systèmes sociaux par le biais de leur participation dans ces systèmes. *« Cette connaissance est utilisée dans la (re)production de l'interaction et elle est ancrée dans leurs motivations inconscientes, dans leur conscience pratique sur comment faire et dans leur conscience discursive des pratiques ».*
  Le modèle de la stratification de l'agent permet de comprendre son action, selon la TS. L'agent, acteur compétent, exerce un contrôle réflexif sur son action, contrôle qui implique une conscience pratique et une conscience discursive de sa part, il est mû par des motivations et peut rationaliser ses actes.
  Le caractère intentionnel d'un acte pour Giddens est lié au fait qu'un acteur « sait ou croit que cet acte possède une qualité particulière ou conduit à un certain résultat et qu'il utilise cette connaissance ou cette croyance pour obtenir cette qualité ou atteindre ce résultat » (Giddens, 1984, traduction française de 1987). Un agent peut donc agir intentionnellement ou non, et les conséquences de son action peuvent être intentionnelles ou non. Mais, selon lui, les « actions non intentionnelles » doivent être séparées conceptuellement des « conséquences non intentionnelles » de l'action.
  En général, *plus les conséquences de l'action se trouvent loin en temps et en espace du contexte original de l'action*, moindre est la probabilité que les conséquences soient intentionnelles. Ce rapport est influencé par la portée de la connaissance des acteurs et par le pouvoir qu'ils sont capables de mobiliser. À partir de là, on peut comprendre l'importance de connecter les conséquences non intentionnelles de l'action avec des pratiques institutionnelles profondément « ancrées » dans un temps et dans un espace.
  Enfin, pour Giddens, les individus ont un besoin ontologique de sécurité, ce qui les amène à routiniser leurs actions.

- **Agence et pouvoir** : le rapport entre ces deux concepts a trait à la possibilité pour l'agent de déployer une gamme de pouvoir « causal », incluant le pouvoir d'influencer le pouvoir des autres. Giddens, fondamentalement, présente l'agent comme capable de pouvoir, sachant qu'il est influencé certes par des éléments structurels de son système social, mais il

340 ENGLUND, GERDIN et BURNS, *Loc. cit.*

est capable également d'influence. À partir de là, Giddens construit sa vision des relations de pouvoir dans ce qu'il nommera la « dualité du structurel. »

- **Système et structure** : Giddens dissocie nettement ces notions.

  Selon lui, les « *systèmes sociaux sont constitués par des pratiques localisées, tandis que les structures sont virtuelles et hors du temps et de l'espace, existant seulement lorsqu'elles sont impliquées en permanence dans la (re)production des pratiques.*

  La structure est définie comme un « ensemble de ***règles et ressources****, organisées comme des propriétés reproduites des systèmes sociaux ».* Et contrairement à une vision fonctionnaliste, cette structure ou ensemble d'éléments structurels en interaction n'est pas contraignante mais habilitante. Giddens parle ici de « *dialectique du contrôle* »

- **Dualité de la structure** : la structure fonctionne à la fois comme moyen et comme résultat des systèmes sociaux. Les règles et ressources (structures) que les acteurs (agents) utilisent dans la production et (re)production des systèmes sociaux sont elles-mêmes des produits de l'interaction sociale. Donc, « *les agents et la structure constituent les deux faces de la même pièce* ». Les règles rendent compte à la fois du sens de l'action et de la sanction de la conduite sociale.

- **La structure, les propriétés structurelles et « les structures »**. Giddens différencie ces trois concepts :

  - L'aspect le plus important de la **structure** est l'ensemble des règles et ressources récursivement impliquées dans les **institutions**.
  - Les « **propriétés structurelles** » des systèmes sociaux sont les caractéristiques institutionnalisées fournissant une solidité dans le temps.
  - Les « **structures** » sont les relations de transformation et d'intermédiation constituant des interrupteurs du circuit sous-jacent donnant les conditions observées de la reproduction du système.
    Les structures sont de trois sortes :
    - *Les « structures de* ***signification »*** *qui fournissent les schémas d'interprétation nécessaires à la communication et donnent le sens à l'interaction.*
    - *Les « structures de* ***légitimation »*** *qui fournissent les normes qui punissent certains comportements.*
    - *Les « structures de* ***domination »*** *selon lesquelles l'exercice du pouvoir est perçu comme étant facilité par deux types de ressources donnant un pouvoir sur les objets (propriété – ressources matérielles) et sur les personnes (ressources d'autorité).*

La figure ci-dessous donne le schéma global de structuration de l'action en fonction des trois dimensions du structurel :

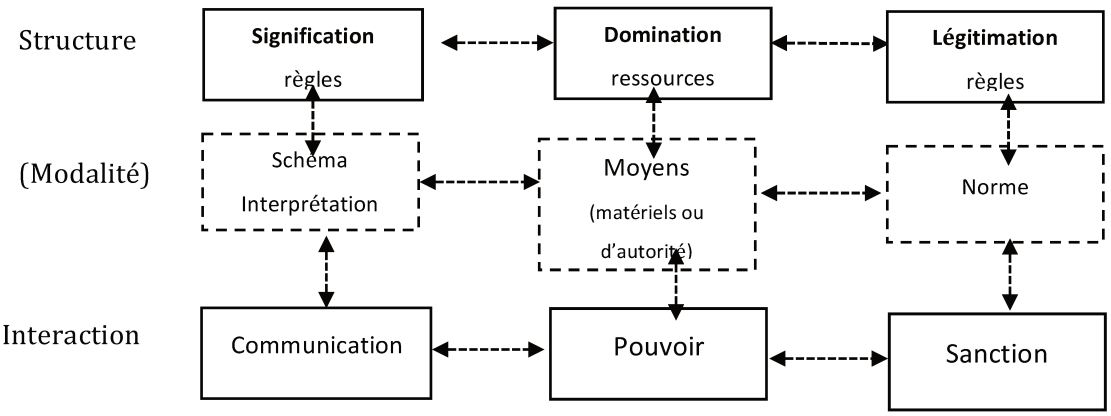

Figure III-2 Les dimensions de la dualité du structurel, Giddens (1984, 78)

- **Enfin, la « structuration »** fait référence à la durée des systèmes sociaux, impliquant continuité et changement. Étudier la structuration implique d'étudier les conditions gouvernant leur (re)production. Une ontologie du « temps-espace », constitutive des pratiques sociales est à la base de la TS, laquelle commence avec une temporalité, donc une histoire.

Concernant les institutions, nous considérons que les commentaires de Giddens (1984)[341] sur les institutions dans la TS ainsi que les concepts de contradiction et conflit sont particulièrement importants :

- La « contradiction structurelle » est « *une disjonction des principes structurels de l'organisation d'un système* ». « *Les contradictions expriment les principales failles dans la constitution structurelle des systèmes sociaux* ».
- Le « conflit » **est** « *une lutte entre acteurs et collectivités exprimée par des pratiques sociales définies* » (Giddens, 1984 p198).

Les conflits et les contradictions tendent à coïncider parce que les contradictions ont tendance à impliquer des divergences d'intérêt entre différents groupes ou catégories de personnes. La contradiction n'emmène pas forcement le conflit parce que les conditions (de prise de conscience, de capacité et motivation) auxquelles les acteurs sont sujets sont variables. Concernant la possibilité de changement social, ce dernier est propice lorsqu'il y a des contradictions structurelles.

Conrad (2014)[342] fait un état de lieux sur la recherche en comptabilité utilisant la TS et ses concepts essentiels. Il relève que le concept de « contradiction » est un des concepts importants étant donné son potentiel pour le changement.

---

341 GIDDENS, Op. cit.

342 Lynne CONRAD, « Reflections on the application of and potential for structuration theory in accounting research », Critical Perspectives on Accounting 25, no 2 (avril 2014), http://www.sciencedirect.com.buadistant.univ-angers.fr/science/article/pii/S1045235412001360.

Selon Giddens (1984),[343] les principes structurels opèrent ensemble avec d'autres principes mais ils se contredisent aussi. Alors il y a des contradictions :

- Primaires : « *essentielles à la constitution du système social. Elles représentent une profonde division d'intérêt, menant à une bataille entre différents acteurs* ».
- Secondaires : « *par exemple, la dialectique du contrôle arrive comme conséquence des contradictions primaires* ».

Selon Conrad (2014), les contradictions peuvent être comprises comme des tensions dans le couple « dimension structurelle/action » ou des tensions dans les interactions entre ces couples à travers l'organisation des systèmes sociaux. Ces contradictions peuvent être désamorcées lorsque les intérêts s'accommodent, le système retrouvant une stabilité mais si les tensions ne sont pas résolues, ceci finit par un conflit ou par un changement.

La TS a été utilisée dans la recherche en gestion notamment en contrôle de gestion mais nous avons identifié des travaux en comptabilité et en audit que nous allons présenter ci-après pour comprendre comment les concepts de la théorie de la structuration ont été utilisés.

III.2.2. Comptabilité et Théorie de la structuration (TS), une utilisation des concepts à des niveaux hétérogènes

Englund, Gerdin et Burns (2011)[344] ont publié en 2011 une étude sur les recherches en comptabilité qui ont utilisé la théorie de la structuration entre 1985 et 2010. Ils ont trouvé 65 documents (*papers*) principalement dans des journaux de recherche traitant surtout des sujets de comptabilité de gestion et de contrôle de gestion et peu de travaux en comptabilité générale. Selon Englund *et al.* (2011) il y a 3 approches pour regarder la comptabilité (conceptualisations de la comptabilité) en utilisant la TS :

1. **Comme structure :** elle est vue comme une propriété des systèmes sociaux et non pas comme une technique formelle. C'est une des approches les plus communes où l'on étudie l'introduction d'un « nouveau langage » comme une modalité de structuration.
2. **Comme système** (« *artefact* ») : elle est vue comme un système informatique ou des manuels, règles et *reporting* lié à ce système ou comme un ensemble de techniques spécifiques. Les travaux étudiant la comptabilité comme un système puisent surtout dans les travaux sur la modernité de Giddens et les systèmes experts.
3. **Comme une interaction entre le système et la structure sociale**. Par exemple est étudiée la façon dont *« les changements dans la structure comptable mènent à un besoin de changement dans les systèmes comptables et vice-versa »,* Englund *et al.* (2011).

Les chercheurs ont fait usage des concepts des dimensions de la structure de Giddens, La comptabilité, élément du structurel, peut être impliquée dans les pratiques de tous les jours de

343 GIDDENS, Op. cit.
344 ENGLUND, GERDIN et BURNS, Loc. cit.

six façons différentes, au moins, suivant les différentes recherches. Il faut noter que cette catégorisation est analytique, car les dimensions sont entrelacées et cette typologie correspond aux recherches empiriques analysées par les auteurs.

- La comptabilité comme **structure de signification**,
  1. ***Guide de la perception*** : la comptabilité est modelée comme un schéma d'interprétation de la réalité qui est canalisé par la communication reproduisant la vie sociale.
  2. ***Moyen constitutif*** : la comptabilité est vue comme *créant activement et modelant la réalité*. C'est à dire, à travers ses caractéristiques de langage-structure, la comptabilité est vue comme créatrice d'une façon particulière de voir et de comprendre les activités sociales, ce qui crée en conséquence les images mentales de périmètres, structures et hiérarchie organisationnels.
- La comptabilité comme partie de la **structure de légitimation**
  3. ***Dispositif de façade*** (*window dressing device*) : elle est vue comme un moyen de refléter les attentes organisationnelles et sociales.
  4. ***Moyen de sanction*** : elle est modelée comme moyen de sanctionner certaines formes d' (inter)actions.
- La comptabilité comme **structure de domination**
  5. ***Ressource*** : elle est modelée comme une ressource qui peut être utilisée lors de l'exercice du pouvoir.
  6. ***Mécanisme idéologique*** : elle est modelée comme un mécanisme qui est ancré dans, et constitutif, des rapports sociaux.

Englund *et al.* (2011)[345] ont montré que les chercheurs ont fourni une preuve considérable quant au « comment » de la (re)production de ces dimensions pouvant jouer sur la continuité et le changement des pratiques comptables.

Les **sources de continuité** des pratiques comptables (ou de résistance à de nouvelles pratiques) sont les suivantes selon la synthèse des auteurs :

I. Sécurité ontologique : les pratiques comptables peuvent persister parce que la reproduction de pratiques existantes augmente le sentiment de sécurité des personnes.
II. Le « considéré comme acquis » : elles peuvent persister aussi lorsqu'elles sont impliquées dans la structuration des pratiques organisationnelles au jour le jour d'une façon globale considérée comme acquise.
III. Manque de connaissance : persistance en raison du manque d'expertise en innovation comptable entre les acteurs.
IV. Choc structurel : des tentatives délibérées de changement comptable peuvent être rejetées en raison d'un choc perçu entre les structures existantes et les « nouvelles ».
V. Asymétrie de ressources : des tentatives délibérées de changement comptable peuvent faire l'objet de résistances en raison de l'accès asymétrique aux ressources entre les agents qui poussent et ceux qui s'opposent au changement.

345 Ibid.

Les **sources de changement** des pratiques comptables relevées sont :

I. Le changement des conditions gouvernant la reproduction sociale ayant un impact sur le changement comptable
   a. Réponse aux problèmes de profitabilité : crises financières, réduction d'aide publique, par exemple.
   b. Changement de propriétaire.
   c. Changements généraux en dehors du système social étudié.
II. Le niveau de réflexivité des agents pour mener à bien le changement comptable.
III. L'existence des contradictions dans les structures sociales existantes en raison du conflit d'intérêt que ces changements impliquent.
IV. Le changement involontaire issu des pratiques comptables quotidiennes, et ce en raison de l'indétermination inhérente de la reproduction sociale.
V. Les mécanismes de dés-implantation/réimplantation : les pratiques comptables peuvent changer du fait qu'elles sont enlevées de leur contexte local et réimplantées dans des espaces et temps différents.

Selon Englund *et al.* (2011), finalement, l'apport de la TS à la recherche en comptabilité est le suivant :

1) Introduction d'une perspective de dualité dans la recherche en comptabilité.
2) La conceptualisation de la comptabilité comme structures de signification, domination et légitimation, liées entre elles.
3) L'apport d'un cadre pour la recherche concernant la continuité et le changement.

La théorie de la structuration présente néanmoins des limites reconnues. Elle ne fait pas un corps théorique avec des idées concrètes sur des concepts et des relations. C'est plutôt **un « point de départ ontologique »** sur comment comprendre la reproduction et la transformation des pratiques comptables en général, toujours suivant l'article de H. Englund *et al.* (2011). Les auteurs proposent donc les deux champs possibles de recherche suivants :

- Plus d'études sur les processus de structuration quotidiens où les structures comptables quotidiennes sont (re)produites. En général, les chercheurs se focalisent sur les caractéristiques des structures.
- Plus d'exploration sur les origines de la continuité et du changement comptable.

Retenons que la perspective de la théorie de la structuration implique que, bien qu'on puisse justifier empiriquement que des évènements critiques sont liés à des changements des pratiques comptables, l'explication doit toujours inclure les motivations rationnelles des agents « connaisseurs » concernés.

III.2.2.1. La vision de Giddens de la modernité : application à la comptabilité

Jones et Dugdale (2001)[346] ont développé le concept de **régime comptable** pour étudier **la nature et le pouvoir de la comptabilité** dans sa totalité et identifier ses dimensions. L'intérêt dans ce concept vient du fait que les auteurs ont identifié **deux problème**s autour des études sur le pouvoir de la comptabilité.

1) *« La construction de la comptabilité comme un réseau de pratiques »* : chaque pratique comptable est liée aux autres qui sont elles-mêmes ancrées dans la connaissance comptable sous forme de **discours économique**. Son pouvoir réside dans l'interconnexion des pratiques et non dans une seule.

2) *La dimension sur laquelle la comptabilité opère* : la comptabilité est ancrée dans les rapports sociaux, plus ou moins largement selon l'occupation des postes dans l'entreprise par des comptables. Cette influence est encore plus profonde lorsque la comptabilité est une **façon distincte de penser**, qu'elle est vue comme un indicateur du fait que les individus ont adopté une mentalité correcte.

Donc c'est en identifiant non seulement les pratiques et l'information qu'elle génère mais aussi leur pénétration dans les rapports sociaux et les mentalités, qu'on pourra identifier le pouvoir de la comptabilité.

Jones et Dugdale (2001) s'attachent au « **régime comptable »**, une construction d'information produite « *par une technologie décrivant des valeurs et présentant par écrit un espace pour le contrôle : flux physique, valeur monétaire et performance humaine, des évènements passés, d'une situation présente ou des possibilités futures ».*

Cette information influence le monde dans une dimension économique, politique et idéologique et opère à un niveau macro, micro et personnel.

La notion de régime comptable touche celle de responsabilité (*accountability*). Dans cette étude, l'importance est mise sur le potentiel de la comptabilité en tant que calcul économique permettant et soutenant des systèmes de responsabilité et de son incorporation dans ces derniers, lui donnant son importance.

Pour analyser la nature du régime comptable, l'analyse de la modernité de Giddens (1990) a été importante pour les auteurs. Jones et Dugdale (2001) précisent que pour Giddens le dynamisme de la modernité vient :

1) de la séparation du temps et de l'espace et leur recombinaison,

2) du dés-ancrage des systèmes sociaux et

3) de l'organisation et de la réorganisation des rapports sociaux.

Ces trois dynamiques altèrent les conditions de risque et de confiance dans la société moderne.

346 Colwin JONES et David DUGDALE, « The Concept of an Accounting Regime », Critical Perspectives on Accounting, février 2001, https://www.researchgate.net/profile/T_Jones/publication/258206923_The_Concept_of_An_Accounting_Regime/links/0c96052738167f194e000000.pdf.

Ce qui nous intéresse, c'est que, selon cette recherche, *le dés-ancrage* pour la comptabilité se passe dans la pratique sociale qui crée de l'information sous forme d'artefacts abstraits (information comptable), traversant le temps et l'espace. Cette information conditionne la possibilité de l'« *action à distance* » à travers les centres de calcul qui sont alimentés par des inscriptions tabulées et avec des totaux. La comptabilité fournit le mécanisme par lequel l'information au niveau local (la filiale par ex.) est communiquée au global (le siège par ex.). Dans ce processus l'information est vidée du contenu local, tacite, et perd sa signification. L'enregistrement est durable mais la réaction positive ou négative (*sanction*) qui peut suivre est flexible, car elle est discrétionnaire.

Le dés-ancrage des institutions passe par deux mécanismes, selon Giddens cité par les auteurs :

a. Le pouvoir de la comptabilité réside beaucoup dans sa capacité à représenter des formes de données et calculs en termes d'argent (*token* symbolique) comme information pure.
b. Des systèmes d'expertise professionnelle organisant de larges zones de l'environnement matériel et social se sont développés. Le système expert contribue au « dés-ancrage » en donnant des garanties face à des attentes relevant d'autres espaces-temps. La comptabilité reste le système expert qui promet la garantie de l'information économique. Dans ce « dés-ancrage », la nature du discours comptable change. Une fois que la comptabilité a été dégagée de sa spécificité temps-espace, elle devient un système abstrait avec sa propre logique interne et ses rapports sociaux, pouvant interagir avec d'autres systèmes abstraits. Ces processus de standardisation comptable sont règlementés par l'Etat et cette comptabilité abstraite générée par les académiques et les professionnels est liée à la théorie comptable et diffusée dans les systèmes éducatifs. Donc la comptabilité « désancrée » est rendue opératoire par une multitude des facteurs et peut alors commencer à être « *ré-ancrée* » dans le contexte local.
c. Le ré-ancrage ou réappropriation par l'organisation des rapports sociaux de façon à les attacher (peut-être partiellement ou provisoirement) aux conditions locales de temps et d'espace. Au niveau local, les acteurs ont des « *engagements réels* » (*facework commitments*) dans des conditions de coprésence avec d'autres acteurs et des « *engagements théoriques* » (*faceless commitments*) qui les lient à des systèmes abstraits (les *tokens* symboliques et les systèmes experts). Les engagements théoriques sont *soutenus ou transformés* par les engagements réels avec les autres acteurs. Selon les auteurs, la comptabilité est devenue une boîte noire qui obscurcit les spécificités de l'origine de la connaissance et qui représente celle-ci comme une vérité universelle.
d. La réflexivité ou la position face à la connaissance change avec la modernité, constate Giddens. Selon Jones et Dugdale (2001), la sécularisation de la comptabilité, la réflexivité moderne et, vers la fin des années 80, une crise de la rationalité a miné les concepts

essentiels des pratiques comptables établies remplaçant l'efficience des calculs comptables par le *reporting* de la performance financière. La réflexivité moderne signifie que « *des technologies puissantes de responsabilité et de régulation sont en train de s'auto-affaiblir en permanence et requièrent un support et une confirmation constante* » (*cf.* Power 1997). D'un autre côté, étant donné que *les systèmes experts ne peuvent pas être garantis* et que les personnes sont éduquées pour faire confiance, il y a quatre réactions ou adaptations face à l'ambigüité : acceptation pragmatique, optimisme soutenu, pessimisme cynique et engagement radical. Donc les comptables face à l'ambigüité auront des raisons et des raisonnements complexes et seront influencés par des préoccupations techniques, personnelles, sociales et politiques qui sont liées entre elles. Il y aura la rationalité académique (appliqué à la comptabilité désancrée) et la rationalité pratique (appliquée à une comptabilité ancrée dans une spécificité locale). Ces deux rationalités sont liées par des croyances et valeurs. La comptabilité répond à ces valeurs et croyances mais aussi elle crée les siennes : par exemple la croyance que l'information quantitative est supérieure à l'information qualitative et qu'elle peut être présentée dans des termes financiers, que l'augmentation de la valeur pour les actionnaires augmente celle de la société, que la responsabilité est nécessaire et qu'elle peut être saisie par le contrôle. Finalement, avec le jeu entre les valeurs et les croyances, on peut s'attendre à une dimension émotionnelle de la réflexivité, dont la prise en compte est négligée. Tous ces ingrédients (rationalité, valeurs, croyances et émotions) construisent la mentalité de l'« acteur connaisseur ».

Enfin, les auteurs rappellent que Giddens analyse comment on fait confiance à l'expertise pour identifier et gérer les risques, sachant que les systèmes experts, eux-mêmes, ne sont pas complètement fiables et génèrent eux-mêmes de nouveaux risques. Risque et confiance sont alors précisés par les auteurs :

a) Risque : concept moderne, il rend compte du fait que des résultats non voulus peuvent être les conséquences des décisions et des activités propres des acteurs (les conséquences non intentionnelles mises en avant dans la théorie de la structuration comme nous l'avons évoqué précédemment).
b) Confiance : une condition nécessaire pour la vie moderne. Dans la vie moderne, les *trust-in-systems* deviennent plus important que les *trust-in-persons* caractérisant la pré-modernité. La confiance était nécessaire lorsqu'il y avait ignorance, ici la confiance est sur le système plus que sur l'individu.

Trust-in-systems et *trust-in-persons* interagissent lorsque les systèmes abstraits sont ré-encastrés dans un contexte d'action spécifique. À ce point, une liaison entre les deux systèmes

se produit. L'expert représente le système et il essaye de générer la confiance dans les capacités du système par sa performance personnelle (*facework*). Les *trust-in-systems* renforcés par les *trust-in-persons*, peuvent donner confiance face aux risques de la société moderne, mais cette confiance n'est jamais complète. Il y a des *défauts de conception* du système et des *failles des opérateurs*, qui débouchent sur des *conséquences inattendues*. En conséquence, la comptabilité abstraite est simultanément face à la confiance et au scepticisme.

Les développements théoriques de Giddens sont utiles selon Jones et Dugdale (2001) parce qu'ils permettent d'avoir une vision différente de la comptabilité, notamment pour la prise en compte des aspects suivants :

- La préoccupation du temps et de l'espace permet d'affiner l'analyse des processus sociaux. Nous retiendrons que Giddens propose d'analyser les phénomènes sociaux en isolant des épisodes de structuration dans des espaces définis, couples temps/espaces qui sont articulés les uns aux autres,
- La vision du dés-ancrage et ré-ancrage des régimes comptables permet d'avoir une vision sur la manière dont les systèmes se construisent, se maintiennent et changent.
- La centralité accordée à l'agent et aux systèmes experts peut être appliquée à la comptabilité.
- L'analyse de la réflexivité permet d'analyser les discours comptables et les mentalités managériales.
- La question de la confiance ramène à l'analyse de la construction de *trust-in systems* et *trust-in-persons* qui est centrale dans la prise en compte du pouvoir.
- Giddens permet d'étudier les pratiques et les discours et d'analyser leur interconnexion.

En synthèse, pour Jones et Dugdale (2001), le régime comptable est socialement construit dans des cycles récurrents de dés-ancrage et ré-ancrage qui lient le local et le global, le concret et l'abstrait.

Tous ces concepts élaborés par Jones et Dugdale (2001), fondés sur les développements d'Anthony Giddens, relatifs à la théorie de la structuration et à la modernité, pourront nous aider à structurer notre analyse d'un cas concret de mise en place des IFRS, changement de régime comptable.

III. 2.2.2. Théorie de la structuration et normalisation, processus de normalisation global ou construction d'une norme

L'utilisation du cadre de la théorie de la structuration dans le champ de la comptabilité, de l'audit et du contrôle n'est pas récente (*cf.* l'étude de Englund et Gerdin, 2014)[347], même si ce cadre semble avoir été mobilisé en priorité, dès 1985 par les chercheurs du domaine du contrôle et de la comptabilité de gestion qui trouvaient, dans cette vision sociologique, un schéma utile pour traiter des questions occultées par les approches fonctionnalistes dominantes (Macintosh et Scapens, 1990,[348] Chevalier-Kuszla, 1997[349]). L'influence de Roberts, Scapens et Macintosh semble avoir été déterminante dans la popularisation de cette théorie difficile d'accès car peu opérationnalisée et surtout avec un positionnement épistémologique nouveau, hors du clivage traditionnel fonctionnalisme/individualisme méthodologique.

Sa mobilisation pour l'étude des processus de normalisation apparaît plus récente. Les études en ce domaine, plus politique, se focalisant en priorité et naturellement sur des questions de légitimité et de pouvoir.

Application de la TS à des cas concrets de normalisation comptable

La normalisation comptable à Hong Kong ou l'importance de la structure culturelle selon Chan (2013, 2015)

Depuis les années 70, la recherche en comptabilité a commencé à donner une place à l'analyse du contexte de la comptabilité débouchant sur des recherches de type qualitatif qui ont mobilisé, entre autres, la théorie de la structuration de Giddens. (Chan 2013)[350]. Chan (2015)[351] va placer ses propres travaux dans la vague d'études se focalisant sur l'analyse de la comptabilité dans son contexte. Il utilisera la théorie de la structuration pour intégrer la culture dans l'analyse de la comptabilité, *via* la dimension signification de Giddens. Jusqu'alors, les études sur la normalisation s'étaient focalisées sur l'influence de la politique (pouvoir – domination) ou les raisons de la normalisation (morale — légitimation**)**.

---

347 Hans ENGLUND et Jonas GERDIN, « Structuration Theory in Accounting Research: Applications and Applicability », Critical Perspectives on Accounting 15, no 2 (avril 2014), http://ac.els-cdn.com.buadistant.univ-angers.fr/S1045235412001037/1-s2.0-S1045235412001037-main.pdf?_tid=deaab6a6-8385-11e6-9fa9-00000aacb362&acdnat=1474852347_22d95853934241aa73f6622243c2828b.

348 Norman MACINTOSH et Robert SCAPENS, « Structuration theory in management accounting », Accounting, Organizations and Society 15, no 5 (1990): 455-77, http://www.sciencedirect.com.buadistant.univ-angers.fr/science/article/pii/036136829090028S.

349 Catherine CHEVALIER-KUSZLA, « Le rôle du contrôle d'organisation dans l'adaptation stratégique. Etude comparée de processus de changement de système de contrôle au sein d'entreprises de réseau publiques » (Université Paris IX Dauphine, 1997), https://www.theses.fr/1997PA090056.

350 Anthony Moung Yin CHAN, « Accounting Regulation actors and Hong Kong Culture » (présenté à APIRA 2013, 7° Asia Pacific Interdisplinay Research in Accounting, 2013).

351 Anthony Moung Yin CHAN, « Accounting Regulation Research and Structuration Theory », Journal of Modern Accounting and Auditing 11, no 3 (28 mars 2015), doi:10.17265/1548-6583/2015.03.001.

Pour l'auteur, la culture est au niveau de la signification dans la structure. Le processus de normalisation comptable se situe au niveau de l'action. Dans ce cadre, la recherche en comptabilité cherche à comprendre comment les acteurs de la normalisation intègrent la culture dans leurs activités. En d'autres mots, la culture est structurée autour de normes comptables.
Selon Chan (2015), les forces culturelles peuvent aider à résoudre des problèmes politiques, culture et politique sont en interaction. Le cadre de Giddens suggère ainsi qu'il existe la possibilité que le politique ne soit pas toujours prégnant sur le comportement humain. Grâce à l'analyse de la normalisation avec la théorie de la structuration, différents facteurs culturels peuvent être mis au jour en particulier l'importance donnée à la normalisation ou à l'utilité de l'information comptable.

Chan (2013) a donc mobilisé la TS pour une étude empirique d'un aspect de la normalisation comptable à Hong Kong. Dans cette étude, les cultures de Hong Kong sont positionnées comme des structures et le processus de régulation est situé au niveau de l'action et des interactions entre les éléments structurels**.** Cette étude cherche à comprendre comment les acteurs de la régulation s'appuient sur la culture du pays pour effectuer leurs tâches.
Chan (2013) fait ainsi apparaître quatre cultures comme structures du modèle comptable à Hong Kong, selon les trois dimensions du structurel de Giddens : la nature coloniale et le facteur international (orientés institutions) d'une part et le facteur pôle commercial et valeur spéculative (orientés marchés) d'autre part. Ces cultures agissent différemment dans le processus de normalisation comptable du pays. Ces facteurs culturels nous semblent importants à relever pour notre propre recherche.

Chan (2013) a fondé son analyse sur une recherche documentaire au sein de la HKSA (*Hong Kong Society of Accountants*) renommée HKICPA (*Hong Kong Institute of Certified Public Accountants*) après le passage d'Hong Kong du contrôle de la Grande-Bretagne à celui de la Chine en 1997, au sein de son organisme régulateur ASC (*Accounting Standard Committee*) et sur 35 interviews d'acteurs engagés dans le processus de régulation issus des groupes professionnels locaux de la comptabilité.
L'information obtenue a été principalement **discursive** donc issue de la conscience discursive des individus. Ceux-ci rationalisent parfois les actions et les interactions dans la régulation en faisant référence à l'image officielle de l'institution. Mais c'est seulement à travers la perspective de la théorie de la structuration selon l'auteur qu'on peut découvrir la culture sous-jacente des acteurs et leur conscience pratique. Cette dernière comprend tout ce dont les

acteurs ont besoin pour continuer à agir dans leur contexte sans avoir à en donner une expression discursive : le « sens commun » professionnel évoqué par certains acteurs.
Les facteurs colonial et international ont été les facteurs dominants en apparence dans la structure culturelle, tandis que les facteurs « pôle commercial » et « valeur spéculative » ont été des facteurs sous-jacents du processus de la normalisation.
La normalisation se situant à un niveau institutionnel, les facteurs qui sont plus orientés institutions (facteur colonial et international) ont pris le dessus. Les autres deux facteurs, le pôle commercial et la valeur spéculative étant des facteurs orientés marchés n'ont pas affecté directement la normalisation, mais ils peuvent être prépondérants dans d'autres types d'études sur la comptabilité, en particulier pour la mise en œuvre de la normalisation

Cette étude nous invite donc à prêter une attention particulière aux structures de la culture pour notre propre étude.

Chapple (2014) : une révision de la vision traditionnelle des processus de décision à l'œuvre dans l'adoption de la normalisation internationale grâce à la TS

Chapple (2014)[352] dans sa thèse de doctorat étudie l'adoption des normes IFRS en Australie. Les normalisateurs australiens étaient activement engagés dans les activités d'harmonisation globale et de convergence à long terme depuis leur participation en tant que membres à la création de l'IASC en 1973. En 2002 le Conseil sur le *Reporting* Financier (FRC) décide soudainement de l'adoption « *de principe* » des normes internationales ; a suivi une adoption complète des normes émises par l'IASB. De cette façon, le système australien a été transformé d'un système contrôlé par un organisme national à un autre système contrôlé par un corps privé international.
L'objectif de la thèse de Chapple était l'étude du contexte spatial et temporel de l'adoption et des facteurs qui ont influencé le FRC. Elle a cherché à mettre au jour les conséquences inattendues de cette décision « soudaine » et de l'adoption du « principe » IFRS.
L'approche méthodologique utilisée fournit un cadre pour la critique du discours construit autour de la décision d'adoption des IFRS permettant également l'étude du contexte et des acteurs du processus de normalisation comptable.
La méthodologie s'est centrée sur l'étude des pratiques dans le *reporting* financier et la comptabilité, lesquelles sont modelées par les institutions, les utilisateurs et leur compréhension. L'approche est *qualitative et critique.*

352 CHAPPLE, « Adoption of International Financial Reporting Standards in Australia ».

Le cadre théorique est composé de la théorie de la structuration de Giddens, du modèle de la structuration forte de Stones et de la théorie de la globalisation de Castells.
Le concept de Giddens concernant la dualité de la structure a été utilisé reconnaissant la participation de l'agent (le normalisateur australien) et la structure (la globalisation et les structures externes) dans la transformation comptable.
La thèse met l'accent sur le rôle que les crises corporatives ont eu dans la transformation comptable et comment les « agents » (FRC), dans ces conditions, ont réfléchi aux options : le court terme ou le long terme.
La théorie de la structuration a permis d'étudier comment les membres du FRC ont dû mobiliser leurs connaissances et compétences pour comprendre et négocier l'adoption dans un environnement international. Ils ont dû comprendre les nouveaux acteurs, les ressources disponibles, les différents pouvoirs, les normes acceptables.

Les travaux de Manuel Castells (1996, 1997, 1998) relevant de la théorie de la globalisation et cités par l'auteure ont donné un aperçu du large contexte de la réglementation internationale et des systèmes de gouvernance requis par ces pratiques et incité à prendre en compte les nouvelles technologies d'information. Ces travaux ont permis de placer la décision d'adoption dans le cadre de la globalisation : c'est une force qui change la population mondiale mais elle ne veut pas dire forcement convergence ou émergence d'une société unique. Les faits montrent qu'il y a des pays et des communautés qui sont intégrés dans ce réseau de pouvoir et prospérité mais que d'autres pays sont marginalisés.

Chapple (2014) explique que la décision d'adoption a été émise dans un contexte d'efforts internationaux pour développer un ensemble de normes comptables globales et de décisions politiques locales des gouvernements successifs. Le discours officiel de l'Australie a été de répondre d'une façon analogue à l'Union européenne, étant donné que l'Australie ne pouvait pas être en décalage avec l'Europe et les États-Unis compte-tenu de ses liens politiques et économiques. Cependant, cette déclaration a été faite peu après l'engagement du gouvernement pour une harmonisation comptable à long terme et non à court terme et paradoxalement alors que les États-Unis étaient encore très loin d'une décision d'adoption des IFRS. La décision a été prise en fait par un groupe de personnes, les membres de FRC, dans une conjoncture spécifique. Les membres du FRC étaient sous pression pour donner une réponse rapide aux crises corporatives qui se passaient depuis l'année 2000. L'adoption les dédouanait ainsi de leur responsabilité : il a été suggéré dans l'étude que si une nouvelle crise se produisait après l'adoption, la faute en reviendrait à l'IASB.

Concernant les facteurs de la décision, Chapple (2014) considère donc que les membres de l'entité de normalisation ont été soumis à une pression particulière, celle d'obtenir une réponse pour résoudre les crises et les conflits corporatifs d'une façon très rapide.

Les *conséquences inattendues* doivent être interprétées dans le cadre de la conduite « intentionnelle ». Comme nous l'avons déjà précisé, Chapple (2014) a expliqué que la prise de décision a été réalisée sans connaissance de ce qui se passait au niveau international, ce qui n'a pas permis d'en anticiper les conséquences. Le point difficile est de saisir l'intention d'un groupe à travers l'intention de ses membres. L'étude va se concentrer sur le langage des « intentions » et des « conséquences » pour deux raisons. Premièrement, l'étude va considérer la transition vers les normes internationales comme un impératif structurel de participation dans les marchés globaux. Deuxièmement, le discours sur l'« impératif structurel » pour justifier la transition est difficile à accepter publiquement car peu responsable. Le discours des «intentions» et «conséquences» contribuera à regarder les décideurs comme porteurs d'une force morale suffisante représentant les impératifs structurels.

Chapple (2014) conclut sur le fait qu'aujourd'hui les autorités australiennes de la comptabilité ont un contrôle limité sur les normes comptables du pays. Leur seule ressource est d'exercer une influence via des membres sur les différents comités qui se tiennent au sein de l'IASB.

La méthode de recherche qu'elle a employée a été l'examen de documents disponibles publiquement : compte rendu de réunion de la FRC, transcription de réunions parlementaires, articles de presse, *etc*.

La contribution à la recherche de cette thèse, selon l'auteur, a été de mettre en cause le discours traditionnel adopté lors de la mise en place des IFRS par l'analyse du processus de décision. La thèse a aussi attiré l'attention sur le manque de *due-process* dans la décision d'adoption et le manque d'intervention des intéressés.

Nous retiendrons l'intérêt porté aux intentions et aux conséquences des décisions pour notre propre étude.

Analyse de la construction d'une norme particulière

Tollington (2006)[353] s'intéresse à la construction du référentiel comptable autour des immobilisations incorporelles, notamment le *goodwill*. Il étudie l'interaction de la structure sociale et de l'action lors du processus de consultation établi entre 1993-1997 qui a mené à l'élaboration de la norme sur le *goodwill* (GW) au milieu d'une crise de domination.

353 Tony TOLLINGTON, « UK goodwill and intangible asset structuration: The FRS10 rule creation cycle », Critical Perspectives on Accounting 17, no 6 (septembre 2006): 799-826, doi:10.1016/j.cpa.2004.12.001.

L'auteur étudie l'action sociale qui est composée des réponses des acteurs sociaux données à chaque étape : les discussions, les rapports avec leur discussion publique, les *exposure drafts* et finalement la norme comptable. L'interaction entre le Board et les participants visait à diminuer progressivement le nombre d'options à prendre en compte dans le débat dans le but de trouver un consensus pour une structure sociale révisée, la nouvelle norme, porteuse d'une nouvelle image d'une réalité financière. Une fois définie, la pratique comptable donnerait encore plus d'appui à cette vision par l'action sociale, c'est à dire l'application respectueuse de la norme.

L'application de la TS à ce cas de normalisation et le dégagement des éléments des différentes dimensions de la structuration sont retranscrits ci-après dans le tableau suivant :

Structure Sociale	**Signification** : 2 caractéristiques 1. La définition de l'actif, les règles comptables dans l' IFRS10 concernant la mesure et l'inclusion au bilan. 2. Le système de mesure mixé : coût historique des transactions et juste valeur coexistent et ceci devient un problème lorsqu'elles servent aux intérêts des acteurs concernant des immobilisations générées en interne ou non liées à une transaction.	**Légitimation** Elle vient du **cadre conceptuel**, les principes guidant l'application. Elle vient du processus de consultation mis en place avant la construction de la structure (norme).	**Domination** Coalition internationale dominante qui capitalise le GW et qui teste l'*impairment*. Les structures de domination sont construites autour de la notion de coalition et de justification dominante.
Intermédiation	Schéma d'interprétation L'élément va être comptabilisé s'il peut être mesuré par son prix lors d'une transaction, seul moyen de l'inclure. Ceci déterminera ce qui va être pris en comptabilité ou pas.	Normes Obligation morale d'ajuster la pratique comptable à un cadre conceptuel. La consultation réunissant des avis experts rend visible la profession agissant dans l'intérêt public. Le support est la protection des investisseurs ainsi que la fourniture des états financiers reflétant la juste valeur de l'entreprise (intérêt public).	Ressources Financières et d'autorité appliquées au processus de consultation. Elles ont été utilisées pour organiser et coordonner l'envoi et la réception de réponses, mais aussi pour occulter les consensus sur certains aspects.
Action Sociale	Communication Le processus de consultation menant à la mise en place (de la réflexion à la pratique). Le passage d'un GW non activé à un GW activé et la non-présentation des immobilisations générées en interne reflète un portrait sélectif de la réalité financière. Malgré les défauts du bilan, cette posture est légitimée.	Sanctions Avis de l'auditeur sur l'image fidèle Le consensus moral implique l'acceptation de permissions et prohibitions présentes dans la norme.	Pouvoir De diriger le résultat du processus de consultation nationale. Lorsqu'il y a complémentarité d'objectifs, il y a convergence, sinon l'international domine.

Table III-6 La théorie de la structuration appliquée au goodwill et aux immobilisations incorporelles, synthèse de Tollington, 2006 (notre traduction).

L'objectif de Tollington (2006) est de montrer qu'il y a eu une crise de domination lors de la construction de cette norme. Cette crise est présentée à travers un consensus national en fait

sélectivement manipulé par le *Board*, notamment en ce qui concerne les révisions sur l'*impairment*.

Cette application de la TS par Tollington (2006) est très riche en enseignements car elle analyse toutes les dimensions de la matrice de la structuration, il les positionne dans la matrice sans omettre aucun aspect et nous donne ainsi un exemple d'opérationnalisation des dimensions.

Les différents travaux analysés précédemment insistent sur la structure de domination, en faisant apparaître les différentes manœuvres volontaires ou non des acteurs et des institutions, et sur la nécessité de bien connaître le contexte du phénomène étudié. Nous nous proposons de préciser ce point avec une revue de littérature complémentaire ci-après.

III.2.2.3. TS : un accent mis sur l'étude du contexte ou sur l'influence du politique

Risque de la non prise en compte du contexte : le cas du Sri Lanka

Jayasinghe et Thomas (2009)[354] étudient comment les pratiques comptables locales d'une communauté locale au Sri Lanka ont réussi à être préservées malgré les pressions externes pour le changement vers des pratiques qualifiées de rationnelles.

La méthodologie est l'ethnométhodologie avec l'aide de la théorie de la structuration pour expliquer comment les systèmes comptables sont formatés par l'interaction des agents et des structures sociales. La population étudiée est la communauté des pêcheurs de Kalametiya et le fonctionnement du marché aux poissons.

Dans ce contexte, ce sont les pratiques comptables sociales qui sont mobilisées dans les systèmes sociaux locaux qui ont facilité indirectement la construction sociale des « relations de parrainage ». De façon simultanée, le système politique de parrainage et le système comptable local ont formaté les agents.

Les **modalités de la structure** sociale du système comptable identifiées par Jayasinghe et Thomas (2008) sont les suivantes :

- « Schémas d'interprétation » : les systèmes de la distribution de la prise de pêche, le coût du travail, le budget, l'allocation des ressources, et le financement informel sont devenus des techniques institutionnalisées. Les opérations du marché aux poissons ont été traduites dans un certain langage financier pour être présentées comme objectives et potentiellement justifiables auprès des habitants. Les pêcheurs non familiarisés avec ces concepts doivent

354 Kelum JAYASINGHE et Dennis THOMAS, « The preservation of indigenous accounting systems in a subaltern community », Accounting, Auditing & Accountability Journal 22, no 3 (2009): 351-78, https://doi-org.buadistant.univ-angers.fr/10.1108/09513570910945651.

faire confiance aux poissonniers en ce qui concerne la distribution des profits et le coût du travail.

- « Ordre moral » : il s'agit de l'idéologie répandue créée par le système comptable et de responsabilité déterminant ce qui est acceptable ou culturellement rationnel. Dans le cas étudié par les auteurs, les pêcheurs ont maintenu longtemps des rapports de parrainage avec les marchands de poissons orientant les structures de légitimation en fonction de la politique économique du village, loin des souhaits des pêcheurs. Dans ce contexte, le système de comptabilité sociale a facilité les normes pour sanctionner les actions des locaux étant donné que les poissonniers utilisaient le parrainage et manipulaient le système comptable leur permettant de s'approprier et de collecter la production complète de la pêche.
- « Ressources financières et d'autorité » : les poissonniers ont structuré des rapports de pouvoir inégaux avec les pêcheurs, gardant la propriété des actifs, des positions de contrôle et le contact social avec l'élite régionale Les pêcheurs se sont adaptés en acceptant et en rationalisant le parrainage et le monopole du système de partage, le système des coûts du travail parrainé, l'allocation des ressources et le système de crédit informel.

La dialectique du contrôle a trait à l'influence des petits pêcheurs dans une relation d'autonomie-dépendance, celle-ci paraît négligeable malgré leur participation dans la dialectique de contrôle.

La recherche de Jayasinghe et Thomas, qui pourrait sembler à tort anecdotique, suggère plus profondément que chaque transformation rationnelle des systèmes comptables locaux exige en amont une déconstruction analytique du système politique (ici de parrainage) existant, système dominant les sous-structures sociales à travers le temps. Cette appréciation permettrait la compréhension sur la façon dont les techniques comptables sont utilisées différemment par différents utilisateurs dans des différentes situations sociales.

L'influence du politique sur l'institutionnalisation des pratiques comptables: le cas du Portugal

Silva Guerreiro *et al.* (2015)[355] utilisent le modèle de Dillard *et al*. (2004)[356] pour comprendre la dynamique et les conséquences institutionnelles du remplacement du système national comptable par un autre système basé sur les normes IFRS. Ceci a motivé d'importants

355 Marta Silva GUERREIRO, Lúcia Lima RODRIGUES et Russell CRAIG, « Institutional Change of Accounting Systems: The Adoption of a Regime of Adapted International Financial Reporting Standards », *European Accounting Review* 24, no 2 (3 avril 2015): 379-409, doi:10.1080/09638180.2014.887477.

356 Jesse F. DILLARD, John T. RIGSBY et Carrie GOODMAN, « The making and remaking of organization context: Duality and the institutionalization process », Accounting, Auditing & Accountability Journal 17, no 4 (1 septembre 2004): 506-42, doi:10.1108/09513570410554542.

changements comptables selon eux : la désinstitutionalisation des critères de légitimation et de pratiques précédents, l'établissement d'un critère de légitimation nouveau et l'ancrage de nouvelles pratiques.

Cette recherche est d'un intérêt particulier pour nous car le phénomène d'harmonisation comptable argentin est dans une certaine mesure une désinstitutionalisation/institutionnalisation des critères de légitimation.

Guerreiro *et al.* (2015) étudient leur cas sur les trois niveaux de l'environnement social :

- « Niveau social où la politique et l'économie établissent les normes et critères de légitimation ».
- « Niveau champ organisationnel où les normes et pratiques établies précédemment sont traduites en critères de légitimation évaluant l'action ».
- « Niveau organisationnel » : les groupes industriels et professionnels et les associations commerciales. À ce niveau, les organisations peuvent être :
    - *Innovatrices :* les pratiques y sont développées dans le cadre établi dans le champ organisationnel.
    - *Adoptants tardifs* : ils adoptent les pratiques des innovateurs, parfois d'une façon cérémonielle.

Guerreiro *et al.* (2015) vont utiliser le concept d' « **entrepreneur institutionnel »** : ce sont les acteurs organisés ayant un intérêt dans un arrangement institutionnel particulier et qui lèvent des ressources pour créer de nouvelles institutions ou transformer les existantes. Ces entrepreneurs institutionnels doivent soit instaurer un changement divergent qui casse la logique institutionnelle dans un contexte donné, soit mobiliser des ressources pour mettre en place ces changements contribuant ainsi à l'institutionnalisation des nouvelles pratiques.

Concernant la diffusion du changement, celle-ci peut être vue « comme un processus en 2 étapes (innovateurs-adoptants tardifs) » ou comme « un processus intra-organisationnel par lequel les *pratiques du champ* organisationnel sont traduites en *pratiques opérationnelles* mises en place dans un niveau *intra-organisationnel »*. Or dans l'action, les acteurs institutionnels, selon les auteurs, peuvent expérimenter des **contradictions institutionnelles** :

- Demandes de légitimité versus efficacité fonctionnelle,
- Impératifs pour s'adapter à l'environnement externe et à des identités et routines existantes,
- Arrangements institutionnels interconnectés,
- Intérêt des acteurs.

Ces contradictions vont promouvoir un changement dans la conscience collective des acteurs, fournissant des logiques d'action alternatives et des ressources utilisées dans le processus de changement institutionnel.

Silva Guerreiro *et al.* (2015) décrivent les éléments suivants spécifiques au Portugal :

99,5 % des entreprises sont des PME, les institutions financières sont les principaux créditeurs des entreprises, le marché des capitaux n'est pas spécialement important dans le système financier donc il n'est pas surprenant que le besoin des investisseurs soit une préoccupation peu importante.

En 2009, un décret a établi qu'à partir de 2010 les IFRS devaient être appliqués par les sociétés cotées dans leurs comptes individuels et consolidés. Les sociétés non cotées peuvent les appliquer dans les états audités légalement. Pour le reste, ils doivent appliquer les nouvelles normes comptables portugaises qui sont en fait similaires aux IFRS.

Les auteurs présentent des résultats, comme nous l'avons vu plus haut, au niveau social, au niveau du champ organisationnel et au niveau organisationnel. Ces résultats sont analysés de manière très approfondie à chaque niveau et pour chaque dimension structurelle, ce qui peut sembler un peu long mais ce qui est impératif pour repérer les changements et les interactions éventuelles entre dimensions, démarche que nous souhaitons mettre en œuvre dans notre propre recherche. Nous nous attacherons donc ici, au risque de sembler nous attarder inutilement un peu trop sur la restitution de cet article, à expliquer de manière exhaustive leur analyse et leurs résultats, ici à différents niveaux :

- **Niveau économique et politique :**

  Avec les régulations issues en 2002 de la CE, les IFRS sont devenues graduellement le système de sens dominant. Le changement dans la structure de signification a été lié aux changements des structures de légitimation. D'une façon cohérente avec ce changement, des ressources ont été allouées par l'UE aux IFRS renforçant les structures de Signification-Légitimation, et par l'UE à l'IASB pour la création de nouvelles structures fournissant des possibilités d'action pour les états membres. Cette dynamique a touché la régulation comptable des entreprises non cotées : les pays ont décidé d'adopter ou adapter les IFRS pour améliorer un manque de comparabilité entre entreprises cotées et non cotées. Au Portugal, **ceci a impacté la normalisation comptable** au niveau économique et politique plutôt qu'au niveau organisationnel. Les besoins de comparabilité entre entreprises cotées et non cotées et le besoin de suivre d'autres pays européens ont fourni **le sens** et ont facilité la communication du changement comptable.

  L'action entrepreneuriale a été mise en évidence lors de l'émission du nouveau système comptable, présenté proche des IFRS, afin de diminuer les problèmes de comparabilité. L'étude des membres de l'organe normalisateur montre leur degré d'exposition à la logique IFRS, étant donné que 62 % d'entre eux sont des auditeurs officiels. Pour ces membres, les IFRS faisaient déjà partie de leur structure de signification et de légitimation. Le processus de changement dépend de l'opportunité d'accéder aux systèmes ou à des alliés politiques. Certains des acteurs ont des positions qui leur accordent une légitimité par rapport à d'autres parties prenantes. D'un autre côté, la préoccupation des sociétés cotées pour le coût du système de comptabilité dual a été un facteur de la décision d'homogénéiser la comptabilité portugaise. Le Ministère des Finances a joué un rôle important pour sa mise en place étant donné son ancrage dans les marchés financiers. En 2005, il avait déjà communiqué sur le besoin d'éliminer la comptabilité duale. Une des raisons invoquées par le normalisateur portugais a été le manque d'adaptation

du système comptable en place pour accommoder les intérêts de toutes les entités. La « *théorisation* » de son discours invoquait l'inefficacité de l'ancien système comptable et mettait en avant les avantages du nouveau pour développer une perception selon laquelle il y aurait des bénéfices pour tous les acteurs.

L'analyse de la structure de **domination** montre que l'UE contrôle l'allocation des fonds significatifs aux états membres. De ce fait, selon les auteurs, le Règlement 1606/2002 qui a imposé le changement comptable pour les sociétés cotées n'a pas pu être évité. Les normes IFRS, supportées par des ressources de l'UE, sont devenues une partie des fondations (interprétatives) des pratiques comptables. Domination, signification et légitimation sont donc liées.

- **Niveau champ organisationnel :**

  Pour les auteurs, l'ancien système comptable, en tant que langage, pour la profession comptable, avait été, pendant deux décennies, la principale structure de signification liée à une structure de légitimation mettant en avant la prudence et le conservatisme comme principes souhaités des états financiers. La structure de domination incluait un rapport entre l'État et les associations professionnelles, du domaine du champ social (économique et politique). Cependant, les structures de Signification-Légitimation au niveau politique et économique ont été traduites comme des critères du champ organisationnel. Les nouvelles structures de légitimation ont exigé que la profession valorise les nouveaux attributs de l'information financière : utilité, *value-relevance* et opportunité. D'un point de vue institutionnel, pour que les pratiques soient mises en place efficacement, il fallait l'appui de la profession, car c'était leur responsabilité de fournir la formation nécessaire à la réussite du changement. Néanmoins, l'État conservait un contrôle indirect sur les organisations professionnelles, car légalement, toutes les entreprises avaient l'obligation de faire auditer les états financiers par un auditeur officiel. La désignation d'« officiel » implique une adhésion et un paiement à l'organisation, ce qui implique une dépendance aux ressources indirectes de l'État. De cette façon, il était peu probable que la profession refuse le changement de système comptable, les structures de domination ont appuyé le développement de nouvelles structures de signification et de légitimation. En synthèse, de nouveaux critères de légitimation ont été fournis par le régulateur politique, ils se sont diffusés à travers les pratiques *via* les formations des organisations professionnelles des auditeurs et des comptables, entre autres. Toutefois, l'interrelation entre le niveau politique et le champ organisationnel a été importante, à travers ses recommandations sur la version finale du nouveau système comptable.

- **Niveau organisationnel**

  L'institutionnalisation du nouveau système comptable au niveau organisationnel implique des changements dans le cadre de la signification et la légitimation pour mettre en phase les critères de légitimation et les pratiques du champ organisationnel du plus haut niveau fournissant le nouveau contexte. C'est l'action sociale qui va permettre l'institutionnalisation ou la désinstitutionalisation en fonction de l'utilité accordée aux pratiques.

  Dans le cas du Portugal, les auteurs relèvent que les comptables en charge uniquement d'une clientèle de PME ont décidé d'adopter les nouvelles normes pour PME. Celles-ci ont été synthétisées dans une seule norme du système comptable nouveau, limitant ainsi le changement des structures. C'est la « stratégie d'évitement » d'une application *de facto* du nouveau système, car celui-ci était perçu comme sans valeur pour les PME. Pour les utilisateurs

locaux de l'information (les banques et l'État), le nouveau système comptable, avec des utilisateurs diversifiés et de nombreuses annexes, n'était pas perçu comme approprié.
Concernant la structure de domination, Silva Guerreiro *et al.* (2015) expliquent que les *petits cabinets* comptables ayant un ou deux comptables seniors en charge de choisir les principes sur les pratiques, s'appuieront sur ces seniors pour choisir les normes comptables à utiliser ainsi que les ressources allouées à ces structures. Pour ces comptables, le changement était obligatoire donc l'allocation de ressources visait la simple conformité. Les cabinets comptables ayant quelques clients au-dessus des limites des PME ont choisi d'appliquer le nouveau système comptable pour *tous l*es clients, ce qui a impliqué le changement des processus comptables avec un changement important de structures de Signification-Légitimation (S-L). Les changements ont été acceptés en raison de plusieurs avantages perçus. La désinstitutionalisation des pratiques anciennes s'est opérée parce qu'elles étaient inadéquates pour certains des clients. Ceci a promu un changement des structures de S-L cohérent avec les critères établis à de plus hauts niveaux, qui étaient d'un autre côté soutenus par une formation obligatoire à laquelle on avait attribué des ressources.

Silva Guerreiro *et al.* (2015) concluent leur recherche en rappelant l'influence des organisations professionnelles, influence qui prend deux formes :
1) influence pendant le *due process* et 2) influence à travers l'établissement de limites quantitatives pour l'application de la norme pour PME. Ils mettent l'accent sur le fait que dans le contexte de la normalisation comptable, quelques acteurs sont influents en raison de leur implication dans les trois niveaux de Dillard *et al.* (2004) : les comptables et les cabinets (niveau organisationnel) sont représentés dans les organisations professionnelles (niveau champ organisationnel) et cette organisation a des représentants dans l'organisme régulateur qui se situe au niveau de l'état (niveau politique). Les auteurs rappellent que ce modèle de représentation est présent dans des nombreux pays impliqués dans la normalisation comptable, modèle facilitant la dynamique entre ces niveaux et expliquant comment les pressions peuvent aller du haut en bas et vice-versa dans le système social, incluant la pression sur les législateurs.
Au niveau organisationnel, l'application découplée des normes sur les PME montre qu'il est plus facile de changer la norme comptable que de changer la structure du sens qui informe les pratiques comptables. Enfin, selon les auteurs, l'institutionnalisation des nouvelles pratiques comptables dépend non seulement de la prise en compte des intérêts des parties mais aussi de l'adaptation des IFRS aux besoins des utilisateurs. Au Portugal, à partir d'un changement venu du niveau politique (le normalisateur comptable), il a fallu profiter des occasions politiques, mobiliser des alliés importants, négocier des positions sociales et donner une place aux intérêts des acteurs importants de la comptabilité portugaise.

Cette recherche est riche en enseignement sur l'application de la Théorie de la structuration (TS) à un contexte complexe comprenant une forte influence politique et corporative. La TS a permis de constater une fois de plus l'importance de la prise en compte des parties prenantes ainsi que des besoins des utilisateurs. Elle a aussi permis d'identifier les mécanismes par lesquels ces influences circulent et le sens donné au changement. L'analyse menée par les auteurs avec la TS est très complète et montre l'importance d'une qualification approfondie des dimensions du structurel.

III.2.2.4. TS et exercice des professionnels de la comptabilité, du contrôle et de l'audit

Le lien entre conformité et image fidèle : un questionnement éthique

Le concept d'image fidèle étant un des concepts majeurs dans le cadre comptable international, nous souhaitons inclure la recherche suivante dans notre revue de la littérature en raison de sa pertinence. En effet, l'image fidèle étant la caractéristique souhaitée des états financiers et ceux-ci étant le produit final du processus d'application d'un cadre normatif, l'analyse de l'image fidèle avec la TS pourrait être utile pour notre thèse.

Alexander et Archer (2003)[357] ont étudié les concepts d'image fidèle, de conformité et de dérogation à une norme qui peuvent avoir lieu au nom de l'image fidèle.

L'image fidèle est une qualité de l'information comptable qui la rend utile pour la prise de décision. L'information doit représenter ce qu'elle est censée représenter.

Dans leur analyse, ils considèrent le principe de l'image fidèle, dans le *reporting* financier, comme une méta-norme ou l'esprit des IFRS. Cette méta-norme serait un principe pour guider l'application des normes de hiérarchie inférieure, les normes comptables. Ce principe de l'image fidèle peut aussi être invoqué pour ne pas appliquer des normes de hiérarchie inférieure, dans des circonstances exceptionnelles : la dérogation connue comme « *override* ».

Donc Alexander et Archer (2003) vont examiner le concept d'image fidèle face aux normes comptables (GAAP) et autres normes du *reporting* financier. La question qu'ils se posent concerne la nature de la conformité (*compliance)*. Est-ce que la conformité à ces normes est :

- Une condition suffisante pour atteindre l'image fidèle ? C'est le cas de la conformité avec la lettre de la norme. Il s'agit du cas des États-Unis.
- Une condition nécessaire mais pas suffisante pour atteindre l'image fidèle ? C'est lorsqu'on cherche à se conformer avec le principe de l'image fidèle et non seulement avec la norme.
- Ni suffisante ni nécessaire pour atteindre l'image fidèle ? Il s'agit du cas du Royaume-Uni où on utilise le concept de l'*override*.

Au Royaume-Uni le principe de l'*override* a été utilisé par le normalisateur comptable pour justifier l'établissement d'une norme allant contre une norme légale, considérée par le normalisateur comptable comme contraire à l'obtention de l'image fidèle dans le *reporting* financier. Mais Alexander et Archer (2003) s'intéressent surtout à l'*override* de la part des préparateurs, utilisée pour justifier une non-conformité à une norme comptable ou autre.

357 David ALEXANDER et Simon ARCHER, « On Economic Reality, Representational Faithfulness and the ?True and Fair Override? », Accounting and Business Research 33, no 1 (mars 2003): 3-17, doi:10.1080/00014788.2003.9729628.

La question ontologique du problème concerne le concept de réalité économique dans le contexte de comptabilité financière et du *reporting*.

Ils vont étudier le problème de la comptabilité créative et ses implications avec le concept de la dualité de la structure de Giddens. Ces concepts vont aider à comprendre comment les « macrostructures » comme les systèmes de règles (normes comptables inclues) sont utilisées par les acteurs dans des micro-situations et sont, en conséquence, exécutées et reproduites par eux. Mais, cette reproduction n'est pas homologue et elle peut entrainer un changement : la comptabilité créative peut aboutir à un changement de normes.

La dualité de la structure est appliquée aux concepts de la comptabilité créative et de l'éthique des affaires. Archer (*cf* 1996 cité par les auteurs) a travaillé sur cette éthique et son « *Excuse 3* » est particulièrement utile : la comptabilité créative est une pratique courante et acceptée, elle n'est pas illégale et ne constitue pas une infraction. Cette Excuse est néanmoins inacceptable d'un point de vue éthique. Deux autres concepts sont utiles aussi pour l'analyse des auteurs : *justice procédurale pure* et impure. La justice procédurale pure justifie des comportements résultants d'une interaction compétitive des groupes dans une société. La justice impure peut être parfaite ou imparfaite : dans ce dernier cas, la justice procédurale imparfaite existe lorsqu'il n'y a pas une procédure pour assurer qu'un résultat juste sera atteint. C'est le cas en *reporting* financier lorsqu'il n'y a pas une procédure pour s'assurer qu'on obtient comme résultat l'image fidèle. Cependant l'image fidèle peut-être jugée sur la base d'une procédure imparfaite, impliquant des considérations de cohérence, incluant la conformité, sans se limiter à cette dernière.

L'intérêt de la justice procédurale pure est qu'elle évite de devoir se poser des questions de moralité parce qu'il y a une norme indépendante (de fait, portée par les parties prenantes en jeu dans l'interaction compétitive). Le fait que la comptabilité créative puisse montrer un mensonge (*cf.* Archer 1996 cité par les auteurs) ne met pas en cause son acceptabilité éthique, à partir du moment où elle est le résultat d'une procédure d'interaction compétitive tenue pour être moralement défendable. La question touche alors à la réelle capacité de cette procédure d'interaction compétitive définie comme suffisamment investie d'un pouvoir et d'indépendance pour fournir un résultat moralement indiscutable.

Avec ces travaux, nous réalisons que des questions de norme comptable, de justice et de morale peuvent parcourir ensemble le chemin du processus d'application de la norme ou peuvent s'en écarter, sans pour autant remettre en cause le processus comptable. Ces points devront être repérés dans le cadre de notre propre recherche.

Dillard et Yuthas (2002)[358] ont étudié ce sujet après la crise de la comptabilité et de l'audit dans les années 90, qui a menacé la stabilité mais aussi la viabilité de cette industrie. La diminution de la demande des services ainsi que les nouvelles technologies ont causé une redéfinition des compétences nécessaires ainsi qu'une redistribution du pouvoir dans les cabinets comptable et d'audit. L'audit est devenu une *commodity,* une marchandise qui pouvait être fournie correctement par un certain nombre de cabinets. Les cabinets sont forcés de lutter sur le prix avec une clientèle dont la fidélité va en décroissant. La demande des clients a évolué de la tenue des opérations au management, au conseil et au support des opérations financières, modifiant le pouvoir des auditeurs. En parallèle, la légitimité de la profession est questionnée par les organismes de régulation à la recherche d'un *reporting* crédible. La question centrale pour les auteurs demeurant la suivante : si l'auditeur peut être indépendant lorsqu'il atteste l'intégrité des états financiers, l'est-il encore quand il est également responsable du design, de la mise en place et de l'entretien de ces systèmes. Ceci a conduit vers la question de ce qui constitue un comportement éthique de la part de celui qui dit agir dans l'intérêt public.

Dans ce cadre la théorie de la structuration fournit un cadre de représentation contextuelle qui permet à l'auditeur de reconnaître l'existence d'un dilemme éthique, ou l'en empêche.

Les codes éthiques ont été utilisés par les professions pour légitimer leurs demandes au nom de l'intérêt public. Cependant dans l'environnement actuel de l'audit, selon les auteurs, la résolution de dilemmes éthiques est devenue un exercice de suivi de règles. L'éthique de l'audit est liée à la sociologie de la profession comptable publique ou de commissariat aux comptes et à sa volonté à légitimer le statut professionnel en vertu de son action dans l'intérêt public. L'éthique n'est pas une vertu mais une technique, ou plus précisément, le suivi de règles. Il y a séparation entre la personne et le comportement éthique. Cette perspective, qui est la dominante en recherche sur l'éthique de l'audit, oublie le contexte et les structures selon Dillard et Yuthas (2002).

Les composantes de la responsabilité éthique peuvent être comprises comme un ensemble des structures et pratiques résultant d'un processus de structuration. Ce processus inclut des règles d'interprétation et ressources influencées par des normes. Les règles sont activées à travers des schémas d'allocation et interprétées dans un schéma interprétatif. La structure est vue comme externe et indépendante à l'individu, contraignant et canalisant son comportement.

358 Jesse F. DILLARD et Kristi YUTHAS, « Ethical Audit Decisions: A Structuration Perspective », Journal of Business Ethics 36, no 1/2 (2002): 49-64, http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/25074692.

Dillard et Yuthas (2002) précisent que Giddens signale que le changement éthique ne peut pas être fait indépendamment de l'acteur individuel et de la structure sociale. Les structures de pouvoir et de signification influencent et sont influencées par les normes.

Par ailleurs, Yuthas *et al.* (2004)[359] ont identifié deux faiblesses dans le cadre éthique traditionnel ainsi que les solutions à cette situation. Premièrement, la profession se focalise prioritairement sur les relations d'agence entre les individus et accorde moins d'importance aux forces structurelles qui agissent sur les individus. Deuxièmement, la profession a une vision statique (réactive) des responsabilités, introduisant le changement seulement quand elle y est forcée face aux crises. Dans ce modèle, c'est l'individu qui a le dilemme éthique et c'est lui qui fait face aux conséquences de ses choix. Même si le comportement éthique est vu comme un phénomène individuel, le comportement est en général vu comme un phénomène social où l'agence et la structure sont impliqué. Pour examiner le lien entre le comportement individuel et les structures, la théorie de la structuration a donc été mobilisée par les auteurs. Leur analyse de la crise ENRON/Andersen montre les limites du paradigme de l'agence.
Yuthas *et al.* suggèrent que les conséquences inattendues des essais de la profession pour renforcer la réputation de l'audit externe dans le cadre de cette crise sont à relier à l'importance accordée par le public au contexte professionnel et organisationnel. Le public a en effet commencé à développer une conscience du fait que les structures au sein desquelles les décisions comptables sont prises jouent un rôle dans le problème et doivent être réévaluées et changées. La réponse à la crise de légitimation a été la rédaction de la loi Sarbanes-Oxley, loi par laquelle l'audit externe perd son droit à s'autoréguler.
Au minimum, l'auditeur est confronté aux propriétés structurelles associées au système de marchés de capitaux, à la profession, à l'industrie, au client, à la firme et au groupe de travail.
Yuthas *et al.* (2004) concluent que la profession commence à reconnaître que le paysage de l'éthique commence à changer et que la théorie de la structuration fournit un cadre pour reconnaître quels en sont les processus nécessaires et comment les développer.

En effet, ces travaux lèvent le voile sur les facteurs ayant une incidence sur le changement éthique du champ de l'audit. Interviendraient dans ce changement non seulement les normes que doivent suivre les auditeurs mais aussi le contexte et la force du groupe de professionnels, contexte qui peut être décrit et analysé en fonction des dimensions structurelles.

359 Kristi YUTHAS, Jesse F. DILLARD et Rodney K. ROGERS, « Beyond Agency and Structure: Triple-Loop Learning », Journal of Business Ethics 51, no 2 (mai 2004): 229-43, doi:10.1023/B:BUSI.0000033616.14852.82.

Les tensions dans la structuration du conseil fiscal

Jones (2011)[360] étudie le cadre du conseil en fiscalité et la façon dont les experts comptables décident et jugent lorsqu'ils font face à deux « maîtres » : le client et le régime fiscal avec ses règlementations et ses interprétations. Il a interviewé 29 professionnels de la fiscalité (3 catégories : indépendants, petit cabinet et Big4) pour comprendre comment on gérait la tension entre la maximisation de la défense des intérêts des clients et le respect des règles légales, de la branche et des professions. En faisant l'analyse avec la TS, Jones (2011), détermine les aspects suivants :

- **Signification** : cette dimension comprend le Code IRS (*Internal Revenue Service*), la réglementation IRS, la jurisprudence et les normes professionnelles.
  - Modalité : comprend la formation que les professionnels suivent pour être conseiller fiscal et leur compréhension sur comment manœuvrer les règles et les limites.
  - Interaction : est constituée par la communication avec le client sous la forme de conseil fiscal

Les interviewés ont laissé voir des différences entre le conseil en audit et le conseil fiscal seul. Les clients en audit recevaient des conseils plus conservateurs que ceux recevant un conseil fiscal seul. La peur de la SEC, du redressement et d'apparaître dans le WSJ (*Wall Street Journal*) a une influence sur le traitement plus conservateur vis-à-vis des clients en audit. Les conséquences sont les suivantes : si un contribuable est un client pour l'audit et pour le conseil fiscal, l'audit domine le processus de prise de décision. Si le contribuable (et le client audit-taxes) est plutôt prudent, cela ne devrait pas poser de problème, cependant si le contribuable a une approche agressive de minimisation des taxes, il devrait séparer les services de conseil en audit et de conseil fiscal. L'auteur de ce travail estime, ici, la remarque suivante de Giddens (1984) pertinente : *« les structures de signification doivent toujours être mises en relation avec la domination et la légitimation*. »

- **Domination** : a trait au pouvoir dans la structure pouvant influencer les décisions. Tous les acteurs dans un contexte d'ambigüité fiscale *(ambiguous tax situation*) peuvent exercer leur pouvoir par rapport au conseil rendu au client.
  - Modalité : Le pouvoir institutionnel s'exerce à travers des sanctions contre le professionnel et le contribuable, la peur du professionnel n'est alors pas surprenante.
  - Interaction : Parfois un professionnel rationalise sa décision donnant la priorité à la fidélisation du client par rapport aux normes professionnelles. Dans ces cas, le

360 David JONES, « Institutional Compliance vs Client Loyalty in the consideration of ambiguous issues: the social construction of tax advise », Submission in partial fullfilment-Doctor management program (Case Western Reserve University, janvier 2011).

professionnel « parie » que les autorités fiscales ne soulèveront jamais le problème ou que l'amende sera minime.

- **Légitimation** : liée aux règles mais, au contraire de la signification, ici ce sont les règles morales. Il n'y a pas d'évaluation de conformité mais de la conduite de chacun face à la conduite promue par les organismes professionnels et à la conduite requise par les clients.

Les résultats de Jones (2011) montrent que le conseil fiscal est *produit et reproduit* par le comportement qualifié de professionnels fiscalistes, étant donné que d'une façon récurrente et réflexive, ils puisent dans les ressources des institutions comme l'autorité fiscale, les organismes professionnels et le client. La dualité de la structure crée une tension avec les professionnels parce que la situation de chaque client produit et reproduit un conseil fiscal qui est souvent différent ou incohérent avec des situations similaires précédentes.

L'intérêt des travaux de Jones pour notre propre recherche est d'analyser des pratiques ici de conseil fiscal et d'audit externe potentiellement découplées et soumises à des tensions. Le cadre de la TS permet de repérer et qualifier les tensions et le rôle des dimensions structurelles dans ces tensions. Un processus d'adaptation et de mise en œuvre de normes comptables peut se trouver dans cette situation de tension, par exemple lorsque cohabitent, pour certains acteurs, notamment les experts-comptables, la nécessité de produire des états financiers pour l'Etat selon certains principes et la nécessité de produire des états financiers pour des investisseurs selon d'autres principes.

Le contrôle de gestion comme modalité de structuration

Le travail de Macintosh et Scapens (1990)[361] est une des applications de la TS dans le domaine du contrôle de gestion, très riche pour notre recherche, en raison d'une analyse très fine du phénomène de budgétisation. Ils ont choisi la TS car elle permet de travailler sur la comptabilité comme structure et comme processus.

Ils remarquent que les systèmes ne sont pas des structures mais que les systèmes « *ont* » des structures qui sont utilisées dans l'interaction sociale.

Le contrôle de gestion peut être vu comme une modalité de structuration, positionné entre la structure virtuelle et la pratique située, en tant que communication entre managers. En effet, le contrôle de gestion permet de comprendre (communication de sens) les activités d'une organisation, par l'utilisation d'un langage (la structure de signification). Il s'agit des schémas d'interprétation qui sont utilisés par les managers pour interpréter les résultats passés, prendre des actions et faire des plans. Le contrôle de gestion incarne les normes de l'activité organisationnelle et fournit la base morale pour la structure de signification et le discours

361 MACINTOSH et SCAPENS, Loc. cit.

financier (légitimation). Ces normes légitiment les droits de certains à rendre d'autres acteurs responsables en termes financiers de leurs actions. Elles communiquent les valeurs et idéaux sur ce qui est approuvé et non approuvé, et de ce point de vue le contrôle de gestion est un moyen de canaliser du sens économique vers les décideurs. Ces normes produisent un discours pour la structure de domination à travers laquelle des responsables sont identifiés.

Le pouvoir sur le système de contrôle de gestion est une ressource, car il peut être utilisé dans le processus d'attribution des responsabilités. Il peut être utilisé pour coordonner et contrôler les participants. À travers ces modalités, le contrôle de gestions fournit le lien de l'interaction sociale dans les organisations à travers le temps et l'espace.

Macintonsh et Scapens (1990) remarquent que le système de contrôle de gestion peut être un moyen vital de satisfaire les besoins inconscients de sécurité ontologique : calendrier prédéterminé, rythme régulier de *reporting*, procédures et objectif connu.

Ce que Macintosh et Scapens (1990) vont faire c'est prendre la description du système budgétaire de l'Université de Wisconsin étudiée par Covaleski et Dirsmith (1988) et ils vont l'analyser avec la théorie de la structuration.

Les relations entre l'université et l'État, pourvoyeur de fonds, vont être vues comme des pratiques d'agents humains constituant les actions intentionnelles, bien que les acteurs puissent ne pas être conscients des conditions de leurs actions et ni de leurs conséquences.

D'un point de vue méthodologique, pour les auteurs, la TS représente un ensemble de concepts utiles pour développer théorie et explications portant sur le contrôle de gestion ou la comptabilité de gestion vus comme des constructions sociales.

Dans cet esprit, selon les auteurs, toute étude de la comptabilité impliquera l'analyse de son positionnement par rapport aux conditions du système socio-économique plus large dans lequel elle est introduite, de la façon dont elle fournit des règles et des ressources structurant le comportement des acteurs du système, et enfin de la manière dont premièrement ces règles et ressources deviennent elles-mêmes le résultat de ces actions, et dont, deuxièmement, ces règles et ressources fournissent de la sécurité ontologique aux participants.

III.2.2.5. TS, pouvoir de l'information comptable et caractérisation des systèmes politiques et économiques

Utilisation et pouvoir de l'information comptable

Beldi *et al.* (2006)[362] utilisent la théorie de la structuration pour examiner l'utilisation de l'information comptable par des managers non-spécialistes, d'un point de vue sociopolitique et organisationnel. Le cadre théorique permettrait de relier les actions de managers et les caractéristiques de la structure (institution) à partir de l'analyse de leurs discours. L'objectif est de montrer les significations que les managers ont de leur pratique de comptabilité, en conséquence, l'approche est interprétativiste.

L'échantillon est formé par des entreprises cotées en Bourse donc il est évident que la dimension de la signification est dominée par des contraintes de profitabilité, de rentabilité et de retour sur investissement pour les actionnaires, éléments de langage intervenant dans les discours.

Or, de l'analyse du discours ressort la défaillance de la comptabilité à coller aux caractéristiques du travail managérial : l'insatisfaction des managers demeure réelle. La connaissance de la comptabilité par le manager est le déterminant principal de la représentation qu'il s'en fait, du sens qu'il donne à l'information comptable et des fonctions qu'il lui attribue. Comme cette connaissance est faible, cette représentation et l'utilisation réelle sont différentes de ce à quoi l'on pourrait s'attendre en théorie.

La comptabilité a un lien étroit avec les relations de pouvoir (domination). Elle servirait à masquer la réalité économique défaillante pour qu'un PDG puisse se maintenir au pouvoir, elle serait manipulée et même le lissage des résultats serait considéré comme nécessaire.

Dans le contexte institutionnel, dominé par les marchés boursiers et les apporteurs de fonds, les structures de domination trouvent leurs sources dans les exigences des différentes parties prenantes et des régulateurs institutionnels. Ainsi en externe, la comptabilité est utilisée pour évaluer le degré de conformité des entreprises aux règles établies. En interne, la comptabilité de gestion est une source importante pour évaluer les performances des individus et des entités.

Dans l'étude, la comptabilité a servi aux managers comme source d'arguments pour crédibiliser leurs décisions et persuader (légitimation). L'objectif du manager étant de faire accepter sa vision de la réalité organisationnelle par l'harmonisation de son raisonnement et des explications fournies avec les règles et valeurs sociales.

362 Adel BELDI, Walid CHEFFI et Frédéric WACHEUX, « L'utilisation de l'information comptable par les managers. Proposition d'une grille d'analyse fondée sur la théorie de la structuration. », 2006, CD-Rom, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548085/document.

L'intérêt de la recherche de Beldi *et al.* (2006) pour nous et nos propres travaux demeure dans la construction d'une grille d'analyse fondée sur le structurel, les modalités de structuration et la qualification de l'action en fonction des trois dimensions du structurel, que nous qualifierons de matrice de Giddens. Cette étude nous montre comment appliquer la TS à l'utilisation de l'information comptable. Pour rappel, notre deuxième question de recherche concerne l'application des normes IFRS étudiée à travers la production des états financiers. Donc, ce sont ces états financiers qui nous intéressent (IFRS), il s'agit pour nous surtout de saisir les différents aspects de la mise en œuvre de la production comptable grâce à la matrice de Giddens (1984).

Les composantes structurelles du capitalisme vs communautarisme.

Dillard *et al.* (2004)[363] étudient le changement comptable en combinant la théorie institutionnelle et celle de la structuration pour comprendre les institutions, les pratiques comptables et le changement.

Ils utilisent ce cadre conceptuel pour analyser les caractéristiques d'un système social, en comparant le capitalisme et le communautarisme et pour analyser, plus localement, l'entreprise ou système General Motors.

Conformément à leur cadre précédemment évoqué, Dillard *et al*. qualifient les trois dimensions du structurel (signification ou « représentations », domination et légitimation) à trois niveaux : le social (économique et politique), le champ organisationnel et l'organisation (*cf.* tableau ci-dessous, issu de leurs travaux).

III.2.3 Complémentarité entre néo-institutionnalisme et structuration

Nous avons décidé dans ce sous-chapitre d'expliquer comment les deux théories que nous avons choisies peuvent travailler ensemble. En effet, ces deux théories ont déjà été utilisées ensemble. Leur complémentarité a été démontrée dans les travaux suivants.

Barley et Tolbert (1997)[364] ont établi que la TS et la TNI fournissent des perspectives complémentaires. En effet, les deux reconnaissent que les institutions organisent l'action et c'est l'action qui peut créer, maintenir et changer les institutions. La théorie NI va déterminer

363 DILLARD, RIGSBY et GOODMAN, Loc. cit.

364 Stephen BARLEY et Pamela TOLBERT, « Institutionalization and Structuration: Studying the Links between Action and Institution », Organization Studies 18, no 1 (1997): 93-117, http://digitalcommons.ilr.cornell.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1131&context=articles.

que les structures organisationnelles sont socialement construites mais elle ne dit pas comment ces structures émergent de l'action ou, à l'inverse, influencent l'action. Sur ce point, ils se tournent vers le concept de structuration de Giddens qui développe une « théorie orientée processus traitant les institutions comme un produit et une contrainte pour l'action humaine ». Barley et Tolbert partent du principe que les institutions sont à l'action sociale ce que la grammaire est au discours. A partir des ressemblances conceptuelles sur les institutions visibles dans les deux théories, ils proposent un modèle d'étude de la dynamique des institutions. Ce modèle portera sur l'étude de « *scripts* » (scénarios ou configurations) constituant des activités ou des modèles d'action récurrents et observables, caractéristiques d 'un contexte particulier. Leur étude permettra l'analyse de la persistance ou du changement des institutions, en effet « *la perspective institutionnelle doit prendre en main l'institutionnalisation en tant que processus si elle veut remplir sa promesse dans les études organisationnelles* » (Barley et Tolbert, 1997).

Burns et Scapens (2000)[365] ont proposé un cadre d'analyse du changement du contrôle de gestion. En partant de la théorie institutionnelle économique utilisée par Scapens (1994), ils ont reconnu que les pratiques peuvent modeler et être modelées par les institutions, reconnaissant et ouvrant la voie à l'étude de la relation agence-structure, sujet traité notamment par Giddens (1984). Ils vont créer un cadre d'analyse du changement des règles et routines où on peut identifier le niveau institutionnel et celui de l'action.

Boitier et Rivière (2010)[366] ont travaillé sur les rapprochements conceptuels et théoriques de la perspective institutionnelle avec des théories complémentaires cherchant à dépasser son caractère trop statique ou déterministe. La TNI avec la théorie de la structuration, appliquée au contrôle de gestion, donnerait une représentation dynamique de l'évolution des systèmes de contrôle de gestion.

En synthèse la TNI constitue un point de départ de l'étude des institutions, dont les limites explicatives vont être dépassées par l'utilisation de la TS. En effet, on gagnerait en explication sur le dynamisme des institutions par l'inclusion des facteurs contextuels et temporels.

365 John BURNS et Robert W. SCAPENS, « Conceptualizing management accounting change: an institutional framework », Management Accounting Research 11, no 1 (1 mars 2000): 3-25, doi:10.1006/mare.1999.0119.

366 BOITIER et RIVIERE, « Vers une perspective étendue de l'analyse néo-institutionnelle : quels apports pour la recherche en comptabilité-contrôle ? »

III.2.3.1. Précédentes études du domaine de la comptabilité et de l'audit s'appuyant sur les deux cadres théoriques, TS et TNI : pourquoi utiliser les deux cadres ?

A la suite de notre revue de la littérature, nous remarquons que l'utilisation de deux (ou plus) cadres théoriques peut enrichir l'analyse. Il faut néanmoins vérifier leur cohérence (logique ici).

L'utilisation, seule, de la TNI fait l'objet de plusieurs critiques. Irvine (2008) constate que la TNI a été utile à l'explication et l'interprétation de l'activité comptable. Cependant cette théorie a fait l'objet des critiques en raison du manque de prise en compte de la dynamique du pouvoir (*cf.* Carruthers, 1995 p325, Davis et Powell, 1992 p363, Dillard *et al*. 2004).

Albu *et al*. (2012) ont constaté la généralisation de l'utilisation de la TNI accompagnée d'autres approches (néo-institutionnalisme économique, sociologique et historique, la notion de capitalisme de Weber, la dialectique de Hegel ou la connaissance et le pouvoir de Foucault) qui contribuent à l'enrichissement de l'étude du changement comptable. Albu *et al*. ont donc combiné dans leurs travaux des concepts de la littérature en théorie de la légitimation avec des concepts de la TNI comme l'institutionnalisation et l'isomorphisme. Ils ont aussi ajouté le concept de comptabilité comme artefact linguistique (*linguistic device*) faisant partie de connaissance partagée.

Dillard *et al*. (2004) ont élargi la perspective de l'analyse des institutions avec la TNI en introduisant une représentation structurelle du contexte afin d'expliquer l'exercice des influences. Pour ces auteurs, la TNI met l'accent sur le « résultat » au lieu du « processus » de l'institutionnalisation.

Mhirsi (2014)[367] étudie la légitimité de l'audit conjoint en France et au Danemark en utilisant la TNI et la TS pour l'étude de plusieurs cas. Du côté néo-institutionnel, elle utilise les trois piliers de la légitimité de Scott (1995) qu'elle applique aux étapes définies. Du coté structuration, suite à l'identification des étapes du changement, les dimensions du structurel ont été identifiées. Par exemple pour le cas français, au sein de chaque étape, des logiques structurelles différentes ont été identifiées. Ensuite une analyse suivant la grille d'analyse est présentée : le *champ interorganisationnel* est analysé à partir de représentations sociales, le *champ intraorganisationnel* est analysé selon les épisodes de structuration correspondant aux phases d'interaction entre auditeurs. Mhirsi ne travaille pas sur les concepts d'efficacité et efficience mais sur les mécanismes qui expliquent la stabilité ou changement du modèle. La théorie de la structuration a été utilisée pour analyser les relations entre les auditeurs et l'influence sur la légitimité. La théorie néo-institutionnelle a démontré comment les règles et ressources

367 Nadia MHIRSI, « Légitimité de l'audit conjoint : Une analyse structurationniste et néo-institutionnaliste des cas français et danois » (Paris 9, 2014), http://www.theses.fr/2014PA090051.

influencent les interactions au sein du modèle. Dans cette optique, les deux théories ont trouvé une complémentarité dans l'enrichissement de l'analyse de cette thèse.

III.2.3.2. Intérêt de la complémentarité TNI/TS pour notre recherche, au-delà de leurs limites

Nous retenons et avançons les arguments suivants quant à la complémentarité des deux théories : TNI et TS se complètent parce que l'une (la TNI) qualifie un changement social, ses causes (un fait existe parce que certains éléments le contraignent, parce que des acteurs sociaux veulent ressembler à d'autres acteurs, ou par conformité à des normes) et donne des éléments d'appréciation d'une situation finale, du résultat d'un changement (en phase ou non avec sa qualification initiale ou découplée) et que l'autre (la TS) précise le processus (donc une dynamique) par lequel le couplage ou découplage est obtenu, en décomposant l'analyse du phénomène étudié en 3 niveaux de compréhension (la structure, le système d'action sociale et les modalités d'intermédiation entre les deux) et en considérant, de manière systématique, que 3 dimensions (et non deux seulement) sont clés et liées (la légitimation, la domination certes comme dans la TNI, mais aussi la signification).

Nos questions de recherche posées dans le chapitre introductif concernent les mécanismes qui sont intervenus dans :

1) La décision d''adoption des IFRS,
2) la mise en œuvre des normes, vue à travers la préparation des états financiers.

Nous sommes face à un changement institutionnel issu d'un choix de normes comptables qui peut être étudié par la TNI, comme nous l'avons constaté dans la première partie de notre revue de la littérature. Bien que la TNI ait été critiquée pour son caractère statique et déterministe, ses concepts d'isomorphisme, mythes et découplage s'avèrent aujourd'hui toujours intéressants pour démarrer notre étude sur la normalisation comptable argentine. De façon à gagner en dynamisme dans l'analyse on voudrait ajouter une dimension temporelle. Et une compréhension évoquée ci-dessus des mécanismes à l'œuvre dans un changement social comprenant des interactions entre structurel et système de pratiques ou d'action sociale, dans trois dimensions S/D et L.

III .3. Notre cadre théorique : une double approche TNI et TS pour saisir deux processus : adoption ET mise en place des IFRS en Argentine

Nous avons vu que l'évolution des institutions des sociétés modernes s'insère dans un processus d'homogénéisation où l'environnement comptable n'est pas étranger.
En effet, l'homogénéisation dans la comptabilité s'appelle harmonisation comptable et se traduit par des processus de convergence et d'adoption dans les différents pays.
Le phénomène qui nous intéresse ici est l'adoption des IFRS en Argentine, adoption des principes mais aussi adoption en termes de pratiques de production comptable, ce que nous nommons, la mise en œuvre ou la mise en place ou encore l'application des normes (nous utiliserons les trois formulations dans nos développements).
Nous allons, dans un premier temps, présenter comment divers concepts de la théorie néo-institutionnelle et de la théorie de la structuration vont nous aider à comprendre le phénomène de l'adoption (du principe), puis dans un second temps, montrer comment ces deux théories peuvent nous aider à construire un cadre d'analyse du processus de mise en œuvre (l'adoption dans les pratiques).

Les deux prochains paragraphes ont donc pour objectifs la construction de nos deux grilles théoriques.

III.3.1. Une première question de recherche portant sur les mécanismes qui ont joué dans l'adoption des IFRS et une double perspective : TNI et TS

Cette question va être abordée de deux points de vue :

1. Une <u>première</u> analyse suivant le cadre de la théorie néo-institutionnelle, visant à dégager les **facteurs** de l'adoption des IFRS en Argentine,
2. Une <u>deuxième</u> analyse suivant la TS, visant à déterminer les **mécanismes** qui sont intervenus dans le processus de prise de décision d'adoption des IFRS.

<u>III.3.1.1 Première analyse : pour une recherche des isomorphismes ou des facteurs influençant l'adoption des IFRS</u>

Nous allons regarder le phénomène de l'adoption des IFRS en Argentine comme un phénomène d'homogénéisation comptable.
Nous avons étudié dans notre revue de la littérature que le concept de la théorie néo-institutionnelle qui capturait le mieux le processus d'homogénéisation était le concept

d'**isomorphisme** institutionnel. L'isomorphisme étant défini par DiMaggio et Powell (1983)[368] comme « *un processus contraignant qui force une unité d'une population à ressembler aux autres unités qui font face aux mêmes conditions environnementales* ».

Donc, il s'agirait de l'étude des conditions environnementales se transformant en force d'homogénéisation. Par ailleurs, nous avons constaté dans notre revue de littérature les faits suivants :

- Un processus d'harmonisation comptable international s'est accéléré depuis la décision d'adoption de l'U.E.
- Les pays en développement ont été soumis à des pressions de la part des organisations internationales comme le FMI et la Banque Mondiale (Annisette, 2004[369] ; Mir & Rahaman, 2005[370]).
- Une intégration régionale latino-américaine des normalisateurs comptables s'est mise en place afin de coordonner des efforts dans la communication avec l'IASB.
- Le poids de la profession comptable et d'audit dans l'adoption des IFRS n'est pas un facteur à laisser de côté (Barbu, 2006)[371].
- La légitimité de ceux qui décident d'adopter le cadre IFRS est confortée (Irvine, 2008[372] ; Mir & Rahaman, 2005; Rodriguez & Craig, 2007[373])
- Il s'agit parfois d'une adoption « stratégique » qui aide les entreprises à faire face aux environnements instables (Guerreiro *et al*.2012[374] ; Alon & Dwyer, 2014[375]).

Nous allons étudier les discours des acteurs institutionnels de la normalisation internationale : les normalisateurs, les institutions professionnelles, les entreprises et l'environnement académique. Dans ce cadre, le concept d'isomorphisme nous permettra de montrer, dans notre cas d'étude, les forces qui ont agi dans ce *processus contraignant* qu'est l'harmonisation comptable en Argentine, contraignant en raison des forces qui se mettent en place afin d'assurer la mise en place des IFRS. Les forces qui seront analysées sont les forces **coercitives, normatives et mimétiques** qui correspondent aux trois composantes de l'isomorphisme institutionnel.

Nous avons étudié que les processus d'homogénéisation en général ont lieu lorsque les organisations sont à la recherche de la **légitimation** sans forcément tenir compte des aspects

368 DiMAGGIO et POWELL, Loc. cit.
369 ANNISETTE, Loc. cit.
370 MIR et RAHAMAN, Loc. cit.
371 BARBU, « L'application des normes IAS/IFRS par les entreprises françaises cotées ».
372 IRVINE, Loc. cit.
373 Rodrigues et Craig, Loc. cit.
374 GUERREIRO, RODRIGUES et CRAIG, Loc. cit.
375 ALON et DWYER, Loc. cit.

d'**efficience**. En effet, « *les stratégies qui sont rationnelles pour des organisations individuelles peuvent ne pas être rationnelles si elles sont adoptées par un grand nombre* » et « *le changement organisationnel se produit comme résultat des processus qui font que les organisations se ressemblent sans nécessairement les rendre plus efficaces* » (DiMaggio et Powell, 1983)

Notre analyse se servira de ces concepts pour répondre à notre première question de recherche. Nous allons procéder à l'identification des différentes forces institutionnelles qui ont participé au phénomène d'adoption des IFRS en Argentine. Pour rappel, notre question concerne les mécanismes expliquant le changement institutionnel, l'adoption de normes dans notre cas. Nous souhaitons identifier ces facteurs d'influence composant l'isomorphisme institutionnel : dans quelle mesure une éventuelle incertitude dans le contexte aurait pu jouer dans le choix des IFRS ? Quel est le rôle de la profession dans ce choix ? Est-ce qu'il y a eu des influences expliquées par le jeu politique et des rapports des forces entre organisations ? Cette analyse permettrait d'identifier les axes d'influence et les acteurs pertinents de l'adoption.

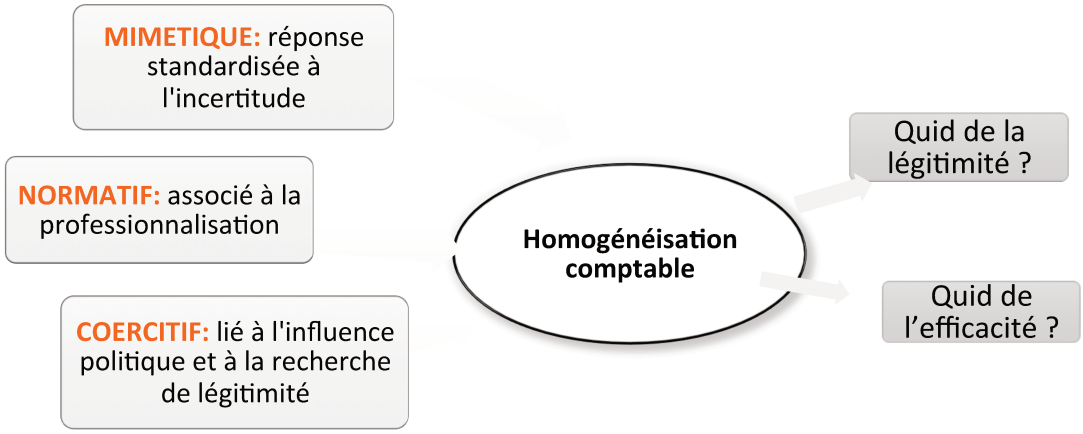

Figure III-3 Le cadre néo-institutionnel de l'homogénéisation comptable

Une fois ces facteurs d'influence et les acteurs impliqués identifiés, nous souhaiterions incorporer à cette analyse une étude plus approfondie des aspects liés à la fois au **pouvoir et à la dimension spatio-temporelle** du changement institutionnel.

En effet, « *l'approche institutionnelle ne se pose pas la question de comment ces modèles* (liés aux mythes et cérémonies) *arrivent et quels intérêts ils servent.* » (DiMaggio et Powell, 1983). Pour rappel, les mythes et cérémonies avaient été étudiés par Meyer et Rowan (1977) dans leur étude sur les structures formelles. Ils avançaient que *« des produits, services, techniques, politiques et programmes institutionnalisés fonctionnent comme des mythes puissants et de nombreuses organisations les adoptent cérémonieusement.* »

Le pouvoir est une constante dans les études sur l'adoption des IFRS. Notre étude pourrait intégrer avec la théorie NI l'étude de l'isomorphisme coercitif (pression des organismes de financement ou développement des multinationales).

La dimension spatio-temporelle nous permettrait d'étudier le contexte, ses facteurs locaux et la persistance ou le changement institutionnels.

III.3.1.2 Seconde analyse : l'adoption des IFRS étudiée comme processus de structuration

Le cadre théorique qui va nous permettre d'incorporer les aspects nous permettant d'approfondir notre compréhension du changement institutionnel est la théorie de la structuration. Elle fournit un cadre intéressant, voire « puissant » pour l'analyse sociale qui sert à sensibiliser et questionner les hypothèses tenues pour acquises (Buhr, 2002)[376]. Lorsque Giddens (1984)[377] explique le concept de la TS comme dispositif sensibilisateur (*sensitizing devise*), il précise qu'il s'agit de l'utilité de la théorie pour réfléchir aux problèmes de recherche et pour l'interprétation des résultats de recherche.

Un des éléments clés est **le concept du pouvoir** comme un élément intégrant la vie sociale, un autre élément est celui de **la structuration** englobant la continuité et le changement dans un espace-temps des institutions ou des normes comptables dans notre cas.

Le concept de **« structure »** de Giddens, comme déjà vu, englobe les règles et ressources ou l'ensemble des relations transformatrices, organisées en tant que propriétés du système.

La « **structure** » de notre étude concerne **le cadre conceptuel IFRS, la culture comptable associée, et les organisations internationales dans leur virtualité.** Notre intérêt porte sur le changement comptable en Argentine survenu avec l'adoption des IFRS. Pour confirmer qu'il s'agit bien de la « structure » au sens de la TS, nous analysons ci-après les aspects principaux qui devraient y être présents :

- **La structure existe à travers les pratiques** : le processus de normalisation comptable débouche sur un cadre règlementaire, basé sur un cadre conceptuel, visant à être appliqué dans la pratique comptable par des entreprises réelles. Mais encore le cadre conceptuel constitue une base susceptible d'être utilisée par le normalisateur international ou un normalisateur local qui le souhaiterait. Ce cadre assistera la préparation et l'utilisation de l'information financière qui en découle.
- **Elle est composée des règles et de ressources** :
  - **Règles :** les normes comptables doivent respecter le cadre conceptuel. Une fois adoptées, les normes deviennent des procédures connues par la profession responsable de produire des états comptables, contenant un **côté sémantique** et **normatif.**

376 N BUHR, « A Structuration View on the Initiation of Environmental Reports », Critical Perspectives on Accounting 13, no 1 (février 2002): 17-38, doi:10.1006/cpac.2000.0441.

377 GIDDENS, Op. cit.

- **Ressources :**
  - *D'autorité* : elles sont liées aux procédures de la normalisation comptable, au pouvoir du normalisateur sur la profession et aux intermédiaires.
  - *Financières,* ici liées aux moyens mis en place pour qu'il y ait changement normatif ou pas.

- **Le caractère virtuel de la structure *:*** bien que le Cadre Conceptuel soit écrit et fasse partie de l'ensemble des normes IFRS, ce cadre constitue aussi un ensemble de valeurs veillant à la production de nouvelles normes. Nous considérons aussi que le cadre conceptuel d'un ensemble de normes comptables constitue l'esprit de cet ensemble de normes.
- **Les normes comptables comme système :** elles montrent les caractéristiques du cadre conceptuel et sont utilisées dans la pratique comptable. Pour ce qui est de l'action sociale dans le sens de Giddens, nous considérons que ceci concerne le résultat normatif de l'adoption : un ensemble de normes adoptées, adaptées ou écartées par le pays adoptant, l'Argentine, ici.

Dans ces conditions, avec l'adoption des IFRS par les sociétés cotées nous sommes face à un changement de cadre conceptuel ayant comme source officielle la règlementation de la CNV qui est, pour rappel, l'autorité des marchés financiers locale. Or, il faut saisir la profondeur et l'impact de ce changement. Comme nous l'avons déjà vu, Macintosh et Scapens (1990)[378] dans leur étude du contrôle de gestion avec la théorie de la structuration, précisent que l'étude de la comptabilité impliquera *, « l'analyse de son positionnement par rapport aux conditions du système socio-économique plus large » et de « comment elle fournit des règles et ressources structurant le comportement », de comment celles-ci sont le résultat de ces actions et comment celles-ci fournissent de la sécurité ontologique aux participants* ».

En synthèse, la TS apporterait une dynamique supplémentaire à celle fournie par la TNI qui constituait notre point de départ. Notre étude gagnera en profondeur par l'identification des variables supplémentaires liées aux dimensions de la structuration ainsi que par l'addition de la double perspective structure-système.

Tout d'abord, on analysera les dimensions de la signification et de la légitimation **(S-L)** ensemble, étant donné la perméabilité des concepts entre eux. Ensuite, nous verrons comment le pouvoir circule par l'insertion de la dimension de la domination (D).

Donc, le raisonnement structurationniste appliqué à notre recherche sur la normalisation comptable prend la forme suivante :

- La **structure** étant essentiellement virtuelle, nous allons identifier les raisons données par les acteurs expliquant le choix des IFRS (Signification). Nous nous attendons à une perméabilité entre la structure de légitimation qui est celle qui fournit les valeurs et la structure de signification. Dans notre cas, le cadre conceptuel véhicule des valeurs et des règles

378 MACINTOSH et SCAPENS, Loc. cit.

qui préexistent à la normalisation internationale et qui doivent être suivies par les acteurs de la production d'information financière, soit dans l'application, soit dans l'interprétation. Dans ce cadre, les acteurs peuvent aussi invoquer le cadre conceptuel pour justifier ces actions comptables, dans la limite de sa pertinence.

STRUCTURE	Signification Le sens de l'adoption	Légitimation Les concepts et valeurs	*Domination*

- Le **système** est la pratique normalisatrice réelle qui se reflète dans l'ensemble de normes adoptées dans un contexte particulier et pour des utilisateurs identifiés. Dans notre cas, nous découvrirons les acteurs qui ont permis que l'adoption des IFRS aboutisse dans notre contexte et nous dévoilerons, dans la dimension de la légitimation, ce qui se passerait si l'Argentine n'adoptait pas les IFRS.

SYSTÈME	Communication L'objectif achevé de l'adoption.	Sanctions Si non-adoption des normes IFRS	*Domination*

Notre raisonnement structurationniste s'insèrera de la façon suivante dans la matrice de la dualité des dimensions de la structure (intermédiation).

STRUCTURE	Signification Le sens de l'adoption	Légitimation Les concepts et valeurs	*Domination*
Intermédiation	*Schéma d'interprétation*	*Normes*	
SYSTÈME	**Communication** L'objectif achevé de l'adoption.	**Sanctions** Si non adoption	

Table III-7 La matrice TS de l'adoption des IFRS

Avec la TS nous allons expliquer comment les conditions socio-économiques impactent la normalisation comptable en Argentine, en ce qui concerne l'adoption des IFRS ; il s'agit d'une explication empirique dans un espace-temps.

Pour renforcer notre vision sur la structure, nous allons nous référer à nouveau à Tollington (2006)[379], Chan (2015)[380] et Buhr (2002)[381] étudiés dans notre revue de la littérature.

379 TOLLINGTON, Loc. cit.

Chan (2015) constate qu'en général la recherche en régulation démarre l'analyse avec la dimension de la signification pour identifier la nature culturelle de la normalisation, pour ensuite passer à la L-D. Or la primauté de la culture ou de la politique ou de la raison va être une question empirique à confronter à des cas concrets et à l'environnement. La culture étant un concept très large à analyser et englobant des dimensions politiques, sociologiques et tellement d'autres hors de nos compétences, nous préférons utiliser à la place le concept de « **cadre conceptuel** » qui serait assimilable à celui de culture de Chan (2015). La culture est pour Chan (2015) une identité virtuelle d'une totalité de l'environnement, avec des caractéristiques en termes de temps et espace. Il positionne son étude dans le courant de la *« cultural study of accounting* » ou la « culture comme une promesse de mieux comprendre la comptabilité », citant entre autres, Hofstede. Pour Hofstede (2011) [382] **la culture** est une programmation mentale qui distingue les membres d'un groupe ou d'une catégorie par rapport aux membres d'un autre groupe. Chacun fonctionne selon son système de valeurs et les membres se comportent selon des règles considérées appropriées.

Étant donné que les valeurs collectives représentent la culture et que les modèles comptables véhiculent des valeurs au sein de leur cadre conceptuel, nous remplaçons le concept de culture par celui de « cadre conceptuel**.** ». L'adoption des IFRS est un changement en effet de cadre conceptuel ou modèle comptable

Dans ce même sens, Tollington (2006) dans son étude du cas de la normalisation au Royaume Uni, place le '*Statement of Principles*' au niveau de la structure de légitimation donnant une légitimité intellectuelle au processus.

La **décision d'adoption** entraîne le changement des règles du jeu pour les entreprises cotées d'une façon obligatoire et pour le reste d'une façon optionnelle. Dans notre cas, nous allons identifier les dimensions qui sont présentes lors de l'épisode de la prise de décision qui changera les règles du jeu.

Conformément à l'étude de l'évolution de la règlementation comptable en Argentine, nous avons identifié les étapes suivantes.

---

380 CHAN, Loc. cit.

381 N Buhr, « A structuration view on the initiation of environmental reports », Critical Perspectives on Accounting 13, no 1 (février 2002): 17-38.

382 Geert HOFSTEDE, « Dimensionalizing Cultures: The Hofstede Model in Context », Online Readings in Psychology and Culture 2, no 1 (1 décembre 2011), doi:10.9707/2307-0919.1014.

Figure III-4 Les étapes du changement de réglementation comptable en Argentine

Bien que nous allions nous concentrer sur une transition particulière, celle de la décision, pour répondre à notre première question, la prise en compte du reste des étapes nous permettra d'identifier les conditions du changement des normes comptables.

En partant de la base que l'adoption des IFRS est un changement de structure, nous allons faire ressortir les **dimensions du structurel**.

Notre première question de recherche s'intéresse au changement normatif vers les IFRS, notre étude de terrain nous a permis d'identifier une étape d'harmonisation intermédiaire qui s'avère très importante pour notre étude. En effet, lorsque nous avons exposé les particularités du contexte comptable, nous avons fait référence aux modèles comptables qui se sont suivis ces dernières années. Chaque changement de modèle comptable est, en fait, considéré comme un changement de structure en raison des principes fondamentaux qu'ils portent.

Donc, les changements de structure identifiés sont les suivants et qui correspondent à autant d' « épisodes » de structuration au sens de Giddens.

Figure III-5 Les épisodes du changement de modèle comptable en Argentine

Pour rappel notre question de recherche concerne l'identification des mécanismes ayant joué dans l'adoption des IFRS en Argentine, donc le dernier épisode.

Pour étudier l'adoption des IFRS en Argentine comme un changement de structure ponctuel nous allons analyser les conditions du choix du modèle IFRS par le régulateur et les institutions argentines impliquées.

Comme Chapple (2014)[383] en Australie utilisant la TS forte, ou Chan (2015)[384] à Hong Kong utilisant la TS, nous cherchons à étudier comment les acteurs de la normalisation ont dû mobiliser leurs connaissances et leurs compétences pour comprendre et négocier l'adoption dans un environnement local et international. Une différence que nous trouvons dans notre

383 CHAPPLE, « Adoption of International Financial Reporting Standards in Australia ».

384 Anthony Moung Yin CHAN, « Accounting Regulation actors and Hong Kong Culture » (présenté à APIRA 2013, 7° Asia Pacific Interdisplinay Research in Accounting, 2013).

contexte est une condition supplémentaire : **le fédéralisme politique et professionnel** que nous avons décrit plus haut.

Pour Tollington (2006)[385] l'action sociale est composée des réponses des acteurs sociaux données à chaque étape de la normalisation du goodwill : *discussions papers* avec sa discussion publique, *exposure drafts* et finalement la norme comptable.

Dans notre recherche, nos acteurs locaux de la normalisation ont dû comprendre les enjeux et la place des nouveaux acteurs, ont dû évaluer les ressources disponibles, saisir l'importance des différents pouvoirs, les normes acceptables et les schémas d'interprétation appropriés.
Cette évaluation leur a permis de s'adapter au nouvel environnement et surtout d'adapter le contexte argentin pour que cela fonctionne.
Dans une sphère de normalisation comptable, nous avons des normalisateurs mais aussi des normes. Les normes comptables, ce qu'on applique dans la pratique comptable, seront placées au niveau de l'action sociale ou du système de normalisation.
Maintenant nous allons introduire la variable Pouvoir à travers l'étude des ressources qui ont permis le changement institutionnel. Donc, les normalisateurs (international et local) qui ont le pouvoir de créer la norme ou de guider l'application seront ici placés au niveau de la dimension de la domination.

Domination	Rôle des institutions et organisations internationales, régionales
Ressources	Appliquées à l'adoption
	Financières ou d'autorité.
Pouvoir	De diriger l'adoption des IFRS en local

Pour avancer dans l'approfondissement de l'étude du phénomène, une analyse des dimensions de la structure est nécessaire pour comprendre la portée du changement, ainsi que l'origine de la décision et les conditions dans lesquelles la prise de décision s'est passée.

Une analyse des « modalités » (intermédiation) et de l'« action sociale », dans le sens de la TS, attendues de la décision d'adoption des IFRS complètera la réponse à la première question de recherche.

385 TOLLINGTON, Loc. cit.

Nous savons par notre revue de littérature que la théorie de la structuration est utile lorsqu'on veut étudier les conditions de production et/ou reproduction d'un processus. L'information que nous allons obtenir viendra principalement des entretiens : information issue de la conscience discursive de l'individu. En l'utilisant l'analyse des discours des acteurs, ce qu'ils disent par rapport à l'adoption, ainsi que l'analyse documentaire, on pourra compléter la réponse à la première question, par l'analyse des dimensions du structurel.

Intermédiation	**Schéma d'interprétation** Conditions de faisabilité de l'adoption	**Normes** Valeurs poussant à l'adoption des IFRS	**Ressources** Appliquées à l'adoption

En synthèse, l'adoption des IFRS comme processus structurationniste devrait retrouver les aspects suivants (tableau ci-dessous de la matrice de la TS pour l'adoption des IFRS en Argentine), lesquels permettraient une lecture du changement normatif dynamique et assez complète, incluant notamment les conditions de persistance ou de changement existantes dans le contexte argentin.

	Signification	**Légitimation**	**Domination**
Structure = *Choix du Modèle IFRS*	LE SENS de l'adoption	Principes entourant le processus d'adoption	Rôle des institutions et organisations internationales, régionales
Modalités (intermédiation*)*	***Schéma d'interprétation*** *Conditions de faisabilité*	***Normes*** *Valeurs poussant à l'adoption*	***Ressources*** *Appliquées à l'adoption*
Système d'action sociale *de l'adoption*	**Communication** Résultant de l'adoption	**Sanctions** De non-adoption des normes IFRS : légales, règlementaires	**Pouvoir** De diriger l'adoption des IFRS en local

Table III-8 La matrice de la TS ou cadre d'analyse structurationniste pour l'analyse de l'adoption des IFRS en Argentine

Avec la perspective de la théorie de la structuration on pourra découvrir la culture sous-jacente des acteurs et leur conscience pratique, c'est à dire, tout ce dont les acteurs ont besoin pour continuer à agir dans leur contexte sans avoir à donner une expression discursive.
Notre espace-temps concerne la période de la prise de décision, ainsi que la période de la préparation et de l'adoption des normes. La prise en compte de la période précédente de l'harmonisation comptable sera utile pour la compréhension du sens de l'adoption. On étudiera le contexte national, avec les acteurs nationaux ou internationaux ayant un impact sur la décision

Une fois qu'on aura identifié les mécanismes ayant participé au choix normatif et qu'on aura saisi les enjeux de ce choix, on s'intéressera à la mise en œuvre concrète.
En effet, une norme comptable est émise pour être utilisée. C'est pour cela qu'on se rapprochera plus du terrain des préparateurs pour connaître les mécanismes de sa mise en place et identifier les aspects qui prennent place dans ce processus.

III.3.2. Notre seconde question de recherche concernant le bilan de la mise en place des IFRS

III.3.2.1. Première analyse : Le découplage entre l'adoption formelle et l'adoption informelle

Avec la seconde question de recherche, notre intérêt porte sur la mise en place des normes et à son efficacité.
Pour répondre à cette question, la théorie NI va être à nouveau utilisée. Meyer et Rowan (1977) se sont intéressés aux concepts d'efficacité, de mythes et de découplage.
Les mythes, selon Meyer et Rowan (1977), constituent des éléments de la structure qui viennent de l'institutionnalisation des professions, programmes et technologies. Ce dernier concept nous intéresse parce que la comptabilité est considérée par les auteurs comme faisant partie des technologies et elles-mêmes faisant partie des éléments de la structure formelle. Donc la comptabilité pourrait être considérée comme ayant une fonction de mythe et, dans ce sens, les IFRS pourraient aussi avoir la fonction de mythe.
Mais nous avons vu que deux problèmes surgissent dans les organisations où leur succès dépend de l'isomorphisme avec les règles institutionnelles (mythes) :

i. **Conflit entre le mythe et l'efficacité,**
ii. **Conflit entre les mythes issus des différentes sources légales et règlementaires**

Pour rappel :
*« la conformité aux règles institutionnelles souvent rentre en conflit avec les critères d'efficacité, et coordonner et contrôler les activités dans le but de promouvoir l'efficacité mine la conformité cérémonielle et sacrifie son support et sa légitimité » (*Meyer et Rowan, 1977).

Le premier conflit a trait à l'efficacité. Ce type de conflit issu de l'isomorphisme trouve sa solution selon la théorie NI par un découplage, par des rituels de confiance et par l'évitement de l'évaluation.

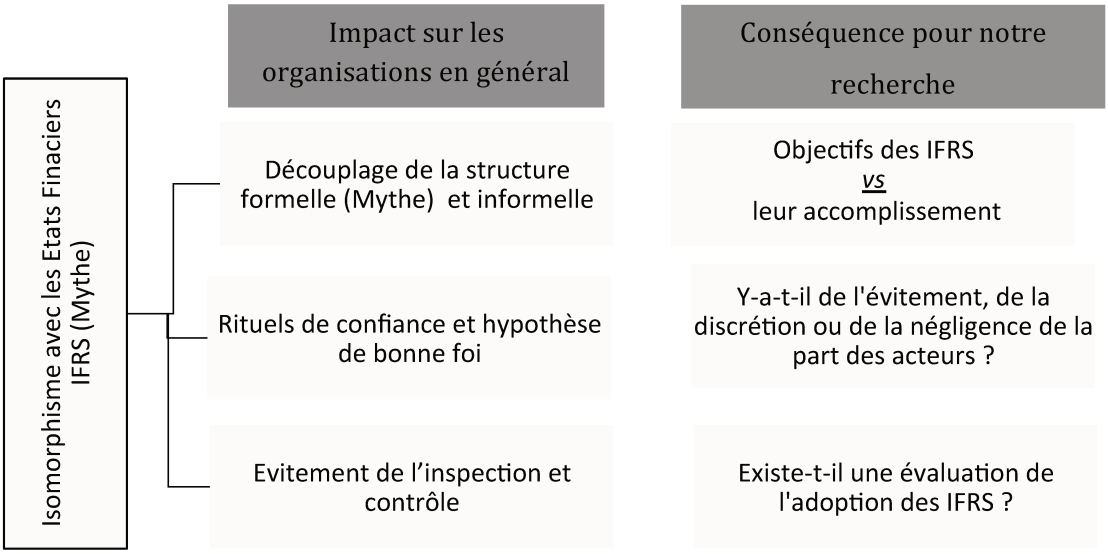

Figure III-6 Cadre d'analyse issu de la TNI pour la mise en oeuvre des IFRS en Argentine

Le découplage dans le cas des objectifs de l'adoption des IFRS concerne **le lien ou la déconnexion** qui existe entre :

- les objectifs de l'adoption : détaillés dans le texte règlementaire,
- les objectifs de l'adoption selon les acteurs (préparateurs, auditeurs) de l'adoption : à déterminer selon les entretiens.

Les objectifs des acteurs de l'adoption ont un impact direct sur la mise en place, car c'est à eux d'être dans la boucle de la préparation et de la présentation des états financiers.

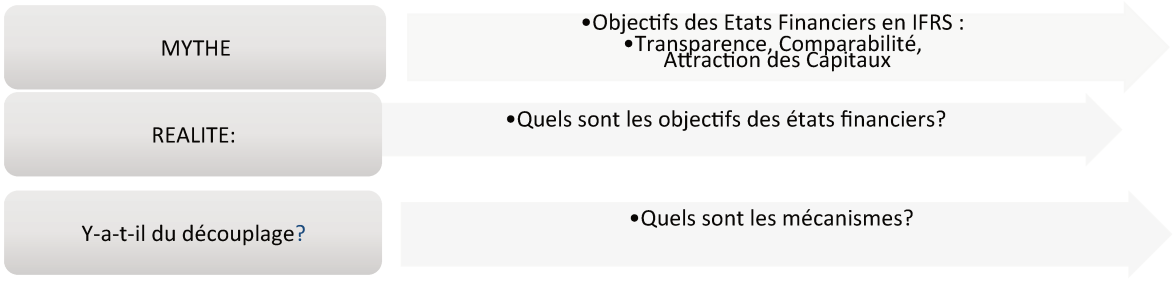

Figure III-7 L'analyse du découplage para la comparaison entre mythe et réalité.

III.3.2.2 Deuxième analyse : La pratique d'émission des états financiers, IFRS ou non et les apports d'une vision structurationniste ?

Il peut être intéressant d'étudier les conditions de la mise en place à partir de la vision du processus d'émission des états financiers portée par les acteurs impliqués. Nous ne nous concentrons pas sur le processus administratif et comptable qui se passe en interne en entreprise, mais à l'action d'émission et de publication de ces états financiers. Partant de la base que les états financiers sont préparés pour être présentés et/ou publiés, nous nous intéressons à ce qui se passe pour l'entreprise et au contexte lors de cette publication.

L'action est donc l'émission des états financiers en IFRS par les entreprises cotées. Nous serons amenée à faire référence aux états financiers en normes locales spécialement parce que l'harmonisation comptable qui a eu lieu en Argentine concerne les normes locales pour toutes les entreprises (Figure suivante).

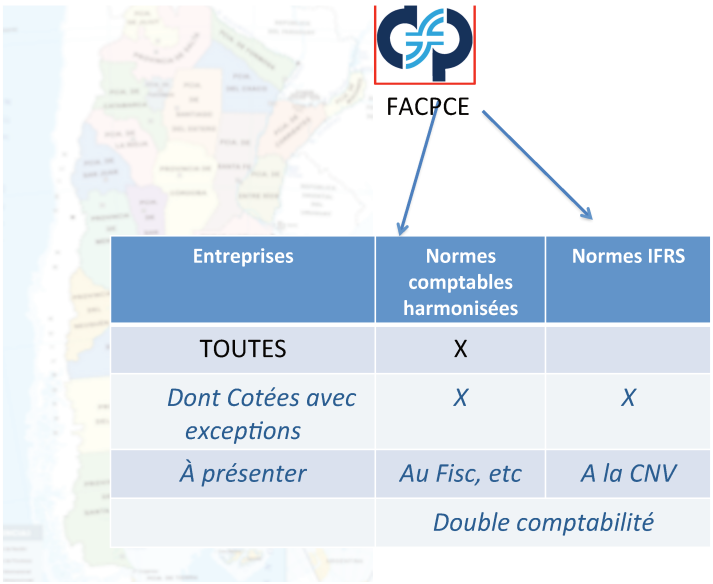

Entreprises	Normes comptables harmonisées	Normes IFRS
TOUTES	X	
Dont Cotées avec exceptions	*X*	*X*
À présenter	*Au Fisc, etc*	*A la CNV*
	Double comptabilité	

Figure III-8 Le pouvoir de la FACPCE sur les normes comptables et sur les entreprises

Le contexte de l'interaction sociale est composé par les institutions liées, touchées directement ou indirectement par cette publication ainsi que par les parties prenantes de l'entreprise elle-même.

La période concerne le moment des entretiens (2014 à 2016), les perceptions sont donc ancrées dans ce contexte économique, politique et social.

Par la revue de la bibliographie et l'étude du terrain en amont, nous savons que le contexte est inflationniste et que la situation macro-économique est instable, ce qui constitue des conditions très importantes pour l'action qui nous intéresse.

Jack (2017)[386] analyse l'application de la TS dans la recherche en comptabilité et précise que l'étude de l'action n'est pas le seul point intéressant d'une recherche comptable. Il serait intéressant, dans un contexte, de savoir ce qu'il faudrait pour que quelqu'un fasse quelque chose de différent et pour quoi il/elle le ferait différemment. En d'autres mots, à partir de l'étude du concept de contrôle et de la dialectique du contrôle en comptabilité, il est naturel pour Jack (2017) de déboucher sur la question des modalités de la communication en comptabilité, son utilisation, sa mauvaise utilisation, et éventuellement son abus par ceux qui ont du pouvoir, plutôt que d'analyser quelles tâches ont étés entreprises ou quel produit a été obtenu. En introduisant le concept du pouvoir, Jack (2017) étudie comment les comptables servent le pouvoir (gouvernements, multinationales, management) et comment ils gagnent et utilisent le pouvoir en tant que profession et comment ceci affecte les rapports sociaux.

L'objectif de notre étude est de montrer les significations que les acteurs ont de leur propre pratique d'émission des états financiers, dans une approche interprétative. Dans notre étude, suivant la TS, nous devons identifier une structure et un système.

- **Structure**

La structure est vue comme externe et indépendante à l'individu, contraignant et canalisant son comportement. Notre cadre voit la structure comme constituée par toutes les raisons données pour lesquelles les entreprises publient des états financiers.

Nous devons trouver les raisons données par les acteurs pour émettre des états financiers, les normes sous-tendant ces raisons et les mettre en rapport avec celles du cadre règlementaire concernant l'application des IFRS.

- **Système**

La recherche de Jayasinghe et Thomas (2009)[387] suggère que chaque transformation rationnelle des systèmes comptables locaux exige en amont une déconstruction analytique du système dominant les sous-structures sociales à travers le temps. Autrement, les sous-systèmes locaux au niveau de la communauté, resteront préservés et soutenus par les habitants, sans transformation majeure.

Donc une déconstruction du contexte argentin appliquant les IFRS s'impose pour comprendre les aspects impliqués.

386 JACK, Op. cit.
387 JAYASINGHE et THOMAS, Loc. cit.

Structure	Raisons et normes relatives à l'émission des états financiers
Système	Émission des états financiers

À partir de l'étude des dimensions, nous souhaitons réussir à aborder ces aspects. Nous allons déterminer

- **les dimensions de la structure** : les raisons et normes motivant la préparation des états financiers ;
- **les dimensions de l'intermédiation** : les moyens mis en place pour la préparation des états financiers en IFRS ;
- **les dimensions de l'interaction** : les états financiers issus à la fin, leurs qualités et défauts.

Nous obtenons donc le cadre d'analyse suivant :

Structure sociale	Signification Quel est l'objectif de la préparation des états financiers en IFRS chez les acteurs ?	Légitimation Quel est l'objectif de la préparation des états financiers selon le cadre des IFRS adopté par l'Argentine ?	Domination Est-ce que l'audit et l'Etat sont en phase avec ces perceptions ?
Intermé-diation	**Schéma d'interprétation :** Est-ce que les préparateurs sont capables techniquement de préparer ces états financiers ? Qu'est-ce qui leur permet de produire des états de publication?	**Normes** Est-ce que les règles sociales et valeurs demandent des états financiers répondant aux mêmes fins que les IFRS ?	**Ressources** Financières Financement de la FACPCE dans ce processus ? Financement du gouvernement ? D'autorité. Autorité de la FACPCE dans ce processus ? Autorité du gouvernement ?
Action sociale	**Communication** Quelles sont les caractéristiques des états produits ?	**Sanctions** (de l'inadéquation aux normes sociales) Quel est le rôle de l'audit et de la FACPCE ?	**Pouvoir** Quelle est la conséquence d respecter ou non les critères préparation des états ?

Table III-9 Cadre d'analyse de la mise en oeuvre dans une perspective structurationniste

Comme précisé pour la 1re question de recherche, avec la TS nous allons expliquer comment les conditions socio-économiques impactent la mise en place des normes IFRS en Argentine. Cette mise en place va être analysée via l'action d'émission des états financiers en IFRS, il s'agit d'une explication empirique dans un espace-temps issue de la volonté de compréhension du phénomène.

Conclusion du chapitre 3 : synthèse de notre cadre théorique

Nous allons répondre à nos deux questions de recherche à l'aide des cadres théoriques suivants choisis en raison de leur richesse et de leur complémentarité :

Questions de recherche	**Perspective Néo-Institutionnelle**	**Perspective Structurationniste**
1) Quels sont les mécanismes qui ont joué dans l'adoption des IFRS en Argentine ?	Analyse des isomorphismes (DiMaggio et Powell, 1983)	Analyse des dimensions de la structure et de l'action sociale de la normalisation (Giddens, 1984)
2) Quels sont les mécanismes à l'œuvre dans sa mise en place ?	Analyse de l'efficience, mythe et découplage (Meyer et Rowan (1977)	Analyse des dimensions de la structure et de l'action sociale de l'application des normes (Giddens, 1984)

Table III-10 Rappel des Questions étudiées

Les processus d'adoption et de mise en place seront étudiés plus précisément à l'aide des concepts développés par des auteurs de la TNI et de la TS.

Notre revue bibliographique nous a permis d'identifier des concepts qui pourront nous aider à construire notre cadre d'analyse ayant comme base deux perspectives : une néo-institutionnelle et une structurationniste. Ces concepts identifiés dans notre revue sont cohérents avec la perspective générale d'analyse dans laquelle ils sont utilisés.

Notre double perspective théorique peut être synthétisée ainsi (Tableau suivant) :

Objet étudié	**TNI**	**TS**
Adoption des IFRS *Changement Normatif Institutionnel*	• Le changement normatif comme phénomène d'homogénéisation • Les forces de l'isomorphisme institutionnel et le rôle de la légitimité (DiMaggio et Powell, 1983)	• La changement normatif comme un changement de structure (Giddens, 1984, Englund, 2011)) • La détermination des concepts de structure, de système et des dimensions de signification, de légitimation et de domination. • Dualité de la structure (Giddens, 1984; Chan, 2015) • L'action dans son contexte (Jack, 2017)
Mise en place des IFRS *Application du cadre normatif étudiée par la préparation des états financiers*	• Les mythes et le découplage : conflits, légitimation et contrôle. (Meyer et Rowan, 1977).	Analyse de l'application des normes : • en tant que processus de structuration selo Giddens (1984) • quelle modélisation de la comptabilité ? (Englund, 2011) La dualité de la structure: le dés-ancrage et ré-ancrage (Giddens, 1984 ; Jones et Dugdale, 2001)

Table III-11 Un double cadre conceptuel

De cette manière, nous intégrons des concepts dans chaque perspective pour la construction d'une recherche comptable sur l'adoption et la mise en place des IFRS.

En synthèse, notre objet d'étude étant un changement institutionnel, des perspectives pertinentes pour l'analyse des institutions et du processus de changement seront utilisées. Le néo-institutionnalisme nous permettra de regarder l'adoption des IFRS comme un phénomène d'homogénéisation institutionnelle et d'appliquer les outils d'analyse pour ce type de phénomène. Dans ce cadre, nous explorerons la possibilité d'existence d'une recherche de légitimation de la part des acteurs et d'une solution de découplage. La perspective structurationniste interviendra pour déterminer les conditions de la continuité ou du changement des systèmes sociaux et la place du pouvoir dans cette dynamique. Dans notre cas, cela impliquera l'étude des changements entraînés par la décision d'adoption ainsi que ceux issus de leur application par les entreprises ainsi que l'étude des changements de conditions favorisant ou empêchant ces changements.

A présent, il faudra se concentrer sur le développement d'une méthode de collecte de l'information capable de nous aider à répondre à nos questions de recherche. Pour ce faire, les cadres théoriques que nous venons de présenter seront opérationnalisés.

IV. Chapitre 4 Méthodologie adoptée et considérations épistémologiques

IV.1 Une recherche qualitative à deux perspectives : la notion de processus d'adoption et de mise en œuvre au centre d'institutions et de systèmes d'action

Nous allons étudier le changement comptable (institution) *via* les perceptions et les comportements des acteurs concernés dans notre contexte (action), ce changement comptable correspondant à un choix normatif à un certain moment dans des certaines conditions.

Les comportements réguliers et récurrents peuvent ou non impliquer un choix conscient ou une conscience des alternatives ; les acteurs se comportent selon leur perception de « comment sont les choses » Si les acteurs reconnaissent qu'ils suivent un script, ils vont souvent proposer une logique standard pour le réaliser (Barley et Tolbert, 1997).

Nous souhaitons comprendre le monde de l'action donc nous avons besoin de comprendre les comportements, pour cela nous devons nous rapprocher des acteurs pour saisir leurs logiques d'action.

Les logiques d'action peuvent être appréhendées par l'opinion des principaux agents impliqués dans le changement de normes comptables ou par une observation continue peu réaliste car malheureusement partielle puisque fonction d'un temps donné et d'un espace précis d'observation.

Dans ce cadre, notre recherche est qualitative. Selon cette perspective, la comptabilité est conçue comme une forme de symbole utilisé dans la construction sociale d'une réalité fluide et subjective (Covaleski et Dirsmith, 1990) [388]. Nous allons identifier et analyser les motivations des acteurs et l'intentionnalité de l'action à partir des interviews et enquêtes personnelles. On mettra en relation les individus dans leurs structures et leur opinion sur les phénomènes. Nous ne cherchons pas à mesurer la fréquence des arguments donnés mais à qualifier ces arguments et à faire ressortir des arguments éventuellement tacites.

Dans ce sens, Flick (2009)[389] estime que « *la recherche qualitative est pertinente lorsqu'on s'intéresse à l'étude des rapports sociaux issus d'une pluralisation des univers vivants… Cette pluralisation exige une nouvelle sensibilité sur l'étude empirique des problématiques… Des récits locaux, temporels et dans une situation délimitée sont maintenant exigés* ».

388 Mark A. COVALESKI et Mark W. DIRSMITH, « Dialectic tension, double reflexivity and the everyday accounting researcher: On using qualitative methods », Accounting, Organizations and Society 15, no 6 (1 janvier 1990): 543-73, doi:10.1016/0361-3682(90)90034-R.

389 Uwe FLICK, An Introduction to Qualitative Research (SAGE, 2009), Google-Books-ID: PQRdBAAAQBAJ.

Notre **pluralisation** se situe au niveau des mondes comptables locaux touchés par une tendance de convergence comptable ou homogénéisation globale. Au moyen d'entretiens et d'une analyse documentaire nous accéderons aux récits locaux pertinents qui nous permettront d'étudier cette problématique.

Strauss & Corbin (1998) [390], pour leur part, définissent une recherche qualitative par « opposition » : « *par le terme "recherche qualitative", nous signifions n'importe quel type de recherche dont les résultats ne sont pas obtenus avec des procédures statistiques ou un autre moyen quantitatif* ». Ou encore, pour Miles et Huberman (2003)[391], les données qualitatives *« permettent des descriptions et des explications riches et solidement fondées de processus ancrés dans un contexte local. Avec les données qualitatives, on peut respecter la dimension temporelle, évaluer la causalité locale et formuler des explications fécondes* ».

C'est avec une recherche qualitative que nous trouverons les réponses à nos questions de recherche. En effet les discours des acteurs interviewés nous fourniront le matériel pour comprendre, dans le cas de l'Argentine et dans la conjoncture de l'adoption des IFRS, quels sont les aspects les plus significatifs du phénomène.

IV.1.1. Points clés de notre démarche et transparence quant à nos choix

Rappelons que notre objet d'étude concerne le processus d'adoption des normes IFRS en Argentine ainsi que l'étude de sa mise en place, à travers le processus d'émission des états financiers publiés sur le marché financier argentin. Ce phénomène est à analyser dans un cadre très particulier, sans perdre de vue les différents enjeux économiques autour de ce changement comptable.

- **L'importance du concept de processus**

Il s'agit bien de l'étude d'un processus de changement comptable ponctuel d'un côté, et de la découverte d'une mise en place concrète. Le concept de processus est essentiel dans notre recherche, car il va nous permettre de mettre en lumière l'évolution des institutions à travers le temps et dans un contexte donné.

À l'origine de ce processus il y a un choix de normes comptables qui s'est fait dans des conditions particulières aboutissant au changement institutionnel. « *À travers le choix et*

390 Anselm STRAUSS et Juliet M. CORBIN, Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory (SAGE Publications, 1998), Google-Books-ID: wTwYUnHYsmMC.

391 Matthew B. MILES et A. Michael HUBERMAN, Analyse des données qualitatives (De Boeck Supérieur, 2003), https://books.google.fr/books?id=AQHRyJ1AiPEC&printsec=frontcover&dq=miles+huberman+donnees+qualitatives&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwih7YXz39bgAhWi2-AKHR6VCqwQ6AEILTAA#v=onepage&q=miles%20huberman%20donnees%20qualitatives&f=false, Google-Books-ID: AQHRyJ1AiPEC.

l'action, les individus et les organisations peuvent délibérément modifier et même éliminer des institutions » selon Barley et Tolbert (1997)[392]. Si on reconnaît que nous sommes dans une étude des institutions et de l'action, nous sommes dans une étude de type sociologique dans un environnement professionnel. Nous étudions l'action, laquelle implique la tâche de normalisation et celle de mise en place d'un cadre comptable. L'étude de la tâche de normalisation comptable a trait à notre première question de recherche qui concerne les raisons d'adoption des IFRS. L'étude de sa mise en place concerne notre deuxième question de recherche et elle est située plus près de l'entreprise et de l'auditeur.

Deux processus sont sous notre loupe : un changement institutionnel (normalisation comptable) et un mode d'intégration institutionnel (application concrète du cadre).

- **Comment avons-nous choisi notre cadre théorique ?**

Pour connaître les raisons de l'adoption, nous avons fait une revue de la littérature en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Nous avons constaté que les organisations participantes étaient toujours les mêmes au niveau international (G20, IASB, IFAC, Big 4, Banque mondiale dans le cas des pays en développement) et souvent les mêmes types d'institutions dans les contextes locaux, celles des professions de la comptabilité. Ce constat avec été fait déjà par Barbu et Baker (2009)[393] dans leur travail sur les institutions de la convergence comptable.

Dans notre revue bibliographique, les études travaillent autour du discours des acteurs lorsque les auteurs veulent connaître les raisons de l'adoption des IFRS. Ils emploient les mots « influence », « pression » et « globalisation ». Nous avons appris que la diffusion des normes et les discours attachés se ressemblaient : les normes ont été recommandées, plus ou moins fortement, par les grandes organisations internationales ou par la maison mère dans les multinationales ; ceci dans l'intérêt de la comparabilité et de la qualité de l'information avec des préoccupations de légitimité en arrière-plan. La théorie néo-institutionnelle est revenue pertinemment souvent dans les articles que nous avons étudiés, car elle prend en compte les aspects de pressions institutionnelles ainsi que ceux de légitimité versus performance organisationnelle.

Par ailleurs, la théorie néo-institutionnelle a mis en évidence la tendance des organisations à l'homogénéisation dès 1977 avec Meyer et Rowan et ensuite avec DiMaggio et Powell en 1983. Ce qu'on connaît aujourd'hui comme convergence comptable n'est qu'un phénomène d'homogénéisation comptable, donc il nous semble naturel d'utiliser ce cadre théorique pour démarrer notre analyse.

---

392 BARLEY et TOLBERT, Loc. cit.

393 BARBU et BAKER, *Loc. cit.*, 2009.

Pour rappel, nous avons trouvé des études dans ce sens sur l'adoption des IFRS en France (Barbu, 2006), aux Émirats Arabes (Irvine, 2008), au Bangladesh (Mir et Rahaman, 2005), en Allemagne (Heidhues, 2011), en Espagne (Doadrio *et al*. 2015), en Roumanie (Albu *et al*.2011), en Tunisie (Trabelsi, 2011), en Irak (Hassan *et al*. 2014), en Suède (Lundqvist, 2008), et en Égypte (Kholeif, 2008), entre autres.

- **Et comment avons-nous enrichi ce premier cadre théorique ?**

Donc pour l'adoption des IFRS en Argentine nous avons décidé, nous aussi, d'utiliser la théorie néo-institutionnelle qui semble bien s'ajuster, d'après les études revues, à ce type de changement normatif.

Néanmoins, nous avons étudié aussi des articles mettant en avant l'aspect du pouvoir, présent dans l'influence institutionnelle, dans le champ de la comptabilité financière et de gestion, des études qui sont allées au-delà de la constatation d'une influence, et qui ont approfondi l'analyse des **conditions d'existence** de cette influence.

Ainsi, Englund et Gerdin (2014)[394] ont constaté l'utilisation de la Théorie de la structuration en combinaison avec d'autres théories comme façon d'améliorer la compréhension de la comptabilité comme pratique sociale. Ils citent les travaux de Collier (2001)[395], Cowton et Dopson (2002)[396], Dirsmith *et al*. (1997) et Gurd (2008)[397], dans la littérature anglophone. Cowton et Dopson (2002) ont enrichi leur approche foucaldienne avec la TS lorsqu'ils ont étudié le contrôle de gestion dans le cas d'une entreprise automobile. Collier (2001) a utilisé la TNI en la complétant avec la TS en raison des lacunes reconnues à la première, notamment en réintroduisant d'une part les différents niveaux de pouvoir et les conflits qui en découlent et, d'autre part, le rôle du management dans la production des solutions. De son côté, Gurd (2008) utilise deux approches, la TS et le cadre de Laughlin basé sur Habermas, qu'il juge complémentaires pour analyser le changement comptable et organisationnel dans le cas d'une entreprise.

394 ENGLUND et GERDIN, Loc. cit.

395 Paul M. COLLIER, « The Power of Accounting: A Field Study of Local Financial Management in a Police Force », Management Accounting Research 12, no 4 (décembre 2001): 465-86, doi:10.1006/mare.2001.0157.

396 Christopher J. COWTON et Sue DOPSON, « Foucault's prison? Management control in an automotive distributor », Management Accounting Research 13, no 2 (1 juin 2002): 191-213, doi:10.1006/mare.2001.0173.

397 Bruce GURD, « Structuration and middle-range theory—A case study of accounting during organizational change from different theoretical perspectives », Critical Perspectives on Accounting 19, no 4 (mai 2008): 523-43, doi:10.1016/j.cpa.2006.10.001.

Dans la littérature francophone, comme nous l'avons déjà évoqué, Boitier et Rivière (2008)[398] ont également étudié comment la TNI pouvait s'enrichir par les apports pouvant être réalisés par d'autres cadres théoriques, notamment la théorie de la structuration, la sociologie wébérienne et la théorie de la dépendance aux ressources. L'idée est d'améliorer la compréhension des systèmes comptables et de contrôle par l'ajout de la variable de dynamique institutionnelle, permettant ainsi, une représentation processuelle de ces systèmes dans l'étude des organisations. Plus récemment, comme expliqué dans les développements précédents, nous avons également lu des travaux ayant fait appel à l'utilisation conjointe de la TNI et la TS comme la thèse de N. Mhirsi (2014)[399] par exemple.

Or, en intégrant l'étude des conditions d'existence de la pression institutionnelle pour l'adoption des IFRS, nous considérons indirectement aussi les conditions de **changement et de stabilité** des conditions, apportant une dimension **dynamique** à notre recherche. Nous sommes, dès lors, dans une perspective processuelle où on dépasse la constatation d'une pression institutionnelle en allant au-delà par l'étude des conditions de son existence et de son évolution.

Comme l'a montré la synthèse de nos cadres théoriques, à partir de notre phénomène de changement de normes comptables et de manière à faire ressortir les aspects plus importants liés à nos questions de recherche, nous avons choisi le double cadre théorique suivant :

- la théorie néo-institutionnelle (Meyer & Rowan, 1977 et DiMaggio & Powell , 1983)

et

- la théorie de la structuration. (Giddens, 1984)

Comme Boitier et Rivière (2010) l'expliquent, il y a deux mondes : le monde des institutions et le monde de l'action. Dans notre cas, le monde des institutions concerne les institutions des normes comptables, car il correspond à *« l'ensemble des règles et institutions issues d'une histoire des actions et interactions.* » (Boitier et Rivière, 2008). D'un autre côté, « *le monde de l'action se réfère aux arrangements et interactions quotidiennes entre personnes, objets et évènements* » donc, l'action concerne l'application locale des éléments institutionnels, des normes comptables par des acteurs. Pour comprendre la relation entre institution et organisation, Boitier et Rivière (2010) se tournent vers le concept de *script* de Barley et Tolbert (1997)[400] que nous avons déjà évoqué : il s'agit des « *régularités du comportement, des activités récurrentes et observables et des modèles d'interaction dans un cadre particulier* ». Les institutions pertinentes à un cadre particulier apparaitront ainsi comme des « *variantes locales des principes plus généraux* » par le biais des « *comportements caractéristiques de ce cadre* ».

398 BOITIER et RIVIERE, « Vers une perspective étendue de l'analyse néo-institutionnelle : quels apports pour la recherche en comptabilité-contrôle ? »

399 MHIRSI, « Légitimité de l'audit conjoint ».

400 BARLEY et TOLBERT, Loc. cit.

Par conséquent, notre point d'intérêt concernera la façon dont le principe global (les normes comptables) est appliqué par les entreprises argentines concernées.

IV.1.2. Les implications de deux perspectives théoriques

Les bénéfices issus de cette double approche ont été identifiés, une double approche apporterait une grille d'analyse enrichissant l'étude des dynamiques institutionnelles autour de la comptabilité et du contrôle au sein des organisations (Boitier et Rivière, 2010).

Concernant la recherche à partir de plusieurs paradigmes Lewis et Grimes (1999)[401] ajoutent : « *Les approches multi-paradigmatiques sont un support à l'exploration de phénomènes particulièrement complexes et paradoxaux en aidant les théoriciens à employer des perspectives disparates* ».

Lewis et Grimes (1999) se sont intéressés aux recherches sur les organisations basées sur différents paradigmes, étant donné qu'à cette époque ce type de recherche dite multi paradigmatique était en plein essor. Ils ont étudié ce point en matière de stratégie, avantages, limites et potentielles applications.

Ils reconnaissent trois types de recherche utilisant plusieurs paradigmes :

a. La révision multi-paradigme : ils reconnaissent ici les divisions et ponts entre des théories existantes. La technique associée est celle du « ***bracketing*** *and bridging » (encadrer et rapprocher).*
b. La recherche multi-paradigme : on utilise le point de vue des paradigmes empiriquement pour collecter et analyser les données. La technique associée est *« parallel and sequential »* (juxtaposition et enchaînement).
c. La construction d'une Théorie « Méta-paradigme » : les chercheurs essayent de juxtaposer et lier des paradigmes conflictuels dans une nouvelle compréhension. La technique ici relève de la meta-théorisation *et de la combinaison « Metatheorizing and Interplay ».*

Ils définissent le terme « multi-paradigme » comme l'utilisation des perspectives paradigmatiques disparates et le terme « méta-paradigme » pour décrire une vision holiste au-delà des différences entre paradigmes révélant une disparité et une complémentarité.

Notre recherche se situe dans le domaine de la « révision multi-paradigme » où on reconnaît les avantages et les limites des théories qu'on utilise dans notre analyse et de la recherche multi-paradigme.

401 Marianne W. LEWIS et Andrew J. GRIMES, « Metatriangulation: Building Theory from Multiple Paradigms », The Academy of Management Review 24, no 4 (1999): 672-90, doi:10.2307/259348.

Pour notre analyse empirique avec la théorie de la structuration, la **technique du *bracketing*** sera utilisée. Son application chez Giddens est bien décrite avec Conrad (2014)[402] qui précise que l'avantage de la technique *du bracketing* évoquée par Giddens consiste à faire ressortir le comportement stratégique des acteurs pour réaliser une analyse des institutions. Ce mode d'exploration convient à notre objectif de recherche et à la manière dont nous comptons nous approcher du contexte et de ses acteurs.

Par la référence à Giddens dans notre grille théorique, nous allons nous situer dans le courant interprétatif où nous allons *« viser à interpréter…les pratiques comptables, notamment les pratiques de normalisation, par réference à leur contexte technique, économique, social, culturel et politique*. » (Colasse, 1999). [403]

IV.2. Épistémologie de la recherche

La recherche scientifique et académique est traditionnellement structurée autour de deux dimensions :

- **Ontologique** : associée aux niveaux objectif et subjectif de la connaissance ainsi que la conception de l'homme sur le monde social et naturel,
- **Épistémologique** : sur la façon de produire la connaissance.

Les hypothèses d'ordre ontologique ont trait aux conceptions de l'action humaine et des représentations et significations attribuées. Notre **cadre théorique** néo-institutionnel et structurationniste fournira un cadre pour la compréhension du monde dans lequel le changement comptable se matérialise. Les paradigmes encastrés dans chaque recherche peuvent aboutir à une compréhension sociologique du monde social et naturel (Lopes, 2015)[404].

Notre recherche est marquée par nos questions de recherche et notre cadre théorique, ce qui nous met dans la position d'un chercheur inséparable de sa réalité étudiée (mais aussi potentiellement bousculé dans sa propre conception du phénomène par la réalité étudiée).

IV.2.1. Le choix de l'approche interprétative

La recherche en soi devient un objet d'étude par ce que, spécialement dans les sciences sociales, des phénomènes multiples et complexes sont en train d'émerger (développement des marchés, harmonisation et conditions de standardisation, *etc*.) selon Lopes (2014) qui fait

402 CONRAD, Loc. cit.

403 Bernard COLASSE, « Vingt ans de recherche comptable française: continuité et renouveau », Comptabilité Contrôle Audit, 1999, 23-34.

404 Ilídio Tomás LOPES, « Research methods and methodology towards knowledge creation in accounting », Contaduría y Administración, S1, 60, Supplement 1 (octobre 2015): 9-30, doi:10.1016/j.cya.2015.08.006.

référence à Ryan *et al*. (2002) en rappelant que la « *recherche…est simplement le processus de découverte intellectuelle qui a le potentiel de transformer notre connaissance et notre compréhension du monde autour de nous.* »

Nous nous situons dans ce processus de découverte où nous souhaitons comprendre le phénomène de convergence comptable qui a eu lieu en Argentine.

Suivant Girod-Séville et Perret (dans Thiétart, 1999)[405], en général les paradigmes épistémologiques en management peuvent être le positivisme, l'interprétativisme et le constructivisme, se différenciant par le statut de la connaissance générée ainsi que par le cheminement réalisé dans la génération de cette connaissance. La nature de la réalité abordée et les critères de validité de la connaissance constituent des aspects différenciateurs des paradigmes.

La catégorisation en tableau à deux axes de Girod-Séville et Perret (1999) est très populaire dans la recherche française (ici synthétisé ci-après) étant donné que ces travaux sont exposés dans des formations doctorales ainsi que dans des thèses récemment publiées.

Paradigmes Question épistémologique	**Positivisme**	**Interprétativisme**	**Constructivisme**
Statut de la connaissance	Hypothèse **ontologique** : il existe une essence propre à l'objet de connaissance	Hypothèse **phénoménologique** L'essence de l'objet ne peut être atteinte (constructivisme modéré ou interprétativisme) ou n'existe pas (constructivisme radical)	
La nature de la réalité	Indépendance du sujet de l'objet. Hypothèse **déterministe**. Le monde est fait des nécessités.	Dépendance du sujet et de l'objet. Hypothèse **intentionnaliste.** Le monde est fait de possibilités	
Le chemin de la connaissance scientifique	**La découverte**. Recherche formulée en termes de « pour quelles causes… » Statut privilégié de l'**explication**.	**L'interprétation** Recherche formulée en termes de « pour quelles motivations des acteurs… » Statut privilégié de la **compréhension**	**La construction** Recherche formulée en termes de « pour quelles finalités… » Statut privilégié de la **construction**
Les critères de Validité	Vérifiabilité Confirmabilité Réfutabilité	Idiographie Empathie (révélatrice de l'expérience vécue par les acteurs)	Adéquation Enseignabilité

Table IV-1 Les paradigmes en sciences de gestion selon Girod-Seville M.; Perret V., dans Thiétart R.A. et coll. (1999)

405 Raymond-Alain THIETART, Méthodes de recherche en management (Dunod, 2014), https://www.dunod.com/sites/default/files/atoms/files/9782100711093/Feuilletage.pdf, Google-Books-ID: WBGyoAEACAAJ.

Dans ce cadre d'une étude comparative plus ancienne, Chua (1986)[406] regarde ces différences comme une opportunité de dépassement et d'ouverture de nouvelles perspectives de recherche:

> « *la recherche comptable dominante (mainstream) a essayé de développer une connaissance utile, généralisable, pouvant être appliquée dans les organisations par sa capacité à être généralisable et contrôlable, dans un cadre empirique. Cette perspective a insisté sur les normes concernant la validité, la rigueur et l'objectivité dans la recherche. Néanmoins, ces hypothèses ont ignoré les nouvelles questions venant d'autres disciplines, elles ont imposé encore des restrictions sur ce qui compte pour une vraie connaissance et ont obscurci des nouvelles perspectives ».*

Dans ce sens, Herrbach (2000) [407] constate à partir de l'étude de Laughlin (*cf*. 1995) que dans les sciences de gestion existe une tendance générale à l'utilisation d'approches issues des disciplines telles que l'économie, la sociologie, *etc*. Cependant pour Herrbach, deux approches se dégagent : l'approche positive et l'interprétative, cette dernière de récente apparition dans la comptabilité financière.

À propos de l'approche interprétative, Herbach (2000) explique :

> *« La perspective interprétative remet en cause cette possibilité (*la description valide du monde par l'observation scientifique*) en soulignant le caractère socialement construit de toute réalité organisationnelle, qui empêche les généralisations. Son objectif est de comprendre et d'interpréter les significations que les acteurs donnent aux signes et aux structures de leur environnement... »*

Partant du principe du «*caractère socialement construit de toute réalité organisationnelle* », nous étudierons le processus d'adoption des IFRS en commençant par l'analyse de l'environnement et des conditions contextuelles. Cette information sera accessible par l'analyse documentaire et surtout à partir des entretiens, qui nous permettront de comprendre comment les acteurs regardent ce processus, quels mots et quelles idées ils utilisent pour décrire leur expérience à ce propos.

Aussi Hoarau (2001) [408]décrivant l'approche interprétative précise :

> *« Dans cette approche, l'interprétation scientifique cherche à donner du sens aux actions humaines en les replaçant dans les jeux d'interactions entre acteurs à l'origine d'une signification partagée… ».*

---

406 MILES et HUBERMAN, Op. cit.

407 Olivier HERRBACH, « Le renouvellement de la recherche », dans Comptabilité - Contrôle - Audit, Tome 6 (Association Francophone de Comptabilité, 2000), 148, http://www.cairn.info/revue-comptabilite-controle-audit-2000-3.htm.

408 Pascal DUMONTIER et Robert TELLER, Faire de la recherche en comptabilité financière (Vuibert, 2001), Google-Books-ID: BN0xPQAACAAJ.

Notre approche sera interprétative, car nous allons « donner du sens » aux actions liées aux changements comptables en Argentine. D'un côté, lorsqu'on analysera l'adoption des IFRS en tant que processus de normalisation, nous identifierons le sens donné à cette action à l'aide de la parole des acteurs concernés. De la même façon, afin de répondre à notre deuxième question de recherche, à l'aide des entretiens nous identifierons le sens donné à la production et à l'émission des états financiers.

Dans ses travaux, Lopes (2015)[409] explique ainsi le lien entre le champ de recherche en comptabilité (financière et de gestion) et le choix de sa méthodologie. En effet,

> « *la globalisation et la complexité économiques et financières ont encouragé la recherche de nouvelles approches et d'idées vers l'identification et la compréhension des facteurs pouvant contribuer à expliquer leur complexité intrinsèque. Les efforts conséquents d'harmonisation au sein de l'horizon comptable ont mis la qualité de l'information, sa subséquente diffusion et l'allocation des ressources au centre du débat.* »

En effet, dans l'interprétativisme, la connaissance est créée via la compréhension du sens que les acteurs donnent à la réalité, ceci signifie interpréter les comportements. Pour atteindre cette compréhension, nous comptons avec différents éléments qui, *a priori,* développent une empathie avec les acteurs et leur environnement : la connaissance du **langage** et de la terminologie professionnelle propres. Notre maîtrise de l'espagnol (langue maternelle), de l'anglais et du français nous permettra d'écouter, lire et analyser les propos des principaux acteurs et la documentation professionnelle et scientifique.

Nos conclusions seront contextuelles, elles appartiendront à la définition spatio-temporelle de notre **périmètre.**

Le <u>périmètre spatial</u> concerne l'adoption des IFRS en Argentine impliquant les sociétés cotées dans le marché financier argentin. Ce périmètre déterminera le choix des acteurs : nous nous intéressons principalement aux acteurs affectés d'une façon directe par la décision d'adoption des normes IFRS. Ce périmètre spatial peut se voir élargi par la considération de toutes les entreprises utilisant les normes comptables locales, sans être obligées d'appliquer les IFRS. Dans ce cas-là, des précisions dans ce sens seront réalisées à chaque remarque les concernant.

Le <u>périmètre temporel</u> va être marqué par

- la décision d'adoption en 2009, adoption en 2012 et publication des états financiers en IFRS par la suite.
- Un renvoi à la période de l'harmonisation comptable peut être fait lorsque ceci aide à mieux comprendre l'adoption. Pour rappel la période d'harmonisation débute autour de l'année 1998.
- Des entretiens ont été réalisés en 2 vagues : milieu de 2015 et fin 2015/début 2016.

409 LOPES, Loc. cit.

Nous adoptons une démarche abductive : à partir des faits et des discours que nous allons analyser, nous allons tirer des conjectures que nous allons discuter (*cf.* Kœnig (1993) cité par David (1999) [410]) .

David (1999) explique qu' « *il y a trois types de raisonnements : la déduction, l'induction et l'abduction.*

- *La déduction consiste à tirer une conséquence à partir d'une règle générale et d'une observation empirique.*
- *L'induction consiste à trouver une règle générale qui pourrait rendre compte de la conséquence si l'observation empirique était vraie.*
- *L'abduction correspond à élaborer une observation empirique qui relie une règle générale à une conséquence si la règle est vraie. …*

La plupart des raisonnements, et en particulier les raisonnements scientifiques, combinent les trois formes de raisonnement. »

Dans notre cas d'étude, nous avons :

- L'observation empirique : le cas de l'Argentine, l'adoption des IFRS ainsi que sa mise en place.
- Les conséquences : appréhendées par le moyen de l'analyse des interviews prévues et par l'analyse documentaire d'un côté et la discussion des principaux aspects de l'autre.
- Et c'est la conclusion d'un lien entre les deux points précédents qui nous intéresse de manière à compléter notre compréhension.

IV.2.2. La validité de notre recherche

Bien que les recherches qualitatives soient attractives en raison des riches descriptions du monde social, en particulier sur les significations données à l'action et aux évènements dans la langue des principaux acteurs, elles souffrent d'une série de limites (Covaleski et Dirsmith, 1990).

Miles et Huberman (2003)[411] ont exposé ainsi **les risques** liés à une recherche de type qualitative. De façon à pallier les risques décrits et à assurer la fiabilité et la validité des résultats issus de notre travail, nous allons rendre compte de manière approfondie de la

410 Albert DAVID, « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion » (présenté à Conférence de l'AIMS, Ecole Centrale de Paris, 1999), https://www.researchgate.net/publication/41222996_Logique_epistemologie_et_methodologie_en_sciences_de_gestion.

411 MILES et HUBERMAN, Op. cit.

description de nos méthodes et procédures ainsi que de tout autre aspect pouvant challenger notre recherche.

Suivant la description des **risques** de Miles et Huberman (2003), nous allons ensuite mettre en œuvre dans la mesure du possible les outils appropriés pour protéger cette recherche :

- Intensité du travail : le recherche entreprise dans notre cas impose une double revue de littérature et des voyages pour un accès aux acteurs (éloignement géographique de l'objet étudié depuis la France et le Japon et multiplicité des sources nationales et internationales, professionnelles et scientifiques, de plus à caractère évolutif et difficiles à anticiper et intégrer à distance)
- Volume élevé de données : nous avons décidé de sauvegarder tous les matériaux de notre recherche sur internet, dans une dropbox, pour éviter les problèmes de stockage et profiter du partage de données proposé avec le comité de suivi de thèse. Nous avons organisé notre base de données par la création d'une arborescence de dossiers et de fichiers Excel, comprenant notamment le suivi des acteurs (leurs coordonnées) et l'état des lieux de la prise de contact. Nous avons soigneusement sauvegardé tous les mp3 des entretiens, outil essentiel à notre recherche et les réponses écrites à nos questionnaires. Ces données représentent un volume de 773 MB uniquement pour les entretiens.
- Probabilité de biais du chercheur : Compte tenu de la sensibilité de ce point, il sera traité dans le paragraphe IV.2.2.2 Position du chercheur, néanmoins nous pouvons dire ici que nous allons détailler notre démarche d'une manière exhaustive et que nous allons fournir des descriptions approfondies de nos analyses afin d'imprégner le lecteur des différents aspects de notre sujet de recherche.

➢ Particularité de notre travail : nos entretiens ayant été réalisés en espagnol et compte tenu de ressources disponibles, les traductions ont été réalisées par l'auteur de cette thèse. Les retranscriptions (verbatims) lors de l'analyse sont exposées en français dans notre analyse et en annexe mais nous disposons des originaux en espagnol.

- Le temps exigé par le traitement et la codification des données : le sujet du codage sera analysé dans les sections suivantes.
- La pertinence de l'échantillonnage : nous fournissons dans notre étude de l'environnement comptable argentin un détail des acteurs impliqués ainsi qu'une caractérisation des entreprises argentines réalisée dans le domaine universitaire (*cf.* premier chapitre). Nous avons contacté des acteurs du processus de normalisation et de mise en œuvre par la publication des états financiers des IFRS en Argentine, ceci à différents niveaux : normalisateurs, auditeurs, préparateurs, autorité boursière, formateurs, universitaires.

- La généralisation des résultats. L'objectif de cette recherche reste la compréhension de phénomènes de changement comptable, ici en Argentine, phénomènes qui ne semblent pas homogènes, en tous lieux du globe, d'après les travaux analysés dans notre revue de littérature. Les résultats devraient être testés dans d'autres contextes pour prétendre à une généralisation et les résultats auront en fait plus une portée méthodologique et théorique que générale. Ils devront révéler les facteurs qui ont joué dans l'adoption et faire émerger les éléments et interactions clés dans les processus d'adoption et de mise en application. Ce qui est attendu est, au-delà d'une connaissance contingente à l'Argentine, la construction d'une méthode de lecture de ces deux processus.
- La crédibilité et la qualité des conclusions : elle dépendra de l'articulation logique et étayée entre nos dispositifs et nos résultats.
- L'utilité pour le monde de l'action : est un point qui sera abordé dans la partie II. Mais nos travaux ont pour intérêt d'éclairer les normalisateurs et les pouvoirs publics sur les deux processus étudiés.

Faisant référence à l'utilisation des méthodes qualitatives, Covaleski et Dirsmith (1990) déjà évoqués suggèrent différentes manières de faire face à la situation où le chercheur, les phénomènes étudiés, son contexte et l'approche de recherche sont intimement entrelacés. Ces solutions viseraient à démontrer l'existence d'une réflexivité chez le chercheur par la reconnaissance de ses présupposés pour que les utilisateurs de sa recherche puissent mieux les appréhender. Loin d'ignorer ou nier cette complexité, le chercheur doit reconnaître le caractère actif de son propre rôle dans sa recherche. En effet, selon Covaleski et Dirsmith, le chercheur est chercheur mais il est aussi inséré dans le contexte étudié, au moins temporairement. Dans notre cas, notre implication reste limitée : nous ne sommes ni membre d'une organisation de normalisation internationale ou argentine, ni membre d'une organisation professionnelle (quelle qu'elle soit), ni comptable, ni auditrice. Notre proximité par rapport au contexte est liée à notre formation initiale (diplôme équivalent du DESCF en Argentine préalablement obtenu 10 ans avant cette recherche).

IV.2.2.1. La validité interne à la loupe

Suivant Girod-Seville et Perret (1999) les critères de validation de la connaissance pour les paradigmes interprétativiste et constructiviste concernent:

1) *« L'apport d'une description détaillée du phénomène étudié dans ses aspects historiques et contextuels (cf. «thick description» de Geertz, 1973).*

2) *L'utilisation du langage et de la terminologie propres aux acteurs, nécessaires à la compréhension des réalités. »*

Nous nous attacherons à construire logiquement cette description détaillée et à saisir les éléments de langage spécifiques de notre étude.
Avenier et Thomas (2012)[412] s'intéressent également à l'épistémologie et à la validité de la recherche en gestion. Les éléments qu'elles mettent en avant sont les suivants :

Critères de validité	***Notre positionnement***
Toute recherche s'inscrit dans une conception de la connaissance (Ontologie et épistémologie)	*Informée par notre cadre théorique : la TNI et la TS*
Distinction entre cadre épistémologique et paradigme épistémologique	*Notre paradigme est l'interprétativisme*
Validité : rigueur, fiabilité, cohérence interne du processus de recherche	*En tant que recherche qualitative, la nôtre doit spécialement renforcer ce qui concerne la validité interne (la construction de nos interprétations). La connaissance produite ne sera pas généralisable. Nous nous attacherons à collecter et à restituer, avec le maximum de précision et de rigueur dans la traduction, les informations publiques et les entretiens ou réponses écrites, de manière exhaustive, et nous expliquerons notre processus d'interprétation via la constitution de notre grille d'analyse issue de notre cadre théorique néo-institutionnel et de la matrice de Giddens.*
Définition du but principal : la génération de connaissances nouvelles ou la mise à l'épreuve de la validité externe de connaissances disponibles.	*Notre objectif est de générer de nouvelles connaissances à partir de l'étude d'un phénomène méconnu en France et d'améliorer la compréhension des phénomènes de convergence comptable*

Table IV-2 Notre positionnement face aux critères de validité d'Avenier et Thomas (2012)

Notre paradigme épistémologique a cependant reçu des critiques. Hoarau (2001) [413] précise que celles-ci « *ont trait aux critères de validation de connaissances produites et aux relations entre ces dernières et le monde de la pratique ou empirique* ».

A cette étape nous constatons que le sujet le plus sensible de notre thèse concerne la constitution du matériel empirique et le traitement que nous allons pu donner pour élaborer nos résultats. Avenier et Thomas (2012)[414] indiquent qu'il faut assurer la cohérence interne du

412 Marie José AVENIER et Catherine THOMAS, « A quoi sert l'épistemologie dans la recherche en sciences de gestion? Un débat revisité », Le Libellio d'Aegis 8, no 4 (Hiver 2012): 13-27, http://lelibellio.com/wp-content/uploads/2015/10/vol.-8-n%C2%B0-4-pages-13-%C3%A0-27-Avenier-M-J.-Thomas-C.-2012-A-quoi-sert-l%C3%A9pist%C3%A9mologie-dans-la-recherche....pdf.
413 DUMONTIER et TELLER, Op. cit.
414 AVENIER et THOMAS, Loc. cit.

design de la recherche, ce qui nécessite la mise en perspective des questions de recherche, des concepts et des théories mobilisés ainsi que la clarification des méthodes de collecte et traitement des données. Ce travail sera réalisé dans le Chapitre IV Mode de Recueil de données et le Chapitre IV.4 Protocole de Recherche

IV.2.2.2 La position du chercheur

Le **subjectivisme** propre à notre paradigme sera minimisé par la maximisation de la description des conditions liées à la singularité de notre évènement. Notre vision du monde est qu'il est issu des intentions. A ce sujet Covaleski et Dirsmith (1990)[415] constatent les paradoxes issus de la confrontation du chercheur à la recherche qualitative : le premier concerne les principes auxquels le chercheur adhère et ceux qui sont utilisés en pratique sur le sujet étudié et le second paradoxe concerne la subjectivité du chercheur.

Enfin, le concept de la « **validité transgressive »** a trait au compte rendu du chercheur, document où il explicite ses hypothèses et cadres de référence implicites et sa perception des contradictions et tensions perçues dans le terrain. « *La justification de la validité de l'interprétation élaborée exige une explicitation détaillée des actions menées pour élaborer cette interprétation…* » selon Gavard-Perret *et al*. (2012)[416]. Avenier et Thomas (2012) précisent qu' «*une fois le matériau empirique de la recherche constitué, le principe de fiabilité porte sur le cheminement cognitif qui conduit du matériau empirique jusqu'aux résultats annoncés… avec une attention particulière portée à décrire la manière dont le codage et les inférences ont été effectuées*… »

De manière à assurer une rigueur du travail d'interprétation, ces auteures indiquent que les dialogues avec les acteurs du terrain doivent être complétés des dialogues avec la communauté scientifique concernée. En effet, nous avons prévu d'interviewer des acteurs venant non seulement du monde professionnel mais également de l'environnement universitaire, et nous avons participé aux journées de présentation des travaux doctoraux dans notre université, communiqué dans le cadre d'un congrès au Japon et suivi les conseils de notre comité de suivi de thèse pour confronter notre recherche aux attendus de la communauté scientifique.

Pour terminer, Covaleski et Dirsmith (1990) proposent quatre manières de neutraliser l'impact de la subjectivité du chercheur dans une recherche qualitative, toutes ayant à la base la

415 COVALESKI et DIRSMITH, Loc. cit.

416 Marie Laure GAVARD-PERRET et al., Methodologie de la recherche en sciences de gestion (Pearson, 2012), https://www.researchgate.net/profile/Christophe_Haon/publication/269398478_Methodologie_de_la_recherche_en_sciences_de_gestion/links/548b16b00cf225bf669f8345/Methodologie-de-la-recherche-en-sciences-de-gestion.pdf.

reconnaissance par le chercheur de certaines conditions a) écarter ou reconnaître les présomptions existantes ou apparaissant durant la recherche, b) reconnaître qu'un axe de ce type de recherche est la compréhension de la propre réalité du chercheur, c) reconnaître que la recherche affecte la réalité du sujet et finalement d) reconnaître qu'il peut y avoir une différence entre les théories utilisées et celles finalement utilisées concrètement.

IV.2.2.3. Relativité des paradigmes épistémologiques

Malgré le fait que certains auteurs travaillent pour préciser les frontières entre les paradigmes ou pour se caler dans l'un ou l'autre, d'autres comme Weber (2004) estiment que chercher à se positionner dans le positivisme ou l'interprétativisme est infructueux. Weber (2004) avance que faire une comparaison « métathéorique » entre les deux approches à partir de leurs caractéristiques, ontologie, épistémologie, objet de recherche, méthode, *etc*. n'a pas de sens. Néanmoins la vraie différence résiderait dans le choix des méthodes de recherche. Les chercheurs dits positivistes tendraient à choisir des méthodes expérimentales, s*urveys* et *fields studies*. Ceux dits « interpretativistes » choisiraient des méthodes types études de cas, études ethnographiques, études phénoménographique et ethnométhodologiques (Weber , 2004).

Dumez (2010)[417] s'intéresse aussi à l'épistémologie et ne partage pas l'idée de l'existence de 2 ou 3 paradigmes épistémologiques en opposition, au contraire il considère que leurs éléments peuvent travailler ensemble.
Lorsqu'il présente la façon interprétativiste de faire la recherche en gestion, il explique qu'un travail qualitatif *« doit s'intéresser de manière systématique (c'est-à-dire pas anecdotique, pas au coup par coup, comme c'est trop souvent le cas), aux interprétations données par les acteurs eux-mêmes des situations dans lesquelles ils se trouvent et de leurs actions et interactions. Méthodologiquement, il convient de savoir comment étudier les discours et comment les étudier en relation avec les actions ».*

Comme Dumez (2010) le précise bien, une fois s'être affiché comme 'interprétativiste' sur le plan épistémologique, il faut bien choisir sa méthodologie pour qu'elle soit adaptée à l'analyse des comptes rendus, entretiens, *etc*. Tant Weber (2004) que Dumez (2010) priorisent les aspects méthodologiques pour réussir une recherche de qualité, au-delà des questions épistémologiques.

417 Hervé DUMEZ, « Elements pour une épistémologie de la recherche qualitative en gestion. Ou que répondre à la question : "quelle est votre posture épistémologique?" », Le Libellio d'Aegis 6, no 4 (Hiver 2010): 3-16, http://www.crg.polytechnique.fr/fichiers/crg/publications/pdf/2013-05-01-1750.pdf.

Herrbach (2000) enfin clarifie le risque perçu derrière l'utilisation de l'approche interprétative : elle « *est en effet un chemin moins balisé que la mise en œuvre de théories formalisées. Cela ne retire rien à la pertinence des éclairages qu'elle peut apporter et on peut tabler sur une extension de son utilisation dans notre pays…* »

C'est en effet cet éclairage que nous recherchons en vue de comprendre le processus d'adoption et de mise en place de normes comptables dans le contexte particulier qu'est celui de l'Argentine et la pertinence de cet éclairage dépend de celle de nos modes de recueil des données.

IV.3 Mode de recueil de données

Nous venons d'expliquer le positionnement épistémologique de notre recherche concluant que l'approche sera interprétative, notre raisonnement et notre démarche abductifs et de préciser les conditions de fiabilité d'une recherche qualitative comme la nôtre.

Maintenant nous allons nous focaliser sur un aspect aussi important que les définitions épistémologiques, les méthodes de recueil de données, un aspect qui doit être très bien soigné pour garder un standard de rigueur.

IV.3.1. Justification du mode « entretien »

Pour rappel, notre positionnement ontologique nous pousse à vouloir saisir le sens donné à la convergence comptable. Nous souhaitons comprendre le monde dans lequel le changement comptable se matérialise.

Pour aboutir à notre objectif, nous souhaitons connaître l'opinion des acteurs sur le changement comptable ainsi que l'impact qu'il a eu dans leur environnement professionnel. Donc nous devons les rencontrer pour avoir accès à cette information.

Selon Usunier *et al*. (2000)[418], les aspects clés du plan de recherche sont :

a. *« Le phénomène et terrain étudiés,*
b. *Les idées, théories et concepts utilisés,*
c. *Les instruments de recherche et de collecte de données,*
d. *Les informateurs et répondants ».*

Ils construisent ainsi une figure des formats de recherche qui croise deux axes :

- Un axe vertical opposant les phénomènes (a) aux idées (b) indique si la recherche s'engage dans la description fine des évènements ou si l'accent est mis sur l'application des modèles préétablis et des théories (phénomènes).

418 Jean-Claude USUNIER, Mark Easterby-Smith et Richard Thorpe, Introduction à la recherche en gestion, 2° (Economica, 2000).

- Un axe horizontal oppose informateurs (d) et instruments de recherche (c). Plus on s'intéresse à l'informateur, à ses opinions et ses interprétations, moindre est la possibilité de codification et de quantification des variables (Usunier *et al*. 2000)[419]. A l'opposé de trouve les recherches centrées sur l'instrument de façon à obtenir les points de vue des informateurs de manière codifiée en variables opérationnelles.

Cependant, il convient de remarquer que la complexité de la réalité ainsi que la réalité de la recherche rendent possible voire nécessaire l'utilisation combinée des instruments existants dans des quadrants différents, mais adjacents, et non opposés. (Usunier *et al*. 2000)

Dans notre cas, nous nous intéressons à l'expérience des acteurs (Informateurs) de la comptabilité argentine lors de la transition vers les IFRS. Nous souhaitons connaître leur perception sur cette adoption, l'impact professionnel perçu ainsi que sur les enjeux perçus autour de cette décision et cette mise en place (Idées).

Dans notre environnement comptable particulier, nous avons les dimensions suivantes à étudier :

- Des catégories d'acteurs de la comptabilité à préciser selon leur relation avec les IFRS,
- Différentes implantations géographiques,
- Différents moments dans le changement comptable.

D'un autre côté, nous avons un cadre théorique composé de deux théories sociologiques afin de nous guider dans le décryptage des perceptions.

Pour ces raisons, la technique principale retenue, selon la typologie d'Usunier et al, 2000) est **l'interview**, car nous donnons de l'**importance à l'« informateur » et aux « idées » :** nous souhaitons connaître les perceptions des acteurs et nous les décrirons en détail pour construire notre analyse.

L'interview peut-être :

- Directive : si notre recherche est proche de l'axe « Idées »
- Non directive : si notre recherche est proche de l'axe « Informateur ».

Par rapport à la limite des interviews non directives concernant la langue (méthode privilégiée en recherche domestique) selon Usunier *et al*. (2000), une **limite de notre recherche** pourrait venir de la traduction en français des entretiens, raison pour laquelle nous devons redoubler nos efforts pour traduire les nuances.

Le rôle des interviews est qu'elles permettent de *« découvrir de nouveaux indices, de mettre à jour de nouvelles dimensions d'un problème et d'obtenir de récits et explications vivants, précis et*

419 Ibid.

complets, fondés sur l'expérience personnelle », selon la citation de Burges (1982) dans Usunier *et al*. (2000).

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons besoin de connaître ce que les acteurs de la comptabilité argentine pensent sur l'adoption des IFRS ainsi que les raisons réelles et/ou perçues justifiant cette adoption (le sens). Nous souhaitons connaître la perception des individus sur le processus d'adoption en général, son efficacité, les difficultés perçues ainsi que les avantages existants.

Pour aboutir aux objectifs fixés de nos interviews et, en conséquent, obtenir les réponses à nos questions de recherche, les aspects à examiner en cohérence avec notre double cadre théorique seront synthétisés dans le protocole de recherche. Bien que nous ayons opérationnalisé nos questions de recherche dans de nombreuses sous-questions, elles ne seront pas fermées. L'existence d'une systématisation de questions nous permettra une comparaison globale par acteur, par fonction, par zone géographique, *etc*. Néanmoins, nous laisserons parler librement l'interviewé pour pouvoir saisir pleinement sa vision du phénomène étudié ainsi que des aspects qui auraient pu nous échapper. Dans ce sens, nous sommes dans des **entretiens semi-directifs**. Plusieurs exemples de compte rendus de nos entretiens, traduits en français sont archivés en annexe.

IV.3.2. Analyse documentaire en complément et en contrôle

Nous allons procéder à l'analyse de documents liés à la normalisation comptable et à son application : notes, rapports et comptes rendus des normalisateurs. Nous allons considérer les communications faites dans la presse professionnelle ou générale et réalisées par des représentants des institutions sur le sujet qui nous intéresse, lorsque ceci complétera notre analyse.

Les données collectées ainsi feront l'objet d'une analyse de contenu, par acteur ou représentant. L'origine du document sera bien précisée lors de l'analyse et présentée comme une référence bibliographique. Tous les documents utilisés dans notre recherche ont été stockés sur Zotero et seront présentés en détail à la fin de cette thèse, comme les références bibliographiques.

IV. 3.3. Implications méthodologiques pour l'étude du changement comptable

Notre étude s'intéresse au changement comptable dans son contexte. Nous cherchons à saisir le sens que les personnes donnent à leurs actions dans le cadre d'un changement comptable. L'entretien est donc approprié comme nous l'avons démontré dans la section précédente. En se positionnant dans le courant interprétatif, les pratiques comptables et de normalisation seront étudiées dans leur contexte. Cette perspective met en évidence les conditionnements pesant

sur la comptabilité et confirme qu'elle n'est pas juste une technique autonome (Colasse, 1999)[420].

Selon Potter (2005)[421], la vision de la comptabilité en tant que pratique sociale et institutionnelle peut enrichir l'étude et la compréhension du changement comptable, notamment les changements liés au changement de logique comme celui de la convergence comptable vers les IFRS. Néanmoins, l'auteur alerte sur le besoin de prendre en compte les nombreux facteurs locaux, spécifiques dans le temps, pouvant influencer le sujet ou l'épisode étudié, des facteurs parfois difficiles à discerner directement. Il précise que l'explication d'un évènement peut être basée non seulement sur une possibilité ou une probabilité mais aussi sur une plausibilité attribuée, ouvrant le terrain à des narrations (narratives) ou à des interprétations différentes sur le même matériel.

Labelle et Touron (2001)[422] considèrent l'entretien comme un outil très utilisé mais avec des limites. Pour les auteurs, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, lorsqu'on choisit l'entretien dans la recherche en comptabilité, ce sont les points suivants :

- *« Les dires de managers doivent être corroborés par d'autres sources, car le risque que les justifications fournies soient des rationalisations élaborées a posteriori est grand, »*
- De plus, *« l'accès aux personnes n'est pas toujours possible ».*
- Enfin, *« certaines décisions comptables sont contestables. Les managers préfèrent rester silencieux* » dans certains cas de « conformité créative » (visant à atténuer un changement comptable) et de niveau de conscience du préparateur.

Dans ce cas, il convient d'effectuer des entretiens avec des personnes clés ou d'analyser des sources alternatives comme la presse. Nous allons nous adresser à la presse générale ainsi que la presse professionnelle, d'une manière systématique, de façon à corroborer les tendances qui émergent de notre recherche, ou bien chercher à comprendre lorsque ceci n'est pas le cas.

La presse généraliste ou économique constitue une source importante, car les éléments contextuels des cas y sont présents (Labelle et Touron, 2001).

L'utilisation de théories rivales, de perspectives diverses, même si elle n'est pas obligatoire, est recommandée. Il s'avère que c'est la façon de faire courante pour les chercheurs en comptabilité dont nous avons examiné les études de cas. Encore une fois, l'étude de cas n'étant pas notre méthode, cette prescription peut nous être utile afin d'augmenter la fiabilité de notre recherche.

---

420 COLASSE, Loc. cit., 1999.

421 Bradley N. POTTER, « Accounting as a Social and Institutional Practice: Perspectives to Enrich Our Understanding of Accounting Change », *Abacus* 41, no 3 (octobre 2005): 265-89, doi:10.1111/j.1467-6281.2005.00182.x.

422 R. LABELLE et al., « Le potentiel de l'étude de cas comme méthodologie de recherche en comptabilité financière », Faire de la recherche en comptabilité financière, 2001, 117–136, http://scholar.google.com/scholar?cluster=2263732932236059379&hl=en&oi=scholarr.

Ensuite, nous allons décrire le **protocole de recherche** qui reflète l'opérationnalisation des questions de recherche, protocole qui nous assistera dans l'obtention de nos réponses. Ce protocole, fondé sur notre cadre conceptuel et théorique, cadrera l'approche des interviewés, aidera à cibler l'analyse documentaire et permettra l'interprétation théorique des informations collectées.

- **Sur notre façon de gérer la prise de contact et les rendez-vous à distance**

Il est clair que la distance a constitué un empêchement majeur pour avoir accès à plus d'acteurs de l'adoption en Argentine. Cependant pour combler le manque de connaissance personnelle avec les interviewés et le manque de confiance éventuel qui en découlait, nous avons choisi de faire des demandes de participation par mail, formelles, accompagnées d'une lettre de support de l'université.

Nous avons catégorisé les acteurs pertinents de l'adoption et nous avons choisi des représentants de chaque catégorie. La base du choix a été élaborée en fonction de la la liste des entreprises cotées, de la liste des membres des organisations de l'État liées au processus d'adaptation et de mise en application et des membres de la FACPCE et des CPCE locaux, listes qu'il nous a fallu constituer. L'organisation sud-américaine des normalisateurs comptables a été contactée ainsi que la représentation de la Banque Mondiale. Nous avons utilisé les coordonnées disponibles sur internet.

En premier lieu, nous avons fait des demandes de participation à notre recherche aux personnes considérées pertinentes. Quand elles répondaient positivement à notre demande d'entretien, nous avons demandé un rendez-vous (période juillet et août 2015). En cas de réponse négative nous avons demandé une participation par écrit pour profiter du contact et du contenu que la personne pouvait apporter. Sans réponse, nous avons relancé avant le voyage prévu.

Suite aux très riches entretiens de la première vague, nous avons décidé de refaire une vague d'entretiens, cette fois-ci par Skype, car une prise de contact avait été déjà faite.

Une deuxième vague d'entretiens par Skype a été lancée entre décembre 2015 et janvier 2016 avec des acteurs que nous avions déjà rencontrés. Nous avons opté pour la même procédure : si réponse positive, nous avons demandé un rendez-vous, si réponse négative nous avons demandé une participation par écrit, sans réponse, nous avons relancé. Nous avons de plus doublement relancé les personnes considérées comme très importantes qui n'avaient pas répondu lors de la première vague de demandes ou celles qui avaient accepté de participer à notre étude, mais qui n'avaient pas donné suite à la demande de rendez-vous. Dans la deuxième vague nous avons eu des entretiens Skype et des réponses par mail assez riches de la

part des personnes contactées qui avaient été interviewées ou rencontrées lors de la première vague d'entretiens. Le respect des catégories d'acteurs définies en avance a été toujours le guide pour la prise de rendez-vous ou la demande d'une réponse par écrit. Nous présentons ci-après les catégories d'acteurs mobilisées et le nombre d'entretiens (directs ou *via* un retour écrit) réalisés.

IV. 3.4. Catégories d'acteurs à mobiliser

Pour répondre aux questions de recherche de cette thèse, nous avons rencontré les acteurs suivants :

1. Les autorités boursières liées aux entreprises appliquant les IFRS,
2. Les régulateurs de la normalisation comptable :
   2.1. Niveau national,
   2.2. Niveau provincial,
3. Les préparateurs des états comptables : responsables comptables, comptables et/ directeurs financiers,
4. Les auditeurs,
5. Les universitaires,
6. Les formateurs en IFRS,
7. Les utilisateurs de l'information comptable : les analystes financiers, les investisseurs, les banques,
8. Un membre de la Banque Mondiale/FMI.

IV.9.1 Grilles d'entretien par acteur

Les grilles d'entretiens fondées sur notre protocole de recherche sont disponibles, partiellement en annexe (à titre d'exemple) et en totalité dans Dropbox.

IV.4. Le protocole de recherche et le codage des données

IV.4.1. La grille d'analyse des perceptions (micro) et des discours formels (macro)

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons besoin de connaître ce que les acteurs de la comptabilité argentine pensent relativement au phénomène d'adoption des IFRS en Argentine et ce qu'ils perçoivent des raisons pour lesquelles ces normes ont été adoptées (le sens). Nous souhaitons connaître également la perception des individus sur la manière dont elles se mettent en place, leur efficacité, les difficultés perçues ainsi que les avantages existants autour de ce processus global de changement normatif.

> « *Le chercheur est invité à rédiger son design de recherche au plus tôt, au moment de la définition de la problématique, avant d'entamer… la démarche sur le terrain (dans le cas d'un design inductif).*
> *Toutefois, il est tout à fait possible de faire varier le design au cours de l'avancement des premières phases de la recherche, quand le chercheur… alors répond aux difficultés soudaines rencontrées sur le terrain »* selon Grenier et Pauget (2007)[423]

1. Nous avons **deux questions de recherche** concernant les facteurs et mécanismes de l'adoption et de la mise en place des IFRS en Argentine.
2. Nous avons défini des **catégories d'acteurs** impliqués dans ces processus qui vont être interviewés.
3. Ces acteurs ont un lien différent avec les processus d'adoption et de mise en place des IFRS, selon leur fonction.
4. Nous allons obtenir les données nécessaires pour répondre nos questions en déclinant chaque question de recherche en plusieurs **centres d'intérêt**.
5. Ces points ou contres d'intérêt **différeron**t selon l'acteur interviewé en raison de sa position.
6. Mais la somme des réponses des acteurs nous permettra d'avoir une description du contexte général ainsi que des éléments pouvant nous assister dans la compréhension des mécanismes, de manière à être en mesure de répondre à nos questions de recherche.
7. Note : nous avons mis à jour notre protocole de recherche lorsque nous avons débuté les entretiens en fonction des préoccupations des interviewés vis-à-vis de la problématique comptable argentine. Veuillez-trouver une flèche (=>) dans le protocole différencié par acteur présenté ci-dessous lorsque nous avons cherché à comprendre certains points qui sont apparus lors des entretiens.

---

423 Corinne GRENIER et Bertrand PAUGET, « Qu'est-ce que la recherche en management ? », Recherche en soins infirmiers N° 91, no 4 (2007): 12-23, http://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2007-4-page-12.htm.

Le normalisateur et les autorités des institutions

Nous partons de l'hypothèse que le normalisateur nous fournira des informations surtout concernant la première question de recherche (décision d'adoption). C'est pour cela que la 2° partie du tableau (2° question) compte moins de sous-questions. S'agissant d'entretiens semi-directifs, nous restons très attentive aux aspects pouvant déboucher sur l'enrichissement de notre recherche, tant dans les items de la première question de recherche que dans les items de la deuxième.

NORMALISATEUR/AUTORITES (CNV, BM)	***Sources***	***Apport du cadre théorique***
QUESTION N° 1 ***Les facteurs et mécanismes de l'adoption des IFRS en Argentine***		
IDENTIFICATION des FACTEURS et MECANISMES *Les **facteurs** explicites ou implicites qui ont amené l'Argentine au passage aux IFRS .* *Les **institutions** ayant en lien avec ces facteurs.* *Identifier les **liens** entre ces institutions et les acteurs argentins concernés*	Lois, normes comptables. Presse professionnelle. Entretiens	**Théorie NI.** Détermination Isomorphismes **Théorie Struct :** Dimensions du structurel
IDENTIFICATION des ATTENTES *Identification des **résultats attendus.*** *Si **oui,** décrire la manière dont les résultats ont été atteints.* *Si **non**, qu'est-ce qui a manqué ? qu'est-ce qui s'est passé ?* *Identifier les facteurs expliquant les écarts.* *Identifier les institutions derrière ces facteurs et les mécanismes utilisés dans l'action.*	Analyse presse pro. Entretiens	**Théorie NI.** Mythe, légitimité et performance **T.S.** Structure versus Action sociale
ANALYSE DU CHANGEMENT STRUCTUREL *Le profil comptable argentin multi-format.* *-Conséquences sur la comparabilité.* *- Lien avec la performance des entreprises*	Analyse des institutions et des cadres normatifs. Presse pro	**Th. NI** Découplage **T. S**. Action sociale versus Structure
QUESTION N° 2 ***Les mécanismes de la mise en place de normes.*** *Par l'analyse du processus d'émission des états financiers*		
ANALYSE DE L'ÉMISSION DE L'INFORMATION COMPTABLE *Identification des domaines d'intervention éventuelle dans la mise en place des entreprises.*	Entretiens Presse pro	**Théorie NI.** Découplage
DIFFICULTÉS, CONTRAINTES ET SOLUTIONS *Identification des problèmes de mise en place et leur résolution.*	Entretiens Presse pro.	**Théorie NI.** Découplage **TS** Structuration
CHANGEMENT DES MENTALITES *Identifier les perspectives pour la profession en relation avec la convergence comptable.*	Entretiens Presse pro.	**Théorie NI.** Découplage **TS** Structuration

Table IV-3 Protocole-cadre théorique opérationnalisé pour les normalisateurs

L'auditeur et le formateur

Ces deux acteurs sont liés étroitement à la profession comptable et à la transmission du savoir des IFRS. L'opinion du formateur nous intéresse car il a joué un rôle essentiel (et original) dans la transmission du savoir des IFRS. Cet acteur, présent après la décision d'adoption, nous expliquera les mécanismes qui ont suivi cette décision car les formateurs ont fait le lien technique entre le normalisateur et les entreprises concernées. De la même manière, les auditeurs ont été en contact direct avec les entreprises soumises aux IFRS, tant en termes de formation qu'en termes de questions d'audit. Nous anticipons que ces acteurs nous éclaireront surtout en ce qui concerne la mise en place effective des IFRS, c'est à dire, la deuxième question de recherche. Néanmoins, s'agissant d'entretiens semi-directifs, nous restons très attentifs aussi aux commentaires potentiellement riches pour notre recherche, relatifs tant à la première question de recherche qu'à la seconde.

AUDITEUR/FORMATEUR	***Sources***	***Apport du cadre théorique***
QUESTION N° 1 ***Les facteurs et mécanismes de l'adoption des IFRS en Argentine***	Sources	Apport du cadre théorique
IDENTIFICATION des FACTEURS et MECANISMES *Les **facteurs** explicites ou implicites qui ont emmené l'Argentine au passage aux IFRS* *Les **institutions** ayant en lien avec ces facteurs* *Les **liens** établis entre ces institutions et les acteurs argentins*	Lois, normes comptables. Presse pro.. Entretiens	**Théorie NI.** Détermination Isomorphismes **Théorie Struct :** dimensions
ANALYSE DU CHANGEMENT STRUCTUREL *Le profil comptable argentin multi-format.* *-Conséquences sur la comparabilité.* *- Lien avec la performance des entreprises* *- Redistribution des compétences professionnelles face à l'adoption*.	Analyse des institutions et des cadres normatifs. Presse pro	**Th. NI** Découplage **T. S**. Action sociale versus Structure
QUESTION N° 2 ***Les mécanismes de sa mise en place*** Par l'analyse du processus d'émission des états financiers		
ANALYSE DE L'ÉMISSION DE L'INFORMATION COMPTABLE *2.1. Identification des domaines d'intervention dans la mise en place des entreprises. Description des entreprises clientes et des entreprises adoptantes en général.* *2.2. Changements dans le cabinet suite à l'adoption.*	Entretiens Presse pro	**TS** Intermédiation et Structuration
DIFFICULTÉS, CONTRAINTES ET SOLUTIONS *Evaluation du degré d'accomplissement des objectifs des entreprises. Explication des écarts.*	Entretiens Presse pro	**TNI** Découplage **TS** Structuration
CHANGEMENT DES PRATIQUES COMPTABLES *Identification des changements entraînés dans les entreprises pour reporter en IFRS : changement des critères d'évaluation, charge administrative, etc.*	Entretiens Presse pro	**TS** Intermédiation

CHANGEMENT DES MENTALITES **=>** *Connaître l'utilité des états financiers*	Entretiens Presse pro	**TNI** Découplage, légitimation **TS** Structuration

Table IV-4 Protocole-cadre théorique opérationnalisé pour les auditeurs/formateurs

Le préparateur des états en IFRS est notre principal fournisseur d'information en ce qui concerne la mise en place effective des IFRS, approchée par le biais de la préparation des états financiers (2° question). Nous considérons que ce changement comptable a été décidé principalement en vue d'une amélioration du *reporting* financier des utilisateurs, donc c'est avec cette vision qu'on approchera les préparateurs interviewés.

De la même manière, nous restons très attentive aux aspects pouvant déboucher sur l'enrichissement de notre recherche.

Table IV-5 Protocole-cadre théorique opérationnalisé pour les préparateurs

PREPARATEUR	*Sources*	*Apport du cadre théorique*
QUESTION N° 1 ***Les facteurs et mécanismes de l'adoption des IFRS en Argentine***	**Sources**	Apport du cadre théorique
IDENTIFICATION des FACTEURS et ATTENTES *Connaître la raison particulière de chaque interviewé de l'adoption. Comparer avec les objectifs affichés par la règlementation.*	Entretiens	Théorie NI. Déterm. Isomorphismes Théorie Struct : dimensions
QUESTION N° 2 ***Les mécanismes de sa mise en place*** Par l'analyse du processus d'émission des états financiers		
SUR L'INSERTION DU CADRE *2.3. Connaître la perception des entreprises sur l'adoption et la mise en place des IFRS dans leur cas particulier.*	Entretiens Presse pro	TNI : Mythe, légitimité et performance TS : le sens du processus
DIFFICULTÉS, CONTRAINTES ET SOLUTIONS *Sur le coût du changement administratif, l'accès à la formation aux IFRS, son financement.*	Entretiens Presse pro	TS : Intermédiation et Structuration
CHANGEMENT DES PRATIQUES COMPTABLES *Identification des changements entraînés dans votre entreprise pour reporter en IFRS : changement des critères d'évaluation, charge administrative, etc.*	Entretiens Presse pro	TS : Intermédiation
CHANGEMENT DANS L'ENTREPRISE et DES MENTALITES *Sur le besoin d'ajouter des ressources humaines ou technologiques.* *Sur le changement du comportement des marchés vis-à-vis des états financiers en IFRS.* *=> Sur la prise de décision sur la base des états financiers en IFRS.*	Entretiens	TNI : Mythe, légitimité et performance

IV. 4.2. Le traitement des données qualitatives par une analyse de contenu

IV.4.2.1. Le choix du traitement manuel

Dans le cadre de notre recherche qualitative et dans une approche interprétative, nous devons analyser ce que chaque interviewé a exprimé mais aussi les **documents** issus des institutions professionnelles ou publiques ainsi que la **presse professionnelle**.

Evrard *et al*. (2003)[424] définissent l'analyse de contenu à partir de Bardin (1993) :

« L'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse de communication visant, par des procédures systématiques et objectives de description des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception de ces messages ».

Ainsi, comme Evrard *et al*. (2003) le remarquent l'analyse de contenu a deux fonctions : elle aide dans une approche exploratoire à voir et à comprendre et elle aide, lorsqu'il y a une hypothèse de travail, à fournir la preuve empirique qui valide l'hypothèse. Citant Bardin, l'analyse de contenu se déroule en 3 phases : la pré-analyse, l'exploitation du matériel et l'interprétation des résultats.

Dans la bibliographie hispanophone concernant l'analyse du contenu, la définition de Bardin (1996) est aussi considérée comme la plus complète, englobant les différents aspects de la méthode. Pour Andréu Abela (2000)[425], tout projet de recherche à travers la technique d'analyse de contenu doit distinguer plusieurs éléments dans son processus :

- Déterminer l'objet d'analyse.
- Déterminer les règles de codification.
- Déterminer le système de catégories.
- Vérifier la fiabilité du système de codification-catégorisation.
- Les interprétations.

Actuellement 3 typologies d'analyse de contenu sont utilisées : l'analyse thématique, l'analyse sémantique et l'analyse de réseaux.

Il y a aussi l'analyse de contenu qualitatif qui est un ensemble de techniques systématiques interprétatives du sens caché des textes ainsi que du contexte social où le message est développé.

Selon Olabuenaga (*cf.*1996), la stratégie d'une recherche qualitative vise à découvrir, à capter et à comprendre une théorie, une explication, un sens. Elle impose un contexte de découverte.

---

424 Yves EVRARD, Bernard PRAS et Elyette ROUX, Market: études et recherches en marketing (Dunod, 2003).

425 Jaime ANDREU ABELA, « Las técnicas de analisis de contenido: una revision actualizada », Fundacion Centro Estudios Andaluces, Universidad de Granada, 2000. http://public.centrodeestudiosandaluces.es/pdfs/S200103.pdf.

L'échantillonnage doit assurer la sélection d'unités et de dimensions qui garantissent la quantité (saturation) et la qualité (richesse) de l'information. Le type d'échantillonnage est souvent intentionnel, suivant les modalités basées sur une opinion et théoriques.

Dans notre cas, nous avons fait l'état de lieu des acteurs impliqués dans la normalisation comptable ainsi que dans la préparation des états financiers. Nous avons identifié principalement : les préparateurs, les auditeurs, le normalisateur, le formateur, les universitaires. Cette catégorisation ressemble beaucoup aux catégorisations présentes dans d'autres recherches et concrètement présentes dans la plupart de pays. La catégorie « formateur » est une particularité argentine. Nous avons aussi identifié des acteurs liés à la régulation comptable de la part de l'Etat : l'autorité des marchés financie

rs.

Archel Domenech[426] a fait une étude empirique sur le discours comptable, l'idéologie et les rapports annuels. Il explore la façon dont le changement de la structure de propriétaires de l'entreprise Seat-VW est une conséquence du changement des priorités des dits propriétaires. Il suit Ricœur (cf 1997) dans sa conception de la dialectique entre langage et idéologie. Il analyse comment le changement de discours précède les changements structurels. Il utilise l'analyse du discours comme méthodologie dont les caractéristiques sont les suivantes : a) ces procédures sont orientées vers les effets que les textes produisent et b) elles sont nécessairement interprétatives. (*cf.* Hardy et Philips, 1999). L'interprétation des rapports annuels a été un processus nécessairement subjectif qui a suivi la méthodologie de Fairclough (*cf.* 1992) : les rapports ont été lus plusieurs fois afin d'extraire les paragraphes liés aux changements étudiés. Ensuite des notes ont été faites en marge pour décrire le contexte dans lequel ces paragraphes s'inséraient. Il rappelle que :

« Le processus d'analyse de données comprend deux étapes :

1. *L'organisation des données : la segmentation permet la décontextualisation,*
2. *L'interprétation : la catégorisation mène à la recontextualisation.*

La principale limite du codage humain résulte dans la suspicion de doute sur la rigueur dont a fait preuve le chercheur pour codifier l'ensemble des thèmes ou des idées représentées dans le texte étudié. Ce caractère artisanal suscite quelques doutes, quelle que soit la position épistémologique de la recherche ».[427]

426 Pablo ARCHEL DOMENECH, « Discurso contable, ideologias e informes anuales: un enfoque interpretativo », http://aprendeenlinea.udea.edu.co/revistas/index.php/cont/article/viewFile/2147/1749.

427 Erwan BOUTIGNY, « Vers un renouvellement de la démarche qualitative en sciences de gestion ? », Management & Avenir, no 4: 59-69, http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=MAV_004_0059.

De façon à éliminer les doutes qui peuvent planer autour des interprétations dans cette thèse, des descriptions détaillées vont être fournies de façon à décontextualiser et recontextualiser les résultats pour que le lecteur puisse vérifier la validité des conclusions.

⇨ **Sur la non-utilisation d'un logiciel d'analyse de contenu**

Bien qu'on soit dans une époque où l'utilisation d'un logiciel de traitement de contenu semble apporter une dose de validité, cette recherche n'a pas utilisé de logiciel d'analyse de contenu pour les raisons suivantes :

- **Contraintes de disponibilité et localisation**. Ayant réalisé toute cette thèse habitant au Japon, sur un pays comme l'Argentine situé aux antipodes, il a été matériellement impossible de suivre la tendance actuelle à utiliser ce type de logiciel. D'un côté, ne parlant pas japonais nous n'avons pas pu profiter des ressources existantes en japonais, si elles existent. De l'autre côté, la recherche argentine étant peu développée et le focus axé sur des recherches quantitatives, nous n'avons pas pu profiter des ressources argentines qui auraient pu nous intéresser, en raison de leur absence. En effet, les dictionnaires de champ sémantique nécessaires pour une analyse de contenu ne sont pas disponibles en espagnol. Et les traductions créent des distorsions. Il faut donc analyser le matériau brut, en espagnol.
- **Contraintes de formation** : enfin il reste le manque de support lié à la formation à ce type de logiciel, du fait d'avoir traversé la phase d'analyse au Japon.
- **Des données collectées nombreuses certes à analyser mais dont le volume ne les range pas dans la catégorie « *big data* »**. L'effort d'analyse reste dans le domaine des possibilités humaines. Notre recherche ne perd pas en validité, en effet Wanlin (2008)[428] qui a étudié le sujet sur les bénéfices du logiciel et du traitement manuel a bien précisé :

  « *Lorsque l'on a peu de données, le recours aux logiciels peut être évité. Néanmoins, ils ont l'avantage, dans tous les cas, d'augmenter la rapidité de travail du chercheur, mais aucun logiciel n'améliore la validité des études.* »

Plus fondamentalement, le recours à des logiciels (ex. NVivo) numérise l'analyse mais ne dispense pas de la construction logique des nœuds sémantiques qui, dans tous les cas, manuellement ou digitalement, est nécessaire. Il s'agit d'un travail de qualification et de sélection ou tri où la pertinence de l'analyse repose fondamentalement sur la grille ou « tamis » du protocole élaboré.

428 Philippe WANLIN, « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens: une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », Recherches Qualitatives Hors Série, no Nro 3 (2007), http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/Wanlin2.pdf.

Alors, comment travailler lorsqu'on est en traitement manuel ?

> *Toujours selon Wanlin (2008), « … les faits sociaux ont des facettes objectivables, mesurables et quantifiables, mais ils sont aussi des construits subjectifs dont les approches qualitatives peuvent dégager des significations. Il s'agit donc pour les chercheurs de construire des modèles d'intelligibilité des réalités, non seulement en confrontant ces modèles à des données empiriques via des protocoles rigoureux de collecte en vue de contrôler la construction théorique et de tenter de la valider, mais aussi, en tenant compte des significations que les individus confèrent à la réalité puisqu'elles sont une dimension importante de la manière dont ils réagissent à cette réalité. »*

Le modèle d'intelligibilité de la réalité a été présenté précédemment, il s'agit de notre protocole de recherche qui nous guidera dans la construction théorique à réaliser lors de l'analyse.
Ensuite, nous présentons les sources à utiliser qui nous apporteront l'information nécessaire pour faire avancer cette recherche.

IV .4.2.2. Codification des sources

Nous avons privilégié les sources institutionnelles locales et internationales.

- l'analyse documentaire : des rapports et comptes rendus des institutions, des lois et règlementations.
- des enregistrements audio ou video disponibles sur internet lors de la consultation.
- la presse professionnelle (comptable, économique et financière) et grand public, locale et internationale.

Ces sources seront précisées lorsque nous y ferons référence en note de bas de page et seront stockées dans notre logiciel de références bibliographiques Zotero.
Finalement, nous avons : des entretiens avec un groupe interrogé par écrit et un groupe enregistré, et des sources publiques.

Le choix des catégories d'interviewés est inspiré de travaux existants en matière d'adoption des IFRS. En général, les interviewés ce sont des professionnels de la comptabilité ayant en rapport avec cette adoption. Ils sont catégorisés selon leur appartenance professionnelle. Nous avons dû créer deux catégories additionnelles : celle de « *Formateur* » en IFRS, étant donné qu'elle ne figure pas dans les travaux de recherche consultés, et celle de *« Autres professionnels »,* lorsque l'individu était difficile à classer en raison de sa forte empreinte sur au moins deux domaines.
D'autre part, cette catégorisation peut être critiquable dans notre cas lorsqu'on constate que, dans la pratique, les limites entre catégories sont floues. En d'autres mots, les professionnels peuvent appartenir à plus d'une catégorie. De manière à rendre nos catégories utilisables, à chaque début d'entretien, la catégorie de l'interviewé était rappelée et lorsque la synthèse de

l'interview était envoyée par la suite, pour complément et vérification par l'interviewé, la catégorie dans laquelle les propos allaient être consolidés, était rappelée une dernière fois.

Type	Comment nous avons choisi les interviewés
Normalisateur	A partir du site internet de la FACPCE, nous avons identifié les personnes appartenant à l'organisme normalisateur.
Auditeur	Sur LinkedIn, en faisant une recherche croisant les mots « auditeur » et « NIIF ».
Universitaires	Sur Google, en faisant une recherche sur ceux travaillant sr les IFRS.
Préparateurs	A partir de la liste des entreprises cotées, une recherche sur internet , entreprise par entreprise, de chaque DAF.
CNV	A partir du site internet de la CNV, nous avons identifié les personnes ayant un lien avec le contrôle des entreprises.
Formateurs	Sur LinkedIn, en faisant une recherche croisant les mots « formateur » et « NIIF ».
Banque Centrale	Cette catégorie n'était pas nécessaire pour notre recherche, étant donné que les IFRS n'allaient être appliquées pour les banques qu'en 2018. Néanmoins, s'agissant d'un contact LinkedIn dans une démarche de thèse, nous avons décidé de lui adresser le questionnaire, de façon à avoir un avis complémentaire.
Banque Mondiale	Cette catégorie est venue s'ajouter étant donné l'importance de cette institution dans l'adoption des IFRS.
Autres professionnels	Cette catégorie regroupe les interviewés appartenant à au moins deux catégories pour lesquels il s'est avéré difficile d'en choisir une. Cette décision a été confirmée par l'interviewé.

Table IV-6 Modalité de choix des interviewés.

Comme Miles et Huberman (2003)[429] le précisent : *« les échantillons qualitatifs tendent à être orientés, plutôt que pris au hasard, en partie parce que la définition initiale de l'univers à étudier est plus limitée et en partie parce que les processus sociaux possèdent une logique et une cohérence* » (propre).

Nos catégories ont évolué au fur et à mesure de cette thèse de manière à gagner en représentativité du contexte et de façon à éviter de forcer les catégories.

Pour finir, notre objectif n'est pas de produire de conclusions sur les catégories ou de comparer les catégories, mais seulement d'organiser les contenus selon la position théorique de la catégorie face aux IFRS.

Nous allons maintenant préciser le nombre d'interviews obtenues (directement) ou par un échange écrit (questionnaire à questions ouvertes).

429 MILES et HUBERMAN, Op. cit.

Les Questionnaires écrits reçus par mail

Nous avons reçu réponse à 14 questionnaires envoyés par e-mail ou message à travers LinkedIn. Le détail des questionnaires reçus par écrit est le suivant :

Type d'acteur	**Date d'envoi**	**Date de réception**	**Code associé**
Autorité boursière		2 Déc. 2015	E-AB01
Banque Centrale Responsable #1	6 Janvier 2016	7 Janvier 2016	BC-01
Normalisateur Normalisateur #1 Normalisateur # 2	02 Octobre 2016	9 Novembre 2016	E-N01
Préparateurs Préparateur #1 Préparateur #2 Préparateur #3 Préparateur #4	 10 Juin 2015 10 Juin 2015 26 août 2015 8 Nov 2016	 13 Juin 2015 19 Juin 2015 2 Sept 2015 9 Nov 2016	 E-P01 E-P02 E-P03 E-P04
Auditeurs Auditeur # 3	 12 Juin 2015	 19 Juin 2015	 E-A01
Universitaires Universitaire #4 Universitaire # 5 Universitaire # 6 Universitaire # 7 Universitaire #8	 10 Février 2016 15 Février 2016 29 Mars 2016	 10 Février 2016 2 Mars 2016 17 Mars 2016 26 Avril-2016	 E-U04 E-U05 E-U06 E-U07
Formateurs Formateur #2	 28 Juillet 2015	 1° août 2015	 E-F02
Autres professionnels			
Membre BM/FMI Membre #01		 11 Oct 2016	 E-BM01
			Q=14

Table IV-7 Détail des questionnaires reçus par catégorie d'acteurs

Les entretiens

Les entretiens personnels ou par skype que nous avons réussi à réaliser sont les suivants :

Type d'acteur	**Date**	**Durée**	**Code**
Normalisateurs Normalisateur #1 Normalisateur #2 Normalisateur #3	 10 Août 2015 11 Janvier 2016 8 Février 2016	 56 min 1h 56m 26 m	 N01 N02 N03
Préparateurs Préparateur #1 Préparateur #2 Préparateur #3	 27 Juillet 2015 29 Juillet 2015 1er août 2015	 28 min 1h13m 12m	 P01 P02 P03
Auditeurs Auditeur #1 Auditeur #2 Auditeur #	 29 Juillet 2015 3 Août 2015	 42m 1h25m	 A01 A02
Universitaires Universitaire#1 Universitaire#2 Universitaire #3	 28 Juillet 2015 4 Août 2015 18 Décembre 2015	 26 min 55 min 52 min	 U01 U02 U03
Formateurs Formateur #1 Formateur # Formateur #	 7 Août 2015	 38 min	 F01
Autres professionnels Autres prof #1 Autres prof #2 Autres prof #	 28 Juillet 2015 29 Juillet 2015	 1h 22m 45m	 AP01 AP02
			Q=14

Table IV-8 Détail des interviews réalisées par catégorie d'acteurs.

Le nombre total d'entretiens demandés s'élève à 65.

Le nombre de demandes acceptées est de 34 et les entrevues (directes ou par échange écrit) que nous avons réussi à réaliser 28.

Type	Rendez-vous demandés	Rendez-vous acceptés	Entretiens personnels	Enquêtes écrites
Normalisateur	13	6	**3**	**1**
Auditeur	15	*5*	**2**	**1**
Académiques	11	8	**3**	**4**
Préparateurs	27	7	**3**	**4**
CNV	2	1		**1**
Formateurs	2	2	**1**	**1**
Banque Centrale	1	1		**1**
Banque Mondiale	1	1		**1**
Autres prof	3	3	**2**	
Total	65	34	**14**	**14**

Table IV-9 Répartition de la totalité des répondants par catégorie

IV .4.2.3. Codage des entretiens

Selon Miles et Huberman (2003), les *codes* désignent des unités de signification habituellement attachés à des phrases ou paragraphes, pouvant être connectées à un certain contexte. Notre cadre théorique nous assistera dans l'organisation des phrases et paragraphes dans des catégories.

Quelques exemples de la manière dont nous avons procédé au codage manuel

Concernant la première question de recherche

Premièrement, il faut préciser que lorsque nous avons commencé les entretiens en posant la question sur la perception de l'interviewé sur les raisons de l'adoption des IFRS en Argentine, nous avons constaté une tendance à la répétition des arguments décrits dans la réglementation d'adoption. Un des premiers interviewés nous a dit « *les raisons du texte règlementaires sont les raisons 'polite* '». Pour cette raison, nous avons décidé immédiatement de compléter la démarche par la question sur l'existence des « raisons supplémentaires » ainsi que par la question aux préparateurs relative à « leur identification aux raisons exposées par la « réglementation », par exemple. L'idée de fond lors des entretiens était d'enrichir le panorama de notre première question de recherche sans forcer les réponses, ceci dit avec certains interviewés il n'a pas fallu poser plus d'une fois la question. L'information recherchée concernait surtout la compréhension du mécanisme de prise de décision d'adoption, par

quelles institutions les influences ont été véhiculées et qu'est-ce qui a permis de concrétiser cette adoption dans la manière dont cela a été fait. Nous avions en tête notre protocole de recherche et notre cadre théorique et l'information nécessaire au minimum, pour être prête à passer à l'analyse dans la prochaine étape.

Question de recherche sur les raisons de l'adoption	
Interviewé	*Modalité de question face à l'interviewé*
Normalisateur / Autres professionnels	*Est-ce qu'il y a des raisons supplémentaires à celles évoquées dans le texte règlementaire ?*
Auditeurs / Formateurs / Universitaires / Autres professionnels	A votre avis, quelles sont les raisons de l'adoption des IFRS de la part de la FACPCPE ?
Préparateurs	Est-ce que vous vous retrouvez dans les objectifs de la CNV avec l'adoption des IFRS ?

Nous nous intéresserons principalement à l'opinion des normalisateurs et des autres professionnels car ils détiennent des informations stratégiques de ce processus de prise de décision. Les autres interviewés fourniront des informations qui pourront confirmer ou contraster les discours des normalisateurs. Ils fourniront également des perceptions du contexte enrichissant la description et notre analyse.

Sur la page suivante, nous montrons des exemples de la manière dont nous avons appliqué notre grille de lecture aux entretiens. L'interprétation implique une traduction, et une synthèse, et la constitution d'un lien sémantique logique entre les catégories de notre cadre théoriques et les discours recueillis.

Concernant la deuxième question de recherche

La deuxième question de recherche a pour but de connaître comment l'adoption des IFRS se déroule sur le terrain. Nous cherchons à connaître comment les préparateurs font face à l'application des normes lorsqu'ils doivent préparer les états financiers en IFRS. Dans ce processus, les préparateurs sont parfois assistés des différents professionnels de la comptabilité, nous chercherons à saisir le rôle de chacun de manière à identifier les conséquences du changement normatif. Nous tâcherons de comprendre le sens donné à la préparation des états financiers en IFRS comme une manière de comprendre le changement de mentalités et sa portée. Pour cela, nous allons chercher à connaître les conditions concrètes dans lesquelles cette mise en place a eu lieu

Extrait des entretiens (1° Question)	Codage manuel
« Les raisons sont celles exposées dans la RGN° 562. Bien qu'on n'ait pas la connaissance étant donné que le sujet a été traité par d'autres professionnels, on pourrait mentionner que la mesure est pertinente en considérant d'autres organisations internationales comme GAFI, FMI ou Banque Mondiale. » (Autorité Boursière, par écrit)	=> Approche légale et de conformité du changement (car référence à un règlement) => Rôle des institutions financières : exemple d'un isomorphisme dans le changement institutionnel (TNI) et influence de la structure (domination) pour matérialiser le changement (TS). Ici référence à d'autres autorités mondiales.
« *L'existence de la déclaration de conformité au SMO n° 7 de l'IFAC amène la FACPCE en tant que membre de l'IFAC à faire ses meilleurs efforts pour adopter les normes émises par l'IASB. D'un autre côté, il y avait une tendance régionale, les pays étaient entraînés dans ce schéma normatif et devaient répondre à un besoin des entreprises cotées qui se trouvaient face à la CNV.* » (Autres professionnels 01)	=> Approche légale et de conformité du changement : isomorphisme normatif selon TNI et le sens selon la TS. ⇨ Mimétisme régional (TNI) (« pays entraînés dans ce schéma… ») ⇨ La FACPCE soutient le changement comptable des entreprises obligées : lutte pour garder une légitimité et un rôle dans le changement (TS).
« *Transparence et comparabilité* » (Préparateur 02) *« Le principal avantage est la comparabilité dans un marché globalisé. » (E-Préparateur 01)* *« … l'importance d'adopter les IFRS est la comparabilité et le financement externe. …* (E-Préparateur 03)	Le sens de l'adoption pour les entreprises est la comparabilité. Néanmoins, face au contexte, nous confirmerons le rôle de cet argument (discours dominant ou vrai objectif à achever) (TS).

Cette fois-ci nous ferons spécialement attention à ce qui est dit par les préparateurs étant donné que la norme comptable est censée devoir être appliquée par eux, afin de produire des états financiers qui seront mis à disposition des utilisateurs.

Question de recherche sur la préparation des états financiers en IFRS (2° Question)	
Interviewé	*Modalité de question face à l'interviewé*
Préparateurs	Comment avez-vous pris la nouvelle de l'adoption ? Avez-vous calculé le coût de l'adoption ? Quelle est l'utilité des états financiers ?
Normalisateur / Autres professionnels	A votre avis et après 2 ans d'utilisation du référentiel, est-ce que les objectifs ont été remplis ? Le système comptable à 3 formats aujourd'hui : votre avis sur la comparabilité en interne. Le nouveau profil comptable argentin pourrait-il avoir un impact sur l'instabilité économique ou celle-ci est-elle totalement indépendante de la performance des entreprises ?
Auditeurs / Formateurs / Universitaires / Autres professionnels	Quels sont les changements qui ont suivi dans votre cabinet suite à l'adoption ? Organisationnels ? Economiques (nouveaux clients? nouvelles compétences ?) Avez-vous développé des nouveaux services ? Avez-vous arrêté d'autres ? Après 2 ans d'utilisation du référentiel, est-ce que les objectifs ont été remplis dans les entreprises qui travaillent avec vous?

Extrait des entretiens (2° Question)	Codage manuel
« *… du point de vue des entreprises qui sont à la CNV, c'est un sujet de conformité et pour ne pas prendre de risque avec cette conformité.* » (Auditeur 02)	Perte de l'objectif d'utilité de l'information et évidence d'un découplage (*TNI*) Le sens de la préparation des états financiers est l'application conforme d'un cadre normatif.(Signification - TS)
« *Une autre conséquence constatée est que n'existant pas l'obligation de confectionner des Annexes avec une information standardisée, dans certains cas la qualité de l'information a diminuée. L'organisme a décidé de maintenir l'exigence de présentation d'information déterminée sous le format d'Annexe… » (*Autorité CN*V)*	La préparation des états financiers est très liée à la lettre de la norme et la qualité est associée au volume d'information fournie (*Action Sociale et Conséquence Inattendue –T*S)
« *Du point de vue des auditeurs, si on s'écarte des IFRS et on commence à émettre une réserve au cadre de représentation raisonnable, cela génère des difficultés dans les rapports d'audit. Les entreprises ne veulent pas des réserves. C'est là la question.* » (Normalisateur 02)	Reconnaissance d'une contradiction normative (Légitimation du découplage TNI et *Conflit Structurel TS*). D'un conflit d'intérêt (*Ressources financières – TS*). Et d'un dilemme éthique (*Déconnexion structure et système*).

Nous venons d'exposer ci-dessus des exemples sur la manière dont nous avons approché les acteurs interviewés, en faisant attention à l'information que chaque acteur pouvait nous fournir face aux questions de recherche et face à notre protocole de recherche.

Conclusion du chapitre 4 : Synthèse de la méthodologie

Deux processus sont sous notre loupe : un changement institutionnel (normalisation comptable) et un mode d'intégration institutionnel (application concrète du cadre).

Pour l'adoption des IFRS en Argentine nous avons décidé d'utiliser d'une part la théorie institutionnelle qui semble adaptée, d'après notre revue de littérature, à ce type de changement normatif. D'autre part nous avons étudié des travaux qui allaient au-delà de la constatation d'une influence, mais qui approfondissaient l'étude des conditions d'existence de cette influence. On intégrera l'aspect du pouvoir avec la théorie de la structuration enrichissant notre approche théorique du processus d'adoption.

Nous souhaitons également comprendre le monde de l'action donc nous devons saisir les comportements, pour cela nous devons aborder les acteurs pour capter leurs logiques d'action. Celles-ci peuvent être appréhendées par l'opinion des principaux impliqués dans le changement de normes comptables. Dans ce cadre, notre recherche est qualitative. Nous allons identifier et analyser les motivations des acteurs et l'intentionnalité de l'action à partir des interviews et enquêtes personnelles. On mettra en relation les individus dans leurs structures et leur opinion sur les phénomènes.

Notre recherche se situe dans le domaine d'une « révision et d'une recherche multiparadigmes » où l'on reconnaît les avantages et les limites des théories qu'on utilise dans notre analyse.

En effet, la nature de notre objet d'étude se caractérise par une complexité propre à un phénomène comptable et financier, dans un contexte de globalisation. Il est essentiel que le lecteur comprenne bien la différence de niveaux des intérêts de recherche de ces deux questions. Afin d'éviter les confusions et les ambiguïtés entre niveaux micro et macro, nous tâcherons de fournir des schémas de compréhension lorsque le niveau de complexité l'exige.

Notre position épistémologique est l'interprétativisme. Nos conclusions seront contextuelles, elles appartiendront à la définition spatio-temporelle de notre **périmètre.**

Le périmètre spatial concerne l'adoption des IFRS en Argentine impliquant les sociétés cotées dans le marché financier argentin. Nous n'allons pas perdre de vue le contexte global des entreprises argentines étant donné qu'elles sont impactées par un cadre comptable harmonisé sur la base des IFRS. Cette prise en compte enrichira notre compréhension du contexte. Ce périmètre des entreprises cotées déterminera le choix des acteurs : nous nous intéressons seulement aux acteurs affectés d'une façon directe par la décision d'adoption de ces normes dans ce cas spécifique.

Le <u>périmètre temporel</u> va être marqué par :

- la décision d'adoption en 2008, l'adoption en 2012 et la publication des états financiers en IFRS par la suite.
- Des entretiens réalisés en 2 vagues : milieu de 2015, fin 2015/début 2016.
- Un deuxième périmètre sera considéré afin d'enrichir notre étude sur l'adoption, c'est le laps de temps qui s'est écoulé depuis l'harmonisation comptable argentine de 1998.

Afin de comprendre le changement opéré, la technique principale de recueil de données retenue est **l'interview**, car nous donnons de l'**importance à l'« informateur » et aux « idées » :** nous souhaitons connaître les perceptions des acteurs et nous les décrirons en détail pour construire notre analyse. Nous serons dans des **entretiens semi-directifs** en ayant un cadre ou guide pour l'entretien, qui laissera néanmoins assez de marge aux interviewés pour qu'ils expriment leurs perceptions.

Bien qu'on soit dans une époque où l'utilisation d'un logiciel de traitement de contenu semble apporter une dose de validité, cette recherche n'a pas utilisé de logiciel d'analyse de contenu. Néanmoins nous mettons en place toutes les ressources nécessaires afin d'assurer un maximum de rigueur et de transparence dans cette thèse.

Nous présenterons maintenant notre analyse et nos résultats qui seront discutés dans la Partie II suivante.

Nous avons repéré à cette étape l'intérêt de deux cadres théoriques pour notre étude : la théorie néo-institutionnelle et la théorie de la structuration.

Ces deux théories peuvent être mobilisées de manière indépendante mais de façon complémentaire.

Pour notre recherche la théorie néo-institutionnelle nous incite à analyser les points suivants :

- L'identification des institutions ayant participé par leur influence aux processus d'adoption et de mise en œuvre des IFRS dans le contexte de convergence comptable argentin.
- L'étude des aspects de fond du changement normatif liés à la recherche de légitimité ou d'efficience organisationnelle.
- L'étude de la manière dont les tensions entre les différents objectifs trouvent leur équilibre par le découplage.

De même, la théorie de la structuration nous pousse à faire émerger dans les processus étudiés :

- L'introduction de la dimension *temps* propose une perspective de *processus* à notre objet d'étude. Dans ce sens, il s'agit d'un processus de changement de normes comptables où les acteurs identifiés auparavant exécuteront un rôle caractérisant ce processus. Notre étude retrouvera les acteurs identifiés avec la TNI « *en action* ».
- L'introduction du concept de *pouvoir* apportera une vision liée à la matérialisation du changement comptable : la façon dont il s'implante dans les institutions locales et la manière dont ce changement est accueilli.
- L'étude de la *structuration* apporte du dynamisme dans la lecture du changement normatif. Le cadre pose les conditions qui sont nécessaires pour que le phénomène se passe d'une certaine manière ainsi que les conséquences que le changement entraîne.

Les concepts de la TNI et de la TS, qui nous semblent clés à l'issue de notre analyse bibliographique développée ci-dessus et qui vont structurer notre analyse sont les suivants :

- La notion d'isomorphisme institutionnel et celles de pouvoir et de dimension spatio-temporelle du changement institutionnel.
- Les concepts de « structure », de « système » d'action sociale, et, entre les deux, de « modalité d'intermédiation » dont il faut analyser les interactions selon trois dimensions (légitimation, signification et domination) selon la « matrice » de Giddens.

Nous allons préciser les éléments de ce cadre conceptuel pour notre recherche dans le paragraphe suivant, après avoir présenté la complémentarité des deux théories mobilisées.

PARTIE II : ANALYSE, RÉSULTATS ET DISCUSSION

II. ANALYSE, RESULTATS ET DISCUSSION

Nous avons recueilli des informations à partir d'entretiens (oraux et écrits) ainsi qu'à partir des nombreux documents règlementaires et informatifs. Nous avons appliqué une approche interprétative, définie dans notre protocole de recherche exposé dans la partie Méthodologie. Pour rappel, le concept de Hoarau (2001)[430], évoqué dans Dumontier et Teller (2001) sur l'approche interprétative était le suivant :

> *« Dans cette approche, l'interprétation scientifique cherche à donner du sens aux actions humaines en les replaçant dans les jeux d'interactions entre acteurs à l'origine d'une signification partagée…*
> *Les théories ont uniquement pour objet d'expliquer les actions et comprendre comment l'ordre social est produit et se reproduit. Ce dernier est assumé et les conflits sont médiatisés à travers des classifications communes de significations sociales. »*

Nous avons obtenu des opinions de la part des interviewés qui ont partagé avec nous leurs raisons, leurs opinions ou leur vision relative à l'adoption et la mise en place des IFRS en Argentine. Ces contenus ont été examinés sous l'angle de notre cadre théorique à deux perspectives fournissant à notre étude un sens d'ordre social et économique.

Afin de ne pas alourdir l'analyse avec des récits répétitifs, nous avons choisi un exemple de chaque aspect mis en avant par les acteurs et nous avons identifié, en parallèle, les autres interviewés qui y ont également fait référence.

V. Chapitre 5 : Première question portant sur les mécanismes de l'adoption des IFRS

Cette question va être abordée à partir de deux points de vue :

3. Une <u>première</u> analyse visant à dégager les **facteurs** de l'adoption des IFRS en Argentine, suivant le cadre de la théorie néo-institutionnelle,
4. Une <u>deuxième</u> analyse visant à déterminer les **mécanismes** qui sont intervenus dans le processus de prise de décision d'adoption des IFRS, suivant la théorie de la structuration.

Nous avons exposé, dans la première partie I., l'intérêt d'utiliser un cadre théorique à deux perspectives.

---

430 DUMONTIER et TELLER, *Op. cit.*

V.1 Analyse avec la théorie néo-institutionnelle

Pour répondre à cette première question, nous utiliserons la théorie néo-institutionnelle avec les concepts d'isomorphisme institutionnel de DiMaggio et Powell (1983)[431].

Pour rappel, l'adoption ou l'homogénéisation comptable va être étudiée avec la grille d'analyse suivante :

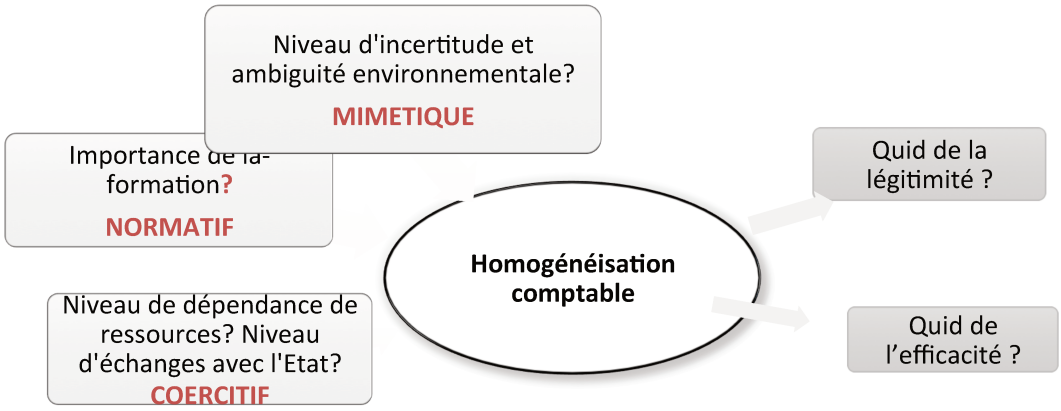

Figure V-1 Grille d'analyse de l'homogénéisation comptable

.

Le phénomène de convergence comptable et d'adoption des IFRS est vu comme un phénomène d'**homogénéisation formelle**, au sens de la TNI. Dans ce processus où les parties tendent à se ressembler, nous allons exposer nos interviews et procéder à leur analyse en nous intéressant plus particulièrement aux motivations de l'adoption et à la perception de ce processus de prise de décision. A cette étape il s'agit d'identifier les déterminants structurels des choix rationnels perçus par les acteurs. L'analyse des isomorphismes (coercitif, normatif et mimétique) développée par DiMaggio et Powell (1983)[432] va nous aider dans cette tâche. Il s'agit d'expliquer un phénomène d'homogénéisation où des organisations structurées dans un champ déterminé sont attirées par des forces puissantes vers une convergence mutuelle : l'adoption des IFRS permettrait la comparabilité comptable des entreprises. Ceci est possible grâce à un processus contraignant qui force certaines entités (dans notre cas les pays) à ressembler à d'autres qui sont confrontées aux mêmes conditions. « *Ainsi, seules les organisations qui se soumettent à ces contraintes environnementales sont légitimes. On parle dans ce cas du respect, par ces organisations, d'un isomorphisme institutionnel* » (DiMaggio et Powell, 1983). Cette homogénéisation est le fruit d'une recherche de légitimation sociale. Comme nous venons de le présenter, ce processus d'homogénéisation est étudié avec le

431 Paul DiMAGGIO et Walter POWELL, « The Iron Cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields », American Sociological Review 48, no 2 (avril 1983): 147-60.

432 Ibid.

concept d'isomorphisme institutionnel, qui présente trois axes. Nous allons analyser maintenant les sources des isomorphismes.

a) Isomorphisme coercitif : l'importance de la gouvernance transnationale

Dans notre revue bibliographique sur la normalisation comptable nous avons identifié des facteurs d'influence communs. Dans le cadre de la convergence comptable, Barbu et Baker (2009)[433] ont mis en évidence l'influence des organisations internationales indirectement, par un isomorphisme coercitif, sur les entreprises.

Conceptuellement, selon l'approche théorique, nous devons nous focaliser sur le niveau de dépendance des ressources et le niveau d'échanges avec l'État. La pression institutionnelle est le résultat de l'influence politique et d'une recherche de légitimité.

Dans ce sens, plusieurs interviewés ont mis en avant le rôle des nombreuses institutions impliquées dans l'harmonisation, lorsque la question des raisons de l'adoption leur a été posée. Parmi les premières raisons évoquées par les interviewés, on relève l'importance accordée au respect des règles liées à l'appartenance à l'IFAC, à la tendance régionale du Mercosur ainsi que les encouragements du G20. Le G20 et le Mercosur sont des institutions qui engagent la participation de l'État, raison pour laquelle cette influence constitue une **pression coercitive**.

> *« Cette dernière (la CNV) était plus encline à le demander par des engagements avec le Mercosur, ou le G20, l'organisme qui a encouragé le langage financier global » (***AP 02***).*

L'influence de l'IOSCO sur la CNV a également été remarquée, notamment par A02, A01,N02 et U02.

> *« Les raisons définies par la CNV sont : améliorer l'information disponible pour les investisseurs, avec un engagement avec l'IOSCO pour réussir à ce que les marchés de capitaux adoptent le même langage financier » … « L'attente derrière est la facilité de l'analyse, la comparaison avec les entreprises du même segment dans d'autres pays »* (**A02**)

> *« Les raisons naissent de l'IOSCO et de là l'IFAC, tous les organismes qui obligent la FACPCE, en raison d'une imposition mondiale de la globalisation. Après l'application a des avantages ou pas…, mais la raison primaire est l'imposition.* » (**A01**)

433 Elena M. BARBU et C. Richard BAKER, « An Historical and Neo-Institutional Analysis of Institutions Involved in International Accounting Convergence », Accounting & Management Information Systems / Contabilitate si Informatica de Gestiune 9, no 2 (septembre 2010): 218-41, http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=60502523&lang=fr&site=ehost-live.

L'IOSCO et le régulateur boursier local avaient été reconnus par Barbu et Baker (2010) comme des institutions influençant la convergence, situées au cœur de l'isomorphisme coercitif.
On commence à percevoir dans les interviews que « *ce qui est énoncé* », correspond à l'existence d'un discours officiel.
Les interviewés continuent à faire référence aux pressions :

> *« Les engagements de migrer vers un set de normes internationales homogènes. Un engagement plus fort s'est produit via le Ministère d'Économie lors de l'entrée au G20, la CNV l'a pris comme un de ses objectifs premiers. » (***N01*)**

L'existence du discours concernant la qualité de l'information comptable commence alors à se profiler. En arrière-plan, les organisations internationales génèrent ce discours.

> « *Si on pose cette question à la FACPCE, ils vont dire qu'ils les ont adoptés parce qu'ils veulent améliorer la qualité des états financiers. Je crois qu'ils l'ont fait parce que l'IOSCO a dû suggérer qu'on les adopte. Il y a aussi le G20 qui dit qu'on veut avoir des normes de qualité et ensuite ils ont fini par dire que les normes de qualité étaient les IFRS.* (**AP02).**

Un interviewé a suggéré une adoption par la force sous l'emprise de la peur :

> « *Pour les sociétés cotées, oui (sur l'irréversibilité de l'adoption). Personne n'oserait dire non ; en plus l'Argentine fait partie du G20 qui a émis les conclusions sur l'harmonisation »* (**AP02**)

Pour ce qui est d**es pressions coercitives** pour l'adoption, la décision viendrait de l'influence des organisations internationales (G20, IOSCO) pour se conformer aux règles institutionnelles de l'environnement international.

Néanmoins nous constatons que certains acteurs (E-P02, U02, A01) évoquent, dans le cadre de l'appartenance à un groupe d'entreprises, qu'une adoption volontaire peut exister en raison de la simplification qu'elle apporte dans les procédures du *reporting*.

> *« La comparabilité et la compatibilité que l'utilisation des IFRS donne à l'information financière envoyée à d'autres marchés et à nos actionnaires (USA, Brésil). Les IFRS nous ont permis de minimiser la quantité d'information financière que nous préparions : avant l'adoption sous quatre normes comptables, maintenant sous deux normes comptables, les IFRS étant la principale. »* (**E-P 02*)***

En effet, l'isomorphisme coercitif peut être présent au sein des rapports dans un groupe multinational. « L'imposition directe de procédures opérationnelles standard et de règles et

structures légitimées se produit également en dehors de l'autorité gouvernementale. En effet, pour les groupes multinationaux, lorsque ces derniers augmentent de taille et de portée, les critères "standard" de performance ne sont pas nécessairement imposés aux filiales, mais ces dernières sont souvent soumises à des mécanismes de *reporting* standardisés » (Coser *et al*.1982 dans Trabelsi, 2013[434])

L'intérêt des groupes et multinationales serait ainsi satisfait par l'adoption des IFRS en raison de la simplification des tâches de consolidation.
La Chambre de Sociétés Anonyme (CSA), notamment, a participé à la FACPCE (comité CENCyA) et aux réunions préparatoires de la norme qui a adopté les IFRS, la RT26.

> *« Nous avons participé activement dans le processus d'élaboration de la RT 26 à travers la présence –avec voix mais sans vote- de la CSA au sein du CENCyA apportant de nombreux commentaires techniques et de stratégie de mise en place… » (Presse professionnelle, Kozak, 2009*[435]*)*

On exposera enfin les raisons données, par écrit, par la représentation de la CNV et de la Banque Mondiale, concernant l'adoption :

> *« Les raisons sont celles exposées dans la RG N° 562* [*i.e.* ici utilisation de normes réputées de qualité pour attirer les investissements]. *Bien qu'on n'ait pas la connaissance étant donné que le sujet a été traité par d'autres professionnels, on pourrait mentionner que la mesure est pertinente en considérant d'autres organisations internationales comme GAFI, FMI ou Banque Mondiale. »* **(E-AB 01)**

Le rôle des institutions financières revient souvent dans les entretiens. En effet, Alon et Dwyer (2014)[436] analysent l'adoption des IFRS par le jeu des pressions transnationales et le niveau du besoin de ressources au niveau national. Irvine (2008)[437] remarque que la diffusion des pratiques comptables occidentales a été appuyée par des organisations internationales comme la BM, le FMI ou l'OCDE à travers des stratégies économiques, citant Stiglitz (2001). Mir et Rahaman (2005)[438] arrivent aux mêmes conclusions.
En posant la question des raisons de l'adoption à un représentant de la Banque Mondiale, nous avons eu la réponse suivante :

---

434 TRABELSI, *Loc. cit.*, juillet 2013.
435 KOZAK, *Loc. cit.*
436 ALON et DWYER, *Loc. cit.*
437 IRVINE, *Loc. cit.*
438 MIR et RAHAMAN, *Loc. cit.*

Question sur l'existence d'autres raisons à part celles du texte règlementaire *: « Je pense que celles-ci* [i.e ici les raisons évoquées plus haut dans la RGN° 562] *ont été les raisons » (***E-BM 01***),* ce qui sous-entend qu'il n'y a pas eu d'autres raisons.

En synthèse, selon nos entretiens, un des facteurs de l'adoption de normes serait la **pression institutionnelle** visant le respect des règles d'adhésion ou les recommandations des organisations internationales (G20, BM, FMI). L'appartenance à un groupe multinational constituerait également une pression coercitive pour l'adoption des IFRS car elle est issue des liens de dépendance économique.

b) Isomorphisme normatif : toujours l'IFAC et les Big4

A ce niveau la pression provient de la professionnalisation, comptable dans notre cas. Les travaux de Judge *et al.* (2010)[439] constatent que la pression normative est le plus fort prédicteur de l'adoption des IFRS. Pour rappel DiMaggio et Powell (1983)[440] interprètent la professionnalisation comme un ensemble d'efforts collectifs des membres d'une communauté professionnelle pour définir leurs conditions et méthodes de travail, contrôler « la production des producteurs » et fournir une base cognitive et légitime pour leur autonomie professionnelle. « Les conditions et méthodes *de travail* » constituent ainsi un concept ayant trait au processus de normalisation comptable, la « *production des producteurs* » concerne la préparation et la publication des états financiers. Il faut reconnaître que la profession est elle-même soumise à des pressions coercitives et mimétiques.
Dans notre cas, on a vu le poids de l'IFAC sur la profession argentine, en l'espèce il s'agit bien d'une pression coercitive sur la profession.

« L'existence de la déclaration de conformité au SMO n° 7 de l'IFAC amène la FACPCE en tant que membre de l'IFAC à faire ses meilleurs efforts pour adopter les normes émises par l'IASB. D'un autre côté, il y avait une tendance régionale, les pays étaient entraînés dans ce schéma normatif et devaient répondre à un besoin des entreprises cotées qui se trouvaient face à la CNV. » **(AP 01**)

Néanmoins, dans le cas argentin, même si nos interviewés parlent de l'adoption des IFRS comme étant un phénomène imposé, une partie de la profession proche du comité

439 JUDGE, LI et PINSKER, *Loc. cit.*
440 DiMAGGIO et POWELL, Loc. cit.

normalisateur local, met toutefois en avant l'aspect **visionnaire** du besoin des IFRS pour l'Argentine.

> *« Nous, de la profession, on pense que pour l'Argentine, pour son développement économique et durable, il est fondamental d'éliminer les obstacles à son insertion… Le groupe de la fédération est convaincu que ce que nous pouvons faire pour l'insertion du pays c'est l'apport de ce qu'on considère comme très important. (L'adoption des IFRS) »* ***(N 03)***

On peut donc aussi dire que les IFRS ne sont pas seulement le résultat d'un processus imposé, mais aussi celui d'une action de la volonté d'un groupe au sein de la profession organisée.

> *« L'Argentine, depuis que j'étudie les IFRS dans les années 90, a aspiré à appartenir au comité normalisateur* (IASB*) »* (**U03**)

Une des sources de l'isomorphisme normatif est la croissance et l'élaboration des réseaux professionnels au sein desquels les modèles se diffusent rapidement. On pourrait assimiler l'IFAC à un de ces réseaux véhiculant le modèle IFRS depuis sa validation.

Le rôle de l'IFAC et l'influence de Fermin del Valle en tant qu'ancien président argentin de cette institution sont fondamentaux pour le processus d'adoption dans le pays. Du point de vue de l'isomorphisme normatif, le rôle de cette personne ainsi que celui des personnalités appartenant à la même branche d'activité, aux mêmes universités, *etc*. représente un cas singulier de « filtrage de personnel ». On soulignera par exemple que Fermin del Valle participait déjà au comité normalisateur local lorsqu'il s'est lancé dans l'harmonisation à la fin des années 90', 8 ans plus tard il est président de l'IFAC. Dans ces processus de professionnalisation où l'accès est restreint à l'entrée et en cours de carrière, les individus deviennent virtuellement ressemblants. De cette façon, ils sont sources eux-aussi d'isomorphisme normatif.

> *« La profession argentine ne participe pas à l'IOSCO. Le premier lien a été l'IFAC, il s'est approfondi lorsqu'on a eu un président argentin. La profession argentine qui avait toujours été endogamique s'est ouverte au monde et l'idée de nous intégrer est née. »* ***(N01****)*

Par ailleurs, plusieurs interviewés (E-A01, A01, E-U07) font référence à une imposition d'origine professionnelle :

> *« Des aspects de politique professionnelle nés du besoin de conformité aux SMOs en tant que membre de l'IFAC …En outre, des raisons liées au lobby des multinationales d'audit, concernant le besoin de reporter aux sièges l'information en IFRS directement.* » (**E-U07**)

Comme il a été déterminé dans d'autres recherches sur la convergence comptable (Albu *et al*. 2012[441]), le pouvoir des Big 4 et des multinationales est reconnu.

Dans une autre interview, deux points émergent permettant d'enrichir notre analyse :
1) Le leadership national de l'adoption des IFRS en Argentine : FACPCE ou CNV ?
2) La question de l'image de l'IASB et l'adhésion de l'IFAC aux normes de l'IASB.
Des interviewés (AP02, U03) nous ont dit que la décision d'adoption est le résultat de nombreuses influences, qui sont venues de l'adhésion à l'IFAC pour la FACPCE, de l'IOSCO pour la CNV. Cela ressemble donc à un processus ayant canalisé des influences parallèles et où ses récepteurs auraient voulu prendre le leadership du processus en interne. Dans le cas argentin, la décision d'adoption a été politique et la profession a eu à sa charge de la planifier.

> *« Surtout ils l'ont fait parce que si la FACPCPE ne le faisait pas, c'était la CNV qui allait le faire et la FACPCPE allait devoir suivre… Il faut dire que l'IASB, indépendamment de son travail technique, a fait un excellent travail de vente de son image, elle a réussi à obtenir des nombreuses adhésions des organisations, dont l'IFAC. » (***AP 02***)*

Irvine (2008)[442] remarque que la diffusion des pratiques comptables a été possible à travers les corps professionnels et les firmes comptables.

En résumé, les interviews nous montrent une partie de la profession portant une vision de la normalisation comptable et luttant pour garder sa position face à des institutions potentiellement concurrentielles. Elles montrent aussi une conscience du manque de force face aux institutions internationales aboutissant à une situation où il n'est d'autre choix possible que de suivre la convergence.

441 Catalin Nicolae ALBU, Nadia ALBU et David ALEXANDER, « When global accouting standards meet the local context: Insights from an emerging economy. », Critical Perspectives on Accounting 25, no 6 (septembre 2014): 489-510, https://www-sciencedirect-com.buadistant.univ-angers.fr/science/article/pii/S1045235413000385.
442 IRVINE, Loc. cit.

c) Isomorphisme mimétique : le particularisme d'une très forte incertitude ou le caractère de *follower*

Comme déjà étudié, l'incertitude est une force encourageant l'imitation : par exemple lorsque les technologies sont peu comprises, lorsque les objectifs ou les raisons sont ambigus, les solutions peu claires ou lorsque l'environnement crée une incertitude sur d'autres organisations. L'environnement économique argentin est incertain historiquement et très fragile aux chocs externes ainsi qu'aux conflits internes. Comme étudié dans l'analyse du processus d'harmonisation comptable nationale, l'organisation fédérale politique et l'organisation professionnelle résultante, constitue le terreau des conflits internes qui se sont succédés depuis la création de l'organisation professionnelle. Et ceci en raison, par exemple, des différences de traitements comptables, des procédures ou des questions techniques.

> *« Dans une grande mesure, oui (ils s'identifient aux objectifs de la CNV : comparabilité, attraction de capitaux), surtout la partie d'être dans un standard international de normes…*
> *C'est plus discutable peut-être les autres objectifs de dire ceci va attirer des capitaux…*
> *Le facteur fondamental est d'être dans le standard international ».* (**P 01**)

Dans ce commentaire on ne retrouve pas prioritairement les raisons évoquées par les autorités, mais l'objectif d'« *être dans le standard international* » qui a trait au confort d'une légitimité vis-à-vis des acteurs internationaux. L'aspect cérémoniel de cette action suggère ce que DiMaggio et Powell (1983) ont souligné lorsqu'ils analysaient cet isomorphisme : « *Ces développements ont aussi un aspect rituel : les entreprises adoptent ces innovations pour améliorer leur légitimité, pour démontrer qu'elles essayent au moins d'améliorer les conditions de travail.* » (ils analysaient un cas de modélisation des pratiques de travail japonaises sur l'environnement américain).
Dans notre cas « l'innovation » pour améliorer la légitimité concerne les IFRS et elle a pour but de démontrer que l'Argentine serait un pays pouvant suivre ce qu'on demande. On perçoit aussi un certain fatalisme chez nos interviewés U01, A01 et F01.

> L'adoption *« fait partie de quelque chose qui devait être comme ça, en raison du processus international marqué par les IFRS et d'un autre coté le processus latino-américain… »* (**U 01**)

Les organisations argentines ont choisi d'être modelées par les IFRS, modèle devenu un puissant référentiel comptable. Dans notre cas, cette puissance se traduit par des changements structurels **observables** : on peut dorénavant lire des « États financiers en normes argentines » ou des « États financiers en IFRS ». Cependant, les changements de

politique et stratégie comptables le sont moins. Les organisations internationales percevraient aussi la « restructuration » argentine comme un signe de plus grande transparence.

On notera cependant qu'une entreprise a parlé de **compétitivité** du fait de l'application de la norme :

> *« Dans les entreprises où j'ai travaillé…, adopter ces normes les positionne pour pouvoir être compétitives avec n'importe quelle entreprise du monde. » (***E-P 01)**

Il faut souligner que la compétitivité, ainsi comprise, viendrait de l'application du cadre et non pas de la performance qualitative ou quantitative.

Dans ce cas-là, l'homogénéisation des systèmes comptables permet aux entreprises de ressembler à leurs compétiteurs et de se positionner d'égal à égal, étant donné que les normes locales ne fournissent pas cet avantage. On est dans le cas signalé : « *l'entreprise fait face à un problème ayant une cause ambiguë ou une solution pas claire* ». Ici, la solution argentine (de fournir des états financiers en normes locales) ne faciliterait pas pour autant la compétitivité. En fait, l'idée soutenant que le manque de compétitivité ne viendrait que du manque de comparabilité comptable, réduirait le concept de performance et de compétitivité à une seule question de choix de normes.

Conclusion sur les prédictions du changement isomorphe dans le contexte argentin

DiMaggio et Powell (1983) ont élaboré des hypothèses sur les causes du changement institutionnel au niveau organisationnel : les organisations dans un champ donné. Nous les avons présentés dans la revue de la littérature.

Appliqué à notre cas, **le niveau organisationnel** prend en compte *toutes les organisations qui sont impactées par la décision de l'adoption des IFRS* (*cf.* Tableau ci-dessous).

	Hypothèses du changement isomorphe (niveau organisationnel)	**La situation des institutions argentines face au phénomène de convergence internationale**
Coercitif	H1. Plus une organisation est dépendante d'une autre organisation, plus elle ressemblera à cette organisation dans la structure, l'environnement et le comportement.	Adhésion à l'IFAC, au Mercosur, au G20.
	H2. Plus centralisée est la fourniture d'une ressource d'une organisation, plus importante sera la ressemblance qu'elle aura avec ses fournisseurs de ressources.	Dépendance de ressources financières des entités financières. Filiales de multinationales.
Mimétique	H3. Plus incertaine est la relation entre les moyens et les fins, plus cette organisation se modèlera auprès d'une organisation qu'elle perçoit réussie	Instabilité économique et politique locale versus vision de réussite de pays développés.
	H4. Plus les objectifs sont ambigus, plus l'organisation se modèlera sur une organisation perçue comme réussie.	Ce n'est pas exactement de l'ambiguïté, mais du potentiel conflit d'intérêt dans la normalisation comptable. (capitale-province)
Normatif	H5. Plus l'organisation fait confiance aux diplômes supérieurs lors du choix de ses directeurs, plus cette organisation ressemblera aux autres dans le champ.	Le statut de Formateur en IFRS, créé par la FACPCE montre le niveau d'importance accordée à la spécialisation, entre autres.
	H6. Plus l'organisation participera dans des associations professionnelles, plus importante est la probabilité qu'elle devienne comme les organisations de son champ.	Adhésion à l'IFAC, au GIMCEA (régional), GLENIF

Table V-1 Hypothèses du changement isomorphe (niveau organisationnel) et situation des institutions argentines face au phénomène de convergence internationale.

De la même manière, des prédicteurs de changement isomorphe ont été avancés au **niveau du champ organisationnel,** c'est-à-dire l'impact des caractéristiques des organisations sur une organisation particulière (*cf.* Figure ci-après). Pour notre étude, *l'organisation particulière concerne l'entreprise cotée en bourse, obligée d'appliquer les IFRS.*

	Hypothèses du changement isomorphe (niveau champ de l'organisation)	La situation des institutions argentines face au phénomène de convergence internationale
Coercitif	H1. Plus le champ organisationnel dépend d'une unique source de ressources vitales, plus important est le niveau d'isomorphisme.	Dépendance financière des entités financières. Filiales de multinationales.
	H2. Plus les organisations d'un champ opèrent avec une agence de l'état, plus important est l'isomorphisme global du champ.	Dépendance de la CNV (demande IFRS) et le Fisc (n'accepte pas les IFRS)
Mimétique	H3. Moindre est le nombre de modèles alternatifs d'organisation visibles dans un champ, plus rapide est le taux d'isomorphisme dans ce champ.	L'alternative est le *reporting* en normes locales et en USGAAP. En réponse à la décision de la SEC d'accepter des EEFF en IFRS, ces dernières ont trouvé leur place.
	H4. Plus les technologies sont incertaines ou les objectifs ambigus, plus est important le taux d'isomorphisme.	On suppose la comptabilité comme étant une des technologies. Les objectifs ambigus représentant le conflit d'intérêt interne des normalisateurs.
Normatif	H5. Plus important est le niveau de professionnalisation dans un champ, plus important est le taux de changement institutionnel isomorphe.	L'importance de la spécialisation en IFRS et le marché de la formation autour.
	H6. Plus un champ est structuré, plus important est le degré d'isomorphisme.	Afin de réussir l'adoption chez les entreprises cotées, les institutions liées se sont coordonnées pour mener à bout l'adoption des normes.

Table V-2 Hypothèses du changement isomorphe (niveau champ organisationnel) et situation des institutions argentines face au phénomène de convergence internationale

.

En synthèse l'adoption des IFRS est un phénomène d'homogénéisation comptable qui est le résultat de trois forces (isomorphismes) structurant le champ organisationnel comptable et financier. Les mécanismes permettant la structuration du champ comptable et financier sont la profession organisée, le pouvoir politique et les organisations internationales face à l'incertitude.

La synthèse de l'analyse de la première question est la suivante (Tableau V-3) :

Synthèse	Coercitif	Normatif	Mimétique
Contenus	Adhésion à : • G20 • IFAC • FiStabBoard • IOSCO – CNV • GAFI • FMI –BM « Personne n'osera dire non. » **(Autres prof.02)**	Le groupe leader de la FACPCE considère les IFRS comme la clé pour l'insertion du pays. La FACPCE voulait garder son leadership comptable IFRS face à la Bourse.	• Processus inévitable • Pour être dans les marchés internationaux • Pour être compétitif • Toutes les bourses latino-américaines étaient en train de les mettre en place.

Table V-3 Synthèse des isomorphismes à l'oeuvre en termes de contenu

V.2 Le modèle IFRS comme nouvelle structure

Notre première question de recherche concerne les facteurs et mécanismes d'adoption des IFRS en Argentine. Nous avons déjà étudié les facteurs de l'adoption par l'identification des isomorphismes agissant sur la prise de décision de l'adoption. Nous avons constaté que les pressions et la tendance à l'homogénéisation sont bien là, présentes en Argentine. Pour aller au-delà de cette constatation, nous allons étudier maintenant les conditions d'existence de ces pressions, ce qui sera possible grâce à l'étude des dimensions de la structure. Nous allons analyser ces conditions sur la décision d'adoption et ses mécanismes de fonctionnement. Pour cela nous identifierons les changements conceptuels profonds entraînés par le processus d'harmonisation et l'adoption de nouvelles règles. En d'autres termes, nous montrerons que ces changements conceptuels au sein du contexte de normalisation comptable argentine, sont liés à un contexte international, impliquant

- ⇨ d'un côté des institutions (les organisations supranationales, les entités internationales, les idées en vogue) et
- ⇨ le normalisateur et la profession argentine au niveau local,

en tant qu'acteurs de ce phénomène d'adoption.

À ce stade nous avons le même intérêt que la théorie de la structuration : elle « *est intéressée par la compréhension des rapports entre les activités des acteurs humains connaisseurs et les systèmes sociaux structurants.* » (Giddens, 1984)

Notre cadre d'analyse considère l'adoption des IFRS comme un **changement de structure,** car il s'agit non seulement d'un changement de règles du jeu pour les entreprises cotées en première ligne, mais d'un **changement profond de concepts et valeurs** de l'entreprise et par

conséquent de l'économie. Nous avons étudié au début de cette thèse le changement conceptuel que l'harmonisation comptable entraînait et qui a préparé l'adoption postérieure. Nous avions identifié trois étapes :

Figure V-2 Les étapes de l'harmonisation comptable

.

Dans le but d'éclaircir l'image de cette évolution, nous voulons l'analyser au travers du concept de « modèles comptables » qui prend en compte trois caractéristiques principales. Pour chacune des étapes nous avons la situation suivante (*cf*. tableau ci-après) :

Éléments d'un modèle comptable	**Modèle Local**	**Modèle Harmonisé avec les IFRS**	**Modèle IFRS adopté**
Capital à maintenir	Financier	Financier	Financier ou Physique
Unité de mesure	Homogène avec RT 6	Homogène avec RT6	Homogène ?
Critères d'évaluation	Valeurs courantes	*Selon destination* : Valeurs courantes : biens à vendre Au coût : biens à utiliser	Valeurs courantes, VUE et coût historique

Table V-4 Modèles comptables à chaque étape

Ces étapes ont les caractéristiques suivantes (tableau V-5)) :

Nous pouvons examiner plus en détail la façon dont cette préparation s'est déroulée par l'étude des caractéristiques comptables de chaque période. Ceci permettrait de comprendre l'impact du changement conceptuel et le profil comptable caractéristique à chaque période.

Les normes comptables argentines ont été dotées d'un « Cadre Conceptuel » élaboré sur la base du cadre international dès l'année 2000, c'est-à-dire bien avant l'adoption, lorsque l'organisation professionnelle a décidé d'harmoniser les normes comptables. Cependant, ce cadre conceptuel comporte des différences avec celui de l'IASB ; ainsi à titre d'exemple le remplacement de la notion d'« *image fidèle* » par celle du « *rapprochement de la réalité* » ou encore la définition du capital à maintenir pour mesurer le résultat, le capital financier, point sur lequel l'IASB ne se prononçait pas à l'époque. Ces changements ont été réalisés pour refléter des concepts importants pour le contexte local.

	Comptabilité locale (jusqu'à 2000)	Comptabilité harmonisée (2000-2012)	Comptabilité en IFRS (à partir de 2012)
POUR TOUTES LES ENTREPRISES	L'unité de mesure est la **monnaie homogène,** donc application **RT6** (norme comptable locale sur l'ajustement par inflation de 1984). Valeurs courantes (norme **RT10**) avec difficultés d'application. Contingences positives et négatives prises.	2000 : Création d'un **Cadre Conceptuel** sur la base des IAS en tant que norme locale applicable à tous. (**RT16**). **Si** contexte inflationniste, application **RT6** sinon monnaie **nominale.** **Ajout** de toutes les questions non prises en compte par le modèle local : leasing, business combinations, instruments financiers, *etc*. **Stock** à valeurs courantes ? Contingences négatives prises. Dérogation **RT10.**	Adoption des IFRS complètes par **RT26.** **Obligation : les cotées** **Option : le reste** Changements **Stock** à coût historique **Réévaluation** des immobilisations possibles. Possibilité de changer la **monnaie de fonctionnement.** Plus de révélation d'information Certains actifs et passifs financiers vont aux résultats

Table V-5 Caractéristiques de chaque étape de l'harmonisation en Argentine

Cette évolution montre à première vue une complexité grandissante au fil du temps. D'un modèle local, préparé par des professionnels locaux prenant en compte les caractéristiques locales, on passe à un modèle plus complexe où les alternatives, par exemple celle du capital à maintenir, vont dépendre de l'existence ou non d'un environnement inflationniste. Il faut souligner que le concept de valeurs courantes du modèle local, lorsqu'il est sorti avec la norme RT10 dans les années 90, s'était déjà heurté à des difficultés de mise en œuvre. L'idée d'harmonisation comptable est arrivée par la suite.

Lorsque dans notre analyse des modèles comptables il est fait référence aux termes « local » ou « international », il est fait référence en fait au concept de « **contexte** ».

- Le modèle local argentin des années 90 a été défini dans des conditions économiques bien identifiées.
- Le modèle international présente de nombreuses options ouvrant des possibilités d'application dans plusieurs contextes différents.

Selon Chan (2015), [443] la culture est structurée autour des normes comptables. Dans le cadre comptable local préparé par le normalisateur argentin, nous pouvons évaluer les principaux concepts du modèle comptable. Ce concept de modèle local est très important en comptabilité, au moins en Argentine, car il synthétise les principes comptables. Nous constatons que ce modèle existant avant l'harmonisation ne proposait pas d'option, il établissait des concepts basiques qui cadraient la normalisation surtout la problématique inflationniste, question ultrasensible dans le contexte argentin. Le modèle IFRS n'a pas établi dès le début de modèle

443 CHAN, *Loc. cit.*

comptable général, mais par l'étude de ses normes, nous constatons que ces concepts sont divers.

En réalité, avec un modèle IFRS applicable dans toutes les situations, on perdrait la notion de particularisme, cette dernière n'étant prise en compte que via les options offertes par les normes elles-mêmes.

Lorsqu'on constate les différences conceptuelles entre l'ancien cadre local et l'international, on ne peut que se demander, quelles sont les raisons ayant poussé l'Argentine à adopter les IFRS ? Plus précisément**, quels sont les mécanismes ayant agi dans le choix normatif du cadre international ?**

Nous allons analyser le changement de fond ayant débouché sur l'adoption des normes ainsi que les changements qu'elles ont entraînés. Nous allons identifier les mécanismes de légitimation de ce changement ainsi que ceux ayant permis de passer à l'action, c'est à dire de normaliser la comptabilité selon les IFRS. Cette analyse permettra d'identifier les ressources impliquées dans ce processus.

Nous rappelons que pour analyser cette première question nous allons également utiliser la Théorie de la structuration et les concepts suivants (tableau ci-après) :

Structure	Signification Le sens de l'adoption	Légitimation Cadre conceptuel et valeurs	Domination Système de ressources
Intermédiation	Schéma d'interprétation	Normes	Ressources financières d'autorité.
Interactions – Système d'action sociale	Communication L'objectif achevé (ou pas) de l'adoption.	Sanctions Macros de la non-adoption des normes IFRS	Pouvoir (capacité à faire produire les résultats)

Table V-6 Le cadre structurationniste de l'analyse de l'adoption des IFRS en Argentine

.

Les caractéristiques spatio-temporelles de notre contexte concernent surtout le processus de changement comptable imposé par l'adoption des IFRS, lequel dans le cas de l'Argentine, présente un processus en amont d'harmonisation comptable. Ces processus, d'harmonisation

d'abord puis d'adoption effective ensuite, ont débouché sur un changement de structure graduel dans le sens de Giddens (1984).

HARMONISATION et ADOPTION

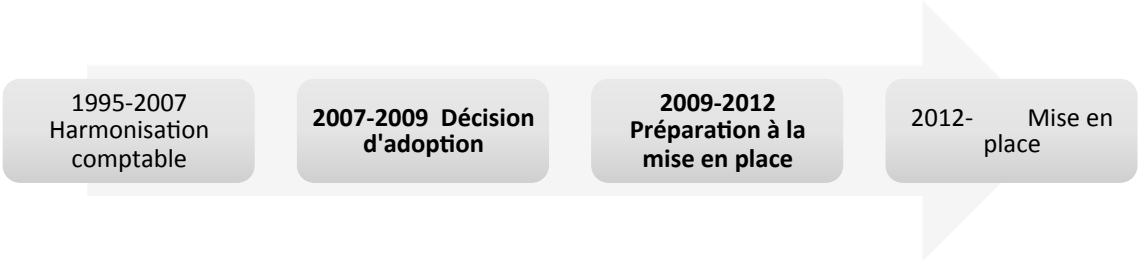

La « structure » est le terme général utilisé dans la TS qui a trait non seulement aux règles impliquées dans la production/reproduction des systèmes sociaux, mais aussi aux ressources. Les « **structures** » concernent les relations de transformation et d'intermédiation constituant les circuits sous-jacents dans les conditions de reproduction du système.
En général, l'adoption des normes IFRS est un acte de normalisation comptable réalisé par des normalisateurs locaux dans un contexte local déterminé. Cependant, d'après notre revue théorique, nous nous sommes aperçue que le phénomène était un peu plus complexe. Dans notre analyse de la première question avec la TNI, nous avons identifié le nombre de forces et pressions ayant participé à la décision d'adoption des IFRS en Argentine. Cette situation nous a confirmé une fois de plus l'existence d'un univers complexe dans le contexte normalisateur autour des IFRS impliquant des acteurs multiples.

Or, en Argentine, nous sommes confrontés à une complexité supplémentaire : les **catégories professionnelles** liées à la comptabilité (auditeur, universitaire, préparateur, normalisateur, formateur, *etc*.) sont **virtuelles** ou plutôt **idéales.** En effet, il est rare que les professionnels confrontés aux IFRS soient seulement auditeur ou seulement formateur ou seulement universitaire. Pour différentes raisons (tradition, financières, *etc*.), ces acteurs se mobilisent sur différents secteurs, ce qui est légal en Argentine, tout en respectant les critères d'indépendance lorsqu'on est auditeur. Pour cette raison nous nous intéressons aux opinions des divers acteurs touchés par ce changement et non seulement au normalisateur proprement dit. Ceci de façon à identifier les raisons ayant accompagné le changement comptable, afin d'enrichir notre appréciation sur ce qui s'est passé en Argentine avec les IFRS.

Ensuite nous présentons l'analyse des dimensions de la structure de Giddens (1984) sous ses trois dimensions. Nous procéderons de la façon suivante :

- **L'analyse de chaque dimension regroupera les contenus pertinents des interviews éclairant le processus de structuration.**

- **A la fin de l'analyse de chaque dimension (S-L-D), nous procéderons à une synthèse partielle.**
- **Enfin, nous procéderons à une synthèse générale la matrice de la structuration, mettant en évidence les dimensions du structurel ainsi que leurs modalités de structuration.**

A. Dimension de la signification :

Chan (2015)[444], ayant étudié la régulation comptable à la lumière de la TS, dit qu'en général la recherche en régulation lance l'analyse avec la dimension de la signification. L'objectif est d'identifier la nature culturelle de la normalisation, pour ensuite passer à l'analyse de la légitimation et de la domination. Or la primauté de la culture ou de la politique ou de la raison va être une question empirique en fonction des cas concrets et de l'environnement.

La culture est un concept très large englobant des dimensions politiques, sociologiques et tellement d'autres hors de nos compétences. Nous utilisons le concept de « cadre conceptuel » comme assimilable à celui de culture de Chan (2015). Il positionne son étude dans le courant de *« cultural study of accounting »* ou la culture apparaît comme une promesse de mieux comprendre la comptabilité, citant entre autres Hofstede (2011)[445].

Étant donné que les valeurs collectives représentent la culture et que les modèles-comptables véhiculent des valeurs au sein de leur cadre conceptuel, nous allons identifier les valeurs du normalisateur et de son entourage. Ces valeurs peuvent être liées à un modèle-comptable ou pas, elles peuvent être mises en avant par les interviewés lorsqu'ils se sont exprimés sur les raisons de l'adoption des IFRS en Argentine. Il est pertinent à ce point de considérer la remarque de Giddens (1984) *« La communication du sens dans l'interaction… est séparable seulement d'une façon analytique, de l'opération des sanctions normatives. »*

A.1 Structure de signification : inévitabilité et langage global

Par l'étude de la dimension de la signification, nous voulons connaître les raisons que les acteurs impliqués directement ou indirectement dans le processus d'adoption mettent en avant pour justifier leur position.

Le sens donné au processus de décision d'adoption qui ressort de nos entretiens est le suivant :

445 HOFSTEDE, *Loc. cit.* Pour Hofstede, la culture est une programmation mentale qui distingue les membres d'un groupe ou d'une catégorie par rapport aux membres d'un autre. Chacun fonctionne selon son système de valeurs et les membres se comportent selon des règles sur ce qu'ils considèrent comme approprié

A1.a « Elle est inévitable » ou la perception de ne pas avoir le choix

Cette réponse est présente dans le groupe des interviewés.

> *« Cela devait être de cette façon en raison du processus international que les IFRS avaient et en raison du processus latino-américain*. **«** (**U 01**)

« **Ne pas avoir le choix »** signifie que nous sommes face à une contrainte, à un manque de pouvoir pour s'imposer et définir sa propre destinée. Giddens dit à ce propos que cela ne veut pas dire que l'action est dissoute et qu'il n'y a qu'une réaction face à l'irrésistible. Au contraire, l'*action* signifie l'existence d'un *pouvoir* dans le sens d'une capacité transformatrice. Dans son explication de la *dialectique du contrôle* il dit que toutes les formes de dépendances offrent quelques ressources avec lesquelles ceux qui sont subordonnés peuvent influencer les activités des supérieurs. Nous étudierons dans notre analyse si cette dialectique est présente dans notre cas de normalisation. Les propos de AP01, E-A01, U01, entre autres, illustrent la perception étudiée.

> *« Il y a une tendance en Argentine à une détérioration des normes comptables. Les progrès se passent quand il n'y a pas de choix, supposant que c'est un progrès. »* (les IFRS*)* (**AP 02)**

> *« Je crois que cela fait partie de quelque chose qui devait être comme ça, en raison du processus d'internationalisation des IFRS…* » (**U 01**)

Le processus de globalisation et le besoin évident d'y participer ont également été évoqués:

> *« Il y a une version officielle, justement dans le processus de… globalisation, la profession ne pouvait pas rester étrangère au fait de pouvoir émettre des états financiers en Argentine et qu'ils soient compris n'importe où dans le monde… » (***U 03**)

En effet, on trouve une volonté de la profession de ne pas rester étrangère à un processus perçu comme inévitable, il faut être dans la vague.

A1.b Langage financier global

Un des arguments mis en avant pour l'adoption a été que les IFRS constituent aujourd'hui le « *Langage financier global* » (**AP01**). Pour Giddens, les règles du langage sont de caractère intensif, car utilisées tous les jours, elles structurent la texture de la vie. Les normes internationales, en tant que langage, constituent une propriété structurante des systèmes comptables et en conséquence des systèmes financiers et économiques. Cependant, reste à analyser la profondeur de cet ancrage dans les entreprises et institutions argentines. Est-ce

que « les IFRS comme langage » constituent un nouveau schéma d'interprétation entraînant un changement profond des structures mentales ? Ou au contraire, ne s'agit-il que de changements en surface seulement, voire un simple « label » ?
En effet, le processus de convergence globale vers les IFRS les impulse à devenir le **système de signification dominant**.

> *« En Argentine, la décision a été adoptée par la totalité des Conseils Professionnels et sûrement elle atteindra une infinité d'entreprises. De cette manière (elles) parleront le même langage comptable. »* (**Presse professionnelle**)[446]

A1.c Perception qu'il s'agit des normes de haute qualité

Le besoin d'adopter des normes de haute qualité fournit un sens à l'adoption des IFRS.

> (Concernant la décision d'adoption) *« étant donné la fiabilité et l'objectivité de l'information produite lorsqu'on applique les IFRS. »* (**E-AB 01***)*

> « *En Argentine, je vois des gens qui voudraient mettre en place les IFRS, en province on me questionne à ce sujet. Ils ont une idée qu'elles sont de meilleure qualité, je leur explique qu'il s'agit d'un changement conceptuel, totalement différent, qui implique tout changer.* » (**F 01**)

Cependant, cet argument est challengé plusieurs fois dans nos entretiens, car il y a des utilisateurs qui défendent la qualité du système comptable argentin.

A1.d Croyance en l'avantage de la comparabilité

Le besoin de comparabilité internationale entre le *reporting* argentin et celui des autres pays fournit un sens à l'adoption des IFRS pour P02, E-P01, E-P03, A01 et E A01..

> « *Transparence et comparabilité* » (**P 02**)

> *« Le principal avantage est la comparabilité dans un marché globalisé. » (***E-P01***)*

A1.e Processus logique suite à l'harmonisation comptable en amont

En raison du processus d'harmonisation comptable mis en place une décennie auparavant, il semblerait que la décision d'adopter les IFRS soit une conséquence

446 I-Profesional, « Pyme ».

naturelle. De ce fait, le changement lié à l'adoption est léger comparé à celui lié à l'adoption.

> *« Quelques changements ont été faits, mais cela n'a pas signifié beaucoup de changements étant donné que les normes antérieures (argentines) étaient déjà harmonisées avec IFRS depuis l'année 2000, ce qui a fait que le changement n'était pas significatif.* » (**E-F01**)

A1.f Être dans la cour des grands

L'adoption des IFRS présuppose pour certains (N02, N03, P01) changer de catégorie, d'être comparable aux entreprises internationales, de ne plus être considéré comme marginal.

> *« C'est clair qu'il s'agit d'un point dans l'histoire de l'information comptable et financière des entreprises. Pour plusieurs, ceci signifie se mettre à la hauteur d'un monde globalisé et chaque fois plus compétitif, pour d'autres ceci impliquera le défi de professionnaliser toute sa gestion et faire un pas en avant vers l'objectif de se convertir dans une grande entreprise. » (**Presse professionnelle**)*[447]

> *« L'Argentine était un peu en dehors du contexte international, c'est pour cela qu'elle développe cette stratégie … nous avons participé à la création d'un organisme qui s'appelle GLENIF. »* (**N 02)**

L'envie de faire partie d'un groupe de pays perçu ayant des qualités supérieures est présent (et pressant !) dans les discours des interviewés.

A1.g Le concept de rapprochement de la réalité

En comptabilité locale, la norme a toujours établi que les états financiers doivent se rapprocher de la réalité. En effet on dit que l'on se rapproche parce qu'il y a dans la construction des états financiers des estimations qui se font et qui ne sont pas parfaites. Dans ce contexte, il y a un choc lorsque le concept d'image fidèle du cadre international se rencontre avec celui de rapprochement de la réalité existant dans le contexte argentin. Ce dernier est un concept issu localement à travers l'histoire économique.

> *« Une clarification : nous n'avons pas le concept d'image fidèle. Cela a été un sujet très controversé en 2000 lorsqu'on a harmonisé les normes… Nous utilisons le concept de "rapprochement de la réalité" sur lequel les rapports d'audit sont produits,… Pour notre culture comptable locale, nous ne partageons pas le sujet d'image fidèle. »* (**N 02**)

447 Ibid.

Lors de l'harmonisation comptable, le concept de rapprochement de la réalité a remplacé celui de l'image fidèle lors de la mise en place du cadre conceptuel pour les normes comptables locales. Bien que la profession locale se soit inspirée des IFRS, le cadre conceptuel local généré en 2000 a intégré le concept de rapprochement.

Il ne faut pas confondre cette situation avec celles des entreprises cotées pour lesquelles les IFRS adoptées incluent le cadre conceptuel d'origine des IFRS, c'est à dire l'image fidèle.

Nous pouvons constater donc que **le sens** provient surtout la croyance dans l'inévitabilité du processus, dans le caractère de langage global et la conviction que les IFRS sont des normes de haute qualité. En effet, la récurrence des expressions ayant trait à ce type de contenu nous fait penser à la réussite d'une campagne de communication. De la même façon que nous avons constaté l'existence d'un mythe lié aux IFRS, ici nous constatons la présence d'une « programmation mentale » chez la majorité des interviewés. Et lorsqu'on dit programmation mentale, on pense au concept de culture de Hofstede (2011), revenant à notre structure.

Signification	Légitimation	Domination
Structure : le sens ⇨ Perception que l'adoption est inévitable ⇨ Normes perçues comme étant de qualité ⇨ Croyance en l'avantage de la comparabilité ⇨ Processus logique d'harmonisation latino-américain ⇨ Être dans la cour des grands ⇨ Concept de rapprochement de la réalité		

Table V-7 signification Qualification de la dimension de la structure dans le cadre d'analyse de la TS

A2. Schéma d'interprétation : la force du discours pro-adoption et le rôle de l'harmonisation

La communication du sens se fait par les mécanismes des schémas d'interprétation liés à l'adoption des normes comptables. Nous avons identifié **deux aspects liés au Schéma d'Interprétation** qui constituent des mécanismes permettant de passer à l'action, c'est-à-dire de faire un choix normatif.

1) Le pouvoir du discours global
2) L'antécédent de l'harmonisation comptable

1er aspect : le discours global et les idées associées aux IFRS

Nous identifierons ici les moyens pour aller du « SENS » à l'« ACTION SOCIALE » ancrés dans la **conscience collective.** L'accès au statut d'« IFRS adopter » que nous trouvons dans l'« action sociale » se réalise en raison non seulement des qualités et bénéfices perçus et communiqués, mais aussi en raison des avantages potentiels que cette adoption génèrerait. Ici, le discours global appuyant les IFRS revêt une importance essentielle pour lier sens et action.

a. La conformité permet d'accéder à l'endettement

Au moment des interviews, il n'existait pas encore de système de mesure sur l'efficacité des IFRS au sujet de l'obtention des prêts ou l'accès aux capitaux. Cependant, la plupart des interviewés (A02, E-P03, entre autres) avaient bien incorporé la croyance en cet avantage.

> *« … les entreprises ont leur mécanisme de gestion et le bilan est une formalité dont elles ont besoin… Si elles cherchent à s'endetter dans le marché financier, c'est ça le but.* "**(A 02**)

Concernant les objectifs de l'adoption, certains interviewés étaient cependant sceptiques :

> *« C'est plus discutable peut-être pour les autres objectifs de dire que ceci va aider à attirer des capitaux »* (**P 01**)

b. Elle permet de changer de catégorie ou avoir un 'label'

Il existe la croyance qu'en adoptant les IFRS, le pays et ses entreprises accéderaient à une catégorie supérieure ou souhaitable, selon P01, AP02 et A01.

> *« Être dans un standard international. Je pense que c'est une condition préalable pour le reste »*' (des avantages) (**P 01)**

c. Les IFRS permettent d'être compétitifs

Une autre croyance concerne l'adoption des IFRS et le gain de compétitivité de la part des entreprises.

> *« Dans les entreprises où j'ai travaillé, adopter ces normes les positionne comme compétitives avec n'importe quelle entreprise dans le monde »' (***E-P 01***)*

Ces schémas d'interprétation peuvent être **contestables sur le fond,** car :

- Un changement de 'label' pourrait mener à des adoptions superficielles sans aucun changement sérieux de fond. Daske *et al*. (2013)[448] nous ont mis en garde face à ce type de comportements.
- La croyance selon laquelle la compétitivité viendrait de l'application d'un ensemble de normes est réductrice. Ball (2001)[449] et Soderstrom et Sun (2007)[450], entre autres, ont montré que seule la régulation comptable ne garantit pas le succès des objectifs concrets.

Par ailleurs, nous nous demandons en effet si le **discours** officiel sur les bénéfices de l'adoption des IFRS ne constituerait pas **en même temps** SENS et SCHÉMA d'INTERPRÉTATION.

- ⇨ **Sens** : les mots du discours exprimés par nos interviewés correspondent à ce qu'on peut lire dans la presse, dans les raisons données officiellement en faveur de l'adoption.
- ⇨ **Schéma** : car la logique du discours permet de passer à l'action.

2e aspect : harmonisation précédant l'adoption

Nous comprenons le processus d'harmonisation comme un des mécanismes ayant permis de faciliter la prise de décision d'adoption. L'étape d'harmonisation a permis aux professionnels de se familiariser avec le cadre international et de montrer qu'il est accessible pour l'Argentine. Surtout, l'étape de l'harmonisation a fourni les principaux concepts du cadre, dont un nouveau cadre conceptuel pour les normes locales. Les acteurs U01, E-F01, P02, P01 nous expliquent l'importance de l'harmonisation.

> « *Lorsqu'on examine les études d'Amérique latine, (l'adoption) s'est faite au coup par coup ('a los golpes')...* (En Argentine*) Cela a été un processus tranquille. » (***U 01**)

> *« Ce qui a beaucoup aidé en Argentine c'est l'harmonisation avec RT16, 17, 18, 20 et 21. Ceci a permis le changement conceptuel qui a facilité le passage de normes. »* (**P 02**)

En synthèse, les éléments du schéma d'interprétation ayant permis de passer de l'idée de l'adoption à l'action sont liés aux avantages de cette adoption ainsi qu'à la croyance que la seule adoption d'un cadre normatif apporterait tous les avantages liés de son utilisation.

448 DASKE et al., « Adopting a Label ».
449 BALL, « International Financial Reporting Standards (IFRS) ».
450 SODERSTROM et SUN, *Loc. cit.*

Signification	Légitimation	Domination
Le sens		
Schéma d'interprétation ⇨ Le discours global et les idées associés aux IFRS : o La conformité permet d'accéder à l'endettement o La conformité permet d'avoir un label o Appliquer les IFRS permet d'être compétitif ⇨ L'harmonisation précède l'adoption o Adoption des concepts en amont.		

Table V-8 Qualification de l'intermédiation pour la dimension de la signification dans le cadre de l'analyse de l'adoption des IFRS en Argentine selon la TS

A3. Communication : 'Label adopter', mais un cadre normatif déconnecté du terrain

'Label adopter' est une expression que nous trouvons dans les travaux de Daske *et al*. (2013) pour faire référence aux préparateurs qui disent adopter les IFRS sans faire de changements significatifs dans leurs politiques comptables.

Ce niveau d'analyse devrait nous permettre de voir comment la réflexion dans un niveau discursif se transforme en pratique dans le contexte. Nous sommes face à un cas de choix normatif. Pour rappel, **le discours correspond aux raisons affichées pour décider de l'adoption des IFRS ainsi que les valeurs soutenant ce choix.** Du point de vue de la 'communication', nous allons analyser la façon dont ces valeurs se reflètent sur les normes adoptées et comment la normalisation s'est matérialisée dans la réalité.

En effet, la première constatation met en évidence qu'en amont du processus d'harmonisation, la décision d'adoption est apparue comme logique ou naturelle.

A3.a Une décision naturelle

- *Un cadre réglementaire connu et accessible en raison de l'harmonisation en amont.*

Le processus d'harmonisation comptable, en place depuis la fin des années 90, a été le facteur essentiel ayant facilité la mise en place du nouveau cadre comptable. Grâce à des formations bien organisées et réussies, les entreprises concernées n'ont pas éprouvé de complications particulières dans la mise en place les normes. Les acteurs E-F01, E-P03, E-P01, P01 et AP02 ont confirmé cette perception.

> « *Les analystes du marché avaient déjà une information comptable et financière de qualité avant, donc le changement n'a pas été significatif*. » (**E-F01**)

Cependant, le besoin de publier plus d'informations en annexe est un facteur perçu comme important dans le changement normatif.

*« Avec les IFRS, la révélation est aussi importante que l'évaluation et je crois que cet aspect est le principal changement de l'application des IFRS en Argentine***. » (E-A01)**

A3.b Des problèmes et des solutions apportées par les normes

Des discussions théoriques ont eu lieu sur l'impact de l'adoption des normes IFRS, les problèmes détectés et ignorés ont été les suivants.

- *Le problème de l'évaluation des stocks*

Le cadre normatif comptable local valorisait **les stocks** au coût de remplacement, un critère qui s'adaptait à l'environnement inflationniste argentin. Ceci permettait que, le bilan reflète une valeur des stocks au plus près possible de la réalité et au compte de résultat de ne pas exagérer la marge brute du fait d'un coût de vente trop important.

"l'évaluation des stocks en Argentine se faisait au coût de remplacement (valeurs de marché) et passer aux IFRS signifiait son remplacement par le modèle du coût , ce qui a été vu par beaucoup de collègues comme un échec » **(E-F01***)*

L**'inflation** constitue un facteur problématique qui se transforme en double difficulté lorsqu'elle n'est pas prise en compte dans la comptabilité. Lorsqu'on harmonise sur la base des IFRS ou qu'on adopte les IFRS, ce cadre ne prévoit pas de solution pour le traitement comptable de l'inflation lorsqu'elle est inférieure à 100% sur 3 ans.

- *Le problème de la sous-évaluation des immobilisations*

La sous-évaluation des immobilisations n'est pas un problème abordé par le cadre normatif international mais une condition préexistante dans le contexte comptable, en raison de l'absence d'ajustement de l'impact de l'**inflation** sur les comptes pendant une bonne décennie.

Ce sujet est abordé dans les termes suivants :

« Ceci impacte surtout tous les actifs qui ont une rotation lente, principalement les immobilisations corporelles. Si on prend un état financier d'une entreprise avec monnaie de fonctionnement $ AR et qu'on le compare avec une entreprise similaire d'un autre pays ou avec une autre monnaie de fonctionnement, l'incidence des actifs immobilisés sur le total des actifs est inférieure. » (**E-A01**)

Pour rappel, l'IASB prévoit une norme sur l'hyperinflation (supérieure à 100% cumulé sur 3 ans) et non pas sur l'inflation.

La comparabilité internationale tellement recherchée serait sévèrement atteinte car les conditions du contexte continuent de subsister malgré le changement normatif.

Or, la norme IFRS 1 ne propose que la possibilité de faire une réévaluation unique, dont l'application n'a profité qu'à un nombre limité d'entreprises.

> *« C'était une opportunité unique de pouvoir réévaluer les biens de l'entreprise et on l'a fait avec certains groupes à forte valeur dont l'évaluation n'était pas en accord avec les années passées. »* (**P 02)**

Finalement, la réévaluation en première application a permis aux entreprises de rattraper le retard sur les valeurs des actifs dû à l'impact de l'inflation. Cependant il ne s'agit que d'une application unique, qui révèle vite ses limites, dans un contexte d'inflation permanente depuis de nombreuses années.

Examinons maintenant les questions liées à la pertinence du modèle.

A3.c Des questions de fond

- *Un contexte particulier*

Nous aborderons ici les conditions pouvant avoir un impact sur une adoption réussie, comme celle attendue des IFRS. Parmi celles-ci, nous avons identifié les limitations réglementaires du marché de capitaux, les conditions macro-économiques existantes, y compris l'inflation, ainsi que les contraintes réglementaires du commerce extérieur.

⇨ **Un marché de capitaux limité subissant au cours de ces dernières années des contraintes réglementaires**, n'ayant pas encouragé les entreprises à commercialiser leurs actions.

> *« En réalité, entre le moment où la transition s'est effectuée et maintenant, le marché ne s'est pas montré comme étant un utilisateur fort de l'information comptable. Historiquement en Argentine nous avons un marché de capitaux assez limité, lequel a été assez contraint ces dernières années. Il n'y a pas eu d'entreprises qui ont ouvert leurs capitaux …*
> *L'information comptable sur le marché de capitaux a une valeur déterminée, mais elle n'est pas l'information prioritaire qu'un investisseur va regarder pour prendre une décision d'investissement. »* (**A 02**)

Ces limitations réglementaires vont à l'encontre de la réussite de l'adoption des IFRS et de son objectif de favoriser le développement du marché de capitaux local.

⇨ Des **conditions macro-économiques exceptionnellement** négatives.

L'Argentine est un pays qui a une histoire économique particulièrement chaotique. Entre la date d'adoption des IFRS et jusqu'au moment de nos entretiens, le pays a affronté divers problèmes macro-économiques ayant été résolus par l'imposition de contrôles de variables économiques problématiques. Ces épisodes économiques ne sont pas une nouveauté. Ils ont empêché, et certaines conditions empêchent encore, que l'adoption des IFRS ne produise tous les résultats potentiellement attendus.

> Marché contraint *« Par des problèmes macro : l'inflation, la capacité d'accès au crédit ou aux marchés, des alternatives d'investissement.*
> *« Évaluer, dans ce contexte de distorsions macro-économiques, l'effet de l'adoption de la norme, au-delà de ce que la norme dit, c'est difficile en Argentine. En effet, il y a des données de la réalité qui vont à contresens de ce à quoi on pourrait s'attendre dans une analyse financière dans le monde en général. »* (**AP 01)**

Loin du discours, dans la réalité d'une entreprise, un ensemble de normes comptables ne suffit pas à sa réussite. Des questions relatives au fonctionnement interne des entreprises ainsi qu'à l'entourage institutionnel, nous rappellent l'importance du contexte local.

> Sur l'application des IFRS par les entreprises cotées et la réaction du marché de capitaux : *« Ici, le secteur financier ne se règle pas avec cela, ce sont les expectatives économiques qui règlent les booms de la bourse.* » (**F 01)**

⇨ **Le commerce extérieur limité par d'importantes rétentions à l'exportation**

Au moment des entretiens, le contrôle de changes contraignait l'accès aux devises, leur disponibilité devant être justifiée par les acteurs impliqués dans une transaction. Ce contrôle a disparu lorsque le gouvernement a changé en 2015. Par ailleurs, et notamment, les rétentions sur les produits agricoles ont été très importantes au cours des dernières années, ce qui a permis de financer le budget de l'Etat.

> *« Je ne pense pas que ça soit la comparabilité qui intéresse les entreprises argentines étant donné qu'en ce moment les Argentins sont isolés... Les entreprises qui travaillaient avec l'étranger ont perdu leurs marchés… Celui-ci était le marché potentiel pour mettre en place les IFRS, bien que la loi ne le demande pas. »* (**F01**)

Toutes les contraintes analysées trouvent leurs origines dans l'action gouvernementale et la solution pourrait donc venir de ce dernier. Nous constatons une **contradiction** dans les positions de certains organismes d'État. A titre d'exemple, la décision de l'autorité des marchés financiers, sous le contrôle du Ministère d'Économie, d'adopter les IFRS pour les sociétés cotées en vue d'attirer des capitaux étrangers se trouve implicitement remise en cause par

l'existence des contraintes pesant sur les opérations internationales liées au contrôle de changes, aux rétentions à l'exportation ou aux limitations à la circulation des capitaux.

> *« J'ai une entreprise qui applique IFRS parce qu'elle est cotée. Le boom ne va jamais arriver parce qu'elle applique IFRS, au contraire elle regarde les marchés, les possibilités d'exporter, bien plus que les états financiers. »* (**F01)**

Ces commentaires sont à mettre en phase avec les objectifs d'attractivité des capitaux défendus par les IFRS. Des mesures pertinentes pour favoriser le commerce extérieur pourraient être trouvées pour rendre le schéma complet plus efficace.

⇨ **Applicabilité du cadre à un contexte inflationniste**

L'inflation est une caractéristique spécifique de l'Argentine ayant obligé la profession comptable à développer un système de comptabilité d'inflation permettant de tenir compte de ses effets dans les états comptables. Cependant, l'application de cette norme a été suspendue depuis 2003 par décret présidentiel. Par ailleurs, le pays est entré dans un processus d'harmonisation avec le cadre international qui n'a pas, lui non plus, apporté de solutions satisfaisantes au problème d'unité de mesure.

> *« Il faut tenir compte que les normes comptables n'ont pas été préparées pour des situations ou des pays avec haute inflation, sans arriver à être hyperinflationnistes. »* (**E-A01**)

Devant cette situation, l'organisation professionnelle a émis à la fin 2015 une norme, le Mémorando C-69[451] de 2015, applicable aux clôtures et permettant aux entreprises de montrer les effets de l'inflation dans leurs Annexes, même si elle n'atteigne pas 100% sur 3 ans.

> *« Dans la pratique, je ne connais pas d'entreprise qui, sachant que ce sujet existe, ait publié la Note. » (***AP 01**)

⇨ **Des institutions gouvernementales déphasées**

Bien que l'autorité des marchés financiers CNV et l'autorité fiscale AFIP soient toutes les deux sous le contrôle du Ministère d'Économie, elles ne travaillent pas en coordination étant donné leurs positions différentes face à l'adoption des IFRS.

- A quelques exceptions près, la CNV a obligé les entreprises sous son contrôle à présenter des états financiers en IFRS,.

451 FACPCE, Memorando C-69, 2015, https://www.facpce.org.ar/files/memos/c69.pdf.

- L'AFIP, quant à elle, n'accepte pas des états financiers préparés en IFRS comme base de détermination du résultat imposable. Elle demande que le résultat comptable soit calculé en norme locale pour calculer l'impôt.

Par ailleurs, l'IGJ, ayant autorité sur les personnes morales de la Ville de Buenos Aires, et qui dépend de la Présidence de la Nation, est également destinataire des états financiers mais n'accepte pas le format IFRS, pas plus qu'elle n'acceptait, il fut un temps, les réévaluations d'actifs.

> *« Il y a eu une zone grise, un peu en 2012 car l'IGJ a dit qu'elle n'acceptait rien des réévaluations. Ce n'est qu'en février ou mars (2015) qu'elle les a acceptées, lorsqu'elle a demandé de présenter des certifications comptables, des conditions et des documents pour pouvoir inscrire ces réévaluations à l'IGJ. »* (**A01)**

Signification	Légitimation	Domination
Le sens		
Le schéma d'interprétation		
Communication : « Label IFRS », mais cadre normatif déconnecté du terrain. ⇨ Cadre connu et accessible. ⇨ Pas de norme pour la prise en compte de l'inflation : cadre inadapté ⇨ Facteurs du contexte : taille du marché, contraintes règlementaires, économiques et institutionnelles.		

Table V-9 Qualification de l'interaction dans l'action sociale pour la dimension Signification (Adoption des IFRS)

★ **Conclusion sur la dimension de la signification**

Nous constatons des objectifs clairs de l'adoption issus soit de la réglementation, soit des discours des interviewés. Il semble néanmoins y avoir une **déconnexion** entre les objectifs recherchés ou communiqués et les résultats de l'adoption, par les sujets concernés. Selon Giddens (1979), les structures sont instables en interne, elles contiennent des **contradictions** qui portent un potentiel de changement. Néanmoins, d'après notre étude historique de la comptabilité argentine, cette déconnexion existe depuis 2003 et n'a aucun rapport avec les IFRS. Or, nous sommes face à la **continuité** d'une situation dans laquelle n'importe quel système comptable porterait cette **contradiction,** car cette dernière a une source légale et est soutenue politiquement, limitant ainsi le potentiel de développement de la structure comptable en place. Les IFRS ajoutent du poids à la contradiction car elles n'ont pas prévu de

norme prenant en compte les effets de l'inflation. Pour Lawrence *et al.* (1997)[452], les systèmes techniques comptables peuvent être compris comme un ensemble de procédés utilisés pour fournir une structure et une continuité à travers le temps. Il ne faut pas oublier que le système comptable étant censé rendre compte d'une réalité économique contextuelle, l'application des normes IFRS devrait permettre de représenter la réalité économique. Or, dans notre cas, l'effet recherché ne peut pas être complétement atteint, certaines conditions du contexte ne pouvant pas être prises en compte dans l'action car la structure ne les considère pas. L'exemple le plus évident est l'inexistence de normes internationales réglant les problèmes comptables liés à l'inflation lorsque celle-ci se situe au-dessous de 100% cumulé sur 3 ans.

	Signification
Structure = Choix du Modèle IFRS	Les objectifs de l'adoption sont bien partagés avec les acteurs, ils reconnaissent que l'adoption est inévitable face à la globalisation et la régionalisation, que les IFRS sont « le langage global » et qu'elles permettent que l'information soit « comparable. » La culture comptable locale parle de « rapprochement de la réalité »
Intermédiation	**Schéma d'interprétation** => L'harmonisation précède l'adoption => Le *discours pro-adoption* : « langage global », « comparabilité », « inévitable », « attraction des capitaux », « positifs pour le pays ».
Système d'action => Effets du Choix du Modèle	**Communication** Ce que l'utilisation des IFRS communiquerait. L'Argentine porte le label « IFRS adopter » malgré des conditions du contexte non prises en compte dans le cadre normatif, dont l'inflation ⇨ Cadre connu et accessible. ⇨ Pas de norme pour la prise en compte de l'inflation : cadre inadapté Facteurs du contexte : taille du marché, contraintes règlementaires, économiques et institutionnelles.

Table V-10 Dimension de la Signification - 1°Q

B. Dimension de la légitimation

B.1 Structure de légitimation : les raisons ayant permis à la FACPCE de normaliser l'adoption

En comptabilité, la montée en puissance des IFRS a globalement induit l'élaboration de principes de conduite professionnelle identifiant les normes les IFRS (Guerreiro *et al.*2015).

452 S. LAWRENCE et al., « Accounting systems and systems of accountability in the New Zealand health sector », *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 10, no 5 (1 décembre 1997): 665-83, doi:10.1108/09513579710194036.

En Argentine, un processus d'harmonisation comptable local est en place depuis la fin des années 90. Le changement a été porté par une profession comptable fédérée recherchant les meilleures solutions pour l'Argentine. S'agissant de la capacité d'un groupe à produire ce changement, cet aspect sera analysé dans la dimension de la domination. A partir de l'harmonisation, les concepts des IFRS ont commencé à imprégner les normes comptables locales afin de commencer à les reproduire.

Pour rappel, de façon à minimiser la probabilité de non-conformité aux normes comptables de la part des provinces, la participation de ces dernières dans le processus d'élaboration a été organisée, les représentants des provinces participant à la période de consultation.

L'instrument juridique (interne à la profession) soutenant cette participation en amont et obligeant à adopter les normes émises par les provinces est l'Acta de Catamarca de 2002.

⇨ **L'Acta de Catamarca** (27 Sept 2002) : signé par tous les Conseils des provinces sauf celui de la Ville de Buenos Aires, prévoit que tous les Conseils doivent :

Art.2 inc. b) « approuver sans modification, les normes techniques professionnelles approuvées par le Comité exécutif de la FACPCE »

Le Conseil de la Ville de Buenos Aires a attendu 2007 pour approuver cet Acte en raison de conflits techniques et politiques existants depuis 2002.

Cet Acte évite que chaque juridiction puisse refuser les normes comptables après leur émission par l'organe normalisateur de la FACPCE, l'objectif ultime étant de maintenir au maximum une uniformité interne.

L'Acte de Catamarca de 2002 a été révisé par l'Acte de Tucuman de 2013.

« *Cet accord* (Acte de Catamarca) *s'est fait en tenant compte du caractère d'entité autonome des Conseils Professionnels ; … ; et reconnaissant que la FACPCE était l'entité qui, par mandat exprès des ses Conseils adhérant, a cumulé des efforts humains, techniques et économiques, afin de concrétiser la promulgation des normes, rapports et études techniques professionnels, cherchant en permanence l'harmonisation des normes professionnelles et légales dans notre pays*… » (Introduction – Acte de Tucuman 2013)[453]

Cet extrait est riche en contenu pour notre analyse car nous constatons :

- Que son autorité vient des conseils locaux adhérents, selon la règlementation.
- Que la FACPCE a pris la responsabilité d'aboutir à l'harmonisation comptable.
- Qu'elle détient les ressources financières et d'autorité pour y parvenir.
- Pour le moment, on ne sait pas très bien qui a déterminé l'objectif d'harmonisation.
- La faculté de représentation de la FACPCE dans cette décision peut être discutable.

453 FACPCE, Acta de Tucuman, https://www.facpce.org.ar/web2011/Noticias/noticias_pdf/acta_tucuman.pdf.

En 2013, *l'Acte de Tucuman* a été émis avec un changement dans les objectifs d'harmonisation. Ce changement est le résultat de plus de 10 ans d'efforts de la profession dans l'harmonisation comptable argentine.

B.1.1 Fonction d'adéquation aux normes sociales : le cadre conceptuel IFRS sous-tendant les normes comptables choisies.

Le cadre conceptuel des IFRS a été adopté tel quel pour les sociétés cotées. Ce cadre est un élément de sens mais aussi de légitimation. Ce cadre n'était pas méconnu par le normalisateur argentin car il avait servi de base à la création d'un cadre conceptuel dans les années 2000 synthétisant les hypothèses et critères qui guideront l'action professionnelle non seulement en matière de normalisation comptable, mais aussi en matière de la pratique professionnelle.

Selon nous, le **Cadre Conceptuel** des normes IFRS constitue un aspect de la **structure de légitimation** parce qu'il véhicule les valeurs des normes internationales et qu'il cadre non seulement la normalisation, mais aussi sa mise en pratique.

Une dimension d'analyse à ne pas négliger concerne l'image fidèle. Il s'agit d'un concept essentiel pour les IFRS tandis qu'en Argentine le cadre normatif local privilégie le concept de rapprochement de la réalité.

> *« Une clarification, nous n'avons pas le concept d'image fidèle, ceci a été très controversé lorsque nous avons harmonisé en 2000…. Il y a le rapprochement de la réalité dans les normes locales et la représentation fidèle dans les IFRS. Pour notre culture comptable locale, nous ne partageons pas le thème de l'image fidèle. »* (**N 02**)

Nous constatons dans le contexte comptable local une tension entre des valeurs comptables de fond. L'idée d'image fidèle est arrivée avec les IFRS mais l'idée de rapprochement de la réalité est toujours présente, d'autant plus qu'elle est issue de la tradition locale.

B.1.2 Moyens de gouvernance : un consensus institutionnel interne et des IFRS soutenues par l'IFAC, les Big4, l'IOSCO

- *Consensus institutionnel interne pour adoption : FACPCE et CNV*

Nous venons d'analyser l'impact de l'Acte de Catamarca. En effet, il a facilité le traitement de la décision entraînant à sa suite les décisions provinciales.

> « *Par cet accord, les Conseils Professionnels qui avaient adhéré à la Fédération s'engageaient à participer activement à la discussion préalable, à l'élaboration et la diffusion des normes comptables, d'audit, et autres…, approuvant par la suite, sans modifications, les normes techniques professionnelles approuvées par le Comité exécutif de la FACPCE. »* (Acta de Catamarca)

En éliminant les conflits internes liés à la normalisation comptable, la FACPCE pouvait s'occuper de traiter les aspects liés à l'adoption avec les autres organismes politiques et techniques, la CNV principalement.
Le consensus FACPCPE-CNV date de 2007, lorsque la CNV a validé la proposition de la FACPCE de faire des IFRS les normes devant être appliquées par les sociétés cotées.
Par ailleurs, au cours de l'année 2008, la FACPCE a organisé plusieurs manifestations avec les diverses parties prenantes, afin de recueillir les différents aspects à prendre en compte dans le plan de mise en place en cours de préparation.
Tous ces aspects de consensus sont décrits par la norme RT 26 (Adoption des IFRS), dans sa première partie qui expose les considérations ayant précédé l'émission de cette norme.

- *Des normes légitimées par l'IFAC et les Big4*

La légitimation des normes découle des diverses validations reçues de la part des institutions internationales, ce qui en a renforcé la légitimité comme mécanisme de prévention contre les crises financières en insistant sur la nécessaire transparence en la matière. Du fait de l'adhésion du normalisateur argentin à l'IFAC, la nécessité de participer à la convergence comptable s'est propagée auprès de ses membres, selon E-U06, E-AB01, entre autres.

> *« Bien que le sujet ait été analysé par d'autres professionnels, on pourrait mentionner le fait que la mesure a été significative dans la considération d'autres organismes internationaux comme le GAFI, FMI ou BM, étant donné la fiabilité et l'objectivité de l'information produite lorsqu'on applique les IFRS. »* (**E-AB01***)*

Des normes qui ont également reçu le support de l'IFAC selon AP01, E-U07 et A01..

> « *Les raisons naissent de l'IOSCO et de là l'IFAC, toutes les organisations internationales qui obligent la FACPCE, pour une imposition mondiale de la globalisation. » (***A 01**)

En synthèse, la **structure de légitimation** du choix des normes comptables est composée principalement par :

- Un axe international : la structure de gouvernance mondiale (IFAC, GAFI, *etc.*) qui valide les IFRS comme moyen de lutte contre les crises financières. Sans oublier le besoin d'adéquation aux normes sociales, qui pousse à la convergence vers des objectifs perçus nécessaires ou souhaitables.
- Un axe local : un accord professionnel en local.

Signification	**Légitimation**	Domination
Le sens	Adéquation aux normes sociales : le Cadre Conceptuel Le concept d'image fidèle Moyens de gouvernance : Consensus interne par l'Acta de Catamarca. Adhésion à l'IFAC guidant vers l'adoption.	
Le schéma d'interprétation		
Communication		

Table V-11 Qualification de la structure dans sa dimension Légitimation (adoption des IFRS en Argentine) selon le cadre d'analyse de la TS

***B2. Normes et valeurs** : le choix de normes comme processus de légitimation*

L'acceptation sociale (légitimation) étant critique si l'on veut éviter des sanctions légales, économiques et sociales, les organisations se sont engagées dans le processus de légitimation (Buhr, 2002). De ce point de vue l'adoption des IFRS constitue aussi un processus de légitimation.

B2.a Perception que l'adoption est « bien faire » les choses

> *« C'est utile ? Pour une question d'image. Étant donné que l'IASB et les IFRS ont une bonne presse, il semblerait que lorsqu'un pays dit "non, je ne vais pas les utiliser", il est en train de mal faire les choses. »* (**AP 02**)

On se trouverait donc face à l'une des quatre stratégies de légitimation de Lindblom (1993, citée par Buhr, 2002) selon laquelle les organisations mettent leurs produits, méthodes et objectifs en conformité avec la vision populaire de ce qui est approprié. L'action du normalisateur pourrait aussi relever de la troisième stratégie de Lindblom, qui concerne les organisations s'associant à des symboles, dont la légitimité semble découler de ces symboles.

B2.b L'organisation professionnelle agissant dans l'intérêt du pays

Il s'agit ici de la recherche du développement économique et durable argentin, un objectif très ambitieux pour le seul normalisateur. Un groupe appartenant à la FACPCE porte l'idée, depuis plusieurs années, que les IFRS seraient bénéfiques au développement du pays.

> *« Nous, dès la profession, on pense que pour l'Argentine, pour son développement économique et durable, il est fondamental d'enlever les obstacles à son insertion.* »**(N 03)**

> *« L'Argentine était un peu hors du contexte international, c'est pour cela qu'elle développe cette stratégie. »* (**N 02**)

L'idée d'agir dans l'intérêt du pays permet de passer à l'action, et cette idée a tellement de force dans le contexte actuel qu'elle légitime le choix comptable.

B2.c Conformité comme valeur nécessaire

L'IASB demande que l'adoption des normes internationales soit être complète et non partielle. Dans ce cadre-là, lorsque l'Argentine a fait le choix d'harmoniser sur la base des IFRS, elle a fait des choix permanents. Très récemment, une norme locale pour l'hyperinflation a été calquée sur l'IAS29, sans prendre en considération le fait qu'elle ne serait pas appliquée en raison des contraintes politiques du pays.

> *« Aujourd'hui, les normes internationales ont la même limitation que les normes locales. En normes locales, on avait l'ajustement intégral dans le passé, la norme RT6. C'était un ajustement par inflation et non par hyperinflation, comme c'est généralement la norme internationale. Lorsque la norme internationale s'est mise en place, ceci a généré une dichotomie, car on avait une norme sur hyperinflation dans l'international et une norme pour inflation en local. Ce qui a été fait c'est s'aligner sur l'international. »* **(N 01)**

Afin d'aboutir sans heurts à une conformité complète avec le cadre international, un alignement s'est produit. Cependant, cette décision s'est heurtée à des tiraillements internes. On citera par exemple les dispositions relatives à l'ajustement par inflation dont la décision de sa mise en place relevait traditionnellement de la FACPCE lorsqu'elle le jugeait pertinent. Dorénavant cette décision appartient aux directions d'entreprises.

> « *La Fédération assure que l'incorporation aux normes comptables professionnelles argentines du paramètre quantitatif des IFRS …. contribue à l'évaluation que le management d'une entité peut faire sur le besoin d'ajouter aux états financiers les effets des changement du pouvoir d'achat de la monnaie.* » (**Presse professionnelle**)[454]

B2.D Diminution des coûts de consolidation et des coûts d'analyse

Nous considérons dans ce point que les raisonnements relatifs aux économies de coûts sont considérés comme des principes normaux justifiant le processus d'adoption de normes par les entreprises concernées. Cette recherche d'économies de coût est perçue comme étant souhaitable et ne mériterait même pas d'être relevée car il s'agit d'une mentalité inhérente au modèle capitaliste.

454 « Admiten ajuste por inflación, pero con requisitos inalcanzables », Cronista Comercial, 27 mars 2015, http://www.cronista.com/economiapolitica/Admiten-ajuste-por-inflacion-pero-con-requisitos-inalcanzables-20131022-0064.html.

Lorsque les interviewés sont questionnés sur ce sujet on note les remarques suivantes (E-U07, U03, U02):

> *« Il me semble qu'on rend un service aux entreprises d'analyse de risques qui demandent que les émettrices (des états financiers) appliquent IFRS et leur simplifient le travail. » (***U03**)

Signification	**Légitimation**	Domination
Le sens		
Le schéma d'interprétation	Normes et valeurs ⇨ Adopter les IFRS, c'est bien faire les choses ⇨ L'organisation professionnelle et l'intérêt du pays ⇨ Compliance comme valeur nécessaire ⇨ Diminution des coûts de consolidation et d'analyse avec application IFRS, comme valeur normale	
Communication		

Table V-12 Qualification de l'intermédiation dans sa dimension Légitimation (1Q) selon le cadre d'analyse TS

B3. Sanction de l'inadéquation : liée à l'accès aux Bourses et vis-à-vis des organisations internationales.

Pour Giddens (1984), le pouvoir dispose d'un caractère contraignant qui est vécu à travers les différents types de sanctions dont il dispose (de la force en passant par la menace de sanction ou la désapprobation). Toutes les sanctions, sauf la force, nécessitent un acquiescement minimum des parties concernées, d'où l'intérêt d'utiliser une dialectique de contrôle. Dans le cadre de notre recherche, nous considérons que le niveau d'acquiescement s'identifie à la conformité aux IFRS.

B3.a Effets positifs de la conformité : un label et des portes qui s'ouvrent

L'adoption des IFRS en l'Argentine a permis au pays de se déclarer « *IFRS adopter* » et de participer à la convergence comptable en souhaitant produire des états financiers transparents et comparables. Pour les entreprises argentines concernées, ceci permettrait non seulement d'être en conformité avec l'autorité des marchés financiers locale mais également de pouvoir placer des instruments sur le marché financier local ainsi que sur des marchés internationaux.

Cependant, nous constatons que ce raisonnement conduit à une certaine **réduction conceptuelle,** simplifiant l'idée de l'accès direct aux marchés internationaux à la seule utilisation des *normes de qualité*. Ce raisonnement perd donc de vue l'intérêt des concepts de performance réelle et d'*information de qualité, pourtant particulièrement nécessaires à la prise de décision d'investissement.*

En ce qui concerne la réglementation ayant obligé les sociétés cotées à appliquer les IFRS, on notera qu'il s'agit des *« normes de qualité internationalement reconnues »*. Bien que le caractère de normes de qualité ait été questionné, il s'agit pour l'Argentine d'adopter un « label » permettant aux états financiers élaborés suivant ces normes d'atteindre un niveau de qualité supérieure par rapport aux normes locales. Il en résulte donc une confusion entre les notions de normes de qualité et d'information de qualité. Une information de qualité présuppose plus que l'existence de normes de qualité car elle vise à satisfaire tous les utilisateurs de l'information. L'adoption des normes n'est qu'*« une condition nécessaire pour »*, un simple moyen permettant d'accéder à d'autres avantages : ex. financement.

La réglementation locale émanant de la CNV, ordonnant l'adoption des IFRS, donne les éléments d'explication de cette adoption des IFRS et alimente également le discours et les interprétations concernant cette décision.

Par RG 562 (29/12/2009) de la CNV, les entreprises doivent présenter des états financiers préparés en IFRS, suivant la RT 26, pour les exercices ouverts en 2012. L'inadéquation serait ici la non-conformité à la loi, c'est à dire ne pas se déclarer appliquant les normes IFRS. La sanction tombe seulement si les états financiers ne portent pas le label « préparés avec IFRS ». Les entreprises obligées doivent remonter via Internet leurs états financiers préparés en IFRS afin de les mettre à disposition du public sur le site de la CNV.

> *« J'ai regardé beaucoup des bilans en IFRS, argentins et chiliens. Ils ne sont pas bien faits, les notes transcrivent les IFRS au lieu d'expliquer les raisons et ce que cela a impliqué d'appliquer IFRS…. La CNV devrait être plus exigente avec les bilans sous son contrôle. »* **(F 01)**

Ces discours sont inquiétants car ils semblent que le plus important soit la conformité à la lettre de la norme et non pas à son esprit et à ce qu'elle représente.

Au sujet du contrôle de l'information financière, la CNV nous dit :

> *« Il est nécessaire de maintenir une supervision et une analyse des états financiers des sociétés émettrices correctes, ce qui exige que dans la pratique on soit conforme d'une manière suffisante avec toutes les normes, en particulier avec l'information à fournir dans les Annexes. » (***E-AB01)**

Une attention particulière est apportée à la fourniture de l'information par les entreprises. Nous n'avons pas recueilli de contenus concernant les analyses qui pourraient être fait par la suite.

B3.c Acquiescement aux recommandations des institutions internationales ou appartenance à une multinationale

Un interviewé s'est prononcé sur les raisons données par les entreprises non cotées, mais qui ont adopté les IFRS.

> *« Quelques-unes ont l'intention de rentrer en bourse. D'autres sont des filiales d'entreprises étrangères cherchant à simplifier le reporting, d'autres ont souscrit des prêts bilatéraux avec la Banque Mondiale, le FMI et CFI. Elles demandent l'information en IFRS donc elles font la transition même si elles n'y sont pas obligées. »* **(A 02***)*

Pour certaines entreprises non cotées, l'option de reporter en IFRS est bénéfique car elles en ont déjà l'obligation par ailleurs. Il ne faut pas oublier que le normalisateur argentin a laissé l'adoption des IFRS au choix des entreprises pour celles qui n'y sont pas obligées.

Nous n'oublions pas, par ailleurs, que nous avons déjà souligné précédemment (c. analyse du sens) que l'une des raisons évoquées une des raisons invoquées était la satisfaction d'une règle d'adhésion à l'IFAC. On peut estimer que la non adoption des IFRS mettrait en grand danger cette adhésion. La CNV pourrait se trouver également dans la même situation face à l'IOSCO si elle ne satisfaisait pas aux recommandations relatives à une meilleure qualité de l'information financière.

Signification	**Légitimation**	Domination
Le sens		
Le schéma d'interprétation		
Communication	<u>Conformité/Sanction inadéquation :</u> l'adoption des « normes de qualité » entraîne des effets positifs et négatifs ⇨ Le pays est un IFRS *adopter* et cela serait une condition de réussite pour ces entreprises ⇨ Accès aux bourses argentines ou étrangères ⇨ Acquiescement aux institutions internationales ⇨ Adhésion à l'IFAC et l'IOSCO compromise si non adoption	

Table V-13 Qualification de l'interaction dans l'action sociale dans sa dimension Légitimation (1Q) selon le cadre d'analyse de la TS

★ *Conclusion sur la dimension de la légitimation*

Selon Giddens (1984), les structures de légitimation fournissent les normes qui punissent certains comportements. Suivant Englund *et al*. (2011), la comptabilité à travers ses pratiques comptables, analysées sous l'angle de la dimension de légitimation, fonctionne en tant que **dispositif de façade** ou moyen de sanction.

Dans notre cas, l'adoption des IFRS est le résultat d'une normalisation particulière, d'un choix guidé par le besoin de refléter les attentes organisationnelles et sociales. Les mots cités par les interviewés qui nous permettent d'avancer cet argument sont *compliance, engagement, obligation,* ce qui reflète la volonté de s'adapter à ce qui est attendu. Certains interviewés ont aussi considéré que « *c'est bien pour le pays ».* Ces entretiens révèlent au fond que l'acceptation des recommandations des institutions internationales pour adopter les IFRS constitue une attitude normale, plaçant les acteurs argentins dans une situation où il n'y a pas de choix. Cependant, suivant Giddens (1984) nous allons voir dans l'analyse de la domination qu'un acteur a toujours la possibilité de faire autrement.

L'adoption des IFRS a été cadrée légalement par la CNV, dépendante du Ministère d'Économie. Les sanctions issues du non-respect de la règlementation sont d'ordre légal, donc c'est de là qui naît le besoin de conformité.

	Légitimation
Structure = Choix du Modèle IFRS	**Adéquation aux normes sociales** 1. L'adoption en bloc pour la conformité établie par Cadre conceptuel IFRS. Le concept d'image fidèle **Moyens de gouvernance** 2. Consensus entre FACPCE et CNV 3. Normes légitimées par le G20, IFAC et GAFI
Intermédiation	**Normes et Valeurs** 1. La perception que l'adoption est « bien faire les choses » 2. Action dans l'intérêt du pays 3. Conformité comme valeur nécessaire 4. La diminution des coûts de consolidation et analyse est une valeur normale.
Système => Effets du Choix du Modèle	**Sanction si non-conformité aux IFRS** A. *Négative* : interdiction d'accès à la Bourse locale si non-application des IFRS. B. *Positive* : accès à des bourses internationales si application. C. Acquiescence aux recommandations des organismes internationaux : G20, BM, *etc*. D. Adhésion à l'IFAC et IOSCO compromise si non adoption

Table V-14 Dimension de la Légitimation - 1Q

C. Dimension de la Domination

Dans cette partie, nous identifierons « *les ressources … constituant des propriétés structurantes des systèmes sociaux, utilisées et reproduites par des agents connaisseurs dans le cours de leur interaction… Les ressources sont les moyens par lesquels le pouvoir est exercé* » (Giddens, 1984)

C1. La structure de domination : les relations de dépendance et d'autonomie dans un pays sans pouvoir ou avec un pouvoir limité dans la normalisation internationale

Les structures de domination sont construites autour de la notion de coalition dominante et de logique dominante (Tollington, 2006). Pour notre recherche, ces deux concepts sont essentiels. L'idée de convergence internationale et conformité serait une de ces coalitions. Par l'étude des institutions liées à l'adoption des IFRS dans le monde, nous savons que le **G20** fait partie des organisations poussant vers l'adoption des IFRS dans le monde afin d'améliorer l'information des marchés financiers. Autour du G20, de nombreuses institutions se sont positionnées pour pousser la convergence comptable afin d'aboutir à plus de transparence et de développement. Des ressources internationales et locales ont été consacrées à ce projet, car comme Giddens (1984) le précise « *le pouvoir est la capacité à atteindre les objectifs* » et *« le pouvoir est généré dans et à travers la reproduction des structures de domination*. »

C1.a Globalisation et convergence internationale

1) Processus global

L'adhésion de l'Argentine au G20 a probablement été l'un des facteurs politiques les plus importants expliquant le choix ou la perception de l'inévitabilité de la convergence. Cette dernière vient d'être étudiée dans la partie « Signification », car cette perception donne du sens à l'action de l'adoption des IFRS.

Pour rappel, le G20 se réunit régulièrement pour discuter des thèmes d'intérêt général.

Concernant les aspects de normalisation comptable, le G20 s'est réuni régulièrement dès 2009 et jusqu'en 2011 :

> *« Les leaders du G20 ont réaffirmé leur support pour un set unique de normes comptables globales et pour compléter la convergence entre les normes comptables internationales et américaines…. Le G20 a demandé à l'IASB d'améliorer encore la coopération avec les parties prenantes, avec une emphase particulière dans le support des économies émergentes et au sein de leur contexte de normalisateur comptable indépendant. »*[455]

455 IASB, « Response to G20 conclusions October 2011 », http://www.ifrs.org/Alerts/Governance/Documents/Response-to-G20-conclusions-October-2011.pdf.

« Comme résultat de la crise financière globale, le G20 a commencé à explorer des modes d'amélioration du système financier global, incluant des régulations liées au reporting financier et aux institutions. » [456]

L'adoption des normes IFRS proprement dite est venue de la main de l'IOSCO avec sa recommandation adressée à la CNV d'appliquer des normes de qualité. Cette dernière entité a accepté et a traduit cela dans une règlementation interne et via une obligation légale conséquente pour toutes les entreprises relevant de son orbite, à l'exception notable des entités financières et d'assurance.

- La RG 562 de l'Autorité des Marchés financiers (RG562/CNV)

Les raisons données dans ce document pour cette décision d'adoption sont les suivantes :

« Que cette CNV considère que les IFRS constituent des normes de qualité internationalement reconnues dont l'adoption est une condition nécessaire pour favoriser les investissements qui requièrent notre marché de capitaux. (# RG 562) »

Donc l'Argentine n'a pas été étrangère à cet appel car l'idée de convergence et l'idée du G20 sont revenues dans les entretiens (AP01, N01).

« Engagement plus fort lorsque l'Argentine est entrée au G20. Ceci s'est traduit à travers les échelons de l'État, via le Ministère d'Économie, la CNV a pris ce sujet comme un des objectifs principaux. » (**N 01**)

Par ailleurs, l'adhésion de l'Argentine au Mercosur ainsi que sa participation dans des groupes latino-américains de comptabilité (Confédération interaméricaine de Comptabilité par ex.) a dynamisé le processus de convergence régionale.

2) Processus latino-américain

Nous avons étudié la façon dont la région avait initié le processus d'harmonisation comptable au début des années 90, aboutissant vers la fin de cette décennie aux IFRS (selon récits de U01, N02).

« … Essayer de s'incorporer à l'Amérique latine, parce qu'il y avait d'autres pays comme le Brésil ou le Chili qui les appliquaient (déjà). L'Argentine était un peu hors du contexte international, c'est pour cela qu'elle développe cette stratégie. » (**N 02**)

456 IASPLUS - Deloitte, « Group of 20 (G20) ». https://www.iasplus.com/en/resources/global-organisations/g20.

Nous sommes donc en présence d'une dynamique vers la convergence comptable latino-américaine, à laquelle l'Argentine voulait faire partie.
Du coté des entreprises, les pressions sont également présentes.
L'importance des ressources financières via la structuration du capital des entreprises constitue la matérialisation du rôle des actionnaires dans ces dernières.

C1.b Des questions d'économie des coût de consolidation

Les Multinationales sont ici particulièrement concernées.
Dans la presse professionnelle, nous trouvons les commentaires suivants :

> *« Suite à l'approbation de la résolution (d'adoption), la CNV a formalisé son acceptation des recommandations effectuées par les organismes comme l'IOSCO et la Chambre de Sociétés Anonymes. »* (**Presse professionnelle**)[457]

La Chambre des Sociétés Anonymes qui regroupe les sociétés par actions est très active en Argentine.

> *« Pour Oscar Lamberto, Auditeur général de la Nation, cette norme naît du besoin d'homogénéiser les critères comptables de la part de filiales des multinationales, ce qui impliquera l'universalisation des normes. »* (**Presse professionnelle**) [458]

Dans nos entretiens, nous avons constaté des commentaires allant dans le même sens, c'est à dire, une conformité aux besoins de *reporting, selon A01, E-F01 ou une* conformité qui aurait sa racine dans l'aspect financier des coûts de consolidation**,** selon U02, U01, AP02.

> *« Les entreprises locales* [mettent en œuvre les IFRS] *seulement par convenance (« commodity »), par conformité avec la maison mère.* » (**A 01)**

> *« … La pression des entreprises multinationales pour la simplification des coûts de consolidation de l'information comptable… Donnant la possibilité d'application optionnelle, les multinationales sont contentes*. (**U 02**)

Nous sommes donc en présence de **ressources financières** pouvant être économisées grâce à une uniformisation du *reporting* et d'un autre côté, un groupe d'**auditeurs** et des **analystes** qui trouveraient un intérêt financier dans une génération potentielle de revenus.

457 I-Profesional, « Pyme ».
458 Ibid.

C1.c Taille du marché pour les services comptables, des tâches plus simples pour les analystes

Les Cabinets d'audit et leur intérêt.

Plusieurs interviewés ont précisé que l'adoption des nouvelles normes bénéficierait, principalement, aux grands cabinets d'audit (E-U05, U02).

> (Sur l'entrée de capitaux) *... « mais ce qui a été vu, c'est la présence d'investisseurs institutionnels dans quelques entreprises argentines. Quelqu'un de l'étranger qui vient et qui dit "pour cette entreprise, je rentre comme investisseur sous la condition que les états financiers soient sous IFRS et celui-ci est l'auditeur qui va t'auditer" et ils désignent l'auditeur. »* (**U 02**)

Les grands cabinets ont élargi leur marché mais des cabinets locaux ont trouvé que c'était une opportunité pour eux aussi (A01, E-A01).

> *« C'était une bonne opportunité de fournir de la formation aux clients. »* (**E-A 01**)

En effet, un interviewé faisant partie de l'organisme normalisateur a fait un commentaire sur la volonté que toute la profession puisse retirer un bénéfice de ce changement.

> *« L'intention est que la profession grandisse dans son ensemble, et non pas seulement les Big4, qui sont ceux qui travaillent avec ces normes. C'est pour cela qu'il y a eu une formation sur les IFRS pour tous les professionnels » (***N 02***).*

De la même façon, la question économique ressort par le biais de **ressources financières** dégagées suite à une diminution potentielle des coûts, comme évoqué dans la partie précédente :

Les Analystes de risque y trouvent également un intérêt.

> *« Il me semble qu'on rend un service aux entreprises d'analyse de risques qui demandent que les émettrices (des états financiers) appliquent IFRS et leur simplifient le travail. » (***U 03***)*

Avec l'intervention de tous ces différents acteurs et des enjeux représentés, on ne peut que constater que la structure de domination a renforcé le développement des nouvelles structures de signification et de légitimation. Pour ce faire, le moyen local principalement utilisé pour assurer le développement de la structure de signification a consisté en un vaste programme de formation bien cadrée par les organisations professionnelles. Dans un processus logique, l'adoption des IFRS décidée par le pouvoir politique constitue l'aboutissement souhaité par les

parties ayant participé à sa mise en place, malgré un risque de perte de **ressources d'autorité** par la profession.

C1.d Lutte pour le leadership en interne

⇨ Lutte interne de la profession

En Argentine, comme nous avons vu dans la description de l'environnement comptable, des luttes que se livrent en interne au sein de la profession, entre la Ville de Buenos Aires et la Province, souvent pour des questions techniques de forme mais également pour des questions politiques de fond. Ces conflits aboutissaient à des positions parfois antagonistes dans l'adoption des méthodes techniques par exemple. Or, lorsque le mouvement de convergence globale s'est mis en place, la profession a pris conscience, à la fin des années 90, de la nécessité de limiter les sources de conflit, aucune harmonisation comptable n'étant possible dans un tel contexte.

Fermin del Valle, vice-président argentin de l'IFAC entre 2004-2006, déclare dans un entretien en 2005 sur les normes comptables argentines :

> *« Maintenant que les normes comptables sont unifiées, il faut préserver l'homogénéité. Les objectifs de la profession devraient être la qualité, l'homogénéité nationale et la convergence internationale* ».[459]

Dans notre revue de la littérature, nous avons examiné le commentaire de Rodriguez de Ramirez (2009) concernant l'étape de la séparation et de la réunification entre la représentation professionnelle dans la capitale et la province :

« *des conflits… apparaissent dans les processus de règlementation où priment des intérêts qui ne correspondent pas directement ou nécessairement avec les fondements théoriques des cadres normatifs et qui convertissent le propre processus de régulation dans un élément d'étude intéressant dans le domaine du discours comptable* ».

Dans ce cadre, nous pouvons envisager les IFRS comme étant une solution pour mettre fin aux conflits internes de la profession, tout en préservant sa légitimité et ses chances de survie, dans un contexte régional et international qui allait dans le sens de l'harmonisation.

⇨ Lutte pour conquérir le leadership de l'adoption

En Argentine, l'organisation professionnelle a pris rapidement position pour garder le leadership de la normalisation comptable. Les recommandations pour l'adoption des IFRS sont arrivées par le biais du G20, l'IFAC, l'IOSCO, plaçant les institutions argentines concernées face

459 Juan Jose FERMIN DEL VALLE, « Unificacion y Convergencia de Normas Contables », Universo Economico, CPCE CABA, 77 (octobre 2005), http://www.consejo.org.ar/publicaciones/ue/ue77/unificacion.htm.

à un grand mouvement de convergence comptable internationale. L'enjeu était donc de déterminer qui allait guider cette adoption en Argentine : la FACPCPE ou la CNV. Effectivement, « *Certains acteurs ont adopté des positions leur accordant de la légitimité par rapport aux diverses parties prenantes. Ces acteurs n'ont pas de pouvoir, mais ils occupent une position leur permettant d'exercer du pouvoir dans leur champ.* » (Hardy et Maguire, 2008 dans Guerreiro *et al.*, 2015).

Ainsi, la CNV détient le contrôle sur les entreprises cotées et la FACPCE détient le contrôle de la normalisation comptable. Elles se retrouvent donc en compétition face à l'adoption des IFRS, réunies dans un même défi.

> *« De plus ils l'ont fait parce que si la FACPCE ne le faisait pas, c'est la CNV qui allait le faire et la FACPCE devait juste suivre. » (***AP 02**)

La FACPCE était le normalisateur naturel en Argentine et elle a voulu maintenir son leadership sur la normalisation locale.

> *« La CNV a pris ce sujet (l'adoption des IFRS) comme objectif prioritaire. Ayant appris cela à travers une commission coordinatrice existante, la profession argentine a décidé d'agir activement dans la mise en place des IFRS. »* (**N01**)
>
> *« Il y a eu une ouverture pour que la CNV prenne en compte la profession argentine à travers la FACPCE.* » (**N 02**)

Il a fallu travailler de façon coordonnée avec la CNV.

> « *On a travaillé dans un schéma de collaboration avec la CNV pour présenter un plan de mise en place à partir de 2008-2009, l'objectif étant la mise en place en 2011, mais cela a été repoussé pour 2012. »* (**N 01**)

En tant qu'assistant technique :

> *« En définitive, la CNV a adopté la RT26 (émise par FACPCE), qui est la norme qui incorpore les IFRS. Un plan de mise en place a été décidé avec la CNV… Ceux-ci seraient les organismes auxquels la profession fournit son support. »* (**N 02)**

Ce travail coordonné est une caractéristique de la façon dont les IFRS ont été adoptées en Argentine. La question du leadership de l'adoption a pu se poser, mais cependant les rôles ont été bien définis : la normalisation comptable d'un côté et le contrôle de légalité des états financiers de l'autre.

Signification	Légitimation	**Domination**
Le sens	Adéquation	<u>Relations de dépendance et d'autonomie</u> ⇨ Processus de globalisation et de convergence internationale : global et latino-américain ⇨ Logique économie des coûts de consolidation : multinationales ⇨ Simplification de l'audit et de l'analyse
		<u>Conflits internes</u> ⇨ Conflit interne à la profession ⇨ Lutte pour le leadership interne : CNV vs FACPCE
Le schéma d'interprétation	Normes et valeurs	Ressources
Communication	Sanctions	Pouvoir

Table V-15 Qualification de la structure dans sa dimension Domination (1Q) selon le cadre d'analyse de la TS

C2. Les <u>ressources appliquées aux processus d'adoption</u>

*C2.a Ressources d'**<u>autorité</u>** locales : CNV et FACPCE.*

Nous retrouvons dans cette partie les ressources d'autorité ayant permis la décision d'adoption des IFRS.

L'Autorité de Marchés Financiers, la CNV en Argentine, a reçu la recommandation d'appliquer les normes IFRS par l'IOSCO, la réglementation ayant adopté les IFRS pour les sociétés cotées contrôlées par la CNV le précise dans les termes suivants :

> *« Que l'Organisation internationale des Autorités des Marchés Financiers (IOSCO) a recommandé l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS) émises par le Conseil de Normes Internationales de Comptabilité (IASB), pour la préparation et présentation des états financiers de la part des entités autorisées à faire appel publique à l'épargne.* » (**RG 562/2009**)[460]

Cette réglementation étant publique, nos interviewés (N02, N03, U03, A02) sont bien sûr au courant du rôle de la CNV par rapport à l'IOSCO :

> *« L'IOSCO les ayant adoptés et en conséquence la CNV… » (***N 02)**

Ensuite les efforts coordonnés de la CNV et de la FACPCE ont organisé l'action.

> *« Il y a eu un programme de mise en place. »* (**N 02**)

460 CNV, *Resolución General Nº 562 Adopción de normas internacionales d'información financiera*.

Par ailleurs, d'autres institutions publiques ne vont pas intégrer les IFRS dans leur cadre de normes acceptables et vont agir en fonction d'objectifs ou des valeurs différents, bloquant la mise en place.

Blocages règlementaires de l'État face aux IFRS :

- ⇨ **L'Autorité fiscale** : n'accepte pas les états financiers en IFRS comme base pour la liasse fiscale.
- ⇨ **L'IGJ** ou l'entité de contrôle des personnes juridiques de la ville de Buenos Aires n'accepte pas des états financiers en IFRS à moins de justifier un lien avec une entité obligée de les utiliser ce qui constitue un blocage à ne possibilité d' adoption optionnelle généralisée.

> *« Dans la ville de Buenos Aires, nous avons une limite supplémentaire pour que ceci (l'adoption) prospère... L'IGJ, le régulateur local qui s'occupe des entités qui ne sont pas règlementées par d'autres organismes, a imposé une régulation dans laquelle une entreprise n'est pas en droit d'adopter d'une manière volontaire les IFRS, si elle ne peut pas démontrer un lien avec une autre entreprise qui soit obligée d'utiliser le cadre établi par la CNV. » (***AP 01***)*

Il faut savoir que la ville de Buenos Aires n'était pas une ville autonome, mais relevait directement de l'État fédéral, et ceci jusqu'à 1994, date à laquelle elle est devenue ville autonome par le biais d'une réforme de la Constitution. Depuis, l'État National a réorganisé ses fonctions. Il en est aussi du contrôle des personnes juridiques de la ville de Buenos Aires qui ne fait pas partie des fonctions transférées et qui reste du domaine du gouvernement national. Sachant que la plupart des entreprises importantes d'Argentine ont leur siège à Buenos Aires, nous pouvons comprendre le caractère stratégique de cette fonction de contrôle.

*C2.b Ressources **financières** locales*

Le processus d'adoption des IFRS en Argentine a été organisé efficacement par l'organisation professionnelle locale qui réalisé une planification méticuleuse de chaque étape, obtenu le consensus interne nécessaire pour avancer, obtenu l'adhésion de la CNV et finalement, organisé un plan de formation à l'échelle nationale financé totalement par la profession comptable.

La création du statut de formateur et la réalisation des nombreuses actions de formations au bénéfice des représentants provinciaux constituent le facteur déterminant d'une **adoption réussie dans la forme**.

« Lorsque ceci… a commencé, la FACPCE a demandé à chaque CPCE qu'on envoie deux professionnels pour faire les cours de Formateur de Formateurs… Cela a été un cours très intensif et exigeant… Cela a duré 2 ans, des personnes compétentes en IFRS, de la FACPCE et des Big 4 ont délivré les cours. Il fallait aller à Buenos Aires 2 ou 3 jours, les CPCE (provinciaux) ont supporté les charges. » (**F 01)**

« *Entre les années 2009 et 2011, un plan national de Formateur de Formateurs IFRS a été organisé par la FACPCE. Certains d'entre nous, nous avons assisté et ceci nous a permis de nous former dans le sujet.* » (**E-F 01**)

Signification	Légitimation	**Domination**
Le sens	Adéquation	
Le schéma d'interprétation	Normes et valeurs	⇨ Ressources financières : des provinces CPCE pour financer les formations ○ Ressources d'autorité : exécutif : contradiction ▪ de la CNV, **pro** adoption ▪ de l'IGJ, du Fisc **: contre** adoption ○ technique de la FACPCE
Communication	Sanctions	

Table V-16 Qualification de l'intermédiation dans sa dimension Domination (1Q) selon le cadre d'analyse TS

C3. Le pouvoir de diriger le processus de décision d'adoption des IFRS : une profession très dynamique

« *Follow my leader approach* »

Nous avons constaté une profession fortement organisée forte et capable de prendre la décision d'adopter les normes :

« *En Argentine, il n'y avait pas l'empêchement des états financiers ne s'utilisant qu'à des fins fiscales, ce qui est la réalité latino-américaine … Culturellement les organisations professionnelles sont très fortes par rapport au reste d'Amérique latine, où les organisations gouvernementales ont plus de force pour émettre des normes (comptables). Ceci a aidé pour qu'il n'y ait pas une opposition à ce que cela (adoption) se fasse.* » (**U 01)**

Nous avons identifié au sein de la Fédération l'existence de différents groupes, notamment un groupe politique et un groupe technique.

*« Il n'existe pas, en général chez les autorités politiques de la FACPCE, une tendance marquée à l'adoption des normes internationales… Au sein des organismes techniques, nous sommes plusieurs à penser qu'il est essentiel pour l'Argentine d'adopter des IFRS et de les diffuser, ceci comme un pas nécessaire pour la réinsertion du pays dans le contexte financier et des capitaux globaux. » (***N 03***)*

Cependant, nous avons constaté que certains membres du Comité normalisateur argentin ont endossé un rôle moins large, plutôt axé sur la défense de la compétence liée à la normalisation comptable :

> « *La raison fondamentale est un appui de la profession en ce qui concerne l'émission des normes en Argentine : mettre en rapport l'organisme professionnel avec l'organisme de contrôle de l'État, dans ce cas, la CNV. Il y a eu une insertion pour que la CNV tienne compte de la profession argentine à travers la FACPCE. Il y a eu un programme de mise en place.* » (**N 02**)

Dans notre cas, le concept de Guerreiro *et al*. (2015) dans l'étude de l'adoption des IFRS au Portugal concernant des « *entrepreneurs institutionnels* » pourrait s'appliquer à ce petit groupe de la FACPCE. Pour rappel, il s'agissait d'« *acteurs organisés ayant un intérêt dans un arrangement institutionnel particulier et qui lèvent des ressources pour créer des nouvelles institutions ou pour transformer les existantes.* » Les conditions sont bien présentes :

- « *Initiation d'un changement divergent qui casse avec la logique institutionnelle dans un contexte donné* » : c'est bien un groupe de personnes proches du comité normalisateur de la FACPCE qui a poussé pour le changement depuis l'harmonisation et avec l'adoption définitive.
- « *Mobilisation des ressources pour mettre en place ces changements contribuant à l'institutionnalisation des nouvelles pratiques.* » Les formations des professionnels qui ont permis la diffusion des normes ont bien été autofinancées par la FACPCE et ses CPCE.

Signification	Légitimation	**Domination**
Le sens	Adéquation	Dépendance et autonomie
Le schéma d'interprétation	Normes et valeurs	Ressources
Communication	Sanctions	Pouvoir : De la FACPCE : d'une minorité De la CNV : pour adopter les IFRS sans contradiction.

Table V-17 Qualification des interactions de l'action sociale dans sa dimension Domination (1°Q) selon le cadre d'analyse de la TS

★ *Conclusion sur la dimension de la domination*

Pour Giddens (1984), les structures de domination sont utilisées dans l'exercice du pouvoir et elles font appel aux moyens de facilitateurs pour accomplir l'action. Ces facilitateurs sont d'ordre financier ou liés à l'autorité. Englund *et al*. (2011) ont précisé que la comptabilité peut être utilisée comme une ressource dans l'exercice du pouvoir ou comme un mécanisme

idéologique. Les structures de domination sont construites autour de la notion de coalition dominante et de logique dominante (Tollington, 2006). L'idée de convergence internationale et conformité serait une de ces coalitions. Nous avons trouvé, dans notre cas, que l'adhésion à des organisations internationales, l'appartenance à des multinationales ainsi que des processus de globalisation et d'homogénéisation sont des conditions ayant conduit à l'adoption des normes. Les IFRS sont devenus, avec l'idée de la convergence comptable internationale, une logique dominante.

Jusqu'ici nous avons décrit les facteurs externes imposant l'adoption, que l'on retrouve d'ailleurs souvent dans l'histoire de beaucoup de pays en développement. La particularité dans notre cas consiste en l'existence d'une lutte pour le leadership de l'adoption des normes car c'est la profession comptable argentine et non l'Etat qui est en charge de l'émission des normes professionnelles. Cette situation génère une autre originalité résidant dans le mode de financement par la profession des formations IFRS et la diffusion des normes. Nous remarquons cependant que l'État n'est pas totalement en phase avec ces normes, ses différentes juridictions ne les acceptant pas de la même façon.

Finalement, nous constatons que le pouvoir pilotant le changement comptable en Argentine réside dans un groupe de la FACPE. Ce groupe a compris que les IFRS étaient la solution souhaitable compte tenu des conditions régnantes. La CNV agit d'une façon coordonnée car elle a légalement décidé, la FACPCE ayant de son côté produit les normes et agi sur le terrain.

	Domination
Structure = Choix du Modèle IFRS	**<u>Relations dépendance et autonomie</u>** -Processus de globalisation comptable -Processus d'harmonisation comptable régionale -Appartenance à/poids des multinationales -Poids des cabinets d'audit : plus de services à rendre -Poids des analystes : moins de coûts d'analyse par multiples formats --- ⇨ Lutte en interne pour le leadership de l'adoption ⇨ Conflit interne à la profession : solution convergence
Intermédiation	**<u>Ressources</u>** -**Financières** Les CPCE ont financé les formations et donc la diffusion des IFRS. -**D'autorité** <u>Pro diffusion</u> : adhésion au G20 et Mercosur <u>Contre-diffusion</u> : l'autorité fiscale nationale et l'entité de contrôle de personnes juridiques à Buenos Aires
Système d'action sociale **=>** Effets du Choix du Modèle	**<u>Pouvoir</u>** - les **dirigeants de la FACPCE**, malgré le manque de pouvoir de représentation, décident ce qui est bien pour les entreprises argentines (*follow my leader approach*) ensemble avec - La **CNV** qui valide le projet de mise en place pour les entreprises cotées.

Table V-18 Analyse de la dimension Domination (1° Q) selon le cadre de la TS

D. Dialectique du contrôle : entre opposition et lobbying

Nous rappelons que la dialectique du contrôle a trait au fait que chaque acteur disposant de ses propres ressources le conduit à se comporter comme un agent. De ce point de vue, l'adoption des IFRS, après avoir été imposée, s'est vite révélée comme quelque chose d'inévitable, résultat d'une négociation entre les organismes normalisateurs et les institutions locales et internationales. Après avoir fait l'étude des différentes conditions et influences ayant participé à ce processus, nous pensons que le niveau de pouvoir de l'agent (le normalisateur argentin) peut être mis en évidence dans au moins les deux cas suivants.

- La norme IAS 27 s'est heurtée aux positions défendues par la profession locale. Elle n'a pas été adoptée dans son intégralité jusqu'à ce qu'elle soit changée dans le sens souhaité. Cet accord fut de résultat d'échanges avec l'IASB sachant que l'Argentine n'était pas isolée dans la défense de cette position, le Brésil la partageait également.
- Le deuxième aspect conflictuel concernait l'IAS 29 où un lobbying fut mené mais sans succès.

D1. La valorisation des participations avec l'equity method, qui n'était pas permise par les IFRS.

> *« Le seul point qui n'a pas été adopté a été la façon dont on valorise les investissements dans les états individuels de l'IAS 27…*
> *Traditionnellement en Argentine il existe un axiome par lequel le patrimoine et le résultat (de la filiale) dans le groupe qui contrôle doivent coïncider avec le patrimoine et le résultat des états individuels (de la filiale) …*
> *Ce changement pouvait avoir des conséquences légales pour les entreprises et sur d'autres aspects financiers non mesurées encore.*
> *Si le paiement des dividendes en Argentine se fait sur une base individuelle et par ailleurs le consolidé et l'individuel ne coïncident pas quantitativement en IFRS, ceci pourrait avoir un impact sur le prix des actions, en plus de problèmes légaux.*
> *L'investisseur moyen argentin qui traite avec ça n'a pas l'habitude, c'est choquant.* » **(AP 01)**

En réponse à une demande, entre autres, du normalisateur argentin, en août 2014, une modification à l'IAS 27 a été émise en offrant la possibilité d'utiliser l'*equity method* dans les états financiers individuels. Cette modification est donc allée dans le sens de la demande argentine.

« Lorsque les IFRS ont été adoptées en décembre 2009, l'Argentine a apporté une modification aux normes, par laquelle les états financiers individuels doivent utiliser l'equity method pour comptabiliser les participations dans des filiales, associées et joint ventures. Cependant en août 2014, l'IASB a émis Equity Method in Separate Financial Statements (Amendments to IAS 27).

Cette modification permet maintenant l'equity method comme une option comptable pour l'investissement dans des filiales. En conséquence la modification faite par l'Argentine n'a aucun effet sur la conformité avec les IFRS » http://www.ifrs.org/Use-around-the-world/Documents/Jurisdiction-profiles/Argentina-IFRS-Profile.pdf consulté 25 janvier 2017.

La modification dont il est question ici concerne l'exception faite par l'Argentine lors de la première application des IFRS et qui était décrite sur le site de l'IASB. À partir du moment où l'IASB modifie la source du problème, l'Argentine peut-être 100% conforme.

D2. L'ajustement par inflation

Nous abordons ici un aspect très controversé car la profession argentine n'ignore pas les effets néfastes sur l'information comptable du non-ajustement par inflation. Elle se bat depuis la décision d'adoption des IFRS pour que l'IASB prenne en compte ses commentaires relatifs au besoin de changement normatif de l'IAS 29 (N02). La lutte d'abord a été entreprise par des demandes individuelles du normalisateur argentin et ensuite par l'organisme latino-américain regroupant les normalisateurs de la région.

« *Il y a deux aspects auxquels le CECYT (le normalisateur au sein de la FACPCE) s'intéresse : l'ajustement par inflation, pour sortir de l'IAS 29 et l'autre concerne les investissements dans les états financiers, qu'ils soient valorisés au VPP.* » **(U 02***)*

L'IASB n'a pas modifié la norme IAS 29 dans le sens de la demande argentine. Au contraire, le normalisateur argentin a incorporé à sa propre norme les concepts définissant un contexte inflationniste, tels qu'ils sont décrits dans l'IAS 29.

L'ajustement par inflation constitue un cas où les positions en présence sont confrontées:

- Le dynamisme des acteurs locaux militant pour que le paramètre inflation soit pris en compte montre la façon dont la dualité de la structure se profile en Argentine.
- La non-prise en compte de ce paramètre bloque l'imprégnation du modèle IFRS et par conséquent la production d'image fidèle en comptabilité.
- N'est-ce qu'une question de temps ?

★ ***Synthèse sur la première question de recherche***

Le processus d'adoption des IFRS en Argentine est étudié comme un changement structurel qui peut être analysé à la lumière des dimensions de la structuration, comme nous l'avons fait en détail.

Le tableau de synthèse ci-après est riche pour l'analyse globale du phénomène. Nous remarquons à travers une analyse verticale de chacune des dimensions Signification, Légitimation et Domination, globalement dans leurs trois niveaux, et de leurs interactions :

1. Que l'harmonisation comptable mise en place fin des années 90 a préparé le terrain conceptuel pour accueillir l'idée de l'adoption.
2. Que l'adoption des IFRS s'est imposée formellement par la dimension de la domination. Les discours de la globalisation, de la convergence et de l'inévitabilité de ce processus l'ont renforcée sur les autres dimensions.
3. Que le discours s'est bien installé chez les acteurs qui justifient leur action par rapport à ce discours, par ex. l'importance du langage global et de la comparabilité.
4. Que la décision d'adoption n'a pas été un choc grâce aux conditions mises en place auparavant.
5. Qu'au sein du Pouvoir exécutif il existe des contradictions formalisées via des réglementations ou décrets :
    a. Entre ses organismes : AFIP, IGJ et CNV, sur l'acceptation des IFRS
    b. Avec le public : le gouvernement ne reconnaît pas la prise en compte de l'inflation sur la comptabilité.
6. Que la logique dominante et les ressources financières locales ont alimenté la structure de signification, dans le sens donné par les acteurs à la décision d'adoption.
7. Que l'accueil des IFRS en Argentine montre que le pays et les entreprises qui les appliquent ont une perception d'une légitimité accrue.

En faisant le même exercice analytique au niveau horizontal, c'est-à-dire en mettant en phase la structure et l'action sociale, quelle que soit la dimension en jeu :

1. Que la décision d'adoption a été prise par le pouvoir exécutif et soutenue par le normalisateur argentin sans opposition malgré l'absence de prise en compte des facteurs contextuels argentins.
2. Que la culture anglo-saxonne structurée dans le cadre conceptuel se trouve confrontée à une réalité qui ne lui ressemble pas : instabilité économique, inflation, marchés de capitaux de petite dimension, financements bancaires et entreprises de dimension souvent familiales.
3. Que les aspects liés à la légitimité que l'Argentine gagne en adoptant un ensemble de normes perçues comme étant de qualité, sont plus importants que le manque d'adaptation de cet ensemble de normes.
4. Qu'en Argentine on adopte les IFRS, car *« personne n'oserait dire non »* et parce qu'on accède à d'autres avantages tels que l'accès à des bourses internationales

5. Qu'une peur des sanctions et l'utilitarisme priment dans un contexte ayant une histoire financière difficile.
6. Que l'objectif de l'adoption des IFRS au niveau légal est réussi. La qualité de sa mise en place est autre chose.

La TS nous a permis de faire cette lecture horizontale et verticale où nous avons identifié des <u>déconnexions</u> entre la structure et l'action sociale d'un côté, et entre la dimension de la signification et celle de la légitimation et la domination de l'autre. Ces déconnexions vont configurer des particularités du choix normatif qui vont engendrer des conséquences sur le profil de la structuration (de surface). La TS nous permet d'identifier les axes des déconnexions et leurs conséquences sur l'action.

En effet, nous retrouvons Hope *et al*. (2006)[461] sur ce point. Sur un plan pratique il peut être difficile de démêler l'effet des facteurs institutionnels ayant agi dans le choix comptable. Cependant, la TS nous a permis de dégager les aspects les plus importants liés à ce choix.

461 HOPE, JIN et KANG, *Loc. cit.*

Table V-19 Synthèse de l'analyse structurationniste de l'adoption des IFRS en Argentine (1°Q)

	Signification	Légitimation	Domination
Structure sociale	Les objectifs de l'adoption sont bien partagés avec les acteurs, ils reconnaissent que l'adoption est inévitable face à la globalisation et régionalisation, que les IFRS sont « le langage global » et qu'elles permettent que l'information soit « comparable. »	**Adéquation aux normes sociales** L'adoption en bloc pour la conformité établit par Cadre conceptuel IFRS Normes légitimées par le G20, IFAC et GAFI **Moyens de gouvernance** Consensus entre FACPCE et CNV	Les relations de dépendance et d'autonomie associées aux interactions Adhésion et cohésion Le G20 Processus d'adoption latino-américain. Filiales de multinationales Rôle de cabinets d'audit Analyse de risque facilité Négociation et conflits Lutte pour leadership interne
Interméd iation	**Schéma d'interprétation** =>Harmonisation précède l'adoption => Le *discours pro-adoption* : « langage global », « comparabilité », « inévitable », « attraction des capitaux », « positifs pour le pays ».	**Normes et Valeurs** ▪ La perception que l'adoption est « bien faire les choses » ▪ Action dans l'intérêt du pays ▪ Conformité comme valeur nécessaire ▪ La diminution des coûts de consolidation et analyse est une valeur normale.	**Ressources** Financières • Llocales : FACPCE D'autorité. * Recommandation de l'IOSCO * Appartenance à l'IFAC - Locales : CNV et FACPCE
Action sociale	**Communication** Ce que l'utilisation des IFRS communiquerait. L'Argentine porte le label ***« IFRS adopter »*** malgré des Conditions de **contexte** non prises en compte dans le cadre normatif, dont l'**inflation** - Cadre connu et accessible. -Pas de norme pour la prise en compte de l'inflation : cadre inadapté - Facteurs du contexte : taille du marché, contraintes règlementaires, économiques et institutionnelles.	**Sanction si non-conformité aux IFRS** **1. Adhésion à l'IFAC et IOSCO compromise si non adoption** 2. *Négative* : interdiction d'accès à la Bourse locale si non-application des IFRS. 3. *Positive* : accès à des bourses internationales si application. 4. dhésion aux recommandations des organismes internationaux : G20, BM, *etc*.	**Pouvoir** (capacité à faire produite les résultats) *Follow my leader approach* : un petit groupe de la FACPCE décide de représenter le pays et de diriger le processus d'adoption. La CNV qui décide de l'adoption et se coordonne avec la FACPCE.

Jack (2017)[462] analyse l'application de la TS dans la recherche en comptabilité et précise que l'étude de l'action n'est pas le seul point intéressant en la matière. Il serait notamment intéressant d'examiner si dans un même contexte les choses pourraient se faire différemment et pour quelles raisons il en serait ainsi. Dans notre cadre, la question du discours comptable sur la globalisation ne fait pas partie des sujets maîtrisables dans la conscience individuelle, le

462 JACK, *Op. cit.*

discours sur la convergence comptable relevant beaucoup plus de la conscience collective. Cependant, les moyens avec lesquels le normalisateur argentin pense avoir une possibilité d'action relèvent beaucoup plus de l'interaction régionale avec l'IASB. Cela revient à dire qu'il n'y a pas de questionnements sur le fond du processus, mais plus sur la forme. Il n'y a pas d'interrogation ou de questionnement sur le bienfondé de l'adoption mais sur la façon d'acquiescer. Ceci montre l'enracinement du discours de la convergence comptable.

Si on souhaite faire un lien avec les conceptualisations de la comptabilité proposées par Englund *et al*. (2011)[463] : la comptabilité comme structure, comme artefact ou comme un phénomène de réciprocité entre structure et artefact, nous considérons que l'adoption des IFRS en Argentine représente le cas de la comptabilité en tant que structure. C'est à dire qu'il s'agit de l'adoption d'un référentiel ou d'un cadre conceptuel comptable.

Conceptualisation de la comptabilité	**Aspects clés de l'étude**	**Notre recherche**
Comme structure	La comptabilité constitue les propriétés structurelles des systèmes sociaux (S-L-D)	L'adoption des normes IFRS en Argentine constitue un **changement de structure** : des concepts du langage, des sources de légitimation et le résultat des relations de domination.
Comme artefact	La comptabilité constitue le système formel, incluant le système informatique, les *reporting*s, les règles et les techniques spécifiques.	Peu de changement dans les systèmes formels selon nos sources, obéissant exclusivement à l'adoption.
Comme réciprocité entre structures-artefact	La comptabilité peut être structure ou artefact, d'une façon interchangeable.	Donc peu probable qu'il s'agisse d'une réciprocité.

Table V-20 Notre positionnement sur la base de Englund *et al*. (2011)

Ce changement de structure n'est pas apparu spontanément mais progressivement avec la décision des IFRS. Il a commencé à se profiler lorsque le normalisateur argentin a réfléchi au besoin d'une **harmonisation comptable,** d'abord régionale, et il a décidé à la fin des années 90 que les normes vers lesquelles il fallait converger étaient les IAS à l'époque. Un des premiers pas a été la définition d'un cadre conceptuel inspiré de celui des IFRS dans les normes locales. La réponse globale à l'adoption faite ensuite par l'Europe a légitimé les IFRS. Les organisations internationales les ont validées et elles ont commencé à être recommandées comme des normes de qualité. Dans ce contexte l'harmonisation a été un changement de structure graduel ayant conduit à la décision d'adoption, suite aux mécanismes de domination et légitimation.

463 ENGLUND, GERDIN et BURNS, *Loc. cit.*

D. Analyse de la dualité de la structure

Selon le concept de la dualité de la structure de la TS, les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont un moyen et un résultat des pratiques qu'ils organisent d'une façon récursive. Notre analyse porte sur la normalisation comptable et plus précisément sur l'adoption d'un ensemble de normes internationalement acceptées.

Lorsqu'on se tourne vers Chan (2015)[464] qui a étudié comment la TS est utilisée dans la recherche sur la régulation comptable, il précise que *« les cultures sont localisées dans la structure et le processus de normalisation comptable est au niveau de l'action. »*

Les définitions données à la « *culture* » apparaissent comme étant « *une identité virtuelle de la totalité environnementale* », les « *cultures substantives* » étant « *les structures de S-L-D* » en mode recherche.

*Il précise « qu'avec cette méthodologie la recherche sur la régulation comptable vise à comprendre comment les acteurs liés à la normalisation puisent dans la culture pour établir les normes comptables ». « **Les cultures sont structurées dans les normes**.* »

Nous avons étudié le profil comptable du référentiel IFRS et nous avons vu que plusieurs auteurs le placent dans un courant anglo-saxon. Notre recherche a aussi mis en évidence le poids important des **conditions suivantes :**

- Régulateur global légitimé au niveau international,
- Rôle actif du normalisateur argentin : portant une vision du monde, recherche de légitimité,
- Conditions contextuelles non prises en compte : l'inflation,
- Cadre normatif ne prenant pas en compte cette condition,
- Information comptable en IFRS : utilité compromise, en théorie. Nous allons analyser ce point dans la 2ème question de recherche.

En effet, ces conditions, liées au changement et à la continuité comptable, deviennent des conditions de structuration. Un choix comptable avait déjà été formalisé par une décision politique de 2009 et les concepts sous-jacents de ce choix avaient commencé à imprégner les structures depuis la décision d'harmonisation. Cependant, le cadre international ne s'adaptant pas parfaitement au contexte argentin la profondeur et l'efficacité du changement normatif en ont été compromises.

D.6 Dialectique du contrôle

Dans notre cas, nous nous trouvons face à une situation où la profession argentine **manque de pouvoir** pour faire un changement normatif, ce qui a des conséquences sur l'information

464 CHAN, Loc. cit.

comptable. Le pouvoir n'est pas une « ressource » en soi au sens de la TS mais il se reflète cependant dans les « ressources » constituées dans notre cas par les normes et valeurs véhiculées par les IFRS ainsi que par les ressources d'intermédiation et d'autorité de l'Etat.
Pour nos interviewés, le pouvoir exercé pour adopter les normes internationales est vécu comme la perte d'un pouvoir d'autorégulation.

> *« Ceci est le grand problème IFRS : la perte de l'autorégulation. Tu n'as pas une norme qui recueille tes problèmes. »* (**U 02)**

Etant donné que les demandes de la FACPCE n'avaient pas été accueillies favorablement, cette dernière s'est organisée en liaison avec d'autres normalisateurs latino-américains pour fonder en 2011 l'organisation GLENIF *(Grupo Latinoamericano de Emisores de Normas de Informacion Financiera*) ou GLASS (en anglais : Group of Latin American Standard Setters). Cette organisation technique a pour premier objectif d'interagir avec l'IASB afin d'établir des contributions techniques directes dans tous les documents publiées par cette dernière.
Dans ce cadre, les organisations professionnelles, ont essayé de compenser la perte de pouvoir national.
Des demandes de révision de la norme IAS 29 ont été faites par le GLENIF à l'IASB sans réponse favorable.
Au même moment en 2011, au sein de l'IASB le groupe EEG (*Emerging Economies Group*) est créé. Ses 12 membres sont les normalisateurs nationaux de pays faisant partie de ce groupe. Nous y trouvons notamment l'Argentine, le Brésil, la Chine. Selon nos entretiens, des demandes ont été faites au sein de l'EGG afin de mieux prendre en considération la problématique normative, mais sans succès à ce jour.

> *« De nos jours, nous n'avons pas convaincu l'IASB pour qu'il fasse la modification (de la norme IAS 29), ni par notre action directe ni via le groupe EEG dont on fait partie »* **(N 03)**

La demande a été renouvelée par la FACPCE en 2014 sans succès.

> *« L'année dernière (2014 au Congrès de professionnels) il y a une présentation pour pousser encore une fois l'ajustement par inflation. La FACPCE prend ce sujet et fait une présentation à l'IASB en lui demandant qu'il rouvre la discussion sur l'ajustement par inflation, non-par hyperinflation… Nous, en Argentine, on se propose pour y travailler. L'IASB a dit non, que ce n'est pas un sujet dans son agenda.*
> *Cette réponse a été très mal ressentie en Argentine…* » (**N 01**)

Concernant l'application des normes, la **dialectique de contrôle** conduit certains pays à une situation de dépendance malgré l'existence de certaines ressources, comme par exemple, la

participation au groupe EEG, mais dont le pouvoir d'influence est limité. Ces pays n'étant pas efficaces dans leurs demandes individuelles face au normalisateur international, ils ont décidé de se rassembler afin d'agir collectivement en vue de gagner un pouvoir grâce à leur action régionale (GLENIF). Les pays les moins puissants (les adoptants Latino-américains) continuent néanmoins d'influencer les activités du normalisateur international.
La FACPCE ayant investi autant d'efforts dans la question de l'adoption a pourtant validé un format comptable ne correspondant pas au contexte argentin. Dans ce cadre, nous avons relevé des commentaires comme celui-ci :

> « *On génère chez les professionnels : "et voilà ! nous, nos affaires locales, personne ne s'en occupe !" comment on va mettre en place des normes internationales si, lorsqu'on a besoin de quelque chose, ils ne nous aident pas. Et le sujet de la souveraineté recommence.* » (**N 01)**

En effet, selon notre interviewé, la question de la souveraineté a été exacerbée par la non prise en compte des questions locales comme, par exemple, l'inflation. Mais d'une certaine façon, cette situation fixe le destin des IFRS en Argentine.

> « *Aujourd'hui, la Banque Centrale avance dans le processus des IFRS parce que le G20 l'exige, mais il est probable que dans le futur on assiste à des situations comme celle-ci (questionnements sur la souveraineté). Les IFRS pour les cotées, les banques et les assurances et c'est tout. Nous allons maintenir 99% des entreprises en normes locales.* » (**N 01)**

★ *Quelle stratégie de normalisation ?*

La déconnexion de la réglementation comptable adoptée par rapport au contexte argentin est expliquée par un lien très fort entre la légitimité portée par le régulateur global et une stratégie d'insertion dans le monde du pays récepteur, perçue comme possible grâce à l'adoption de ces normes. Les conditions du contexte ne sont pas prises en compte ni par le référentiel comptable international ni par les institutions politiques locales. Même si une norme locale sur l'inflation existait, elle a été contrainte par un décret politique, ce dernier toujours en vigueur lors de l'harmonisation de la norme locale sur l'IAS 29. Sur ce point il y a eu un démantèlement de la comptabilité locale, pour faire place au référentiel international. Dans les faits, cela n'a rien changé en raison des conditions, des tenants et des aboutissants qui façonnent la comptabilité argentine.
En d'autres termes, au niveau de la structure nous sommes face à un changement comptable dans lequel nous retrouvons un ensemble de normes reflétant les besoins d'un certain type

d'entreprise et d'un certain type de marché de capitaux ainsi que de certains types d'utilisateurs, **dans l'hypothèse d'un contexte de stabilité monétaire**. Ce modèle est adopté et adapté en Argentine par des soucis de recherche de légitimité principalement, gardant des écarts d'efficacité, car ce modèle n'est pas taillé pour le contexte argentin.

Dans ce sens, Zehri et Chouaibi (2015)[465] avaient précisé que « *l'analyse de la composition de l'IASB et sa structure font ressortir la place prédominante des membres d'origine anglo-saxonne. Cette différence géographique se manifeste dans les thèmes à traiter et couverts par ces normes, ceux qui sont mis en avant, en fait, par les entreprises établies dans ces pays* ». Ceci explique que des sujets tels que le traitement comptable d'une inflation inférieure à 100% cumulé sur trois ans n'a pas été traité.

Cette situation alerte sur les défauts ou les insuffisances du cadre IFRS pour les pays subissant une inflation ponctuelle ou permanente.

Le changement comptable néanmoins a eu lieu, conservant les conditions d'inefficacité du cadre pour un pays inflationniste. Dans ces circonstances il ne faut pas s'attendre à une application réussie telle qu'attendue.

465 ZEHRI et CHOUAIBI, *Loc. cit.*

VI. Chapitre 6 : Quels sont les mécanismes agissant dans sa mise en place ?

Pour rappel, nous analysons chaque question de recherche avec un cadre théorique sous deux perspectives : la théorie néo-institutionnelle (TNI) et la théorie de la structuration (TS).

VI. 1 Analyse avec la TNI : mythe et découplage

Selon notre cadre d'analyse, nous allons utiliser le concept de mythe et de découplage pour aborder la deuxième question de recherche.

Nous partons du principe que le **mythe** ou la **structure formelle** se matérialisent dans le référentiel comptable international par les IFRS. Comme nous avons vu dans la première question de recherche, les IFRS constituent, selon la logique dominante, de normes de qualité dont l'application produirait une information financière comparable et utile à l'investisseur pour la prise de décision. De façon à répondre à notre question, nous allons considérer que toutes les raisons données dans le texte règlementaire (RG 562/2009) adoptant les IFRS constituent des mythes[466]. Pour rappel, ces raisons concernaient la production d'une information comparable, transparente, susceptible d'attirer des capitaux.

Nous avons vu aussi que, selon Meyer et Rowan (1977),[467] les structures formelles de nombreuses organisations reflètent d'une façon dramatique les mythes de leurs environnements institutionnels au lieu de considérer les demandes de leur environnement de travail.

Figure VI-1 La confrontation mythe et réalité dans le cadre de la mise en oeuvre des IFRS

466 « Dans les sociétés modernes, les mythes générant des organisations formelles structurées ont deux propriétés. D'abord, ce sont des prescriptions rationnelles et impersonnelles identifiant des objectifs sociaux aux objectifs techniques… Ensuite, les mythes sont hautement institutionnalisés, hors de la portée d'une organisation ou d'un individu. Ils doivent, en conséquence, être considérés comme légitime, hormis les évaluations d'impact ou résultat » (p. 4-5, Meyer et Rowan, 1977)

467 MEYER et ROWAN, *Loc. cit.*

a) Le mythe des IFRS en Argentine

En partant de nos entretiens et de l'analyse documentaire et de la presse, nous allons préciser les différents éléments de la structure formelle et informelle.

Nous avons vu que les avantages ou les objectifs de l'application des normes IFRS décrites par la CNV dans le document des considérations (RG 562/2009)[468] *pour l'adoption des IFRS étaient :*

- *La CNV considère que les IFRS constituent des normes de qualité internationalement reconnues dont l'adoption est une condition nécessaire pour favoriser les investissements dont le marché argentin a besoin.*
- *L'information financière élaborée avec les IFRS sera comparable, fiable, objective et pertinente au niveau international.*
- *L'attraction des capitaux extérieurs en raison de la facilité de la prise des décisions de la part des investisseurs mondiaux.*

Nous avons déjà avancé dans notre analyse, lors de la première question de recherche, qu'il y avait une réduction intellectuelle à considérer que l'attraction des capitaux résulterait d'états financiers de qualité et que celle-ci découlerait des normes utilisées pour les préparer. Ce raisonnement laisse de côté tout l'aspect de la performance opérationnelle ou administrative d'une entreprise et la qualité du processus comptable. Il laisse aussi de côté toutes les variables institutionnelles liées à l'insécurité juridique ou au risque pays ou aux taux d'intérêt, dont des études ont déjà pointé l'importance dans l'attraction des capitaux.

Le mythe ici peut s'exprimer ainsi : l'information financière élaborée avec IFRS sera comparable, fiable, objective et pertinente au niveau international. Les IFRS permettent ainsi d'attirer des capitaux.

Effectivement comme Meyer et Rowan (1977)[469] le suggèrent, **les mythes ont deux propriétés :**

1° propriété : ce sont des prescriptions rationalisées et impersonnelles identifiant des objectifs sociaux comme étant des objectifs techniques en spécifiant la forme d'une règle appropriée pour les suivre.

***Objectifs sociaux** : la pertinence internationale et l'attraction de capitaux*

***Objectifs techniques** : application des IFRS*

2° propriété : au-delà de la discrétion individuelle, ils sont considérés légitimes. Dans notre cas, personne ne discute si les IFRS apportent effectivement ces effets.

468 CNV, Resolución General No 562 Adopción de normas internacionales d'información financiera.
469 MEYER et ROWAN, Loc. cit.

Dans leurs travaux sur le Bangladesh, Mir et Rahaman (2004)[470] font référence à la création des mythes de la part des institutions, telles que les organisations professionnelles par exemple, organisations qui visent à gagner en légitimité en perpétuant des activités cérémonielles, telle que l'adoption des IFRS.

Nos entretiens confirment **la fonction de mythe des IFRS en Argentine**. Par exemple dans l'entretien avec un membre de l'organisation normalisatrice (N03) et boursière (E-AB01) :

> *« Nous, de la profession, on pense que pour l'Argentine, pour son développement économique et durable (objectif social) il est fondamental d'enlever les obstacles à son insertion… Le groupe de la fédération est convaincu que ce que nous pouvons faire pour l'insertion du pays (objectif social) est d'apporter ce qu'on considère comme très important (l'adoption des IFRS). (***N 03)**

L'origine du mythe des IFRS

Pour rappel la principale proposition de Meyer et Rowan sur l'**origine des mythes était :**

> *« Proposition 1 : lorsque des règles institutionnelles rationalisées apparaissent dans un certain domaine d'activité, des organisations formelles se créent et s'élargissent par l'incorporation de ces règles aux éléments structurels. »*
>
> .

Les *« règles institutionnelles »* sont dans notre cas les normes comptables internationales.

Le « *domaine d'activité »* correspond à l'émission des états comptables des entreprises cotées et l'environnement touché par ce processus.

Les « *organisations formelles se créent et s'élargissent par l'incorporation de ces règles aux éléments structurelles.* Il s'agit des normes locales qui, dans un premier temps, ont été adaptées à des fins d'harmonisation au référentiel international avant d'être adoptées définitivement.

Trois processus génèrent les mythes suite à l'étude de la théorie :

1. *L'élaboration des réseaux complexes relationnels,*
2. *Le degré d'organisation collective de l'environnement,*
3. *Les efforts de leadership des organisations.*

On retrouve la **notion de réseau relationnel** appliquée au besoin de ne pas être laissé de côté par la globalisation en général et l'Amérique latine en particulier, sans oublier le cadre des multinationales avec filiales en Argentine. Les interviewés P01, U01, AP01, AP02 et EA-01 illustrent cette perception.

470 MIR et RAHAMAN, Loc. cit.

*« …En raison des engagements avec le Mercosur, G20, institution qui a encouragé le langage financier global » (***AP 01***)*

*« Si on veut être dans le monde, on doit accepter certaines règles ; dans des pays avec des institutions fragiles, il y aussi des filiales cotées et qui doivent être consolidées. » (***AP 02***)*

On retrouve la **notion d'organisation collective** comme source de la légitimité du mythe. La légitimité de l'adoption des IFRS est née de la diffusion via des réseaux institutionnels et à partir d'une obligation légale.

Dans notre cas, l'adoption est possible parce qu'une réglementation l'a rendue obligatoire pour les sociétés cotées. En amont, une harmonisation comptable avait eu lieu, matérialisée par un changement progressif des normes locales, démarrant le changement de structure analysée dans la première question.

La diffusion de ce mythe à travers les réseaux relationnels a fourni une légitimité basée sur la supposition que le mythe est rationnellement effectif.

La Banque Centrale d'Argentine, lorsqu'elle explique son projet d'adoption des IFRS pour les entités financières, en précise le contexte et nos interviewés (AP02 et AP01) nous expliquent cette diffusion :

*« L'Argentine, en tant que membre du G20 et du GAFI, a pris l'engagement de converger vers des standards internationaux de normes d'information financière. » (***Communication « A » 5541***)*[471]

*« Il y a le thème du G20 qui dit qu'on doit souhaiter des normes de qualité, après ils ont fini par dire que les normes de qualité étaient celles de l'IASB ou de la FASB » (***AP 02***)*

Enfin, nous avons les **efforts de leadership des organisations locales** pour donner forme ou pour participer à la création des règles institutionnalisées, dans notre cas, les IFRS. Dans notre contexte particulier, l'organisme professionnel et normalisateur aurait pu être en concurrence avec l'autorité boursière dans la course au leadership de l'application des IFRS selon AP02 et N02.

*« Il y a eu une insertion pour que la CNV prenne en compte à la profession argentine à travers la FACPCE. » (***N 02***)*

471 BCRA, Comunicacion « A » 5541, 2014, http://www.bcra.gov.ar/pdfs/comytexord/A5541.pdf.

Face au risque de mésentente ou de conflit, ces deux institutions ont choisi de coordonner leurs efforts et de maintenir leurs compétences, au lieu de chercher à renforcer leurs pouvoirs respectifs.

b) L'impact du mythe sur la réalité argentine

Maintenant, nous allons regarder comment le mythe des IFRS a impacté les organisations**.** Selon notre cadre théorique et l'analyse de la première question, nous sommes face à un isomorphisme institutionnel lorsque l'Argentine adopte les IFRS comme résultat de différentes pressions institutionnelles. Ceci a été analysé dans notre première question de recherche.

Les **conséquences de l'isomorphisme institutionnel** sont décrites par Meyer et Rowan (1977) :

- Incorporation des éléments plutôt légitimés en externe qu'en matière d'efficience,
- La valeur des éléments structurels est définie par un critère d'évaluation externe et cérémoniel,
- La dépendance sur des institutions externes réduit la turbulence et maintient la stabilité.

Le rôle symbolique des normes internationales avait déjà été reconnu par Touron (2000)[472]. Or, selon Meyer et Rowan (1977) les mythes trouvent leur origine de la manière suivante :

« Proposition 3 : les organisations qui incorporent des éléments socialement légitimés et rationalisés dans leurs structures formelles maximisent leur légitimité et augmentent leurs ressources et leur capacité à survivre. »

Concernant l'incorporation des éléments légitimés en externe, c'est à partir de l'harmonisation que les concepts des IFRS ont commencé à être incorporés à la norme comptable locale. Nos interviewés (U03, A01, P01) nous expliquent :

> *« L'Argentine prend ceci (les IFRS) parce que le monde allait dans un sens et nous, comme d'habitude, le train passe et on monte dans le dernier wagon, accrochés à la fenêtre», comme relevé déjà précédemment.* **(A 01)**

Concernant le critère externe d'évaluation, on le retrouve dans la réglementation d'application :

> *« l'information financière élaborée selon les IFRS sera comparable, fiable, objective et significative au niveau international, ce qui permettra d'attirer des capitaux et facilitera la prise de décision de la part des investisseurs dans un monde où les flux internationaux de capitaux acquièrent de plus en plus d'importance. » (***RG562/2009***)*

472 TOURON, « Apports et limites de la théorie institutionnelle des organisations : Etude de trois cas d'adoption de normes comptables internationales en France ».

La norme d'adoption fournit le critère d'évaluation externe parce qu'elle établit que l'adoption des IFRS permettrait l'objectif souhaité d'attraction de capitaux, grâce à la production d'une information pertinente avec le cadre IFRS.

D'un autre côté, en interview, on constate que les acteurs ont saisi le sens du mythe et incorporé le critère d'évaluation :

> *« C'est utile ? En raison d'une question d'image. L'IASB et les IFRS ont une bonne presse et il semblerait que lorsqu'un pays dit "non, je ne vais pas les utiliser", il est en train de mal faire les choses* **»,** comme relevé précédemment **(AP 02)**

Concernant <u>la réduction de la turbulence et le maintien de la stabilité</u> :

> *« Les dirigeants de la FACPCE vont dire qu'ils les ont adoptées parce qu'ils veulent améliorer la qualité des états financiers. Ils* (les dirigeants de la FACPCE*) ont l'Acte de Tucuman où ils se sont engagés* (à valider les nouvelles normes*) sans changements et avec l'entrée en vigueur proposée. » (***AP 02***)*

Pour comprendre ce point, il faut se rappeler que l'Acte de Catamarca (2002), révisé par l'Acte de Tucuman (2013), a été signé par les conseils professionnels de toutes les provinces cherchant à simplifier la normalisation comptable. Une fois qu'une norme comptable est soumise par la Fédération aux provinces, elle est considérée comme validée dans l'état. Cet accord date de 2002 et a permis l'uniformisation formelle interne pour donner suite à la convergence comptable internationale.

Fermin del Valle, vice-président argentin de l'IFAC de 2004 à 2006, expose dans un entretien en 2005 sur les normes comptables argentines le point suivant :

> « *Maintenant, les normes comptables sont unifiées, il faut garder l'homogénéité. Les objectifs de la profession devraient être la qualité, homogénéité nationale et convergence internationale* ». [473]

Fermin del Valle était directeur en 1997 de la commission émettrice des normes comptables argentines (CECyT) lorsque les efforts d'harmonisation comptable ont commencé. Selon Palacios et Conesa (2005)[474], Fermin del Valle a montré le besoin de chercher l'unité normative comptable au niveau national étant donné qu'au niveau Mercosur et IFAC ce besoin d'harmonisation était déjà présent. Le choix des IFRS (IAS à l'époque) vient du GIMCEA (Groupe Intégration Mercosur Comptabilité, Économie et Administration) qui s'est positionné à l'époque et a recommandé aux pays membres de prendre la direction des IAS.

---

473 FERMIN DEL VALLE, Loc. cit.

474 PALACIOS MANZANO et MARTINEZ CONESA, *Loc. cit.*

Dans notre revue de la littérature, nous avons vu Rodriguez de Ramirez (2009)[475] faire un commentaire sur les épisodes de séparation et de réunification entre la capitale et la province :

« *des conflits… apparaissent dans les processus de règlementation où priment des intérêts qui ne se correspondent pas directement ou nécessairement avec les fondements théoriques des normes et qui convertissent le propre processus de régulation dans un élément d'étude intéressant dans le domaine du discours comptable* ».

Dans ce cadre, nous pouvons envisager les IFRS comme une solution aux conflits internes de la profession, tout en gardant la légitimité et ses chances de survie, face à un contexte régional et international qui allait dans le sens d'une harmonisation comptable généralisée.

c) Les conflits préexistants et nouveaux : tous face au mythe

Pour rappel, lorsque la réussite d'une organisation dépend d'un isomorphisme avec des règles institutionnelles, **deux problèmes** apparaissent :

1) Les activités techniques et les attentes d'efficacité créent des conflits et des incohérences dans les efforts dépensés pour se conformer aux règles cérémonielles de production → Conflit technique

2) Etant donné que les règles cérémonielles sont transmises par des mythes pouvant venir de diverses parties de l'environnement, les règles peuvent être en conflit entre elles. → Conflit d'environnement

Ces incohérences constituent un problème pour l'efficacité car la coordination et le contrôle deviennent problématiques.

Dans notre cas, **les conflits et incohérences** ont trait à l'impossibilité ou à la difficulté d'atteindre les objectifs mythiques publiés pour l'adoption des IFRS et consistant en une information comparable, fiable et significative et susceptible d'attirer des capitaux.

Nous allons étudier ensuite les obstacles rencontrés dans la réalisation du mythe :

c.1) Problèmes pour se conformer aux règles en raison d'un conflit technique

1. Une application de mauvaise qualité

Des interviewés (F01, U01) nous ont fait part de leur inquiétude concernant la qualité questionnable de l'application des IFRS par les sociétés obligées en Argentine.

475 Maria Del Carmen RODRIGUEZ DE RAMIREZ, « Implicancias de la Resolucion Tecnica (FACPCE) 26 para los distintos actores involucrados con la informacion financiera. », Errepar Contabilidad, 20 avril 2009.

« Il faut penser que l'adoption a été pauvre, tant dans l'aspect technique et quantitatif. Ceux qui l'ont fait l'ont mal fait et pas proprement. » (**F 01**)

Cependant, l'autorité boursière estime que les IFRS ont amélioré la qualité globale de l'information financière publiée.

« *La préparation des états financiers en IFRS a amélioré considérablement l'information produite par les sociétés cotées.* » (**E-AB01)**)

Ceci peut être expliqué par l'augmentation du volume de l'information produite ou une meilleure qualité de l'audit.

« *Il y a une entreprise qui vient et qui te dit qu'elle veut appliquer les IFRS. Tu lui fais une réconciliation en détaillant tous les aspects de valorisation. À ce moment-là, on se rend compte de tout ce qui est valorisé incorrectement avec la norme locale. … la faille de la norme locale qui n'est pas respectée.* » (**A 01**)

Par ailleurs, les interviewés sont critiques vis-à-vis de la compétence technique de la CNV pour contrôler les états financiers en IFRS. Ils estiment que l'amélioration de la qualité mise en avant par la CNV est à relativiser.

« *Il faut penser que la CNV est un organisme étatique de contrôle, ayant adopté un ensemble de normes sans les comprendre un minimum*. » (**N 01)**

Le représentant de la Banque Mondiale, lui, a considéré que la réussite de l'adoption a aussi dépendu de l'amélioration d'autres aspects, tels que ceux liés aux mécanismes de contrôle de régulateurs par exemple.

Condition « *négative : la mise en place effective demande des mécanismes de contrôle et intervention des régulateurs…* » (**E-BM 01**)

2. <u>Le problème de l'inflation et son absence de prise en compte dans les comptes portent atteinte à la qualité de l'information, un des aspects mythiques de l'information comptable</u>

Cet aspect a été évoqué par la majorité des interviewés (par ex. U02, E-U05, E-U04, E-U07, P01) qui perçoivent que les efforts déployés dans la production des états financiers finissent par produire une information de valeur nulle.

« Ce qu'on montre est qu'on fournit de l'information qui ne sert à rien. » (**U02**)

« *Aujourd'hui, il serait très difficile de prendre des décisions sur la base des états financiers légaux*. » (**P 01**)

Dans ces circonstances, nous pouvons comprendre que la qualité de l'application soit un souci.

« Je comprends la préoccupation des entreprises pour refléter l'inflation dans les états financiers car nous l'avons aussi, les professionnels, la FACPCE… » (**AP 01)**

3. Des états financiers dévoilant des situations non souhaitées ?

Il semble que les états financiers en IFRS dévoilent des situations et performances non souhaitables.

> « *Les IFRS te sortent de ce chemin et tu as plus de restrictions. Ton actif diminue, les entreprises disent "non, je ne sors pas avec ce bilan chercher du financement, personne ne va me donner, il est mauvais". Ce qui se passe est qu'il a été toujours mauvais, ce qui se passe c'est que tu as menti* » (**U 02)**

Néanmoins, cette perception des effets non-souhaitables sous IFRS est à modérer au vu du manque d'ajustement par inflation depuis plus d'une dizaine d'années.

Pour rappel, les états financiers ne sont pas ajustés par inflation en raison d'un décret du Pouvoir exécutif de 2003 qui a interdit cette procédure. D'un autre côté, l'Autorité fiscale ne reconnaît pas l'inflation dans la liasse fiscale depuis les années 90.

L'harmonisation avec les IFRS et leur adoption postérieure ont entraîné l'harmonisation (en 2013) de la norme locale sur l'inflation avec l'IAS 29.

La profession a fait part de ses inquiétudes par écrit au Ministre de l'Économie en 2014, mettant en avant le fait que les états comptables ne représentaient pas la réalité et demandant en même temps la suppression de ce décret.

À ces conditions, il faut ajouter le manque d'indice fiable pour calculer l'inflation pendant la période où nous avons eu ces entretiens, cependant cette question a reçu un début de réponse en 2016 avec le nouveau gouvernement.

Aujourd'hui, il n'existe toujours pas de reconnaissance comptable de l'inflation. Dans ces conditions, il est évident que les états financiers ne sont pas utiles à la prise de décision ; cet état de fait est reconnu publiquement par la presse grand public, la presse professionnelle, l'environnement académique et il a été reconnu par tous les acteurs interviewés ayant été questionnés.

c.2) Règles à l'origine d'un mythe appartenant à un environnement différent

À ce stade de notre étude, nous allons exposer les raisons qui constitueraient un défi pour l'application des IFRS en Argentine. Les normes comptables ont été générées pour des contextes économiques stables, des marchés de capitaux plus développés et en considérant l'investisseur comme utilisateur principal. Dans la revue bibliographique, nous avons étudié les caractéristiques et l'origine des membres du normalisateur international nous permettant de soutenir l'affirmation précédente. Un des interviewés met en avant les conditions à prendre en

compte lorsqu'on lit des états financiers argentins. Cette information doit toujours être replacée dans son contexte local car les conditions peuvent être différentes.

> *« … ceci démontre que l'information financière est importante, nécessaire, mais non suffisante pour une analyse correcte de la situation. Hors contexte, elle peut nous emmener vers des situations déconcertantes ou des erreurs dans la prise de décision » (***AP 01***)*

La connaissance du contexte est impérative pour comprendre l'information comptable argentine.

a) Marchés des capitaux limités

L'Argentine se caractérise par l'existence d'un marché de capitaux limité, ce qui a motivé certains acteurs institutionnels à vouloir développer son potentiel via l'adoption des IFRS. Cependant, le constat suivant a été fait par un des interviewés.

> *« En réalité, entre le moment où la transition a été faite et maintenant, le marché n'est pas un utilisateur fort de l'information comptable. Historiquement, en Argentine nous avons un marché de capitaux assez limité, lequel a été assez contraint ces dernières années. Il n'y a pas eu d'entreprises qui sont sorties coter leurs actions… »* **(A 02)**

La raison expliquant la taille limitée des marchés de capitaux est l'importance donnée à d'autres moyens de financement ainsi que les contraintes règlementaires.

> *« Cela a un rapport avec le fait que les entreprises ne cherchent pas dans les marchés un schéma de financement, ils le cherchent ailleurs.* » (**U02**)

Pour un représentant de la Banque Mondiale, face à la question de la taille (plus petite) du marché argentin en tant que condition nécessaire à la mise en place, il s'agirait d'une condition négative appelant une régulation :

> Condition « *négative : la mise en place effective demande des mécanismes de contrôle et intervention des régulateurs…* » (**E- BM01**)

Le manque de pouvoir du marché de capitaux a également été remarqué. Le commentaire concerne les acteurs argentins de la normalisation comptable et leur pouvoir.

> « *La CNV ne s'est jamais mêlée des discussions sur la convenance ou non d'une norme internationale… Le marché de capitaux est de petite taille et il ne modifie pas du tout l'ampèremètre.* » (**N 01)**

b) Marchés financiers et économies instables

Le caractère instable de l'économie ne semble pas constituer un obstacle à l'application des normes IFRS :

> *« Si, au niveau international, ils sont en train d'analyser comment appliquer les IFRS aux PME, il me semble logique de les appliquer d'abord aux entreprises cotées, même dans des pays avec des structures financières fragiles, avec des « bicyclettes financières »*[476] *et avec des problèmes d'unité de mesure, comme nous. » (***U 01***)*

En local, on a conscience des mécanismes et des abus, résultat de l'inefficacité de la régulation et du manque d'éthique :

> « *Peut-être qu'avec l'idiosyncrasie des pays comme le nôtre, ayant des marchés très fluctuants, variant dans les conditions et dans les règles, ces pays peuvent permettre la distribution des bénéfices. Dans le futur, on démontrera peut-être que ces distributions ont mordu le capital*. » (**U 03**)

c) Autre utilité des états financiers

L'utilisateur le plus important des états financiers issus en IFRS en Argentine n'étant pas celui attendu par le Cadre Conceptuel ou par la réglementation, l'utilité effective n'est pas celle attendue par un observateur hors contexte. L'utilité correspondrait à celle que nous trouvons en général dans les pays à tradition comptable continentale. Les propos de E-A01, A01, A02 illustrent notre analyse.

> *« Dans des entreprises fermées,* [les états financiers] *sont utilisés à des fins légales statutaires. … Ces entreprises n'appliquent pas les IFRS, mais si elles les appliquaient, rien ne changerait. » (***E- A 01**)

> *« La vérité est que le marché argentin ne se focalise pas beaucoup sur les états financiers. Bien sûr qu'ils sont significatifs à d'autres effets, des thèmes fiscaux : distribution de dividendes, constitution de réserves, mais pas comme source d'information pour la prise de décision afin de vendre l'entreprise. »* **(A 02***)*

Les contraintes règlementaires sur les marchés de capitaux, les marchés de devises et sur le commerce extérieur nous interpellent sur la volonté de l'Etat d'attirer réellement des capitaux, comme le document règlementaire d'adoption des IFRS le précise pourtant. En effet, d'un côté la CNV adopte les IFRS afin d'attirer des capitaux selon la lettre de la règlementation, d'un autre, l'AFIP, par exemple, maintient les contraintes règlementaires, voire elle les augmente.

4) Des contraintes locales

476 Bicyclette financière : financial bycicle phenomenon ou carry trade. Les dollars sont obtenus par la dette externe, changés en pesos par une banque locale, faisant des énormes gains. Pour plus d'explication, voir Mahon (1996) dans « Mobile Capital and Latin American Development »

Face à la question de la raison de sous-utilisation des états financiers par les marchés de capitaux à des fins de prise de décision, on note l'explication suivante :

> *« Par des problèmes macro : inflation, capacité d'accès au crédit ou aux marchés, alternatives d'investissement. Une entreprise générant des flux en pesos n'est pas attrayante, de la même façon que certaines entreprises règlementées ne le sont pas non plus… Il y a quelques années est apparue la loi de marchés de capitaux en Argentine, par laquelle on notait un contrôle et une potentielle intervention de l'État dans certaines situations »* (**A 02)**

Le **sujet des facteurs locaux** et son lien avec un suivi cérémoniel des IFRS ayant des objectifs autres que la qualité de l'information financière fait son apparition.
Cependant, plusieurs interviewés, surtout des **préparateurs** des états financiers, ont fait allusion aux objectifs publiés de l'adoption, montrant que certains d'entre eux sont en phase avec les objectifs poursuivis.

> *« Dans les entreprises où j'ai travaillé, celles qui appliquaient les IFRS le faisaient exclusivement pour entrer dans le marché de capitaux, de façon à émettre des obligations et des valeurs à court terme…*
> *Dans les entreprises où j'ai travaillé qui se présentent à des licitations publiques et privées…, autant au niveau national et international… adopter ces normes leur permet d'être compétitives avec n'importe quelle entreprise du monde. »* (**E-P 01**)

c.3) Les solutions à travers l'analyse du découplage

Meyer et Rowan (1977) disent que dans des environnements institutionnalisés et face à des conflits et incohérences, la préoccupation concernant l'efficacité de l'activité quotidienne crée des incertitudes. Donc, l'organisation doit trouver des solutions, c'est là où apparaît le découplage.

> « *Proposition 4 : étant donné que les tentatives de contrôler et coordonner les activités dans des organisations institutionnalisées mènent à des conflits et à des pertes de légitimation, les éléments de la structure sont découplés des activités et des autres éléments de la structure.* »

La structure formelle est déconnectée de la structure informelle, dans certains environnements institutionnels. Dans notre cas, il faut évaluer à quel point l'attachement aux objectifs de l'adoption se matérialise, à quel point les acteurs travaillent pour une information comparable, fiable et significative en vue d'attirer des capitaux. Et, bien sûr, il faut s'intéresser à l'efficacité de ce processus.

c.3.1 Les objectifs de l'adoption selon les acteurs

Les opinions sont mitigées. Nous venons de voir que quelques préparateurs croyaient aux avantages des IFRS pour l'Argentine. Cependant, nous rencontrons des individus et des entités non motivés par ces objectifs mais qui appliquent les IFRS ou qui font partie du mouvement général lié à l'adoption.

1) **Mise en place seulement parce qu'elle est obligatoire** : la plupart des interviewés (E-A01, F01, U01, P02, E-P03, E-P04, A02, entre autres) précisent que les IFRS ont été adoptées parce que, s'agissant des entreprises cotées, leur application est obligatoire.

> *« Pour continuer à être dans les marchés de capitaux en 2012, on a adopté les principes de transparence du marché public d'actions… L'entreprise n'a jamais pensé à sortir du marché à cause des normes, mais les objectifs étaient la transparence et la comparabilité. »* **(P 02***)*

> *« L'entreprise est cotée à la CNV pour attirer des capitaux… En conséquence, elle doit adopter les IFRS parce que c'est la norme imposée par la CNV. » (***E-P 04***)*

L'objectif de recherche de conformité est presque unanime.

2) D'autres objectifs liés à l'adoption

Outre le fait de rechercher une conformité avec la réglementation, les interviewés ont mis en avant les aspects suivants :

a) Suivre la tendance internationale, selon P01 et AP01 :

> *« Ma vision personnelle est que l'objectif était d'internationaliser le schéma de reporting des entreprises cotées. Dès ce point de vue, l'objectif est accompli. Il n'y avait pas de buts trop ambitieux. »* **(AP 01)**

b) Augmentation du marché lié aux services d'audit et conseil, selon A01 et E-A01 :

> *« Cabinet hors les Big 4,* (l'adoption) *nous a ouvert toute une gamme de services. » (***A 01**)

c) Simplification des tâches, selon U03 et E-P02 :

> *« Il me semble qu'on rend un service aux entreprises d'analyse de risques qui demandent que les émettrices (des états financiers) appliquent IFRS en leur simplifiant le travail. »* **(U 03***)*

En synthèse, les objectifs de l'adoption, comme nous l'avons déjà analysé, correspondent dans les discours aux objectifs de la règlementation mais nous avons aussi des objectifs marqués par l'utilitarisme ou le pragmatisme.

c.3.2 Ce qui permet le découplage : la logique de confiance et la bonne foi

Le **processus de découplage** est illustré par Meyer et Rowan (1977) par des situations où

« *Les objectifs sont ambigus et des objectifs techniques ont été remplacés par des finalités non questionnables* (categorical ends*)… L'organisation ne peut pas coordonner ses activités parce que les règles formelles, si appliquées, généreraient des incohérences. En conséquence, les individus sont amenés à résoudre d'une façon informelle les interdépendances.* »
Aussi « *ce qui légitime l'organisation la faisant paraître utile malgré le manque de validation technique est la confiance et la bonne foi des participants internes et externes* ».

Dans notre cas, les mots de l'interviewé suivant résument notre situation de découplage entre les objectifs des états financiers et leur préparation, au niveau de l'action sociale :

> « *Après, dans la question de régulation de l'application des IFRS, la CNV a imposé une restriction à l'ajustement (*par inflation*) des états financiers, dans le cas qu'il y en aurait. Cette restriction, dans le cas de l'Argentine, n'empêche pas de déclarer la conformité aux IFRS. » (***AP 01***)*

Nous avons, donc :

- Une inflation officielle inférieure à 100% sur 3 ans.
- Une Autorité des Marchés financiers (CNV) qui n'accepte pas les états financiers ajustés par inflation.
- Des normes IFRS qui ne prennent pas l'inflation en considération.

➢ **Dans ce contexte inflationniste, les entreprises peuvent être conformes aux IFRS et avoir des états financiers qui ne représentent pas la réalité.**

Face à cette situation, le contexte se positionne de la manière suivante :

i. <u>Un organisme normalisateur et professionnel impuissant</u>

Dans notre cas, la position de la FACPCE face à l'adoption des IFRS a été active. Face à la réalité inflationniste, l'institution a attendu longtemps pour intervenir et a laissé agir le décret sur l'interdiction d'ajustement datant de 2003. La règlementation locale comptable sur l'inflation a récemment copié celle des IFRS. L'intervention de la profession via des demandes au Pouvoir exécutif s'est matérialisée en 2013, à la suite des demandes croissantes des professionnels sous la juridiction de la fédération.

Il ne faut pas perdre de vue certaines caractéristiques essentielles du contexte argentin :

➢ C'est l'Etat qui oblige les entreprises à tenir une comptabilité et qui décide quel cadre normatif adopter, mais l'Etat n'émet pas de normes comptables pour les professionnels.

- L'organisation professionnelle émet des normes obligeant les auditeurs, ce sont donc ces normes que les préparateurs utiliseront, à moins que l'État en décide autrement.
- Le cadre IFRS est considéré comme étant un cadre de présentation raisonnable et non pas un cadre de conformité.
- L'harmonie des cadres comptables est essentielle pour l'organisation professionnelle de façon à préserver le consensus général.

Un interviewé l'a expliqué en ces termes :

> « *En principe, si les normes comptables émises par la FACPCE ont une influence sur le rapport d'audit concernant le caractère raisonnable des états financiers, l'effet pratique est la rupture avec l'harmonie avec les régulateurs de l'État. Les entreprises ne peuvent pas corriger leurs états financiers par inflation et de l'autre côté les rapports d'audit doivent se positionner sur une base de conformité, étant donné que le cadre de présentation du régulateur diffère avec celui de la FACPCE. Donc toutes les entreprises seraient dans la conformité et non pas dans la présentation raisonnable. Dans ce cas-là, l'opinion de l'auditeur serait sur la conformité et non pas sur la présentation raisonnable.* » (**AP 01**)

Le normalisateur professionnel ne veut pas sortir de l'harmonie, pour ne pas faire entrer les professionnels en conflit avec les entreprises et avec l'État. La qualité de l'information comptable est la variable d'ajustement.

> *« Pour ne pas être responsable du fait que les IFRS ne soient pas respectées dans le pays, la FACPCE a décidé de ne pas avoir son mot à dire sur la décision si un bilan doit être ajusté ou non par inflation. C'est l'auditeur qui doit se positionner. Cependant, ils ont fixé des conditions inatteignables qui assurent qu'en Argentine, pour le moment il n'y aura pas d'indexation. (***Presse professionnelle***)*[477]

Ces conditions inatteignables sont les critères de l'IAS 29, notamment le critère quantitatif de 100% d'inflation sur 3 ans, justifiant un ajustement comptable des états financiers. Ce paragraphe fait référence au changement normatif sur l'ajustement par inflation, opérée en 2013 mais il montre surtout la position de l'organisation professionnelle face au contexte.

ii. **Des auditeurs préoccupés face à un dilemme, mais légalement protégés**. La perception que nous avons eue lors des entretiens a été :

a. premièrement, la justification de la légalité de l'action de l'auditeur.
b. deuxièmement une préoccupation affichée par la représentation donnée par la comptabilité. Néanmoins, dans ce contexte inflationniste, les rapports d'audit sur des bilans non-ajustés continuent à être émis "sans réserve".

477 « Admiten ajuste por inflación, pero con requisitos inalcanzables ».

Sur ce point, l'explication donnée sur la position de l'auditeur, face aux effets de l'inflation, est la suivante :

> *"Si on admet que, lorsqu'on applique IFRS, on obtient une représentation fidèle de l'entreprise, ceci incluant IAS 29, dans la mesure où on respecte les critères* (d'IAS 29), *nous n'appliquons pas l'ajustement par inflation et nous donnons une représentation raisonnable." (***A 02***)*

D'un autre côté, les interviewés ont mis en avant aussi l'opinion de la Task Force américaine qui s'occupe de surveiller les pays inflationnistes et surtout hyperinflationnistes et qui les catégorise en tant que tels.

> "*C'est vrai qu'il existe une inflation haute et la Fédération est très préoccupée ainsi que les auditeurs et les entreprises. Mais il est aussi vrai qu'aucun organisme qui contrôle l'hyperinflation, pour les investisseurs, n'a mis l'Argentine en zone rouge.*" (**AP 01)**

Par ailleurs, lorsqu'on revient à ce qui intéresse vraiment, l'information comptable, les professionnels (A02, A01) sont bien conscients de la valeur de l'information comptable qu'ils sont en train de vérifier.

> *"Après, il y a la contre-question, est-ce que je peux dire qu'ils* (les états financiers*) donnent une représentation raisonnable avec les niveaux d'inflation insuffisants pour atteindre 100% ?* (sur 3 ans)… *La représentation fidèle est discutable."* (**A 02)**

Tous les acteurs sont donc conscients de la situation et de leur impuissance. Cette situation perdure donc en s'abritant derrière le concept de conformité qui formellement résout l'incohérence.

Albu *et al*. (2012)[478] préviennent que lors de l'adoption des IFRS dans les pays en développement, la qualité de l'information peut porter peu d'intérêt de la part des comptables, l'expliquant par des facteurs institutionnels, restant dans *l'innocence de mal faire*.

iii. Des entreprises qui trouvent d'autres moyens pour leur prise de décision de gestion et la recherche de financement.

Les entreprises, connaissant les défauts de leurs états financiers ou peut-être ayant l'habitude de travailler autrement, leur prise de décision est basée sur des rapports préparés en parallèle du processus comptable. Vu avec P01, E-P04, A01 et A02.

478 ALBU, ALBU et ALEXANDER, Loc. cit.

"Ici on regarde le cash-flow, l'information, l'information que l'entreprise peut présenter, ce qui constitue le côté macro du contexte où l'entreprise opère. Oui, pour calculer certains ratios, les bilans sont utilisés.
En interne, les entreprises travaillent avec le schéma d'ajustement par inflation ou le schéma de monnaie dure, inapplicable sous IFRS" (**A 02)**

En bref, chaque entreprise se donne les moyens pour combler le manque de conditions existantes dans la réalité pour générer des états financiers représentatifs.
Cette situation où les entreprises sont livrées à elles-mêmes a été reconnue lors d'une réunion de l'IASB.

"Un membre du Board a demandé quelle était l'idée de l'investisseur pour résoudre ce problème (haute-inflation*). Le Directeur des Activ.Tech. a répondu qu'ils n'avaient pas une solution pratique, cependant les investisseurs connaissent les économies à haute-inflation et sont capables de faire des ajustements. Il a dit que d'ailleurs, la comptabilité d'inflation ne montrerait pas, en réalité, comment une entreprise fait face à l'inflation."* (**AP14** for discussion meeting April 2015)[479]

La comptabilité d'inflation ne semble donc pas être, pour les participants à cette réunion, une solution appropriée, cependant les normalisateurs n'en proposent pas d'autre pour que l'information comptable soit représentative.

iv. <u>Des individus et des entreprises qui profitent du système</u>

L'environnement économique et financier tumultueux argentin n'est pas nouveau. De nombreuses contraintes règlementaires ont accompagné le début des IFRS en Argentine, un contrôle de devises et du commerce extérieur (résolu avec le changement politique après 2015), une fiscalité challengeant les entreprises, une absence de règles comptables efficaces en matière d'inflation, créent un environnement favorisant l'apparition de solutions individuelles parfois douteuses telles que la distribution des dividendes fictifs. Les interviewés N02, A01, AP02 et U02 confirment cette situation.

*« Cependant, il y a beaucoup d'entreprises qui ne s'intéressent pas à l'ajustement par inflation en raison de la distribution des bénéfices, la gestion peut la suivre avec inflation. Il y a beaucoup d'intérêts. » (***N 0*2*)**

v. <u>Des mécanismes de contrôle minimisés : analyse d'efficacité</u>

Aucun des interviewés n'a pu s'exprimer sur l'efficacité de l'adoption des normes.

⇨ Ceux qui assuraient que les objectifs de l'adoption étaient véritablement ceux décrits dans le texte règlementaire d'adoption (attraction de capitaux) ont considéré que les

479 IASB, AP14-High Inflation, http://www.ifrs.org/Meetings/MeetingDocs/IASB/2015/April/AP14-High%20Inflation.pdf.

conditions du contexte ne permettaient pas de se positionner sur le niveau d'efficacité (AP01, A01, N02, A02).

> *« Concernant la comparabilité entre sociétés des divers pays, il n'y a pas de doute que l'objectif a été accompli. Concernant l'attraction de capitaux, il est difficile de l'évaluer en soi même. Le contexte n'aide pas et je ne suis pas sûr que les capitaux qui viennent en Argentine considèrent parmi ces critères que les entreprises cotées appliquent IFRS…* » **(E-A 01*)***

⇨ Ceux qui pensent que l'objectif de l'adoption était seulement la conformité, considèrent qu'il a été atteint aussi.

> *« Personne ne présente l'information ajustée. Où est le problème ? Il n'y en a presque pas, parce que l'objectif est la conformité. Les entreprises préfèrent présenter ce que le régulateur dit, elles préfèrent cela à présenter de l'information qui peut être plus pertinente, mais que le régulateur n'acceptera pas. »* **(A 02*)***

On est donc loin de l'objectif d'une information pertinente favorisant la prise de décision des investisseurs.

Le découplage survient du fait que l'information comptable, selon l'objectif affiché par la règlementation, devrait être préparée en vue de la rendre comparable, fiable et significative. L'objectif théorique ultime dans le cadre conceptuel des IFRS étant l'utilisation pour la prise de décision des utilisateurs. Néanmoins, l'objectif pratique de la préparation des états financiers est celui de la conformité.

Donc en Argentine, en raison des conflits et incohérences politiques décrits qui hypothèquent la réalisation de l'objectif, nous constatons :

- Le caractère de **mythe** des normes internationales.
- **Une préparation des états financiers en IFRS** qui pour être conforme à l'autorité boursière conduit à l'émission d'états ne représentant pas la réalité.
- **Une prise de décision** basée sur une information interne préparée en parallèle, faisant appel à son propre système d'indices ou des projections.
- **Une reconnaissance** de l'information comptable trop basée sur des coûts historiques, en raison de l'inflation, beaucoup d'importance donnée aux cash-flows, une place importante réservée au court terme dans un contexte où l'inflation et la dévaluation sont difficiles à estimer.
- Une **profession** prise dans un conflit d'intérêts et parfois confrontée à un **dilemme éthique.**

Lorsqu'on applique notre grille théorique à ces éléments d'analyse, nous obtenons les caractéristiques suivantes :

⇨ **Découplage** entre les objectifs légaux et règlementaires de conformité, assignés aux états financiers par les autorités compétentes et qui se trouvent confrontés à des objectifs de pertinence et de fiabilité plus susceptibles d'attirer des capitaux. Ce découplage résulte en particulier de plusieurs conflits:

- **Conflits techniques :** les acteurs estiment que l'application des IFRS a été négligée et que cette négligence a été accentuée par la non-prise en compte de l'inflation.
- **Conflits avec l'environnement :** un marché de capitaux de petite taille, une économie instable, une utilité des états financiers différente, des contraintes règlementaires et enfin les facteurs locaux de fond.

⇨ Les **mécanismes légitimant le découplage**

- Un État fort, décrétant le non-ajustement par inflation, face à un normalisateur contraint d'accepter des états financiers non-fidèles.
- Un cadre IFRS n'offrant pas de solution comptable globale pour la prise en compte de l'inflation.
- Un auditeur respectant le cadre normatif comptable, mais pas le concept d'image fidèle. (*cf.* schéma ci-dessous).

Meyer et Rowan (1977) avaient dit concernant le découplage que « *ce qui légitime l'organisation la faisant paraitre utile malgré le manque de validation technique est la confiance et la bonne foi des participants internes et externes.* » Dans notre cas, ce n'est pas parce que les états financiers ne représentent pas la réalité que les entreprises ont arrêté de faire la comptabilité. Manifestement les états comptables sont perçus utiles afin d'être en conformité avec la loi. Il est plus important de se dire *conforme* à la loi que de rechercher la qualité du produit final. La raison semble être que, tous les acteurs, malgré le comportement discrétionnaire de l'État, font confiance à l'attachement strict à la loi ; on est loin du caractère de rationalité attaché à la production des états financiers.

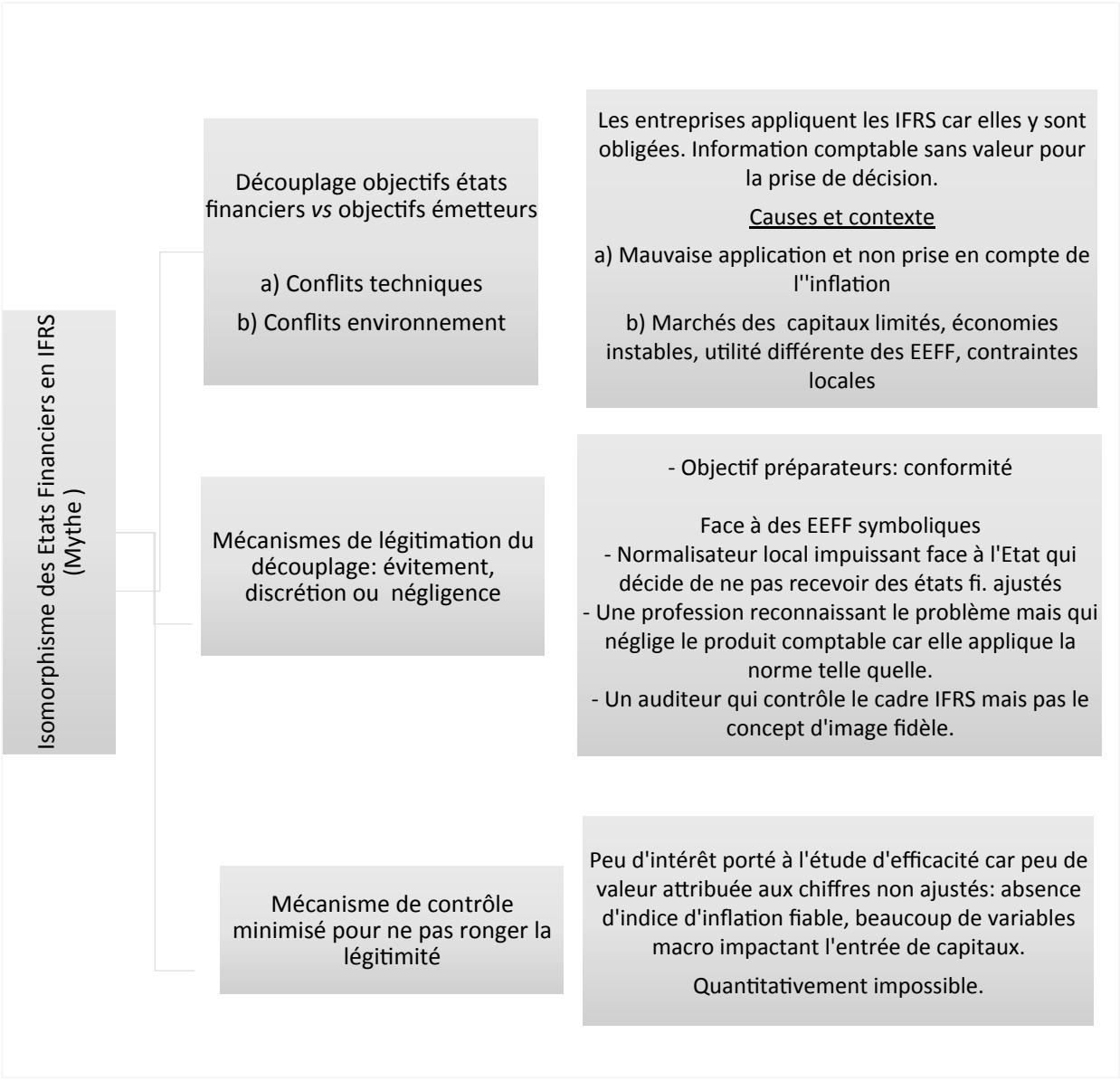

Figure VI-1 Synthèse des découplages observés

VI .2 Analyse avec la TS : la pratique de préparation des états financiers en IFRS en Argentine

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises la complexité de l'environnement comptable et financier argentin. Nous avons constaté l'existence des contradictions institutionnelles et de conflits d'intérêts. Nous avons constaté dans l'étude bibliographique du contexte et de la régulation comptable que les IFRS ne traitent pas des problèmes d'unité de mesure lorsque l'inflation est inférieure à 100% sur trois ans. Les problèmes de valorisation générés par l'inflation et sa non-prise en compte dans les états financiers mettent en évidence un manque d'adaptation des normes IFRS aux environnements de ce type.

Nous allons analyser maintenant notre problématique à la lumière de la TS. Cette théorie cherche à comprendre les rapports entre les activités des acteurs *connaisseurs*, la structure virtuelle des règles et ressources et la structuration des systèmes sociaux. C'est sur ce point que la TS nous sera utile, car nous voulons comprendre comment la préparation des états financiers en IFRS se passe en Argentine. Pour cela, nous allons nous approcher des acteurs *connaisseurs*, tels que préparateurs et auditeurs afin qu'ils nous expliquent leurs motivations, leurs attentes, leurs raisons, leurs pratiques, ce qui va nous permettre de saisir les conditions et conséquences liées à l'objet de cette étude.

Comme déjà expliqué, nous disposons des concepts de « structure » et de « système » :
a) la « **structure** » est le terme général utilisé dans la TS pour analyser les règles impliquées dans la production/reproduction des systèmes sociaux, mais aussi des ressources. Les « **structures** » concernent les relations de transformation et d'intermédiation constituant les circuits sous-jacents aux conditions de reproduction du système. Selon Macintosh et Scapens (1990)[480], il s'agit de propriétés structurantes fournissant l'attache des pratiques sociales dans les systèmes sociaux. Ils précisent que « *les systèmes ne sont pas des structures, mais ils ont des structures qui sont utilisées dans l'interaction sociale* ».
Appliquée à la problématique d'émission des états financiers, la **structure de signification** est constituée par le sens donné par les acteurs au processus de préparation de l'information financière. Nous pouvons avancer que le Cadre Conceptuel IFRS fournirait un ensemble de valeurs à prendre en compte et que le cadre légal argentin en baliserait la mise en œuvre (l'action). Leur point en commun réside dans leur **virtualité** alors que pour la structure de légitimation et de domination, nous sommes confrontés au monde des institutions. Les motivations et les raisons des acteurs restent encore à découvrir. Nos entretiens nous éclaireront sur les aspects jouant dans le processus d'émission. En effet, pour Giddens (1984)[481] l'être humain est un « *purposive agent* » que nous comprenons comme un agent poursuivant un but dans son action. Si on lui demande, il peut exprimer par son discours les raisons guidant ses actions, il peut aussi mentir sur ses raisons, précise Giddens (1984). Selon Alexander et Archer (2003)[482], dans les termes de Giddens (*cf*. 1981) les institutions telles que les régulateurs des marchés financiers, les normalisateurs comptables et les normes qu'ils émettent contribuent à constituer la structure virtuelle du système social récursif, que les groupes d'acteurs sociaux utilisent pour agir et reproduire l'action au niveau micro-économique.

480 MACINTOSH et SCAPENS, *Loc. cit.*
481 GIDDENS, *Op. cit.*
482 ALEXANDER et ARCHER, *Loc. cit.*

b) le « **système social** » comprend des pratiques sociales similaires et identifiables reproduites à travers le temps et l'espace par l'action des agents. Nous regardons le processus d'émission des états financiers comme représentatif de l'action et situé donc au niveau du système. Pour Macintosh et Scapens (1990)[483], c'est à travers l'action et l'interaction que les structures sont elles-mêmes reproduites. Nous allons évaluer à quel point le processus d'émission des états financiers reproduit les propriétés et les valeurs notamment du cadre conceptuel IFRS et du discours dominant relatifs aux bienfaits de la convergence comptable.

Nous aborderons ensuite l'analyse par les dimensions de la structure.

A. Dimension de la signification du processus d'émission des états financiers

A ce stade nous allons découvrir le sens donné à la préparation des états financiers en IFRS par les différents acteurs du contexte argentin. Nous devrions normalement nous attendre à retrouver les concepts utilisés lors de l'adoption de ces normes, en particulier, les idées de comparabilité des états financiers et d'impact sur l'attractivité des capitaux. Ces deux notions constituaient des objectifs importants de l'adoption en considérant qu'ils faciliteraient l'analyse comparée avec les autres entreprises ainsi que l'accès aux marchés de capitaux (actions ou obligations).

Ensuite, nous allons présenter les objectifs mis en avant par nos interviewés dans la production des états financiers. Giddens (1984) précise que la « *purposive action* » de l'acteur ne doit pas être comprise comme la somme des intentions et des raisons, mais plutôt comme la réflexivité de l'action humaine, dans la durée, cadrée par le contrôle continu de l'action (*continuous monitoring of action*).

En conséquence, notre analyse vise à identifier séparément les motivations et nous allons essayer de les placer dans le cadre d'un processus de réflexion intervenu lors de l'établissement des états financiers en Argentine durant les premières années d'application obligatoire des IFRS.

A1. Structure sociale :

En premier lieu, nous avons compris que le but principal poursuivi lors de la préparation des états financiers IFRS était la recherche de conformité par rapport aux exigences du régulateur boursier.

Le commentaire suivant, émis par un auditeur d'un grand cabinet, résume cet état d'esprit.

> Sur l'utilité des états financiers en Argentine : « *C'est le point de départ pour les taxes, c'est pour déclarer des dividendes. Pour les entreprises cotées à la CNV, c'est une question de*

483 MACINTOSH et SCAPENS, Loc. cit.

conformité, ces entreprises ne veulent pas prendre de risque avec la conformité. Si cela représente mieux ou mal l'entreprise, ça les intéresse, mais… par exemple si tu dis à quelqu'un de mettre la caisse au passif parce que la norme le dit, il va le faire du moment qu'il ne contredit pas la norme, même si c'est illisible comptablement. » **(A 02)**

Ce commentaire est très choquant pour nous parce qu'il permet de percevoir que la recherche de conformité n'est pas pour autant exempte de crainte et de peur traduisant en cela le poids des structures de domination.

A1.1 Objectif de Conformité : le sens de la préparation

Les états financiers constituent un élément symbolique; ils sont préparés de façon à montrer une vue d'ensemble dûment valorisée de l'entité.

Lorsqu'on prépare des états financiers suivant les normes IFRS, un cadre conceptuel est fourni servant de guide aux préparateurs. Ce cadre précise également les objectifs des états financiers : fournir une information sur la situation financière, la performance et les variations de cette situation. De plus, cette information doit être utile à la prise de décisions ; elle est fournie par le Cadre Conceptuel du modèle comptable international, corroborant l'idée de la TS d'un lien fort entre les dimensions de signification et de légitimation. Les caractéristiques pertinentes à notre recherche seront analysées dans la structure de légitimation.

L'objectif de la préparation des états financiers, selon A02, F01, U01 et U02, est le respect de la réglementation, c'est à dire**, la conformité.**

« L'objectif principal était la conformité, et celui-ci a été accompli. » **(A02***)*

Concernant les entreprises, nous avons les réponses suivantes :

« Pour continuer à être dans les marchés de capitaux en 2012, on a adopté les principes de transparence du marché public d'actions… L'entreprise n'a jamais pensé à sortir du marché à cause des normes, mais les objectifs étaient la transparence et la comparabilité. » **(P 02***)*

Ce dernier interviewé, et c'est une caractéristique évoquée à différents reprises, a mis en avant, d'abord, l'application de la norme comme une condition de leur présence sur le marché de capitaux. Puis, il en a reconnu les avantages pour l'entreprise. D'autres préparateurs (E-P03, E-P04 et E-F01) ont aussi trouvé des avantages ou des croyances en leurs avantages, malgré le besoin de conformité.

*« L'entreprise est cotée à la CNV pour attirer des capitaux… En conséquence, elle doit adopter les IFRS parce que c'est la norme imposée par la CNV. » (***E-P 04***)*

Sur ce point, nous avons repris les contenus des raisons exposées lors des questions sur l'adoption des IFRS par les préparateurs et les formateurs. Nous les avons trouvés pertinents

car, lorsque le préparateur nous parle d'adoption, il nous parle en même temps d'application, car il est surtout concerné par ce dernier aspect.

Par ailleurs, chez certains de nos interviewés, nous constatons qu'ils connaissent **les limites** de l'information comptable pouvant conduire jusqu'à une image négative (jugement).

> « *De par ma vision personnelle, la situation argentine n'est pas la meilleure. Aujourd'hui, beaucoup ne prêtent pas attention à l'information financière parce qu'il y a beaucoup des choses qui les maintiennent occupés… En attendant, il faut continuer à être conforme à la loi…* » (**AP 01**)

Pour résumer les aspects les plus importants du sens donné à la préparation et à l'émission des états financiers en IFRS en Argentine, nous pouvons affirmer qu'ils concernent principalement la conformité. On prépare des états financiers parce que le régulateur l'exige comme condition nécessaire d'accès aux marchés financiers. Le contenu des états n'est pas une préoccupation en soi, car tout le monde en connaît les limites. Sur ce point, nous savons que le normalisateur et le régulateur local sont au courant de cette situation car ils sont bien intégrés dans le contexte comme nous l'avons constaté d'ailleurs dans nos entretiens.

	Signification
Structure = Guide Prép. EF	Le sens : Conformité Croyances : Comparabilité Jugement : Information comptable avec des limites.
Intermédiation	*Schéma d'interprétation*
Système	*Communication*

Table VI-1 Qualification de la structure dans sa dimension Signification (2°Q) avec le cadre TS

En ce début d'analyse, l'aspect conformité ressort de nos entretiens. Les concepts d'utilité de l'information comptable et d'image fidèle sont pour l'instant absents.

Nous allons poursuivre notre analyse et approfondir notre compréhension de ce processus.

A2. Schéma d'interprétation :

Pour rappel, il s'agit des modes de catégorisation (typification) incorporés dans le stock de connaissance des acteurs, appliqués dans la communication. Selon Giddens (1984) il s'agit des procédures permettant de passer du stade virtuel de la structure à l'interaction dans un contexte donné. Dans notre cas, nous allons identifier l'origine des concepts utilisés permettant aux acteurs de passer à l'action. Nous chercherons donc les moyens qui permettent :

- De produire des états financiers en IFRS.
- D'interpréter l'information comptable en IFRS.
- Tout autre moyen permettant aux acteurs argentins de passer à l'acte.

Dans ce sens, Englund *et al*. (2011)[484] ont précisé que la comptabilité, en tant que structure de signification, fonctionne comme un guide de la perception, canalisé par la communication en vue d'interpréter les événements. Appliquée à notre cas, l'information comptable sous IFRS devrait être interprétée selon le sens donné par le cadre conceptuel IFRS.

A.2.1 Les moyens pour produire l'information financière : les formations

Un des éléments les plus importants mis en place pour permettre aux préparateurs d'appliquer les nouvelles normes IFRS a été l'accès au vaste programme de formation aux IFRS.

On avait vu dans l'étude du contexte que la FACPCE avait mis en place un système de formation destiné aux formateurs, il s'agissait d'une certification permettant de devenir formateur à la suite de deux ans d'étude, afin de pouvoir diffuser les IFRS au niveau national. Les moyens professionnels mis en place pour « implanter » l'ensemble des normes IFRS dans l'environnement professionnel ont fait preuve d'une organisation remarquable.

De façon à garantir l'efficacité du processus de convergence comptable et d'adoption, la profession a mis en place un système financé par la profession elle-même. Une des particularités de ce système en Argentine a consisté dans la création d'un statut spécifique, celui de « formateur ». Comme déjà expliqué dans la partie relative à la présentation de l'adoption en Argentine, ces formateurs (un représentant par province, plus des représentants pour Buenos Aires), se sont engagés à être formés eux-mêmes afin de diffuser largement les changements attendus auprès de leurs collègues dans leurs juridictions. C'est à partir de cette base que la version de la FACPCE des IFRS a été diffusée et que les conditions de reproduction du système ont été assurées. Les acteurs AP01 et A02 y font référence.

> « *En Argentine, le changement n'a pas été si dramatique parce que nous avions un schéma développé. Lorsque tu compares avec le Chili ou la Colombie, leurs normes locales étaient plus simples, ils n'avaient ni l'impôt différé, ni les valeurs de marché, ni les dérivés. En Argentine, il y en avait déjà. (*Par contre*) Il y a eu des changements associés aux stocks… La formation est devenue permanente.* » (**A 02)**

Aux dires de cet auditeur, l'harmonisation comptable en amont est essentielle à l'application du cadre car elle l'a rendu, d'une certaine façon, accessible. Lorsque la question de la valorisation de stocks a été soulevée étant donné la longue tradition argentine à les valoriser au coût de remplacement, c'est la position IFRS du coût historique qui a prévalue.

484 ENGLUND, GERDIN et BURNS, Loc. cit.

A.2.2 Fonction cognitive de la comptabilité proche de zéro

Nous nous sommes questionnée sur l'importance et le rôle du cadre IFRS en vue de nous assister dans l'interprétation de l'information comptable préparée selon ses principes. Englund *et al*. (2011)[485] expliquent que « *les acteurs utilisent ce langage, à savoir la comptabilité, pour interpréter les événements, donner un sens aux activités et résultats organisationnels ainsi que donner du sens aux enregistrements comptables.* » Donc, d'une certaine façon, comme nous avions vu que les IFRS constituaient le nouveau langage global, on aurait pu s'attendre à une similarité dans l'interprétation des finalités de la production d'information comptable entre les discours locaux et le cadre conceptuel des IFRS. Néanmoins, ceci ne semble pas être le cas. Pour comprendre une réalité économique à travers un état financier en IFRS en Argentine, il faudra être assisté par d'autres moyens d'interprétation, et surtout de la connaissance du contexte local.

À ce propos nous avons obtenu les opinions suivantes :

> *« Selon le propre cadre conceptuel* (l'information financière*) doit être analysée dans le contexte où l'émettrice est intégrée… parce que bien que* (l'information financière) *soit une source à la prise de décision, elle n'est pas la seule à y participer…. Par ailleurs, pour celui qui analyse en Argentine, ces données (*du contexte) *ne sont pas méconnues. Pour celui qui analyse depuis l'étranger, il s'agit d'une leçon d'analyse plutôt qu'une leçon sur les IFRS. Car les IFRS nous apprennent à représenter, mais pas à interpréter cette information.* » (**AP 01)**

Cela revient à dire que l'information comptable seule, même avec les révélations, semblerait insuffisante pour aider un utilisateur étranger au contexte à l'interpréter. Pour montrer à quel point la connaissance du contexte local est importante, surtout dans les conditions économiques actuelles, nous pouvons reprendre l'opinion A02 déjà relevée qui annule la valeur cognitive de la comptabilité en Argentine, et pas seulement en IFRS :

> *« Que cela représente mieux ou pas l'entreprise ne les intéresse, mais… par exemple si tu dis à quelqu'un de mettre la caisse au passif parce que la norme le dit, il va le faire du moment qu'il ne contredit pas la norme, même si c'est illisible comptablement.* » **(A 02)**

Nous avions cité cet interviewé lorsqu'on a analysé la structure et la conscience de la dévalorisation de l'information comptable. Ici le même paragraphe nous montre que la fonction cognitive de la comptabilité est absente.

À partir de là on peut comprendre ce que l'interviewé suivant nous a dit :

> « *J'ai regardé beaucoup de bilans en IFRS, argentins et chiliens. Ils sont mal faits, les notes complémentaires transcrivent les IFRS au lieu d'exposer des raisons et ce qui a signifié d'adopter les IFRS. … Les bilans de, par exemple X, sont très mauvais et le rapport de*

485 Ibid.

l'auditeur ne coïncide pas avec les données du bilan, de grosses erreurs. J'ai dû arrêter l'analyse. (**F01**)

Remarque complétée par le représentant de la Banque Mondiale, sur les attributs de l'information comptable en Argentine :

« Il est difficile de généraliser et d'affirmer que l'information financière en Argentine est fiable ou pas. Mais l'Argentine a une certaine tradition de qualité des états financiers des entreprises. » (**E- BM 01**)

Ce dernier a reconnu la difficulté de considérer les états financiers comme étant d'une fiabilité absolue.

Dans ce cadre, qu'est-ce qui permet de passer à l'émission des états financiers ? Beldi *et al*. (2006)[486] expliquent que les agents interprètent, en tant qu'acteurs compétents, les conditions structurelles pendant l'action. Ils précisent que *« les acteurs libres et conscients de leurs actes, bien encadrés par la structure, ont des motifs d'action qui leur sont propres. »*

A2.3 Donc, compensation par un pragmatisme dans la tâche de préparation

Dans notre cas, le *reporting* en IFRS est notamment perçu comme une source d'avantages au-delà de la simple qualité ou de l'utilité de l'information. Il s'agit d'une approche très pragmatique de l'application des normes comptables et de la préparation des états financiers.

Sur ce point, théoriquement, nous devrions retrouver la façon dont la comptabilité en IFRS se matérialise, « *le nouveau langage fournit des catégories (par ex. coût, gain, bénéfice) avec lesquelles les acteurs structurent leurs concepts et donnent un sens à ce qui se passe, ce qui s'est passé et ce qui se passera* » (sur la définition de la comptabilité de Robert et Scapens, 1985, dans Guerreiro *et al*., 2015[487]). Or, dans notre cas, ce qui permet de passer à la pratique ce sont les nombreux avantages évoqués par les discours ainsi que des avantages sectoriels ou au niveau de chaque entreprise.

A2.3.a Possibilité d'endettement

Les états financiers en IFRS permettent d'accéder aux marchés financiers et de faciliter la recherche de financement, selon A01 et E-U04.

« L'utilité des états financiers (en général) *est limitée à des raisons fiscales (*conformité à la loi fiscale*) et à des fins d'obtention de crédits bancaires. Dans les PME, l'apparition des IFRS n'a eu aucun impact. (*E**-U 04**)*

486 BELDI, CHEFFI et WACHEUX, « L'utilisation de l'information comptable par les managers. Proposition d'une grille d'analyse fondée sur la théorie de la structuration. »

487 GUERREIRO, RODRIGUES et CRAIG, *Loc. cit.*

Les états financiers sont « une formalité », on les prépare afin de se conformer à la loi, car c'est en étant conforme à la loi qu'on peut s'endetter.

A2.3.b Accès aux devises

Les états financiers en IFRS permettraient d'accéder aux marchés des changes à l 'international. Pour rappel, l'Argentine a eu un marché de devises contraint par une décision politique pendant plusieurs années. La démarche suivante a été identifiée : les investisseurs peuvent acheter des actions ou obligations sur le marché financier argentin, et après une période légale d'attente, ils peuvent les revendre par exemple sur le marché financier à New York afin d'encaisser du dollar. Ce cas a été expliqué par un de nos interviewés, déjà évoqué.

> « *J'ai une théorie personnelle ; face à la restriction quant à l'acquisition des dollars sur le marché officiel, ces actions qui cotent dans d'autres marchés servent à dollariser les positions en espèces.* » (**AP 01**)

Ce type d'opération a généré des études de la part des autorités locales pour en évaluer la légalité.

A2.*3.c « Fair value » pour compenser l'inflation*

Par ailleurs, bien que le cadre IFRS ne propose pas de solution d'ajustement global des états financiers pour l'inflation, il propose la réévaluation des immobilisations corporelles, en option. Ceci permettrait de compenser partiellement les effets de l'inflation, notamment dans les entreprises à capital intensif.

> *« La réalité est que la « fair value », est significative en Argentine à cause de l'inflation.* »(**A 01**)

Et selon la CNV, la réévaluation profiterait aussi aux entreprises en difficulté, selon E-AB01 et A02 :

> *« Avant l'adoption des IFRS, la CNV n'admettait pas que les entreprises obligées réalisent une réévaluation des immobilisations corporelles étant donné que cela se prêtait à des manipulations… Avec les IFRS, plusieurs entreprises, surtout celles en difficulté, ont fait des réévaluations.* » (**E-AB01)**

> « *Dans un modèle IFRS avec le maintien du capital historique etc. les niveaux d'inflation existants, toutes les entreprises sont en train de se décapitaliser.* (L'utilisation de l'IAS 16) *permet au niveau du bilan de recomposer le patrimoine. Les entreprises à capital intensif régulièrement mettent à jour leurs immobilisations incorporelles. » (***A 02***)*

Cependant, la majorité des entreprises n'applique pas cette possibilité, en préférant la méthode du coût historique ainsi que cela est mentionné:

« La majorité continue avec le modèle du coût historique. De nombreuses entreprises en 2012 ont utilisé l'option de réévaluer une seule fois, à la transition. Tout le monde a réévalué ses états financiers. À partir de là, elles ont continué au coût historique… Entre 2012 et 2014, (il y a eu) *60% d'inflation sur 3 ans, des nombreux actifs ayant des prix en dollars, la différence* (de la non-réévaluation) *a été significative. (*En conséquence*) De nombreuses entreprises ont commencé à utiliser le modèle de réévaluation.* » (**A 02)**

	Signification
Structure	
Intermédiation	Schéma d'interprétation Facilitateur : Les formations IFRS permettent de produire des EEFF, mais pas pour interpréter => Fonction cognitive théorique absente **donc :** Pragmatisme : objectifs pratiques Possibilité d'endettement ailleurs Accès à des devises ailleurs Fair value pour compenser l'inflation
Système	

Table VI-2 Qualification de l'intermédiation dans sa dimension Signification (2°Q) avec le cadre de la TS

Notre attention est attirée sur le fait qu'il existe des moyens permettant de pallier les effets de l'inflation sur les immobilisations corporelles, mais ils ne sont pas populaires. Ce constat montre que le but principal est la recherche de la conformité et non pas de l'image fidèle ce qui compromettrait l'esprit des IFRS.

A3. Action sociale : l'émission des états financiers

Dans la réalité des états comptables émis, nous allons traiter les aspects suivants :

a. La conformité créative,
b. L'absence de comparabilité,
c. Une attractivité de capitaux incomplète,
d. Une utilité de l'information compromise,
e. Des commentaires sur un environnement non pris en compte.

A3.a La conformité créative ou de surface

La conformité à la norme est devenue un objectif en soi au-delà même du contenu des états financiers. Lorsqu'on s'interroge sur la validité des états financiers en raison de l'inflation non reconnue, on nous répond que la préparation des états financiers a respecté toutes les normes

prévues, et que par conséquent ces états sont conformes. Ils ne véhiculent pas pour autant une image fidèle de l'entreprise.

Archer (*cf*. 1996), dans Alexander et Archer (2003), a travaillé sur cette éthique et son « *Excuse 3* » est particulièrement utile pour comprendre notre situation : *la comptabilité créative est une pratique courante et acceptée, elle n'est pas illégale et ne constitue pas une infraction*. Cet argument est inacceptable d'un point de vue éthique.

Quand notre interlocuteur AP01 évoque la « *restriction* (à l'ajustement des états financiers) *qui dans le cas de l'Argentine n'empêche pas la déclaration de conformité aux IFRS* » (**AP 01**), ne sommes-nous pas dans ce cadre ?

Les états sont perçus comme étant d'une qualité questionnable étant donné leur défaut de représentation de la réalité sociale. Nos interviewés N01, AP02 et N02 sont conscients de cette situation, du problème et de son origine.

> « *Nous disons que ceci se rapproche de la réalité selon les normes comptables locales, prévues dans un cadre de représentation raisonnable. Mais le concept d'image fidèle* (cadre IFRS) *est très difficile* (à appliquer) *avec les problèmes que nous avons avec l'inflation*. » (**N 02**)

Pour les générations ayant vécu une longue tradition inflationniste et compte tenu d'une éducation universitaire sensibilisée à cette situation, personne n'ignore les effets dévastateurs de l'inflation.

> « *L'autre défaut* (du cadre IFRS) *est l'ajustement par inflation. Ne pas ajuster si on n'arrive pas à* (un seuil de) *100% sur 3 ans*. *Il suffit de 6 ou 7%* (annuel) *pour que les entreprises aient des états comptables non représentatifs. Aujourd'hui avec une inflation de 20%, les états financiers ne montrent même pas dans les Annexes quels sont les effets sur le patrimoine. Ceci est une limitation importante »* **(AP 02**)

Le fait que les états financiers ne montrent *« même pas dans les Annexes quels sont les effets sur le patrimoine* » met en doute l'existence de la volonté du préparateur ou l'absence de moyens pour montrer la vraie situation. La question de la volonté est liée aux conséquences qu'une telle pratique ne manquerait de mettre en évidence. La question des moyens concerne surtout l'inexistence d'un taux d'inflation fiable pour réaliser l'ajustement ainsi qu'une question normative (IAS 29 et RT 39) sous-estimant le besoin d'ajustement en dessous de 100% sur 3 ans.

Nous avons vu que l'objectif de la préparation des états financiers est surtout la conformité, problématique abordée précédemment. En ce qui concerne l'action, une conformité proche de ce que l'on comprend comme **conformité créative** se développe dans les conditions du

contexte. Elle est décrite comme étant l'application au pied de la lettre de la règle d'une façon vraisemblablement contraire à son esprit. (*cf*. McBarnet et Whelan, 1999 dans Alexander et Archer 2003). Ces auteurs étudient la conformité créative et ils précisent qu'elle peut être appliquée de la part du préparateur ou du normalisateur. Ils partent du principe qu'elle est volontaire, mais dans notre cas, **la conformité créative apparaît comme le résultat des contradictions structurelles, constituant un point de départ.** C'est pour cela qu'on parle aussi de **conformité de surface.**

En effet, bien que l'objectif de la préparation des états financiers soit la prise de décision, en Argentine ceci semble relever davantage de l'utopie étant donné les facteurs économiques et politiques du contexte, notamment l'inflation et l'interdiction de sa prise en compte comptable. Enfin, notre analyse rejoint l'analyse dans la presse :

> « *Le bilan à présenter à la IGJ n'est pas très utile. C'est pour cela que beaucoup d'entreprises ont décidé de faire un deuxième bilan, ajusté par inflation. Et un troisième, en dollars, au taux de change comptant, pour l'actionnaire… La comptabilité créative est arrivée dans les entreprises multinationales opérant en Argentine, lesquelles se sentent de plus en plus obligées à tenir en interne une triple comptabilité* » (El Cronista, 19 Nov 2014)[488]

Les concepts étudiés sur la comptabilité en général et les IFRS en particulier sont présents chez nos interviewés qui sont tous des professionnels de la comptabilité. Mais le contexte rentre en conflit avec ce qui a été appris dans les formations IFRS. Le concept d'image fidèle est difficile à appliquer en Argentine en raison des contraintes institutionnelles existantes. **Le concept d'image fidèle, constituant un des aspects essentiels de l'esprit IFRS, ne peut pas être appliqué et, dans ces conditions, ne peut pas être reproduit.**

En lien avec la qualité de l'information comptable obtenue, nous avons détecté des contenus mettant sur un pied d'équivalence la **qualité** et le **volume** d'information produite.

> *« Je pense que nous avons des états financiers avec une meilleure information, avec plus d'information pour les investisseurs, ce que nous n'avons pas ce sont des investisseurs. » (***N 01***)*

Face à un objectif limité à une seule application littérale de la norme, nous pouvons comprendre que certains utilisateurs de l'information comptable puissent s'interroger sur la qualité de l'information comptable. En effet, la signification de l'image fidèle et ses conséquences doivent être appréhendées par rapport aux contraintes du contexte. En conséquence, l'application du concept d'image fidèle n'a jamais pu se vérifier dans la pratique, comme plusieurs de nos interviewés (F01, U01, U02) l'ont déjà mis en avant :

---

488 « Empresas ya recurren a "balances paralelos" que ajustan por inflación », El Cronista, 19 novembre 2014, http://www.cronista.com/finanzasmercados/Empresas-ya-recurren-a-balances-paralelos-que-ajustan-por-inflacion-20141119-0059.html.

« *Les IFRS te sortent de ce chemin, tu as plus de restrictions, ton actif diminue, les entreprises disent "non, je ne sors pas avec ce bilan chercher du financement, personne ne va me donner, il est mauvais". Ce qui se passe est qu'il a été toujours mauvais, ce qui se passe est que tu as menti* » (**U 02**)

On remarque une mauvaise qualité de l'application de la norme comptable, en général, non seulement des IFRS.

« Une autre conséquence constatée est que, en absence d'obligation de préparer des Annexes avec l'information standardisée, dans certains cas, la qualité de l'information a diminué. » Pour cette raison *« L'organisme a décidé de maintenir l'exigence de présentation d'une information déterminée en Annexe. » (***E-AB 01***)*

Dans ce cas-là, le « volume d'information » est associé à la « qualité de l'information » et en conséquence, la CNV met en place ses ressources d'autorité pour maintenir un volume d'information nécessaire à la qualité. La lecture par la TS dirait que, face à la diminution du volume d'information fourni par les entreprises en appliquant les IFRS, l'autorité des marchés financiers émet une régulation supplémentaire, pour ajuster les **conséquences inattendues** de l'application originale de l'obligation légale de reporter en IFRS.

A3.b. Sur la comparabilité

Lorsque les IFRS proposent deux types de normes (standards et PME), en plus des différentes options de valorisation, par exemple, nous commençons à imaginer qu'une comparabilité directe entre deux entreprises, situées n'importe où dans le monde, mais appliquant les IFRS, peut s'avérer compliquée sans une analyse des méthodes utilisées. À cela on ajoute que les pays adoptants ajoutent souvent une touche locale à la norme, l'Argentine, par exemple, a décidé de garder la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels des sociétés mères. Autre exemple, la position de l'Europe face aux instruments financiers lors de l'adoption.

Par ailleurs, ce type de situation, concernant la comparabilité en Argentine, a été déjà constaté par Belga *et al*. (2013)[489] *« la comparabilité n'est pas parfaite, mais les difficultés liées à cet attribut de l'information pourraient être minimisées si on inclut l'information sur :*

- *La norme abandonnée,*
- *La norme adoptée,*
- *La raison du changement,*
- *L'effet sur le patrimoine* ».

489 BELGA et al., « La RT 26 ».

Les conclusions sur la pluralité des formats et leur impact sur la comparabilité sont confirmés dans nos entretiens avec AP02, N02 et questionnaire par écrit avec E-U06.

> (La comptabilité à 5 formats) *« la comparabilité est sérieusement limitée. Ce qu'on pourrait se demander est si le problème vient de la structure de normes argentines ou des propres normes IFRS* (existence d'alternatives) ». (**E-U 06**)

Néanmoins, il y a des défenseurs de la pluralité des formats :

> *« Je pense que l'existence des différents formats fait partie de notre culture…* (Sur l'existence de 5 formats) *Ceci pour certains de nos collègues est suicidaire, moi je dis que c'est notre réalité parce que nous avons des entreprises différentes, de diverses tailles. »* ***(*****N 02*****)***

Bien que la comparabilité ait été un des idéaux les plus forts de l'adoption, les limitations issues de la norme internationale (nombreuses options) en plus de la situation locale demanderait que l'on reprécise ce concept, car de nombreuses variables peuvent intervenir. On est conscient que les nombreuses options proposées par les IFRS ne constituent pas une condition spécifiquement argentine, mais beaucoup plus globale.
La notion de comparabilité à laquelle on fait ainsi référence lorsqu'on parle des IFRS ne s 'appliquerait donc qu'aux seules grandes entreprises, cotant sur un marché et étant amenées à ouvrir leur capital. De cette manière, un champ d'action s'ouvrirait aux analyses financières, ainsi que nous l'a déclaré un des interviewés.

> *« Mais il est vrai que les fonds d'investissement peuvent comparer les résultats des sociétés ouvertes plus facilement qu'avant.* » (**E-A 01**)

Le terme « *entre semblables* » voudrait-il désigner des entreprises de même taille se trouvant dans la même situation ? Dans ce cas, il s'agirait d'une vision réductrice de la comparabilité, possible seulement au sein de la même catégorie. La comparabilité entre catégories n'aurait, de ce point de vue, aucun intérêt.

Et finalement, les questions de comparabilité ne sont pas le souci le plus important en Argentine…

> « *Personne n'est venu me dire n'appliquons pas les IFRS parce que ce n'est pas comparable. Los problèmes au jour le jour passent par ailleurs. »* (**AP 01**)

Selon cet interviewé, la problématique de la comparabilité se réduirait à une question de forme que personne ne prendrait la peine de questionner, les « vrais problèmes » étant ailleurs.

Il y a un écart entre l'objectif et l'accent mis sur la comparabilité dans le discours des interviewés et la comparabilité finalement réalisable sur le terrain. Un fossé s'est creusé peu à peu entre les grandes entreprises, celles visées par les IFRS et les autres. Selon différents acteurs interviewés, dont le normalisateur argentin, on constate une volonté de garder les différences en interne. Le concept de comparabilité serait donc à redéfinir et, probablement, à limiter.

A.3.c. Sur l'attraction des capitaux et l'accès aux marchés étrangers

L'attraction des capitaux a été présentée comme un objectif de l'adoption des IFRS, laquelle aurait été facilitée par l'émission d'états financiers comparables. La logique derrière cette affirmation vient du fait que l'existence de variantes nationales de la comptabilité créerait des inefficiences empêchant les flux de capitaux (L. Marquez Ramos, 2008[490]). Nous sommes donc face à la recherche de comparabilité internationale et non pas locale, comme nous l'avons remarqué dans le point précédent.

Lors de nos entretiens, les conditions d'un contexte difficile pour attirer des capitaux, ont été reconnues. Les contraintes institutionnelles ainsi que la tradition de défaut argentine, joueraient un rôle plus important pénalisant cet objectif (E-A01, N01).

> « *Concernant l'attraction des capitaux, il est difficile de l'évaluer en soi même. Le contexte n'aide pas et je ne suis pas sûre que les capitaux qui arrivent en Argentine évaluent parmi leurs critères le fait que les entreprises argentines appliquent IFRS*. » (**E-A 01**)

De plus, nous réalisons qu'en Argentine, un conseiller financier, connaisseur du marché argentin, est nécessaire afin d'orienter les intéressés vers des investissements pertinents, et par conséquent, attirer des capitaux :

> *« Ce bilan va être une condition nécessaire pas suffisante. Il va dépendre de l'opinion de quelqu'un qui va lui dire il faut investir ici. »* **(U 2***)*

De la même façon, **le rôle des banques** dans le financement des entreprises est important et la place faible des marchés de capitaux dans le financement des entreprises est reconnue :

> En parlant de l'impact de l'adoption des IFRS par secteur : « *Ce n'est pas la même chose de changer les chiffres dans un pays où l'épargne publique passant par les marchés de capitaux est faible, qu'adopter* (IFRS*) dans les banques où l'épargne publique passe par le secteur financier*. (**AP 01**)

490 MARQUEZ RAMOS, « The effect of IFRS adoption on trade and foreign direct investments ».

*« L'utilité est plus basse que dans les pays avec des marchés de capitaux développés étant donné que le financement provient des banques. »(***E-U 05***)*

Par ailleurs, nos interviewés ont remarqué que les états financiers en IFRS fournissent le moyen pour accéder à **d'autres places de marchés** :

« J'ai fait des mises en place (des IFRS*) pour des entreprises qui vont à Londres ou au Brésil. Un investisseur va dire : je vais au Brésil pour acheter une entreprise argentine, je ne vais pas en Argentine investir. Ils ne viennent pas à nos marchés pour des questions de régulation.* » (**U 02**)

Nous avons analysé les contraintes règlementaires du marché financier argentin qui découragent l'investissement financier sur les marchés financiers locaux. Jusqu'en 2015 le secteur financier avait subi une intervention très forte : contrôle des taux d'intérêt, des taux de change, les filiales d'entreprises étrangères ne pouvaient pas rapatrier leurs dividendes et régler leurs dettes commerciales, entre autres conditions. Ces contraintes ont dévié les opérations financières sur des marchés étrangers, augmentant le volume des opérations ailleurs et ne développant pas le marché local, contrairement aux objectifs à l'origine de l'adoption des IFRS.

A3.d. Sur l'utilité de l'information et son lien avec le contexte

L'analyse de l'utilité de l'information comptable est en lien avec les idées du cadre conceptuel IFRS qui fournit les objectifs de l'information financière. En raison surtout, de l'existence de d'une inflation non reconnue dans les états financiers, la plupart de nos interviewés (E-P01, N02, U02, E-U05, E-U04, E-U07, P01) considèrent que l'information préparée et communiquée, n'est pas utile à la prise de décision.

« *Sans ajustement, les états financiers n'ont pas d'utilité.* » (**E-U 07**)

« *Aujourd'hui, il serait très difficile de prendre des décisions sur la base des états financiers légaux.* » (**P 01**)

Nous avons repris quelques commentaires, mais tout au long de notre analyse, nous avons eu la possibilité d'exposer des contenus d'interviews montrant que l'information comptable, telle qu'elle était publiée, n'a pas d'utilité.

Nous avons déjà étudié le concept de découplage, comment les entreprises agissaient pour générer en interne l'information utile à la prise de décision. Nous constatons ici que l'utilité des états financiers n'est pas celle attendue en raison de la non prise en compte de l'inflation.

A3.8 Commentaires sur l'environnement

Nous avons étudié, dans notre revue bibliographique et du contexte, l'importance de l'autorité fiscale, employant des méthodes caractérisées comme du terrorisme fiscal dans les travaux de Roig (2008)[491], Gaggero *et al*. (2011)[492] et Abelin (2012)[493]. L'acteur fiscal est omniprésent dans les discours des interviewés qui sont conscients des contraintes imposées par cette autorité face aux IFRS. Ces contraintes affectent en particulier les conditions de travail de différents opérateurs, imposant une charge de travail importante et agissant sur le taux d'ajustement fiscal par inflation. L'autorité fiscale a ainsi déterminé que le calcul du résultat fiscal devrait être basé sur le résultat comptable en norme locale, même pour les entreprises préparant leurs comptes en IFRS. Ceci a été mal pris en Argentine et finalement a contribué à une mauvaise perception du processus de préparation des états financiers :

> *« Partant de la base que l'AFIP n'accepte pas l'ajustement par inflation, rien ne sert, tout perd sa valeur. … Ici tout a une contrainte. »* **(F 01)**

Aux contraintes fiscales, on ajoute les questionnements illustrés par E-U04, E-U05, E-U07, AP02 et AP02 autour de la fiabilité des calculs de l'inflation par l'autorité publique, l'INDEC :

> *« Pour comprendre cette situation, il faut savoir qu'en Argentine, l'indice officiel a été contesté, donc le chef d'entreprise ne voit pas dans ses états comptables la réalité de son entreprise reflétée. » (***E-U 04)**

> *« Le maintien du mythe d'une économie non inflationniste est l'obstacle naturel pour n'importe quel modèle et norme comptable qui prétend refléter la réalité économique des entités.* »(**E-U 07)**

Tous les interviewés sont conscients de la limite des états financiers premièrement en raison de l'inexistence d'un indice de prix fiable et deuxièmement en raison de l'interdiction d'ajustement des états financiers. Cette situation trouve son origine dans les décisions de l'État et notamment dans le Décret 664/2003 et ses décisions sur la gestion des organismes publics.

---

491 ROIG, « La direccion general impositiva de la Argentina ».
492 Jorge GAGGERO et al., La desigualdad y los impuestos, 1re éd. (Buenos Aires: José Nun, 2011).
493 Mireille Abelin, « Fiscal Sovereignty : Reconfigurations of Value and Citizenship in Post-Financial Crisi Argentina » (Columbia, 2012).

Par ailleurs, **l'importance des variables économiques et politiques** dans le concept d'utilité a été mise en évidence dans nos entretiens. En raison de leur position au sein du contexte, les acteurs nationaux auraient dû y trouver un avantage pour comprendre l'information comptable publiée dans ces conditions. Nous sommes donc loin de la réalisation de l'objectif d'attraction des investissements étrangers par la simple communication des états financiers en IFRS :

> *« … ceci est une démonstration que l'information financière est importante, nécessaire, mais non suffisante pour une analyse correcte de la situation. Hors contexte, elle peut nous emmener à des situations déconcertantes ou erreurs dans la prise de décision. »(***AP 01***)*

Enfin, les variables économiques et politiques apparaissent comme étant des conditions prioritaires pour l'attraction des investissements étrangers. Nous l'avons déjà vu dans la revue de la littérature.

> « *… Le marché réagit plus sensiblement à des thèmes d'économie internationale, régionale et nationale, aux variations politiques et à d'autres faits significatifs, pas trop à l'utilisation des diverses normes comptables* » (**E-F 01**).

> *« D'un autre coté pour ceux qui analysent depuis l'intérieur de l'Argentine, ces données ne sont pas méconnues, pour ceux qui analysent de l'extérieur, ceci est plus une leçon d'analyse que des IFRS ; étant donné que les IFRS nous apprennent à représenter, mais pas à interpréter l'information… Décontextualisée de la situation* (l'information) *peut nous emmener à des surprises ou erreurs dans la prise de décision. » (***AP 01***)*

Les dangers des états financiers qui ne considèrent pas l'effet de l'inflation ont déjà été décrits par Colasse (2015) : « *Dans ces contextes de forte inflation, les comptables peuvent-ils continuer à faire comme si l'unité monétaire était stable et à additionner* ***choux et carottes*** *? Non, sans doute, car l'inflation fait perdre toute signification aux bilans. »*

Face aux problèmes issus de la **sous-évaluation des immobilisations** liés à l'impact de l'inflation, les entreprises auraient pu ajuster dans une certaine mesure ces valeurs grâce au dispositif de réévaluation de première application des IFRS. Cependant, les interviewés ont des appréciations différentes par rapport à ce que les entreprises ont fait.

> « *En général, la réponse était que s'ils réévaluaient, l'augmentation de l'amortissement futur impacterait le compte de résultat et ils préféraient des résultats positifs à montrer plutôt que des actifs. Par ailleurs, les directeurs auraient beaucoup de responsabilité légale dans la validation de la valeur raisonnable.* » (**E-A 01**)

En effet si une réévaluation était faite, la direction devrait s'engager sur la validation d'une telle opération dans les comptes.

Un autre interviewé a parlé de la possibilité offerte par l'IFRS 1 en première application de revaloriser les actifs.

> Sur la comptabilité à juste valeur avec IFRS *: « La réalité est que pour beaucoup d'entreprises ayant une distorsion cumulée au-dessus de 130% sur 10 ans, cela* (la réévaluation) *peut être intéressante… De nombreuses entreprises dans la CNV et hors CNV l'ont fait parce qu'elles avaient leurs actifs trop sous-évalués… De nombreuses entreprises ont fini par le faire pour améliorer leur patrimoine, rapprocher un peu de la réalité ce qu'est l'entreprise.* » **(A 01)**

En ce qui concerne la dimension de la signification, nous nous référons à ce qui serait finalement communiqué lorsqu'on produit et publie des états financiers. Dans notre cas les IFRS sont appliquées sur les opérations économiques des entreprises argentines en donnant comme résultat des états financiers conformes mais non-fidèles. Nous faisons donc de la même manière les constats suivants :

	Signification
Structure	
Intermédiation	
Système => préparation des états financiers	**<u>Communication</u>** Ce que l'utilisation des IFRS communiquerait. • Des états financiers conformes, mais non représentatifs : **conformité créative** • Pas d'attraction de capitaux, mais l'accès à des bourses étrangères ou au financement bancaire • Conscience d'une préparation dans la contrainte • Importance des variables économiques et politiques pour utilité des états financiers : inflation, financement bancaire, insécurité juridique, *etc*. • La gestion du résultat malgré tout

Table VI-3 Qualification du système d'action sociale dans sa dimension Signification (2°Q) avec le cadre de la TS

Pour synthétiser l'analyse de la dimension de la signification, nous pouvons dire que le sens attribué, principalement, par les acteurs à la préparation des états financiers est celui de la conformité à la loi. On produit des états financiers par obligation, pour se conformer à la loi. C'est la lettre de la règle qui importe et non pas son esprit, car presque personne n'a parlé de fournir une image fidèle de l'entité à des fins de prise de décision. De façon à suivre le processus, des formations ont été mises en place fournissant les outils techniques permettant aux différents acteurs concernés d'aller jusqu'au bout de la procédure de mise

en place. Par ailleurs, des objectifs concrets, intermédiaires, ont été identifiés par les préparateurs, débouchant sur des moyens perçus comme des avantages, pour finaliser l'action. Sur un plan pratique, nous sommes donc en présence d'une réalité économique et d'un produit final réalisé par des préparateurs qui reconnaissent établir des états financiers conformes, mais non représentatifs de la réalité. Nous sommes donc **proches de la *conformité créative*** d'Alexander et Archer (2003).

Nous allons analyser l'esprit de la norme par la suite, sous sa dimension de légitimation, mais nous savons d'ores et déjà que son principe essentiel consistant à rendre une image fidèle de la réalité économique de l'entreprise, n'est pas représenté dans les états financiers. Sur ce point, le travail de Alexander et Archer (2003) nous éclaire : « *la conformité aux règles de reporting financier exécute et reproduit ces règles, à l'exception de la conformité créative qui a pour effet (inattendu par le préparateur) de changer les normes, de façon à que la lacune soit fermé*e. » Dans notre cas, la conformité ne reproduit pas l'image fidèle, la boucle n'est pas fermée, le principe clé des IFRS est dénaturé.

	Signification
Structure = Guide de Préparation états financiers	Le sens : Conformité Croyances : Comparabilité Jugement : Information comptable avec des limites.
Intermédiation	Schéma d'interprétation Facilitateur : Les formations IFRS permettent de produire des EEFF, mais pas de les interpréter. => Donc absence de fonction cognitive théorique. Pragmatisme : objectifs pratiques Possibilité d'endettement ailleurs Accès à des devises ailleurs *Fair value* pour compenser l'inflation
Système => Préparation des états financiers	**Communication** Ce que l'utilisation des IFRS communiquerait. • Des états financiers conformes, mais non représentatifs : **conformité créative** • Pas d'attraction de capitaux, mais l'accès à des bourses étrangères ou au financement bancaire • Conscience d'une préparation dans la contrainte • Importance des variables éco/polit pour utilité des EEFF : inflation, financement par des Banques, insécurité juridique, *etc*. • La gestion du résultat malgré tout

Table VI-4 Synthèse de l'analyse de la dimension Signification (2°Q) avec le cadre de la TS

Nous allons continuer notre analyse en vue d'identifier les conditions et extraire les conséquences de cette mise en place des IFRS.

B. Dimension de la légitimation du processus d'émission des états financiers

La structure de légitimation est constituée par les valeurs et les idéaux définissant les systèmes comptables. En comptabilité, la montée en puissance des IFRS a globalement amené à l'élaboration des normes de conduite professionnelle identifiant les normes appropriées avec les IFRS (Guerreiro *et al*.2015)[494]. Étant donné que l'acceptation sociale est critique, si les organisations veulent éviter des sanctions légales, économiques et sociales, elle doivent s'engager dans des processus de légitimation (Buhr, 2002).[495] De ce point de vue, l'application des IFRS en Argentine pourrait être analysée comme suit.

B1. Dimension de la Structure : les normes d'adéquation

La structure virtuelle de légitimation provient des institutions impliquées fournissant les principes et normes servant de guide pour la préparation des états comptables en IFRS ainsi que des normes d'audit de ces états comptables. Le cadre conceptuel des IFRS, fournissant l'ensemble de principes sous-tendant l'esprit des IFRS et le concept d'image fidèle, constitue le principal élément de la structure de légitimation.

B1.1 Le Cadre Conceptuel des IFRS : l'utilité de l'information et l'image fidèle

Le concept d'utilité de l'information financière vient du cadre conceptuel des IFRS ainsi que des destinataires de ces états (investisseurs, créanciers, *etc*.).

> « OB2 *L'objectif de l'information financière à usage général est de fournir au sujet de l'entité qui la présente (l'entité comptable)* ***des informations utiles*** *aux investisseurs, aux prêteurs et aux autres créanciers actuels et potentiels aux fins de leur prise de décision sur la fourniture de ressources à l'entité. … »*

Le concept d' « image fidèle » est exposé dans l'IAS 1, paragraphe 15 :

> « *Les états financiers doivent présenter une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'entité. La présentation d'une image fidèle nécessite une représentation fidèle des effets des transactions, autres événements et conditions selon les définitions et les critères de comptabilisation des actifs, des passifs, des produits et des charges exposés dans le cadre conceptuel.* ***L'application des IFRS, accompagnée de la présentation d'informations supplémentaires lorsque nécessaire, est présumée conduire à des états financiers qui donnent une image fidèle.*** »

494 GUERREIRO, RODRIGUES et CRAIG, Loc. cit.
495 BUHR, *Loc. cit.*

Le concept d'image fidèle retenu par tous est celui de « représentation fidèle des effets des transactions, autres évènements et conditions » de façon à présenter la réalité économique de la situation et de la performance de l'entité.
Point clé de cette définition : **l'image fidèle est présumée être le résultat de l'application correcte des normes IFRS**. Nous avons vu dans notre revue bibliographique que la qualité de l'information comptable dépendait aussi des facteurs institutionnels.

Concernant la structure de légitimation, l'image fidèle conceptualisée dans ce cadre constitue, donc, l'objectif à atteindre pour la préparation des états financiers. Le fait d'avoir adopté les IFRS et pris l'engagement de les appliquer dans leur totalité, sauf une exception déjà précisée, signifie que toutes les entreprises concernées doivent utiliser cet ensemble de normes pour faire leur comptabilité.

B.1.2 Cadre IFRS = cadre de présentation raisonnable

Lors de l'harmonisation des normes internationales **d'audit** en Argentine, des normes locales ont été émises : notamment RT 32 (pour les entreprises appliquant les IFRS) et RT 37 pour le reste.
La norme locale **RT37 prévoit** deux types de cadres de référence possibles à utiliser par la direction de l'entité lorsqu'elle prépare sa comptabilité.

- Le **cadre de présentation sincère** qui, outre le respect des exigences prévues par le référentiel en matière d'information financière, offre la possibilité d'en renforcer la sincérité en prévoyant
  a) la présentation d'information additionnelle, OU
  b) la possibilité de dérogation exceptionnelle d'une norme du cadre.
- Le **cadre de conformité** qui est utilisé pour faire référence à un cadre d'information financière demandant le respect des normes, sans considérer les points a) et b).

On notera que les deux cadres au-dessus prévoient la conformité aux normes. Pour la FACPCE, le **cadre IFRS** adopté en Argentine par RT26, **est un cadre de présentation sincère** au même titre que le cadre normatif local ou le cadre IFRS original.

> « *Normalement, les états comptables à des fins générales sont préparés avec un cadre d'information permettant de donner une opinion sur la présentation raisonnable des dits états comptables, dans tous ses aspects significatifs, tel le cas des cadres comptables établis par les normes comptables professionnelles argentines ou les normes internationales*.. » (RT 37, III)[496].

496 FACPCE, *Normas Contables Profesionales - Resoluciones Técnicas*.

On peut donc conclure que le cadre des IFRS est un cadre de présentation raisonnable. Cette supposition a reçu des critiques. En effet, la norme locale adoptant les IFRS, la RT 26, n'a pas inclus la possibilité de déroger à une norme en vue de l'image fidèle (*override*), mais a demandé d'inclure une information additionnelle si ceci devait faciliter la compréhension des états financiers. Les normes d'indépendance n'ont pas été adoptées non plus, garder la norme locale à ce sujet a été préféré (Fowler Newton)[497].

Il faut souligner que les normes RT 32 et RT 37 régulant l'audit sont harmonisées avec normes internationales NIA 200[498].

Structure Préparation Etats Financiers (EF)	**<u>Légitimation</u>** **<u>Adéquation aux normes sociales et aux moyens de gouvernance</u>** • Les états financiers doivent présenter l'image fidèle de la situation financière et de la performance de l'entreprise. • Le cadre IFRS est un cadre de présentation raisonnable à des fins d'audit

Table VI-5 Qualification de la structure dans sa dimension Légitimation (2°Q) avec le cadre de la TS

B2.Codes Moraux et valeurs : conflit

Pour Macintosh et Scapens (1990)[499] la structure de légitimation est intermediée par les normes et codes moraux définissant ce qui doit être considéré comme vertueux et ce qui doit être vu comme vicieux, ce qui est important et ce qui l'est moins. Nous allons donc présenter les points permettant d'exprimer les jugements de valeur sur la question de la préparation des états financiers.

<u>B2.a Gagner de la légitimité avec l'utilisation des IFRS</u>

Dans une stratégie d'alignement à des valeurs sociales, comme nous le pensons dans le cas présent, il y a plusieurs stratégies de légitimation possible. Buhr (2012)[500] citant Lindblom (1993) en décrit quatre. Dans notre cas, l'action du préparateur pourrait rentrer dans le cadre de la stratégie englobant les organisations s'associant à des symboles hautement légitimés, « *avec la présomption que la légitimité va "couler" du symbole vers l'organisation* ».

497 Enrique FOWLER NEWTON, « La Resolucion Tecnca 37 de la FACPCE y sus interpretaciones oficiales ». http://www.fowlernewton.com.ar/.

498 ISA 200 - NIA 200, s. d., http://www.ifac.org/system/files/downloads/a008-2010-iaasb-handbook-isa-200.pdf.

499 MACINTOSH et SCAPENS, Loc. cit.

500 BUHR, Loc. cit.

Dans ce sens, nous avons identifié des contenus d'entretiens, déjà en partie présentés quand nous avons évoqué le mimétisme, mettant en avant un gain de valeur ou une légitimité inhérente au fait d'utiliser les IFRS. Certains de ces contenus ont été analysés sous l'aspect du mimétisme de l'action.

« Être dans le standard international. » (**P 01)**

Cette affirmation décrit la volonté de « jouer dans la cour des grands », rendue possible en apparence par la simple application des normes IFRS.

Lorsque nous avons posé la question sur les IFRS dans des marchés financiers de petite taille et dans le cadre d'institutions faibles :

*« Si on veut être dans le monde, il faut accepter certaines règles. Dans des pays avec des institutions fragiles, il y a aussi des filiales des entreprises cotées, qui doivent consolider et qui ont besoin des états financiers sur la même base que la maison mère. » (***AP 02***)*

Bien que l'interviewé ait sans doute voulu dire que les caractéristiques des marchés et des institutions argentines ne constituaient pas un empêchement à l'application des IFRS, on retrouve la vision d'un monde où il serait souhaitable de franchir le pas, l'application des IFRS constituant une sorte de sésame à ce sujet.

« La CNV considère que les IFRS constituent des normes de qualité internationalement reconnues dont l'adoption est une condition nécessaire pour favoriser les investissements qui requièrent notre marché de capitaux. ***»(*****E-AB 01***)*

Utiliser des normes « *internationalement reconnues* » apporterait une garantie de qualité au marché de capitaux argentin, perçue comme essentielle à son développement. C'est la reconnaissance ou la légitimité internationale des normes, qui rend leur application porteuse de bienfaits pour celui qui l'applique.

B2.b L'opportunisme des préparateurs

Nous avons identifié toutefois certains interviewés ne partageant pas l'idée que les IFRS apporteraient de la légitimité aux utilisateurs :

« Tout ce qui vient de l'international n'a pas une bonne presse, nous sommes très locaux et la profession comptable est pareille. Si en plus, il n'y a aucune motivation dérivée de la solution à un problème comptable que les entreprises ont, par exemple l'ajustement par inflation, il n'y a pas d'ouverture. » (**N 01**)

L'intérêt principal de ce commentaire est que le plus important reste l'entreprise. Le principal client que le normalisateur doit satisfaire est le professionnel rendant service à l'entreprise. Si la norme comptable ne fournit pas de solution aux problèmes de présentation auxquelles les entreprises sont confrontées, l'intérêt pour la norme concernée sera absent.

Par ailleurs, les normes IFRS, en première application, ont été utiles à certaines entreprises, comme nous avons vu dans les objectifs plutôt pragmatiques recherchés par les préparateurs, pour l'établissement des états financiers. Un de ces objectifs était la réévaluation de l'actif, dont la valeur était inférieure au réel du fait de plusieurs années d'inflation non traduites en comptabilité.

> *« C'était une opportunité unique de pouvoir réévaluer les biens de l'entreprise et on l'a fait avec certains groupes à forte valeur qui n'avaient pas une évaluation en accord avec les années passées.* » (**P 02**)

> *« Avant l'adoption des IFRS, la CNV n'admettait pas que les entreprises obligées réalisent une réévaluation des immobilisations corporelles étant donné que cela se prêtait à des manipulations… Avec les IFRS, plusieurs entreprises, surtout celles en difficulté, ont fait des réévaluations.* » (**E-AB 01)**

Ainsi l'application des IFRS a constitué pour certains acteurs l'opportunité de réévaluer les actifs et c'est le principal intérêt attribué au processus global. Pour cette raison nous considérons qu'une des principales valeurs ayant joué dans l'application des normes comptables est l'opportunisme dont certains préparateurs ont fait preuve.

B2.c Des solutions à travers les normes

L'IAS 1 à la fin de son paragraphe 15 fournit une présomption selon laquelle l'application du cadre fournit l'image fidèle.

> ***« …** L'application des IFRS, accompagnée de la présentation d'informations supplémentaires lorsque nécessaire, **est présumée conduire à des états financiers qui donnent une image fidèle.** »*

Par ailleurs, la convergence des normes d'audit, a changé le panorama du contrôle de comptes.

a) Convergence comptable globale : permettant l'adoption des NIA (normes internationales d'audit) en Argentine qui se sont reflétées dans l'émission des RT 32 et 37, comme déjà expliqué.

Cette convergence a créé le besoin d'encadrer l'application de certains concepts.

b) Encadrement en interne du normalisateur par la proposition de modèles de rapport d'audit, non obligatoires.

Le rapport Informe N° 12[501] du CENCyA fournit le modèle d'opinion, qui n'est pas d'application obligatoire :

« Dans mon (notre) opinion, les états comptables ci-joints ***présentent raisonnablement la réalité,*** *dans tous ses aspects significatifs, la situation patrimoniale de ABCD au…. de……. 20XX, ainsi que ses résultats, l'évolution de sa situation nette et le flux de trésorerie correspondant à l'exercice économique clôturé à cette date,* ***en conformité avec les normes comptable****s professionnelles argentines (ou IFRS ou IFRS PME ou normes de l'organe de contrôle.». http://www.facpce.org.ar:8080/miniportal/archivos/informes_del_cencya/informe_12.pdf*

Ces mécanismes légaux permettent aux auditeurs argentins d'émettre des rapports d'audit sans rentrer en conflit formel avec d'autres entités ou institutions, étant donné que c'est le normalisateur lui-même qui les a proposés à la profession.

Ainsi, le processus d'intermédiation dans la préparation des états financiers en IFRS se traduit d'une part dans le support donné par le normalisateur comptable aux professionnels de l'audit pour faciliter la validation des états financiers argentins, et d'autre part, dans la valeur attribuée aux états financiers préparés selon ces normes, ce qui a déjà été constaté dans des études nationales et avec la TNI (Touron, 2000[502] ; Mir et Rahaman, 2005).

	Normes et Valeurs
Intermédiation	• Gain en légitimité pour application des IFRS • Présomption : application IFRS = image fidèle • Possibilité de réévaluation en 1°application • Modèle d'opinion sur les états financiers, fourni par le normalisateur

Table VI-6 Qualification de l'intermédiation dans sa dimension Légitimation (2°Q) avec le cadre de la TS

B3. Sanctions de l'inadéquation

Pour les entreprises appliquant les IFRS, les conséquences de l'inadéquation aux normes sociales se traduisent par la non conformité aux règles en vigueur. Elles peuvent prendre les formes suivantes :

- Refus des états financiers par les organismes exigeant cette conformité pour faire suite à une démarche.
- Des réserves ou complications avec l'auditeur.

501 FACPCE, « Informe N° 12 del CENCYA » (FACPCE, 22 novembre 2013), http://www.consejo.org.ar/areas/contabilidad/files/informe_12.pdf.

502 TOURON, « Apports et limites de la théorie institutionnelle des organisations : Etude de trois cas d'adoption de normes comptables internationales en France ».

Pour l'auditeur : risque de conflit avec le client en cas d'émission de réserves sur des états financiers ne représentant pas la réalité.

Pour la FACPCE : son rôle de normalisateur, de représentant *de facto* des professionnels et de responsable du pouvoir disciplinaire sur ces professionnels, peut-être l'origine de conflit d'intérêt et de dilemme dans ses choix.

B3.A Pour les entreprises : Volume et conformité

Pour les entreprises argentines concernées, ceci permettrait en premier lieu d'être en conformité avec l'autorité des marchés financiers locale et, de ce fait, de pouvoir placer ses instruments sur les marchés financiers. Ensuite, ceci permettrait aux entreprises d'accéder à des marchés financiers étrangers, comme nous l'avons constaté dans les avantages perçus dans les schémas d'interprétation (signification) chez les acteurs.

Cependant, nous notons une **réduction conceptuelle** comme évoquée dans la première question. L'utilisation des *normes de qualité* garantirait non seulement l'accès direct à d'autres bourses internationales mais aussi la réussite de ces opérations. Mais, au passage, le concept de performance réelle et celui d'*information de qualité* perdent leur intérêt.

Donc, comme analysé dans notre première question de recherche, il y a confusion entre

a. normes de qualité et information de qualité.
b. la fourniture d'une information de qualité présuppose plus que des normes qualité : encore faut-il, entre autres conditions, que les utilisateurs y trouvent satisfaction.

Par RG 562 (29/12/2009) de la CNV, les entreprises doivent présenter des états financiers préparés en IFRS, suivant la RT 26, pour les exercices initiés en 2012. **L'inadéquation serait ici la non-conformité à la loi**, c'est à dire ne pas se déclarer appliquant les normes IFRS. La sanction tombe seulement si les états financiers ne portent pas le titre « préparés avec IFRS » dans toutes leurs composantes, rapport d'audit inclus.

En Argentine, la CNV a mis à disposition un site internet où les entreprises obligées doivent remonter leurs états financiers préparés en IFRS pour les mettre à disposition du public. Le représentant de la CNV nous a précisé qu'il existe un département d'analyse comptable en charge de cette procédure.

> *« En interne,..., on n'a pas modifié l'organisation, étant donné qu'il y avait une sous-direction avec une compétence dans l'analyse des états comptables. Cependant avec l'adoption, il y a deux professionnels qui ont été désignés en plus pour se coordonner avec les organisations professionnelles, concentrer l'attention portée à ces questions et fixer des critères spécifiques dans l'application des IFRS.* » (**E-AB 01)**

Le contrôle de la CNV « *est un contrôle par exception… les transactions importantes, l'information significative publiée, les press release, un contrôle de procédure et une vérification que l'information pertinente a été fournie au marché …* » (**N 01**)

D'un autre côté, des interviewés ont fait des commentaires sur la qualité des états financiers et la faiblesse du contrôle de la CNV.

« J'ai regardé beaucoup des bilans en IFRS, argentins et chiliens. Ils ne sont pas bien faits, les notes transcrivent les IFRS au lieu d'expliquer les raisons et ce que cela a signifié d'appliquer IFRS…. La CNV devrait être plus exigeante avec les bilans sous son contrôle. » (**F 01**)

Nous avons demandé à l'autorité boursière de nous donner son avis sur l'intérêt procuré par les états financiers en fonction de leur utilisation:

« « L'information publiée,…, des états financiers est très utile parce que ceci permet qu'ils soient publiés immédiatement et gratuitement, pour la connaissance du public investisseur. Pour la CNV, l'information est d'accès facile sans besoin de demander le fichier. Elle facilite les réponses aux offices judiciaires. D'un autre côté, l'information remplie dans le formulaire permet de réaliser des analyses verticales et horizontales…, ce qui facilite et améliore le contrôle de cette Direction. » **(E-AB 01)**

L'intérêt porte donc ici sur la disponibilité d'une base de données à traiter.
Cette constatation est associée à l'opinion suivante :

« *… du point de vue des entreprises qui sont à la CNV, c'est un sujet de conformité et pour ne pas prendre de risque avec cette conformité.* » (**A 02**)

Une autre opinion relie qualité et volume d'informations fournies.

« *Une autre conséquence constatée est que : n'existant pas l'obligation de confectionner des Annexes avec une information standardisée, dans certains cas la qualité de l'information a diminuée. L'organisme a décidé de maintenir l'exigence de présentation d'information déterminée sous le format d'Annexe…* (ceci*) a été un motif de questionnements étant donné que les IFRS ne le prévoyaient pas. »* **(E-AB 01***)*

Le volume d'information à fournir continue d'être le souci le plus important et la capacité de questionnement des acteurs existe, mais pas comme question comptable de fond. Nous avons analysé le contexte dans la Partie I de cette recherche et nous avons étudié spécifiquement l'Autorité fiscale et sa façon de travailler de la main de Roig (2009). « *L'information n'est pas seulement un moyen pour encaisser les impôts, mais un objectif en soi, étant un symbole de l'institution. D'un autre côté, la qualité dans la gestion de cette information garantit sa légitimation dans la société.* »

Nous savons que l'Autorité fiscale (DGI) et l'Autorité de Marchés financiers (CNV) dépendent toutes les deux du Ministère de l'Économie et nous venons de constater l'importance donnée à la disponibilité de l'information. Nous serions en droit de supposer que les façons de procéder soient partagées par les deux institutions.

Dans ce cadre, nous pouvons dire que le rôle de la CNV, bien qu'elle ait été à l'origine de l'adoption des IFRS, n'est pas très actif dans le maintien de l'esprit IFRS. Elle ne cherche pas à contrôler le fond, mais elle garde son rôle de gestionnaire de l'information comptable fournie et mise à disposition du public.

B3.B Pour les auditeurs : absence de l'intérêt public

Pour rappel, lorsque nous avons analysé la dimension action sociale de la Signification ou Communication, la question du manque de représentativité des états financiers était déjà présent dans les discours des interviewés. Nous avons cependant constaté qu'une autre réalité montrait que ces états financiers étaient malgré tout conformes à la loi, ce qui entraînait une situation proche de la conformité créative. Cette apparente contradiction résulte de l'obligation de conformité imposée par le cadre international et la volonté d'assurer une image fidèle.

Notre cas montre que le produit comptable final n'est pas en phase avec l'esprit des IFRS : l'image fidèle.

> *« Nous disons* (que l'information comptable*) se rapproche de la réalité selon les normes comptables locales qui sont prévues par un cadre de représentation raisonnable. Mais l'image fidèle c'est difficile avec les contraintes de l'inflation.* » (**N 02**)

Sur ce point, les IFRS proposent le principe de l'*override* dans des cas exceptionnels, principe en vertu duquel la représentation de l'image fidèle doit primer sur les règles de hiérarchie inférieure qui deviendrait alors inapplicables si elles y devaient y porter atteinte. Notons toutefois que si l'*override* ne pouvait pas être appliqué, les entreprises ont toujours la possibilité d'exposer en Annexes les limites imposées à l'image fidèle.

Dans ce cadre, le rôle de l'auditeur externe en Argentine est perçu comme un contrôleur légal d'une application conforme de la norme. Une explication de l'enjeu, réalisé dans une formation, a été fournie par un responsable d'un cabinet Big4 aux journalistes :

« *D'ailleurs, on a clarifié que le rôle de l'auditeur externe est concerné seulement si les états financiers ont été préparés selon les normes en vigueur (soit argentines, soit internationales) en ce qui concerne la reconnaissance, mesure et présentation des actifs, passifs et des opérations. "Nous ne donnons pas d'opinion sur la gestion : les auditeurs, nous, nous contrôlons l'information avec les normes en vigueur et si on observe des incertitudes concernant la continuité de*

l'entreprise, nous les exprimons dans les rapports" a signalé Ballaratti » (Presse économique Info Negocios 12/5/2016)

Par ailleurs, le rôle du contrôle légal est mis en évidence dans le style de rapport d'audit rédigé en Argentine. A titre d'exemple, nous transcrivons et traduisons le rapport d'audit de Arcor SA, une entreprise leader en local :

> *« Selon notre opinion, les états financiers individuels mentionnés dans le premier paragraphe du présent rapport présentent raisonnablement, dans tous ses aspects significatifs, la situation financière individuelle de ARCOR SOCIEDAD ANONIMA INDUSTRIAL y COMERCIAL au 31 décembre 2016, son résultat intégral individuel et les flux de trésorerie individuels pour l'exercice finalisé à cette date, en conformité avec les normes IFRS.* » (http://www.arcor.com/InformacionFinanciera_ES.aspx)

Au-delà des problèmes politiques liés à la normalisation comptable, les auditeurs sont censés représenter l'intérêt public et portent une responsabilité sur les états financiers qu'ils signent, ces derniers étant censés représenter la réalité de l'entreprise.

> « *Les auditeurs devraient être en train de dire quelque chose dans leurs rapports. Ils ne se soucient pas de cela. Ils se protègent sous la FACPCE qui dit de ne pas ajuster (*à l'époque la FACPCE ne reconnaissait pas non plus le besoin d'ajuster*). Ce que cela démontre est qu'on fournit de l'information qui ne sert à rien.* » (**U 02**)

> « *Du point de vue des auditeurs, si on s'écarte des IFRS et si on commence à émettre une réserve au cadre de représentation raisonnable, cela génère des difficultés dans les rapports d'audit. Les entreprises ne veulent pas des réserves. C'est là la question.* » (**N 02**)

Bien que l'ajustement par inflation ne soit pas possible dans les états comptables pour des raisons que nous avons déjà analysées, la FACPCE a émis un rapport en février 2015, ouvrant la possibilité aux auditeurs d'exposer les effets que l'inflation aurait sur les états financiers qu'ils valident, en cas d'utilité pour les utilisateurs. À ce propos, un interviewé a remarqué :

> « *Bien que l'information ne soit pas proche de la réalité, il y a des outils qui pourraient être utilisés pour pallier cette situation, d'un point de vue technique. D'un autre côté, on ne voit pas que les entreprises se dépêchent de les appliquer… Dans la pratique, je ne connais aucune entreprise qui, sachant que cela existe, ait publié la Note.* » (**AP 01**)

Il existerait donc des outils permettant de pallier les défauts de l'information comptable publiée, mais ils ne seraient pas utilisés, les entreprises ne voulant pas que l'impact en soit connu, préférant se conformer à la seule publication d'information quantitative nominale et non réelle.

En synthèse, nous avons identifié deux problèmes concernant l'audit :

1. **Une approche légale de l'audit** facilitée par l'existence d'un cadre de référence (de présentation raisonnable) basé sur les NIA et reprises dans la norme locale sur l'audit (RT37 et annexes). L'auditeur se prononce sur la conformité à un cadre de présentation raisonnable et non pas sur l'image fidèle en soi.
2. Une probable volonté des entreprises de ne pas fournir des états financiers représentatifs

Cette situation s'éclaircira probablement lorsqu'on analysera la dimension de la domination.

B3.c Conflit FACPCE - État

Dans cette situation à fort contenu politique, l'organisation professionnelle fait face à différents problèmes de normalisation et de protection de l'exercice professionnel des auditeurs.

Il ne faut pas oublier les nombreux rôles de la FACPCE vis-à-vis de la profession comptable, certains résultant de son statut présentant une dimension légale tandis que d'autres rôles sont assumés informellement. Pour rappel, la FACPCE peut émettre des normes professionnelles (d'audit) via sa commission normative, gérer l'immatriculation professionnelle des auditeurs, exécuter le pouvoir disciplinaire, fonctionner en tant que caisse de retraite, *etc*. Comme on peut l'imaginer, il existe donc de nombreuses sources potentielles de conflit d'intérêts. La FACPCE est *de facto* la représentante de la profession comptable face à l'Etat et ses organisations ainsi que vis-à-vis de diverses autres organisations nationales et internationales. En effet, la loi et ses statuts ne lui confèrent pas le caractère de représentant officiel.

En revenant à notre processus de normalisation et d'émission des états financiers en IFRS, à travers le CENCyA :

> *« la FACPCE aurait pu faire ce qu'elle voulait, mais elle aurait généré une asymétrie des traitements comptables : parce que l'État aurait dit on n'ajuste pas l'inflation, le rapport d'audit devrait porter une réserve… Si l'Etat ne sort pas une norme où il oblige à ajuster, l'entreprise continue sans inflation. Si le Conseil Professionnel dit il faut ajuster, ceci dans le bilan ne colle pas, parce que le bilan est celui des entreprises, pas de l'auditeur. »* (**U 02**)

> « *Du point de vue de l'auditeur, si on s'écarte des IFRS et on fait une réserve au cadre de représentation raisonnable, ceci génère des difficultés dans les rapports d'audit. Les entreprises ne veulent pas de réserves.* » (**N 02)**

La volonté de produire des rapports d'audit sans réserve est présente, afin de ne pas froisser les relations avec les clients. Cependant, ce conflit n'est pas nouveau dans la profession de l'audit. Dans notre cas, cela devient un problème en raison du pouvoir régulateur de l'État qui détient la haute main sur la définition de l'unité de mesure en matière d'inflation.

« *Ma vision est que la FACPCE veut bien paraître devant le gouvernement et ils ont cherché en permanence les moyens pour ne pas ajuster*. (**AP 02**)

Finalement, l'affirmation suivante nous montre le dilemme dans lequel se trouve la profession de l'audit et le conflit entre acteurs : FACPCE versus État.

« *La FACPCE se trouve dans une situation où elle dit : je perçois qu'il y a de l'inflation, je n'ai pas d'indice fiable, alors j'ai deux sujets. Si je dis qu'il faut ajuster par inflation, quelqu'un va me dire "avec quel indice ?", non, c'est un indice imparfait. Je ne peux pas dire non plus d'utiliser un indice privé parce qu'il ne respecte pas les conditions pour être un indice pour ajuster les états financiers. De cette discussion il a été décidé : il y a une norme qui dit quand est ce qu'il faut ajuster par hyperinflation* (IAS 29), *il y a un organisme* (la Task Force de la SEC) *respecté par les Big4, les grands cabinets, le même IASB, qui est celui qui décide quand ajuster par inflation. Il est indépendant de l'Argentine et il dit qu'il ne faut pas ajuster, la solution qui a été trouvée est : on va aligner la norme argentine à l'internationale. Le jour où cet organisme dira qu'il faut ajuster par inflation, on va ajuster les bilans sous IFRS et ceux en norme locale et finie la discussion.* » (**N 01**)

Cette remarque illustre bien la solution trouvée par la FACPCE pour évacuer d'éventuels questionnements sur l'illégitimité des états financiers. Il en résulte que les états financiers continuent d'être non représentatifs en raison de l'absence d'outil statistique fiable et d'un manque de régulation des situations inflationnistes dans le cadre international.

Système d'action sociale =>	**Sanction si non-conformité aux IFRS** *Négative* : • Sanction pour l'entreprise : si non-application d'IFRS pas d'accès à la Bourse. • Conflit normalisateur -État : choix du consensus • L'auditeur valide la présentation raisonnable des Etats financiers • Les Etats financiers ne représentent pas la réalité économique *Positive* : ras – non observée

Table VI-7 Qualification du système d'action sociale dans sa dimension Légitimation (2°Q) avec le cadre de la TS

En synthèse, la situation que nous souhaitons mettre en évidence est la suivante :

- L'État n'accepte pas, via son administration publique, des états financiers **ajustés par inflation (la CNV et le Fisc)**
- L'**entreprise** prépare des états financiers avec les normes et les outils mis à disposition, et les fait auditer.
- L'**auditeur,** encadré par la FACPCE**,** valide l'information comptable.
- La **FACPCE** encadre l'application du cadre IFRS et fournit les solutions pratiques lorsque la profession d'audit fait face à un dilemme.

- **L'IASB** fait intervenir une *Task Force* pour signaler les pays hyper-inflationniste : l'Argentine n'a pas besoin d'ajuster l'inflation.
- La question de la qualité de l'information du point de vue de l'image fidèle ou même du rapprochement de la réalité est **absente.**

La solution trouvée montre le caractère politique de l'ajustement par inflation où l'organisation de la profession comptable se refuse à prendre une position allant contre le gouvernement et qui expose les auditeurs à des risques certains. La volonté de la FACPCE de ne pas contrarier l'IASB a été rappelée dans nos entretiens lorsque nous avons évoqué l'alignement de la norme comptable locale sur l'inflation avec la norme IAS 29.

> « *Pour les auditeurs, nous avons évolué ou régressé parce que dans la norme locale nous avions le concept d'inflation et nous sommes passés au concept d'économie hyper-inflationniste parce que nous avons pris les variables qualitatives et quantitatives de l'IAS 29 sur le 100% cumulé. Ceci a été normalisé en local pour éviter qu'il y ait des différences entre le cadre local et le cadre international » (***N 02***)*

Selon nos interviewés et d'après ce qu'on comprend, la FACPCE se trouverait dans une position où elle cherche **à concilier tous les intérêts politiques** :

- Face au gouvernement, premier responsable du non-ajustement des états financiers (décret 664/2003 et indice d'inflation inapplicable) concernant une demande de dérogation à l'interdiction d'ajustement des comptes.
- Face à l'IASB montrant un alignement normatif complet, éliminant l'incohérence venant de l'élimination de la norme sur l'inflation.
- Face aux auditeurs agissant en tant que représentants *de facto* et non légaux et émetteurs de normes d'audit équilibrées, ménageant l'intérêt des parties concernées.

Structure =	Légitimation Adéquation aux normes sociales et moyens de gouvernance • Les états financiers doivent présenter l'image fidèle de la situation financière et de la performance de l'entreprise. • Le cadre IFRS est un cadre de présentation raisonnable à des fins d'audit
Intermédiation	**Normes et Valeurs** • Gain en légitimité pour application des IFRS • Présomption : application IFRS = image fidèle • Possibilité de réévaluation en 1°application • Modèle d'opinion sur les états financiers fourni par le normalisateur
Système d'action sociale =>	**Sanction si non-conformité aux IFRS** *Négative* : • Sanction pour l'entreprise : si non-application d'IFRS pas d'accès à la Bourse. • Conflit normalisateur -État : choix du consensus

	• L'auditeur valide la présentation raisonnable des Etats financiers • Les Etats financiers ne représentent pas la réalité économique *Positive* : ras – non observée

Table VI-8 Synthèse de l'analyse de la dimension Légitimation (2°Q) avec le cadre de la TS

En synthèse, les préparateurs appliquent les normes comptables et les auditeurs celles d'audit. Les acteurs connaissent les règles du jeu et la situation de contrainte ne laisse pas la place au débat éthique, étant donné que le produit final (l'état comptable) est acceptable (audité et validé). Le critère de l'image fidèle présent au niveau de la structure ne l'est pas dans la réalité comptable.

C. Dimension de la domination dans le processus d'émission des états financiers

Dans cette partie, nous identifierons « *les ressources (focalisées vers les structures de S et L) constituant des propriétés structurantes des systèmes sociaux, utilisés et reproduits par des agents connaisseurs dans le cours de leur interaction… Les ressources sont les moyens par lesquels le pouvoir est exercé* » (Giddens, 1984)[503]

Dans l'étude de la dimension de la domination, nous allons aborder notamment le sujet du pouvoir et son rôle dans le changement ou la stabilité.

Englund *et al*. (2011)[504] ont précisé que la comptabilité, en tant que structure de domination, pouvait être modelée comme une ressource utilisée lors de l'exercice du pouvoir ainsi que mécanisme idéologique constitutif des rapports sociaux.

Ensuite, nous allons essayer de recenser les composantes de la structure de domination pour identifier le rôle qu'elles jouent dans la continuité ou le changement des pratiques comptables.

C1.Structure sociale : locale vs internationale

Le Code de Commerce et le droit de sociétés règlent ce qui concerne l'obligation pour les entreprises de tenir une comptabilité et de présenter des états financiers annuels en monnaie homogène. Le concept de monnaie homogène concerne l'aspect de l'unité de mesure en comptabilité. Les valeurs présentées dans les états comptables doivent être exprimées dans la monnaie du pouvoir d'achat à la date de clôture.

Par ailleurs, un Décret du Pouvoir exécutif datant de 2003 a interdit aux organismes de contrôle de l'Etat de recevoir des états financiers incluant l'ajustement pour inflation. En conséquence, étant donné que ni le Fisc ni l'autorité de marchés financiers (CNV) n'acceptent ce type d'état comptable, personne ne pratique l'ajustement pour inflation de sa comptabilité,

503 GIDDENS, Op. cit.
504 ENGLUND, GERDIN et BURNS, Loc. cit.

au moins à usage externe. Ceci empêche que les états financiers soient présentés en monnaie homogène ; au contraire ils sont présentés en monnaie hétérogène, puisqu'ils reflètent un pouvoir d'achat différent de celui existant à la date de clôture. Cette situation reflète une **contradiction structurelle**, dans le sens de Giddens (1984) :

> « *une disjonction des principes structurels de l'organisation d'un système… Les contradictions expriment les principales failles dans la constitution structurelle des systèmes sociaux ».*

On se trouve donc face à une contradiction entre la loi qui demande des états en monnaie homogène et l'État qui n'autorise pas la réception des états comptables ajustés par inflation, donc en monnaie homogène.

Conrad (2014)[505] distingue les contradictions primaires et les contradictions secondaires. Les premières sont « *essentielles à la constitution du système social. Elles représentent une profonde division d'intérêt, menant à une bataille entre différents acteurs* ».

Ce type de contradictions si évidentes ne peut être expliqué que par des intérêts profitant de cette situation. Nous allons analyser chaque aspect de la structure de domination, en lien avec les structures de légitimation et signification, pour comprendre ce qui pourrait expliquer cette **continuité**.

Signalons en outre que les situations de contradiction peuvent conduire au conflit :

« Un conflit est une lutte entre acteurs et collectivités exprimés par des pratiques sociales définies… Les conflits et les contradictions tendent à coïncider parce que les contradictions ont tendance à impliquer des divisions d'intérêt entre différents groupes ou catégories de personnes ».

En matière de règlementation, nous sommes en présence de deux textes qui règlent les points les plus importants de la préparation des états comptables :

C1.a Le Code de Commerce et le Droit de Sociétés : la monnaie homogène

Nous considérons les deux textes légaux dans leur virtualité et les idées qu'ils véhiculent. Nous les considérons en tant que structure, car ils cadrent ou devraient cadrer le comportement des citoyens par la définition de leurs droits et obligations. Ils sont issus du contrat social entre le peuple et l'État.

Le Code de Commerce dispose que toutes les entreprises doivent tenir une comptabilité **uniforme** devant refléter le cadre **véridique** des activités de l'entreprise (art. 321 Code Civil et Commercial modifié en 2015).

Le Droit de Sociétés établit dans son art.62 que les états financiers de périodes complètes ou partielles doivent être présentés en **monnaie « homogène »**. C'est-à-dire que les valeurs nominales doivent être réajustées selon un indice de prix représentatif et fiable afin que les

505 CONRAD, *Loc. cit.*

chiffres représentent tous le même pouvoir d'achat. Le texte du droit des sociétés a introduit le concept de monnaie homogène vers les années 90 lorsque l'inflation s'était accélérée, reconnaissant la nécessité de sa prise en compte en comptabilité.

Cette considération introduite par la loi nous montre que les facteurs locaux sont pris en compte à un haut niveau législatif. Il y a une adéquation entre l'objectif de la loi et l'intérêt public.

c.1.b L'importance de l'International Practices Task Force américaine

Lors des entretiens, les interviewés ont fait référence à un organisme lié à l'AICPA qui s'occupe d'identifier quels sont les pays hyper-inflationnistes dans le monde afin d'appliquer les normes adéquates, celles de l'IASB par exemple.

À la suite de ces commentaires, nous avons identifié une organisation autonome fondée en 2007 par l'AICPA afin de constituer un forum focalisé sur l'audit des entreprises publiques. Au sein du CAQ (*Center for Audit Quality*), il existe des comités spécialisés dont l'*International Practices Task Force* (IPTF) travaillant étroitement avec la SEC. L'IPTF est composé par des professionnels des Big4. L'IPTF et le service régulation de la SEC se réunissent 2 fois par an en mai et novembre et leurs rapports sont disponibles sur le site http ://www.thecaq.org. Il y est précisé que les rapports issus de ces réunions n'ont pas force de loi. Un rapport relatif au contrôle de l'inflation dans certains pays et traitant de son éventuel impact sur le *reporting* est émis périodiquement. Cet organisme travaille à partir de l'information du FMI fournie par chaque pays. En 2013-2014 l'Argentine était mise sous surveillance, la *Task Force* constatant « une coupure structurelle » dans la mesure de l'inflation en raison des problèmes institutionnels, ainsi que nous l'avons vu dans l'étude du terrain.

> *« Étant donné le manque apparent d'information objectivement vérifiable et le niveau relativement bas de l'inflation cumulée de 3 dernières années* (rapport 2013 et années précédentes), *le staff de la SEC n'a pas observé de données qui supporteraient l'Argentine comment étant un pays hyper-inflationniste en 2013… Également elle n'a pas eu d'information vérifiable qui indiquerait que l'économie argentine est hyper-inflationniste au 31 -Oct-2014.*
> *Le staff attendrait que les inscrits (registrants) surveillent le taux d'inflation de ce qui reste de 2014 de façon à considérer son niveau et, en tenant compte d'autres facteurs pertinents, déterminer si l'Argentine devrait être considérée comme hyper-inflationniste* »[506]

Il faut noter que la norme comptable américaine concernant l'hyperinflation ressemble beaucoup à la norme IFRS et est identique en ce qui concerne la prise en compte du taux cumulé sur 3 ans supérieur à 100%.

506 http://www.thecaq.org/resources/caq-committees/international-practices-task-force/highlights consulté le 20 oct 2015

Dans le dernier rapport de novembre 2016, l'Argentine est classée dans les « Autres Pays… avec un taux d'inflation projeté sur 3 ans supérieur à 100% »
Le FMI a levé la censure portant sur le calcul d'inflation en local en novembre 2016. Ceci obéit au changement politique de fin 2015, qui prendra tout son effet vers fin 2016.
Concernant l'année 2017, le rapport de Nov-2016 dit qu'*« il ne semble pas que l'Argentine serait obligée d'être considérée pays à haute inflation en USGAAP pour la période de reporting du 1° janvier 2017 au 31 mars 2017.* » Cependant, les parties prenantes devraient surveiller toute information ou condition nouvelle susceptible de modifier cette opinion (http://www.thecaq.org/our-committees/international-practices-task-force). Lors de cette réunion de novembre 2017, il a été décidé également que le contrôle des pays hyper-inflationnistes ne serait fait que par l'IPTF, sans participation d'un organisme de la SEC, comme c'était le cas précédemment.
Par ailleurs, nos interviewés reconnaissent l'importance de cette entité dans la catégorisation des pays inflationnistes dans le monde.

> *« Mais il est vrai aussi qu'aucun organisme qui contrôle l'hyperinflation pour les entités d'investissement n'a mis l'Argentine dans une zone rouge. Toujours dans une zone jaune, afin de faire attention, mais jamais au niveau du Venezuela ou Soudan… Ce rapport élaboré par la Task Force de la SEC indique toujours que l'Argentine ne rentrerait pas dans la zone rouge » (***AP 01***)*

> *« Il est vrai qu'au niveau international on suit le guide de ce groupe qui définit quels sont les pays hyper-inflationnistes ou non… Il y a peu de pays avec de l'inflation, s'il y a quelqu'un qui l'analyse, on le suit. Qui le suit ? Les grands cabinets. Si cet organisme ne me dit pas qu'en Argentine il y a l'hyperinflation, nous n'ajustons pas. »* **(N 01)**

> *« Bien que la SEC n'a pas déclaré notre pays hyper-inflationniste, c'est une réalité qu'on ne peut pas cacher. » (***E-N 01***)*

En synthèse, l'idée dominante au niveau international considère le rôle important de cet organisme dans la détermination des pays hyper-inflationnistes. Nous positionnons le rôle au niveau **structure** de l'aspect **domination.** D'autre part, les rapports périodiques publiés par cet organisme pourraient fonctionner comme un **outil d'intermédiation** (ressource) pouvant justifier de ne pas procéder aux ajustements d'hyperinflation, malgré la réalité du contexte.
Concernant la liste de pays hyper-inflationnistes,

« *c'est une liste de pays très compliqués ; qui sont vraiment en dehors du monde des investissements. Nous avons fait de notre mieux pour ne pas être dans cette liste.* » (Président CNV dans Presse générale) [507]

La convergence comptable est une situation souhaitable en Argentine qui a suscité l'apparition de nouveaux acteurs tels cet organisme Task Force dont les rapports sur l'hyperinflation facilitent la tâche de la profession argentine en lui permettant de ne pas trop s'interroger sur le fond de l'information comptable en IFRS.

	Domination
Structure = **Préparation états financiers**	Code de Commerce et Droit de Sociétés : information véridique et monnaie homogène Logique dominante de la convergence comptable et d'audit Gouvernance IASB–SEC (*Task Force*) : pouvoir de déterminer qui est hyper-inflationniste

Table VI-9 Qualification de la structure dans sa dimension Domination (2°Q) avec le cadre de la TS

C2. Intermédiation : les ressources et le financement de l'État

Pour Macintosh et Scapens (1990)[508], dans des localisations espace-temps spécifiques, la capacité à exercer le pouvoir peut être liée aux asymétries dans la distribution des ressources d'autorité ou financières. Cette asymétrie est elle-même une conséquence de la structure de domination. Nous allons identifier maintenant les ressources mises en place dans le processus d'émission des états financiers et éventuellement évaluer l'existence des asymétries de pouvoir.

*C2.1 Les questions **financières** autour de la préparation des états comptables*

C2.1.a Les formations aux nouvelles normes

Une des ressources disponibles dans l'exercice du pouvoir est la capacité à en contrôler l'aspect matériel, c'est à dire, l'aspect financier. Dans ce sens, nous avons trouvé peu d'intermédiation relative à cet aspect qui intervient chaque fois que la question des ressources supplémentaires se pose pour obtenir une information comptable utile.

Dans un premier temps, nous rappelons que les **formations aux IFRS** qui permettent aux préparateurs de les appliquer les IFRS ont été financées, comme déjà expliqué, par les organisations professionnelles elles-mêmes, c'est-à-dire à partir de leur propres ressources. Il

507 « Ayerra: "Creemos que en Argentina no aplica el ajuste por inflación" », *El Cronista*, http://www.cronista.com/finanzasmercados/Ayerra-Creemos-que-en-Argentina-no-aplica-el-ajuste-por-inflacion-20170331-0015.html.

508 MACINTOSH et SCAPENS, Loc. cit.

n'y a pas eu d'intervention financière de l'État. Il s'agit donc d'une ressource financière importante permettant la reproduction du système, dans son aspect formel.

C2.1.b Des ressources supplémentaires pour une information utile

Or, dans un contexte inflationniste non pris en compte dans les états comptables, les entreprises et les analystes doivent utiliser des moyens supplémentaires pour rendre l'information publique, utile et pertinente.

> *« Parfois, la quantité de travail (*nécessaire*) pour générer l'information fait qu'on laisse de côté l'utilité de l'information pour la prise de décision. » (***P 03)**

> « *Quand les états comptables arrivent, les décisions ont déjà été prises avec une autre information. Ceci est accentué encore lorsqu'on est dans un contexte de 30% d'inflation.* » (**N 01**)

Dans ce cas, la production d'une information supplémentaire utile est financée à partir des ressources financières des intéressés. Encore une fois, l'État est absent et c'est à chacun de s'organiser au mieux.

*C2.2 Les ressources **d'autorité** mises en place autour de la préparation des états financiers*

Les ressources d'autorité ressortent comme étant celles qui donnent la capacité d'organiser et coordonner l'activité des acteurs sociaux, selon Giddens (1984).

C2.2.a Le Décret 664/2003 du Pouvoir exécutif[509]

En vertu d'une décision de 2003, le Pouvoir Exécutif oblige les organismes sous son contrôle à ne pas recevoir de la part des administrés des états comptables ajustés par inflation. Sur le plan purement formel, la situation est plus complexe, car le décret précise que les états comptables présentés à ces organismes doivent tenir compte de l'art 10 de la loi N° 23928 (Loi de Convertibilité de 1991 modifié par ce décret de 2003). Or, cet article 10 établit formellement qu'il doit être dérogé à toutes les normes permettant jusqu'alors l'indexation des prix ou l'actualisation monétaire.

Nous avons vu dans le niveau virtuel de la structure que la garantie des états comptables en monnaie homogène pour les entreprises était prévue au niveau du droit des sociétés. Il est cohérent dans un pays à tradition inflationniste de se soucier des vertus du *reporting*, cependant en 2003, l'État a utilisé son pouvoir afin de mettre en place ce décret qui va à l'encontre du droit de sociétés et nie la réalité de l'inflation. Nous considérons donc **ce Décret**

509 Poder Ejecutivo Nacional, « Decreto 664/2006 ».

664/2003 comme étant une ressource d'autorité, car il est utilisé en permanence par l'État. Il a été dérogé en Novembre 2018. Ses objectifs pourraient avoir un rapport avec le financement d'un déficit fiscal.

> *« Le Décret 664/2003, antérieur au gouvernement actuel, au-delà du signe politique, il est vu comme un problème de financement de l'État. »* **(AP 01***)*

On a vu avec Conrad (2014)[510] que les contradictions primaires sont « *essentielles à la constitution du système social. Elles représentent une profonde division d'intérêt, menant à une bataille entre différents acteurs* ». Notre recherche montre que dans l'environnement comptable argentin, nous sommes face à une contradiction structurelle primaire. Une « *fault line* » entre institutions, matérialisée par des règlementations de différents niveaux hiérarchiques, menant à des conflits entre système comptable et *reporting* financier. La « *fault line* » est le fossé qui se crée avec la différence de perspectives prises entre les deux positions. Le droit de sociétés, ayant identifié depuis longtemps le risque inflationniste historique du pays, a prévu que les états financiers devaient être en monnaie homogène, afin de rester au plus proche du pouvoir d'achat de la monnaie à la clôture. D'un autre coté le Décret 664/2003 est un outil qui s'impose aveuglément face à la réalité et impacte la qualité des états financiers. **Ce qui est remarquable dans le cas présent est qu'un décret, de rang hiérarchique inférieur, s'impose à une loi, de niveau normalement supérieur.**

C.2.2.b Inexistence d'indice de prix à la consommation fiable

L'organisme responsable du calcul de l'indice de prix est un organisme de l'État : l'INDEC. Cet organisme a été questionné depuis plusieurs années, non seulement en interne, mais en externe, en raison de la sous-estimation de l'indice d'inflation, selon U02, N01 et AP01.

> « *Parce que la statistique argentine a été questionnée par tous les organismes internationaux. » (***AP 01)**

L'action de l'organisme responsable des statistiques publiques avait aussi attiré l'attention du FMI. Celui-ci avait demandé au gouvernement argentin de régulariser ses chiffres rapidement. On a constaté des changements de méthodes de calcul, une discontinuité dans l'utilisation des méthodes et puis enfin une impossibilité de calculer un indice incluant les dernières années. Avec le changement politique en 2015, la crédibilité de l'institution INDEC s'est rétablie avec une publication d'indice d'inflation officielle vers le milieu de l'année 2016.

510 CONRAD, Loc. cit.

Nous souhaitons préciser qu'au début de notre thèse et lors de nos entretiens, l'indice était remis en cause, voire inexistant, ce qui explique la teneur de nos interviews.

C2.3 Indice fiscal inchangé depuis 1992

L'art 39 de la Loi 24073/1992[511] qui modifie surtout l'impôt sur les sociétés est censé établir l'indice pour l'ajustement des chiffres pour calculer le résultat fiscal. Mais cette conclusion n'apparaît pas clairement à la simple lecture de l'article en question. Afin d'éclaircir ce point nous avons consulté le site de l'Autorité fiscale (AFIP). Parmi les nombreuses questions et réponses posées à l'AFIP et réponses données par cette Autorité, il est précisé que l'indice d'actualisation applicable est de 1,0 tenant compte de la stabilité de prix[512]. Cette décision est sous-tendue par l'art 39 de cette Loi 24073, en vigueur depuis 1992.

En conséquence, étant donné que pour l'AFIP l'environnement est caractérisé par la stabilité de prix depuis 1992, les résultats fiscaux ajustés ne sont pas admis.

Les résultats obtenus dans un environnement inflationniste sont en général nominalement supérieurs aux résultats réels (ajustés par inflation), c'est le résultat nominal qui sert de base pour le calcul de l'IS.

Dans le cadre d'une législation fiscale argentine volumineuse et changeante en permanence, nous comprenons les préoccupations des interviewés. Ce sujet avait été étudié par Roig (2009)[513], en effet une des valeurs de l'autorité fiscale est : « *la connaissance qui a deux faces : la capacité à être à jour dans la connaissance de la norme (il y a 10 changements de la norme par mois) et la connaissance liée à l'information et l'intelligence fiscale*. »

Table VI-10 Qualification de l'intermédiation dans la dimension Domination (2°Q) avec le cadre de la TS

Intermédiation	**Ressources** -**Financières** Formations payées par les professionnels Supplément pour information utile -**D'autorité** ***** Décret 664/2003 * Pas d'indice de prix (IPC fiable) pour ajuster *Rapport *Task Force* : l'Argentine n'est pas hyperinflationniste

511 Infoleg, Ley 24073, http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/0-4999/472/texact.htm.

512 https://www.afip.gob.ar/genericos/guiavirtual/consultas_detalle.aspx?id=1190072 http://www.afip.gov.ar/genericos/guiavirtual/consultas_detalle.aspx?id=1452830.

513 ROIG, « La direccion general impositiva de la Argentina ».

C3. Pouvoir influant sur les résultats et conséquences inattendues

Les entreprises cotées présentent à l'autorité boursière, la CNV, des états financiers préparés en IFRS. Ces états ne tiennent pas compte de l'inflation pour des raisons déjà évoquées :

- Les normes IFRS n'obligent pas à ajuster lorsque le taux d'inflation cumulé n'excède pas 100% sur 3 ans. Sans rentrer dans le débat de la validité du taux, ceci semble avoir été le cas pour l'Argentine jusqu'en 2016.
- Les entités de contrôle de l'Etat, surtout l'AFIP et la CNV, ne sont pas autorisées à recevoir des états financiers ajustés.

La FACPCE agit en tant que normalisateur et support technique des professionnels.

Dans le **niveau action** de la domination, nous constatons les risques économiques que le fait d'émettre des états financiers dans ces conditions comporte.

Nous savons que ces risques et leurs conséquences concernent toutes les entreprises et non seulement celles qui appliquent les IFRS. Par ailleurs, de nombreuses conséquences liées à l'environnement comptable local prennent leur racine dans la convergence comptable globale. Nous allons en exposer quelques unes.

C3.2 Risque de décapitalisation des entreprises par ses actionnaires : conséquence inattendue ?

Une des conséquences de la préparation des états financiers en IFRS dans un environnement inflationniste est la surestimation du résultat comptable. Les revenus sont ajustés pour suivre la tendance inflationniste, par contre les dépenses fixes comme l'amortissement ne sont pas ajustées et les salaires suivent en général les conventions collectives, lesquelles prennent en compte les ajustements avec un décalage.

Cette situation se traduit en comptabilité par des revenus ajustés plus élevés, des dépenses non ajustées ou ajustées à un rythme différent que les revenus, avec un résultat supérieur à celui qui aurait été obtenu dans un contexte de stabilité ou dans un contexte avec ajustement. Ce résultat peut être distribué, ce qui dans un environnement inflationniste, réduit les capitaux propres de l'entreprise et altère sa capacité de réinvestissement.

> *« Le grand dommage est que les entreprises distribuent des dividendes sur des bénéfices irréels.* »(**A 01**)

On a même constaté des débordements du fait que des entreprises à capitaux étrangers en ont profité pour réévaluer leur bilan et distribuer des dividendes, générant ainsi un mécanisme de décapitalisation potentielle des entreprises.

« *Après avec le temps, de nombreuses entreprises ont fait des réévaluations de leurs actifs et la CNV a fini par sortir une règlementation sur la non-distribution des dividendes sur des réévaluations qui avaient été faites.* » (**P 02**)

Cette réaction de la CNV visant de limiter par voie règlementaire la distribution de dividendes, vers des sièges étrangers, est une illustration de la modification de la structure (règles) face à une **conséquence inattendue** (la distribution des dividendes). Il ne s'agit cependant que d'une mesure partielle, ne touchant que la rapatriation des dividendes ; au niveau local la situation reste sans règle.

C3.4 Travail des comptables sous pression du Fisc

Nous avons étudié avec Roig (2009)[514] le pouvoir du Fisc sur les professionnels de la comptabilité qui, en général, sont les mêmes que ceux préparant les calculs fiscaux.

(Sur l'utilité de l'information comptable en général)… *les entreprises ont plus peur de l'AFIP que d'une banque… Les gens perçoivent que les états financiers servent beaucoup, ils pensent que sous NIIF ils peuvent être mieux, les normes locales sont bonnes, mais on est à l'ombre de l'AFIP qui ne nous laisse pas travailler*. (**F 01**)

Nous retrouvons la constatation de Roig (2009)[515] *« La valeur centrale est "l'obtention de la perception » ce qui est obtenu avec* deux *styles : le terrorisme fiscal et la génération de conscience citoyenne ».*

L'Argentine a aussi adopté les normes internationales d'audit via la norme locale RT 37. Ces dernières permettent de produire des rapports donnant une « assurance » car ils se prononcent sur la conformité dans un cadre normatif. Auparavant, les professionnels de la comptabilité donnaient toujours une opinion sur les états comptables présentés au Fisc, ce dernier faisait confiance à leur engagement ; il pouvait ainsi se consacrer pleinement à sa fonction d'encaissement-décaissement. Avec les NIA, le rôle des professionnels se limite à la vérification de l'application d'un cadre normatif, ce qui n'a pas été bien perçu par les autorités fiscales.

« Il y a un organisme avec lequel la profession travaille beaucoup, c'est l'AFIP… Lorsque la norme a changé, de RT7 à RT37, la profession a dit que nous ne pouvons pas produire un rapport qui donne l'assurance, mais nous allons fournir un rapport de conformité, que les normes fiscales ont été respectées. Donc, en ce moment, on est dans une impasse avec

514 Ibid.
515 Ibid.

l'État, en tant que percepteur, parce qu'il veut que les professionnels s'engagent et disent s'ils font confiance ou non (aux états comptables)…
Le Fisc n'aime pas voir (la phrase) « le contribuable applique les normes de l'AFIP », mais il veut qu'on lui dise si c'est bien fait ou mal fait, si le montant est légitime. Il y a des rapports qui ne donnent pas de sécurité et dont la conclusion doit être obtenue par celui qui reçoit le rapport. » » (**N 02**)

C3.5 Concept de monnaie homogène absent

Le concept de la monnaie homogène est un concept qui décrit l'unité de mesure utilisée pour construire des états comptables. Dans un environnement inflationniste et sans ajustement à la clôture comptable, la valeur des différents éléments des états financiers correspond à des pouvoirs d'achat exprimés à des moments différents, se traduisant alors par des unités monétaires hétérogènes.

« Probablement, un ajustement par inflation générerait une information différente, bien que l'ajustement ait ses détracteurs aussi. Ajuster les chiffres du comparatif pour que les informations soient homogènes avec cette année. L'inflation produit une distorsion sur tout. » **(N 01)**

Par ailleurs, on évoque aussi les problèmes d'érosion monétaire due à l'inflation et à son incidence sur le capital à maintenir.

« Le problème fondamental est le capital à maintenir. Il peut être physique ou financier. En Argentine, même le financier ne se maintient pas. Depuis 12 ans qu'on n'ajuste pas l'inflation et il y a beaucoup d'inflation cumulée pendant la période. Donc quelle image fidèle va-t-on fournir ? » **(N 02)**

Néanmoins les salaires sont généralement ajustés :

« Les syndicats disent si l'inflation est 30%, les augmentations des salaires doivent être de 30%. Ce qui génère une spirale inflationniste. » (**N 02**)

Système => **établissement états financiers**	**<u>Pouvoir</u>** => Financement de l'État • Risque de décapitalisation des entreprises • Outil de pression contre l'impôt confiscatoire • Travail des comptables sous pression du fisc • Absence du concept de monnaie homogène *CONTRADICTION*** Profession argentine impuissante ****

Table VI-11 Qualification de l'action sociale de la dimension Domination (2°Q) avec le cadre de la TS

La lecture de la structure de la domination est la suivante : bien que la structure légale locale (droit de sociétés, par ex.) prévoit des aspects cohérents avec la structure de légitimation internationale (cadre IFRS), ces aspects structurels ne se traduisent pas dans la

réalité comptable, du fait des conditions inflationnistes, en raison, notamment, du maintien par l'État du Décret 664/2003 interdisant cet ajustement. Dans notre grille de lecture, ceci est considéré comme une ressource d'autorité mise en place par l'État, afin de préserver son pouvoir de financement (tableau ci-dessous).

Structure = Guide préparation états financiers	<u>Domination</u> Code de Commerce et Droit de Sociétés : information véridique et monnaie homogène Convergence Comptable et d'audit Lien IASB–*Task Force* : pouvoir de déterminer qui est hyperinflationnaire
Intermédiation	**<u>Ressources</u>** **-Financières** Formations payées par professionnels Supplément pour information utile **-D'autorité** Décret 664/2003 Pas d'indice de prix (IPC) fiable pour ajuster Indice ajustement Fisc constant depuis 1993 ?
Système => établissement états financiers	**<u>Pouvoir</u>** => Financement de l'État • Risque de décapitalisation des entreprises • Outil de pression contre l'impôt confiscatoire • Travail des comptables sous pression du fisc • Absence du concept de monnaie homogène *CONTRADICTION*** • Profession argentine impuissante ****

Table VI-12 Synthèse de l'analyse de la dimension Domination (2°Q) avec le cadre de la TS

**** Synthèse relative à la deuxième question de recherche***

En synthèse (tableau page suivante), le processus d'émission des EEFF en IFRS analysé selon les dimensions de la structuration est riche en enseignements sur la réalité de la préparation et de l'émission des états financiers en Argentine. La perspective structurationniste nous permet de faire une lecture dynamique du processus de mise en place des IFRS, au travers du processus de production des états financiers en IFRS. Ceci est possible par l'identification des mécanismes participant à ce processus. Ces mécanismes correspondent aux conditions de reproduction (continuité ou changement) et à leurs conséquences attendues ou inattendues.
Les conditions repérées sont les suivantes :

- Une très forte empreinte de l'État dans la mise en place des ressources d'autorité liées à sa capacité à émettre des décrets et à sa responsabilité, l'établissement de la mesure statistique publique. L'Etat impacte les organisations publiques liées aux entreprises cotées, obligées de présenter des états financiers en IFRS.
- Un faible pouvoir de la profession comptable face à l'État même en s'appuyant sur l'IASB comme support normatif ce qui montre que les IFRS peuvent être appliquées du moment qu'elles ne dérangent pas l'État.
- Le sens de la préparation est la conformité avec les règles décidées par l'État plutôt qu'avec l'esprit IASB et c'est cette conformité qui permet de reproduire le système.
- L'asymétrie du pouvoir de l'Etat face aux marchés affaiblit la valeur de l'information comptable en IFRS.
- Des conséquences inattendues se reflètent dans certaines caractéristiques du produit final : une information comptable ne représentant pas la réalité de l'entreprise. Le sens principalement recherché étant la conformité, le résultat de l'interaction n'est pas celui de l'image fidèle. Deux obstacles principaux à cela :

⇨ Le cadre IFRS n'a pas de norme pour comptabiliser l'inflation.
⇨ L'État ne veut pas d'ajustement par inflation dans les comptes.

- Le pouvoir de l'État (Domination) et les manques de l'IASB (Légitimation) expliquent la signification donnée à l'émission des états financiers et les limites du changement comptable.

Structure sociale	Signification Le sens : les états financiers en IFRS sont préparés pour être conformes à la loi ainsi que pour l'accès aux marchés financiers. Croyances : les avantages de la comparabilité Jugement : l'information comptable a des limites.	Légitimation Adéquation aux normes sociales et aux moyens de gouvernance • Cadre conceptuel IFRS : l'image fidèle et l'utilité de la prise de décision • Norme IAS 29 inapplicable • Normes internat. d'audit NIAs	Domination Adhésion et cohésion Convergence normative comptable, d'audit, de marchés financiers. IASB – Task Force : détermine qui est hyperinflationniste ---------- Code de Commerce et Droit de Sociétés : monnaie homogène
Intermé-diation	Schéma d'interprétation Facilitateur : Les formations IFRS permettent de produire des états financiers, mais pas de les interpréter => Fonction cognitive théorique absente **donc :** Pragmatisme Possibilité d'endettement Accès à des devises Gain fictif pour certains non reconnu	Normes et Valeurs • Légitimité d'appliquer les IFRS • Besoin d'alignement complet Mais • Conformité *versus* image fidèle (nouvelle valeur)	Ressources **-Financières** *Coût supplément pour information utile : double comptabilité, comptabilité en dollars, *etc*. *****La profession finance les formations **-D'autorité** ***** Décret 664/2003 *Pas d'indice de prix (IPC) fiable pour ajuster
Action sociale	**Communication** **Des états financiers conformes. Non représentatifs et qualité questionnée** • Pas d'attraction de capitaux, mais accès à des bourses étrangères ou au financement bancaire • Importance des variables éco/polit pour utilité des EEFF	**Sanction si non-conformité aux IFRS** *Négative* : • Pour l'entreprise pas d'accès à la Bourse. • Dilemme du normalisateur face à l' État : choix du consensus • Rôle de l'auditeur : il signe la conformité, protégé par la profession, les IFRS et NIA	**Pouvoir Opportunisme** De l'État de se financer Risque de décapitalisation des entreprises Risque d'impôt confiscatoire et de procès contre l'État ---------- Travail des comptables sous pression du fisc Absence de monnaie homogène Impuissance de la profession

Table VI-13 Synthèse de l'analyse structurationniste de la mise en oeuvre des IFRS

D. Conséquences inattendues

D1 L'ajustement par inflation comptable : outil de pression sur l'ajustement fiscal

La règle d'interdiction légale d'ajustement comptable et fiscal constitue un terrain propice à la recherche des mécanismes susceptibles d'influencer la position de l'Etat.

La mise en place des IFRS dans les entreprises a permis le développement d'un outil pouvant s'avérer efficace dans les rapports avec l'Etat.

Nos interviewés ont confirmé ce que Zgaib *et al.* (2014) [516] avaient constaté sur la question fiscale, et cela n'est pas neutre lorsque l'impôt sur les bénéfices se calcule sur des chiffres non ajustés. *« Bien que les entreprises très endettées aient la possibilité de liquéfier des passifs et d'obtenir des gains par inflation non taxés, le coût fiscal sera toujours plus élevé* ». Pour Thuronyi (2012)[517], lorsque l'inflation est d'un niveau significatif, ses effets sur le système fiscal ne peuvent pas être ignorés.

Nos interviewés AP01, A01, U02 N01 ne sont pas seulement conscients des désavantages liés à un *reporting* avec des chiffres non ajustés par inflation, mais ils nous expliquent les enjeux d'une telle pratique.

> *« La préoccupation de ne pas ajuster par inflation vient de l'impossibilité d'ajuster les bases fiscales… L'entreprise n'est pas en train de penser que l'investisseur ne peut pas prendre de décisions sur le financement, mais il est en train de penser qu'il paye trop au fisc. » (***AP 01***)*

> *« La grande discussion est fiscale, non seulement de présentation des bilans. Si on permettait l'ajustement par inflation fiscale, les entreprises payeraient moins d'impôt. Il y a des entreprises qui ont des taux effectifs au-dessus de 40%. » (***N 01**)

Pour rappel, il existe un ajustement comptable, celui permis par les normes comptables et un ajustement fiscal autorisé par les normes fiscales dans la déclaration fiscale.

D'un point de vue fiscal (hors notre objet de recherche directe), la non-prise en compte de l'inflation dans le calcul de l'impôt permet l'encaissement d'un impôt possiblement confiscatoire en raison des ressources d'autorité mises en place par l'Etat : l'interdiction d'ajuster par la voie législative.

D'autre part, nous disposons du cadre comptable IFRS et du cadre local harmonisé qui ne prévoit pas de solution pour la comptabilité d'inflation.

Le cadre IFRS a apporté **le concept d'impôt différé** qui avait déjà été intégré au format local harmonisé. Ce concept a permis aux préparateurs de contester juridiquement la fonction de l'Etat :

> *« Ici il y a une tension très forte : l'entrepreneur a besoin d'un moyen de preuve qui lui permette de prouver que l'impôt est confiscatoire. Lorsqu'on applique le concept d'impôt différé, on montre la réalité de comment l'impôt sur les bénéfices mord une partie du capital des entreprises. Dans la mesure où on ne lui permet pas de prouver cela (la confiscation), l'entrepreneur ne trouve pas une motivation différente pour ajuster par inflation. L'entrepreneur ne pense pas à la possibilité de l'investisseur de prendre de*

516 ZGAIB et al., « Relevancia, imagen fiel y umbral cuantitativo de la NIC 29 y al RT 39. El caso de los balances no ajustados por inflacion de entidades que cotizan en Bolsa de Buenos Aires ».

517 Victor THURONYI, « Chapter 13: Adjusting Taxes for Inflation », dans Tax Law Design and Drafting, vol. 1 (FMI, 2012), https://www.imf.org/external/pubs/nft/1998/tlaw/eng/ch13.pdf.

décisions de placement d'argent mais il pense plutôt au Fisc. Il dit : '(le Fisc) prend beaucoup et je veux ajuster pour pouvoir aller à la Justice et dire Monsieur cet impôt est confiscatoire'. » **(AP 01)**

Dans la complexité des enjeux de l'application des IFRS en Argentine, l'utilisation du concept d'impôt différé constituerait un moyen pour démontrer l'importance de la charge fiscale pour les entreprises. Au moment des entretiens et jusqu'à fin 2016 l'ajustement comptable n'était pas encore autorisé bien qu'il y ait eu une reconnaissance du franchissement du seuil d'hyperinflation. Notre analyse positionne la possibilité d'utilisation du concept d'impôt différé, dans un procès contre l'Etat au niveau de l'action sociale, car c'est une **conséquence inattendue** de l'application des concepts du cadre IFRS sur les états financiers.

« *Dans la réalité, de nombreuses entreprises ont fait l'exercice de calculer l'impôt comme si on ajustait par inflation, ils déterminent un taux effectif, s'il est au-dessus du raisonnable, ils vont à la Justice demander l'autorisation de l'ajustement par inflation fiscal. Quelques entreprises ont obtenu une décision favorable, applicable seulement à ces entreprises. Beaucoup d'entreprises ont démarré ce calcul.* » (**N 01**)

E. Dualité de la structure

C'est un concept fondamental de la TS de par son implication dans les significations ramifiées des conditions et des conséquences de l'action. (Giddens, 1984).

Pour Beldi *et al*. (2006)[518] *« le système d'information comptable est… un système qui nourrit… les activités et les perceptions des individus au sujet de l'évolution de l'activité de l'entreprise et les actions des individus, ainsi que leurs performances.* » Ces auteurs précisent que le respect des règles guidant l'action permet de reproduire ces mêmes règles. Dans notre cas, la préparation des états financiers est guidée par l'ensemble des normes IFRS et un cadre conceptuel constituant un ensemble normatif comportant l'esprit de l'image fidèle de l'entreprise. Néanmoins, son application dans notre contexte ne permet pas la reproduction de l'image fidèle. Ce concept de fond de représentation économique de l'entreprise est dénaturé car il s'exprime en termes juridiques, de ce fait les états financiers deviennent *de jure* représentatifs de la réalité du seul fait de l'application du cadre IFRS. L'accent est mis sur l'application de normes et non pas sur la qualité de l'information comptable.

Le respect de règles du cadre IFRS est possible grâce aux formations en amont et formations permanentes existantes permettant d'appliquer techniquement les concepts comptables et d'établir des états financiers conformes. Nous avons constaté la grande importance accordée à la conformité des états financiers ainsi que les ressources d'autorité mises en place par l'État.

518 BELDI, CHEFFI et WACHEUX, « L'utilisation de l'information comptable par les managers. Proposition d'une grille d'analyse fondée sur la théorie de la structuration. »

Nous percevons donc toute à la fois le caractère facilitant et contraignant des règles et ressources : les mécanismes de conformité légale pour les préparateurs et les auditeurs d'une part, des mécanismes de contrainte pour le pouvoir législatif, d'autre part.

Englund *et al*. (2011)[519] avaient conclu que les **sources de changement** des pratiques comptables étaient

- Le changement des conditions gouvernant la reproduction sociale et ayant un impact sur le changement comptable. En effet, la convergence vers les IFRS vient de l'idée d'un discours du langage global face à la mondialisation des marchés et des entreprises (les nouvelles conditions). Cependant, l'adoption des IFRS étant obligatoire pour les entreprises cotées en Bourse, il ne s'agit pas d'un choix particulier *a priori*. Nos entretiens ont confirmé l'adoption contrainte de la part des entreprises, adoption décidée par la CNV et la FACPCE en raison de leur pouvoir légitimant.
- Le niveau de réflexivité des agents pour amener à bien le changement : nous sommes en présence d'une profession faisant un pont technique entre l'IASB et les professionnels dans un contexte donné, et un pont politique avec l'Etat, en essayant d'influencer son action publique. Ces mécanismes mis en place par la profession pour survivre ont permis l'émission des états financiers dans des conditions parfois tendues entre les acteurs.
- Mécanismes de désimplantation/ réimplantation dans des contextes différents: l'inadaptation du cadre au contexte inflationniste pourrait constituer un exemple.

Les concepts de dés-ancrage et ré-ancrage de la comptabilité, élaborés par Jones et Dugdale (2001)[520] peuvent enrichir notre analyse. « *le **dés-ancrage** dans la comptabilité se passe dans la pratique sociale qui crée de l'information : des situations et des évènements concrets sont recréés en tant que valeurs et échanges abstraits ».* Au niveau local, les préparateurs ont des « *engagements réels* » dans des conditions de coprésence avec d'autres acteurs (autorité de marchés financiers, Etat, investisseurs, *etc.*) et des « *engagements théoriques* », à distance, qui les lient à des systèmes abstraits (les états financiers et les systèmes experts – normalisateurs/auditeurs-). Ces conditions déterminent les particularités du dés-ancrage de la comptabilité, c'est-à-dire, l'émission des états financiers par les acteurs. Dans notre cas, face à l'ambigüité dans les relations avec le système expert, les préparateurs auront pris une des quatre positions proposées par Giddens : l'acceptation pragmatique (« *just getting through it* » = juste passer à travers).

Face au dés-ancrage, Jones et Dugdale (2001) proposent le **ré-ancrage** : la réappropriation de rapports sociaux (ou financiers) aux conditions locales. Ce ré-ancrage peut appuyer ou miner

519 ENGLUND, GERDIN et BURNS, Loc. cit.
520 JONES et DUGDALE, *Loc. cit.*

les mécanismes de dés-ancrage (émission d'information comptable) lorsque les rapports entre les différents engagements sont ambigus.
Dans notre cas, le ré-ancrage ne se produit guère car l'information comptable n'est pas utilisée et ne peut donc pas alimenter le dés-ancrage. L'information est désancrée (produite), présentée à des fins légales et elle ne revient pas.

Alexander et Archer (2003)[521] définiraient la situation des états financiers non représentatifs comme étant de la comptabilité créative. La dualité de la structure dans ce cas-là serait en lien avec l'éthique des affaires, surtout lorsqu'on justifie l'action par l'excuse d'une pratique courante et acceptée, et non illégale de surcroît. A ce niveau, la discussion se porte sur l'éthique des affaires ou de la profession. Alexander et Archer (2003) précisent bien que le *reporting* financier ne constitue pas une procédure permettant de déboucher sur une image fidèle. Elle est peut-être jugée par des considérations de cohérence, incluant la conformité mais sans se limiter à celle-ci. Or, dans notre cas argentin, les questions de moralité ne sont pas posées car tous les acteurs locaux connaissent les règles du jeu et donc, le résultat est moralement défendable.
Northcott (1998)[522] étudie la prise de décision d'investissement avec la TS et elle fait un commentaire qui est en partie applicable à notre situation observée : « *C'est la perception de la validité (rationalité) des chiffres comptables, plutôt que leur rigueur sous-jacente, qui leur a donné un rôle dans le processus de structuration. Les expressions comptables des projets étaient un langage commun à assimiler par tous les acteurs, donc elles étaient utilisées et renforcées malgré leurs défauts et leurs inadéquations*. »

F. Dialectique du contrôle

L'analyse de la dialectique du contrôle demande l'identification des ressources utilisables pour influencer les activités des supérieurs, d'un point de vue hiérarchique.
L'idée de considérer les IFRS comme un langage commun, comme des normes de haute qualité ainsi que le besoin d'harmonisation comptable ont débouché sur la rationalisation de la conformité dans notre cadre local et ses contraintes.
Les entreprises se sont engagées dans l'application de normes IFRS et l'émission d'états financiers conformes. La profession a fourni une position et un modèle d'opinion sur la conformité des EEFF adoptant une perspective légaliste et formelle. Le principe de prédominance de la substance sur la forme a été perdu de vue dans cette transition en raison

521 ALEXANDER et ARCHER, Loc. cit.
522 Deryl NORTHCOTT, « A case study of capital investment decision-making: exploring practice and (structuration) theory » (présenté à APIRA 2013, Osaka, 1998), http://www.apira2013.org/past/apira1998/archives/paper65.html.

des contraintes perçues par tous les acteurs. Nos entretiens ont montré que dans cette situation les acteurs perçoivent les états financiers comme étant acceptables malgré leur insuffisance de représentativité. Leur acceptabilité vient du respect formel de la norme et de présomptions sous-jacentes. L'organisation professionnelle est consciente du fait que la qualité de la production comptable ne conduit pas à une situation confortable, comme nos entretiens le démontrent. Pour une catégorie d'entreprises, elle a perdu son pouvoir normalisateur, en ayant toutefois maintenu un certain pouvoir technique opérationnel en rapport avec les normes comptables.

Ainsi, dans un contexte d'inflation non reconnue dans les comptes, un cadre de normes comptables, présumé produire des états financiers représentatifs de la réalité, est malgré tout appliqué par des entreprises.

L'influence en retour sur le normalisateur ou, à défaut, sur l'Etat, est inexistante. La profession semble impuissante.

G. Modélisation de la comptabilité

Si on souhaite faire un lien avec les modélisations comptables proposées par Englund *et al*. (2011)[523] , la comptabilité comme structure de signification, légitimation ou domination-, nous estimons que la préparation des états financiers en IFRS en Argentine peut-être présentée selon le modèle suivant, qui reprend quelques points de notre contexte:

Sur la base d'Englund *et al*. (2011) :

Dimensions	Modélisation de la comptabilité	Notre objet de recherche « la préparation des états financiers »
Structure de signification	Guide de la perception	
	Moyen constitutif	
Structure de Légitimation	**Dispositif de façade**	Les états financiers en IFRS permettent d'être compétitifs, réduisant le concept de compétitivité à des questions de *reporting*
	Moyen de sanction	
Structure de Domination	**Ressource de domination**	Les états financiers en IFRS, non ajustés par inflation, pourraient servir à la distribution de dividendes.
	Mécanisme idéologique	

Deux notions peuvent être développées :

- **Dispositif de façade :** Englund *et al*. (2011) ont expliqué que les pratiques comptables peuvent servir pour signaler une rationalité et satisfaire les attentes les plus importantes. Il s'agit en effet de l'utilisation cérémonielle des pratiques comptables.

523 ENGLUND, GERDIN et BURNS, Loc. cit.

Comme constaté lors de nos entretiens, le fait de préparer des états financiers en IFRS permet de *« jouer dans la cour de grands »*, même si comme on l'a vu, ces états financiers comportent d'énormes défauts en matière de représentation de la réalité. Bien que le « label » IFRS soit très valorisé en Argentine, des questions de légitimité de fond persistent, issues des insuffisances de ce dispositif par rapport au contexte. Cependant, nous n'ignorons pas que les préparateurs interviewés ont mis en avant, plus que les autres, des avantages pratiques issus l'adoption : la comparabilité et l'accès à des bourses étrangères.

- **Ressource de domination** : Englund *et al*. (2011) précisent que la comptabilité est comprise comme facilitant l'exercice du pouvoir de certains groupes sur d'autres. Dans notre cas, les états financiers ne sont pas ajustés par inflation en raison des deux facteurs suivants : le décret de l'État et le seuil de l'IAS 29 concernant l'hyperinflation. La taxation et la distribution de dividendes sur la base d'un bilan, considéré par tous les interviewés, comme quasiment « fictif », démontrent s'il en est encore besoin tout le pouvoir de l'Etat et des actionnaires sur le processus de préparation et émission des états financiers, deux parties prenantes qui partagent des intérêts de court terme communs.

L'analyse de la modélisation de la comptabilité proposée par Englund et *al*. (2011) nous a permis de faire l'application d'une des extensions de la TS, qui permet une lecture plus simple (et légèrement moins dynamique que la matrice traditionnelle de la structuration) du rôle de la comptabilité à un moment donné, le nôtre, celui du début d'application des IFRS dans les états financiers, étudié par la perception des préparateurs principalement.

VII. Chapitre 7 RESULTATS ET DISCUSSION

VII.1 Résultats obtenus issus de notre analyse

Lorsque nous consultons sur le site de la FACPCE, les présentations[524] relatives aux retours sur l'adoption des IFRS en Argentine nous trouvons les constats suivants (en 2016) :

- « *Le processus d'adoption des IFRS a été une réussite en termes de respect de deadlines, la qualité de l'information générée et le bas niveau de conflit.*
- *Une bonne planification entre le secteur public et privé.*
- *Adoption complète des normes, sans adaptation, comme le suggèrent les bonnes pratiques.*
- *Des préparateurs argentins prêts pour accéder au financement international (garantie de compétitivité par application des IFRS et IAudS)*
- *Des professionnels argentins disponibles pour appliquer IFRS et fournir des services à l'étranger*. »

Il est inquiétant de constater qu'encore récemment les considérations de qualité soient mises en avant à un tel niveau, tout comme le raccourci entre utilisation des IFRS et compétitivité. On peut penser qu'il était important pour le rédacteur de faire apparaître l'Argentine comme étant le bon élève de l'IASB.

Cependant nous pouvons synthétiser plusieurs résultats qui diffèrent sur plusieurs points des constats précédents et qui marquent **notre épisode de structuration**. Il faut savoir que récemment, l'année précédente à la présentation de cette thèse, la comptabilisation de l'inflation s'est concrétisée dans les états financiers, étant donné que le seuil d'hyperinflation a été dépassé. Le problème de représentativité demeure lorsqu'on se trouve dans une situation inflationniste, au-dessous de l'hyperinflation.

VII.1.1 PREMIERE QUESTION DE RECHERCHE sur l'adoption des normes comptables en Argentine (1Q)

Nous avons analysé le choix des IFRS en Argentine, et nous sommes concentrée sur la prise de décision de les adopter en 2009, sur les aspects significatifs précédant cette décision ainsi que sur l'analyse des raisons explicatives de cette décision d'adoption.

524 KOZAK, « Proceso de implementación NIIF en la República Argentina desde la perspectiva de los preparadores ».

<u>Résultat #1</u> 1Q - TNI : Les composantes de l'isomorphisme institutionnel

Le cadre de la TNI nous a permis d'analyser l'adoption des IFRS en tant que phénomène d'homogénéisation comptable. Ce phénomène est le résultat de trois forces modelant le champ organisationnel : celle des institutions internationales (IFAC, IOSCO, G20…), la force de la profession comptable plus que les Big4 en soi (sachant néanmoins que les normalisateurs interviewés sont associés dans les Big4), et l'appartenance régionale au Mercosur. Les mécanismes d'homogénéisation so »nt la profession organisée, le pouvoir politique et les organisations internationales face à l'incertitude. Le but affiché par l'Argentine en vue d'attirer des capitaux montre le besoin de fonds et la vulnérabilité du pays face au besoin de financement externe. Les recommandations des institutions financières, comme la Banque Mondiale ou l'IOSCO, sont des facteurs coercitifs ayant joué dans le cas de nombreux pays en développement dont l'Argentine comme nous le montrons.

<u>Résultat#1</u> 1Q – TS : Cohérence interne évidente de la structure et apparente de l'action sociale.

Nous constatons une cohérence interne des dimensions S-L-D de la structure mais une contradiction résiduelle au niveau de l'action sociale dans la dimension S des normes IFRS. Celles-ci ne tiendraient pas compte des spécificités économiques et les conditions d'un conflit latent y sont présentes.

<u>Résultat #2</u> 1Q – TS : L'importance des réseaux internationaux et de la logique dominante

Notre étude du phénomène d'adoption des IFRS en Argentine met en évidence l'importance des **réseaux internationaux** de gouvernance, des groupes d'entreprises et des cabinets d'audit. Ces réseaux ont véhiculé l'idée du besoin de changement comptable qui s'est développé au sein des organisations argentines, notamment les organisations professionnelles. Issu de ces dernières, un groupe, plus particulièrement, a porté le changement qui a commenc ; é par l'évolution des principes survenue avec l'harmonisation comptable vers les années 2000. Par ailleurs, l'idée du besoin de changement comptable est en phase avec le discours ou la logique dominante en vigueur dans les pays en développement. Cette **logique dominante** nourrit le discours pro-adoption fournissant en même temps un schéma d'interprétation pour communiquer et des normes et valeurs légitimant le processus.

<u>Résultat #3</u> 1Q – TS L'importance des facteurs locaux et de l'Etat

Finalement, notre étude montre**:**

- L'importance de la prise en compte des facteurs du contexte dans un choix normatif pour un territoire donné, comme l'Argentine, si l'on veut éviter ou minimiser les découplages.

<u>Résultat #4</u> 1Q – TS Le choix (ou pas) de la portée de l'adoption sur le type de comptes

- Nous sommes face à une situation d'adoption des IFRS pour les comptes individuels, et non seulement consolidés, dans un environnement comptable national. Est-ce un choix réfléchi et/ou voulu celui d'une adoption indifférenciée ? On s'intérroge car nous savons que lorsque la normative comptable impacte les comptes individuels, elle doit être prête à faire face à l'Etat, étant donné la conection existante entre la comptabilité et le droit fiscal.

VII. 1.2 DEUXIEME QUESTION DE RECHERCHE sur la mise en œuvre des IFRS (2Q)

Nous avons analysé la mise en œuvre des normes comptables par les sociétés concernées. Cette mise en place a été abordée grâce à l'étude du processus de préparation des états financiers en IFRS.

<u>Résultat #1</u> 2Q - TNI Existence d'un découplage entre le « mythe » des IFRS et la réalité

En partant de l'idée que l'objectif des IFRS constitue en mythe, nous avons constaté un découplage entre les objectifs des états financiers selon le texte de l'adoption et la réalité. Les acteurs ne cherchent pas à obtenir des états financiers pertinents et fiables afin d'attirer des capitaux, mais veulent être conformes à la loi et obéir à l'organe de contrôle des marchés financiers. Ceci en raison de conflits techniques (légaux) et avec l'environnement (inadaptation ?)

<u>Résultat#1</u> 2Q – TS : Déconnexion entre structure de signification et structure de légitimation

Le sens de la préparation des états financiers en IFRS est la conformité avec l'État plutôt que la recherche de l'image fidèle. Celle-ci est en conflit avec une norme particulière en vigueur (interdiction de refléter l'inflation dans les comptes). Cette conformité légale permet de reproduire un système basé sur une présomption de représentation.

L'Etat a imposé un décret à l'économie argentine, et aux marchés financiers, qui a comme conséquence la perte de valeur de l'information comptable, non seulement en normes locales mais aussi, en IFRS. Par le biais de la 'domination' de l'Etat, tout le processus de préparation des états financiers devient un processus de recherche de conformité légale, déconnecté de l'esprit des IFRS.

<u>Résultat #2</u> 2Q – TS L'empreinte de l'Etat sur le processus de structuration de mise en place des IFRS

L'étude de la mise en œuvre nous éclaire sur les conséquences de la non prise en compte des facteurs locaux et de l'absence d'appui de l'Etat dans ce processus. Les mécanismes contextuels identifiés sont :

- L'omniprésence de l'Etat dans la vie des entreprises argentines. L'absence de ressources des entreprises et des professionnels pour imposer le sens commun lié à l'essence du *reporting* financier est à noter. La dialectique du contrôle est enrayée.
- Une contradiction structurelle entre l'Etat et l'esprit des normes comptables pouvant déboucher sur des conflits dans l'action sociale, dans notre cas, des conflits dans la préparation des états financiers en IFRS.
- Les conflits dans l'application des IFRS peuvent déboucher sur une conformité créative au lieu d'une représentation fidèle de la réalité économique de l'entreprise.
- En outre, une application trop formelle des normes IFRS peut conduire à des états financiers non représentatifs, sous certaines conditions.
- Un rôle fort de l'Etat pour appuyer une application des IFRS réussie dans le fond apparaît comme essentiel et nécessaire.
- Existence d'un conflit entre textes légaux locaux (Structure D et Intermédiation D).

<u>Résultat #3</u> 2Q – TS : la structure doit avoir un minimum d'harmonie pour que les effets bénéfiques du changement se traduisent dans l'action (Giddens, 1984).

Il ne faut pas oublier que l'information comptable doit être préparée en vue d'être utilisée. Le cadre IFRS détermine l'objectif de la préparation des états financiers comme étant celui de la prise de décisions des parties prenantes. Notre cas présente la particularité d'être un processus se détachant de cet objectif essentiel dans notre paradigme actuel. En effet, selon Giddens (1984) les conflits entre acteurs et les contradictions structurelles tendent à coïncider parce que ces contradictions impliquent parfois de divergences d'intérêt. Dans notre cas, l'image fidèle n'est pas un objectif poursuivi par tous.

VII.2 DISCUSSION

VII.2.1 Les points saillants de la question de l'adoption des IFRS

L'étude de l'adoption des IFRS en Argentine montre de **nombreuses ressemblances** avec d'autres pays d'Amérique Latine mais aussi des particularités. Notre étude de cas permet de retrouver des concepts et des préoccupations des chercheurs intéressés par les défis de la convergence comptable et du changement institutionnel.

Nous retrouvons ainsi quelques points communs avec l'hypothèse établie par Judge *et al*. (2010)[525] : la pression normative comme plus fort prédicteur de l'adoption des IFRS. En effet la force de la profession argentine a été essentielle dans l'adoption des normes. Par ailleurs, nous confirmons quelques résultats de Zehri et Chouaibi (2013)[526]: le facteur culturel, le système politique et l'existence d'un marché financier n'ont pas significativement affecté la décision d'adopter les IFRS. En effet, nous ne sommes pas face à une culture anglo-saxonne, l'environnement politique n'est pas des plus favorables et le marché financier est limité en taille, cependant les IFRS ont été adoptées. Il faut préciser que dans leur étude empirique (2008), ils ont classé l'Argentine comme un pays n'ayant pas adopté les IFRS. Ce qui a affecté la décision d'adoption pour Zehri et Chouaibi (2013) est le niveau de croissance économique, le niveau d'éducation et le système légal. Pour ce qui est de la première variable, l'Argentine a connu une croissance importante dans la période précédant la décision d'adoption, sauf pour l'année 2009 ; le niveau d'éducation a été supérieur à la moyenne mondiale pendant les dernières années mais le système légal argentin est mixte, un hybride entre le code civil français et des influences anglo-saxonnes.

Notre thèse a mis en évidence une inquiétude concernant la qualité de l'information comptable en IFRS en Argentine, inquiétude qui dans notre cas peut s'étendre à toute l'information comptable émise dans le cadre règlementaire argentin.

Sur ce point nous rejoignons les inquiétudes soulevées par de nombreux auteurs cités dans notre analyse bibliographique et qui ont trait à la différence entre adoption des normes et leur application (Judge *et al.* 2010). Certains auteurs ont parlé de *quick-fix* ou adoption superficielle (Alon et Dwyer, 2014).

Les points de discussion concernant les aspects particuliers et intéressants à mettre en avant dans cette recherche sont schématisés ainsi (*cf*. Figure ci-après) :

525 JUDGE, LI et PINSKER, Loc. cit.
526 ZEHRI et CHOUAIBI, Loc. cit.

Choc de familles comptables

Rhétorique de l'adoption, du développement économique et de l'image fidèle.

Choc avec les conditions économiques et politiques

Impossibilité d'aboutir à l'image fidèle

Intérêt de l'adoption?

Figure VII-1 Une rhétorique *internationale* confrontée à la région sud-américaine et à l'Argentine

Nous nous proposons de développer ci-après les points suivants :
- le rôle de la rhétorique par rapport à la performance de l'adoption,
- le choc institutionnel et les logiques compétitives,
- le choc des familles comptables et la persistance d'une famille latino-américaine,
- un porteur du bien commun inattendu : la profession

VII.2.1.1 L'intérêt de l'adoption prime sur son efficacité : la rhétorique dans l'intermédiation au-dessus la performance de l'adoption

Que la volonté de développer les échanges internationaux soit facilitée par l'utilisation des IFRS est une affirmation que nous avons constatée dans nos entretiens et que nous avons identifiée en tant que structure d'intermédiation dans notre analyse. Ce constat est réalisé aussi dans la recherche concernant l'adoption des IFRS en Amérique Latine. Plus globalement, Ball (2006)[527] précise que l'intérêt pour les IFRS s'est renforcé, leur adoption étant perçue comme un signal de qualité. L'idée des IFRS comme outil de production d'une information financière pertinente pour les investisseurs, couplée au besoin affiché d'attirer des capitaux, ont été à la base du discours de la convergence comptable en Argentine. Nous l'avons constaté dans le sens donné à l'adoption. Nous n'oublions pas l'existence des différentes pressions institutionnelles mises en place *via* les organisations transnationales, néanmoins sur ce point nous nous focaliserons sur la rhétorique étant donné son importance dans notre analyse de contenu.

527 BALL, « International Financial Reporting Standards (IFRS) ».

La rhétorique utilisée par le normalisateur comptable a été déjà étudiée par Chantiri-Chaudemanche (2013)[528]. Deux des arguments utilisés dans cette rhétorique sont le concept de l'image fidèle et celui des besoins des utilisateurs, des concepts que personne n'oserait raisonnablement contester.

L'amélioration de l'information financière faciliterait le développement économique, selon la publication des représentants de la Banque Mondiale (Fortin *et al*. 2010)[529]. Cependant cette idée d'efficience de l'information a été critiquée par la recherche en raison des risques d'instabilité que l'utilisation de la juste valeur ferait placer dans la production de cette information. (Perry et Nolke, 2006[530] ; Colasse, 2009[531]) C'est peut-être pour cette raison que le Chili n'a pas adopté la valorisation à la juste valeur de l'IAS 39 pour les banques[532], en considérant peut-être qu'il était préférable de privilégier la stabilité économique.

Par ailleurs, nous disposons d'études affirmant qu'il y a eu une amélioration du *reporting* en Amérique latine. (Steinbach et Tang, 2014[533] ; Cano Morales, 2010[534]).

Suivant Oliver (1991)[535], plus les degrés de légitimation et de gain économique perçus sont élevés, moindre est la probabilité de résistance, ce qui est en phase avec la volonté collective d'adoption en Amérique latine.

Enfin, Samaha et Khlif (2016)[536] précisent qu'une des théories expliquant la conformité des IFRS des entreprises est celle du besoin de capital, les entreprises souhaitant obtenir des capitaux aux meilleures conditions de marché. Il en résulterait que les managers seraient fortement incités à répondre à la demande d'information spécifique en cas de recherche de capitaux.

Cependant, dans notre contexte de recherche nous n'avons pas trouvé de rapports, récents ou non, mettant en lumière l'efficacité de l'adoption des IFRS en Argentine, et plus spécifiquement en matière d'attraction de capitaux. Nos interviewés nous ont expliqué que cette évaluation n'est pas une tâche facile compte tenu des nombreuses variables entrant en jeu. Des études ont

528 Rouba CHANTIRI-CHAUDEMANCHE, « L'élaboration des normes comptables ou l'art de persuader : La rhétorique du normalisateur à travers la littérature, When accounting standard-setting rhymes with persuasion... A survey of the rhetoric of the standard-setter », Comptabilité - Contrôle - Audit Tome 19, no 3 (5 décembre 2013): 35-58, doi:10.3917/cca.193.0035.

529 FORTIN, BARROS et CUTLER, *Op. cit.*

530 PERRY et NÖLKE, *Loc. cit.*

531 COLASSE, *Loc. cit.*, 2009.

532 IASB, « Profil Chili selon l'IASB », http://www.ifrs.org/use-around-the-world/use-of-ifrs-standards-by-jurisdiction/chile/.

533 STEINBACH et TANG, *Loc. cit.*

534 CANO MORALES, *Loc. cit.*

535 OLIVER, *Loc. cit.*

536 Khaled SAMAHA et Hichem KHLIF, « Adoption of and compliance with IFRS in developing countries: A synthesis of theories and directions for future research », Journal of Accounting in Emerging Economies 6, no 1 (15 janvier 2016): 33-49, doi:10.1108/JAEE-02-2013-0011.

remarqué une amélioration de la qualité du *reporting* dans les pays développés, lorsqu'il y a des motivations à le produire (Mohammadrezaei *et al*. (2015)[537]. Cependant, les résultats positifs en termes de qualité ne seraient pas attribuables seulement à l'adoption des IFRS, mais pourraient être imputés à des changements institutionnels concurrents au changement des normes comptables (George *et al*. 2016)[538].

Finalement, Ball (2006) remettait déjà en question la capacité des états financiers préparés en IFRS à véhiculer un signal d'information comptable de haute qualité. A l'évidence, si tout le monde fait la même affirmation, le signal (IFRS) perd en capacité d'information.

Par conséquent, nous nous perdons dans les expressions clés de la convergence comptable, oubliant l'essentiel de la régulation comptable et son applicabilité.

VII.2.1.2 Le choc institutionnel et les logiques compétitives

Parmi les principaux acteurs concernés, nous avons recensé: l'autorité des marchés financiers (CNV), l'organisation professionnelle (FACPCE), les auditeurs, dans une moindre mesure les universitaires et finalement les entreprises, principales concernées par le sujet. La FACPCE a été identifiée comme un acteur institutionnel véhiculant une pression normative pour le changement et la CNV comme véhiculant une pression coercitive. Nous avons vu avec l'étude sur le Chili (Peña Cortés y Torres Zapata, 2012)[539] et le Brésil (Cano Morales, 2010)[540], principaux voisins de l'Argentine, que ces acteurs étaient globalement les mêmes, malgré quelques différences avec le Chili où il existe des syndicats et une recherche académique importants. Par ailleurs, les acteurs sont globalement les mêmes partout dans le monde, à quelques particularités près, comme par exemple l'UE pour les pays européens. Barbu et Baker (2009)[541] ont identifié les acteurs de la convergence comptable selon leur origine : américaines (FASB, SEC, AICPA), internationales (IASB, ONU, OCDE, IOSCO et IFAC) et européennes (ARC, EFRAG, FEE, ESC, CESR). Pour un pays latino-américain, l'influence américaine est difficile à percevoir à première vue mais à partir de l'étude du processus de normalisation internationale, nous comprenons leur pouvoir d'influence sur la version finale de normes comptables.

Dans certains pays, les acteurs de la normalisation sont restés stables et se sont distribué les fonctions liées à l'adoption (normalisation, coordination, formation). C'est le cas de l'Argentine

537 MOHAMMADREZAEI, MOHD-SALEH et BANIMAHD, *Loc. cit.*

538 Emmanuel T. DE GEORGE, Xi LI et Lakshmanan SHIVAKUMAR, « A Review of the IFRS Adoption Literature », Review of Accounting Studies 21, no 3 (1 septembre 2016): 898-1004, doi:10.1007/s11142-016-9363-1.

539 PEÑA CORTÉS Cortés et TORRES ZAPATA, « Analisis critico de la implantacion de las NIIF en Chile: un enfoque sistemico ».

540 CANO MORALES, Loc. cit.

541 OLIVER, Loc. cit.

ou du Chili, où la normalisation ne dépend pas de l'autorité gouvernementale. Et nous avons d'autres pays, tel le Brésil, qui ont créé des organismes normalisateurs avec les parties prenantes. Le Brésil comme l'Argentine, ont besoin de l'autorité de marchés financiers pour mettre en vigueur les normes comptables. Comme Carneiro *et al*. (2017)[542] le remarquent, dans les cas de convergence argentin et brésilien, où l'organisation professionnelle est forte, des logiques compétitives pourraient voir le jour: meilleures pratiques anglo-saxonnes versus normes légales, par exemple. Cette situation a été mise en évidence dans notre analyse matricielle structurationniste où nous avons remarqué des contradictions et des conflits. Cette situation conflictuelle se matérialise en Argentine avec une mise en place de normes à influence anglo-saxonne, des institutions politiques ne reconnaissant pas les IFRS et des règlementations ne reconnaissant pas à la comptabilité la capacité de produire une représentation économique de l'entreprise satisfaisante. Suivant Oliver (1991)[543], face à la pression institutionnelle pour le changement, plus le degré de complexité des composantes est important, plus il est facile de résister aux pressions institutionnelles. Cependant, nous n'avons pas constaté de résistance dans la décision d'adoption de la part du normalisateur ni de l'autorité des marchés financiers. Du point de vue de la perspective de la dépendance de ressources, les organisations seraient aussi motivées par leur propre intérêt à réduire l'incertitude, les conflits et l'instabilité générée par des textes, suivant les conclusions d'Oliver (1991). L'adoption des IFRS serait donc le moyen de réduire la turbulence nationale et de donner aux entreprises un moyen de s'internationaliser. Dans notre cas, la réduction de la turbulence à laquelle on fait référence est celle susceptible de toucher le normalisateur comptable argentin. Cette réduction s'est appuyée sur deux éléments : le premier lié à l'harmonisation comptable sur la base des IFRS et le deuxième lié à l'accord interne au sein de la profession (Acta de Catamarca, 2004) minimisant la possibilité de désaccords suite à la validation d'une nouvelle norme. L'internationalisation n'a pas été un phénomène mis en avant par nos interlocuteurs.

VII.2.1.3 Le choc des familles comptables : la persistance d'un groupe latino-américain

Par l'étude de notre revue bibliographique et par l'identification dans notre analyse des conditions économiques de l'action sociale, nous pouvons percevoir l'arrivée des IFRS en Argentine comme un choc de familles comptables.

L'inflation est un des aspects qui rend la région homogène sur le plan du modèle comptable Cependant, l'inflation en Amérique Latine, hormis en Argentine et au Venezuela, n'est pas à des

542 CARNEIRO, RODRIGUES et CRAIG, *Loc. cit.*
543 OLIVER, Loc. cit.

niveaux significatifs. Elle est importante en Argentine et au Venezuela. Doupnik et Salter (1993)[544] avaient déjà repéré dans leur classification comptable le groupe d'Amérique du Sud, caractérisé par l'ajustement par inflation. Bien que l'inflation fasse partie de l'histoire pour la plupart des pays de la région, elle ne l'est pas dans le contexte étudié.

Le traitement comptable de l'inflation est différent dans les 2 pays inflationnistes, mentionnés ci-dessus. Par exemple, elle est reconnue comptablement au Venezuela, suivant le critère de comptabilisation local. En Uruguay, le critère local de comptabilisation de l'inflation a été maintenu malgré l'adoption des IFRS en 2007. En Argentine, elle n'était déjà pas reconnue avant la décision d'adoption pour des raisons politiques et, avec l'arrivée des IFRS, rien n'a changé.

On notera par ailleurs que l'adoption des IFRS en Amérique Latine, s'est faite formellement plus ou moins au même temps, ce peut confirmer l'effet réseau régional avancé par Ramanna et Sletten (2009)[545]. Dans nos entretiens, les acteurs argentins avaient mis en avant l'importance des décisions d'adoption des pays voisins. Cependant, personne n'a questionné la pertinence du modèle. A ce propos, Ramanna et Sletten (2009) concluent que, au fur et à mesure où l'effet réseau des IFRS devient important, les pays peuvent les adopter même si les bénéfices économiques directs de ces normes sont inférieurs aux normes locales.

Le facteur inflation pour l'identification d'un bloc latino-américain (cluster 4 –Argentine, Brésil, Chili et Mexique - de Doupnik et Salter, 1993[546]) est toujours actuel et mis en évidence non seulement en Argentine mais également dans la demande régionale de normalisation face à l'IASB. Ce constat ne devrait pas laisser penser que la région s'est uniformément alignée derrière l'IASB, comme nous l'avons déjà étudié. Le facteur commun régional est toujours présent soit dans les faits, soit dans les craintes exprimées, malgré les disparités.

Concernant les catégories de familles comptables, il ne faut pas perdre de vue qu'en Argentine, la tradition de financement bancaire persiste, ce qui fait cohabiter deux modèles comptables. Dans ces cas-là, Trabelsi (2016) met en garde contre les situations où il y aurait une adoption *de jure* non suivie par une intégration *de facto*.

Enfin, la diversité de mise en place des IFRS dans la région mérite absolument l'étude individuelle par pays.

---

544 Timothy S. DOUPNIK et Stephen B. SALTER, « An Empirical Test of a Judgmental International Classification of Financial Reporting Practices », Journal of International Business Studies 24, no 1 (1993): 41-60, http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/154970.

545 Karthik RAMANNA et Ewa SLETTEN, « Why Do Countries Adopt International Financial Reporting Standards? », 24 mars 2009, https://papers.ssrn.com/abstract=1460763.

546 DOUPNIK et SALTER, Loc. cit.

VII.2.1.4 Un porteur du bien commun inattendu : la profession

En effet, la plus grande partie du groupe normalisateur avait la certitude que les IFRS étaient ce qui pouvait arriver de mieux pour le pays. Nous avons constaté cela en entretien et ainsi que la fonction d'intermédiation dans l'intérêt du pays. Sur ce point, notre discussion est moins comptable et devient politique car un choix de normes oppose, au moins, deux philosophies conduisant, par conséquent, à opérer un choix politique. L'intérêt public dans la normalisation comptable a soulevé l'intérêt de Day (2000)[547] et de Chantiri-Chaudemanche (2013)[548] qui définissent le concept de **rhétorique** dans la normalisation comptable comme étant un ensemble d'éléments visant à persuader ses interlocuteurs du bien-fondé de sa position et à provoquer leur adhésion et leur assentiment. Le normalisateur comptable (CENCYA), opérant au sein de l'organisation professionnelle nationale (FACPCE), s'est senti investi du pouvoir de faire un choix dans l'intérêt du pays, ce qui met en relief l'absence d'un interlocuteur principal capable de décider et de coordonner l'action vers cet intérêt commun. Le normalisateur comptable, étant ainsi un professionnel de la comptabilité, il était alors facile de mettre en place une solution plus en phase avec les entreprises. Le responsable de la Chambre de Sociétés Anonymes a souligné plusieurs fois l'importance du rôle de ces interlocuteurs dans la décision d'adoption des normes IFRS. En effet, Chantiri-Chaudemanche (2013) précise que l'exercice d'influence et de persuasion se fait dans les deux sens.

Or, ce qui permet la réflexion et l'action du normalisateur est l'autonomie dans laquelle il agit, notamment l'absence de lien direct avec l'Etat. Manifestement, l'autonomie de fonctionnement du normalisateur, le développement d'un travail d'équipe avec l'autorité boursière et l'absence d'implication de l'Etat dans le processus de normalisation comptable, ont facilité la prise de décision formelle par l'autorité de marchés financiers. Nous rappelons que les normes comptables argentines ne sont obligatoires que si un organisme d'Etat ainsi le demande. Par conséquent, le normalisateur a besoin de l'autorité politique et a besoin toujours de dialoguer avec lui afin d'appuyer son action.

En outre, divers facteurs coercitifs externes ont appuyé cette demande de l'autorité des marchés financiers ainsi que du normalisateur, ce qui a facilité le dialogue entre les deux institutions.

Enfin, nous n'oublions pas le facteur ayant permis de neutraliser les batailles historiques nationales entre les organisations professionnelles provinciales depuis ces dernières 15 années : l'Acte de Catamarca, ce qui a conduit les provinces à accepter les normes émises par le normalisateur sans modifications, pour assurer une application uniforme au sein du pays.

---

547 Robert DAY, « The 'Public Interest' in the Context of Accounting Regulation », dans Contemporary Issues in Accounting Regulation (Springer, Boston, MA, 2001), 79-94, doi:10.1007/978-1-4615-4589-7_4.

548 CHANTIRI-CHAUDEMANCHE, Loc. cit.

VII.2.2 Les points saillants de la question sur la mise en oeuvre

L'analyse de la mise en place des IFRS est la suite logique de l'adoption des normes comptables. Nous avons étudié la normalisation et nous souhaitions explorer la façon dont ces normes comptables se sont insérées dans le contexte.

A partir des contradictions relevées dans l'analyse de la première question de recherche, nous nous attendions à découvrir des problèmes ou des dysfonctionnements dans cette analyse.

Nous avons effectivement mis en évidence l'existence d'un **découplage** entre l'objectif attendu de la préparation des états financiers et l'objectif pratique suivi par les acteurs. Préparer des états financiers représentant la réalité économique afin de prendre les décisions adéquates, ne correspond pas aux objectifs poursuivis par les acteurs. Nous avons approfondi notre étude avec la TS et avons découvert que la raison de cette situation réside dans la **déconnexion** partielle entre la dimension de la signification et la légitimation. Le sens de la préparation des états financiers chez les acteurs est la conformité tandis que l'objectif attribué par la norme aux états financiers est la fourniture d'une représentation de la réalité économique de l'entreprise afin de prendre les bonnes décisions. L'objectif de la prise de décision est absent du discours des interviewés parce que les états financiers produits avec les normes IFRS ne remplissent pas cette fonction d'outil à l'aide à la décision. Néanmoins, les états financiers continuent à être produits et acceptés par les différentes organisations impliquées.

Suivant les travaux de Jones et Dugdale (2001)[549] sur les régimes comptables selon la modernité de Giddens, la mise en place des normes comptables correspond à ce qu'ils appellent le *dés-ancrage* de la comptabilité dans l'information comptable produite (artefact abstrait). Cet *« artefact »* (abstrait) devrait conditionner une « *action à distance* », la prise de décision par exemple, mais cette « action à distance » peut avoir des caractéristiques différentes selon le scénario adopté. En Argentine les caractéristiques de cette information produite sont connues, un traitement de l'information est donc mis en place pour la rendre plus proche de la réalité. Mais à l'étranger, la réaction peut être différente car les réactions sont discrétionnaires. Souvent on ne pense pas à sur-traiter une information comptable pour la rendre représentative.

Pour revenir à l'impact institutionnel sur la normalisation, Burchell *et al*. (1980)[550] avaient déjà posé le problème : « *tandis que des systèmes comptables peuvent être introduits au nom des conceptions particulières d'efficience sociale ou organisationnelle, rationalité, pertinence, dans la*

[549] JONES et DUGDALE, *Loc. cit.*
[550] BURCHELL et al., *Loc. cit.*

pratique les systèmes comptables fonctionnent de manière différente, insérés dans des processus politiques et utilisant d'autres formes de calcul et pratiques organisationnelles. » En effet, nous avons constaté que des pressions institutionnelles ont émergé pour participer à la décision d'adoption. Dans ce contexte, Burchell *et al*. (1980) distinguent une séparation entre le rôle associé à un changement comptable et le rôle que cette comptabilité aura dans la réalité postulant ainsi un scénario complexe pour la normalisation comptable.

La discussion sur la mise en œuvre met en évidence une perte de signification de l'information financière du fait du non-ajustement par inflation. Comme nous le montrons dans le tableau suivant, l'inflation se situant au-dessus d'un seuil traditionnel, considéré raisonnable, le non-ajustement des états financiers conduit inévitablement à une non-représentation de la réalité économique. A partir de cette situation, nous étudierons :

- ★ les principaux aspects de la conformité créative : situation à laquelle nous arrivons du fait de l'application des règles comptables et des contraintes légales en place ; ainsi que
- ★ la possibilité que le modèle IFRS ne soit pas pertinent pour les pays inflationnistes, comme le montre notre cas argentin.

Trois points peuvent être discutés :

- l'importance de la conformité avec les IFRS,
- la pertinence du modèle écartelé entre le non respect de l'image fidèle et l'inutilité de l'information produite.
- l'alignement tardif sur IAS 29 comme stratégie de survie.

VII.2.2.1 L'importance de la conformité avec les IFRS et la persistance de l'asymétrie d'information

L'étude de la conformité avec les IFRS dans les pays en développement peut se faire à travers l'étude des caractéristiques des entreprises, de leur motivation à l'adoption des IFRS (obligatoire ou volontaire) ou des motivations du management. Cela dit, dans le contexte argentin, nous avons exploré la conformité par la découverte de ces conditions et des contraintes politiques et économiques subies par toutes les entreprises, des contraintes qui impactent directement leur comptabilité.

Dans notre étude nous avons fait ressortir l'histoire des différences entre la profession comptable de Buenos Aires et celle des provinces, et ses conséquences sur la normalisation comptable dans chaque juridiction. Nous avons constaté que la solution trouvée avait été celle

de l'uniformisation imposée par l'accord professionnel signé en 2002 et révisé en 2013. Cette situation met en évidence les difficultés pouvant exister au sein d'un même pays en matière d'uniformité des normes comptables. Ceci constituant un des points de départ, la participation à la convergence comptable internationale des entreprises argentines a accentué les différences existantes entre le «local» et «l'international». La conscience des différences entre les traitements comptables existe donc bien, de même que le manque de prise en compte des aspects locaux.

Samaha et Khlif (2016)[551] exposent les théories qui expliqueraient les motivations à la conformité pour les pays en développement : la théorie de l'agence, la théorie du signal, la théorie des coûts politiques et la théorie du besoin de capital. Cette dernière explique que l'objectif de lever des capitaux suscite chez les managers des efforts pour satisfaire la demande d'information typique qui survient lorsqu'on ajoute du capital. On peut toutefois s'interroger pour savoir si les caractéristiques ou défauts de cette information peuvent être facilement identifiés par tous les utilisateurs. La convergence comptable cherche à minimiser les différences comptables locales en uniformisant le *reporting*, mais malgré cela, il est probable qu'une certaine asymétrie de l'information reste non résolue. En effet, dans des contextes inflationnistes, les états financiers nominaux ne fournissent pas d'information exploitable, utile à la prise de décision.

Ball (2006)[552] avait déjà alerté sur la différence existante entre la convergence des pratiques de *reporting* réelles et la convergence de normes de *reporting*. La non prise en compte de cette distinction aurait pour effet d'occulter la qualité des normes internationales de *reporting* derrière un rideau de normes uniformes et ressemblantes. Soderstrom et Sun (2007)[553] forment l'hypothèse que la qualité comptable n'est pas dépendante seulement de la norme comptable suivie mais aussi de l'environnement légal et politique du pays où l'entreprise est installée. Dans l'étude de la réflexivité appliquée à la construction des régimes comptables, Jones et Dugdale (2001)[554] font référence à la manière dont des compromis sont trouvés dans des situations d'ambigüité, une condition devenant normale dans la modernité de Giddens (*cf.* 1990). Dans leur étude, les logiques de comptables sont complexes et influencées par des aspects sociaux, politiques et techniques qui s'interconnectent pour construire la réalité comptable. Notre cas constitue une illustration de cette hypothèse.

551 SAMAHA et KHLIF, Loc. cit.
552 BALL, « International Financial Reporting Standards (IFRS) ».
553 SODERSTROM et SUN, Loc. cit.
554 JONES et DUGDALE, *Loc. cit.*

VII.2.2.2 Ni image fidèle ni utilité de l'information : l'éthique et la pertinence du modèle

Nous avons constaté dans l'analyse de notre 2ème question de recherche que les défauts de l'information comptable en Argentine étaient dus à la volonté de l'Etat de ne pas ajuster par inflation et de continuer à produire une information ne reflétant pas la réalité économique des entreprises. Avec cette contrainte de base, au moment de notre analyse, la prise de décision par les utilisateurs, ne constitue pas la préoccupation essentielle car nous devons faire face à un sérieux problème de fiabilité et de validité de l'information comptable.

Ball (2006)[555] définit ce qu'est une information de qualité : *« des états financiers de haute qualité fournissent de l'information utile à une variété d'utilisateurs, incluant les investisseurs. Ceci demande, entre autres, une représentation fidèle de la réalité économique »*

Dès ce point de vue, l'information n'est pas de qualité, bien qu'un ensemble de normes comptables dites de qualité ait été appliqué.

A ce sujet, nous pouvons nous poser les mêmes questions que celles posées par Alexander et Archer (2003)[556] dans leurs travaux : est-ce que la conformité aux normes est une condition suffisante ou nécessaire mais pas suffisante ou ni suffisante ni nécessaire pour atteindre l'image fidèle ? Dans notre cas, la conformité n'est certainement pas suffisante. Néanmoins, le cadre IFRS part de l'hypothèse qu'elle l'est.

Nous devons faire un retour en arrière pour détecter la source de ces inconvénients et revenir aux particularités institutionnelles constatés et discutées dans l'analyse de notre première question de recherche, notamment sur la prise en compte de facteurs contextuels institutionnels. Chouchane (2010)[557] s'est posé le même type de question pour la Tunisie qui avait débuté un processus de convergence comptable vers les IFRS, malgré le peu de points communs entre les entreprises et le contexte pour lesquels les IFRS sont, *a priori,* adaptées ; le nouveau système comptable (inspiré de normes internationales) convient-il au contexte culturel étudié ? Notre questionnement reste au niveau macroéconomique et institutionnel où la faisabilité de la combinaison **modèle comptable IFRS- modèle politique-économique Argentin** serait au cœur de notre préoccupation. Ceci irait contre la présomption d'applicabilité générale du modèle IFRS, challengeant sa légitimité technique et politique.

La pertinence du modèle a été analysée par Chamisa (2000)[558] pour le cas du Zimbabwe. Cette pertinence est à évaluer en rapport avec les objectifs de l'adoption ainsi qu'avec le contexte local, lors de l'adoption des IFRS au milieu des années 90. Dans ce cadre, le Zimbabwe n'a pas adopté la norme IAS 29, considérée alors comme non-pertinente. Chamisa (2000) pensait que

555 BALL, « International Financial Reporting Standards (IFRS) ».
556 ALEXANDER et ARCHER, *Loc. cit.*
557 CHOUCHANE, *Loc. cit.*
558 CHAMISA, *Loc. cit.*

les IFRS n'étaient pas pertinentes lorsque le secteur public dominait l'économie. L'argument d' «*environnement similaire*» prend toute son importance dans la recherche de Chamisa (2000) sur le Zimbabwe tout comme pour Tyrral *et al*. (2007)[559] au sujet du Kazakhstan. Cet argument décrit par Briston (1978)[560] est utilisé pour questionner la pertinence des IAS dans les pays en développement. En 1978 Briston expliquait que *« lorsque entre les pays, les nations et les sociétés il y a des différences économiques, sociopolitiques, culturelles et contextuelles, le problème des normes comptables appropriées supposera un concept différent ainsi qu'une importance contextuelle… dans le cas des pays en développement où ces différences tendent à être très prononcées et dans une certaine dynamique, la pertinence des normes comptables internationales devient encore plus questionnable.* » (*cf*. Tyrral *et al*., 2007). Nous pouvons dire que, dans le cas argentin, avec des variables macro-économiques contrôlées par le gouvernement (secteur public dominant) et dans un contexte d'instabilité économique et sociopolitique, le questionnement de la pertinence est plus que jamais une préoccupation.

VII.2.2.3 Le normalisateur local s'aligne en normes locales sur l'IAS 29 en cours de route : stratégie de survie ?

L'émission de la RT 39 en 2013 marque la fin de la responsabilité du normalisateur sur l'opportunité d'ajustement des états comptables. Cette responsabilité, comportant également ses limites, a été remplacée par la catégorisation des critères indicatifs d'un environnement inflationniste, fournis par l'IAS 29. De plus, souvenons-nous, qu'une Interprétation professionnelle est venue établir le critère quantitatif comme étant l'essentiel. Dans ce cadre, les entreprises et les auditeurs sont exonérés de réaliser une évaluation individuelle de leur environnement économique.

VII.2.3 Le problème de fond : la contradiction structurelle

Nous trouvons des sources de contradiction préexistantes et des sources de conflit nées de la convergence comptable. Ces contradictions ont un impact sur l'objectif théorique du processus comptable : appliquer des normes comptables à l'ensemble des opérations d'une entreprise, afin d'obtenir une représentation économique de sa situation et de sa performance financière.

559 TYRRAL, WOODWARD et RAKHIMBEKOVA, *Loc. cit.*

560 R.J. BRISTON, « The evolution of accounting in developing countries », International Journal of Accounting Education and Research 14, no 1 (1978): 105-20, https://www.scopus.com/record/display.uri?eid=2-s2.0-0002512231&origin=inward&txGid=325bf214a4518bc972158ad62a6131c7.

Nous allons aborder les contradictions sous-jacentes pouvant avoir un impact sur l'application des IFRS en Argentine schématisée dans la figure suivante et qui traitent :

- de la non reconnaissance de l'inflation par le gouvernement,
- de l'absence de régulation des IFRS pour les situations inflationnistes,
- des limites de la persistance d'un décalage entre réalité et comptabilité,
- et enfin de la solidité des institutions, condition de succès de la mise en place des normes.

Adoption et mise en place des IFRS en Argentine

Des états en IFRS ont été publiés

One size fits all

- *Inflation non reconnue*
- *Cadre comptable non-adapté : vide de régulation*
- *Dilemme de la profession : des intérêts versus la qualité des états financiers*
- *Instabilité politique et économique*
- *Horizon court terme de la population locale*

Qu'est-ce qu'on apprend dans notre cas?

Conditions de réussite manquantes
La solidité des institutions
Le modèle comptable suit l'économie et pas l'inverse
La représentation à l'IASB

One size does not fit all

Figure VII-2 Les conditions de la réussite manquantes de la mise en oeuvre des IFRS en Argentine

VII.2.3.1 Source de contradiction préexistante : la non reconnaissance de l'inflation par le gouvernement local pendant notre étude

Nous avons identifié lors de l'analyse de notre première question de recherche qu'il y avait une contradiction dans la structure et une autre dans l'intermédiation qui dégageait des conséquences dans l'action sociale. Effectivement le cadre conceptuel des IFRS véhicule la valeur de l'image fidèle pour les comptes, tandis que le décret 664/2003, interdisant la prise en compte de l'inflation dans les comptes a fait obstacle à la poursuite de cet objectif, lequel avait pourtant été légitimé par l'autorité des marchés financiers. En novembre 2018, ce décret a été révisé (les états présentés aux organes de contrôle et à la Banque centrale argentins peuvent

maintenant être ajustés en fonction de l'inflation). Notre analyse a eu lieu dans un cadre règlementaire d'interdiction de l'ajustement.

Cette situation met en évidence une contradiction résidant dans un isomorphisme entrant en conflit avec des intérêts divergents. Suivant Seo et Creed (2002)[561], en effet, « *la production et la reproduction des schémas sont des processus politiques impliquant des participants avec des intérêts divergents et pouvoir inégaux*. » Ces participants feraient référence à la quasi totalité de nos acteurs : un normalisateur soucieux de la qualité de l'information comptable, un Etat préoccupé du financement de son activité et des entreprises et auditeurs évoluant dans un contexte complexe.

Revenant sur les réponses stratégiques d'Oliver (1991)[562], l'environnement normatif n'est pas unitaire et cohérent et les organisations sont confrontées à des pressions multiples et conflictuelles qui limitent la conformité. Les contrôles de l'Etat sont tellement complexes, spécialisés et fragmentés qu'à la fin ils constituent une jungle de demandes en conflit sur le plan local (*cf*. Scott 1983 dans Oliver 1991) .

Nous avons constaté les problèmes que génèrent l'existence de l'inflation et sa non-prise en compte dans les états financiers. Généralement, lorsqu'il y a inflation, la tendance serait à avoir des revenus enregistrés à des prix au plus près de la clôture, tandis que nous aurions des amortissements liés au coût historique des années précédentes ainsi que des salaires datant de la dernière négociation salariale. Dans le cas de l'Argentine, cette situation de non-prise en compte de l'inflation dans les comptes, est d'abord une question politique et puis, en second lieu, une question normative. Il s'agirait d'une conséquence de la politique économique et de la convergence des normes comptables vers les IFRS.

Nous sommes face à une situation où la boucle structurationniste ne se ferme pas : les acteurs (niveau micro) de l'action sociale, conscients des limitations de la structure et surtout des limitations du résultat de l'action, font leurs demandes à ceux qui sont en charge de mettre à jour les « structures », sans succès. Notre phénomène de mise en place de normes comptables réunit des acteurs institutionnels ayant des stratégies différentes et gardant des positions contradictoires face à ce phénomène.

Le sujet de la normalisation comptable de l'inflation a été étudié par Zeff (1978[563], 1983, 2002[564]) dans son analyse des conséquences économiques de la prise de décision basée sur des états financiers impactés par l'inflation. Il a exposé le cas américain de l'après-guerre et le cas britannique des années 1971-1975. Dans ces cas, Zeff (2002) mettait en avant le pouvoir ou le manque de pouvoir des entreprises, des auditeurs et du gouvernement lorsqu'il s'agissait du

561 SEO et CREED, *Loc. cit.*
562 OLIVER, Loc. cit.
563 ZEFF, *Loc. cit.*, décembre 1978.
564 ZEFF, *Loc. cit.*, mars 2002.

lobbying de la régulation comptable de l'inflation. « *Lorsque l'intérêt devient plus important, l'opposition politique aux changements désagréables va surement grandir en intensité*», Zeff (2002). C'est le point de départ du lobbying.

Dans notre cas, nous ne sommes pas encore face au problème du lobbying de la régulation comptable mais face à une contrainte politique ayant un impact direct sur le but de la comptabilité. Le lobbying est fait par l'organisation professionnelle locale pour convaincre l'Etat de laisser les entreprises reconnaitre l'inflation dans leurs comptes (d'où la révision du décret de novembre 2018).

Concernant la question de la place de l'Etat face à la normalisation comptable, Zeff (1978) avait conclu, dans son cas FASB-Etat, que si la norme a des implications d'une importance nationale, le FASB ne devrait pas être surpris qu'une résolution politique soit imposée par des forces externes. Sans rentrer dans la discussion de la légalité ou de la légitimité du Décret 664/2003, cette situation hypothétique de passage en force de l'État mise en évidence par Zeff (1978) ressemble à notre situation en raison du maintien du décret 664/2003 jusqu'en novembre 2018.

Dans un environnement de convergence comptable, Ball (2006)[565] reconnaît le pouvoir que l'intégration des marchés financiers et des marchés commerciaux a eu sur cette convergence, cependant la plupart des forces politiques et des marchés sont locaux et le resteront. En conséquence, précise Ball (2006)[566], il n'est pas évident que la convergence des pratiques du *reporting* financier deviendra réelle, en raison de ces forces locales. Il ajoute que les règles transnationales prévaudront à partir du moment où elles ne rentrent pas en conflit avec les intérêts locaux importants; pour quoi en serait-il autrement pour une règle de *reporting* financier ?

En effet, notre cas met en évidence l'existence de ces deux forces locales et internationales.

Récemment, nous avons relevé le poids de la force nationale dans le discours du président de la CNV déjà évoqué précédemment : « *Il y a des organisations internationales qui se réunissent aux Etats-Unis et au Royaume Uni et qui vérifient quelle est la liste des pays hyper-inflationnistes. Il s'agit d'une liste de pays très compliqués, qui sont vraiment en dehors du monde des investissements. Nous avons fait de notre mieux pour ne pas être dans cette liste.* ». (Presse financière, 2017)[567]

D'un côté nous pouvons constater **un aspect de réputation** qui pourrait expliquer cette volonté de ne pas reconnaître l'inflation. Car si on reconnaît l'inflation à son vrai niveau, on

565 BALL, « International Financial Reporting Standards (IFRS) ».
566 Ibid.
567 « Ayerra ».El Cronista, 31/03/2017

risque d'être considéré comme faisant partie de la catégorie des pays hyper-inflationnistes, ce qui ne semble pas souhaitable.

La liste publiée par le CAQ[568] le 21/11/2017 place l'Argentine dans le groupe avec une inflation projetée supérieure à 100% avec l'Angola et la Lybie (tableau ci-après).

Argentina[1]	ACTUAL				PROJECTED	
Calendar Year	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
Annual inflation rate	11%	24%	*	*	22%	17%
Cumulative three-year rate					105%	n/a

Table VII-1 Inflation en Argentine réelle ou prévisionnelle de 2013 à 2018 - source CAQ 2017

Etant donné que le FMI ne fournit pas d'indice pour 2015 et 2016, les projections sont réalisées avec des estimations partielles effectuées par les différentes provinces. Ces estimations dépassent le seuil cumulé de 100% sur 3 ans.

Enfin, une autre motivation pourrait être **l'aspect de financement du déficit fiscal**, car des états comptables non-ajustés, dégagent des résultats nominalement plus importants sur lesquels vont être appliqués les taux d'imposition. Cet aspect a été soulevé dans notre étude du contexte et dans nos différents entretiens.

VII.2.3.2 Pour quoi l'IASB accepte un potentiel confit avec l'Etat ?

L'adoption des IFRS en Argentine concerne tous les états financiers, les individuels et les consolidés.

A ce sujet, Burlaud et Colasse (2010) ont précisé qu'un autre élément faisant partie de la stratégie de l'IASB vise à considérer les comptes consolidés comme étant une cible de l'application des normes internationales. Cette position permet d'éviter les conflits avec les États et le droit fiscal, le droit de sociétés et le droit pénal des affaires de chacun. Dans notre cas, l'adoption des IFRS concernait tous les états comptables présentés à la CNV : individuels et consolidés, l'État n'était pas complètement écarté. Néanmoins, notre analyse n'a pas soulevé de problème ou de conflit ayant son origine dans la présentation des comptes individuels. Le seul conflit potentiel concernait l'évaluation des participations avec la méthode de la mise en équivalence et cette méthode avait été conservée. Le conflit a disparu lorsque la mise en

568 The Center for Audit Quality, « Monitoring Inflation in Certain Countries, November 2017 | », Discussion Document (The Center for Audit Quality, novembre 2017), https://www.thecaq.org/discussion-document-monitoring-inflation-certain-countries-november-2017.

équivalence est devenue une méthode acceptable il y a quelques années, effaçant la seule différence existante lors de l'adoption complète.

VII.2.3.3 Sources de contradiction apparues avec la convergence : absence de régulation des IFRS pour les situations inflationnistes

Pour rappel, les IFRS traitent de la situation d'hyperinflation via la norme IAS 29, mais ne règlent pas les situations d'inflation plus courantes (inférieures à 100% sur 3 ans).

Le cadre local, avant harmonisation avec IAS 29, prévoyait une solution comptable permettant d'ajuster les états financiers au-delà d'un seuil, jugé raisonnable par la profession. Ce taux se situait avant le décret de 2003 à environ 8% annuel. Après la crise de 2001 et sa dévaluation, suivie par le décret de 2003, la profession fit savoir qu'elle indiquerait ultérieurement le moment où l'ajustement lui semblerait pertinent. Depuis cette date, la situation a été bloquée jusqu'à l'émission de la RT 39 en 2013, inspirée de l'IAS 29.

Le processus de convergence comptable se poursuivant en Argentine, le cadre IFRS imprègne le cadre local sans pour autant apporter de solution comptable en cas d'inflation inférieure à 26% annuels. Bien que la profession ait essayé à plusieurs reprises de proposer une solution normative à l'IASB, ce dernier n'a pas pris en compte cette solution. Finalement, la profession a décidé d'harmoniser sur la norme internationale IAS 29 en 2013 et, par conséquent, n'a plus à signaler aux professionnels quand ajuster, comme c'était le cas entre 2003 et 2013 où elle avait assumé cette responsabilité. Depuis l'harmonisation de la norme locale sur l'IAS 29, la profession n'exerce plus cette responsabilité et il suffit de se référer aux seuls critères quantitatifs d'hyperinflation.

VII.2.3.4 Jusqu'où peut-on tenir avec le décalage entre la réalité et la comptabilité ? Un retour sur l'exception argentine

Nous avons constaté chez nos interviewés la perception d'un manque de représentation de la réalité par les états financiers. Par ailleurs, il a été constaté par de nombreux auteurs, comme précisé dans notre revue bibliographique, qu'une inflation limitée à 8% altère la signification des états financiers.

En effet, l'hypothèse inflationniste n'existe pas dans la *« structure »* mais seulement dans le contexte. La **conséquence directe de ce vide est la conformité créative**, dans sa définition : « *application de la lettre de la norme d'une façon qui est vraisemblablement contraire à son esprit.* » (*cf*. McBarnet et Whelan, 1999 dans Alexander et Archer 2003). Dans l'article d'Alexander et Archer (2003) le cas de conformité créative utilisée par le préparateur est

présenté ainsi que celle du normalisateur. Dans notre cas, il n'y a pas de possibilité d'*override* ni de la part du préparateur ni de celle du normalisateur, ce qui ne permet pas la création d'une nouvelle règle permettant de refléter l'image fidèle. Cette contradiction structurelle entre les objectifs des différentes normes comptables conduit à une conformité légale déphasée avec l'esprit des IFRS. Nous avons fait référence aux travaux de Seo et Creed (2002)[569] dans les pages précédentes sur la contradiction institutionnelle ayant comme source les intérêts divergents. Ils ont également conclu que dans la recherche de légitimation et face au découplage, une accumulation des inefficacités à long terme pourrait avoir lieu. Dans ces conditions, la question est posée de savoir comment l'organisation peut se perpétuer.

Par conséquent, les limites temporelles du décalage entre réalité et représentation comptable doivent être analysées par l'étude de l'existence des conditions du contexte créant ce décalage.

Pache et Santos (2010)[570] ont travaillé sur le conflit institutionnel face aux demandes multiples. Ils précisent que celui-ci peut surgir lorsque le champ organisationnel est fragmenté et si les acteurs multiples ne disposent pas assez de pouvoir pour s'imposer et résoudre le problème. Ils ajoutent que le conflit entre demandes peut se situer au niveau des *moyens* ou des *objectifs*. Dans notre cas l'inflation non prise en compte porte atteinte à la qualité de l'information comptable et soulève un problème des moyens mis en œuvre : le manque d'indice et l'existence d'un obstacle règlementaire. La négociation devrait normalement permettre résoudre ce conflit ; la FACPCE en est consciente et a entrepris une action dans ce sens.

Par ailleurs, nous nous sommes intéressée à la prise de décision des managers et acteurs autour de l'entreprise en général. Nous avons identifié un travail de De Pablo (2012)[571] qui lie la prise de décision, en général, et plus spécialement en Argentine, à la politique économique. Son étude a été réalisée l'année de la mise en place des IFRS. Il établit que la population argentine, très sensibilisée au passé, face à l'action publique discrétionnaire, détermine une position selon un modèle de décision appelé « Déluge Universel ». Une politique économique mise en place et perçue non viable dans le futur, avec un changement improbable ou difficile, développe des attentes concernant des décisions en se questionnant sur un calendrier de mise en place et sur les conséquences attendues. De Pablo (2012) dit qu'au milieu de l'année 2012, la population perçoit que, face aux indicateurs économiques et aux faits politiques, l'économie se dirige vers un nouveau Déluge Universel. Comment donc prendre des décisions dans ce cadre ? « *Dans le court terme, faisant l'hypothèse d'un déluge et jusqu'en 2015 (*élections*) s'il y a un changement visant les déséquilibres, faisant des hypothèses sur comment le gouvernement peut récupérer sa crédibilité* ? » Les décisions sont donc prises dans un environnement marqué

569 SEO et CREED, Loc. cit.

570 PACHE et SANTOS, *Loc. cit.*

571 Juan Carlos DE PABLO, « Politica economica y toma de decisiones 2012-2015 », Universidad del Cema - Publicaciones. https://www.ucema.edu.ar/publicaciones/download/documentos/496.pdf.

par un manque de crédibilité générale, non seulement au niveau gouvernemental comme De Pablo (2012) le précise, mais aussi par un manque de crédibilité dans la comptabilité.
Le concept de « non adaptabilité » permet de mesurer le niveau d'intégration et de découplage institutionnels (Seo et Creed, 2002). Cette mesure déterminerait comment les changements pourraient avoir lieu : compréhension graduelle ou révolution.
Dans cet environnement, on commence à comprendre le manque d'importance attribuée au produit final comptable. En effet, l'attention est ailleurs et c'est là, où nous pouvons faire un lien avec le discours de nos interviewés, lorsqu'ils nous disaient que les problèmes de l'Argentine passent par ailleurs, pour des questions institutionnelles et politiques. Simultanément, on constate que le manque de crédibilité ne concerne pas seulement le produit comptable mais s'applique également aux institutions en général.

VII.2.3.5 La solidité des institutions : condition de la réussite de la mise en place

Notre recherche a mis en évidence la multiplicité de pressions institutionnelles ainsi qu'un Etat omniprésent, pas toujours cohérent dans son action *via* ses organisations, marquant son empreinte sur la comptabilité des entreprises. Nous avons vu comment son action a un effet sur le processus de mise en place des IFRS, notamment l'émission des états financiers.
Trabelsi (2016)[572], citant Chouchane (2005), précise que Fleming, responsable à l'IASB, détermine selon la culture du pays, quatre conditions pour se convertir aux IFRS, dont l'existence d'un système de gouvernement juste (*fair*). Ces propos figurent dans *l'Agenda Paper 4* de 2001, mais nous n'avons pas pu le trouver. A la lumière de notre étude, le qualificatif de « juste » appliqué au gouvernement argentin peut-être questionnable et aurait joué un rôle dans la réussite de la conversion des IFRS.

VII.2.4 Questionnements de fond sur la normalisation de la convergence comptable

VII.2.4.1 L'adoption de cadres comptables inadaptés au contexte

Nous avons étudié en profondeur les différents cas qui montrent que l'alignement de la convergence comptable pour les pays en développement est une démonstration de recherche de légitimité, ce qui peut d'ailleurs être le cas pour les pays développés eux-mêmes.
Les pays inflationnistes ou hyper-inflationnistes ne sont pas majoritaires dans le monde; ils sont identifiés et suivis par certaines institutions, comme par exemple la SEC. Nous constatons que ces pays ne sont pas des pays développés, étant toujours des pays subissant leur économie,

572 TRABELSI, *Loc. cit.*, janvier 2016.

des pays sous-développés, en voie de développement ou émergents, selon l'organisation qui les catégorise.

Nous avons étudié dans notre revue bibliographique que les pays en développement adoptent les IFRS, sous l'effet des pressions institutionnelles (Macias et Quintero, 2015)[573], des organismes internationaux politiques (G20), financiers (Banque Mondiale) et professionnels (IFAC), entre autres. En imposant aux pays en développement le changement comptable vers les normes internationales, la Banque Mondiale devient un des acteurs les plus importants de l'harmonisation (Annisette, 2003)[574]. Lorsque ces institutions financières donnent des aides pour contribuer au changement comptable, Mir et Rahaman (2004)[575] alertent sur le risque de non-appropriation de l'infrastructure comptable par les institutions. En effet, ceci pourrait déboucher sur une distorsion de leur modèle de développement. Montes Salazar *et al*. (2006)[576] avaient conclu que les pays sous-développés, ayant une faible autonomie dans la détermination de leurs politiques de développement économique, finissent aussi par adopter les IFRS.

Les multinationales ayant des filiales dans des pays en développement essaieront de mettre en place ou obligeront la filiale à remonter leurs états financiers dans la même norme comptable que la maison mère. La filiale allègerait ainsi ses tâches comptables en réduisant le nombre de formats à respecter dans son processus comptable. Néanmoins, Koning *et al*. (2016)[577] précisent que les IFRS ont été adoptées par certains pays en raison des décisions d'autres pays limitrophes et des organisations d'influence : la concurrence, l'apprentissage et l'émulation constitueraient des facteurs essentiels pour leur diffusion globale. Les raisons de l'adoption et de la diffusion se situeraient au-delà de l'influence et de l'intérêt des entreprises multinationales.

Ces pressions internationales vers la conformité au niveau national ont été aussi reconnues par Irvine (2008)[578] : les pays émergents et en développement se sont rués pour aligner leur *reporting* financier sur les normes internationales afin de gagner en légitimité auprès des marchés globaux et ainsi accéder aux marchés financiers, renforcer leur développement économique et augmenter leur richesse.

---

573 MACIAS et QUINTERO, « Efectos de la aplicacion de IFRS en paises menos desarrollados: Revision de estudios empiricos ».

574 ANNISETTE, *Loc. cit.*

575 MIR et RAHAMAN, Loc. cit.

576 MONTES SALAZAR, MONTILLA GALVIS et MEJIA SOTO, « Analisis del marco conceptual para la preparacion y presentacion de estados financieros conforme al modelo internacional IASB ».

577 Miriam KONING, Gerard MERTENS et Peter ROOSENBOOM, « Drivers of Institutional Change around the World: The Case of IFRS », Journal of International Business Studies, 4 décembre 2017, 1-23, doi:10.1057/s41267-017-0123-7.

578 IRVINE, Loc. cit.

Cependant, il ne s'agit pas seulement de « subir » des pressions, nous avons étudié dans notre revue, que les pays en développement ont adopté les IFRS par effet d'isomorphisme mimétique, en vue de s'adapter au mouvement international de convergence comptable. La pression normative de la part de l'IFAC n'est pas négligeable, son travail étant coordonné avec l'IASB.

Il ne faudrait pas perdre de vue les remarques d'Ezzamel et Xiao (2011)[579] qui, ayant étudié l'adoption des IFRS dans les pays en développement, évoquent également la nécessité d'avoir à gérer des sanctions économiques et politiques s'ils ne s'y conforment pas. Par ailleurs, Ramanna et Sletten (2009)[580] précisent que l'effet réseau est essentiel dans la décision d'adoption des IFRS : les pays pouvant décider une adoption même si les bénéfices économiques directs de ces normes sont inférieurs aux normes locales. Mir et Rahaman (2004)[581] concluent que les IAS ne sont pas une solution de type « *one-size-fits-all* » (« taille unique » ou modèle applicable partout) pour les pays en développement, certaines modifications préalables de normes comptables ou du droit de sociétés pouvant être nécessaires pour une mise en place effective. Dans le cas argentin, l'arrivée des IFRS n'a pas entraîné de changements dans la structure du droit des sociétés, mais un changement dans la règlementation de l'autorité de marchés financiers. Il fallait seulement obliger les entreprises cotées à reporter en IFRS pour se conformer aux exigences des marchés.

Dans ces jeux de pouvoir et de cérémoniel, comme la théorie néo institutionnelle l'enseigne, nous perdons de vue les préoccupations d'efficacité. Concernant la normalisation, son efficacité serait mesurée par l'atteinte de l'objectif de représentation de la réalité. Avec la non prise en compte de l'inflation dans les états financiers, la représentation de la réalité serait donc absente de cette information comptable. Si l'utilisateur n'est pas informé de cette situation dans les Annexes et de son impact, les défauts des états financiers deviennent alors graves, quand bien même les IFRS seraient appliqués.

L'existence de différences entre la norme et son application devient évidente : non-conformité, application sélective, ce qui suggère que l'adoption des IFRS constitue un signal permettant de conforter sa légitimité (Annisette, 2004), mais sans besoin réel pour autant (Daske *et al*. 2007).

---

579 Mahmoud EZZAMEL et Jason Zezhong XIAO, « Accounting in Transitional and Emerging Market Economies », *European Accounting Review* 20, no 4 (1 décembre 2011): 625-37, doi:10.1080/09638180.2011.629798.

580 RAMANNA et SLETTEN, Loc. cit.

581 MIR et RAHAMAN, Loc. cit.

VII.2.4.2 Quelles solutions en 2018 pour comptabiliser l'inflation dans les états financiers ?

Pour rappel , deux obstacles ont été présentés tout le long de cette thèse pour tenir compte de l'inflation dans les états financiers : l'un étant le décret 664/2003 et l'autre le seuil de l'IAS 29. Malgré les échanges entre FACPCPE et IASB à ce sujet, la norme IAS concernée n'a pas été modifiée. Cela montre que les pays inflationnistes ne sont pas les clients privilégiés de l'IASB et que la qualité de l'information comptable préparée suivant ces normes dans ces pays est négligée. Or si la qualité de l'information financière est le but, mais qu'elle est questionnée, quelles sont alors les véritables raisons de rester soumis à ce cadre comptable ?

En octobre 2014 le congrès annuel de la profession comptable argentine s'est tenu à Salta. Les inquiétudes et un malaise provoqué chez certains professionnels par le manque d'ajustement des états financiers face à l'inflation se sont manifestés. À la fin du congrès, les conclusions[582] suivantes, concernant le manque de pertinence de normes IFRS pour générer des états financiers représentatifs, ont été formulées :

- « *Lors de l'analyse d'un bilan émis en monnaie hétérogène dans un contexte avec inflation, tous les indicateurs sont improductifs.*
- *Les principales distorsions sont en comparabilité du résultat : magnitude et composition, distribution des dividendes et impact fiscal.*
- *Même avec une inflation sous le critère de l'IAS 29 et de la norme locale RT39, l'information perd de sa pertinence et ne reproduit pas fidèlement la situation en absence d'ajustement.* »

Les problèmes que génèrent l'existence de l'inflation et sa non-prise en compte dans les états financiers mettent en évidence **la situation de conflit** dans laquelle se trouve la profession comptable face à des devoirs **techniques et éthiques** dans un contexte **politique et économique**.

Les conditions dans lesquelles la profession comptable développe son activité de normalisation ainsi que son rôle dans l'adoption des IFRS sont mises en évidence dans une succession de lettres et communications ayant circulé depuis la décision d'adoption.

Malgré cela, la norme IAS 29 n'a pas été modifiée.

Entretemps, les taux d'inflation en Argentine n'ont pas diminué et les normes comptables n'ont pas changé. Donc pendant le dernier trimestre de 2018, la FACPCE a communiqué aux professionnels que les états financiers allaient ajustés à partir de la clôture au 31/12/2018. Une démarche auprès de l'autorité politique était en cours. Le 15 novembre 2018, le décret

582 http://www.20congresosalta.org.ar/wp-content/uploads/2014/11/Area_I-Contabilidad.pdf Consulté et imprimé le 14 Oct 2015

664/2003 fait l'objet d'une dérogation[583]. Une des conditions de notre épisode de structuration disparait et un nouvel épisode peut démarrer.

VII.2.4.3 La place et le pouvoir des pays en développement et inflationnistes dans la normalisation comptable internationale.

Lorsque nous avons constaté le manque de réactivité de l'IASB aux appels des pays concernés par l'inflation, nous avons voulu comprendre les raisons pouvant justifier l'inaction de l'IASB.

Dans cette recherche nous avons identifié le rôle des cas spécifiques des États-Unis et de l'Angleterre dans la normalisation comptable de l'inflation après la 2° guerre mondiale. Lowe *et al*. (1983) [584]ont voulu démontrer que les travaux sur la normalisation comptable de Watts et Zimmerman (1979) étaient faux et, à cet effet, ils se sont servis des débats sur la comptabilité d'inflation dans ces deux environnements. Nous allons juste isoler les faits qui nous intéressent du travail de Lowe *et al*. (1983) pour enrichir notre réflexion sur la normalisation de l'inflation.

Bien que le débat sur l'inflation soit bien calme aujourd'hui, il s'avère qu'il a été très actif autour de l'année 1963 pour les États-Unis et de l'année 1968 pour la Grande-Bretagne. Suivant Lowe *et al*. (1983), avant ces dates-là, le sujet de l'inflation avait été mis à l'ordre du jour à plusieurs reprises, mais les organisations professionnelles l'avaient rejeté et les travaux étaient restés en suspens ; et ce, autant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne. Ce n'est qu'en 1963 aux États-Unis et 1968 en Grande-Bretagne que les discussions sur le sujet sont devenues actives et la norme sur l'inflation n'a été émise qu'en 1979 dans les deux pays. Lowe *et al*. (1983) se demandent pourquoi la discussion a mis aussi longtemps pour devenir active et plus longtemps encore pour déboucher sur une norme. Ils pensent qu'une réponse partielle à cette évolution serait que les normalisateurs des deux pays ont pensé que l'inflation de l'après-guerre (2e guerre mondiale ici) allait être suivie par une déflation comme cela était arrivé après la 1° Guerre. Pour le cas d'inflation suite à la 2° guerre mondiale, cela n'a pas été le cas et c'est pour cela qu'en 1963 et 1968 le sujet est redevenu d'actualité, des *Exposure Drafts* ayant été produits à partir de 1973 et 1974, et des normes émises en 1979.

À ce stade nous souhaitons faire un lien avec des études sur l'IASB.

---

583 Senado y Camara de Diputados, *Ley 27468 incluant Dérogation Dec.1269/2002 et donc Dec. 664/2003*, 2018, http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/315000-319999/316978/norma.htm.

584 E. A. LOWE, A. G. PUXTY et R. C. LAUGHLIN, « Simple Theories for Complex Processes: Accounting Policy and the Market for Myopia », Journal of Accounting and Public Policy 2 (1983): 19-42, http://s3.amazonaws.com/academia.edu.documents/31768356/Simple_Theories_for_Complex_Processes-__Accounting__Policy_and_the_Market__for_Myopia.pdf?AWSAccessKeyId=AKIAIWOWYYGZ2Y53UL3A&Expires=1491201725&Signature=F0v7RclxqNYjaD7zJU2ZoVLPUuw%3D&response-content-disposition=inline%3B%20filename%3DSimple_Theories_for_Complex_Processes_Ac.pdf.

Chantiri *et al*. (2014) ont conclu que le groupe de normalisateurs internationaux peut être décrit comme une communauté épistémique parce que les caractéristiques suivantes sont détectées :

- ☐ Expertise confirmée.
- ☐ Représentation professionnelle et géographique insuffisante ce qui permet d'adhérer à des valeurs communes. Sur-représentation comptable et représentation géographique en évolution.
- ☐ Procédure formalisée sur le modèle américain.

Dans la Section I.1.2.2 nous avons analysé l'appartenance des membres de l'IASB et de l'IFRS *Foundation* par zone géographique et confirmé que les pays d'Amérique du Sud sont sous-représentés, par exemple par rapport à l'Amérique du Nord. Nous savons aussi que les pays d'Amérique du Sud sont ceux qui ont le plus souffert des conséquences de l'inflation dans leur économie pendant les dernières décennies.

Aujourd'hui, les pays développés ou les pays des membres de l'IASB, ayant un siège permanent en tant que normalisateur, ne voient probablement pas l'intérêt d'émettre une norme sur l'inflation. Cependant, en Argentine, pays ayant adopté les IFRS, il y a tout intérêt à disposer d'une norme réglant ce type de distorsions créées par ce phénomène. C'est pour cette raison que le normalisateur argentin, *via* le groupe des normalisateurs latino-américains (GLASS), a demandé à plusieurs reprises la publication d'une norme sur l'inflation, soit d'une façon individuelle via la FACPCE ou soit d'une façon régionale *via* le GLENIF (ou GLASS).

Nous avons vu effectivement qu'une organisation intermédiaire de support technique, se positionnant entre les normalisateurs nationaux et l'IASB, a vu le jour en 2011 : le GLENIF ou GLASS (sigle en anglais). Cette organisation a véhiculé des demandes de révision de l'IAS 29 de la part des pays latino-américains, comme nous allons le repréciser ensuite. Cette action confirme la stratégie, avancée par Ramanna (2013)[585], des pays ayant peu de pouvoir au sein de l'IASB et une faible proximité culturelle : on forme des alliances et on fait des *carve-out* (exclusions ou dérogations). Lorsque nous avons étudié l'adoption en Amérique Latine, nous avons constaté ces différentes stratégies de convergence ou d'adoption par pays.

Début décembre 2014 s'est réuni l'ASAF (*Accounting Standards Advisory Forum*) de l'IASB à Londres, avec 11 participants, dont 1 représentant du GLASS (*Group of Latin American Standard Setters*). Le compte-rendu de cette réunion[586] mentionne les préoccupations

585 RAMANNA, *Loc. cit.*

586 http://www.ifrs.org/About-us/IASB/Advisory-bodies/ASAF/Documents/ASAF-summary-February-2015.pdf consulté le 15 oct 2015

régionales soulevées à cette occasion, dont celle relative à l'inflation. Il a été fait à ce sujet les remarques suivantes :

- *« Le membre (chez ASAF, représentant le GLASS) a expliqué que selon l'IAS 29, l'hyperinflation est acceptée quand l'inflation cumulée excède 100% sur 3 ans. Il a noté qu'une alternative mise en avant par les membres du GLASS a été celle du 26% sur 3 ans. Alternativement le membre a suggéré d'éliminer le seuil. Il a fait remarquer que quelques pays faisant partie du GLASS opèrent avec une haute-inflation, mais pas avec une hyperinflation ».*
- *Le membre a expliqué aussi qu'une deuxième demande des membres du GLASS est liée au reporting des effets de l'inflation. Les membres du GLASS préfèreraient la « méthode intégrale » : car avec cette méthode le compte de résultat reconnaîtrait des gains et des pertes causées par l'inflation sur les éléments monétaires. »*
- *« Il a été accordé que la présentation a soulevé des points intéressants. Les membres ASAF recommandent à l'IASB de considérer un projet à court terme pour revoir le changement du seuil de l'IAS29 et améliorer la flexibilité. Un projet à long terme pourrait considérer les concepts comptables pour la comptabilité d'inflation ».*

En avril 2015, une réunion de l'IASB a eu lieu comportant dans son Ordre du Jour le sujet de l'inflation, une étude ayant été faite en amont. Cette étude est synthétisée dans l'Agenda Paper 14[587], elle mentionne les points suivants:

b. *« L'objectif du document est de considérer les demandes faites par la FACPCE et le GLASS concernant :*
    a. *L'élimination ou réduction du seuil de taux d'inflation cumulé inclu dans l'IAS 29"...*
    b. *La modification des procédures pour le reporting des ajustements résultant de la réexpression des états financiers. »*
c. *L'objectif de ce document est de considérer si l'IASB devrait développer un plan pour travailler vers la révision ou le remplacement de l'IAS 29.*
d. *« Ma recommandation est que l'IASB devrait donner à ce projet une priorité plus basse et considérer de le supprimer complètement du programme de travail ».*

Dans le compte rendu, IASB Update[588], l'IASB *« a décidé provisoirement qu'elle ne proposerait ni la diminution du seuil d'inflation de l'IAS29 ni ne ferait de travaux pour le développement d'une alternative à l'IAS29 ou une norme* (alternative) *qui traiterait l'inflation plus généralement. Le projet sera désigné comme ayant une priorité basse et restera dans le programme de recherche pour permettre aux parties intéressées de faire de commentaires sur ces décisions dans la Consultation d'Agenda. Les 13 membres de l'IASB présents sont d'accord avec cette décision.* »
L'IASB précise à la fin qu'il allait demander à son EEG (Emerging Economies Group) d'examiner s'il y aurait intérêt à faire une information adaptée pour les pays à haute inflation.

587 http://www.ifrs.org/Meetings/MeetingDocs/IASB/2015/April/AP14-High%20Inflation.pdf consulté le 15 oct 2015
588 http://media.ifrs.org/2015/IASB/April/IASB-Update-Apil-2015.html#5 consulté 19 Oct 2015

Nous trouvons donc ici la confirmation de ce que Burlaud et Colasse (2010) ont précisé par rapport à la légitimité procédurale de l'IASB : seuls peuvent répondre à ces publications ceux qui ont un intérêt et des ressources. Pouvoir répondre à ces publications requiert des ressources en compétences techniques très poussées et des disponibilités de temps. Faute de ces ressources, les pays du Tiers Monde sont sous-représentés. C'est le cas de l'Argentine.

En conclusion, il faut se poser la question de savoir **s'il faut que les pays développés soient frappés par l'inflation pour penser à émettre une norme**. Supposons que l'inflation survienne, ne serait-il pas plus facile alors d'établir dès maintenant une norme parfaitement adaptée plutôt que d'agir dans la précipitation ?

Il y a une quarantaine d'années, le sujet était cher aux anciens membres de l'IASB, lesquels ont écrit et coécrit des ouvrages sur comptabilité d'inflation : Whittington (1983), Tweedie et Whittinton (1984) réédités plusieurs fois. Aujourd'hui, il est difficile de trouver des ouvrages à ce sujet, ce qui est cohérent avec la « *priorité plus basse* » donnée à notre thème au sein de l'IASB.

Le comportement de l'IASB s'accorde-t-il aux caractéristiques d'une communauté épistémique détaillées par Chantiri *et al*. (2014) : expertise en matière, ici, de comptabilité d'inflation ? représentation professionnelle et géographique insuffisante/suffisante ? procédure formalisée sur le modèle américain ?

L'étude de ces axes pourrait nous aider à mieux comprendre les raisons qui expliquant l'inexistence de norme internationale sur l'inflation.

VIII. Chapitre 8 CONCLUSION GENERALE

VIII. 1 One size does NOT fit all

L'idée de l'applicabilité globale des IFRS vient du fait qu'elles reposent sur des principes ainsi que sur des notions d'ouverture et de flexibilité (Carmona et Trombetta, 2008)[589]. Etant donné la diversité des pays en développement et l'état de la recherche sur les IFRS, Macias et Quintero (2015)[590] nous avertissent que ces pays « diffèrent d'une façon significative dans leur environnement socioculturel et dans les caractéristiques des institutions ; donc les résultats ne sont pas ouvertement généralisables. » Dans ces cas-là, une attention particulière doit être portée aux processus d'alignement comptable (soit adoption, soit convergence) pour ces types de pays.

Pour rappel, l'objectif formel de l'adoption des IFRS en Argentine se fondait sur leurs caractéristiques reconnues de qualité intrinsèque et sur le fait que leur application constituerait une condition d'attractivité des capitaux. Ce raccourci ignore l'importance de l'environnement institutionnel dans l'application d'une norme comptable ou légale et sa rigueur d'application. Bowe Hansen *et al*. (2013)[591] ont remarqué l'importance d'une l'application « rigoureuse » des IFRS pour attirer des capitaux. Soderstrum et Sun (2007)[592] ainsi que Siqi Li (2010)[593] ont constaté que la qualité des institutions entourant les entreprises impactait la qualité comptable.

Nos conclusions concernent le contexte argentin d'adoption des IFRS, qui est marqué par des acteurs liés, et une période s'écoulant de l'harmonisation comptable jusqu'à la mise en place des normes. Nous avons identifié que la période d'harmonisation comptable dans le processus de prise de décision d'adoption s'est avérée très importante et a permis de fluidifier le processus ayant conduit à la mise en œuvre des normes. Nous avons identifié l'importance des institutions et des organisations professionnelles, économiques et politiques en Argentine et leur rôle dans la conduite du changement comptable.

Dans le monde, l'adoption des IFRS est un phénomène d'homogénéisation comptable qui est le résultat de trois forces institutionnelles structurant le champ organisationnel comptable et financier. Ces dernières années, la théorie néo-institutionnelle a été très populaire de par sa pertinence dans la recherche sur l'adoption des IFRS et elle nous permis de répondre à notre

589 CARMONA et TROMBETTA, *Loc. cit.*
590 MACIAS et QUINTERO, « Efectos de la aplicacion de IFRS en paises menos desarrollados: Revision de estudios empiricos ».
591 HANSEN, MILETKOV et WINTOKI, « When does the Adoption and Use of IFRS increase Foreign Investment? »
592 SODERSTROM et SUN, Loc. cit.
593 LI, *Loc. cit.*

première question de recherche. L'identification des différentes forces institutionnelles ayant participé au processus d'adoption des IFRS en Argentine a été réalisée et les acteurs suivants ont été identifiés dans le tableau ci-après :

Synthèse	**Coercitif**	**Normatif**	**Mimétique**
Contenus	Adhésion à : • G20 • IFAC • FiStabBoard • IOSCO – CNV • GAF • FMI –BM « Personne n'osera dire non. » (Autres prof.02)	Le groupe leader de la FACPCE considère les IFRS comme la clé pour l'insertion du pays. La FACPCE voulait garder son leadership comptable IFRS face à la Bourse.	• Processus inévitable • Pour être dans les marchés internationaux • Pour être compétitif • Toutes les bourses latino-américaines étaient en train de les mettre en place.

Table VIII-1 Synthèse de forces à l'oeuvre dans le processus d'adoption (Q1 TNI)

Les institutions ayant eu une influence coercitive sur le processus de prise de décision d'adoption sont identiques à celles que nous avons trouvées dans la recherche sur d'autres pays ou régions. Cependant, la force de l'influence normative véhiculée par la profession locale reste une particularité argentine ainsi que l'influence mimétique.

Le processus d'adoption des IFRS en Argentine peut être analysé aussi comme un changement structurel à la lumière des dimensions de la structuration. Pour cela nous avons utilisé la TS, avec la détermination des trois niveaux d'analyse et les trois dimensions du structurel.

Nos principales découvertes sont synthétisées dans le tableau ci-après.

	Signification	Légitimation	Domination
Structure sociale	« Le langage global »		Régionalisation
	I		
Intermédiation	**Schéma d'interprétation** =>Harmonisation précède l'adoption => Le *discours pro-adoption* :	**Normes et Valeurs** l'adoption c'est « bien faire les choses »	**Ressources** **I**
	IV		**II**
Action sociale	Label « ***IFRS adopter*** » malgré le contexte	**III** Accès bourses	Profession leader

Table VIII-2 Les influences réciproques des trois dimensions sur la structure, l'intermédiation et l'action sociale.

Nous pouvons y voir à travers une analyse verticale, mettant en rapport analytiquement les dimensions de Signification, de Légitimation et de Domination :

1. Que l'idée de l'adoption des IFRS est rentrée par la dimension de la domination, via l'influence de l'IOSCO sur la CNV qui en a officialisé l'adoption dans une mesure de régulation. Le discours de globalisation, de convergence et de l'inévitabilité de ce processus a fait aussi partie du package qui a été intégré par les autres dimensions. **(I)**
2. Que le discours s'est bien installé chez les acteurs qui justifient leur action grâce à ce discours, par ex. l'importance du langage global et de la comparabilité. **(III)**
3. Que le discours a trouvé un terrain fertile, le normalisateur argentin ayant décidé depuis 10 ans d'harmoniser **(II),** la décision d'adoption n'a donc pas été un choc culturel. **(III)**
4. Qu'au sein du Pouvoir exécutif il existe des contradictions formalisées via des règlementations ou décrets :
    a. Entre ses organismes : AFIP, IGJ et CNV, sur leur acceptation des IFRS
    b. Avec le public : le gouvernement ne reconnaît pas la prise en compte de l'inflation par la comptabilité.
5. La logique dominante et les ressources financières locales **(III)** ont alimenté la structure de signification et le sens donné par les acteurs à la décision d'adoption. **(I)**

6. L'accueil des IFRS en Argentine fait que le pays et les entreprises qui les appliquent (*adopters*) gagneraient en légitimité, en raison de l'attention portée aux attentes sociales. (IV)

Toujours à l'aide de notre tableau de synthèse, faisant le même exercice analytique au niveau horizontal, mettant en phase la structure et l'action sociale, nous concluons :

7. Que la décision d'adoption a été prise par le pouvoir exécutif et soutenue par le normalisateur argentin sans opposition et cela malgré un manque de prise en compte des facteurs contextuels argentins.

8. Que la culture anglo-saxonne structurée dans le cadre conceptuel se trouve confrontée à une réalité qui ne lui ressemble pas : instabilité économique, inflation, marchés de capitaux de petites dimensions, financements bancaires prédominants et entreprises familiales.

9. Que les aspects liés à la légitimité gagnée par l'Argentine pour adopter un ensemble de normes perçues comme étant de qualité sont plus importants que le manque d'adaptation de cet ensemble de normes.

10. Qu'en Argentine on a adopté les IFRS, car *« personne n'aurait osé dire non »* et parce qu'on a accédé à d'autres avantages : bourses internationales par exemple.

11. Que la peur des sanctions et un certain utilitarisme priment dans un contexte ayant eu une histoire financière difficile.

12. Que l'objectif qu'est l'adoption des IFRS en soi est réussi mais que sa qualité de mise en place est une autre chose qui reste à prouver.

Il nous a paru tout à fait nécessaire de séparer notre analyse entre adoption et mise en place car les études, notamment celles intégrant les aspects institutionnels (Bowe Hansen (2013)[594], Soderstrom et Sun (2007)[595], alertaient sur l'importance de ces aspects pour une mise en place efficace. D'après notre expérience et notre étude du contexte, les institutions argentines ont tendance à développer une dynamique particulière en raison notamment de l'instabilité économique et politique.

Par conséquent, il nous a paru essentiel aller au-delà du simple aspect de l'adoption et d'étudier **la mise en place** *via* l'application des normes IFRS, ce qui constitue notre deuxième question de recherche. Comme pour la première question, nous avons procédé à une analyse selon deux approches théoriques. Cette première approche concerne la TNI avec son concept du découplage, lequel nous permet de constater :

---

594 HANSEN, MILETKOV et WINTOKI, « When does the Adoption and Use of IFRS increase Foreign Investment? »

595 SODERSTROM et SUN, Loc. cit.

- **Que la préparation des états financiers en IFRS,** pour être conforme aux exigences de l'autorité boursière, ne représente pas pour autant la réalité.
- **Que la prise de décision** intervient sur la base d'une information préparée en interne de façon parallèle et faisant largement appel à des projections et indices privés.
- **Que la reconnaissance** de l'information comptable présente un caractère trop historique en raison de l'inflation. Il en résulte qu'une grande importance est donnée aux notions de court-terme et de cash-flows, les conséquences de l'inflation et de la dévaluation étant difficiles à estimer.
- Que la **profession est** prise dans un conflit d'intérêts et un **dilemme éthique** résultant de conflits et incohérences politiques qui entravent l'accomplissement des objectifs de l'application des normes.

Lorsqu'on applique notre grille théorique à ces éléments d'analyse, nous pouvons en tirer les conséquences suivantes :

⇨ Il existe un **découplage** entre les objectifs assignés aux états financiers, selon le texte règlementaire, et la réalité où il ne s'agit pas de préparer des états financiers pertinents et fiables susceptibles d'attirer des capitaux, mais d'être seulement conformes à la loi et à l'organe de contrôle des marchés financiers. Ce découplage résulte :

- **De conflits techniques :** les acteurs estimant qu'il y a une application dégradée des IFRS accentué par la non-prise en compte de l'inflation par le cadre normatif.
- **De conflits avec l'environnement :** dus à la petite taille des marchés de capitaux, à une économie instable et à une utilité des états financiers perçue comme étant différente en raison des contraintes règlementaires et enfin à des facteurs locaux de fond.

⇨ Les **mécanismes légitimant le découplage** apparaissent comme étant les suivants :

- Un Etat fort, décrétant le non-ajustement par inflation, face à un normalisateur qui subit cette décision.
- Un cadre IFRS qui n'offre pas de solution comptable pour la prise en compte de l'inflation dans les états financiers.
- Un auditeur qui respecte le cadre normatif comptable, mais reste indifférent au concept d'image fidèle.

En faisant une lecture du processus d'application des normes, nous considérons que celui-ci a été marqué par :

- Une très forte empreinte de l'État qui met en place ses ressources d'autorité pour gérer l'émission des décrets et la publication de la statistique publique. Il impacte les organisations publiques liées aux entreprises cotées, obligées de présenter des états financiers en IFRS.

- Un faible positionnement de la profession comptable face à l'État même en ayant l'IASB comme support normatif, ce qui montre que les IFRS peuvent être appliquées du moment qu'elles ne dérangent pas l'État.
- Une orientation du processus dans le sens d'une conformité avec l'État plutôt qu'avec l'esprit IASB. C'est cette conformité (créative) qui permet de reproduire le système.
- Une asymétrie du pouvoir de l'Etat face aux marchés qui altère la valeur de l'information comptable en IFRS.
- Certaines conséquences inattendues se reflètent dans les caractéristiques du produit final par une information comptable ne représentant pas la réalité de l'entreprise en raison d'un conflit entre une obligation générale de conformité et le principe d'image fidèle véhiculé par le cadre conceptuel de la comptabilité. Deux obstacles à cela:
    - Un cadre IFRS qui ne contient aucune norme pour l'inflation mais seulement pour l'hyperinflation.
    - Un État qui ne veut pas entendre parler de l'ajustement d'inflation dans les comptes avant novembre 2018.
- Le pouvoir de l'État (Domination) et les insuffisances de l'IASB (Légitimation) expliquent la signification donnée à l'émission des états financiers et la faible qualité du produit final.

Nous confirmons la conclusion de l'étude sur la diversité latino-américaine de Clavel *et al*. (2005)[596] : « *les différences dans les pratiques comptables ne sont pas provoquées seulement par la norme comptable, mais elles sont influencées par la situation économique du pays, c'est-à-dire que la convergence comptable passe par la convergence de l'économie réelle*. »

A la suite des constats réalisés dans notre thèse, le cas de la mise en place des IFRS en Argentine met en évidence un manque d'adaptation du cadre international aux économies inflationnistes. Le modèle comptable IFRS n'est pas applicable dans n'importe quel contexte. Cette préoccupation avait déjà été mise en évidence dans la conclusion de Ghio et Verona (2015)[597] dans leur étude sur les BRIC et les IFRS : le processus d'harmonisation peut impacter négativement la transparence et la comparabilité de l'information financière, le découplage remarqué entre les structures et les activités renforce l'idée que le processus d'harmonisation représente un mythe auquel les pays contribuent. Cependant, *de facto*, il y a encore une divergence importante pouvant inciter à des fraudes et à des activités illégales, spécialement si

596 José García CLAVEL, Mercedes PALACIOS MANZANO et Isabel MARTINEZ CONESA, « Factores explicativos de la diversidad contable en Latinoamérica », Revista iberoamericana de contabilidad de gestión, no 6 (2005): 139-60, http://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=1354320.

597 Alessandro GHIO et Roberto VERONA, « Accounting harmonization in the BRIC countries: A common path? », Accounting Forum 39, no 2 (1 juin 2015): 121-39, doi:10.1016/j.accfor.2015.02.001.

la diffusion du modèle n'inclut pas la complexité ni la singularité des contextes dans lesquels on souhaite le mettre en place.

Les perspectives des IFRS en Argentine

Depuis l'harmonisation comptable le normalisateur argentin a fait son maximum pour adapter la norme comptable avec le cadre international et jongler avec les multiples demandes des multiples secteurs concernés. Parmi ceux-ci on notera le monde des professionnels avec lequel la FACPCE maintient des relations de contrôle d'exercice de la profession et des relations financières (adhésion, timbres).

Un repli sur soi de la part de la profession est apparu depuis la mise en place effective des IFRS suite à un manque de considération de la part de l'IASB pour les demandes émanant de la FACPCE. Ceci a déclenché un regain d'intérêt pour les besoins des entreprises locales.

En 2013 l'Acta de Tucuman révise l'Acta de Catamarca, qui était le document ayant permis d'unifier l'action interne de la profession, et dresse deux constats issus du contexte international :

- « *La globalisation a marqué 15 ans d'influence du contexte international sur nos régulations.* »
- *« Appartenir à l'IFAC a impliqué l'engagement des obligations du statut de membre (SMO) instrumentalisées à partir de 2005 dans le Programme de Conformité… »*
- *Ce programme a engagé la profession argentine à mettre en place de changements pour que les entreprises, spécialement les cotées… appliquent les normes comptables issues de l'IASB… »*
- *… sur le développement dans une économie globalisée, étant donné que les tendances les plus positives reconnaissent que le développement doit se fixer des objectifs plus larges, au-delà du progrès économique en soi et (un objectif) où le développement des entreprises s'oriente vers une sensibilité sociale et environnementale plus importante. »*

Tout au long de cette thèse nous avons assisté au développement d'un intérêt pour la comptabilité sociale et environnementale parallèlement à l'application des IFRS. En entretien nous avons constaté que ce sujet commençait à prendre de l'importance.

VIII. 2 Limites de la recherche

Limites du cadre conceptuel

Nous avons identifié les limites de l'analyse avec la TNI seule et nous avons décidé d'utiliser la TS en complément, dont les avantages ont été constatés par Barley et Tolbert (1997)[598]. En effet, la critique la plus importante adressée à la TNI est son manque de pouvoir explicatif de l'émergence des institutions. Cette étude a été détaillée dans le Chapitre IV, Section 1.

L'utilisation de ces deux théories ensemble nous paraît suffisante pour approcher notre sujet de recherche, tout en étant capable de rendre compte de sa complexité.

Néanmoins, les premières lectures de notre première version de thèse ont mis en évidence une certaine difficulté pour des lecteurs peu familiers de l'analyse structurationniste.

Notre approche a mêlé de façon originale deux questionnements portant sur deux processus sociaux liés (l'adoption d'un ensemble de normes et leur application) avec un double prisme systématique (la TNI et la TS). Le cadre théorique mobilisé s'avère donc complexe et exige une analyse systématique de chaque élément de la grille d'interprétation, ce qui alourdit la restitution et exige un effort d'appropriation des deux socles théoriques important.

La TS a été critiquée parce qu'elle ne fournirait pas une guide pour étudier la manière dont l'action se reproduit selon Barley et Tolbert, 1997) mais surtout elle est critiquée par des chercheurs en sociologie pure. Certes, sa volonté de construire une théorie dépassant d'autres courants importants comme le marxisme a pu incommoder des chercheurs comme Callinicos (1985)[599]. Nous nous détachons de ce débat sociologique car la TS constitue pour nous un point de départ, une '*sensitising devise*', car « *la TS devient un courant alternatif de la recherche comptable* » (cf Baxter et Chua, 2003 dans Englund et al. 2011)[600]. Par ailleurs, Rojot (2000)[601] constate que la TS peut être utilisable dans la recherche en sciences de gestion à condition de ne pas perdre sa cohérence interne. Afin de cultiver la solidité de notre construction, nous nous sommes appuyés sur les travaux de chercheurs en méthodologie, par exemple Gioia, Corley et Hamilton, 2013[602] qui ont travaillé sur la rigueur en recherche qualitative et interprétative.

---

[598] BARLEY et TOLBERT, *Loc. cit.*

[599] Alex CALLINICOS, « Anthony Giddens: A Contemporary Critique », *Theory and Society* 14, no 2 (mars 1985): 133-66, doi:10.1007/BF00157530.

[600] ENGLUND, GERDIN et BURNS, *Loc. cit.*

[601] Jacques Rojot, « La théorie de la structuration chez Anthony Giddens », dans *Structuration et management des organisations: Gestion de l'action et du changement dans les entreprises*, Paris H'Harmattan (Paris: Autissier et Wacheux, 2000), 19.

[602] Dennis GIOIA, Kevin CORLEY et Aimee HAMILTON, « Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research : Notes on Gioia Methodology », *Organizational Research Methods*, 2013,

Limites méthodologiques

Du fait de l'éloignement géographique, le nombre d'acteurs rencontrés en personne n'a pas été le nombre souhaité. Les entretiens par écrit auraient été plus riches s'ils avaient été doublés par des rencontres personnelles toujours plus propices aux échanges plus libres, moins convenus et aux frontières des questionnements formels, ce qui aurait pu laisser entrevoir des dimensions oubliées.

Nous sommes consciente que l'utilisation des logiciels d'analyse de discours semble être un *« must »* pour une recherche qualitative. Néanmoins, nous faisons confiance à notre capacité à analyser nos comptes rendus d'entretien et la documentation professionnelle, pièce par pièce, phrase par phrase et mot par mot, selon notre protocole de recherche.

Limites dans l'analyse

Cet éloignement géographique a provoqué par ailleurs un retard dans l'accès à l'information sensible pour les professionnels locaux : par ex. le conflit interne entre l'organisation professionnelle de Buenos Aires et celle des provinces, ou les négociations autour de la norme comptable sur l'hyperinflation tant au niveau local qu'international. Il est possible que nous n'ayions pas eu accès complètement à tous les sujets sensibles. Nous avons été conscientes de cette situation et nous avons redoublé nos efforts dans l'analyse pour détecter les manques au sens commun.

Nous avons encore du matériel, qui est loin d'avoir été traité en totalité mais qui pourra susciter et étayer des axes de recherche pour le futur.

VIII. 3 Perspectives de recherche

1) L'intérêt public et les états financiers dans certains contextes

En 2018, lorsque nous consultions le site de la COFACE[603], nous pouvions vérifier l'identification des points forts et des points faibles de l'Argentine : amélioration de l'environnement des affaires, retour du pays sur les marchés internationaux mais inflation persistante et dépendance aux cours des matières premières, entre autres. Nous assistions à un retour de l'Argentine sur les marchés internationaux mais nous nous inquiétions de la lecture que les utilisateurs (spécialistes ou non) pouvaient faire de l'information comptable argentine. Probablement les plus avisés compteront avec des ressources appropriées en

https://www.researchgate.net/publication/258174099_Seeking_Qualitative_Rigor_in_Inductive_Research.

603 « Argentine / Etudes économiques - Coface », http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Argentine.

interne qui leur permettront d'évaluer la situation financière des entreprises argentines. Néanmoins, la transparence de l'information en ce qui concerne ses caractéristiques supposées serait insuffisante. Michaïlesco qui a étudié la qualité de l'information comptable a constaté que *« la représentation de cette réalité* (de l'entreprise) *doit être considérée comme un attribut de l'information, sans lequel elle ne pourrait pas avoir de valeur*». Dans ce sens, la qualité de cette information est associée à son rôle et à l'entreprise qu'elle présente. Les problèmes surviennent lorsque cette comptabilité n'arrive pas à construire une réalité de l'entreprise satisfaisante pour tous (Michaïlesco, dans Colasse 2009) [604]. Si le cadre conceptuel vise une représentation économique de l'entreprise, l'information comptable réelle ne satisfait pas, dès le départ, l'objectif de ce cadre.

Par ailleurs, si les états financiers argentins en IFRS doivent être consolidés dans des groupes étrangers basés dans des pays stables, on se demande s'ils sont ajustés ou traités. Etant donné qu'il est possible de les publier en monnaie étrangère (monnaie de fonctionnement), ceci est simple à vérifier. Ce sujet serait intéressant à approfondir car si ces états financiers sont en monnaie locale et ne sont pas ajustés, les groupes concernés seraient conduits à internaliser un problème d'unité de mesure. Si par contre ces états sont ajustés par l'entité consolidante, le problème serait reconnu, et les services de consolidation seraient conduits à se positionner sur un problème de régulation.

2) Le mythe de l'Etat impuissant ou le mythe de la globalisation ?

Weiss (1998)[605] analyse le rôle de l'Etat dans la globalisation et conclut que dans l'économie mondiale, l'Etat-nation garde une certaine importance en tant qu'acteur politique et économique. En conséquence, au lieu de s'attendre à une convergence des réponses nationales sur un seul modèle néolibéral, on peut s'attendre à un durcissement des variétés de capitalismes, chacun ayant ses propres capacités d'ajustement. Dans ce cadre-là, l'étude des réponses des Etats face à la convergence comptable, par exemple, mériterait un approfondissement notamment dans le cadre d'une perspective visant, peut-être, à démystifier la globalisation toute-puissante et redonner sa place aux facteurs contextuels. Les conclusions de Weiss (1998), 20 ans après, sont renforcées dans notre cas. « *Il est probable que lorsqu'on s'approchera du XXIe siècle, la capacité des Etats nations à s'adapter à l'internationalisation (ce qu'on appelle globalisation) continuera de croitre plutôt que de diminuer les différences*

604 Bernard COLASSE, Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit (Economica, 2009), https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00394125.

605 Linda WEISS, The Myth of the Powerless State (Ithaca: Polity Press, 1998), https://economiaypoliticaspublicas.files.wordpress.com/2017/01/33-weiss-l_the_myth-state.pdf.

nationales dans la capacité de l'Etat et les avantages associés de la coordination économique nationale… »

3) Souveraineté économique et normes comptables

Dans la préparation de cette thèse, nous avons consulté la bibliographie existante sur la comptabilité d'inflation et à notre surprise, nous avons remarqué que les débats les plus intéressants à ce sujet datent des années 70 et 80. Dans les années 2000, on ne retrouve presque plus de débat, probablement parce que l'inflation n'impacte que certains pays bien identifiés. En effet, cette thèse consacrée à l'un de ces pays nous donne l'opportunité de participer à ces débats, étant donné leur actualité pour l'Argentine. Nous avons constaté la faible priorité donnée à ce sujet par l'IASB, bien que durant ces dernières années nous ayons assisté à des prévisions d'inflation croissante dans certains pays développés ce qui mériterait la préparation de solutions de *reporting* plus adaptées.

Dans la recherche sur la comptabilité d'inflation, Robson (1994)[606] établit que cette dernière devient un problème lorsque trois facteurs sont présents : a) des logiques de programme, b) des techniques comptables et c) des calculs spécifiques non-comptables. Diverses réflexions s'entrecroisent au sujet de la comptabilité et des calculs qui y sont associés. Robson explique que le discours sur la comptabilité d'inflation passe d'une théorie de la représentation à une logique interventionniste. La logique politique interviendrait, donc, plus que jamais sur la comptabilité.

Nous avons étudié le lien d'interaction entre économie et comptabilité dans notre revue bibliographique (Berland et Pezet, 2009[607] ; Chiapello, 2008[608]) et nous avons évoqué l'influence de la comptabilité sur l'économie (Jack, 2017[609]).

Le lien entre régulation comptable et l'Etat avait déjà été constaté dans les années 70 par Zeff (1978[610]), entre autres, lorsqu'il parlait des conséquences économiques de la régulation comptable. Nous avons étudié ce sujet dans le chapitre introductif. D'après notre analyse et nos points de discussion, nous constatons que pour certains pays, ce sujet reste d'actualité. Pour le

606 Keith ROBSON, « The discourse of inflation accounting », *European Accounting Review* 3, no 2 (1994): 195-214, https://econpapers.repec.org/article/tafeuract/v_3a3_3ay_3a1994_3ai_3a2_3ap_3a195-214.htm.
607 BERLAND et PEZET, *Loc. cit.*
608 CHIAPELLO, *Loc. cit.*, 1 juin 2008.
609 JACK, Op. cit.
610 ZEFF, Loc. cit., décembre 1978.

cas de l'Argentine les conséquences économiques de la régulation comptable, internationale ou locale, mettent en avant le rôle de l'Etat et l'exercice de son pouvoir lorsqu'il s'avère nécessaire. La comptabilité est un reflet de l'organisation, une représentation. Les états comptables argentins, dans le contexte actuel, montrent une déconnexion entre la représentation financière qu'ils donnent et la réalité économique. Ce décalage a plusieurs origines, la principale venant d'un blocage de l'Etat, accréditant ainsi la logique interventionniste de Robson (1994). Nous constatons l'empreinte de l'Etat dans la construction des états financiers et nous sommes loin de la notion de représentation fidèle des états financiers destinées aux investisseurs. Cependant nous sommes dans le cas d'une construction subjective de l'information comptable, une construction conjointe entre les IFRS et les lois locales. La question que l'on est en droit de se poser par rapport au résultat issu du processus d'application dans notre contexte est celle-ci : une information comptable fidèle à quoi ? ou à qui ?

Chadefoux et Rossignol enfin (dans Colasse, 2009) nous rappellent que les finalités du droit fiscal et de la comptabilité sont différentes : la première cherchant à déterminer une base imposable et la deuxième une représentation chiffrée de l'entreprise ; ils précisent que cette dernière n'est pas nécessairement celle qui maximise la base imposable. Cette divergence est mise en évidence dans notre recherche lorsque nous avons constaté accessoirement l'augmentation du nombre de procès contre l'Etat argentin en raison d'un probable impôt confiscatoire. Le cas Candy de 2009 est celui qui a ouvert la porte au reste des entreprises, l'entreprise Candy ayant obtenu une autorisation ponctuelle pour ajuster ses états comptables (en normes locales) par inflation, diminuant ainsi sa base imposable. Finalement le cas argentin met en évidence des états financiers (normes locales ou normes IFRS) subissant l'influence de l'Etat en vue d'atteindre probablement des objectifs budgétaires, et ceci malgré l'opposition de certains groupes sociaux et économique (la profession comptable, les entreprises) et le sens commun…

La conjoncture économique à ce jour, au moment où nous terminons ce travail doctoral, est marquée par le retour d'une crise économique déclenchée suite aux résultats des élections primaires au poste de président. Ces éléctions ont mis en évidence la probabilité du retour du groupe politique ayant été au pouvoir jusqu'en 2015. Cette période avait été marquée par la mise en place de nombreuses contraintes économiques et comptables, dont celle du verrou à l'ajustement par inflation des états financiers, supprimé très recemment et ayant mis fin à un épisode de structuration que nous avons analysé.

A la lumière de notre étude, ce résultat des elections primaires pourrait dès maintenant alerter tous les acteurs de la comptabilité argentine sur les risques et les défis liés à la normalisation comptable par l'Etat argentin. Le maintien de l'objectif de la recherche de l'image fidèle (IFRS) ou d'une approche de la réalité (normes locales) pourrait à nouveau être entravée par le pouvoir politique, même si maintenant notre connaissance des mécanismes de fonctionnement et du coût en termes de qualité de l'information comptable s'est améliorée.

En tant que chercheur, nous surveillons donc aujourd'hui attentivement les évenements afin de compléter notre compréhension des épisodes de structuration et des variables d'intermédiation. Nous avons été témoins de la disparition du verrou légale à l'image fidèle, mais aujourd'hui la conjoncture peut être un signe avant-coureur du retour des verrous économiques et comptables. Reste à voir la place que les différents acteurs , nationaux et internationaux, prendront dans cet épisode pour garantir la continuité ou donner place au changement.

.

Bibliographie*

* Présentée selon logiciel Zotero

ABELIN, Mireille. « Fiscal Sovereignty : Reconfigurations of Value and Citizenship in Post-Financial Crisi Argentina ». Columbia, 2012.

AGHION, Philippe. « Les énigmes de la croissance selon Aghion ». Text, Collège de France, 1 octobre 2015. http://annotations.blog.free.fr/index.php?post/2015/10/04/Les-%C3%A9nigmes-de-la-croissance-selon-Aghion.

ALALI, Fatima et Silvia ROMERO. « The use of the Internet for corporate reporting in the Mercosur (Southern common market): The Argentina case ». *Advances in Accounting* 28, no 1 (1 juin 2012), 157-67. doi:10.1016/j.adiac.2012.03.009.

ALBU, Catalin Nicolae, Nadia ALBU et David ALEXANDER. « When global accouting standards meet the local context: Insights from an emerging economy. » *Critical Perspectives on Accounting* 25, no 6 (septembre 2014), 489-510. https://www-sciencedirect-com.buadistant.univ-angers.fr/science/article/pii/S1045235413000385.

ALBU, Nadia, Catalin Nicolae ALBU, Stefan BUNEA, Daniela Artemisa CALU et Maria Madalina GIRBINA. « A story about IAS/IFRS implementation in Romania ». *Journal of Accounting in Emerging Economies* 1, no 1 (22 février 2011), 76-100. doi:10.1108/20421161111107868.

ALEXANDER, David et Simon ARCHER. « On Economic Reality, Representational Faithfulness and the ?True and Fair Override? » *Accounting and Business Research* 33, no 1 (mars 2003), 3-17. doi:10.1080/00014788.2003.9729628.

ALON, Anna et Peggy D. DWYER. « Early Adoption of IFRS as a Strategic Response to Transnational and Local Influences ». *The International Journal of Accounting* 49, no 3 (septembre 2014), 348-70. doi:10.1016/j.intacc.2014.07.003.

ALVER, Lehte, Jaan ALVER et Liis TALPAS. « Accounting Policy and Institutional Pressures: The Case of Estonia ». *GSTF Business Review (GBR)* 3, no 1 (2013), 1-7. http://search.proquest.com/docview/1474849519/abstract/1C4625EFA2ED4CD2PQ/1.

AMBITO FINANCIERO. « Con alza de precios de 30,5% a junio, se dispara el ajuste por inflación impositivo 2018 ». *ambito.com*. http://www.ambito.com/928030-con-alza-de-precios-de-305-a-junio-se-dispara-el-ajuste-por-inflacion-impositivo-2018.

ANDREU ABELA, Jaime. « Las técnicas de analisis de contenido: una revision actualizada ». *Fundacion Centro Estudios Andaluces, Universidad de Granada*, 2000. http://public.centrodeestudiosandaluces.es/pdfs/S200103.pdf.

ANGULO, José Antonio Gonzalo et Jorge Tua PEREDA. *Introducción a la contabilidad internacional*. Ministerio de Economía y Hacienda, 1988. Google-Books-ID: diRGAAAAYAAJ.

ANNISETTE, Marcia. « The true nature of the World Bank ». *Critical Perspectives on Accounting* 15, no 3 (avril 2004), 303-23. doi:10.1016/S1045-2354(03)00064-9.

ARCHEL DOMENECH, Pablo. « Discurso contable, ideologias e informes anuales: un enfoque interpretativo ».
http://aprendeenlinea.udea.edu.co/revistas/index.php/cont/article/viewFile/2147/1749.

« Argentine / Etudes économiques - Coface ». http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Argentine.

ARIMANY SERRAT, Núria, Soledad MOYA GUTIERREZ et Gonzalo RODRIGUEZ PEREZ. « Relevancia valorativa del resultado global y sus Componentes frente al resultado neto ». *Revista de Contabilidad* 14, no 2 (août 2011), 147-75. doi:10.1016/S1138-4891(11)70031-0.

ARMSTRONG, Christian, Mary BARTH, Alan JAGONLINZER et Edward RIEDL. « Market Reaction to the Adoption of IFRS in Europe ». *The Accounting Review* 85, no Nro 1 (janvier 2010), 31-61. http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/27784261?seq=29#page_scan_tab_contents.

AVENIER, Marie José et Catherine THOMAS. « A quoi sert l'épistemologie dans la recherche en sciences de gestion? Un débat revisité ». *Le Libellio d'Aegis* 8, no 4 (Hiver 2012), 13-27. http://lelibellio.com/wp-content/uploads/2015/10/vol.-8-n%C2%B0-4-pages-13-%C3%A0-27-Avenier-M-J.-Thomas-C.-2012-A-quoi-sert-l%C3%A9pist%C3%A9mologie-dans-la-recherche....pdf.

BALL, Ray. « International Financial Reporting Standards (IFRS): Pros and Cons for Investors ». SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY: Social Science Research Network, 13 septembre 2006. https://papers.ssrn.com/abstract=929561.

BARACALDO LOZACO, Natalia. « ¿Es garante del principio de transparencia la implementacion de normas internacionales en Colombia? » *Cuadernos de Contabilidad* 14, no 36 (2013), 1097-1120.
BARBEI, Alejandro, Giuliana CAIVANO, Paula Carolina GONZALEZ, Constanza GRANIERI, Jeremías VIVIER et Florencia Zinno ARBIO. « Descripción de entidades bajo el régimen de oferta pública a partir de información contable* ». Documento de Trabajo N° 040. La Plata , Argentina, novembre 2012. https://www.econo.unlp.edu.ar/frontend/media/4/12104/11c2cb109d1a1ee9ac3ffd802c920e54.pdf.
BARBEI, Alejandro, Magali FLORES, Constanza GRANIERI et María Laura JUARROS. « Estados Financieros y Utilidad de la Informacion: una investigacion exploratoria ». Santa Fe: Centro Estudios Contabilidad International, 2013.
BARBEI, Alejandro, Juan TETTAMANTI, Laura VENTRICE et Magali FLORES. « Caracterizacion de las empresas que hacen oferta publica en Argentina: una investigacion empirica. » La Plata , Argentina, Nov 12.
BARBU, Elena. « L'application des normes IAS/IFRS par les entreprises françaises cotées : une décision sous influence institutionnelle ». Dans *27ÈME CONGRES DE L'AFC*, 2006. http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548117.
BARBU, Elena et C. Richard BAKER. « Institutions Involved in International Convergence of Accounting Standards : A Neo-Institutional and Historical Analysis ». *Cahiers de Recherche* n 2009-01, no E2 (2009), 29 p. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00518989/document.
BARBU, Elena M. et C. Richard BAKER. « An Historical and Neo-Institutional Analysis of Institutions Involved in International Accounting Convergence ». *Accounting & Management Information Systems / Contabilitate si Informatica de Gestiune* 9, no 2 (septembre 2010), 218-41. http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=60502523&lang=fr&site=ehost-live.
BARLEY, Stephen et Pamela TOLBERT. « Institutionalization and Structuration: Studying the Links between Action and Institution ». *Organization Studies* 18, no 1 (1997), 93-117. http://digitalcommons.ilr.cornell.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1131&context=articles.
BAZAN, Víctor. « El Federalismo Argentino: situacion actual, cuestiones conflictivas y perspectivas. » *Estudios constitucionales* 11, no 1 (2013), 37-88. doi:10.4067/S0718-52002013000100003.
BCRA. *Comunicacion « A » 5541*, 2014. http://www.bcra.gov.ar/pdfs/comytexord/A5541.pdf.
BELDI, Adel, Walid CHEFFI et Frédéric WACHEUX. « L'utilisation de l'information comptable par les managers. Proposition d'une grille d'analyse fondée sur la théorie de la structuration. », CD-Rom, 2006. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548085/document.
BELGA, Liliana, María BERNATENE, Jorge LOPEZ DOMAICA, Marcelina MAESTROMEY et Susana E. WILCHES. « La RT 26: ¿solución y/o problema? » Dans *Jornadas Universitarias de Contabilidad, 34; Jornadas Universitarias Internacionales de Contabilidad, 4, Santa Fe, 30-31 octubre - 1 noviembre 2013.* Santa Fe, 2013. http://nulan.mdp.edu.ar/1947/#.VOLChsaxwfE.
BEN OTHMAN, Hakim et Anas KOSSENTINI. « IFRS Adoption strategies and theories of economic development ». *Journal of Accounting inEmerging Economies* 5, no 1 (2015). https://www.researchgate.net/profile/Hakim_Othman/publication/273354593_IFRS_adoption_strategies_and_theories_of_economic_development/links/551081cc0cf20352196c064a.pdf.
BENSON, J. K. « Organizations : A dialectical view ». *Administrative Science Quarterly*, s. d., 22 édition, 1-21.
BERENTE, Nicholas. « Conflicting Institutional Logics and the Loose Coupling of Practice with NASAs Enterprise Information System ». Case Western Reserve University, 2009. https://www.researchgate.net/publication/238735547_Institutional_Logics_and_Loosely_Coupled_Practices_The_case_of_NASA's_Enterprise_Information_System_Implementation.
BERLAND, Nicolas et Anne PEZET. « Quand la comptabilité colonise l'économie et la société. Perspectives critiques dans les recherches en comptabilité, contrôle, audit ». *Les études critiques en management, une perspective française*, 2009, 131-62. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00340418.
BERRI, Ana Maria, Jorgelina GASTALDI, Lydia ILUNDAIN, Alberto JUDAIS, Silvina MARCOLINI, Mabel MILETI et Carmen VERON. « SISTEMAS DE REGULACIÓN CONTABLE: Análisis comparativo de los sistemas argentino, mexicano, español, británico y alemán ». Rosario, Arg, 2002. http://www.fcecon.unr.edu.ar/web-nueva/sites/default/files/u16/Decimocuartas/Mileti,Berri,Marcolini,Veron_sistema%20de%20regulacion%20contable.pdf.
BOITIER, Marie et Anne RIVIERE. « Vers une perspective étendue de l'analyse néo-institutionnelle : quels apports pour la recherche en comptabilité-contrôle ? » France, 2008. https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/522382/filename/p158.pdf.
BOUQUIN, Henri et Catherine KUSZLA. *Le contrôle de gestion*. Paris: Presses Universitaires de France, 2014.

BOUTIGNY, Erwan. « Vers un renouvellement de la démarche qualitative en sciences de gestion ? » *Management & Avenir*, no 4, 59-69. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=MAV_004_0059.
BOYER, Robert et Julio César NEFFA. « La crise argentine 1976-2001: lectures institutionnalistes et régulationnistes », s. d., 47.
BRISTON, R.J. « The evolution of accounting in developing countries ». *International Journal of Accounting Education and Research* 14, no 1 (1978), 105-20. https://www.scopus.com/record/display.uri?eid=2-s2.0-0002512231&origin=inward&txGid=325bf214a4518bc972158ad62a6131c7.
BRITOS, Roberto. « Normas Argentinas de Contabilidad y Normas Internacinales ». présenté à II Reunion del Grupo de Expertos Contables, Antigua, Guatemala, Diciembre 2003. http://www.iimv.org/iimv-wp-1-0/resources/uploads/2014/12/RobertoBritosGEC03.pdf.
BUHR, N. « A Structuration View on the Initiation of Environmental Reports ». *Critical Perspectives on Accounting* 13, no 1 (février 2002), 17-38. doi:10.1006/cpac.2000.0441.
BUHR, N. « A structuration view on the initiation of environmental reports ». *Critical Perspectives on Accounting* 13, no 1 (février 2002), 17-38.
BURCHELL, Stuart, Colin CLUBB, Anthony HOPWOOD, John HUGHES et Janine NAHAPIET. « The Roles of Accounting in Organizations and Society ». *Accounting, Organizations and Society* 5, no 1, 5-27. http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0361368280900173.
BURNS, John et Robert W. SCAPENS. « Conceptualizing management accounting change: an institutional framework ». *Management Accounting Research* 11, no 1 (1 mars 2000), 3-25. doi:10.1006/mare.1999.0119.
CALLAO, Susana, José Ignacio JARNE JARNE et José LAINEZ. « Adoption of IFRS in Spain: Effect on the comparability and relevance of financial reporting ». *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation* 16, no 2 (2007), 148-78.
CALLINICOS, Alex. « Anthony Giddens: A Contemporary Critique ». *Theory and Society* 14, no 2 (mars 1985), 133-66. doi:10.1007/BF00157530.
CAMPOS, Nauro. « A century of stagnation? Insights from the economic history of Argentina ». *VOX CEPR Policy Portal*, 20 décembre 2014. https://voxeu.org/article/riddle-argentina.
CANO MORALES, Abel Maria. « Algunas experiencias exitosas en Latinoamérica relacionadas con la estandarizacion contable ». *Investigación y Reflexión* XVIII, no 2 (décembre 2010), 207-26. http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=90920053012.
CARAZAY, Cristina, Analía FERNANDEZ, María NANNINI et Diana SUARDI. « Revision del modelo de valores corrientes en Argentina », 10. Rosario, Arg, 1998. https://rephip.unr.edu.ar/bitstream/handle/2133/8546/Carazay%2CFernandez%2CNannini%2CSuardi_revision%20de%20modelos.PDF?sequence=3&isAllowed=y.
CARMONA, Salvador et Marco TROMBETTA. « On the Global Acceptance of IAS/IFRS Accounting Standards: The Logic and Implications of the Principles-Based System ». *Journal of Accounting and Public Policy* 27 (2008), 455-61. http://www.observatorioifrs.cl/archivos/05%20-%20Bibliograf%EDa/03%20-%20EF/BEF-005.pdf.
CARNEIRO, Juarez, Lúcia Lima RODRIGUES et Russell CRAIG. « Assessing international accounting harmonization in Latin America ». *Accounting Forum* 41, no 3 (1 septembre 2017), 172-84. doi:10.1016/j.accfor.2017.06.001.
CARPENTER, Vivian L. et Ehsan H. FEROZ. « Institutional theory and accounting rule choice: an analysis of four US state governments' decisions to adopt generally accepted accounting principles ». *Accounting, Organizations and Society* 26, no 7–8 (octobre 2001), 565-96. doi:10.1016/S0361-3682(00)00038-6.
CASINELLI, Hernan. « Claves para entender el presente y el futuro de las normas contables ». Uruguay, 2008.
CHAMISA, Edward E. « The Relevance and Observance of the IASC Standards in Developing Countries and the Particular Case of Zimbabwe ». *The International Journal of Accounting* 35, no 2 (1 juillet 2000), 267-86. doi:10.1016/S0020-7063(00)00049-2.
CHAN, Anthony Moung Yin. « Accounting Regulation Research and Structuration Theory ». *Journal of Modern Accounting and Auditing* 11, no 3 (28 mars 2015). doi:10.17265/1548-6583/2015.03.001.
———. « Accounting Regulation actors and Hong Kong Culture ». 7° Asia Pacific Interdisplinay Research in Accounting, 2013.
CHANTIRI-CHAUDEMANCHE, Rouba. « L'élaboration des normes comptables ou l'art de persuader : La rhétorique du normalisateur à travers la littérature, When accounting standard-setting rhymes with persuasion... A survey of the rhetoric of the standard-setter ». *Comptabilité - Contrôle - Audit* Tome 19, no 3 (5 décembre 2013), 35-58. doi:10.3917/cca.193.0035.

———. « Organismes de normalisation ». Dans *Encyclopédie de Comptabilité, contrôle de gestion et audit*. Sous la direction de Colasse B, 1109-19. Economica, 2009. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00678807.
CHANTIRI-CHAUDEMANCHE, Rouba et Anouar KAHLOUL. « Les acteurs de la normalisation comptable internationale : une communauté épistémique ? » *Comptabilité - Contrôle - Audit* Tome 18, no 1 (1 avril 2012), 9-37. doi:10.3917/cca.181.0009.
CHAPPLE, Sandra. « Adoption of International Financial Reporting Standards in Australia: structure, agency and unintended consequences ». University of Wollongong, 2014. http://ro.uow.edu.au/theses/3984.
CHEVALIER-KUSZLA, Catherine. « Le rôle du contrôle d'organisation dans l'adaptation stratégique. Etude comparée de processus de changement de système de contrôle au sein d'entreprises de réseau publiques ». Université Paris IX Dauphine, 1997. https://www.theses.fr/1997PA090056.
CHIAPELLO, E. « Les normes comptables comme institution du capitalisme. Une analyse du passage aux normes IFRS en Europe à partir de 2005 ». *Sociologie du Travail* 47, no 3 (juillet 2005), 362-82. doi:10.1016/j.soctra.2005.06.002.
CHIAPELLO, Ève. « La construction comptable de l'économie ». *Idées économiques et sociales* N° 152, no 2 (1 juin 2008), 26-34. http://www.cairn.info.buadistant.univ-angers.fr/resume.php?ID_ARTICLE=IDEE_152_0026.
CHOUCHANE, Besma. « Pertinence des normes comptables IAS/ IFRS au contexte culturel tunisien ». *La Revue des Sciences de Gestion* 245-246, no 5 (2 décembre 2010), 129-40. doi:-.
CLAVEL, José García, Mercedes PALACIOS MANZANO et Isabel MARTINEZ CONESA. « Factores explicativos de la diversidad contable en Latinoamérica ». *Revista iberoamericana de contabilidad de gestión*, no 6 (2005), 139-60. http://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=1354320.
CNV. *Resolución General Nº 562 Adopción de normas internacionales d'información financiera*, 2009. http://www.cnv.gob.ar/LeyesyReg/CNV/esp/RGC562-09.htm.
COLASSE, Bernard. « Comptabilité et vision de l'entreprise ». *Le Débat*, no 192 (5 décembre 2016), 83-93. doi:10.3917/deba.192.0083.
———. *Dictionnaire de la Comptabilité*. Paris: La Découverte, 2015.
———. *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*. Economica, 2009. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00394125.
———. « IFRS : Efficience versus instabilité », 2009. http://basepub.dauphine.fr/xmlui/handle/123456789/7574.
———. « La régulation comptable entre public et privé ». Dans *Les normes comptables internationales, instruments du capitalisme financier*, 27-48. Paris, 2005. https://basepub.dauphine.fr//handle/123456789/736.
———. « Harmonisation Comptable Internationale: de la résistible ascension de l'IASC/IASB ». *Gérer et Comprendre* 75 (mars 2004). https://core.ac.uk/download/pdf/6368928.pdf.
———. « Vingt ans de recherche comptable française: continuité et renouveau ». *Comptabilité Contrôle Audit*, 1999, 23-34.
COLASSE, Bernard et Jean-François CASTA. *Juste valeur : Enjeux techniques et politiques*. Economica, 2001. https://basepub.dauphine.fr//handle/123456789/1858.
COLLIER, Paul M. « The Power of Accounting: A Field Study of Local Financial Management in a Police Force ». *Management Accounting Research* 12, no 4 (décembre 2001), 465-86. doi:10.1006/mare.2001.0157.
CONRAD, Lynne. « Reflections on the application of and potential for structuration theory in accounting research ». *Critical Perspectives on Accounting* 25, no 2 (avril 2014). http://www.sciencedirect.com.buadistant.univ-angers.fr/science/article/pii/S1045235412001360.
CORMIER, Denis, Samira DEMARIA et Pascale LAPOINTE-ANTUNES. « La valorisation boursière des états financiers des sociétés françaises : pertinence du référentiel IFRS, Value Relevance of Financial Statements under IFRS versus Local GAAP : Evidence from France ». *Comptabilité - Contrôle - Audit* Tome 18, no 2 (25 décembre 2012), 99-124. http://www.cairn.info.buadistant.univ-angers.fr/revue-comptabilite-controle-audit-2012-2-page-99.htm?1=1&DocId=208684&hits=6692+6685+.
COVALESKI, Mark A. et Mark W. DIRSMITH. « Dialectic tension, double reflexivity and the everyday accounting researcher: On using qualitative methods ». *Accounting, Organizations and Society* 15, no 6 (1 janvier 1990), 543-73. doi:10.1016/0361-3682(90)90034-R.
COWTON, Christopher J. et Sue DOPSON. « Foucault's prison? Management control in an automotive distributor ». *Management Accounting Research* 13, no 2 (1 juin 2002), 191-213. doi:10.1006/mare.2001.0173.

DA COSTA, R.C., J.C. BOURGEOIS et W.M. LAWSON. « A classification of international financial accounting practices ». *International Journal of Accounting*, 1978.
DASKE, Holger. « Economic Benefits of Adopting IFRS or US-GAAP - Have the Expected Cost of Equity Capital Really Decreased? » *Journal of Business Finance <html_ent Glyph="@amp;" Ascii="&"/> Accounting* 33, no 3-4 (avril 2006), 329-73. doi:10.1111/j.1468-5957.2006.00611.x.
DASKE, Holger, Luzi HAIL, Christian LEUZ et Rodrigo VERDI. « Adopting a Label: Heterogeneity in the Economic Consequences Around IAS/IFRS Adoptions », 8 janvier 2013. https://papers.ssrn.com/abstract=1864771.
DAVID, Albert. « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion ». Ecole Centrale de Paris, 1999. https://www.researchgate.net/publication/41222996_Logique_epistemologie_et_methodologie_en_sciences_de_gestion.
DAY, Robert. « The 'Public Interest' in the Context of Accounting Regulation ». Dans *Contemporary Issues in Accounting Regulation*, 79-94. Springer, Boston, MA, 2001. doi:10.1007/978-1-4615-4589-7_4.
DE GEORGE, Emmanuel T., Xi LI et Lakshmanan SHIVAKUMAR. « A Review of the IFRS Adoption Literature ». *Review of Accounting Studies* 21, no 3 (1 septembre 2016), 898-1004. doi:10.1007/s11142-016-9363-1.
DE PABLO, Juan Carlos. « Politica economica y toma de decisiones 2012-2015 ». *Universidad del Cema - Publicaciones*. https://www.ucema.edu.ar/publicaciones/download/documentos/496.pdf.
DELLA PAOLERA, Gerardo della et Alan M. TAYLOR. *A New Economic History of Argentina*. Cambridge University Press, 2003. Google-Books-ID: 1PxjcoYAohcC.
DEMARIA, Samira et Dominique DUFOUR. « Les choix d'options comptables lors de la transition aux normes IAS/IFRS : quel rôle pour la prudence ? » *Comptabilité - Contrôle - Audit* Tome 13, no 3 (1 décembre 2007), 195-218. http://www.cairn.info.buadistant.univ-angers.fr/resume.php?ID_ARTICLE=CCA_133_0195.
DI TELLA, Rafael, Edward GLAESER et Lucas LLACH. *Exceptional Argentina*. Cambridge: Harvard University Press, 2014. http://www.ucema.edu.ar/conferencias/download/2014/04.30AE.pdf.
———. « Exceptional Argentina ». Harvard, s. d. http://piketty.pse.ens.fr/files/DiTellaetal2013.pdf.
DILLARD, Jesse F., John T. RIGSBY et Carrie GOODMAN. « The making and remaking of organization context: Duality and the institutionalization process ». *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 17, no 4 (1 septembre 2004), 506-42. doi:10.1108/09513570410554542.
DILLARD, Jesse F. et Kristi YUTHAS. « Ethical Audit Decisions: A Structuration Perspective ». *Journal of Business Ethics* 36, no 1/2 (2002), 49-64. http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/25074692.
DIMAGGIO, Paul et Walter POWELL. « The Iron Cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields ». *American Sociological Review* 48, no 2 (avril 1983), 147-60.
DJELIC, Marie-Laure et Sigrid QUACK. *Transnational Communities: Shaping Global Economic Governance*. Cambridge University Press, 2010. Google-Books-ID: FAehIuC7W4YC.
DJELIC, Marie-Laure et Kerstin SAHLIN-ANDERSSON. *Transnational Governance Introduction: A World of Governance – The Rise of Transnational Regulation*, 2006. doi:10.1017/CBO9780511488665.001.
DOADRIO, Leopoldo, Maria ALVARADO et Nieves CARRERA. « Reforma de la normativa contable española: analisis de su entramado institucional ». *Spanish Accounting Review* 18, no 2 (2015). http://www.rc-sar.es/verPdf.php?articleId=288.
DOUPNIK, Timothy S. et Stephen B. SALTER. « An Empirical Test of a Judgmental International Classification of Financial Reporting Practices ». *Journal of International Business Studies* 24, no 1 (1993), 41-60. http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/154970.
DUMEZ, Hervé. « Elements pour une épistémologie de la recherche qualitative en gestion. Ou que répondre à la question : "quelle est votre posture épistémologique?" » *Le Libellio d'Aegis* 6, no 4 (Hiver 2010), 3-16. http://www.crg.polytechnique.fr/fichiers/crg/publications/pdf/2013-05-01-1750.pdf.
DUMONTIER, Pascal et Robert TELLER. *Faire de la recherche en comptabilité financière*. Vuibert, 2001. Google-Books-ID: BN0xPQAACAAJ.
EL CRONISTA. « Seguiría prohibido el ajuste por inflación para subir impuestos y cumplir con FMI ». *El Cronista*. http://www.cronista.com/columnistas/Seguiria-prohibido-el-ajuste-por-inflacion-para-subir-impuestos-y-cumplir-con-FMI-20180718-0084.html.
——— « Reguladores en la mira: La capacidad de la CNV genera más dudas que la nueva normativa bursátil ». *El Cronista*, 5 novembre 2012. http://www.cronista.com/finanzasmercados/Reguladores-en-la-mira-La-capacidad-de-la-CNV-genera-mas-dudas-que-la-nueva-normativa-bursatil-20121105-0010.html.

——— « Empresas ya recurren a “balances paralelos” que ajustan por inflación ». *El Cronista*. 19 novembre 2014. http://www.cronista.com/finanzasmercados/Empresas-ya-recurren-a-balances-paralelos-que-ajustan-por-inflacion-20141119-0059.html.
——— « Aplicación de normas internacionales de información financiera y su alcance e impacto en el orden tributario ». *El Cronista*. 22 juin 2015. http://www.cronista.com/fiscal/Aplicacion-de-normas-internacionales-de-informacion-financiera-y-su-alcance-e-impacto-en-el-orden-tributario-20150622-0006.html.
« Ayerra: “Creemos que en Argentina no aplica el ajuste por inflación” ». *El Cronista*. http://www.cronista.com/finanzasmercados/Ayerra-Creemos-que-en-Argentina-no-aplica-el-ajuste-por-inflacion-20170331-0015.html.
———« Admiten ajuste por inflación, pero con requisitos inalcanzables ». *Cronista Comercial*. 27 mars 2015. http://www.cronista.com/economiapolitica/Admiten-ajuste-por-inflacion-pero-con-requisitos-inalcanzables-20131022-0064.html.
ENGLUND, Hans et Jonas GERDIN. « Structuration Theory in Accounting Research: Applications and Applicability ». *Critical Perspectives on Accounting* 15, no 2 (avril 2014). http://ac.els-cdn.com.buadistant.univ-angers.fr/S1045235412001037/1-s2.0-S1045235412001037-main.pdf?_tid=deaab6a6-8385-11e6-9fa9-00000aacb362&acdnat=1474852347_22d95853934241aa73f6622243c2828b.
ENGLUND, Hans, Jonas GERDIN et John BURNS. « 25 Years of Giddens in accounting research: Achievements, limitations and the future ». *Accounting, Organizations and Society* 36, no 8 (novembre 2011), 494-513. doi:10.1016/j.aos.2011.10.001.
ERNST & YOUNG. « Expertos explican que cambios generó en las empresas la adopción de las normas internacionales ». *iProfesional*. 31 août 2012. http://www.iprofesional.com/impuestos/143779-Expertos-explican-que-cambios-genero-en-las-empresas-la-adopcion-de-las-normas-internacionales.
ERREPAR. « Nota de la FACPCE. Ajuste por inflación a partir del 1/7/2018 - ». *Editorial Errepar*, 25 juillet 2018. https://blog.errepar.com/2018/07/25/nota-de-la-facpce-ajuste-por-inflacion-a-partir-del-1-7-2018/.
ESCAFFRE, Lionel et Catherine KUSZLA. « Les indicateurs de performance communiqués par les entreprises (Non-GAAP Financial Measures) sont-ils représentatifs d’une gouvernance stratégique? », 2016. http://www.anc.gouv.fr/cms/sites/anc/accueil/recherche/etats-generaux-de-la-recherche-c/6emes-etats-generaux--2016.html.
ESCAFFRE, Lionel et SEFSAF. « La qualité informationnelle des Chiffres Comptables (IFRS Marché Français vs US GAAP Marché Américain) ». *Archives Ouvertes*, 9 octobre 2010. https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/524889/filename/p165.pdf.
EVRARD, Yves, Bernard PRAS et Elyette ROUX. *Market: études et recherches en marketing*. Dunod, 2003.
EZZAMEL, Mahmoud et Jason Zezhong XIAO. « Accounting in Transitional and Emerging Market Economies ». *European Accounting Review* 20, no 4 (1 décembre 2011), 625-37. doi:10.1080/09638180.2011.629798.
FACPCE. *Memorando C-69*, 2015. https://www.facpce.org.ar/files/memos/c69.pdf.
———. « Informe N° 12 del CENCYA ». FACPCE, 22 novembre 2013. http://www.consejo.org.ar/areas/contabilidad/files/informe_12.pdf.
———. *Acta de Tucuman*. https://www.facpce.org.ar/web2011/Noticias/noticias_pdf/acta_tucuman.pdf.
———. *Normas Contables Profesionales - Resoluciones Técnicas*. http://www.facpce.org.ar:8080/normasweb/index_argentina.php?c=1&sc=1.
FAFATAS, Stephen et Kevin Jialin SUN. « The relationship between auditor size and audit fees: futher evidence from Big Four market shares in emerging economies ». *Research in Accounting in Emerging Economies* 10 (2010), 57-85. doi:10.1108/S1479-3563(2010)0000010008.
FERMIN DEL VALLE, Juan Jose. « Unificacion y Convergencia de Normas Contables ». *Universo Economico*, CPCE CABA, 77 (octobre 2005). http://www.consejo.org.ar/publicaciones/ue/ue77/unificacion.htm.
FLICK, Uwe. *An Introduction to Qualitative Research*. SAGE, 2009. Google-Books-ID: PQRdBAAAQBAJ.
FORTIN, Henri, Ana Cristina BARROS et Kit CUTLER. *Accounting for Growth in Latin America and the Caribbean: Improving Corporate Financial Reporting to Support Regional Economic Development*. World Bank. The World Bank Group, 2010. http://documents.worldbank.org/curated/en/798741468047930451/Accounting-for-growth-in-Latin-America-and-the-Caribbean-improving-corporate-financial-reporting-to-support-regional-economic-development.
FOWLER NEWTON, Enrique. *Cuestiones contables fundamentales*. Buenos Aires: La Ley, 2005.

———. « Analisis de la RT 26 ». *Enfoques*, s. d. http://www.fowlernewton.com.ar/doctrinas/rt26.pdf.
———. « La Resolucion Tecnca 37 de la FACPCE y sus interpretaciones oficiales ». http://www.fowlernewton.com.ar/.
GAGGERO, Jorge, Juan Carlos Gomez Sabaini, Dario Rossignolo, Alejandro Grimson et Alexandre Roig. *La desigualdad y los impuestos*. 1re éd. Buenos Aires: José Nun, 2011.
GAVARD-PERRET, Marie Laure, David GOTTELAND, Christophe HAON et Alain JOLIBERT. *Methodologie de la recherche en sciences de gestion*. Pearson, 2012. https://www.researchgate.net/profile/Christophe_Haon/publication/269398478_Methodologie_de_la_recherche_en_sciences_de_gestion/links/548b16b00cf225bf669f8345/Methodologie-de-la-recherche-en-sciences-de-gestion.pdf.
GEHRIG, Thomas. « An Information Based Explanation of the Domestic Bias in International Equity Investment ». *The Scandinavian Journal of Economics* 95, no 1 (mars 1993), 97-109. https://www.jstor.org/stable/3440137.
GHIO, Alessandro et Roberto VERONA. « Accounting harmonization in the BRIC countries: A common path? » *Accounting Forum* 39, no 2 (1 juin 2015), 121-39. doi:10.1016/j.accfor.2015.02.001.
GIDDENS, Anthony. *The Constitution of Society*. UK: Polity Press, 1984.
GIOIA, Dennis, Kevin CORLEY et Aimee HAMILTON. « Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research : Notes on Gioia Methodology ». *Organizational Research Methods*, 2013. https://www.researchgate.net/publication/258174099_Seeking_Qualitative_Rigor_in_Inductive_Research.
GOMEZ, Oda, Aminta DE LA HOZ et Betty DE LA HOZ. « Armonización de las NIC/NIIF en las prácticas contables de entes emisores no financieros que cotizan en la Bolsa de Valores de Caracas, Venezuela ». *Contaduría y administración*, no 233 (avril 2011), 155-81. http://www.scielo.org.mx/scielo.php?pid=S0186-10422011000100009&script=sci_arttext.
GORDON, L. A., M. P. LOEB et W. ZHU. « The Impact of IFRS Adoption on Foreign Direct Investment », 2012. doi:10.1016/j.jaccpubpol.2012.06.001.
GRENIER, Corinne et Bertrand PAUGET. « Qu'est-ce que la recherche en management ? » *Recherche en soins infirmiers* N° 91, no 4 (2007), 12-23. http://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2007-4-page-12.htm.
GRIMSON, Alejandro, Ana CASTELLANI et Alexandre ROIG. « Institutional Change and Development in Argentina ». Dans *Institutions Count: Their Role and Significance in Latin American Development*. Princeton University, 2012. https://books.google.com.ar/books?id=eOoO4E6Wl3cC&pg=PA39&dq=grimson+roig&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwiYgeOOg-jcAhWlyYUKHVQZDyAQ6AEIKTAA#v=onepage&q=grimson%20roig&f=false.
GUERREIRO, Marta Silva, Lúcia Lima RODRIGUES et Russell CRAIG. « Institutional Change of Accounting Systems: The Adoption of a Regime of Adapted International Financial Reporting Standards ». *European Accounting Review* 24, no 2 (3 avril 2015), 379-409. doi:10.1080/09638180.2014.887477.
GURD, Bruce. « Structuration and middle-range theory—A case study of accounting during organizational change from different theoretical perspectives ». *Critical Perspectives on Accounting* 19, no 4 (mai 2008), 523-43. doi:10.1016/j.cpa.2006.10.001.
HANSEN, Bowe, Mihail MILETKOV et M. Babajide WINTOKI. « When does the Adoption and Use of IFRS increase Foreign Investment? », 2013. http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.431.9083.
HASSAN, Enas A., Michaela RANKIN et Wei LU. « The Development of Accounting Regulation in Iraq and the IFRS Adoption Decision: An Institutional Perspective ». *The International Journal of Accounting* 49, no 3 (septembre 2014), 371-90. doi:10.1016/j.intacc.2014.07.001.
HAWLEY, Amos H. *Human Ecology: A Theoretical Essay*. University of Chicago Press, 1968. Google-Books-ID: rhAQlor6e3kC.
HEIDHUES, Eva et Chris PATEL. « Chapter 3 Adoption of IFRS in Germany: A Neo-Institutional Analysis ». *Studies in Managerial and Financial Accounting* 23 (20 décembre 2011), 43-74. doi:10.1108/S1479-3512(2012)0000023008.
HELMAN, Hector et Roberto BRITOS. « La CNV ante NIIF ». septembre 2008. http://www.cnv.gob.ar/Publicaciones/Helman/IFRS2008HHb.pdf.
HEREDIA, Mariana. « Entre reflexividad, legitimacion y performatividad: el discurso economico en la instauracion y la crisis de la convertibilidad ». *Critica en desarrollo*, 2do smestre 2008, 191-214. http://historiapolitica.com/datos/biblioteca/heredia1.pdf.

HERRBACH, Olivier. « Le renouvellement de la recherche ». Dans *Comptabilité - Contrôle - Audit*, Tome 6., 148. Association Francophone de Comptabilité, 2000. http://www.cairn.info/revue-comptabilite-controle-audit-2000-3.htm.
HINES, Ruth D. « Financial accounting: In communicating reality, we construct reality ». *Accounting, Organizations and Society* 13, no 3 (1988), 251-61. https://econpapers.repec.org/article/eeeaosoci/v_3a13_3ay_3a1988_3ai_3a3_3ap_3a251-261.htm.
HOARAU, Christian et Robert TELLER. « IFRS : les normes comptables du nouvel ordre économique global ? » *Comptabilité - Contrôle - Audit* Tome 13, no 3 (15 novembre 2012), 3-20. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CCA_133_0003.
HOFSTEDE, Geert. « Dimensionalizing Cultures: The Hofstede Model in Context ». *Online Readings in Psychology and Culture* 2, no 1 (1 décembre 2011). doi:10.9707/2307-0919.1014.
HOPE, Ole-Kristian, Justin JIN et Tony KANG. « Empirical Evidence on Jurisdictions that Adopt IFRS ». *Journal of International Accounting Research* 5, no 2 (juillet 2006), 1-20. http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=25060666&lang=fr&site=ehost-live.
HOPPER, Trevor, Philippe LASSOU et Teerooven SOOBAROYEN. « Globalisation, accounting and developing countries ». *Critical Perspectives on Accounting*. doi:10.1016/j.cpa.2016.06.003.
HORTON, Joanne, George SERAFEIM et Ioanna SERAFEIM. « Does Mandatory IFRS Adoption Improve the Information Environment?* ». *Contemporary Accounting Research* 30, no 1 (2013), 388–423. doi:10.1111/j.1911-3846.2012.01159.x.
HUIYING WU et Chris PATEL. « Understanding Adoption of Anglo-American Models of Corporate Governance and Financial Reporting in Emerging Economies: An Integrated Institutional Perspective ». *Journal of Theoretical Accounting Research* 8, no 2 (Spring 2013), 186-224. http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=86068026&lang=fr&site=ehost-live.
IASB. « Profil Méxique selon l'IASB », août 2018. http://www.ifrs.org/-/media/feature/around-the-world/jurisdiction-profiles/mexico-ifrs-profile.pdf.
———. *AP14-High Inflation*. http://www.ifrs.org/Meetings/MeetingDocs/IASB/2015/April/AP14-High%20Inflation.pdf.
———. « Profil Argentine ». IASB. http://www.ifrs.org/use-around-the-world/use-of-ifrs-standards-by-jurisdiction/argentina/.
———. « Profil Brésil selon l'IASB ». http://www.ifrs.org/-/media/feature/around-the-world/jurisdiction-profiles/brazil-ifrs-profile.pdf.
———. « Profil Chili selon l'IASB ». http://www.ifrs.org/use-around-the-world/use-of-ifrs-standards-by-jurisdiction/chile/.
———. « Response to G20 conclusions October 2011 ». http://www.ifrs.org/Alerts/Governance/Documents/Response-to-G20-conclusions-October-2011.pdf.
———. « The Global Financial Reporting-Language-May-2016 ». http://www.ifrs.org/Use-around-the-world/Documents/The-Global-Financial-Reporting-Language-May-2016.pdf.
IASPLUS - Deloitte. « Group of 20 (G20) ». https://www.iasplus.com/en/resources/global-organisations/g20.
IFAC.« Global_Language_For_Business_Reporting ».
http://www.ifac.org/system/files/downloads/4.0_IFAC_PAIB_Global_Language_For_Business_Reporting.pdf.
———Forum of Firms. « Perspectives on the Global Application of IFRS ». IFAC, février 2007.
INFOLEG. *Ley 19.550 de Sociedades Comerciales*. http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/25000-29999/25553/texact.htm.
———.*Ley 24073*. http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/0-4999/472/texact.htm.
———*Ley 27468 incluant Dérogation Dec.1269/2002 et donc Dec. 664/2003*, 2018. http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/315000-319999/316978/norma.htm.
INFONEGOCIOS « Camino libre para el ajuste de balances por inflación (al menos para las empresas que cotizan en Bolsa) ». *Infonegocios*, 12 mai 2016. https://infonegocios.info/y-ademas/camino-libre-para-el-ajuste-de-balances-por-inflacion-al-menos-para-las-empresas-que-cotizan-en-bolsa.
IOSCO. « Resolution Concerning the Use of IASC Standards for thePurpose of Facilitating Multinational Securities Offerings andCross-border Listing ». Press Release. Sydney Australia: IOSCO, 17 mai 2000. https://www.iosco.org/news/pdf/IOSCONEWS26.pdf.
I-PROFESIONAL. « Pyme: expertos recomiendan aplicar normas internacionales de información financiera ». *iProfesional*. http://www.iprofesional.com/notas/96424-Pyme-expertos-recomiendan-aplicar-normas-internacionales-de-informacin-financiera.
IRVINE, Helen. « The global institutionalization of financial reporting: The case of the United Arab Emirates ». *Accounting Forum* 32, no 2 (juin 2008), 125-42. doi:10.1016/j.accfor.2007.12.003.

ISA 200 - NIA 200, s. d. http://www.ifac.org/system/files/downloads/a008-2010-iaasb-handbook-isa-200.pdf.
IVANOVICH PAGES, Juan, Angelica PEÑA CORTES et Isabel TORRES ZAPATA. « Un analisis critico a las NIIF-IFRS y a los procesos de adopcion e implementacion en America Latina y el Caribe ». Santa Fe, Argentina: ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE FACULTADES Y ESCUELAS DE CONTADURIA Y ADMINISTRACIÓN, 2012. http://www.alafec.unam.mx/docs/macroproyectos/analisis_macro.pdf.
JACK, Lisa. *Accounting and Social Theory: An Introduction*. Abingdon, Oxon ; New York, NY: Routledge, 2017.
JAYASINGHE, Kelum et Dennis THOMAS. « The preservation of indigenous accounting systems in a subaltern community ». *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 22, no 3 (2009), 351-78. https://doi-org.buadistant.univ-angers.fr/10.1108/09513570910945651.
JONES, Colwin et David DUGDALE. « The Concept of an Accounting Regime ». *Critical Perspectives on Accounting*, février 2001. https://www.researchgate.net/profile/T_Jones/publication/258206923_The_Concept_of_An_Accounting_Regime/links/0c96052738167f194e000000.pdf.
JONES, David. « Institutional Compliance vs Client Loyalty in the consideration of ambiguous issues: the social construction of tax advise ». Submission in partial fullfilment-Doctor management program. Case Western Reserve University, janvier 2011.
JUDGE, William, Shaomin LI et Robert PINSKER. « National Adoption of International Accounting Standards: An Institutional Perspective ». *Corporate Governance: An International Review* 18, no 3 (1 mai 2010), 161-74. doi:10.1111/j.1467-8683.2010.00798.x.
KARAMANOU, Irene et George P. NISHIOTIS. « Disclosure and the Cost of Capital: Evidence from the Market's Reaction to Firm Voluntary Adoption of IAS ». *Journal of Business Finance & Accounting* 36, no 7-8 (1 septembre 2009), 793-821. doi:10.1111/j.1468-5957.2009.02154.x.
KAUFMANN, Daniel Kraay, Aart Mastruzzi, Massimo. *Governance Matters VIII: Aggregate And Individual Governance Indicators 1996-2008*. Policy Research Working Papers. The World Bank, 2009. doi:10.1596/1813-9450-4978.
KHOLEIF, Ahmed. « A New Institutional Analysis of IFRS Adoption in Egypt: A Case Study of Loosely Coupled Rules and Routines - delivery.php ». *Research in Accounting in Emerging Economies* 10 (2010), 29. https://ssrn.com/abstract=2609057.
KIM, Jeong-Bon et Haina SHI. « Voluntary IFRS Adoption, Analyst Coverage, and Information Quality: International Evidence ». *Journal of International Accounting Research* 11, no 1 (mars 2012), 45-76. doi:10.2308/jiar-10216.
KLEE, Louis. « Image fidèle et représentation de l'entreprise ». Dans *Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit*, 2°. Paris: Economica, 2009.
KONING, Miriam, Gerard MERTENS et Peter ROOSENBOOM. « Drivers of Institutional Change around the World: The Case of IFRS ». *Journal of International Business Studies*, 4 décembre 2017, 1-23. doi:10.1057/s41267-017-0123-7.
KOZAK, Marcelo. « Proceso de implementación NIIF en la República Argentina desde la perspectiva de los preparadores ». présenté à Seminario y Talleres Internacionales sobre NIIF y NIIF Pymes, Buenos Aires, 27 juillet 2016. https://www.facpce.org.ar/pdf/kozak.pdf.
———. « El desafio de la implementacion de las NIIF en la Republica Argentina: la perspectiva empresaria ». *Publicaciones Consejo* 9 (septembre 2009). http://consejo.org.ar/publicaciones/consejo/consejo9/niif.htm.
KPMG International. « Informe de KPMG Internacional sobre la situacion actual del proceso de adaptacion" ». United States: KPMG International, 2006.
KUCHEN, Julieta et Guilermina BALDASARRE. « Variacion del patrimonio neto (y resultado) de empresas que aplicaron NIIF por primera vez ». Santa Fe, Argentina, 2015. http://bibliotecavirtual.unl.edu.ar:8080/colecciones/bitstream/handle/123456789/8124/6.1.1.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
KYDLAND, Finn et Edward PRESCOTT. « Business cycles: real facts and a monetary myth ». *Quarterly Review*, no Spr (1990), 3-18. https://econpapers.repec.org/article/fipfedmqr/y_3a1990_3ai_3aspr_3ap_3a3-18_3an_3av.14no.2.htm.
KYDLAND, Finn et Carlos ZARAZAGA. « Is the Business Cycle of Argentina "Different"? » *Economic Review - Federal Reserve Bank of Dallas*. 1997. http://www.finnkydland.com/papers/Is%20the%20Business%20Cycle%20of%20Argentina%20Different.pdf.

KYDLAND, Finn et Carlos E. J. M. ZARAZAGA. « Is the Business Cycle of Argentina "Different"? » SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY: Social Science Research Network, 17 juillet 1997. https://papers.ssrn.com/abstract=9550.

LABELLE, R., P. TOURON, P. DUMONTIER et R. TELLER. « Le potentiel de l'étude de cas comme méthodologie de recherche en comptabilité financière ». *Faire de la recherche en comptabilité financière*, 2001, 117–136. http://scholar.google.com/scholar?cluster=2263732932236059379&hl=en&oi=scholarr.

LAINEZ, José. « Principales aportaciones al proceso armonizador. El IASC ». Dans *Manual de Contabilidad Internacional*. Madrid: Piramide, 2001.

LAMBERT, Richard, Christian LEUZ et Robert E. VERRECCHIA. « Accounting Information, Disclosure, and the Cost of Capital ». *Journal of Accounting Research* 45, no 2 (mai 2007), 385-420. doi:10.1111/j.1475-679X.2007.00238.x.

LARSON, R. K. et S. Y. KENNY. « Accounting standard-setting strategies and theories of economic development: implications for the adoption of international accounting standards ». *Advances in International Accounting*, 1996.

LAWRENCE, S., M. ALAM, D. NORTHCOTT et T. LOWE. « Accounting systems and systems of accountability in the New Zealand health sector ». *Accounting, Auditing & Accountability Journal* 10, no 5 (1 décembre 1997), 665-83. doi:10.1108/09513579710194036.

LAZONICK, William et Mary O'SULLIVAN. « Maximizing Shareholder Value: A New Ideology for Corporate Governance ». *Economy and Society*, février 2000, 23. http://econ.tu.ac.th/archan/rangsun/MB%20663/MB%20663%20Readings/%E0%B9%93.%20%E0%B8%9A%E0%B8%A3%E0%B8%A3%E0%B8%A9%E0%B8%B1%E0%B8%97%E0%B8%A0%E0%B8%B4%E0%B8%9A%E0%B8%B2%E0%B8%A5/Corporate%20Governance/Mode%20of%20Corporate%20Gov/Maximizing%20Shareholder%20Value-%20New%20Ideology%20for%20CorpGov.pdf.

LÊ, Nhu Tuyen. « Evolution des formes comptables en contexte de transition économique: le cas du Viet-nam ». HEC, 2008.

LEVITSKY, Steven et Maria Victoria MURILLO. *Argentine Democracy: The Politics of Institutional Weakness*. The Pennsylvania State University Press., 2006. https://books.google.com.ar/books?id=uvxGrSeK9b0C&printsec=frontcover&dq=levitsky+murillo+2006&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwiPhqLq3uncAhUIXRoKHWWfD24Q6AEIKTAA#v=onepage&q&f=false.

LEW, Jei-Fang. « The Trend of International Accounting Harmonization - ProQuest ». *The Journal of Applied Management and Entrepreneurship* 10, no 1 (2005). https://search.proquest.com/openview/da255db6b1359a348745d12fd559abf8/1?pq-origsite=gscholar&cbl=25565.

LEWIS, Marianne W. et Andrew J. GRIMES. « Metatriangulation: Building Theory from Multiple Paradigms ». *The Academy of Management Review* 24, no 4 (1999), 672-90. doi:10.2307/259348.

LI, Siqi. « Does Mandatory Adoption of International Financial Reporting Standards in the European Union Reduce the Cost of Equity Capital? » *The Accounting Review* 85, no 2 (2010), 607-36. http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/20744143.

LIMA RODRIGUES, Lúcia et Russell CRAIG. « Assessing international accounting harmonization using Hegelian dialectic, isomorphism and Foucault ». *Critical Perspectives on Accounting* 18, no 6 (septembre 2007), 739-57. doi:10.1016/j.cpa.2006.02.007.

LIMA RODRIGUES, Lúcia, Paulo SCHMIDT et José Luiz dos SANTOS. « The origins of modern accounting in Brazil: Influences leading to the adoption of IFRS ». *Research in Accounting Regulation* 24, no 1 (avril 2012), 15-24. doi:10.1016/j.racreg.2011.12.003.

LOPES, Ana Isabel. « The participation of Latin American Bodies in the IASB : un update and increased role ». Leiria, Portugal. http://www.aeca1.org/pub/on_line/comunicaciones_xviencuentroaeca/cd/33a.pdf.

LOPES, Ilídio Tomás. « Research methods and methodology towards knowledge creation in accounting ». *Contaduría y Administración*, S1, 60, Supplement 1 (octobre 2015), 9-30. doi:10.1016/j.cya.2015.08.006.

LOWE, E. A., A. G. PUXTY et R. C. LAUGHLIN. « Simple Theories for Complex Processes: Accounting Policy and the Market for Myopia ». *Journal of Accounting and Public Policy* 2 (1983), 19-42. http://s3.amazonaws.com/academia.edu.documents/31768356/Simple_Theories_for_Complex_Processes-__Accounting__Policy_and_the_Market__for_Myopia.pdf?AWSAccessKeyId=AKIAIWOWYYGZ2Y53UL3A&Expires=1491201725&Signature=F0v7RclxqNYjaD7zJU2ZoVLPUuw%3D&response-content-disposition=inline%3B%20filename%3DSimple_Theories_for_Complex_Processes_Ac.pdf.

LUNDQVIST, Pernilla, Jan MARTON, Anna Karin PETTERSSON et Pernilla REHNBERG. « IFRS Implementation in Listed Companies – Identification of Factors Leading to Inconsistent Application », 2008. https://gupea.ub.gu.se/handle/2077/10357.
MACIAS, Hugo et Dora QUINTERO. « Efectos de la aplicacion de IFRS en paises menos desarrollados: Revision de estudios empiricos ». *Lumina*, Enero Diciembre 2015, 86-110. http://revistasum.umanizales.edu.co/ojs/index.php/Lumina/article/viewFile/1670/1714.
MACINTOSH, Norman et Robert SCAPENS. « Structuration theory in management accounting ». *Accounting, Organizations and Society* 15, no 5 (1990), 455-77. http://www.sciencedirect.com.buadistant.univ-angers.fr/science/article/pii/036136829090028S.
MARQUEZ RAMOS, Laura. « The effect of IFRS adoption on trade and foreign direct investments ». Paper 19, 2008.
MEJIA SOTO, Eutimio, Carlos Alberto MONTES SALAZAR et Omar De Jesús MONTILLA GALVIS. « Fundamentos Teóricos Del Modelo Contable Común Para Las Pymes De América Latina: Una Alternativa A La Regulación Contable Internacional Iasb ». *Estudios Gerenciales* 24, no 107 (avril 2008), 59-85. doi:10.1016/S0123-5923(08)70037-8.
MELO, Marcus André. « Institutional Weakness and the Puzzle of Argentina's Low Taxation ». *Latin American Politics and Society* 49, no 4 (2007), 115-48. http://www.jstor.org/stable/30130826.
MENDOZA, Enrique. « The Terms of Trade, the Real Exchange Rate, and Economic Fluctuations ». *International Economic Review* 36, no 1 (1995), 101-37. https://econpapers.repec.org/article/ieriecrev/v_3a36_3ay_3a1995_3ai_3a1_3ap_3a101-37.htm.
MEYER, John W. et Brian ROWAN. « Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony ». *American Journal of Sociology* 83, no 2 (1 septembre 1977), 340-63. http://www.jstor.org/stable/2778293. ArticleType: research-article / Full publication date: Sep., 1977 / Copyright © 1977 The University of Chicago Press.
MEZIAS, Stephen J. « An Institutional Model of Organizational Practice: Financial Reporting at the Fortune 200 ». *Administrative Science Quarterly* 35, no 3 (1990), 431-57. doi:10.2307/2393312.
MHIRSI, Nadia. « Légitimité de l'audit conjoint : Une analyse structurationniste et néo-institutionnaliste des cas français et danois ». Paris 9, 2014. http://www.theses.fr/2014PA090051.
MILES, Matthew B. et A. Michael HUBERMAN. *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur, 2003.
https://books.google.fr/books?id=AQHRyJ1AiPEC&printsec=frontcover&dq=miles+huberman+donnees+qualitatives&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwih7YXz39bgAhWi2-AKHR6VCqwQ6AEILTAA#v=onepage&q=miles%20huberman%20donnees%20qualitatives&f=false. Google-Books-ID: AQHRyJ1AiPEC.
MILETI, Mabel, Ana Maria BERRI, Jorgelina GASTALDI, Lydia ILUNDAIN, Alberto JUDAIS, Silvina MARCOLINI et Carmen VERON. « La regulacion contable: fundamentos teoricos, sistemas contables y desarrollos en distintos paises ». Rosario, Arg: Universidad Nacional de Rosario, 2003. http://www.fcecon.unr.edu.ar/web/sites/default/files/u16/Decimocuartas/Mileti,Berri,Gastaldi,Marcolini,Veron_la%20regulacion%20contable.pdf.
———. « Evolucion historica de la contabilidad y su relacion con la investigacion y regulacion contable en EEUU, sur de Europa, y Argentina. », 2001.
MIR, Monir et Abu RAHAMAN. « The adoption of international accounting standards in Bangladesh: an exploration of rationale and process ». *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 18, no 6 (2005), 816-41.
MOHAMMADREZAEI, Fakhroddin, Norman MOHD-SALEH et Bahman BANIMAHD. « The effects of mandatory IFRS adoption: A review of evidence based on accounting standard setting criteria ». *International Journal of Disclosure and Governance* 12, no 1 (2015), 29-77. https://www.researchgate.net/profile/Norman_Mohd_Saleh/publication/270855013_The_effects_of_mandatory_IFRS_adoption_A_review_of_evidence_based_on_accounting_standard_setting_criteria/links/5630e7d108ae3de9381cd2ae.pdf.
MOLINA, Rafael, Oscar Alfredo Díaz BECERRA, José Carlos CAPUNAY et Hernán CASINELLI. « El proceso de convergencia con las Normas Internacionales de Información Financiera en España, Perú y Argentina ». *Contabilidad y Negocios* 9, no 18 (19 mars 2015), 6-26. http://www.revistas.pucp.edu.pe/index.php/contabilidadyNegocios/article/view/11609.
MONTES SALAZAR, Carlos Alberto, Omar de Jesús MONTILLA GALVIS et Eutimio MEJIA SOTO. « Analisis del marco conceptual para la preparacion y presentacion de estados financieros conforme al modelo internacional IASB ». *Estudios Gerenciales*, 31 décembre 2006, 61-84. https://www.icesi.edu.co/revistas/index.php/estudios_gerenciales/article/view/208.

MORALES PRADA, Fernando et José Ignacio JARNE JARNE. « Clasificacion internacional de los sistemas contables de Argentina, Brasil y Chile ». *Panorama Socioeconomico* 24, no 032 (2006), 90-95.
MORALES PRADA, Fernando et Jose Ignacio JARNE JARNE. « Los avances de la armonizacion contable internacional en Argentina, Brasil y Chile ». *Revista Contabilidad y Auditoria* 173 (2006), 132-46. ttps://es.scribd.com/document/323442274/Los-avances-de-la-armonizacion-contable-internacional-en-Argentina-Brasil-y-Chile-copia-2-doc.
MOSTLY ECONOMICS BLOG « There are four kinds of countries in the world: developed countries, undeveloped countries, Japan and Argentina ». *Mostly Economics*. http://mostlyeconomics.wordpress.com/2014/02/20/there-are-four-kinds-of-countries-in-the-world-developed-countries-undeveloped-countries-japan-and-argentina/.
NIELSEN, Linge. « Classifications of Countries Based on Their Level of Development: How it is Done and How it Could be Done? » FMI, février 2011. https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2011/wp1131.pdf.
NIKITIN, Marc et Chrystelle RICHARD. *Comptabilité, société, Politique: Mélanges en l'honneur du Professeur Bernard Colasse*. Paris: Économica, 2012. Google-Books-ID: M8KdMQEACAAJ.
NNADI, Matthias et Teerooven SOOBAROYEN. « International Financial Reporting Standards and Foreign Direct Investment: The Case of Africa ». *Advances in Accounting* 31 (16 juin 2015). https://eprints.soton.ac.uk/378143/.
NOBES, Christopher W. « International Variations in IFRS Adoption and Practice ». Londres: ACCA The Association of Chartered Certified Accountants, 2011. http://www.accaglobal.com/content/dam/acca/global/PDF-technical/financial-reporting/rr-124-001.pdf.
NOBES, Christopher W., Andersen, BDO, Deloitte Touche Tohmatsu, Ernst & Young, Grant Thornton, KPMG et PricewaterhouseCoopers. « GAAP 2001 : A Survey of National Accounting Rules ». Editor Ch. NOBES, 2001. https://www.iasplus.com/en/binary/resource/gaap2001.pdf.
NOBES, Christopher W. et Robert PARKER. *Comparative International Accounting*. 9°. Prentice hall, 2006.
NORTHCOTT, Deryl. « A case study of capital investment decision-making: exploring practice and (structuration) theory ». Osaka, 1998. http://www.apira2013.org/past/apira1998/archives/paper65.html.
NURUNNABI, Mohammad. « The impact of cultural factors on the implementation of global accounting standards (IFRS) in a developing country ». *Advances in Accounting* 31, no 1 (juin 2015), 136-49. doi:10.1016/j.adiac.2015.03.015.
OCDE. « Corporate Governance of Company Groups in Latin America | OECD READ edition ». OCDE, 2015. http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/governance/corporate-governance-of-company-groups-in-latin-america_9789264241725-en.
OLIVER, Christine. « Strategic Responses to Institutional Processes ». *Academy of Management Review* 16, no 1 (janvier 1991), 145-79. doi:10.5465/AMR.1991.4279002.
OSTENGO, Hector. « La armonizacion internacional de normas contables ». *Imagen Profesional*, no Edition 2 online (décembre 2013). http://www.facpce.org.ar:8080/iponline/edicion-no-2/.
PACHE, Anne-Claire et Filipe SANTOS. « When Worlds Collide: The Internal Dynamics of Organizational Responses to Conflicting Institutional Demands ». *Academy of Management Review* 35, no 3 (juillet 2010), 455-76. doi:10.5465/AMR.2010.51142368.
PALACIOS MANZANO, Mercedes et Isabel MARTINEZ CONESA. « El proceso de armonización contable en latinoamérica: camino hacia las normas internacionales ». *Revista Contabilidade & Finanças* 16, no 39 (décembre 2005), 103-17. doi:10.1590/S1519-70772005000300009.
PEÑA CORTÉS Cortés, Angélica et Isabel TORRES ZAPATA. « Analisis critico de la implantacion de las NIIF en Chile: un enfoque sistemico », 10:43-52. CAPIC Review, 2012. http://www.capic.cl/analisis-critico-de-la-implantacion-de-las-niif-en-chile-un-enfoque-sistemico-critical-analysis-of-the-institution-of-the-ifrs-in-chile-a-systemic-approach/.
PEÑA MOLINA, Haydée. « Análisis de las diferencias entre las Normas Internacionales de Información Financiera (NIIF) y los Principios de Contabilidad (VEN-NIIF) ». *Revista del Centro de Investigación. Universidad La Salle* 10, no 39 (2013). http://www.redalyc.org/resumen.oa?id=34231070009.
PERERA, M.H.B. « Accounting in developing countries: A case for localised uniformity ». *The British Accounting Review* 21, no 2 (juin 1989), 141-57. doi:10.1016/0890-8389(89)90193-5.
PERRY, James et Andreas NÖLKE. « The Political Economy of International Accounting Standards ». *Review of International Political Economy* 13, no 4 (2006), 559-86. http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/25124089.

PLOWRIGHT, Matthew. « Argentina: The Cost of under-Reporting Inflation ». *Global Capital*, 2 février 2012. https://www.globalcapital.com/article/yvxm95ccjj5p/argentina-the-cost-of-under-reporting-inflation.
PODER EJECUTIVO NACIONAL « Decreto 664/2006 », 25 mars 2003. http://docs.argentina.justia.com/federales/decretos/decreto-n-664-2003-mar-25-2003.pdf.
PORTES, Alejandro. *Las instituciones en el desarrollo latinoamericano. Un estudio comparado*. Siglo XXI. Mexico, 2009. http://www.fes-sociologia.com/files/res/15/11.pdf.
POTTER, Bradley N. « Accounting as a Social and Institutional Practice: Perspectives to Enrich Our Understanding of Accounting Change ». *Abacus* 41, no 3 (octobre 2005), 265-89. doi:10.1111/j.1467-6281.2005.00182.x.
PRATHER-KINSEY, Jenice. « Developing countries converging with developed-country accounting standards: Evidence from South Africa and Mexico ». *The International Journal of Accounting* 41, no 2 (2006), 141-62. doi:10.1016/j.intacc.2006.04.007.
PREVITS, Gary, Peter WALTON et P. W. WOLNIZER. *A Global History of Accounting, Financial Reporting and Public Policy: Americas*. Emerald Group Publishing, 2011.
PWC. « IFRS as a global language – a tentative step forward - IFRS ». http://pwc.blogs.com/ifrs/2008/12/ifrs-as-a-globa.html.
RADEBAUGH, Lee, S. J. Gray et Ervin BLACK. *International Accounting and Multinational Enterprises,*. 6th éd. Wiley. http://as.wiley.com/WileyCDA/WileyTitle/productCd-EHEP000522.html.
RAMANNA, Karthik. « The International Politics of IFRS Harmonization ». *Accounting, Economics and Law* 3, no 2 (2013), 1–46. doi:10.1515/ael-2013-0004.
RAMANNA, Karthik et Ewa SLETTEN. « Why Do Countries Adopt International Financial Reporting Standards? », 24 mars 2009. https://papers.ssrn.com/abstract=1460763.
RATHKE, Alex Augusto Timm, Verônica de Fátima SANTANA, Isabel Maria Estima Costa LOURENÇO et Flávia Zóboli DALMÁCIO. « International Financial Reporting Standards and Earnings Management in Latin America ». *Revista de Administração Contemporânea* 20, no 3 (juin 2016), 368-88. doi:10.1590/1982-7849rac2016140035.
RICHARD, Jacques. « The dangerous dynamics of modern capitalism (from static to IFRS' futuristic accounting) ». *Critical Perspectives on Accounting*, The Global Financial Crisis, 30, no Supplement C (1 juillet 2015), 9-34. doi:10.1016/j.cpa.2014.09.003.
ROBSON, Keith. « The discourse of inflation accounting ». *European Accounting Review* 3, no 2 (1994), 195-214. https://econpapers.repec.org/article/tafeuract/v_3a3_3ay_3a1994_3ai_3a2_3ap_3a195-214.htm.
RODRIGUEZ DE RAMIREZ. « El proceso reciente de normalizacion contable en Argentina: un caso modelo para el analisis ». *Contabilidad y Auditoria* 8-16 (Diciembre 2002). http://www.econ.uba.ar/www/institutos/contable/centro_auditoria/trabajos/El_proceso_reciente_de_normalizacion_contable_en_argentina.pdf.
RODRIGUEZ DE RAMIREZ, Maria Del. « Responsabilidad social, transparencia y gobierno societario. Un estudio exploratorio de las practicas recientes en Argentina. » Buenos Aires, 2014. http://bibliotecadigital.econ.uba.ar/download/cayrs/cayrs_v4_n8_01.pdf.
RODRIGUEZ DE RAMIREZ, Maria Del Carmen. « Implicancias de la Resolucion Tecnica (FACPCE) 26 para los distintos actores involucrados con la informacion financiera. » *Errepar Contabilidad*, 20 avril 2009.
RODRIGUEZ GARCIA, Martha del Pilar, Klender Aimer CORTEZ ALEJANDRO, Alma Berenice MENDEZ SAENZ et Héctor Horacio GARZA SANCHEZ. « Does an IFRS adoption increase value relevance and earnings timeliness in Latin America? » *Emerging Markets Review* 30, no Supplement C (1 mars 2017), 155-68. doi:10.1016/j.ememar.2016.11.001.
ROIG, Alexandre. « La direccion general impositiva de la Argentina ». Working Paper 0805d. CMD Princeton University, septembre 2008. https://www.princeton.edu/cmd/working-papers/idlac08/wp0805d.pdf.
ROJOT, Jacques. « La théorie de la structuration chez Anthony Giddens ». Dans *Structuration et management des organisations: Gestion de l'action et du changement dans les entreprises*, Paris H'Harmattan., 19. Paris: Autissier et Wacheux, 2000.
SALA-I-MARTIN, X., B. BILBAO-OSORIO, A. DI BATTISTA, M. DRZENIEK HANOUZ, T. GEIGER et C. GALVAN. « The global competitiveness index 3 2014-2015 : Accelerating a robust recovery to create productive jobs and support inclusive growth ». The global competitiveness report 2014-15. Geneva: World Economic Forum, 2014. http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2014-15.pdf.

SAMAHA, Khaled et Hichem KHLIF. « Adoption of and compliance with IFRS in developing countries: A synthesis of theories and directions for future research ». *Journal of Accounting in Emerging Economies* 6, no 1 (15 janvier 2016), 33-49. doi:10.1108/JAEE-02-2013-0011.
SANCHEZ-MARTIN, Miguel Eduardo, Rafael DE ARCE et Gonzalo ESCRIBANO. « Do changes in the rules of the game affect FDI flows in Latin America? A look at the macroeconomic, institutional and regional integration determinants of FDI ». *European Journal of Political Economy* 34 (juin 2014), 279-99. doi:10.1016/j.ejpoleco.2014.02.001.
SANTANA, Verônica De Fátima, Raquel Wille SARQUIS, Isabel LOURENÇO, Bruno Meirelles SALOTTI et Fernando Dal-Ri MURCIA. « Economic Effects of IFRS Adoption in Brazil: An Empirical Analysis of Stock Price Synchronicity ». SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY: Social Science Research Network, 1 janvier 2014. http://papers.ssrn.com/abstract=2383363.
SANTANCARGELO, Juan Eduardo. « La inflacion en Argentina en el siglo XXI: debates teoricos y evidencia empirica ». *Ensayos de Economia*, no 36 (juin 2010). http://www.revistas.unal.edu.co/index.php/ede/article/viewFile/20834/21743.
SANZ SANTOLARIA, Carlos Javier. « La Contabilidad Internacional: sistemas contables comparados ». Acciones e Investigaciones Sociales. Dpt Contabilidad y Finanzas, Universidad de Zaragoza. http://www.unizar.es/centros/eues/html/archivos/temporales/04_AIS/AIS_04_05.pdf.
SEO, Myeong-Gu et W. E. Douglas CREED. « Institutional Contradictions, Praxis, and Institutional Change: A Dialectical Perspective ». *The Academy of Management Review* 27, no 2 (2002), 222-47. doi:10.2307/4134353.
SHARMA, Umesh et Stewart LAWRENCE. « Public sector reform, global trends vs. local needs: the case of a state rental organisation in Fiji ». *Journal of Accounting and Organizational Change* 1, no 2, 141-64. doi:https://doi.org/10.1108/18325910510635335.
SLOSSE, Carlos Alberto. « Normas contables y de auditoria. Ejercicio profesional. Situacion en la Argentina. » *Portal de Promocion y Difusion Publica del Conocimiento Academico y Cientifico*, Facultad de Ciencias Economicas y Sociales, Univ. Mar del Plata, Ano 20, no Nro 42-43 (2014), 109-12. http://nulan.mdp.edu.ar.
SODERSTROM, Naomi S. et Kevin Jialin SUN. « IFRS Adoption and Accounting Quality: A Review ». *European Accounting Review* 16, no 4 (décembre 2007), 675-702. doi:10.1080/09638180701706732.
STEINBACH, Kevin D. et Roger Y. W. TANG. « IFRS Convergence: Learning from Mexico, Brazil, and Argentina ». *Journal of Corporate Accounting & Finance (Wiley)* 25, no 3 (3 avril 2014), 31-41. doi:10.1002/jcaf.21937.
STIGLITZ, Joseph. *Globalization and Its Discontents*. Penguin UK, 2015. Google-Books-ID: LOAeCgAAQBAJ.
STRAUSS, Anselm et Juliet M. CORBIN. *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. SAGE Publications, 1998. Google-Books-ID: wTwYUnHYsmMC.
TANAKA, Gustavo. « The Movements toward the Convergence of Accounting Standards in Peru ». *International review of business*, no 14 (2014), 25-59.
TAYLOR, Alan. « The Argentine Paradox: Microexplanations and Macropuzzles ». Harvard, 2014. http://economics.ucdavis.edu/people/amtaylor/files/w19924.pdf.
THE CENTER FOR AUDIT QUALITY « Monitoring Inflation in Certain Countries, November 2017 | ». Discussion Document. The Center for Audit Quality, novembre 2017. https://www.thecaq.org/discussion-document-monitoring-inflation-certain-countries-november-2017.
THE ECONOMIST, « A century of decline ». *The Economist*, février 2014. http://www.economist.com/news/briefing/21596582-one-hundred-years-ago-argentina-was-future-what-went-wrong-century-decline.
——— « The money talks ». 5 décembre 2008. https://www.economist.com/news/2008/12/05/the-money-talks.
———« Getting it right on the money ». *The Economist*, 3 avril 2008. https://www.economist.com/briefing/2008/04/03/getting-it-right-on-the-money.
THIETART, Raymond-Alain. *Méthodes de recherche en management*. Dunod, 2014. https://www.dunod.com/sites/default/files/atoms/files/9782100711093/Feuilletage.pdf. Google-Books-ID: WBGyoAEACAAJ.
THURONYI, Victor. « Chapter 13: Adjusting Taxes for Inflation ». Dans *Tax Law Design and Drafting*, Vol. 1. FMI, 2012. https://www.imf.org/external/pubs/nft/1998/tlaw/eng/ch13.pdf.
TOLLINGTON, Tony. « UK goodwill and intangible asset structuration: The FRS10 rule creation cycle ». *Critical Perspectives on Accounting* 17, no 6 (septembre 2006), 799-826. doi:10.1016/j.cpa.2004.12.001.

TOURON, Philippe. « Apports et limites de la théorie institutionnelle des organisations : Etude de trois cas d'adoption de normes comptables internationales en France ». Dans *21ÈME CONGRES DE L'AFC*, 2000. http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00587516.
TRABELSI, Raoudha. « Are IFRS Harder To Implement For Emerging Economies Compared To Developed Countries A Literature Review ». *Journal of Modern Accounting and Auditing* 12, no 1 (janvier 2016), 1-16. http://www.davidpublisher.org/Public/uploads/Contribute/56946b13dbb98.pdf.
———. « Vers un dispositif d'appréciation de la pertinence des IFRS dans un contexte pré-implémentation ». *International Journal of Innovation and Applied Studies* 3, no 3 (juillet 2013), 626-50. http://www.issr-journals.org/ijias/.
———. « Harmonisation comptable internationale dans les pays émergents: contingences environnementales ou pressions institutionnels? » Université de Montpellier, 2011.
TYRRAL, David, David WOODWARD et Almagoul RAKHIMBEKOVA. « The relevance of International Financial Reporting Standards to a developing country: Evidence from Kazakhstan ». *The International Journal of Accounting* 42, no 1 (2007), 82-110. doi:10.1016/j.intacc.2006.12.004.
« Unificacion de normas contables ». *Universo Economico* 76 (Aout 2005). http://www.consejo.org.ar/publicaciones/ue/ue76/normascontables.htm.
USUNIER, Jean-Claude, Mark Easterby-Smith et Richard Thorpe. *Introduction à la recherche en gestion*. 2°. Economica, 2000.
VASQUEZ QUEVEDO, Noemi, Mariana CARRIL MARQUEZ et Maria PASCUAL GARCIA. « Estado Actual de Latinoamérica en relacion al proceso de adopcion de las NIIF ». *Contabilidad y Auditoria* 38, no Ano 19 (décembre 2013). http://bibliotecadigital.econ.uba.ar/download/cya/cya_v19_n38_03.pdf.
VELLAM, Iwona. « The adoption of IFRS in Poland: an institutional approach ». Phd, University of Greenwich, 2012. http://gala.gre.ac.uk/9457/.
VERON, Carmen, Silvina MARCOLINI, Sandra AQUEL, Sergio GONZALEZ, Marcelo MONTIANO, Ma. Gisela ROCCA, Cecilia ZAMPA, Damian CHAMORRO et Agustino ALIVERTI. « El conservadurismo de balance en las empresas argentinas cotizadas », 17. Rosario, Arg, 2016. https://www.fcecon.unr.edu.ar/web-nueva/sites/default/files/u16/Decimocuartas/veron_y_otros_el_conservadurismo_de_balance.pdf.
VERON MEDINA, Carmen. « La implementacion de las normas internacionales de informacion financiera NIIF en el Mercosur ». Rosario, Arg, 2012.
VIEGAS, Juan Carlos, Luis Norberto RIAL et Ignacio Fabián GAJST. « La informacion prospectiva: proyecciones y pronosticos ». *Contabilidad y Auditoria* 6, no 12 (décembre 2000).
WANLIN, Philippe. « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens: une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels ». *Recherches Qualitatives* Hors Série, no Nro 3 (2007). http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/Wanlin2.pdf.
WEBER, Max. *The Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism*. New York: Scribner, 1952. Google-Books-ID: ez7CAgAAQBAJ.
WEISS, Linda. *The Myth of the Powerless State*. Ithaca: Polity Press, 1998. https://economiaypoliticaspublicas.files.wordpress.com/2017/01/33-weiss-l_the_myth-state.pdf.
WILKINSON, Theodore L. « Can Accounting Be an International Language? » *The Accounting Review* 39, no 1 (1964), 133-39. http://www.jstor.org.buadistant.univ-angers.fr/stable/243176.
WIRTH, Maria Cristina et Ricardo MATTESSICH. « Accounting Books of Argentina: publications, reseach and institutional background ». *Revista Espanola de Historia de la Contabilidad*, no 4 (juin 2006).
World Bank. « Report on the Observance of Standards and Codes (ROSC) - Accounting and Auditing ». Banco Mundial, juillet 2007. https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/7907/AAA350ESW0AR0B1C0Disclosed061251091.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
World Bank, Data help desk. « World Bank Country and Lending Groups – World Bank Data Help Desk ». https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups.
YOUNG, Joni. « Constructing, Persuading and Silencing: The Rhetoric of Accounting Standards ». *Accounting, Organizations and Society* 28 (2003), 621-38. https://ac.els-cdn.com.buadistant.univ-angers.fr/S0361368202000168/1-s2.0-S0361368202000168-main.pdf?_tid=db7de428-a826-11e7-8e64-00000aab0f6b&acdnat=1507027230_5dec0ca2ff70a14a8495bbceafd60276.
YUTHAS, Kristi, Jesse F. DILLARD et Rodney K. ROGERS. « Beyond Agency and Structure: Triple-Loop Learning ». *Journal of Business Ethics* 51, no 2 (mai 2004), 229-43. doi:10.1023/B:BUSI.0000033616.14852.82.

ZEFF, Stephen A. « “Political” Lobbying on Proposed Standards: A Challenge to the IASB ». *Accounting Horizons* 16, no 1 (mars 2002), 43-54. http://www.ruf.rice.edu/~sazeff/PDF/March%202002%20Horizons.pdf.
———. « The rise of economic consequences ». *The Journal of Accountancy*, décembre 1978. https://www.uam.es/personal_pdi/economicas/lcanibano/2007/Tema%208%20T%20Positiva/Zeff_1978.pdf.
ZEGHAL, Daniel et Karim MHEDHBI. « An analysis of the factors affecting the adoption of international accounting standards by developing countries ». *The International Journal of Accounting* 41, no 4 (décembre 2006), 373-86. doi:10.1016/j.intacc.2006.09.009.
ZEHRI, Fatma et Jamel CHOUAIBI. « Adoption determinants of the International Accounting Standards IAS/IFRS by the developing countries ». *Journal of Economics Finance and Administrative Science* 18, no 35 (décembre 2013), 56-62. doi:10.1016/S2077-1886(13)70030-1.
ZELINSCHI, Dragos, Yves LEVANT et Nicolas BERLAND. « Les motivations au découplage : l’exemple de l’introduction de L’IFRS 8 ». *Finance Contrôle Stratégie*, no 16-1 (12 avril 2013). doi:10.4000/fcs.1274.
ZGAIB, Alfredo, Oscar MANZANO, Maria Elena SANCHEZ, Juan Carlos MARTIN, Susana Leticia ALTAMORE, Cecilia HUTH et Liliana CARDELLI. « Relevancia, imagen fiel y umbral cuantitativo de la NIC 29 y al RT 39. El caso de los balances no ajustados por inflacion de entidades que cotizan en Bolsa de Buenos Aires ». Salta, Argentina, 2014.

Annexes

Index

Annexes **1**
Guides d'entretien généraux 1
Le normalisateur *2*
L'auditeur *3*
L'universitaire *4*
Le préparateur *5*
Traduction des quelques questionnaires par écrit 6
Autorité boursière (E-AB 01) Déc-2015 ..... *6*
Autorité Banque Mondiale (E-ABM 01) Octobre 2016 ..... *8*
Préparateur (E-P03) Septembre-2015 ..... *10*
Auditeur (E-A01) Juin-2015 ..... *12*
Normalisateur (E-N01) Novembre-2016 ..... *14*
Universitaire (E-U06) Mars-2016 ..... *16*
Traduction des entretiens et modèle d'analyse 18
Normalisateur 03 Février -2016 ..... *18*
Entretiens en espagnol 23
Autres professionnels (AP 01) Juillet 2015 ..... *23*
Autres professionnels (AP 02) Juillet 2015 ..... *28*

Guides d'entretien généraux

A noter:

1. Les guides d'entretien ont été taillés sur mesure pour approcher chaque classe d'interviewé : le normalisateur, le formateur, l'auditeur, l'universitaire et le préparateur. Nous présentons ici les guides ayant servi à interviewer le normalisateur et le préparateur seulement.
2. Etant donné le rôle différent de chaque acteur face aux IFRS, le normalisateur aura plus de questions concernant la décision d'adoption que la mise en place en soi. D'un autre côté, le préparateur aura plus de questions concernant cette mise en place effective.
3. Nous sommes, toutefois, resté très attentive aux éventuelles différences dans l'exécution des rôles de chacun.

Le normalisateur

Première question sur les facteurs de l'adoption

- IDENTIFICATION et CATEGORISATION des FACTEURS

1. Mis à part les raisons évoquées dans le texte règlementaire mettant en place les IFRS (transparence, comparabilité et attraction des capitaux), pourriez-vous préciser d'autres raisons qui auraient amené la FACPCE à adopter ces normes ?
(La question a été reformulée en cours de route parce que lorsque on posé la question du « pour quoi », la tendance était à répéter les raisons du cadre règlementaire)

2. Tenant compte des facteurs locaux comme l'inflation, quels aspects du référentiel international ont été adaptés afin de tenir compte de cette variable ? La fragilité institutionnelle constitue-t-elle un risque pour la mise en place ? La taille moins importante du marché constitue-t-elle un point positif ou négatif ?

- IDENTIFICATION des ATTENTES et ANALYSE des ECARTS

3. A votre avis et après 2 ans d'utilisation du référentiel, est-ce que les objectifs ont été remplis ?

- ANALYSE DU CHANGEMENT STRUCTUREL de la REGLEMENTATION COMPTABLE

4. Le système comptable a 3 formats aujourd'hui : votre avis sur la comparabilité en interne.
5. Le nouveau profil comptable argentin pourrait-il avoir un impact sur l'instabilité économique ou celle-ci est-elle totalement indépendante de la performance des entreprises
6. Est-ce que la FACPCE ou les CPCE en interne ont perdu des compétences ? lesquelles ? est-ce qu'ils en ont des nouvelles ? lesquelles ?

Deuxième question sur la mise en place

- INSERTION DU CADRE

7. Etes-vous intervenu en ce qui concerne la mise en place ?

- CHANGEMENT DES MENTALITES

8. A partir de votre position privilégiée, quel est le changement souhaité pour la profession comptable ?

L'auditeur

Première question sur les facteurs de l'adoption

IDENTIFICATION et CATEGORISATION des FACTEURS

1. A votre avis y-a-t-il d'autres raisons que celles évoquées dans le texte règlementaire d'adoption des IFRS (transparence, comparabilité et attraction des capitaux), qui auraient amené la FACPCE à prendre cette décision?

ANALYSE DU CHANGEMENT STRUCTUREL de la REGLEMENTATION COMPTABLE

2. Trouvez-vous que la comptabilité à juste valeur peut être plus pertinente que l'ancien cadre comptable ? Pourquoi ?

Deuxième question sur la mise en place

IDENTIFICATION et CATEGORISATION des FACTEURS et MECANISMES de MISE EN PLACE

3. Combien d'entreprises dans votre clientèle appliquent les IFRS ou IFRS PME ? Quelles sont les caractéristiques principales de ces entreprises ? Leur proportion dans votre portefeuille clients ?
4. Quels sont les changements qui ont eu lieu dans votre cabinet suite au changement comptable ? (organisationnels, économiques –nouveaux clients, nouvelles compétences-) Avez-vous développé de nouveaux services ? En avez-vous arrêté d'autres ?
5. Après 2 ans d'utilisation du référentiel, est-ce que les objectifs ont été remplis dans les entreprises qui travaillent avec vous ? Si oui, dans quelle mesure ? Sinon, pour quoi ?

LE CHANGEMENT DE LA PRATIQUE COMPTABLE et l'ENTREPRISE

6. A votre connaissance, quels sont les principaux changements de pratique ayant eu lieu dans les entreprises pour mettre en place le reporting en IFRS?
7. Est-ce qu'il y a des changements organisationnels dans les entreprises ?
8. Est-ce que le changement comptable est bien accepté ?

L'universitaire

Première question sur les facteurs de l'adoption

IDENTIFICATION et CATEGORISATION des FACTEURS

1. Y-a-t-il d'études dans le pays concernant l'adoption des IFRS ?
   Quels sont les axes de recherche en ce qui concerne ce sujet ?
2. A votre avis, quelles sont les raisons de l'adoption des IFRS en Argentine ?

ANALYSE DU CHANGEMENT STRUCTUREL de la REGLEMENTATION COMPTABLE

3. Certaines études pointent l'importance du rôle de la solidité ou de la fragilité institutionnelle ainsi que celui de la taille du marché boursier sur la réussite de l'application des IFRS. Qu'en pensez-vous ?

Deuxième question sur la mise en place

IDENTIFICATION DES FACTEURS/MECANISMES AYANT UN RAPPORT AVEC l'EFFICACITE DE LA MISE EN PLACE

4. Avez-vous identifié des difficultés pour la mise en place ?

LE CHANGEMENT DES MENTALITES

5. A votre avis, quelle est l'utilité des états financiers en général en Argentine ? Cette utilité se verra-t-elle changée avec les IFRS ?

Le préparateur

Première question sur les facteurs de l'adoption

IDENTIFICATION et CATEGORISATION des FACTEURS

1. Est-ce que vous vous retrouvez dans les objectifs de la CNV pour adopter les IFRS ? Si oui ou non, lesquels ? pour quoi ?

Deuxième question sur la mise en place

IDENTIFICATION DES FACTEURS/MECANISMES AYANT UN RAPPORT AVEC l'EFFICACITE DE LA MISE EN PLACE

2. Comment avez-vous reçu la nouvelle de l'adoption? Selon les réponses, approfondir pour saisir la situation.
3. Avez-vous suivi une formation en IFRS ? qui l'a fournie ? qui l'a payée ? Etait-elle suffisante ?
4. Trouvez-vous que le cadre est difficile ? Si oui, comment avez-vous fait pour surmonter la difficulté ?

LE CHANGEMENT DE LA PRATIQUE COMPTABLE

5. Est-ce que votre processus comptable a changé ? En quoi?

LE CHANGEMENT DANS L'ENTREPRISE

6. Avez-vous recruté du personnel supplémentaire pour pouvoir appliquer les IFRS ? Si oui, pour quelles tâches ? Sinon, comment avez-vous fait ?

LE CHANGEMENT DE MENTALITES

7. Prenez-vous des décisions sur la base des états financiers ? Est-ce que l'arrivée des IFRS a changé la prise de décision ?
8. Percevez-vous des avantages du nouveau cadre comptable international par rapport au cadre local ?
9. Depuis que vous appliquez les IFRS, avez vous perçu un changement du comportement des marchés par rapport à votre entreprise ?.
10. A votre avis, quels sont les principaux attributs de l'information comptable ?

Traduction des quelques questionnaires par écrit

Autorité boursière (E-AB 01) Déc-2015

1. « En plus des raisons mentionnées dans le texte règlementaire de l'adoption des IFRS (ex. Transparence, comparabilité et attraction de capitaux), pouvez-vous préciser s'il y a d'autres raisons ayant emmené la CNV à prendre cette décision ?
Les raisons sont celles exposées dans la Resolucion General N° 562. Bien que cette décision ait été analysée par d'autres professionnels que nous, ce qui a été significatif certainement est la considération donnée à ces normes par d'autres organisations internationales (le GAFI, la BM). Par ailleurs, le fait que l'information comptable préparée en IFRS soit fiable et objective a également joué.

2. Tenant compte des facteurs locaux tels la petite taille de marchés de capitaux, pensez-vous que ceci peut avoir un rôle sur la qualité de la mise en place des IFRS ? Identifiez-vous d'autres facteurs locaux ayant un rôle sur cette qualité ?
La préparation des états financiers en IFRS a amélioré considérablement l'information produite par les entreprises concernées. Néanmoins, il est nécessaire de maintenir un contrôle adéquat et une analyse pertinente des états financiers, exigeant que les entreprises respectent toutes les normes, surtout celles liées à la révélation.

3. Après deux ans d'utilisation du cadre international, est-ce que les objectifs ont été atteints (par ex. l'attraction de capitaux)? Avez-vous des mesures ?
Pendant ces deux dernières années, nous nous sommes concentrés sur la transition de la pratique de préparation des états financiers, car elle a obligé beaucoup d'entreprises à adapter leurs systèmes d'information, à former le personnel, entre autres. Dans ce sens, nous considérons l'objectif atteint. L'attraction de capitaux dépend d'autres facteurs, néanmoins notre objectif de transition prépare le chemin pour faciliter l'accès au marché de capitaux argentin ou l'insertion des entreprises argentines à l'étranger, sans avoir besoin de réaliser de réconciliations ou donner des explications des différences entre le format local et les IFRS.

4. Est-ce que la CNV a changé son organisation interne ? A-t-elle des nouvelles compétences ? A-t-elle supprimé des compétences ?
En interne, dans le département Entreprises Préparatrices (Emisoras), nous n'avons pas modifié notre organisation interne, étant donné qu'il y avait un sous-département chargé de l'analyse des états financiers. Cela dit, l'adoption a généré la désignation de deux professionnels affectés à la coordination avec les organisations professionnelles et à l'accueil de questions. Ces professionnels devraient s'occuper également de la détermination des critères spécifiques d'application des normes ainsi que de la capacitation de professionnels.

5. A votre avis, la CNV a eu une position active ou prudente dès le début du processus d'adoption ? Cette position a-t-elle changée depuis deux ans ?
On peut dire que la CNV a eu une position active et prudente dans le processus, ayant procédé à l'analyse, au débat et à l'échange des opinions, tant en interne, qu'avec des acteurs externes. Cette situation reste la même à aujourd'hui.

6. Est-ce que la CNV a eu accès aux formations IFRS ? Quels départements ? A-t-elle été payante ?

L'objectif est que tous les professionnels soient formés aux IFRS. Cependant, ceux appartenant au sous-département d'Analyse et Contrôle des états financiers ainsi que quelques professionnels du département Entreprises Préparatrices.
La formation a été fournie par la Fondation CEDET (de Madrid, Espagne) ainsi que par l'Institut Ibéro américain de Marchés de Capitaux. Nous avons également participé à un cours délivré par la Bourse de Buenos Aires ainsi qu'à plusieurs cours fournis par la FACPCE, ces derniers sans coût pour la CNV.

7. De votre position à la CNV, avez-vous identifié des problèmes ou des limitations à la mise en place des IFRS en Argentine ?
La CNV a exceptée les PME de l'application des IFRS. En plus, un autre segment au sein des entreprises cotées a été identifié, celui des entreprises familiales pour lesquelles il faudrait revoir les obligations de présentation. En effet, leur fonctionnement ressemble plus à une PME qu'à une grande entreprise. Du coté des banques, elles démarrent leur adoption. D'un autre côté, il y a des entreprises qui demandent l'accès à la cotation mais qui présentent des limitations pour la préparation d'information comparative ou certaine information demandée à l'entrée, pour laquelle une réconciliation devra être fournie.

8. Quelle est l'utilité des états financiers pour la CNV ?
Les états financiers téléchargés sur le site de la CNV sont très utiles parce que cette action permet leur publication immédiate et gratuite et la mise à disposition de l'investisseur. Pour la CNV, la facilité d'accès à l'information sans avoir à la demander et la possibilité de répondre rapidement aux questions judiciaires. Les entreprises répondent, par ailleurs, à des questionnaires qui permettent à la CNV de réaliser des analyses verticales et horizontales, améliorant le contrôle de la part du département.

9. Avez-vous un commentaire sur l'attribut de la représentation de l'information comptable et la situation d'aujourd'hui?
Etant donné que la CNV est un organe de contrôle de l'Etat, elle doit respecter le Décret N°664/2003 sans faire de commentaire. Néanmoins, on comprend que cette circonstance ne devrait pas devrait pas empêcher les entreprises préparatrices et les auditeurs de fournir en Annexe les éventuels effets que le manque d'ajustement de l'inflation peut avoir sur la situation patrimoniale et financière de l'entreprise.

10. Avez-vous identifié des conséquences inattendues lors de l'application des nouvelles normes ?
Avant l'adoption des IFRS, la CNV n'admettait pas la réévaluation des immobilisations étant donné que cette opération se prêtait aux manipulations venant de certaines hypothèses subjectives. Conséquence des IFRS, plusieurs entreprises, surtout celles en difficultés, ont procédé à des réévaluations.
Une autre conséquence vient du manque de standardisation des annexes, entrainant la diminution de la qualité de l'information fournie. Pour cette raison, la CNV a décidé de maintenir l'exigence de présentation de certaines informations en tant qu'Annexe de manière à que toutes les entreprises fournissent un minimum d'information homogène. Ceci a entrainé de questionnements étant donné que ce n'était pas prévu par les IFRS. »

1. « En plus des raisons mentionnées dans le texte règlementaire de l'adoption des IFRS (ex. Transparence, comparabilité et attraction de capitaux), pouvez-vous préciser s'il y a d'autres raisons ayant amené l'Argentine à prendre cette décision ?
Je pense que celles-là ont été les raisons.

2. Pensez-vous que la fragilité institutionnelle représente un risque pour la mise en place des IFRS en Argentine ?
Dans une certaine mesure, oui. La fragilité peut exister au niveau des conseils d'administration, par exemple.

3. La moindre taille des marchés financiers constitue-t-elle une condition positive ou négative pouvant avoir un impact sur la mise en place ?
Négative, la mise en place effective demande des contrôles et des interventions de la part des régulateurs, ce qui suppose l'existence d'une structure minimale (personnel formé, outils de contrôle)

4. A votre avis, les institutions argentines fonctionnent harmonieusement pour mettre en place les IFRS ? Si ce n'est pas le cas, où pensez-vous qui se trouvent les obstacles ?
Difficile à dire, les conseils d'administration des entités obligées à utiliser les IFRS ont un rôle important. Le doute reste de savoir s'ils seront en capacité de le faire.

5. Après 3 ans d'utilisation du nouveau cadre, est-ce que les objectifs ont été atteints ? Avez-vous des mesures ?
Je ne sais pas

6. Dès votre point de vue institutionnel, est-ce que le modèle économique proposé par les IFRS corresponde aux modèles économiques de l'Amérique Latine ? Et celui de l'Argentine ?
Sans doute, les IFRS correspondent autant à la réalité de l'Amérique Latine qu'à celle de l'Argentine ou le Canada, l'Afrique du Sud, l'Espagne ou les Philippines.
A mon avis, les IFRS ne proposent pas un modèle économique mais elles ont comme perspective de (fournir de) l'information aux utilisateurs externes pour la prise de décision d'investissement, de crédit, etc.

7. Dès votre point de vue privilégié de membre d'une institution internationale, quel est le changement souhaité dans l'économie argentine ? Dans quelle mesure l'adoption des IFRS contribuerait à ce changement ?
Je pense que l'adoption des IFRS a été correcte et elle facilitera l'accès aux capitaux de long terme.

8. Dès votre point de vue, quel est le principal attribut de l'information comptable ? Est-ce que cet attribut est présent dans les états financiers argentins ?
La pertinence et la fiabilité sont des attributs fondamentaux. Il est difficile de généraliser et affirmer que l'information financière en Argentine est fiable ou pas, mais l'Argentine a eu une certaine tradition de qualité de ses états financiers.

9. Avez-vous un commentaire sur l'ajustement par inflation, l'attribut de l'image fidèle et la validité des états financiers ?
Je n'ai pas de commentaire sauf que l'IAS 29 a été significative dans le contexte argentin.

10. Quel changement institutionnel doit avoir lieu pour que les états financiers argentins récupèrent leur qualité ?
Merci de regarder le Rapport ROSC de la Banque Mondiale. Le renforcement des mécanismes de contrôle des régulateurs constitue une des actions nécessaires.

11. A votre avis, pourquoi n'y-a-t-il pas une norme internationale régulant l'inflation ?
Il y a l' IAS 29 qui traite l'hyperinflation ce qui est suffisant. Corriger la valeur des actifs et des passifs de long terme de manière à refléter l'inflation améliorerait la qualité de l'information mais ceci entrainerait un coût trop important, c'est à dire sans bénéfice du point de vue de l'utilité des états financiers et la prise de décision. Par ailleurs, le modèle de réévaluation de l'IAS 16 diminue les effets nocifs de l'inflation sur l'information, mais seulement pour les entreprises qui choisissent son application. Je suis conscient des efforts pour convaincre l'IASB pour développer un projet de norme sur cet aspect.

12. Avez-vous identifié des conséquences inattendues pendant la mise en place des normes ?
Je ne sais pas. »

1. Votre entreprise s'identifie-t-elle aux objectifs de l'adoption mentionnée par la CNV dans le texte règlementaire (comparabilité, attraction de capitaux, *etc* …) ?
C'est clair que les principaux objectifs de l'entreprise et le principal intérêt d'adopter les IFRS concernent la comparabilité et le financement externe, à travers le placement d'obligations et le trust financier. Une comparabilité issue de l'utilisation du même corps normatif que celui utilisé par les autres entreprises du même secteur, entrainant la possibilité pour l'investisseur potentiel ou l'analyste de calculer des ratios, comparer des résultats et réaliser des multiples analyses quantitatives entre entreprises. De cette manière, il est possible de décider de l'achat de dette privée d'une entreprise, ce qui constitue aujourd'hui le moyen principal de financement.

2. Avez-vous calculé le coût net de l'adoption et de l'application des IFRS ? Quelle est la proportion de ce coût sur le résultat de la période ?
Le coût de l'adoption a été infime en termes de résultats, étant donné qu'en Argentine, le plan de mise en place géré par la CNV a été progressif, espacé et non pas abrupt.

3. Considérez-vous les IFRS difficiles par rapport aux normes locales? (de 1 à 10). Si oui, comment vous vous en sortez ?
A mon avis, le niveau de difficulté serait de 2. Elles sont simples et les Annexes exposent clairement tous les critères d'évaluation et présentation.

4. Avez-vous changé votre processus comptable suite aux IFRS ?
Le processus de génération d'information a été partiellement modifié en raison de l'application de l'IAS 39 et l'IFRS 9 et leurs implications en ce qui concerne la consolidation des instruments financiers (les trust financiers pour lesquels il y a des critères différents dans la détermination de la vente). De plus, les critères de calcul de provisions pour créances douteuses sont différents et il y a l'IFRS 8 avec l'information par segment. La norme sur Revenue Recognition est similaire aux normes locales, avec des légères différences.

5. Quels changements a entrainé la comptabilisation à la juste valeur ? (quantitatifs et qualitatifs)
Au niveau qualitatif, cela génère plus d'information sur les différents niveaux de fair value. Bien qu'il n'y ait pas de changements substantiels par rapport aux critères locaux, il y a plus d'information sur les différents critères d'évaluation ainsi que leur impact comptable entre les différentes options. Cette information est mise à disposition dans les Annexes.

6. Concernant la prise de décision, se faisait-elle sur la base des états financiers ? La situation a-t-elle changé avec les IFRS ?
En termes de prise de décision, la situation n'a pas changé. Les états financiers sont un outil fondamental pour la lecture et la prise de décision de l'entreprise.

7. Pensez-vous que les nouvelles normes ont des avantages par rapport aux locales ? SI oui, lesquels ? Le comportement du marché avec l'entreprise a-t-il changé avec les IFRS?
Le principal avantage est la divulgation d'information d'une manière plus ordonnée et complète afin que le CoDir puisse l'utiliser pour prendre de décisions. Avant, l'information complémentaire fournie n'était pas volumineuse et n'était pas cadrée comme elle l'est avec les IFRS (information pour des états trimestriels et pour des états annuels).

8. En tant que professionnel de la comptabilité, quels sont à votre avis les principaux attributs de l'information comptable ?

A mon avis l'information comptable doit tendre à être simple (compréhensible), *elle doit être un outil pour la prise de décision de la Direction ainsi que celle de l'investisseur potentiel : celui qui analyse de chez lui la possibilité d'investir dans une obligation.*

1. « En plus des raisons mentionnées dans le texte règlementaire de l'adoption des IFRS (ex. Transparence, comparabilité et attraction de capitaux), pouvez-vous préciser s'il y a d'autres raisons ayant amené la FACPCE à prendre cette décision ?
Non, mais il faut penser que la mise en place des IFRS pour les entreprises ouvertes (actions ou obligations) était inévitable, toutes les bourses latino-américaines étaient en processus d'adoption ou dans un projet dans ce sens. La mise en place était au-delà de la décision de la FACPCE, raison pour laquelle, la seule option était d'y participer.

2. Pensez-vous que la comptabilité à la juste valeur peut être plus pertinente que le cadre comptable local ? Dans quels aspects ?
Oui. Il faut considérer que les normes internationales ne sont pas préparées pour des pays à caractéristiques inflationnistes, sans être à un niveau hyper-inflationniste. L'inflation a des conséquences sur la valeur des actifs avec peu de rotation comme les immobilisations. Si tu prends un état financier d'aujourd'hui en pesos et tu le compares avec celui d'une entreprise dans un autre pays ou avec une autre monnaie de fonctionnement, l'impact des immobilisations sur le total d'actif est inférieur. Dans certaines entreprises les immobilisations ont des valeurs irréelles. Ce qui a attiré mon attention est que très peu d'entreprises ouvertes ont adopté le modèle de réévaluation de l'IAS 16, je crois que seulement 2 ou 3 entreprises. Même quand elles ont appliqué l'IFRS 1, elles n'ont pas réévalué leurs biens. En général, la réponse était que si elles réévaluaient, l'amortissement futur plus important allait impacter le compte de résultat et elles préféraient montrer des résultats positifs au lieu d'un actif plus important, la responsabilité légale de la direction dans la validation de la juste valeur y était également pour quelque chose.

3. Combien d'entreprises dans votre clientèle appliquent IFRS ou IFRS pour PME ? Quel est leur profil ? Attendez-vous que ce nombre augmentera ?
Avant de répondre, il est important de remarquer que l'organe de contrôle des personnes morales, l'IGJ, ne permet pas l'application des IFRS, sauf si l'entreprise peut justifier d'un lien de dépendance (filiale) ou d'une obligation directe d'appliquer les IFRS. La population reste limitée. En ce moment, j'ai 3 entreprises seulement qui appliquent les IFRS mais parce qu'elles ont élu domicile en Uruguay ou aux Bahamas. Je n'ai pas d'entreprise cotée en Argentine. Les IFRS PME ne sont pas utilisées en Argentine, aucune motivation pour les utiliser. Dans le cas de l'Uruguay, où toutes les entreprises utilisaient les IFRS, les IFRS PME ont permis l'utilisation d'un cadre normatif moins complexe. Aujourd'hui en Argentine, les normes comptables locales sont basées sur les IFRS, ressemblant aux IFRS PME. Par ailleurs, des nombreuses petites entreprises poussent pour l'émission d'un nouvel ensemble de normes locales spécifiques pour petites entreprises, plus simple que ce qui existe aujourd'hui.

4. Quels sont les changements entrainés par la mise en place des IFRS, dans votre pratique professionnelle ? (Organisationnel, économiques) Des nouvelles compétences ? Des nouveaux services aux clients ?
Le changement a été énorme. Imagine que l'application es IFRS a démarré avec un changement dans les programmes universitaires. Après, le Conseil CPCE (organe régulant l'activité des experts comptables) a dû fournir des formations aux professionnels ne les connaissant pas. Notre cabinet (un bureau des Big4) a dû augmenter les honoraires d'audit en raison de l'augmentation de coûts, formation du personnel et augmentation des heures (facturées) d'audit. Aujourd'hui nous vendons des services de formation ou de update, mais la vérité c'est que ce revenu n'est pas significatif dans le revenu global. Nous vendons beaucoup plus de services de calcul actuariel/économique, principalement la révision ou la préparation des flux de trésorerie, à des clients n'étant pas des clients d'audit. Nous avons un département spécialisé en IFRS. Je peux dire qu'avec les IFRS, la

révélation est aussi importante que la politique d'évaluation et je pense que ceci constitue le principal changement.

5. Après deux ans d'utilisation des IFRS, est-ce que les entreprises travaillant avec vous ont remplis leurs objectifs ? Si oui, lesquels ? dans quelle mesure ? Sinon, lesquels et pourquoi ?
Concernant la comparabilité entre sociétés des pays différents, sans doute l'objectif a été atteint. Concernant l'attraction des capitaux, il est difficile d'évaluer en soi. Le contexte n'aide pas et je ne suis pas sûr si les capitaux venant en Argentine (pas beaucoup aujourd'hui) évaluent dans leur cahier de charges, l'utilisation des IFRS. Ce qui est vrai c'est que les fonds d'investissement peuvent comparer plus facilement les résultats des entreprises cotées. A propos des IFRS fournissant un meilleur cadre normatif comparé au précédent, l'objectif a été atteint. Je remarque dans les entreprises beaucoup plus de personnes formées aux IFRS.

6. A votre avis, quels sont les principaux changements de la pratique comptable qui ont dû avoir lieu pour s'adapter à une comptabilité en juste valeur *?*
Construire des modèles d'évaluation. Les normes argentines ne présentaient pas beaucoup de différences parce qu'elles étaient basées sur les IFRS, néanmoins vu que les concepts étaient synthétisés, très souvent les règles ne se respectaient pas de la manière dont les entreprises et les auditeurs l'exigent aujourd'hui. Un autre aspect concerne les autorités de contrôle, la PCAOB et la CNV exigent beaucoup plus de prudence (« scepticisme ») professionnelle.

7. A votre avis, quelle est l'utilité des états financiers en Argentine ? Les IFRS ont-elles changé la situation *?*
Dans des entreprises à capital fermé, ils sont utilisés à des fins légales : approbation des dividendes, calcul d'impôt, etc. Les banques exigent des états financiers aux clients : aujourd'hui, si on ne présente pas ses états financiers à une banque dans les deux ans de la clôture comptable, le compte bancaire sera probablement fermé.
Ces entreprises n'appliquent pas les IFRS mais si elles les appliquaient, cela ne changerait rien.
Dans les entreprises à capital ouvert, de plus, je crois que la comparabilité, le surplus d'information fourni et la prise de décision ont changé depuis la mise en place des IFRS. »

1. « En plus des raisons mentionnées dans le texte règlementaire de l'adoption des IFRS (ex. Transparence, comparabilité et attraction de capitaux), pouvez-vous préciser s'il y a d'autres raisons ayant emmené la FACPCE à prendre cette décision ?
A mon avis, la mondialisation des affaires a été un des facteurs très important. Egalement, l'Acta de Catamarca de 2002, document par lequel tous les conseils professionnels ont décidé de converger vers les normes internationales, tout en respectant les besoins des entreprises et utilisateurs.

2. Pensez-vous que la fragilité institutionnelle représente un risque pour la mise en place des IFRS en Argentine ? La moindre taille des marchés financiers constitue-t-elle une condition positive ou négative pouvant avoir un impact sur la mise en place ? A votre avis, les institutions argentines fonctionnent harmonieusement pour mettre en place les IFRS ? Si ce n'est pas le cas, où pensez-vous qui se trouvent les obstacles ?
Oui, bien sûr, la fragilité institutionnelle représente un risque pour la mise en place des IFRS. Un exemple nous l'avons avec l'IAS 29, étant donné que notre pays, selon les indices officiels, a déjà dépassé le seuil de 100% sur les derniers 3 ans. Pourtant, en raison d'un décret de l'année 2003 du Pouvoir Exécutif, elle ne peut pas s'appliquer et nous (professionnels) devons justifier pourquoi elle ne s'applique pas. Bien que la SEC n'a pas déclaré notre pays hyper-inflationniste, c'est une réalité que nous ne pouvons plus cacher.
Concernant la taille plus petite du marché, je considère que ceci constitue une condition négative étant donné qu'il est sujet à des nombreuses influences, lui ôtant de la transparence. A mon avis, plus le marché de capitaux il est grand, plus il se renforce et plus il devient autonome de la politique.
Concernant le travail en harmonie, oui, dans notre pays, la CNV a travaillé en complète harmonie avec la FACPCE. De la même manière, la Banque Centrale BCRA a commencé à préparer sa feuille de route pour la mise en place des IFRS, ensemble avec la FACPCE. Il faut remarquer l'organisation qui contrôle les entreprises d'assurance, la SSN, a commencé à discuter avec la FACPCE pour la mise en place des IFRS.

3. Après trois ans d'utilisation des IFRS, est-ce que les objectifs annoncés ont été atteints (transparence, attraction de capitaux)? Avez-vous de mesures ?
Oui, à mon avis les objectifs ont été atteints. Je ne connais pas les mesures à ce sujet.

4. Concernant les cadres comptables existants selon le type d'entreprise (4 ou 5 cadres), avez-vous des commentaires sur la comparabilité interne ?
Non, je n'ai pas de commentaires. Bien que nous ne pouvons pas comparer des entreprises en raison des cadres comptables différents, je pense que nous ne pouvons pas comparer non plus des entreprises cotées utilisant les IFRS et les entreprises PME, étant donné leur structure différente ainsi que leur besoin d'information.

5. Après l'adoption des normes, est-ce que la FACPCE (ou les CPCE), en interne, a perdu/gagné des compétences ou des fonctions ?
A mon avis, rien n'a changé en termes de compétences ou des fonctions.

6. Dès votre position privilégiée au sein d'un CPCE, quel est le rôle de la profession comptable dans le processus d'adoption ? Est-ce que ce rôle a changé par rapport au rôle de la profession argentine d'il y a 5 ou 10 ans ?

Le rôle de la profession a changé parce que l'adoption lui a donné un nouveau champ d'action qui est celui du conseil dans ces sujet- là, avec l'exigence d'être à jour en permanence. Ceci constitue un changement par rapport à la profession d'il y a 5 ou 10 ans.
Je pense que le rôle futur du professionnel n'est plus celui du comptable qui tient les livres, qui s'occupe des salaires et de l'audit des clients. Le rôle change vers un rôle de conseil dans les affaires. Dans des petites économies comme la nôtre, ceci est en peu plus difficile mais on va dans le bon sens.

Le questionnaire envoyé correspondait à celui de normalisateur car l'interviewé avait une place importante au sein de l'organisation professionnelle, néanmoins il a souhaité être considéré comme universitaire en raison de son appartenance à une institution universitaire.

1. A votre avis, quelles sont les raisons qui ont amené la FACPCE à adopter les IFRS ?
Comme pour n'importe quelle régulation, il y a des nombreux facteurs, dont certains contradictoires. Il est évident qu'il y a une tendance mondiale, accentuée après le boom de la bulle immobilière. La réunion du G20 lors du printemps londonien de 2009 en est un exemple. C'est là où (l'idée) *le besoin de coordonner les régulations afin de protéger l'économie mondiale des cataclysmes financiers s'est renforcée. Il faut comprendre les IFRS comme un instrument de régulation en plus parmi ceux liés par exemple au blanchiment d'argent, aux normes bancaires, etc. Il y a toujours eu des parties prenantes, comme par exemple, les groupes d'entreprises consolidant leurs comptes, appliquant les IFRS et les groupes réunissant les grands cabinets d'audit.*

2. Pensez-vous que la fragilité institutionnelle représente un risque pour la mise en place des IFRS en Argentine ? La moindre taille des marchés financiers constitue-t-elle une condition positive ou négative pouvant avoir un impact sur la mise en place ? A votre avis, les institutions argentines fonctionnent harmonieusement pour mettre en place les IFRS ? Si ce n'est pas le cas, où pensez-vous qui se trouvent les obstacles ?
Les IFRS peuvent être appliquées seulement d'une manière complète, autrement nous ne pouvons pas parler des états financiers préparés selon les IFRS.
La FACPCE évalue globalement si les IFRS peuvent être appliquées dans le cadre légal argentin. La seule exception a été celle liée à l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence, avant la dernière modification de la l'IAS 27. Cette méthode concernait l'évaluation des participations dans des entités sur lesquelles il y a une influence significative.
La CNV impose de son côté quelques restrictions et/ou exigences : par ex. la monnaie de présentation doit être la monnaie de cours légale.

3. Après deux ans d'utilisation des IFRS, est-ce que les objectifs annoncés ont été atteints (transparence, attraction de capitaux)? Avez-vous de mesures ?
Il n'y a pas de mesure, c'est très difficile de le savoir.

4. Concernant les cadres comptables existants selon le type d'entreprise (4 ou 5 cadres), avez-vous des commentaires sur la comparabilité interne ?
La comparabilité est sérieusement limitée. La plupart des entreprises argentines sont des PME et elles appliquent un ensemble de normes simplifiées très récentes. Ces entités peuvent difficilement être comparées avec celles cotées en bourse. Le groupe des entreprises restantes, autour de 2%, a la taille méritant l'intérêt des investisseurs, néanmoins ces entreprises ne sont pas cotées.
*Ce sont les banques et les entités financières qui feraient face à ces difficultés (*de comparabilité*). Or nous pouvons nous demander si les problèmes de comparabilité surgissent de la structure de normes argentines ou de celle des IFRS, en raison notamment de l'existence des options qui limitent aussi la comparabilité.*
Néanmoins, n'importe quelle entreprise peut choisir d'appliquer les IFRS. Si cela posait des problèmes aux pourvoyeurs de fonds, on pourrait supposer qu'ils exigeraient l'utilisation des IFRS.

5. A votre avis, quelle est l'utilité des états financiers en Argentine ? Les IFRS ont-elles changé la situation *?*

Je ne suis pas en mesure d'évaluer cet impact. En principe, on pourrait dire que si on applique des normes de qualité supérieure, l'utilité devrait augmenter. Je me demande si les pratiques des préparateurs et des auditeurs ont fondamentalement changé. C'est un sujet à creuser.

6. Après l'adoption des normes, est-ce que la FACPCE (ou les CPCE), en interne, a perdu/gagné des compétences ou des fonctions ?
La FACPCE a des fonctions de régulation et de contrôle de la matricule, qui ne dépendent pas des IFRS. Le normalisateur CENCyA continue à émettre de normes argentines, par exemple la simplification pour les PME, les interprétations et les circulaires. Il analyse l'adoption des IFRS, présente des propositions à l'IASB (à travers le GLENIF) et répond aux questions de l'IASB, dans le respect de la due-process pour l'émission d'une norme internationale. Jusqu'à maintenant l'activité de la FACPCE ne s'est pas réduite, bien qu'on aurait pu s'attendre à cette diminution.

7. Dès votre position privilégiée, quel est le changement souhaité pour la profession comptable?
La profession comptable à dû faire face à un défi compliqué : la dépendance économique de l'auditeur des préparateurs des états financiers. Il s'agit d'un sujet dont la solution ne sera probablement jamais trouvée. En tout cas, le régulateur pourrait intervenir pour minimiser ses conséquences, par exemple, avec la rotation des auditeurs, comme c'est le cas en Argentine.
Néanmoins, il faudrait deux facteurs concurrents : la rotation des auditeurs et leur sélection par tirage au sort. Ce n'est pas un problème que pour l'Argentine, comme les fraudes connues d'Enron ainsi que celles qui ont émergé à partir de la crise de 2008, le démontrent.

8. A votre avis, quelle est l'utilité des états financiers en Argentine ? Les IFRS ont-elles changé la situation *?*
C'est clair que la comptabilité devrait servir à la prise de décision d'investissement et financement. Il est difficile de citer un seul attribut mais on pourrait mentionner celui de la pertinence.
La plupart (des états financiers) *présentés par des PME respectent un devoir formel. Pratiquement personne ne les utilise pour prendre des décisions. Hors cet environnement, les principaux utilisateurs semblent être les banques et les organismes publics faisant les appels d'offres, bien que dans ces deux environnements on observe des sérieuses faiblesses dans la capacité d'analyse.*

Traduction des entretiens et modèle d'analyse

Nous avons inclus un exemple d'analyse d'entretien.

Normalisateur 03 Février -2016

Questionnaire répondu par écrit

1. En plus de raisons mentionnées dans le texte règlementaires d'application des IFRS (transparence, comparabilité, attraction de capitaux) à votre avis y-aurait-il d'autres raisons qui auraient amené la FACPCE à adopter ces normes ?

Il n'y a pas chez les autorités politiques de la FACPCE une volonté marquée à l'adoption des IFRS. L'approbation des IFRS est issue d'une demande des autorités de régulation du marché des capitaux, lesquelles ont reçu, à la fois, des pressions de l'IOSCO dans ce sens. Au sein des organisations techniques, nous cohabitons avec plusieurs qui pensent, comme nous, qu'il est essentiel pour l'Argentine d'adopter les IFRS et de les diffuser, ceci comme un pas nécessaire pour la réinsertion du pays dans le contexte financier et de capitaux globaux.

Dimension domination: - Structure - Pouvoir Dimensions Signification -Sens

2. En tenant compte des facteurs locaux tel quel l'inflation, quels aspects de la norme internationale ont été adaptés pour prendre en compte par ex. cette variable? Pensez-vous que la fragilité institutionnelle représente un risque pour la mise en place des IFRS en Argentine ? La moindre taille des marchés financiers constitue-t-elle une condition positive ou négative pouvant avoir un impact sur la mise en place ?

Le sujet de l'inflation est un sujet préoccupant pour notre pays et qui concerne toutes les entités, non seulement celles obligées d'appliquer les IFRS. Nous avons fait partie des commissions de l'IASB il y a quelques années pour essayer de modifier l'IAS 29, surtout demander l'ajustement par inflation dans des environnements inflationnistes, même quand le seuil de 100% sur trois ans n'a pas été dépassé. De nos jours, nous n'avons pas convaincu l'IASB pour qu'il fasse la modification (de la norme IAS 29*), ni par notre action directe, ni via le groupe Emerging Economies (EEG) dont on fait partie. La raison étant d'un côté que le sujet de l'inflation n'est pas un sujet ayant un effet sur la majorité des pays membres et de l'autre, on craint que le seuil proposé (26% cumulé sur 3 ans) déclenche l'application dans plusieurs pays qui à un moment auraient pu l'atteindre.*

Dialectique du contrôle

Dans notre pays, une difficulté additionnelle s'est présentée, les autorités en charge pendant ces dernières 12 années ont interdit les régulateurs de recevoir des états financiers ajustés par inflation. On espère que les changements politiques survenus vont permettre d'éliminer cet obstacle et d'avancer vers la possibilité d'appliquer l'ajustement. Ceci nous ramènera vers le problème original des différences pouvant exister entre les entités appliquant les IFRS et celles appliquant les normes locales. Jusqu'à maintenant, ce qu'on a fait a été d'adapter la norme locale aux paramètres de la norme internationale, dont le seul objectif a été d'unifier l'application dans notre pays étant donné qu'on estimait qu'on n'allait pas atteindre le seuil de 100%.

En ce qui concerne la fragilité institutionnelle, nous n'avons pas observé que cela ait constitué un obstacle à l'adoption pour les entités dans le marché de capitaux, les seules obligées d'adopter les IFRS. La Banque Centrale planifie de les appliquer dans le système financier à partir de 2018.

La taille du marché (très petit) n'a pas été un facteur ayant constitué une barrière au processus d'adoption, bien que cela n'a pas été un attractif pour les entités de participer dans le dit processus.

1. Après deux ans d'utilisation du nouveau cadre, est-ce que les objectifs ont été atteints en ce qui concerne l'attraction de capitaux? Avez-vous des mesures ?

Les décisions politiques en Argentine, totalement réfractaires au développement du marché de capitaux, n'ont entrainé aucun effet sur la taille des marchés suite à l'application des normes. On

espère que le nouvel environnement des affaires facilitera un développement plus important du marché de capitaux.

2. Concernant le système de comptabilité existant, à plusieurs formats, avez-vous de commentaires sur la comparabilité interne ?
Notre système comptable n'a pas seulement plusieurs modèles alternatifs applicables mais dans chaque format, il y a des alternatives d'évaluation pouvant rendre difficile la comparaison. Entre les entreprises de taille moyenne et grande, il n'y a pas des modèles alternatifs applicables et, en général, elles ne montrent pas une grande différence, pas plus que celles qui pourraient exister entre celles qui appliquent les IFRS où il y a également des alternatives. Dans notre environnement ceci pourrait représenter des différences très significatives dans la mesure du patrimoine et de la performance (Ex. Réévaluation versus coût historique).

3. Le nouveau profil de la comptabilité argentine pourrait-elle avoir un impact sur l'instabilité économique ou vice-versa ? (lien comptabilité-économie)
Nous n'avons pas perçu une influence négative du système comptable sur l'activité économique. Au contraire, le manque de reconnaissance de l'effet de l'inflation sur les mesures a fait que les évaluations ont perdu leur capacité d'être des approches raisonnables des concepts qu'elles essayent de mesurer.

4. Est-ce que la FACPCE (ou en interne les CPCE) ont perdu des compétences ou des fonctions ? Lesquelles ? Y-a-t-il des nouvelles fonctions ?
Durant ces dernières années, le rôle de la FACPCE et des CPCE n'a pas été modifié. L'interaction de ces derniers avec les autorités et leur capacité d'influence sur les décisions a été très limitée. On espère que dans le nouvel environnement politique la profession organisée pourra acquérir le rôle qu'elle mérite dans la prise de décision concernant les aspects les plus significatifs de la profession.

5. Dès votre position privilégiée, quel est le changement attendu pour la profession ?
Ma vision strictement personnelle concerne changement de facto des rôles des CPCE. Dans leur majorité ils agissent en tant que syndicats des experts comptables, en essayant de réduire les exigences et demandes dans leur action professionnelle.
Ceci a contribué à une perception de l'utilité de l'information comptable en baisse de la part des utilisateurs.
Il me semble important de récupérer la vision que le rôle des CPCE a trait au contrôle de membres dans le but de défendre les utilisateurs de l'information.

6. A votre avis, quel est le principal attribut de l'information comptable ? Est-il présent dans les états comptables argentins ?
A mon avis, l'information comptable doit permettre aux utilisateurs d'estimer la situation financière, les résultats et les flux de fonds historiques de l'entité afin de pouvoir projeter l'évolution future de ces flux.

7. Avez-vous un commentaire concernant à l'ajustement par inflation et la représentativité des états financiers ? Leurs conséquences ?
Nous avons fait une présentation à l'IASB montrant les chiffres ajustés pour 2014 pour certaines sociétés cotées en Argentine et nous les avons comparées avec l'information publiée. Les différences sont tellement significatives que dans la majorité des cas on peut affirmer que l'information publiée ne respecte pas les caractéristiques minimales exigées à l'information financière.

Entretien Normalisateur (N 03)

1. A votre avis, quelles sont les raisons qui ont emmené la FACPCE à adopter les IFRS ?

En réalité, (l'adoption) a été un évènement bâti par un ensemble de personnes. Nous sommes un petit groupe très lié à l'IASB depuis des nombreuses années…Nous donnons l'impression face à l'IASB que nous sommes très avancés en matière des IFRS mais ceci ne se reflète pas au niveau pays. Ni les autorités politiques des Conseils CPCE ni le gouvernement, avaient l'adoption dans l'ordre du jour. Jusqu'à ce que la CNV ressente la pression de l'IOSCO, ce qui a mis en marche tout ce processus. C'est la même chose à la Banque Centrale, où il y a un petit groupe de personnes intéressées et ou le processus avance ou recule selon la situation politique. A la Banque Centrale ça avançait, en 2010 on a fait une formation, ensuite un changement a fait que ça a reculé. Maintenant apparemment ça avance.

Isomorphisme coercitif

2. Vous me dites qu'un petit groupe représente la profession ? Combien de personnes ?

Presque rien.

3. Alors pourquoi vous le faites ?

Nous sommes présents dans la fédération et dans l'organisme normalisateur. Le groupe politique montre un certain respect pour le groupe technique car ils voient que nous avons une reconnaissance internationale. On dirait qu'ils disent ils doivent avoir peut-être raison. Je pense qu'ils ne voient même pas l'utilité. Dans la mesure où nous n'avons pas un marché de capitaux de capitaux fluide, l'utilité est inexistante.

Isomorphisme normatif

Dimension Légitimation – Intermédiatio

4. Alors vous le faites pour améliorer la comptabilité ?

Nous, de la profession, on pense que pour l'Argentine, pour un développement économique soutenable, il est fondamental d'éliminer les barrières à notre insertion. L'Argentine est un pays qui a un potentiel au-dessus de sa réalité. Certains de ces aspects ont un rapport avec le manque de cohérence dans la gestion interne. A mon avis, le groupe de la Fédération est convaincu que ce que nous pouvons faire pour l'insertion du pays, c'est l'apport de ce qu' on considère comme très important. Ceci ne veut pas dire qu'une certaine quantité de professionnels pense la même chose. Ils regardent en disant « oui, c'est beau, c'est très intéressant ! » mais comme quelque chose qui n'est pas applicable dans la vie de tous les jours. Leur perception de ce que c'est la comptabilité ou la fonction professionnelle est contrainte au respect des obligations. Ils ne le pensent pas globalement.

Le Myth des IFRS

5. Qu'est-ce qui manquerait pour que cela soit applicable plus amplement ?

Je pense que nous devons vivre l'expérience. Par ex. le Costa Rica a fait un commentaire comme quoi ils avaient réduit de 2 points le coût financier. Ce constat nous manque de manière à que les entreprises voient que préparer l'information comptable de cette manière leur permet d'accéder à un marché de capitaux plus liquide et à un coût inférieur. Il faut que ça soit une bonne affaire pour que cela marche. Nous pensons que cela va le faire lorsque cela va se mettre en place. L'Argentine a eu de nombreuses attitudes contre le marché de capitaux ce qui fait que ceci (l'adoption) *soit un détail symbolique.*

Condition structuration

6. Peut-on mesurer l'efficacité de l'adoption par la comparaison des capitaux propres avant et après 2012 ?

Notre marché de capitaux est symbolique. Le président de la Bourse a dit plusieurs fois que la majorité reste plus pour rendre des services à l'entité que pour son utilité.

7. Peut-on utiliser l'évolution du coût de capital comme une mesure d'efficacité ?

Les entreprises ont reçu des crédits avec des taux subventionnés, sous 50% du taux d'inflation. Le lobby est le facteur le plus important pour accéder au financement. Tout ça n'a pas plus d'importance.

8. Donc l'adoption des IFRS est une affaire symbolique pour les entreprises cotées ?

Isomorphisme coercitif. Domination-Signification

Ils l'ont fait pour respecter l'obligation et la CNV pour être conforme avec l'IOSCO. On ne voit pas encore l'intérêt. A un moment, la possibilité d'arrêter de préparer l'information suivant deux modèles, surtout les entreprises à capitaux européens, qui préparaient en IFRS pour leur reporting et en normes locales pour la présentation locale, a réveillé un intérêt. Quelques entreprises de la CSA ont réussi à convaincre l'AFIP qu'il était très important de continuer à payer des impôts en normes locales, ce qui leur donne une certaine flexibilité pour faire certaines choses. La norme argentine est moins détaillée et elle donne plus de flexibilité pour obtenir des avantages d'un point de vue fiscal.

9. Pensez-vous que l'univers des entreprises appliquant les IFRS va se développer ?

Condition de structuration

Je pense qu'il faut que ça commence à être une bonne affaire, que cela démontre son utilité. Lorsque les entreprises vont voir que c'est plus facile ou moins coûteux de trouver du financement à l'étranger, il vont commencer à les prendre en compte. Ensuite cela va diffuser rapidement. Nous avons tellement apporté des distorsions au marché financier que sa logique n'a pas marché pendant des nombreuses années.

10. Par exemple ?

L'intervention des taux d'intérêt obligeant les banques à prêter à des taux plus bas que ceux du marché. Ceci réduit la taille du marché car cela agit sur les dépôts. Donc en Argentine, les gens au lieu d'épargner dans les banques, ils épargnent via l'investissement immobilier. Lorsque tu interviens sur la demande de quelque chose, tu paies les conséquences, tu détruis la fonction d'épargne en monnaie.

11. Avez-vous des commentaires sur l'inflation, l'utilité de l'information et la base imposable liée aux états financiers ?

La distorsion vient du fait que les entreprises ont trouvé la manière d'emprunter des fonds à des taux subventionnés dans un environnement ne faisant pas l'ajustement par inflation. Par exemple nous avons 30% d'inflation et 12% de taux d'intérêt. Dans les états financiers utilisés pour établir l'impôt, ce 12% est une dépense et de ceci, 35% est déductible… Certaines estimations macroéconomiques disent que l'effet d'appliquer l'ajustement par inflation serait neutre pour l'Etat. Le Fisc ne va plus t'imposer certains bénéfices mais il va te faire payer pour d'autres sur lesquels tu ne paies pas aujourd'hui.

12. Mais comment est-ce qu'on maintient une fiction sur tout ?

Les entreprises s'adaptent très vite à ceci. Celles qui présentent des états financiers en IFRS sont très peu nombreuses et celles qui cotent leurs titres à l'étranger le sont encore moins.

13. Donc il y a un petit groupe pour lesquelles les IFRS constituent un avantage…

Et un autre grand groupe qui ne voient pas l'utilité parce qu'elles trouvent d'autres mécanismes comme les crédits subventionnés pour se financer. Le jour où cela s'arrêtera elles vont commencer à réfléchir. Si tu trouves un financement où tu rends moins de la moitié empruntée, probablement tu ne vas pas aller chercher d'autres moyens de financement.

14. Qui est-ce qui paie cette opération ?

Nous avons un déficit de plus 7 points du PIB. C'est l'Etat à travers le contribuable qui finance ce type de décisions.

15. Le sujet de l'auditeur qui signe le bilan…

Nous avons le sujet du cadre de référence. Lorsque tu regardes la différence entre les résultats ajustés et les nominaux, c'est honteux de présenter cette information. Nous avons une sensation qu'il y a une distorsion mais sans calcul, ce n'est pas clair la dimension de la distorsion.

Condition maintien découplage

16. Les grandes entreprises subissent cette distorsion aussi ?

Oui, mais elles ont une information corrigée pour un usage en interne, elle n'est pas publiée parce que en général elle est négative comparée à celle qui est montrée dans les états de publication. Des exemples…(ont été préparés) *pour l'IASB, en collaboration avec la CSA, mais personne n'a accepté que cette situation devienne publique.*

Découplage De-structuratio

17. Pour avoir une idée de la distorsion, est-elle généralisée ou elle touche plus certains secteurs ?

Elle est généralisée mais la distorsion impacte différemment selon la structure de financement. Une entreprise très endettée, surtout avec des crédits subventionnés a une distorsion différente de celle financée par des capitaux propres ou avec beaucoup d'immobilisations corporelles.

18. Comment voyez-vous la situation de l'ajustement par inflation ? Il va se faire ?

L'INDEC est en phase de restructuration, je pense que nous allons retourner à la normale mais je ne sais pas le temps que cela va prendre. On dit que pour septembre on aura de l'information. Nous avons un manque d'information (statistique*) en ce moment que nous complétons avec l'indice de la Ville de Buenos Aires et l'indice de San Luis.*

Tout le monde se plaint de l'effet de l'inflation mais personne ne veut payer les efforts de faire l'ajustement. Nous écoutons chez les professionnels « qui va me payer tout cet effort ? ». Les entreprises ne veulent pas payer les experts comptables pour qu'ils réalisent l'ajustement de comptes. Les entreprises disent « si je le fais (la comptabilité*) pour être conforme, c'est ton problème le comment le faire ».*

19. On dirait que les états financiers n'ont pas la même utilité que dans les autres pays…

On fait un état financier surtout pour des raisons fiscales, pour être conforme à la Banque Centrale. Si je dis aux entreprises : « je vais devoir vous augmenter le prix », elles vont me dire : « ça c'est ton problème, tu le fais comme tu dois le faire, c'est ta responsabilité ». C'est celle-là la raison du manque d'enthousiasme des experts comptables. Ils voient que la grande majorité ne va pas payer pour ce service.

20. Si je dis qu'en Argentine tous les états financiers se font pour être conforme à la loi, je ne mens pas, non ?

Pas tous, mais la grande majorité oui. Les entreprises utilisent une information calculée autrement. Pour l'utilisation en interne, ils ont le contrôle de gestion ou la comptabilité en dollars.

Découplage De-structuratio

21. J'essaie de faire le lien avec l'investisseur parce que les IFRS parlent des investisseurs comme un des utilisateurs de l'information….

L'investisseur moyen est un personnage inexistant (dans notre environnement). Si tu regardes le pourcentage de participation des investisseurs dans le capital des entreprises et si tu les additionnes, tu verras que ce chiffre est symbolique.

Entretiens en espagnol

Voici deux exemples d'entretien en version originale

Autres professionnels (AP 01) Juillet 2015

1. Cuáles son las razones que llevaron a adoptar las NIIF aparte de la comparabilidad?

Diferentes razones: una es la existencia de la declaración de cumplimiento del SMO nro 7 de IFAC que lleva a que la FACPCE como miembro de la IFAC deba realizar sus mejores esfuerzos para adoptar las normas emitidas por el IASB, por otro lado una tendencia regional que los países estaban encaminados hacia el esquema normativo y por una necesidad de las empresas cotizadas se encontraban con una CNV cada vez mas cerca de tener que requerirlo por compromisos con Mercosur, G20, organismo que alentó el lenguaje financiero global. Existía ese compromiso como miembro de G20 y Mercosur que genero una obligación regulatoria así como la necesidad de las empresas y la profesión argentina.

2. Qué institución impulsó la adopción? la CNV, IOSCO?

Fueron caminos paralelos que convergieron en la necesidad común, si bien quien patrocinó, coordinó, fue la FACPCE. La Bolsa de Comercio de Bs As, la CNV por la cuestión regulatoria, convergió en un encuentro de necesidades de todos los actores. No podría decirse que existió un momento. Lo que uno puede encontrar en las normas locales ya desde fines de los 90 comenzaron un proceso de convergencia por lo cual siempre hubo una cercanía a esta tendencia. La FACPCE siempre estuvo vinculada al IASB. La FACPCE lideró el proceso.

3. Si tomamos el pack de NIIF hubieron adaptación para situaciones particulares de Arg (inflación, etc)?

Lo único que no se adoptó la forma cómo se miden las inversiones NIIF 27 (EEFF – estados financieros-separados). De acuerdo con la NIIF 27 actualmente vigente sólo se permite todavía medir estas participaciones al costo o como activo financiero. A partir de enero 2016 se modifica. De acuerdo RT26 lo que se requiere que estas participaciones se midan de acuerdo al método de la participación mas cualquier otro ajuste que sea necesario para lograr que el patrimonio y resultado que se presenta en los EECC consolidados atribuibles a esas sociedades que controla sean iguales a los estados fi separados.

Por qué esa modificación ?

Tradicionalmente en Argentina siempre existió un axioma que el patrimonio y el resultado dentro del grupo que controla deben coincidir con el patrimonio y resultado de EEFF separados. Por eso en Argentina la parte del grupo de no controladores se presenta como una partida intermedia entre el pasivo y el patrimonio, los resultados se presentan restando o sumando al del grupo, para que coincidan con los EEFF separados. Entonces se identificó que este cambio podía tener consecuencias legales para las empresas que en algún punto podían tener consecuencias de carácter financiero no medidas todavía. Si los resultados, si el pago de dividendos en Argentina, se hace sobre una base individual y luego el consolidado e individual podrían no coincidir según NIIF en cuanto al importe, eso podría tener un efecto sobre el valor de acciones de la compañía, además de los problemas legales. De acuerdo al informe que él leyera le dirían ganaste esto o esto otro. El inversor promedio argentino que se maneja con ésto no está acostumbrado a ésto, es chocante para su práctica habitual. También era una incordio para los asesores legales. Se identificó como el problema dentro de NIIF. Fue la única modificación que se hizo a nivel normativo. Luego dentro del tema regulatorio de aplicación de las NIIF, la CNV impuso una restricción a la reexpresion de los EEFF en caso de existir. Restricción que en el caso de Argentina no impide declarar el cumplimiento de las NIIF. Porque de acuerdo a los parámetros que la NIC 29, Argentina no esta dentro del radar de los países hiperinflacionarios que maneja el IASB. Es verdad que existe inflación alta y es preocupación de la Federación, de los auditores y de las empresas, pero es cierto que ningún organismo que monitorea la hiperinflación para los entes de inversión puso en zona roja a la Argentina, siempre en una zona amarilla para prestar atención. Pero nunca en el nivel de Venezuela o Sudan. También podría uno decir estos informes que realizan estos organismos en qué se basan? Porque la estadística publica argentina ha sido cuestionada por todos los organismos

internacionales, analistas internos. Este informe elaborado por la task force de la SEC siempre indica que Argentina no entraría en la zona roja pero la inflación es a ser monitoreada.

….

4. Cual seria su opinión del feedback de la aplicacion?

Mi visión personal es que el objetivo era internacionalizar el esquema de reporting de empresas que cotizan. Desde ese punto de vista el objetivo esta cumplido. No había propósitos demasiado ambiciosos. Fue una consecuencia de contexto donde distintos actores confluyeron en una necesidad y avanzaron ese sentido.

Desde mi visión personal, todavía es muy temprano para poder hacer un análisis final sobre cual es la repercusión, el contexto tiene demasiados datos extracontables para poder discernir si la contabilidad influyo o no en algún aspecto que no sea de reporte. Según mi experiencia personal, algunas empresas eléctricas durante los últimos años en Argentina que han tenido importantes problemas en la prestación de servicios (problema generación o distribución o…) o sea uno podría suponer que esas empresas tienen problemas de funcionamiento que debería reflejarse en el precio y no se me ocurriría comprar en una empresa que tiene problemas para prestar servicio. Sin embargo el valor de la acción esta en alza en los últimos años.

Como lo explicamos a esto?

Tengo una teoría personal: ante la restricción de poder adquirir dólares en el mercado oficial, esas acciones que cotizan en otros mercados sirven para dolarizar posiciones de efectivo. Si yo compro una acción que cotiza en la Bolsa de Bs As y también en NY. Si hago una transacción en pesos acá en Bs As y luego, respetando los plazos de la ley penal cambiaria, realizo una operación de venta en la bolsa de NY. Eso me permite convertir posiciones en pesos en posiciones en dólares.

…

Para poder hacer este tipo de transacciones me hace falta un ente que emita un valor o titulo publico en Argentina y que tenga posición dolarizada en otros mercados. Entonces lo puedo hacer por medio de títulos públicos argentinos que cotizan acá y en el extranjero, lo puedo hacer por medio de grandes empresas que cotizan en los dos mercados y lo único que podría explicar que empresas que sean deficitarias en lo operativo tengan un incremento en el valor de sus acciones es este tipo de transacciones, donde los activos no se valorizan por la rentabilidad sino por la posibilidad de hacerse de posesiones liquidas en moneda extranjera.

Como hacemos un enlace entre ese tipo de operaciones y las NIIF?

En ese contexto, lo que se puede encontrar es, la aplicación de ciertas niif tal como están diseñadas impedirían identificar algunas cuestiones. Por ej la NIIF 36 dentro de los factores externos que una entidad debiera monitorear para evaluar si sus activos no-financieros están deteriorados menciona el hecho de que el valor bursátil se ubique por debajo del patrimonio contable. En el contexto que estoy comentando no ocurriría eso porque siempre la acción subiría por mas que el operativo se deteriore. Por lo tanto uno se encuentra hay una problemática de la aplicación. La norma plantea otros indicadores que me ayudan a resolver esa asimetría en el comportamiento del precio de la acción de la empresa y de los resultados operativos que se podrían esperan. Evaluar en este contexto de distorsiones macro cual es el efecto de la adopción de la norma, mas allá de lo que dice la norma, se dificulta en Argentina por que hay datos de la realidad que van a contramano de lo que uno podría plantearse en cualquier análisis financiero del mundo en general.

Entonces encontramos situaciones macroeconómicas argentinas que todavía las NIIF tienen que ver como las reflejan…

No sé si esta situación impide decir que las NIIF cumple con su objetivo porque en mi entendimiento el objetivo de las NIIF, si bien cuando uno mira el objetivo de la información financiera de propósito general, claramente se busca atender las necesidades de información inversores y prestamistas en decisión de comprar y vender acciones de una empresa, prestar o no dinero, esto podría dificultarse, también uno sabe que la información financiera, según el propio marco conceptual, tiene que ser analizada en el contexto en el cual la entidad emisora esta involucrada, porque si bien es una fuente importante para toma de este tipo de decisiones, no es la única fuente. Esto se debería corregir por otra información como la memoria, el management letter. En ese tipo de reporte deberían existir ese tipo de

indicios o datos que permitan coordinar el análisis y si no están allí, uno tiene que hacerse de información. Por otro lado quien analiza desde dentro de Argentina estos datos no le son desconocidos. Y quien analiza desde afuera, esto en mas una lección de análisis que una lección de NIIF Porque las NIIF nos ensenan a representar pero no a interpretar esa información. Eso es en otro instancia. Yo no encuentro una falla de las NIIF en este sentido, esto es una demostración que la información financiera es importante, necesaria pero no suficiente para un análisis correcto de la situación. Descontextualizada de la situación, puede llevarnos a desconciertos o errores en la toma de decisiones.

Hoy en Argentina encontramos las cotizadas que están en NIIF, las pymes o resto que están con RT, algún grupo intermedio que esté con otra cosa?
De acuerdo con lo que determinó la FACPCE, las NIIF son obligatorias para las empresas que cotizan sus acciones o emiten títulos u obligación de deuda , excepto las entidades financieras o aseguradoras, pero después no limito la aplicación voluntaria a otro tipo de ente, sino que después lo dejo abierto para que cada entidad haga su propio análisis y si después encontraba necesario a sus propósitos lo haga y si no que no lo haga….
Hay pocas empresas que han adoptado de manera voluntaria no porque dependan en Arg pero en el extranjero de alguna compañía que este aplicando NIIF o en algunos casos para poder acceder a financiamiento. Empresas nacionales sin estas necesidades, hayan adoptado NIIF, no conozco. Por otro lado me parece sano que así no sea porque si yo como empresario no tengo que generar información para rendir cuentas a inversores atomizados en un mercado de capitales abiertos o a algún financiador externo. No veo ningún motivo racional para generar un esquema de reporting mas costoso cuando no lo voy a rentabilizar a través de una reducción de costo financiero. Por otro lado hay otra realidad si en Argentina uno observa que la tendencia de los ambientes de inversión no es la mas alaguena es obvio q se vea reflejado en la motivación de un empresario que no tenga la motivación creada de mejorar una herramienta que se vitaliza en contextos de inversión vitalizada. En la ciudad de Bs As tenemos un limitante adicional para que esto prospere, que es una explicación del bajo uso voluntario existe, que es la IGJ, el regulador local, que atiende a las entidades que no están reguladas por otros organismos, impuso una regulación en la cual prohíbe a nivel regulatorio, que una empresa adopte de manera voluntario NIIF sino puede demostrar un vinculo con otra compañía que este obligada a utilizarla en el marco que establece la CNV. Con lo cual si yo estoy domiciliado en Bs As y soy una empresa que dependo de una empresa que me controla que esta en Bs As y cotiza en CNV, puedo hacer adopción voluntaria, pero si mi controlador esta en San Pablo no puedo hacerlo.
…..
5. Hoy tenemos NIIF y RT en Arg, considera que es una situación deseable? Que pasen todos a NIIF pyme? Qué seria lo deseable a largo plazo?
Desde mi punto de vista lo que seria deseable que a lo mejor una pequeña variante de este esquema se mantenga. En muchos países lo que (se ha) *encontrado que cuando a las entidades se les obliga a aplicar NIIF para las pyme,* (se) *encuentra… bajo nivel de cumplimiento o nivel de cumplimiento de baja calidad. Porque es nuestros países de legislación europeo-continental basada en una legislación de código romano, la ley es dura pero es la ley y hay q cumplirla, las empresas lo que tratan de hacer es cumplir la ley al costo mas bajo. Cosa que es natural porque es parte de la esencia empresarial. Entonces si yo soy una empresa pyme q tengo que generar reportes contable y sé que mi único usuario de esa información es la administración tributaria porque yo solo pienso que los EEFF son para determinar impuestos, porque no le rindo cuentas a nadie, porque soy propio empresario que trabaja en su finquita, no pido prestamos en el banco, entonces no hay separación entre gestión y propiedad por lo tanto cualquier reporte para general información para los que aportan capital se desnaturaliza. La norma nacional debe subsistir para cubrir las necesidades de información de ese tipo de entidades que en nuestro país y en muchos países de la región son la mayoría. Con una variante, porque hay un pequeño grupito que se le podrían apuntalar una obligatoriedad, que estarían habilitadas a tener un reporte un poco mas exigente y para las cuales no habría necesidad de general un marco contable nacional… Yo estoy a favor de la subsistencia de una norma nacional.*
…
Qué opina de las criticas sobre los formatos contables y lo que se dice sobre que se importa el problema de comparabilidad?

Internamente el único problema serio que yo veo en comparabilidad es por el lado tributario que en Argentina esta resuelto porque todas las entidades utilicen NIIF o no, el marco base para llegar a las bases fiscales imponibles es el mismo. Ese tema esta resuelto. El otro tema es que siempre ha existido en los que utilicen la información financiera como base para la toma de decisiones la conciencia de que el grado de aplicación no es el mismo. Siempre la necesidad de información y el tamaño del ente condiciona la aplicación de la norma q se haga . Hay posturas muy academicistas del tema, esta bien, la academia tiene que provocar, pero rasgarse las vestiduras por una situación que nadie lo ve… pero no hay nadie que haya venido a decirme "no apliquemos NIIF porque la información no es comparable". Los problemas del día a día pasan por otro lado, la estadística publica en caso que debiera hacerse esta información debería tener un adecuado procesamiento de la información atendiendo estas cuestiones , se podría educar al usuario para que comprenda estas diferencias y el por qué de estas diferencias. En principio a nivel practico no tendría la dimensión del problema que uno se imagina. Si es importante que entre iguales haya comparabilidad, pero entre desiguales comparar significa que hay algo que no estamos reflejando que es la desigualdad. Si se pudiera comparar todo con todo no existiría desigualdad.

En la situación económica argentina, es que el cambio de reporting podría llegar a tener un impacto positivo o al revés? O la inestabilidad económica podría tener un impacto negativo sobre el reporting?

No creo que sea indiferente pero no creo que el esquema de reporte influya en la realidad pero siga a la realidad. Dependiendo en que sectores se vaya adoptar NIIF el impacto va a ser distinto. No es lo mismo cambiar las cifras en un país en donde el ahorro publico que pasa por los mercados de capitales es muy pequeño, que adoptar en los bancos donde el ahorro publico pasa por el sector financiero. Sobre todo cuando los bancos dependen de esa información para que el regulador aplique normas prudenciales para poder aceptarlo como entidad autorizada a funcionar como banco, por lo cual, desde lo personal, yo espero que haya un impacto en el sistema económico en general mas significativo por la adopción a nivel general de las entidades financieras que por las entidades a nivel de las empresa que son exclusivamente cotizantes.

…

6. Ud habla de información de calidad. Algunas empresas me han dicho por el tema de no ajuste por inflación, los balances no se pueden leer como una herramienta de gestión. Ud comparte ese punto de vista? Para que servían los balances antes NIIF y después?

No creo que haya cambiado, hubo que resignificar algunas cuestiones algunos procesos, desde el punto de vista del preparador, del usuario de los EEFF pero no creo que haya habido un impacto radical. Creo que hay un impacto mucho mas en la adopción de bancos porque los bancos, porque están pasando de un esquema de contabilidad regulatoria a otro de contabilidad financiera. A nivel de empresas de CNV pasaron de un esquema de contabilidad financiera adaptado a NIIF a un esquema NIIF. El salto no fue tan brusco. Entiendo la preocupación de los empresarios por reflejar la inflación en los EEFF como también la tenemos todos, la FACPCE, los profesionales, también es cierto que hay que diferenciar 2 aspectos del ajuste por inflación: el aspecto netamente financiero y el aspecto tributario

La preocupación de no reexpresar por inflación viene dado por la imposibilidad de ajustar las bases fiscales, para no pagar impuestos sobre resultados que corregidos por los efectos de la inflación, probablemente podrían ser menores de los que están sirviendo como base hoy para pagar impuestos. Como esto va por 2 carriles distintos, todo lo que tiene que ver con la reexpresion de las bases imponibles no es algo que esté regulado por la contabilidad, si bien hoy la contabilidad tiene un efecto sobre ello. Quien lo regula en ultima instancia es el poder legislativo cuando emite normas tributarias o el PE cuando las reglamenta o la AFIP cuando emite las resoluciones especificas de aplicación. No le veo una solución que sea exclusivamente técnica sino que es una solución con un componente político muy fuerte. Si bien es cierto uno podría esperar información que sea mas cercana a lo que todos observamos en la realidad de lo que pasa, también hay ciertas herramientas que se podrían utilizar para paliar esta situación, desde un punto de vista técnico, y que tampoco uno ve que todas las empresas estén corriendo a aplicarlas. Por ej. para los cierres 31/12/2015 se emitió un memorando desde la Secretaria Tecnica de la FACPCE sobre Notas a los EECC a incorporar para orientar la revelación del efecto de la inflación en los EEFF aun cuando todavía no estamos dentro de los umbrales requerirían para aplicar las NIIF o las

normas nacionales. En la practica no conozco compañías que, sabiendo que existe este tema, hayan publicado esa nota. No es algo que la FACPCE les exigió a las empresas, sea normas argentinas o NIIF. Si bien algunas las han incorporado, no encontré muchas compañías que la hayan utilizado, desde mi propia experiencia.

Acá hay una tensión muy fuerte, el empresario necesita una herramienta de prueba que le permita probar que el impuesto le resulta confiscatorio porque al aplicar el impuesto diferido estaría mostrando en realidad como el impuesto a las ganancias están mordiendo parte del capital de las empresas y en la medida que no le permita demostrar eso para pagar menos impuesto, el empresario no encuentra una motivación distinta para ajustar por inflación. No es que esta pensando que el inversor no puede tomar decisiones sobre prestarle plata sino que esta pensando me esta cobrando mas el fisco, yo quiero ajustar para poder ir a un tribunal y decir "sr el impuesto es confiscatorio"

…

O sea, seria una cuestión presupuestaria que la FAPCPCE tenga las manos atadas?

En principio, la FACPCE, las normas contables que emite tienen influencia sobre el dictamen que un auditor emita sobre la razonabilidad de los EEFF de las empresas, entonces el efecto practico que podría tener el hecho que la FACPCE rompiese esta armonía con los organismos reguladores es simplemente que las empresas no puedan corregir sus EEFF por inflación y por otro lado que los informes de auditoria tengan que opinar sobre una base de cumplimento por que el ente regulador no le estaría dando un marco de preparación coherente con el de la FACPCE, entonces automáticamente todas las empresas pasarían a estar en una orbita de cumplimento, no de presentación razonable. Con lo cual la opinión del auditor en lugar de ser sobre razonabilidad, tendría que ser sobre cumplimiento. Siempre el riesgo que después el regulador le obligue al auditor que diga si es razonable o no, porque cumple o no cumple no me satisface.

…

La FACPCE desde hace muchos años viene trabajando con diferentes organismos del gobierno reclamando el ajuste por inflación. De hecho en el 2014 que se hizo el congreso de profesionales de ciencias económicas en Salta, los 24 presidentes de CPCE firmaron una nota remitida al jefe de gabinete de ministros de la nación, ministro de economía, a los cuales se les pidió audiencia; donde se ha hecho publica la opinión de la FACPCE de la situación imperante de la cuestión de la inflación y como se refleja en Argentina. Ese documento fue publico, en sitios web…fue elaborado por sus autoridades políticas. La FACPCE nuclea los 24 CPCE y lo que es creado por ley son los CPCE, no la FACPCE que es una asociación que crean los CPCE… la FACPCE no es un organismo jurídico que imponga normas que tengan peso jurídico, impone normas profesionales que obliga al profesional en su ejercicio pero al final de este proceso los organismos de control son los que le dicen a las empresa que marco de preparacion aplicar. Entonces es una situación bastante atípica porque no se da en otros países y es un poco complejo de entender esta situación normativa que es histórica en Arg donde en realidad tenemos 2 marcos normativos que conviven, el marco regulatorio y el marco normativo profesional donde siempre lo que existe es un trabajo de consensos donde quien tiene la potestad final para imponer una visión en un determinado tema no es la federación sino el poder político en el país, el poder ejecutivo refrendado por lo que dice el poder legislativo y con el silencio del judicial. Todos los estamentos del estado tienen una responsabilidad en esto y la FACPCE tiene herramientas para influir pero no tiene herramientas para hacer la visión que se termina imponiendo.

Esto no es algo privativo de Argentina, en Europa también se reserva el derecho de decir adoptó o no las normas porque hay un tema político detrás de esta cuestión. Cuando fue la crisis financiera del 2008/2009, la UE no titubeó en tomar ciertas medidas contrarias a lo que es NIIF 39, en aplazar la aplicación la NIIF 10,11,12 . Hasta hoy en día nunca incorporo en el texto el marco conceptual, no adoptó el IFRIC 14. Entonces siempre hay un estadio ultimo de qué normas se aplique, como se aplica, es un estadio de supervisión política, porque esto tiene influencia sobre otros aspectos que los técnicos estamos fuera de la instancia, no es que no los comprendemos, pero no es nuestro asunto manejarlo. La política nacional, en nuestro caso todo parte de un decreto del ejecutivo, tiene una suerte de aforo de facto, y dice ustedes analicen pero el que decide soy porque el que tiene que administrar el presupuesto soy yo. Entonces esta situación de la difícil convivencia entre la política y la técnica contable no es privativa de la Arg. Acá tiene su matiz particular con la inflación. En Europa era la medición de instrumentos a valor razonable.

7. En Argentina para que sirve el EECC?

Si uno quisiera ser políticamente correcto, sirve para cumplir las disposiciones regulatorias, sirve para proveer información a usuarios de la información y si uno quisiera tener un poco de libertad de autor, tendría que decir que probablemente para esperar un futuro mas normalizado.

Hoy en día una contabilidad ordenada sirve que para cuando llegue épocas de vacas gordas uno tenga una cosa menos de la que preocuparse, porque la contabilidad ya esta en orden. Esa es mi visión personal, no es la situación argentina lo mejor que uno podría esperar y hoy en dia muchos no le prestan atención a la información financiera porque hay muchas otras cosas que los mantienen ocupados, cuando las ocupaciones y preocupaciones cambien, la calidad de la información no será algo para preocuparse sino un punto de partida para ocuparse de las nuevas cosas.

Autres professionnels (AP 02) **Juillet 2015**

1. Sobre las razones de adopción de las NIIF

Para empresas que cotizan acciones y títulos de deudas, con excepciones bancos, panel de pymes y seguros.

La adopción tiene 2 pasos:

La adopción por parte de la Federación, que la incorpora a lo que ellos llaman NCP pero con el régimen que tenemos, eso solamente cuando un consejo lo adopta. Pueden ocurrir que una norma la adopte un consejo y no otro. Ellos tienen el Acta de Tucumán donde se comprometieron sin cambios y con la vigencia propuesta, en el caso de la RT26, esta en vigencia en todas las jurisdicciones. En realidad a la mayoría de las jurisdicciones no les interesa porque la mayoría de las empresas que cotizan tienen domicilio en Bs As, algunas con domicilio en el interior.

Si uno le hace esa pregunta a los dirigentes de la FACPCE, van a decir la adoptaron porque quieren mejorar la calidad de los EEFF. Yo creo que lo hicieron porque el IOSCO debe haber sugerido que las adoptara, esta el tema del G20 que dice queremos tener normas de calidad, después terminaron diciendo que las normas de alta calidad eran las del IASB o de la FASB. Mas lo hicieron porque si no lo hacia la FACPCE lo iba a hacer la CNV y la FACPCE iba a tener q ir atrás.

De hecho se han adoptado para esas entidades aunque la RT26 dice que se pueden adoptar optativamente por parte de las demás empresas. Hay que acordarse que las normas contables profesionales en Argentina son para los auditores. El punto de referencia para la emisión de informes de auditoria o de revision de EEFF . No son normas que obliguen a los emisores salvo cuando un organismo de control adopta las normas de un consejo o la FACPCE como hizo la CNV y con algunas limitaciones la IGJ

El IFAC?

No. EL IASB independientemente de su labor técnica ha hecho un excelente trabajo de venta de su imagen. Ha logrado unas cuantas adhesiones de ciertos organismos entre ellos la IFAC.

Le parece que la adopción es irreversible?

En cuanto a las empresas que cotizan si. A nadie se le va a ocurrir decir no. Además Argentina es parte del G20 donde se emitieron conclusiones, donde hablan de armonizar alrededor de las NIIF…… ya la armonización como estaba planteada ha quedado parada.

Es útil? Por una cuestión de imagen. Dado que el IASB y las NIIF tienen buena prensa, parecería que cuando un país dice "no, no las voy usar" , esta haciendo las cosas mal. …

Esto no significa que los EECC sean comparables entre si porque esta el problema de la unidad de medida. Los EECC de una empresa que cotiza acá se preparase en dólares, daría una cosa distinta de prepararlos en pesos.

…

Le parece que el Banco Mundial con su informe ROSC fue un factor?

No sé cuanto les interesa a los dirigentes de la política nacional, cuanto les importa el informe ROSC. Decia que Argentina era líder hace unos años, ahora ya no lo es tanto. Hay una tendencia a la Argentina

a un deterioro de las normas técnicas. Los avances se producen cuando no hay remedio, suponiendo que sea un avance. No es una evaluación de decir que son mejores que las argentinas. No hay 5 juegos de normas como acá, hay 2. Eso ya es una ventaja para la comparabilidad. También las NIIF tienen sus defectos. Como el uso de cuentas de resultados diferidos que ellos llaman Other Comprehensive Income, que la volatilidad de ciertos resultados quede oculta. Si una empresa tiene resultados que son volátiles, no buscar la vuelta para q los resultados sean parecidos años tras años. El principal ejemplo es la NIC 16 y 21. La 16 se parecía a lo que eran los revaluós acá, el método del costo histórico – depreciacion y el otro del valor razonable que es el que permite el revaluo. El otro es el ajuste inflación, no ajustar si no se llega a 100 en 3 años. Basta 6 o 7% para q las empresas distorsionen completamente sus EECC. 100% serian un 26% equivalente anual. El marco conceptual tiene algunas debilidades bastantes fuertes. Como se fundamenta el uso de la moneda funcional como moneda de medición. No lo dicen. En un país pongo pesos, cobro dividendos en pesos, pero como mi moneda de funcionamiento es el dólar, tengo los EECC en dólares. Explíquenme por qué tengo que hacer los EECC en dólares si yo inverti pesos tratando de ganar pesos, dicho desde el punto de vista del propietario.
Puede funcionar? Pero con 2 formatos.. Es peor, vamos a encontrar EEFF en formato NIIF, en formato NIIF para pymes (optativa), y de acuerdo a normas argentinas generales, (RT17 y otras), de acuerdo a RT 41 y de acuerdo a RT 17 hay dispensas para entes medianos.

2. Se importa un problema de comparabilidad?
Si, sin hablar de normas especiales del Banco Central, seguros.

Comentarios sobre NIIF en mercados financieros pequeños e instituciones frágiles
Si uno quiere estar en el mundo tiene que aceptar ciertas reglas, en países con instituciones frágiles, también hay subsidiarias que coticen y que tiene q consolidar y que necesitan EECC sobre las mismas bases que los EECC que la controladora.
…

3. Utilidad de EEFF en Argentina?
No debe ser distinto de otros países, la misma utilidad que tienen o que están identificados en los marcos conceptuales.

Se usan para la toma de decisiones en la empresa?
En interno, la dirección la maneja diseñando un sistema de información de uso interno.

El inversor potencial?
Yo creo que sí, con todos los defectos que pueda tener. Que haya varios juegos de normas, complica. No sé si todo el que lee, se da cuenta con cierto juego de normas o con otro.
Por ej hay periódicos que calculan ratios y los publican. Yo puedo mirar los ratios, pero no sé si están preparados sobre la misma base, y si no están preparados sobre la misma base no tengo los elementos para homogeneizarlos. Hay factores que limitan la utilidad.
Después están los que en lugar de preocuparse del desempeño de una empresa, dan un préstamo porque tiene una garantía real. En lugar de fijarse si la empresa tiene la capacidad de generar fondos para pagar el prestamos, se conforma con la hipoteca. Eso es un defecto en cuanto a la forma que algunas personas toman decisiones.

Antes de NIIF también?
Si, también, con las limitaciones de las debilidades de algunas normas contables. Hoy con la inflación de 20 y pico % y hoy los EECC no están mostrando ni en notas, cuales son los efectos sobre el patrimonio. Esa es una limitación importante.

El no ajuste inflación falsea el atributo de representación fiel?
Si. tanto es así que ocurrieron varias cosas el año pasado. Mi visión es que la FACPCE quiere quedar bien con el gobierno, entonces ha estado permanentemente buscando la vuelta para que los EEFF no se ajusten. La ultima vuelta de tuerca se desdoblo en 2 partes. Una fue la de adoptar criterios para tornar obligatorio el ajuste similares a la NIIF 29. Pero después hicieron una interpretación donde dijeron que

lo único que importa es el 100% en 3años, las otras pautas son para casos muy raros que habrían que considerar, una cosa medio absurda. El año pasado hubo uno de los congresos que organiza el Federación, y en las conclusiones decía que en la situación actual con RT39 y Interpret 8, los EECC no estaban verdaderamente reflejando … esa es la conclusión de una comisión, tiene una validez relativa, son los que fueron al congreso y se inscribieron a la comisión, no es representativo, no surje del mismo nivel de análisis con que trabajaría una comisión. Sin embargo, esto fue en octubre, los presidentes de los consejos se asustaron, vieron que desde las bases subia la información, se reunieron, resolvieron de hacer una carta al Jefe de gabinete y al Mtrio de Economía, para derogar un decreto 664 /2003. En esa carta lisa y llanamente dice que los EECC no representan la realidad. Están reconociendo q la situación existe.

….

4. Costo capital aumento disminuyo?

No lo sé.

…

En un país normal eso puede ser, en un país que no respeta las instituciones y la seguridad jurídica, la cuestión que las normas contables sean buenas o malas es secundaria.

Le parece legitimo preguntarse si es eficaz o no?

No la puedo medir con los capitales que entran.

Pero es para medir la eficacia…

En teoría es así. ..Si alguna entidad financiera internacional, recibe un juego de EECC y dice están hecho con las RT de la FACPCE y no sé lo que es, entonces le subiré 2 puntos la tasa de interés. si yo no sé cómo prepararon la información que me mandan.

Quien puede saber si el costo financiero disminuyo? Si es eficaz?

No lo sé. No creo que dependa de normas. Por mas que ponga las NIIF si tengo al Mtro de Economía, no me van a bajar la tasa de interés.

5. Consecuencias imprevistas

La AFIP saco una resolución. El esquema de liquidacion de IG (impuesto ganancias) es de tipo conciliación, a partir del resultado contable. Lo lógico es que el resultado contable sea el que esta en la contabilidad. La ley dice que se parta del resultado comercial, que no puede ser otro que el de la contabilidad. La AFIP no tiene ganas de estudiar las normas internacionales. La conciliación se tiene que hacer con un resultado determinado con las normas viejas. Las empresas que aplican las NIIF tienen otro trabajo mas, hacer otro juego de EECC para la AFIP para poder liquidar IG, creo que es ilegal lo q hace la AFIP.

Titre : **Adoption et mise en place des IFRS en Argentine :** d'une lecture néo-institutionnelle à une perspective structurationniste

Mots clés : IFRS, Argentine, néo-institutionnelle, structuration.

Résumé : Notre étude s'intéresse à la compréhension du processus d'adoption et de mise en place des IFRS en Argentine. L'objectif est d'identifier les mécanismes et les facteurs associés de l'adhésion argentine à la convergence comptable. Nous présentons les forces institutionnelles internationales ainsi que locales qui ont permis ce choix normatif. Nous analysons également la façon dont ces normes se mettent en place par l'étude de la perception de professionnels quant à l'intégration des nouvelles normes dans la préparation des états financiers. Nous avons adopté un cadre théorique à deux perspectives mobilisant la théorie néo institutionnelle et la théorie de la structuration. Notre approche est interprétative et nous avons analysé les contenus issus notamment des entretiens personnels avec des membres des professions concernées.

Le cas argentin semble rejoindre le cas de la plupart des pays en développement. Les institutions internationales jouent un rôle important dans les processus d'adoption mais les acteurs locaux semblent trouver leur compte à ce changement, notamment dans la légitimation de leur action. Par ailleurs, l'étude de la mise en place montre la rencontre entre le global et le local, permettant la manifestation des facteurs locaux et des acteurs qui se verront bousculés dans cette dynamique. Ce processus mettra en évidence le jeu entre les institutions politiques, économiques et professionnelles du contexte, les entreprises et l'esprit des IFRS.

Title : **Adoption and implementation of IFRS in Argentina** : from a new-institutional approach to a structuration perspective

Keywords : IFRS, Argentina, neo-institutional, structuration

Abstract :

Our study focuses on the understanding of the process of adoption and implementation of IFRS in Argentina. The objective is to identify the mechanisms and factors associated with Argentina's adherence to accounting convergence. We present the international and local institutional forces that allowed this normative choice. We also analyze how these standards are implemented through the study of perception on the preparation of financial statements. We adopted a theoretical framework using two perspectives: the neo-institutional theory and the structuration theory. Our approach is interpretative, we have analyzed the contents of personal interview.

The Argentinean case seems to join the cases of most developing countries. International institutions play an important role, but local actors seem to find some benefit, especially through legitimation. Moreover, the study of the IFRS application shows the meeting between the global and the local aspects, allowing the manifestation of the local factors and actors, jostled in this dynamics. This process highlights the interplay between the context, political, economic and professional institutions, the financial statements preparers and the spirit of IFRS.